LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 44 ★★ Ensoleillé. Max.: —8. (détail page 20) Montréal, samedi 22 février 1986 $1.00

CIAMM L'INFORMATIQUE PAR LA PRATIQUE
Cours intensifs sur: Lotus, D Base, Symphony Wordperfect, Multimate, etc.
679-0671 Métro Longueuil

Mulroney rapporte peu de projets

■ IL ESTIME NÉANMOINS QUE LES RELATIONS FRANCE-CANADA ONT FAIT UN GRAND PAS

BERNARD DESCÔTEAUX

PARIS — Le bilan est mince au plan des projets concrets, mais malgré tout, le premier ministre Brian Mulroney estime que sa visite officielle en France, associée à la tenue du Sommet de la francophonie, aura permis de faire faire un grand pas en avant aux relations France-Canada.

Selon le premier ministre canadien, ce qui importait avec cette visite était de confirmer de façon définitive la normalisation des rapports France-Canada. C'était une condition préalable vitale sans laquelle il n'aurait été possible d'espérer accroître les relations économiques et commerciales, ce qui est la prochaine étape. Mais comme sur le plan politique, il ne cache pas que la route pourrait être longue.

Le besoin de nettoyer le paysage politique en mettant fin de façon éclatante avec le Sommet de la francophonie aux querelles triangulaires expliquerait donc le peu de résultats concrets des entretiens qu'aura eus M. Mulroney avec son homologue français, Laurent Fabius, et le président Mitterrand.

Si on exclut le succès du sommet sur lequel M. Mulroney a beaucoup insisté encore hier en conférence de presse, les dossiers réglés dont M. Mulroney pouvait parler étaient peu nombreux. Parmi ceux-là, le plus important est une participation canadienne indirecte au projet Eurêka.

Le projet Eurêka est un projet de recherche dans les secteurs de pointe initié par la France pour faire concurrence au projet américain d'Initiative de défense stratégique. Le projet est réservé aux pays européens, mais le président Mitterrand verrait d'un bon oeil que des firmes canadiennes s'associent avec des firmes européennes, françaises notamment, pour pouvoir participer à Eurêka.

Le Canada qui a refusé de participer au projet américain permet aux firmes canadiennes de rechercher certains contrats de recherche de la part des États-Unis. La différence dans le cas de Eurêka vient du fait que le gouvernement canadien mettra $20 millions à la disposition des entreprises canadiennes pour obtenir une participation au projet.

Le seul autre projet économique qui ait fait l'objet d'une entente porte sur les stages

Voir page 9: Mulroney

Pauline Marois souhaite une «nouvelle gauche»

PIERRE O'NEILL

L'ex-ministre péquiste de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, invite tous les éléments progressistes du Parti québécois à s'unir pour bâtir la « nouvelle gauche » du Québec.



Mme Pauline Marois

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, Mme Marois a exprimé le voeu que le processus de réflexion qui s'amorce au sein du parti freine le « glissement » des dernières années vers le conservatisme, initie un un retour à des valeurs plus libérales et jette les bases d'une authentique social-démocratie.

Cette nouvelle gauche à laquelle rêve Mme Marois s'articulerait autour d'une redéfinition des notions de justice sociale, d'équité, de répartition du pouvoir et d'égalité des chances. « Il faut faire un retour vers une approche plus progressiste. Moi je dis nouvelle gauche ».

Pour Pauline Marois, il s'agirait essentiel-

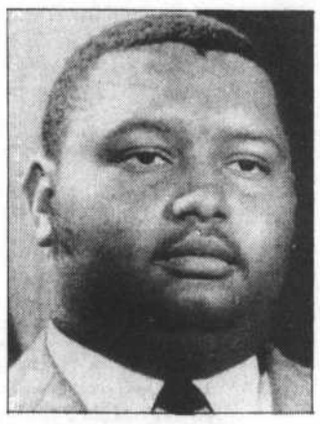
Voir page 9: Marois



Photo AP

Un seul des 18 passagers prenant place à bord de cet appareil de type DC-9 de la compagnie USAir a été blessé hier à Erie en Pennsylvanie. L'avion arrivant de Toronto s'est retrouvé dans cette fâcheuse position lorsqu'en se posant, il a dérapé en bout de piste.

Duvalier : « Le seul pays que j'ai choisi, c'est la France »



M. Jean-Claude Duvalier

PARIS (Reuter, AFP) — L'ex-président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, qui réside dans un hôtel des Alpes depuis son départ d'Haïti le 7 février, a réaffirmé hier sa volonté de rester en France, dans une interview radiodiffusée sur les ondes d'Europe 1.

« Le seul pays que j'ai choisi, c'est la France », a-t-il déclaré, en expliquant qu'« à aucun moment je n'ai compris que mon séjour en France serait limité et que l'on pourrait me réexpédier ailleurs avec ma famille sans notre consentement ».

« Si je n'avais pas compris que le seul pays au monde dont je me sente très proche me recueillerait, je n'aurais pas quitté le pouvoir », a-t-il ajouté dans l'interview. La France a toujours affirmé que le séjour de M. Duvalier était provisoire, et elle cherche toujours, avec l'aide des États-Unis, un pays d'accueil pour « Bébé Doc ».

Paris a rejeté la demande d'asile politique de M. Duvalier. « Je dispose de nombreux recours contre ce refus », a simplement commenté l'ex-président à vie, sans plus de précision.

Il a ajouté qu'il ne voulait pas retourner à Haïti, en disant « pour moi, c'est tout à fait terminé », et a assuré qu'il n'aurait plus d'activité politique.

Sur les conditions de son départ d'Haïti, M. Duvalier a déclaré : « J'ai quitté le pouvoir parce que j'ai horreur de la violence. » « Personne ne m'a contraint à quitter le pouvoir, je l'ai fait par répulsion de la violence et par amour du peuple haïtien », a-t-il ajouté.

« Je ne pense pas que j'ai été haï par le peuple haïtien », a-t-il rencheri, en affirmant : « Je n'ai commis aucun crime. »

L'ex-président a souligné, sans vouloir « renier » son père, que son action avait été très dif-

Voir page 9: Duvalier

Le silencieux

L'HOMME ne peut descendre du singe, car si ce dernier en avait conscience il se suiciderait.

Le jeune enfant croit tout ce que ses parents lui disent; l'adulte, ce que le premier venu lui raconte. De là tous nos malentendus.

Avec le bonheur, il faut agir comme avec le malheur : ne pas le chercher. C'est alors qu'il nous trouve.

ALBERT BRIE

MADAGASCAR

■ I. «En liberté surveillée»

DANIÈLE BLAIN
collaboration spéciale

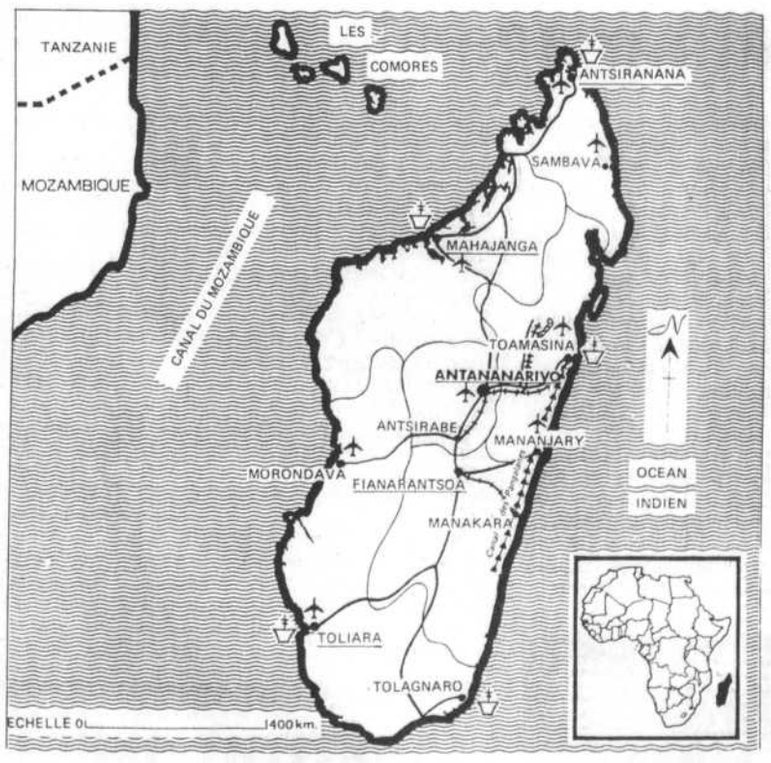
ANTANANARIVO — Des policiers en surnombre, une petite foule, une garde d'honneur et, dans le grand salon du Palais d'Ambohisoronitra, le corps diplomatique au grand complet, debout, qui salue l'arrivée du président et de son épouse. À quelques détails près, ce rituel de la cérémonie des voeux se répète, entre le 20 décembre et la mi-janvier, dans presque tous les pays du monde. À Madagascar cependant, l'événement est suivi avec une attention particulière.

Didier Ratsiraka, président de ce pays qui célébrait le 26 juin dernier le dixième anniversaire de sa révolution, profite généralement de l'occasion pour offrir à la population du discours sur l'état de la nation, bilan et perspectives. Le 10 janvier dernier toutefois, pour reprendre les termes de « Madagascar-Matin » quotidien proche de la présidence, la présentation des voeux « n'a pas transcendé sur les révélations ou les nouveautés que l'on attendait en pareille circonstance ». Signe des temps, des difficultés d'une révolution qui se veut — et se proclame — socialiste, aux prises avec trop d'exigences contradictoires ?

Il y a cinq ans, Madagascar faisait à son tour l'expérience de « la crise ». Mise à mal par les mêmes événements qui ont causé des catastrophes dans les économies de tant de pays africains — ascension du dollar, hausse des prix du pétrole et les produits manufacturés, baisse contemporaine de ceux des produits agricoles qui fournissent à l'île 80 % de ses ressources en devises —, mal servie par un manque criant de compétences et de pragmatisme économique, la politique d'« investissement à outrance » dans le secteur industriel lancée par le président en 1978 avait mis le pays à genoux. Les donateurs et les investisseurs étrangers désertaient le pays, et ses créanciers habituels — essentiellement européens — refusaient d'allonger d'indispensables crédits. L'aide, surtout technique et militaire, des pays du bloc de l'Est (URSS et Corée du Nord en tête) ne pouvait faire le poids : les fragiles succès remportés au cours des années précédentes s'envolaient en fumée.

Cela explique, mais en partie seulement, la bonne volonté avec laquelle les dirigeants malgaches ont accepté en mars 81 de suivre les mesures d'austérité préconisées par le Fonds Monétaire International. « Nous étions nous mêmes conscients

Voir page 9: Madagascar



CULTURE

WILFRID LEMOINE

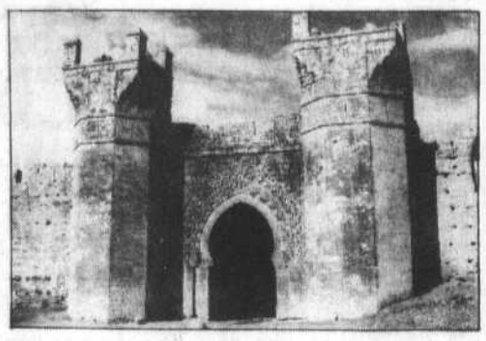
« Aujourd'hui, je lis pour mon propre plaisir, je relis Proust, le grand écrivain de ma vie . . . , Saint-Simon, Flaubert, Thomas Mann » , confie Wilfrid Lemoine au DEVOIR avec la plus grande sérénité. Après trente ans de journalisme politique et littéraire (il est l'un des rares à avoir maintenu ce pont, et magnifiquement), c'est sur la pointe des pieds que Wilfrid Lemoine a pris sa retraite des ondes de Radio-Canada, il y a deux mois. À 58 ans, il entreprend « une nouvelle vie littéraire ». Jean Royer en témoigne. **Page 37**



LA DÉCOUVERTE DE GALLAT-MORIN

En retrouvant, au bout de patientes recherches, un manuscrit d'un musicien de Bourges émigré au Bas-Canada, Mme Élisabeth Gallat-Morin révélait l'existence du premier livre d'orgue qu'on puisse retracer en Nouvelle-France. Selon la musicologue, il s'agit du plus volumineux répertoire d'orgue français de l'époque de Louis XIV à avoir survécu dans le monde. Marie Laurier a rencontré Mme Gallat-Morin. **Page 46**

PASSEPORT



LE MAROC IMPÉRIAL

À compter de cette semaine, LE DEVOIR consacre un cahier hebdomadaire au tourisme. Pour inaugurer cette nouvelle formule, LE DEVOIR...PASSEPORT offre à ses lecteurs une tournée des villes impériales du Maroc, sous la signature de Paul Durivage. Également au programme, des pages d'information sur EXPO 86 et une escapade à Bruxelles sous la plume de Paul-André Comeau qui y a vécu plusieurs années. **Page 25.**

BERLIN

Entre Gina et Madonna, le compte à rebours commence

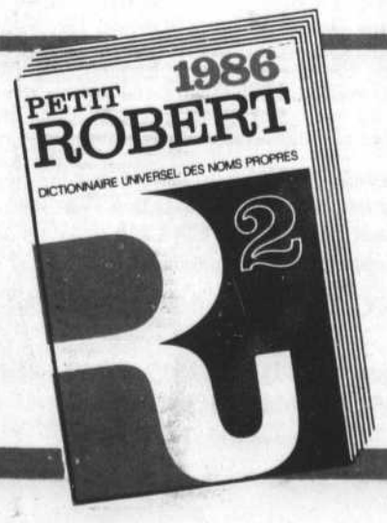
NATHALIE PETROWSKI

Au *Paris-Bar*, le rendez-vous nocturne des cinéastes et de leur suite, Gina Lollobrigida a pâli d'envie. À la table directement en face d'elle, Madonna, la nymphe du vidéo-clip, récoltait tous les regards indiscrets et attisait la passion des photographes de la dernière heure.

De passage pour la journée, Madonna accompagnait son mari, l'acteur Sean Penn, pour la première du film *At Close Range*. Les paillettes de Lollo contre le nombril de Madonna. L'école des années 50 contre celle des années 80. Cela pourrait être le slogan du 36e Festival du film de Berlin, lieu d'affrontements entre le cinéma classique et le cinéma moderne, entre le fond et la forme, entre les films sur la Deuxième guerre et ceux sur la nouvelle guerre des sexes.

Mères absentes, pères déviants, femmes qui coupent les ponts avec le monde masculin, jeunes désarmés devant les choix exis-

Voir page 9: Berlin



86

PETIT ROBERT 2 1986

illustré en couleurs

Le PETIT ROBERT 2 1986 est le seul dictionnaire universel des noms propres en un seul volume contenant l'érudition qui fait découvrir tout ce que l'on veut savoir. En fait, aucun autre dictionnaire ne contient autant d'informations. Une véritable encyclopédie au prix d'un dictionnaire.

FRANCE-AMÉRIQUE

La FNC et TM

« Le CRTC doit résister au chantage de Power »

LAURENT SOUMIS

Dans l'examen de la requête pour le transfert de la licence de télédiffusion de Télé-Métropole au profit de son acquéreur, Power Corporation, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ne doit pas céder au « chantage » du holding du financier Paul Desmarais.

C'est l'opinion de la Fédération nationale des communications (CSN) exprimée dans un mémoire qui sera déposée au CRTC au début de la semaine prochaine.

La Fédération qui regroupe 4,000 membres et 75 syndicats dans le secteur des communications souhaite comparaître, le 17 mars prochain, au audiences publiques du CRTC pour manifester son opposition à la transaction.

Dans son *Projet d'intervention au CRTC*, la FNC étaye son opposition à la concentration « sous la férule d'un seul homme » — le président de Power Corporation, M. Paul Desmarais — d'une audience constituée de 20 % de tous les téléspectateurs et de 30 % de tous les lecteurs québécois de journaux.

Pour la FNC, « cela revient à dire que le quart de la population québécoise sera assujetti aux décisions médiatiques de Power Corporation qui décidera dans une telle proportion de ce que nous lirons et de ce que nous suivrons à la télévision ».

En 1984, lors de son congrès annuel, la FNC avait adopté à l'unanimité le rapport de son éxécutif sur la nécessité « de faire obstacle à la main mise des intérêts économiques et politiques des médias de communication et de demander une intervention législative afin de réglementer la propriété des médias, de préserver l'autonomie des salles de rédaction et de forcer les entreprises de presse à respecter leur mandat de service public ».

Rappelant son opposition historique à la concentration, la FNC demande au CRTC « d'assumer entièrement sa responsabilité en rejetant la requête déposée devant lui ».

Si le CRTC a déjà autorisé de telles transactions dans le passé, la FNC considère que « le Conseil a aujourd'hui le devoir de rectifier le tir, de s'affirmer, de dire non à Power Corporation, non à une concentration accrue, et oui à la diversité des sources d'information ».

La Fération des communications juge que Télé-Métropole et Power Corporation sont « deux entités financièrement saines ». « On ne se trouve pas en présence d'un mécène en mesure de sortir de la dèche une firme moribonde », affirme l'organisme syndical.

De plus, la FNC estime que « Power Corporation n'a pas su répondre à la douzaine de questions fort pertinentes que le CRTC lui a adressé après étude de la requête ».

Au contraire, soutient-elle, « le CRTC est devant un ultimatum très net de la part de Power puisque l'entreprise n'acceptera de s'engager dans cette transcation que si les conditions de licence demeurent les mêmes que celles qui apparaissent dans le permis renouvellé, l'été dernier, en faveur de Télé-Métropole ».

La Fédération des communications estime que l'entreprise de télédiffusion n'a pas besoin de Power Corporation pour améliorer la qualité de sa programmation.

LA QUERELLE CHRÉTIEN-TURNER CONTINUE DE DIVISER LES LIBÉRAUX

Turner pourrait profiter du congrès pour crever l'abcès

PIERRE O'NEILL

Le leader national du Parti libéral du Canada, John Turner, pourrait profiter du congrès de l'aile québécoise du parti, qui se tiendra à Québec, en fin de semaine prochaine, pour mettre un point final à la querelle qui l'oppose à Jean Chrétien.

De l'avis des dirigeants du parti, dont la vice-présidente Mme Lise St-Martin-Tremblay et le co-président du congrès, Me Richard Mongeau, la soirée d'ouverture des assises offrira à M. Turner une excellente occasion de régler son contentieux avec le député de Saint-Maurice: « Nous faisons confiance à M. Turner, il est capable de vider cette question ».

Au cours d'une rencontre de presse, hier à Montréal, ces deux responsables du congrès de l'aile québécoise ont reconnu que la direction du parti est aux prises avec un grave problème d'unité et qu'il serait ridicule de tenter de l'ignorer. « Il y a un problème et c'est mieux de le régler en public qu'en catimini. On ne veut pas que la question soit évitée mais non plus qu'elle occupe tout le congrès. On sait ce qui se passe et il ne sert à rien de vouloir s'en cacher ».

En somme, l'horaire du congrès prévoit deux interventions majeures du chef du parti, l'une à l'ouverture du vendredi soir et l'autre à la cloture du dimanche midi. Me Mongeau et Mme St-Martin-Tremblay estiment que c'est davantage lors de la séance d'ouverture que le chef du parti pourrait être amené à traiter de ce litige. Pendant plus d'une heure et demie, M. Turner sera seul sur la scène et il répondra à toutes les préoccupations de l'assemblée des militants libéraux. Les responsables du congrès reconnaissent qu'il serait plutôt étonnant que personne ne soulève la question.

La crise d'unité qui afflige depuis des semaines le Parti libéral réside dans le fait que les partisans de M. Chrétien avaient décidé de pousser la candidature de l'ex-ministre des Communications, Francis Fox, à la présidence de l'aile québécoise, contre Me Claude Routhier, un avocat de Québec, ardent supporteur de John Turner. Cet affrontement appréhendé est apparu à la direction du parti comme une source de profondes divisions internes. Devant l'évidence que M. Fox aurait facilement vaincu son candidat, M. Turner est intervenu personnellement pour le convaincre de se désister. Cette manoeuvre a suscité la colère de M. Chrétien et de ses partisans.

Depuis que cette affaire a éclaté au grand jour, les velléités de contestation de M. Chrétien se sont retournées contre lui, de sorte que M. Turner a reçu publiquement des appuis influents et inattendus. Dans un premier temps, le président sortant, M. Marcel Lessard a accusé M. Chrétien d'être habité par l'amertume de la défaite et de vouloir semer la zizannie dans le parti. Puis, ce fut au tour du député de Laval-des-Rapides, Raymond Garneau d'y mettre son grain de sel, en invitant M. Chrétien à se rallier à M. Turner, comme il s'y était résolu lui-même en 1978, au lendemain de la victoire de Claude Ryan à la tête du PLQ. Jusqu'à tout récemment, la popularité de M. Chrétien au sein du parti était indéniable et impressionnante. Mais en contestant publiquement le leadership de son chef, il semble s'être mis à dos des éléments influents du caucus et de l'aile militante. Les informations recueillies dans l'entourage du chef du parti indiquent que M. Turner pourraient être tenté de profiter du fait que M. Chrétien est affaibli et saisir l'occasion du congrès pour porter un coup mortel à son attitude contestataire.

Cela dit, les assises de l'aile québécoise du PLC se dérouleront à partir d'un programme qui comporte plusieurs innovations. Le congrès sera ouvert non seulement à des délégués, mais à tous les militants libéraux fédéraux. Le parti a fait appel à des animateurs professionnels non-partisans pour stimuler les débats des « forums » portant sur les thèmes: Le libre-échange; le parti de l'avenir; la politique internationale, l'économie et la démographie.

Les conclusions des délibérations ne seront pas soumises au vote des congressistes, mais serviront à la rédaction de documents de réflexion qui seront acheminés au sein des associations de comtés, un peu à la manière péquiste. De là viendront les résolutions destinées au congrès national d'orientation que le parti tiendra l'automne prochain à Ottawa. Il y maintenant 20 ans que les libéraux fédéraux se sont séparés des libéraux provinciaux pour fonder le PLC-Québec. Un anniversaire qui sera célébré au congrès du weekend prochain. L'ancien premier ministre, Pierre Trudeau, n'a pas encore donné suite à l'invitation qui lui a été faite d'y assister.



Lors de la campagne électorale de 1984, les poignées de main et les sourires entre MM. John Turner et Jean Chrétien se faisaient plus spontanés qu'au cours des dernières semaines.

« Les militants en ont assez »

À son tour, Jean Lapierre invite Chrétien à un examen de conscience

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le directeur de la campagne de financement et de recrutement au Québec du Parti libéral fédéral, le député de Shefford, M. Jean Lapierre, estime que M. Chrétien devrait « se livrer à un profond examen de conscience et se rallier à M. Turner le plus rapidement possible ».

M. Lapierre, qui fait le tour de la province depuis plusieurs mois pour rencontrer les militants, est d'avis que les frictions entre MM. Chrétien et Turner devraient cesser rapidement « car les membres ne veulent pas que notre parti devienne un second Parti conservateur ». Pendant de nombreuses années, les divisions au sein du Parti conservateur ont miné sa crédibilité et empêché qu'il n'accède au pouvoir avant 1984. Encore aujourd'hui, les tensions subsistent au sein du caucus conservateur entre les différents candidats de la dernière course au leadership en juin 1983.

« Les militants ne veulent plus entendre parler des luttes entre MM. Chrétien et Turner. Ils veulent de la discipline dans le parti pour que celuici soit prêt à affronter les conservateurs. Partout on me dit la même chose: que les querelles cessent car le parti pourrait en souffrir d'ici peu auprès de l'électorat. »

Pour M. Lapierre, la campagne au leadership de 1984 est terminée et tous y compris M. Chrétien doivent se rallier à M. Turner et travailler avec lui.

La semaine dernière M. Chrétien a critiqué la décision du leader libéral d'écarter la candidature de l'ancien ministre, Francis Fox, à la présidence de la section Québec du Parti libéral. Il a aussi dénoncé le fait que l'entourage de M. Turner conseillait aux anciens candidats défaits lors des élections de 1984 de ne pas se représenter.

Selon de nombreuses sources, les députés André Ouellet et Jean Lapierre orchestreraient ces décisions de même que l'attaché de presse de M. Turner, Mme Michelle Tremblay.

M. Lapierre n'a pas nié que le parti était surtout attiré vers le sang neuf. « Le 4 septembre 1984, les électeurs nous ont signifié qu'ils désiraient un changement. Si on veut rester avec la même gang on manque le bâteau », a-til déclaré. Selon lui, les anciens candidats doivent retrouver leur légitimité en travaillant avec la base et de concert avec les militants.

Le député de Shefford n'écarte pas tout le monde. Il pense que d'excellents députés ont été battus et qu'il serait important qu'ils reviennent. « Cependant il faut se ressourcer et travailler et non regarder les sondages en se disant que c'est dans la poche. » Les libéraux détiendraient au Québec une avance de plus de 15% sur les conservateurs selon les derniers sondages.

Quant à l'affaire Fox, M. Lapierre pense qu'elle a été grandement exagérée et que l'ancien ministre a été victime de son indécision. Après avoir tergiversé pendant plus de quatre mois, M. Fox avait manifesté en janvier son intention de poser sa candidature à la présidence du parti au Québec. Appuyé par M. Chrétien, il a été écarté par M. Turner qui favorisait M. Paul Routhier de Québec. À ce moment là M. Routhier avait reçu l'appui de 11 des 17 députés du caucus québécois et des deux tiers des 75 associations de comté.

M. Jean Carle, conseiller de M. Chrétien, ne partage pas l'avis de ceux qui pensent que cette affaire est bénigne. « M. Turner a mal manoeuvré en téléphonant directement à M. Fox pour lui demander de retirer sa candidature. C'était une attitude anti-démocratique. Seule la base devait se prononcer sur l'élection d'un président du PLC-Québec .»

Pour M. Carle, la réaction de M. Chrétien était tout à fait naturelle et ne visait nullement à discréditer M. Turner.

Pagé limoge quatre de ses sous-ministres

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture Michel Pagé a récemment congédié quatre de ses huit sous-ministres.

Dans son édition de vendredi, le quotidien *Le Soleil* fait état de cette décision prise par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le 11 février dernier.

Les quatre sous-ministres congédiés sont MM. Ferdinand Ouellet, sous-ministre en titre, spécialisé en agro-économie, de même que les adjoints Jean Bertrand, Marcel Pelletier et Ronald Carré.

La rumeur veut que ce soit M. Ghislain Leblond, sous-ministre adjoint à la commercialisation, qui soit chargé de remplacer le sous-ministre en titre Ferdinand Ouellet.

Une autre rumeur veut aussi que le sous-ministre en titre Ouellet soit nommé à la vice-présidence d'une régie gouvernementale.

Les congédiements, annoncés aux personnes concernées il y a une dizaine de jours, sont d'autant plus surprenants qu'en campagne électorale, le premier ministre Robert Bourassa avait indiqué qu'il n'y aurait pas de purge au sein de la haute fonction publique. Selon lui, il y a peu de militants actifs pour le Parti québécois au sein des hauts fonctionnaires.

M. Ronald Carré était sous-ministre adjoint à la planification et aux études économiques, deux dossiers auxquels il avait longuement travaillé avant de devenir sous-ministre en février 1981.

M. Marcel Pelletier était sous-ministre adjoint à l'administration et à la planification au ministère de l'Agriculture depuis 1981 aussi. Il avait déjà travaillé sous le précédent gouvernement de Robert Bourassa, comme directeur général des pêches maritimes.

M. Jean Bertrand a auparavant oeuvré dans le milieu des coopératives agricoles. Il a été nommé sous-ministre adjoint en 1984. La rumeur veut que M. Bertrand soit nommé à la Régie des marchés agricoles.

Premier canadien reçu par l'Académie française

Jean Lesage a précédé Mulroney

PARIS (Le Devoir) — L'honneur était exceptionnel, mais le premier ministre Brian Mulroney n'était pas le premier canadien à être reçu en grande pompe à l'Académie française. Avant lui, en 1961, Jean Lesage y avait reçu un honneur similaire.

Ce petit détail avait échappé à plusieurs, notamment au duc de Castries qui accueillant le premier ministre Mulroney jeudi à l'Institut de France évoqua les 10 visites de chef d'Etat qui en plus de 350 ans d'histoire ont été reçus en visiste par les Immortels.

M. Lesage n'était pas, il est vrai, un chef d'État. M. Mulroney non plus d'ailleurs. Il est vrai cependant que le premier ministre canadien aime bien se présenter comme le chef de l'État canadien plutôt que comme chef du gouvernement canadien.

Le « chef de l'État canadien a-t-il été l'objet de plus d'honneur que le premier ministre québécois qui en 1962 venait affirmer la personnalité internationale du Québec? Il est difficile de le savoir mais les Académiciens ne voulaient certes pas ternir l'éclat de leur réception par une comparaison.

Chose certaine, le premier ministre canadien a été impressionné. Hier il a souligné la chaleur de la réception et son caractère impressionnant. La discussion sur le mot « foresterie » qui s'est déroulée dans la minuscule salle du dictionnaire n'avait aucun rapport avec les débats de la Chambre des communes, a-t-il noté.

M. Lesage avait eu droit au même honneur. On avait alors discuté en sa présence, dans la salle du dictionnaire, du mot « chaud ». Les Académiciens avaient alors eu un long débat pour savoir s'il fallait ou non choisir comme exemple l'expression « chaud lapin » raconte aujourd'hui M. Jean Vinant, le vice-président de la Chambre de commerce France-Canada. La différence dans le protocole est que pour M. Mulroney on avait choisi un mot d'origine canadienne, ce qui était une première pour les Immortels.

Les visiteurs ainsi reçus à l'Académie française recevaient autrefois en souvenir de leur passage un jeton d'or ou d'argent, selon leur rang. La coutume a été abandonnée, tout comme on ne leur suggère plus d'envoyer leur portrait en souvenir. Devant la magnificence du cadeau offert par M. Mulroney, le Grand Prix de la francophonie, on a cru bon de lui offrir un souvenir aussi manificient que son présent: la reproduction de la bible de Gutenberg, la première bible jamais imprimée et qui est conservée à la Bibliothèque mazarine de l'Académie.

guérin l'éditeur qui édite

Aménagement du territoire

Collection Dossiers universitaires
Auteur:
Gérard A. Montifroy

dossiers universitaires

Gerard A. Montifroy

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

guérin

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Volontairement condensé, clair, bâti pour être acquis dans l'espace-temps d'une session universitaire canadienne, une orientation bibliographique est placée en fin de texte afin de permettre au-delà de cet acquis général, des thèmes éventuels de spécialisation. ■ Quelles sont les «bases» de l'aménagement du territoire? ■ Quels en sont, dans le temps, les origines, les stades, les transformations? ■ Quelles sont les échelles d'interventions? ■ Comment se présentent les principaux termes de la loi 125 au Québec, le contexte des M.R.C., les réactions de part et d'autre? ■ Comment s'inscrit l'historique des villes d'Ottawa-Hull et celui de la C.C.N.? ■ Existe-t-il des dimensions «non apparentes»; les circonstances d'industrialisation sont-elles l'objet ou non de compromis?
ISBN-2-7601-0269-6 - 216 p. 10,35 $

Informez-vous de notre nouvelle politique de remise.

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

L'INSTITUT D'HOMÉOPATHIE ET DE BIOTHÉRAPIE

présentera les samedis de 9 heures à 13 heures
à partir du 8 mars
l'enregistrement, sur bande-vidéo,
du cours d'homéopathie donné en 1985
par cinq médecins homéopathes de l'école
«MOSANE» de Belgique.
Ce cours de niveau élevé s'adresse uniquement
aux thérapeutes intéressés par l'étude de
l'homéopathie.

Frais de participation: 10 $ par séance

POUR INSCRIPTION TÉLÉPHONEZ AU
382-6770

VENTE AUX ENCHÈRES
D'ANTIQUITÉS, OBJETS DE DÉCORATION et TABLEAUX
le mardi 25 février 1986 à 19h30

Iegor de Saint Hippolyte, *Commissaire Priseur* — assisté de — L'Honorable Serge Joyal, *Expert*

Plus de 160 lots comprenant en particulier: plusieurs MEUBLES dont, Salon de style Louis XVI, et Fauteuils; Table à Ouvrage du XIXème siècle et Psyché; Salle à Manger Art Déco; belle Horloge de parquet; Commode bombée en marqueterie; Chaises; Tables, etc. Nombreux OBJETS DE DÉCORATION et de VITRINE dont, Lampes; Cygnes de Lalique; Objets en porcelaine de Paris; Pendules du XIXème siècle et Art Déco; Appliques par Muller; Bol et Soucoupe Favrile; Poteries marocaines anciennes; Bois polychrome; Important Buste d'homme; Petites Boîtes; Statues Art Déco; Poupées; Bijoux; Montres en or et argent; Buste de Napoléon en onyxe, argent et ivoire; Tsubas, etc. Nombreux lots de PORCELAINE et VERRERIE dont, Verres en cristal; Service de table Limoges; Service de Tasses en porcelaine avec supports argents; Assiettes Creil et Montereau; Vases de Daum; Importante Soupière porcelaine de Limoges; Belles Assiettes; Coupes et Carafes; Service Royal Crown Derby; Assiettes Aynsley, etc. Nombreux beaux lots ARGENTERIE en argent massif: Boîtes à cigarettes; Cendriers; Plats; Pots; Vases; Couverts à poisson; Ensemble de Toilette; Fourchettes en argent et vermeil; et objets en métal argenté dont, Ménagère pour 12 personnes, etc. TAPIS anciens d'Orient; TABLEAUX canadiens et européens et de nombreux autres lots.

Exposition: samedi 22 février de 12h à 17h
dimanche 23 février de 12h à 17h
lundi 24 février de 12h à 21h
Catalogue disponible sur demande $2

HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL

Téléphone: (514) 849-2505 et 849-6864
4521, boulevard St-Laurent,
Montréal, Qué. H2T 1R2

VENDEURS ITINÉRANTS

Montréal ne fera pas d'exception pour l'emploi des jeunes

CAROLE BEAULIEU

La Ville de Montréal ne fera pas d'exceptions à ses règlements municipaux, même si ces exceptions favoriseraient l'emploi des jeunes. Elle n'attend aussi que le retour du printemps pour appréhender tous les « vendeurs de rue », en grande majorité des jeunes, qui oseront contrevenir au tout nouveau règlement 6675.

C'est ce qu'a confirmé hier au DEVOIR, le vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Pierre Lorange, précisant toutefois que l'administration municipale n'est pas « insensible au chômage de jeunes », « a déjà beaucoup fait », et « est disposée à discuter de tous les projets que les jeunes soumettront ».



M. Pierre Lorange

Les discussions sont toutefois loin de satisfaire le Réseau Pommes pour l'emploi des jeunes à qui la Ville de Montréal refuse la possibilité d'installer ses kiosques sur la propriété publique.

« A Paris, le maire Jacques Chirac a accordé 60 emplacements au Réseau Orange, expliquait hier au DEVOIR, M. Guy Leroux, directeur du Réseau. La ville de Montréal est prête à faire toutes sortes d'exceptions lorsqu'il s'agit de l'OSM. Mais lorsqu'il s'agit d'aider les jeunes à trouver de emplois il n'y a pas de volonté politique ».

Le Réseau Pommes est financé conjointement par des subventions provinciales et des commanditaires privés. Des jeunes sans emploi y deviennent pour quelques mois, préposés et gestionnaires d'un kiosque de vente de jus de pomme. Armés de leur curriculum vitae ils profitent de leur contact avec leur clientèle assoiffée pour recruter un futur employeur.

Quatre de la dizaine de jeunes qui travaillent depuis les derniers mois dans les deux kiosques du Réseau ont trouvé des emplois. Evidemment il faut que ce soit des endroits passants », raconte Serge Langlois, un jeune chômeur de 25 ans qui a décroché un emploi après deux mois avec le Réseau et près d'un an d'aide sociale.

Le Réseau Pommes demande à la ville de Montréal de faire temporairement une exception au règlement interdisant toute forme de vente sur la propriété municipale, tout comme elle l'a fait dans le cas des produits de la ferme. Le Réseau pourrait ainsi installer deux ou trois nouveaux kiosques dans des « endroits stratégiques ».

« Des jeunes de Granby, Sherbrooke, Drummondville, sont venus nous voir pour y développer le réseau, explique Guy Leroux. Cet été, si nous ne pouvons pas nous installer à l'extérieur c'est la survie même du Réseau qui est remise en question ».

Un rapport sénatorial, publié il y a quelques jours, invite tous les pouvoirs publics à se mobiliser pour trouver des solutions au drame des 600,000 jeunes chômeurs canadiens.

« Il y a d'autres facons de trouver des emplois qu'en vendant des jus de pommes », soutient toutefois le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Pierre Lorange. M. Lorange a dit ne pas se souvenir d'avoir étudié la demande du Réseau Pommes. « Nous recevons 200 à 400 demandes », déclare-t-il.

Les démêlés des jeunes chômeurs montréalais avec la ville de Montréal risquent de s'accentuer avec le retour du printemps.

L'administration municipale compte en effet appliquer dans toute sa rigueur le règlement municipal adopté en août dernier prohitant toute vente sur la voie publique. « Tous les vendeurs de camelote vont être arrêtés », a déclaré hier au DEVOIR, un commissaire à l'embellissement de la ville de Montréal, M. Paul-Emile Sauvageau. « Ils vont bientôt sortir avec le retour du beau temps ».

Comme le rappelait encore tout récemment le rapport sénatorial sur la situation des jeunes canadiens, bon nombre de ces « vendeurs de rue » sont des jeunes sans emploi qui tentent ainsi bon gré mal gré de gagner leur pitance.

Selon M. Lorange il ne saurait être question de sacrifier « la qualité de vie des citoyens ».

Les jeunes, dit-il, peuvent proposer des projets à la ville. Ils seront bien accueillis.

Montréal reste toujours en désaccord avec le schéma d'aménagement proposé par la CUM

ALAIN DUHAMEL

La Ville de Montréal n'est guère plus à l'aise dans les orientations de la version définitive du schéma d'aménagement qu'elle ne l'était dans celles de la version préliminaire.

Dans l'avis qu'elle doit transmettre à la Communauté urbaine à ce sujet, l'administration municipale rappelle sa responsabilité exclusive en matière de développement sur son territoire et souligne avec insistance sa volonté de développer, outre l'activité tertiaire, l'habitation et l'industrie dans la zone centrale de manière à contrer l'exode de population.

L'administration municipale soumet lundi à l'examen du conseil municipal l'avis qu'elle se propose de transmettre avant le 3 mars à la CUM. La Commission d'aménagement du conseil de la CUM vient de conclure sa tournée de consultation dans l'île et compte toujours recommander l'adoption du schéma à l'automne au plus tard.

La Ville de Montréal constate que la version définitive du schéma ne tient pas compte des répercussions récentes de ses efforts de développement en matière d'habitation et d'industrie. Les données sur lesquelles s'appuie le schéma lui apparaissent donc relativement désuètes.

« Si cette constation n'a que peu d'influence sur l'évolution historique passée, il en est tout autrement des perspectives pouvant être envisagées pour l'avenir. Il existe, en effet, dans les objectifs présents et futurs de la Ville de Montréal, une volonté ferme de renverser la tendance à la dépopulation qui a été constatée pour le secteur centre », lit-on dans l'avis montréalais.

« Loin de constater le fléchissement des courbes (statistiques) comme une conséquence inévitable pour l'avenir, le schéma d'aménagement doit envisager comme une priorité l'utilisation du potentiel de développement du secteur centre et des quartiers périphériques à celui-ci, à des fins d'habitation. »

L'administration tient des propos analogues en matière de développement industriel. « La formulation de l'orientation qui laisse sous-entendre que l'activité industrielle du centre-ville pourrait disparaître doit être éliminée ».

Ces propos rejoignent l'une des principales préoccupations de l'administration municipale à l'égard du schéma d'aménagement dont l'une des principales orientations consiste à favoriser le développement de sous centre-villes.

En juin 1984, l'administration municipale, dans un avis préliminaire, avait indiqué son opposition à cette orientation qu'elle jugeait préjudiciable au développement du centre-ville. Depuis, les pourparlers avec les villes de la banlieue l'ont incitée à ne plus s'opposer directement au développement des centre-villes secondaires, mais elle ne souscrit pas pour autant aux perspectives trop limitées que le schéma dégage pour la zone centrale.

Dans le texte de son avis, l'administration municipale rappelle avec insistance son autorité exclusive sur l'aménagement et le développement de son territoire, particulièrement dans le voisinage des stations de métro, sur les rives des cours d'eau, à l'égard de son patrimoine et de ses zones industrielles.

Après l'adoption du schéma d'aménagement de la CUM, toutes les villes devront revoir leurs règlements de zonage et les mettre à jour, en conformité avec les orientations du schéma. L'administration municipale estime qu'il lui faudra au moins dix ans pour reprendre dans le détail les 18 règlements de zonage couvrant les 175 km carrés de son territoire. Aussi, entend-t-elle se prévaloir des délais prévus dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Si l'administration municipale mettait tout ce temps à revoir ses règlements, elle en terminerait la refonte complète au moment où la CUM entreprendra un nouveau processus de confection et d'élaboration d'un schéma d'aménagement. La version définitive du schéma d'aménagement, que la CUM a mis près de 15 ans à élaborer, a un horizon d'une quinzaine d'années tout au plus.

Québec et Ottawa y participent

Montréal élargit le mandat du sommet économique qui se tiendra à la mi-juin

ALAIN DUHAMEL

Assurée de la participation des gouvernements du Canada et du Québec, la Ville de Montréal tiendra à la mi-juin le sommet économique dont elle parle depuis plusieurs mois.

Le sommet, d'abord prévu comme une consultation sur la mise en valeur du centre-ville montréalais, s'est, depuis l'automne dernier, élargi en un sommet économique préoccupé outre de la mise en valeur du centre-ville, du développement du commerce, de l'habitation et de l'industrie dans toute la ville.

« Nous sommes persuadés que le sommet économique de Montréal s'affichera comme une tribune privilégiée pour voir éclore un consensus général quant aux orientations et aux interventions que nous devrons faire nôtres au cours des prochaines années » a déclaré hier le président du comité exécutif de la ville, M. Yvon Lamarre, en exposant l'échéancier des préparatifs et l'organisation du sommet économique.

La Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM)a le mandat d'organiser le sommet économique dont les orientations auront été définies par un comité d'orientation.

Le comité comprend les membres du comité consultatiuf de la CIDEM auquel se joignent le président du Conseil du trésor du Canada, M. Robert René-de-Cotret, porte-parole du comité interministériel sur le développement de Montréal, les ministres de l'Industrie, du Commerce et des Petites et moyennes entreprises du Québec, MM Daniel Johnson et André Vallerand, et le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin.



M. Yvon Lamarre: un sommet élargi

Le sommet économique de la Ville de Montréal se distingue à plusieurs égards du sommet économique du printemps 1981, tenu à l'initiative du gouvernement québécois. En s'assurant, dès l'étape de la préparation, de la participation des gouvernements canadien et québécois, l'administration municipale pourra donc compter sur leur présence en juin et, sans perdre de vue son rayonnement dans l'agglomération métropolitaine, les inciter à circonscrire de plus près la réalité montréalaise.

L'administration municipale se propose d'inviter une centaine d'organismes et d'institutions, privés et publics, mais elle n'a pu hier en préciser la représentativité.

L'administration présentera à la mi-mars, à l'occasion de l'assemblée annuelle du conseil consultatif de la CIDEM un état de la situation qu'elle fera suivre, à la fin d'avril, de ses propositions d'action. Elle compte recevoir à la mi-mai les réactions de ses invités au sommet et leurs propositions d'action de manière à diffuser, au début de juin un cahier de propositions d'action.

Le sommet aura lieu les 17,18 et 19 juin.

L'administration municipale ne peut encore préciser comment s'effectuera le suivi du sommet. Elle a confié cette tâche au comité d'orientation. En septembre, elle publiera le résultat des délibérations.

S'il se réjouit de l'initiative de l'administration municipale, le président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), M. Jean Doré, ne perd pas de vue les échéances électorales auxquelles cette opération ne nuira pas. « Elle est marquée au coin de l'improvisation » a déclaré hier le chef de l'opposition. L'administration municipale voudrait réussir en quelques mois un sommet qui demande un an à un an et demi de préparation. Le développement du centre-ville a lui seul en justifierait un.

Les services essentiels assurés à 80 %

Cols bleus: les parties se rapprochent

LAURENT SOUMIS

Les conditions climatiques difficiles qu'a connues la métropole au cours des dernières heures et la menace de poursuite de la Ville de Montréal contre le syndicat de ses cols bleus, en grève depuis dix jours, ont finalement conduit, hier, au rapprochement des parties sur la question des services essentiels.

Tout l'après-midi, hier, les parties ont tenté de réconcilier leurs positions au cours d'une scéance de médiation tenue sous les auspices du Conseil des services essentiels.

Le directeur adjoint du service du personnel de la Ville de Montréal, M. Pierre Girard, a confirmé au DEVOIR que la métropole n'entend intenter, pour l'instant, aucune action en Cour supérieure pour contraindre le syndicat des cols bleus à respecter intégralement l'ordonnance déposée, cette semaine, par le Conseil des services essentiels.

Selon le porte-parole de la Ville, « la situation des services essentiels et le changement d'attitude du syndicat à cet égard nous incitent à écarter, pour l'instant, la perspective de procédure judiciaire ».

Au cours de la journée d'hier, près de 80 % des employés devant assurer les services essentiels pour l'épandage des abrasifs et l'enlèvement des ordures sur la voie publique étaient au travail, a-t-il indiqué. Cependant, la Ville ne disposait d'aucun chiffre sur la présence des travailleurs préposés aux réparations urgentes des conduites d'eau.

Jeudi dernier, la Ville de Montréal avait expédié une mise en demeure au syndicat l'enjoignant de respecter à la lettre l'ordonnance du Conseil des services essentiels.

Selon la Ville, les cols bleus n'assuraient, à ce moment, que la moitié des services prévus à la liste. Le syndicat accusait alors la municipalité d'affecter les cols bleus au travail à des tâches autres que celles prévues à la liste, compromettant d'autant la prestation des services essentiels.

En outre, la mise en demeure intimait le président du syndicat des cols bleus, M. Jean Lapierre, à s'engager publiquement au respect de la liste des services essentiels et à participer à une séance de médiation pour aplanir les difficultés d'application de la liste de rappel des employés pour assurer ces services.

Au cours de l'après-midi, hier, les deux parties ont donc participé à une sécance de médiation sur cette question en présence du médiateur spécial du Conseil des services essentiels, M. Paul Bélair.

Au moment d'aller sous presse, rien n'avait encore transpiré de cette rencontre à huis clos à laquelle assistaient les porte-parole habituels du syndicat. Se faisant l'interprète du Conseil, Mme Francine Jacques, a toutefois indiqué que l'organisme n'envisageait aucune procédure judiciaire contre les syndiqués au cours des prochains jours.

Le manquement à la liste des services essentiels rendait le syyndicat des cols bleus passible d'une amende allant jusqu'à $ 50,000 en vertu des dispositions du Code criminel.

Par ailleurs, le syndicat des cols bleus de la Ville et de la Communauté urbaine de Montréal, dont les travailleurs assurent habituellement l'enlèvement d'environ 10 % des ordures domestiques de la métropole, a fait savoir qu'il procéderait, dès lundi matin, à des révélations publiques concernant « l'emprise du monde interlope sur la cueillette des ordures à Montréal ».

4ème IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES D'AFFICHES ANCIENNES
le dimanche 2 mars 1986 à 14 heures

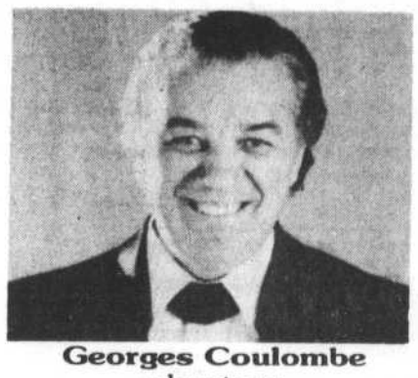
Comprenant plus de 200 Affiches anciennes, lithographies originales de qualité provenant de France, Italie, Belgique, Allemagne, États-Unis et Canada dont, Toulouse-Lautrec — Mucha — Chéret — Bradley — Reed — Cappiello — Cassandre — Hohlwein — Picasso — Power et de nombreux autres artistes.

Exposition: vendredi 28 février de 12h à 21h
samedi 1er mars de 12h à 18h

Igor de Saint Hippolyte — Commissaire Priseur
assisté de
Mark H. Choko, Expert

HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boulevard St-Laurent, Montréal, Qué. H2T 1R2
Téléphone: (514) 849-2505 et 849-6864
Catalogue illustré disponible sur demande $10

Restaurant
Butch Bouchard



Georges Coulombe
chanteur
Venez vous divertir
avec Georges Coulombe
Salons privés (5 à 100 personnes), réceptions
881 est, De Maisonneuve, Montréal
Métro Berri, Sortie Dupuis
Tél.: 527-1221
Le Rôti de Boeuf à son meilleur depuis plus de 39 ans!

L'EXPRESS
■ Un portrait de BRIAN MULRONEY:
«le petit gars de Baie-Comeau»
Par Denise Bombardier
Un dossier passionnant
■ ECONOMIE MONDIALE
Et si la crise était finie?
cette semaine:



En vente partout

ANTIQUITÉS, OBJETS DE COLLECTION
EXPOSITION-VENTE EN 5 JOURS SEULEMENT PAR
GODONIER Inc.
9060 Charles de la Tour, MONTRÉAL, 389-1397 — 389-1398



Samedi 22 février de midi à 17h
Dimanche 23 février de midi à 17h
Lundi 24 février de 17h à 21h
Mardi 25 février de 17h à 21h
Mercredi 26 février de 17h à 21h

Un millier d'articles tels que:
des meubles de salle à dîner, de salle à coucher, de salon, des tables, des chaises, des armoires, des buffets...
• des lustres • de l'argenterie • des boîtes de collection • des sculptures
• vieux fers à repasser • des services de table notamment en Limoges, etc...

De nombreux articles ART DECO
Paiement: cash, Visa, Mastercard.
Nous nous réservons le droit de limiter l'accès à nos locaux.

Formation de la main d'oeuvre

Le Conseil des collèges dénonce l'intrusion fédérale

JEAN-PIERRE PROULX

Le Conseil des collèges est d'avis que la proposition fédérale en matière de formation de la main d'oeuvre en vue du prochain accord-cadre 1986-1989, remet radicalement en cause la politique québécoise d'éducation des adultes et notamment le rôle prépondérant du Québec en cette matière. Il demande donc au gouvernement de s'y opposer.

Le gouvernement fédéral accorde en effet priorité, écrit le Conseil, « à la formation en entreprise alors que la formation des adultes en institution ou en établissement devient une solution résiduelle pour les cas où l'entreprise ne pourra elle-même répondre aux demandes de formation ».

Concrètement, le fédéral cesserait dès 1987 d'apporter son support financier au réseau public d'éducation des adultes en établissement ce qui entraînerait une diminution en trois ans de 40% du volume de formation en établissement financé par le fédéral. En 1985, des $191 millions que le fédéral accordait sous différents formes à l'éducation des adultes, 40% justement sont allés à la formation en établissement. Ces $191 millions constituent 41% des dépensenses publiques consacrées au Québec en éducation des adultes.

De plus, les services d'éducation des adultes se verraient complètement subordonnés, quant aux fonds de formation de main-d'oeuvre, aux commandes du fédéral.

La proposition édérale renverse donc complètement la priorité du Québec qui favorise l'éducation des adultes en établissement d'enseignement alors que le fédéral accorde la priorité à la formation en entreprise.

Le Conseil recommande donc au ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, d'intervenir auprès de son collègue responsable de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurirté du Revenu, M. Pierre Paradis, pour qu'il refuse les éléments de la proposition fédérale qui

- diminuent ou limitent les responsabilités actuelles du Québec touchant la formation et le développement des ressources humaines, plus particulièrement la coordination de la planification et la gestion de cette formation;
- remettent en question l'existence même du programme d'aide à la formation en établisssement et donc du financment de l'édcuation des adultes des dégeps;

À quelques jours de la fin de l'enquête Shadley

Les parents et les employés maintiennent leur demande de mise en tutelle à Rivière-des-Prairies

RENÉE ROWAN

À quelques jours de la fin de l'enquête publique sur le fonctionnement de l'hôpital Rivière-des-Prairies, des parents et des employés de l'établissement maintiennent leur demande de mise en tutelle de l'établissement.

L'administration de l'hôpital estime, pour sa part, que l'enquête n'a fait que retarder les changements d'orientation qui étaient déjà à l'étude depuis près de deux ans.

« Imposer la tutelle à l'établissement dans l'immédiat apparaît comme une condition sine qua non en deçà de laquelle les travaux de la commission auront été inutiles », soutient Me Jean-Pierre Ménard, l'avocat du Regroupement pour l'intégration dans la communauté de Rivière-des-Prairies.

Pour le Regroupement, il n'y a pas d'autre alternative, affirment la présidente, Mme Madeleine Girard, et la vice-présidente, Mme Paulette Berthiaume. L'organisme réunit les parents qui ont demandé la tenue de l'enquête alléguant que les droits des jeunes patients à Rivière-des-Prairies étaient systématiquement violés.

Ces 54 parents ont décidé de se regrouper pour défendre les intérêts de leurs enfants et ont payé volontairement leur droit d'association. Il existe également l'Association des parents de l'hôpital Rivière-des-Prairies qui regroupe systématiquement tous les parents qui ont un enfant placé dans cet établissement.

Le président du Syndicat des employé(e)s de l'hôpital Rivière-des-Prairies (section locale 313 du Syndicat canadien de la fontion publique) qui compte quelque 800 membres, soutient que la commission ne peut que recommander la mise en tutelle.

LE DEVOIR a interrogé, au cours des derniers jours, les différentes parties en cause pour connaître leurs réactions et leurs attentes maintenant que la commission s'apprête à mettre un terme à ses audiences publiques.

« L'enquête Shadley aura fait plus de tort que de bien » à l'établissement, affirme le directeur général de Rivière-des-Prairies. Elle a miné la confiance de bien des familles et de la population et elle a certainement ébranlé le moral des employés, en particulier de ceux qui travaille directement aux soins du malade, constate le Dr Jacques MacKay.

De façon plus positive, elle a eu un effet de rapprochement entre les cadres, entre les médecins et la direction et aussi avec une partie des syndiqués qui se sont sentis accusés, estime le d.g. Les communications entre la direction et les employés sont meilleures, assure-t-il.

L'hôpital n'a pas attendu les recommandations du commissaire enquêteur pour revoir les orientations de l'établissement. « Déjà, en janvier 1984, on avait mis sur pied des tables de travail à cette fin. L'enquête n'a fait que nous retarder », commente le Dr McKay, ajoutant que le conseil d'administration de l'hôpital vient d'approuver le nouveau plan d'orientation qui est maintenant déposé auprès du conseil régional.

Une des orientations proposées par Rivières-des-Prairies est de développer un nouveau service à l'intention de la population adulte en psychiatrie. « Cela s'ajoutera à notre vocation de psychiatrie de l'enfance », précise le d.g.

L'enquête a permis de confirmer, au-delà de ce que l'on pensait, toutes et chacune des allégations des parents, affirme Me Ménard. Elle a fait clairement apparaître le besoin de changements majeurs non seulement à l'hôpital Rivière-des-Prairies, mais également à l'égard d'un certain nombre de pratiques dans le milieu psychiatrique. Elle a aussi mis en évidence l'importance de l'implication des parents dans le respect des droits des personnes, poursuit-il.

Le tuteur devra avoir comme mandat de rassembler tous les intervenants pour recréer les consensus nécessaires pour opérer les changements majeurs qui s'imposent, soutient Me Ménard.

Selon le Regroupement la direction actuelle de l'hôpital est incapable d'apporter les changements voulus et de recréer des consensus indispensables pour y parvenir.

Le Regroupement espère que « la commission va tirer les conclusions qui s'imposent ». Souhaitant que celle-ci saisisse bien l'ampleur des changements nécessaires, il a confiance que la commission aura « le courage voulu pour recommander des mesures de portée considérable dans l'intérêt des bénéficiaires. »

« Si Me Shadley avait eu accès aux dossiers des patients sous la curatelle publique, il y aurait eu là des révélations surprenantes auquel la commission avait droit », soutient Serge Morin.

Cependant la commission dispose de suffisamment de faits démontrant qu'il existe « des problèmes graves dans cet établissement ». Des problèmes qui minent les droits des bénéficiaires ainsi que la capacité d'intervention du personnel dans le support à apporter aux personnes, précise M. Morin. Il n'existe pas de programmes individualisés et l'hôpital ne répond pas aux besoins des différentes clientèles, ajoute-t-il.

Le syndicat ne croit pas qu'il appartienne à la commission de développer ce que devrait être Rivière-des-Prairies puisqu'elle ne s'est pas penchée sur cet aspect de la question. «Toutefois, poursuit Serge Morin, la commission a la responsabilité de faire des recommandations pour mettre en place une nouvelle direction ayant le mandat de changer en profondeur la situation à l'hôpital. Il y a des experts qui connaissent la santé mentale: la commission n'est pas une experte en ce domaine. »

L'Association des parents de Rivière-des-Prairies a toujours appuyé la direction de l'hôpital et continue de le faire, déclare son président, M. Gilles Richard. Les travaux de la commission n'ont pas ébranlé ses convictions à l'effet que les services offerts par l'établissement sont satisfaisants.

« Il y a toujours une possibilité d'amélioration, c'est évident, commente-t-il, mais rien ne s'obtient jamais facilement ». M. Richard fait référence au manque de personnel et aux contraintes budgétaires qui ne sont pas de nature à aider les choses, dit-il.

Il souhaite que la commission Shadley fasse des recommandations « en vue de développer des services dans la communauté on si veut faire de la réinsertion sociale... mais ça doit d'abord se faire à l'intérieur de l'hôpital. »

Il espère en outre que la commission va se pencher sur le problème de la curatelle publique quand le patient atteint 18 ans. « Ce n'est pas parce qu'un enfant devient majeur qu'il doit tomber automatiquement sous la responsabilité du curateur public. Tel que le système existe actuellement, il en coûte cher aux parents (environ $750) pour reprendre la responsabilité de leur enfant. Le processus est long, pénible et humiliant pour les parents » constate M. Richard.

L'enquête Shadley en bref

RENÉE ROWAN

Le 24 mars dernier, l'ex-ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, était saisi pour la première fois du dossier de l'hôpital Rivière-des-Prairies et de certains faits qui inquiétaient le conseil d'administration de l'Association des parents dont Mme Girard était à l'époque la présidente. Le Regroupement pour l'intégration dans la communauté de Rivière-des-Prairies ne s'est formé que plus tard, en juin.

Quatre problèmes préoccupaient en particulier les parents: les conditions de vie de leurs enfants en institution, leur réadaptation, le plan de désinstitutionnalisation et l'administration de l'hôpital. Le syndicat, pour sa part, avait réclamé une enquête complète sur tout le fonctionnement de l'hôpital.

Le 27 avril, le ministre chargeait Me Richard Shadley, spécialiste en droit criminel de Montréal, de faire la lumière sur certains faits « troublants » rapportés par son enquêteur extraordinaire, M. Guy-Michel Deslauriers, sur l'administration et le fonctionnement de Rivières-des-Prairies.

À la suite des audiences publiques qui se sont poursuivies du 26 juin au 3 septembre, Me Shadley a déposé un rapport préliminaire sur le volet de l'enquête qui a porté sur l'existence ou non d'un réseau de drogue, violence et prostitution.

Notons que l'existence présumée d'un tel réseau ne faisait pas partie des problèmes soulevés par les parents. Ce fait aurait été évoqué dans le rapport soumis par M. Deslauriers, rapport demeuré jusqu'ici confidentiel.

Tout en déclarant qu'un réseau organisé n'existait pas à l'hôpital Rivière-des-Prairies et que la situation n'y était pas pire qu'ailleurs dans la province, le rapport Shadley recommandait la nomination d'un ombudsman, la création d'un centre de crise et l'établissement de liens plus soutenus avec les autorités policières du secteur, entre autres, d'en appeler à la police quand il y avait des infractions criminelles à l'égard des bénéficiaires.

La direction de l'hôpital s'est déclarée « blanchie » et a posé une fin de non recevoir aux propositions du commissaire Shadley.

Les audiences publiques sur le fonctionnement et l'administration de l'établissement devaient reprendre quelques jours plus tard, mais le Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital se sont adressés à la Cour supérieure du Québec pour faire interrompre l'enquête publique. Cette dernière devait rejeter, le 7 novembre, la requête des médecins.

Entretemps, le ministre Chevrette recevait 191 affidavits dénonçant les conditions de traitement des jeunes bénéficiaires de l'hôpital. Ces témoignages signés aussi bien par des parents que par des professionnels, mettaient en cause la compétence de certains des médecins de cet établissement de quelque 600 lits de l'est de Montréal.

Dans un mémoire d'une vingtaine de pages reprenant l'essentiel des affidavits, le Regroupement soutenait que le Conseil des médecins ne s'acquittait pas adéquatement de ses responsabilités en matière de contrôle des actes médicaux.

Après toutes ces péripéties, les audiences publiques de la commission devaient reprendre leur cours de façon sporadique à compter du 18 novembre, puis il y a eu les élections et la venue d'un nouveau gouvernement.

La deuxième phase des travaux de la commission Shadley sur l'administration et le fonctionnement de Rivière-des-Prairies n'ont donc véritablement commencé que le 13 janvier dernier.

Les audiences publiques devraient vraisemblablement se terminer mardi. Le mandat de la commission prend fin le 20 mars. Me Shadley espère être en mesure de déposer son rapport à cette date.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 22 et 23

Outremont

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le Conseil de Ville, lors de son assemblée spéciale tenue le 17 février 1986, a adopté par résolution les projets de règlement suivants:

1° Modifiant l'article 3.10.2 du règlement de zonage 1044-1 tel qu'amendé, de façon à permettre dans la zone PA-4 des bureaux au troisième étage de tout bâtiment existant;

2° Modifiant l'article 3.10.2 du règlement de zonage numéro 1044-1 tel qu'amendé, de façon à permettre dans la zone PA-18, l'usage «théâtre» du groupe récréation commerciale en plus des usages déjà permis du groupe public I;

3° Modifiant le règlement de zonage 1044-1 tel qu'amendé, de façon à créer à même les lots 29-6, 29-7, 29-8 et 29-9 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, soit à l'angle des rues chemin de la Côte Ste-Catherine et boulevard Mont-Royal, une nouvelle zone appelée «RC-8» avec comme usage permis à certaines conditions le groupe «habitation V (multifamiliale)» en plus des usages prévus à la zone RC;

4° Amendant l'article 3.6.3.1 du règlement de zonage 1044-1 tel qu'amendé, de façon à diminuer de 17 étages à 4 étages, le nombre maximum d'étages d'un bâtiment dans la zone RD-6;

5° Amendant le règlement de zonage 1044-1 tel qu'amendé, de façon à modifier les articles 1.5.3.4 et 3.1.2 de façon à transformer la zone RD-7 en zone RA-B-14 soit de multifamiliale à unifamiliale;

et qu'une assemblée publique de consultation sera tenue à la salle du conseil, 530 avenue Davaar, le lundi 10 mars 1986 à 19 heures.



Zone PA-4

1520 à 1540 av. Ducharme et 899 av. McEachran

Zone PA-18

av. Bloomfield: 183 à 235
av. Fairmount: 1125
av. de l'Épée: 178 à 196, 215
av. Durocher: 5210
av. Laurier: 1175
av. Querbes: 210 à 216

Zone RB-12

Côte Ste-Catherine: 14 à 98
av. Fernhill: 73 et 75 et lot 28-9, 28-10
Boul. Mont-Royal: 1001, 1045-91
av. Maplewood: 4 et 6

Zone RD-6

rue Hutchison: 5112 à 5186
av. Querbes: 125 à 191
lot 33-P44 à 191
av. Durocher: lot 32-1-84 à 5197 lot 32-P1-65 à 5196
av. de l'Épée: 125 à 193
av. Fairmount: 1026 à 1130

Zone RD-7

Côte Ste-Catherine: 55 à 155
av. McNider: 60 à 90 9 à 83
boul. St-Joseph: 428
av. Villeneuve: 440 à 472 445 à 485
av. Nelson: 22 à 68, 7 à 67

Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera les projets de règlement et les conséquences de leurs adoptions, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau du Greffier de la Ville.

Donné à Outremont (Québec)
ce 22e jour de février 1986

Jocelyne Perreault
greffier de la Ville

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Québec sous le no 1175222, la Banque Royale du Canada a rétrocédé et transféré de nouveau à 136838 CANADA INC 335, Benjamin Hudon St-Laurent, Québec, Vendeur de tuiles en gros, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 12 août, 1985 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Québec sous le no 1159673.
Fait ce quatorzième jour de février, 1986.
La Banque Royale du Canada

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-149467-866
DAME JUNE PERRIER
requérante
—VS—
MICHEL ST-JACQUES
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Monsieur Michel St-Jacques, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 40 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissé à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délai susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 17 février 1986.
Ronald Chassé
Protonotaire-adjoint
MES LESTAGE & RHÉAUME
794, rue Fréchette
suite 110
Longueuil, Québec
Tél: 670-7372

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-041425-856
LOCATION DE VOITURES COMPACTES CANADA LTÉE
demanderesse principale
-vs-
MARIO FIGLIUZZI
défendeur principal
-et-
MARIO FIGLIUZZI
demandeur en garantie
-vs-
ROLLAND CHAPUT
défendeur en garantie
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur en garantie, ROLLAND CHAPUT, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation en garantie, déclaration en garantie et la demande principale, a été laissée à son intention au greffe de la Cour, au Palais de Justice de Montréal, 1 est, Notre-Dame.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 18 février 1986.
Me Dennis Kounadis
300 Le Pariseau, suite 2000
Montréal, P.Q.
Dominique Di Bernardo

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Québec sous le no 1175223, la Banque Royale du Canada a rétrocédé et transféré de nouveau à CERAMICAN LTEE 335 Benjamin Hudon, St.Laurent, Québec, Vendeur de tuiles en gros, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 12 mars, 1980 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Québec sous le no 978698.
Fait ce quatorzième jour de février 1986.
La Banque Royale du Canada

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000756-864
PRÉSENT
EXPERDENT INC., corporation dûment constituée, ayant son siège social au 620 boul. St-Jean, Suite 200, Pointe-Claire, province de Québec,
Partie demanderesse
c.
AYMAN CHAMMA, chirurgien-dentiste, n'ayant aucune résidence ou place d'affaires connue dans la province de Québec,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à AYMAN CHAMMA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie de la réquisition pour un bref de saisie avant jugement, de l'affidavit, du bref de saisie avant jugement et procès-verbal de saisie a été remise au greffe à l'intention de AYMAN CHAMMA avant jugement et déclaration.
Lieu: Montréal
Date: Le 18 février 1986.
RONALD CHASSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-149275-863
JUDITH SAAVEDRA
requérante
—VS—
LUIS BETANCOURT
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, LUIS BETANCOURT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle solicite contre vous.
Laval, le 12 février 1986.
DOMINIQUE DI BERNARDO, p.a.
Régistraire
Saint-Aubin, Londéi, Charbonneau & Plante
a/s Me Guy Saint-Aubin, avocat,
3509 boul. de la Concorde,
Suite 207
Duvernay, Laval, P.Q.
DOM. ELU:
41 ouest, St-Jacques
Montréal, P.Q.
a/s Linteau & Linteau, H.C.S.

Avis est donné que par acte reçu par Carmen Lalonde, notaire, exerçant au 280 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, le 12 février 1986 et enregistré à Montréal, le 13 février 1986 sous le numéro 3,682,377, Carol Jones, esqualité de Tutrice à Anita Louise Desautels, a accepté la succession de Raymond Desautels en son vivant demeurant au 7766, rue Georges, appartement 320, LaSalle, Québec.

STEVEN TERRY MENDELSON
Prenez avis que Steven Terry Mendelson, domicilié au 169 chemin Harland, Hampstead, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven Terry Mendelson Gold.
Montréal, le 11 février 1986.
Les procureurs du requérant
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER, FELDMAN & ROSS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE (Chambre de l'adoption)

NO: 500-43-000326-859
À: Mme Danielle KOWALCZYK
adresse inconnue
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410, est, rue Bellechasse, le 31 mars, 1986 à 9:30, et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Stéphane Stanislas KOWALCZYK né(e) le 5 novembre 1966 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisé(e) qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 14 février 1986.
Lucille Rouillier
greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE)

NO: 500-12-149533-865
DAME CAROLINE YARD
requérante
VS.
SCOTTY McCRAY
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
M. SCOTTY McCRAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication d'une ordonnance à paraître une fois en français dans un journal de langue française, soit LE DEVOIR. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe à son intention.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle solicite contre vous.
Montréal, le 18 février 1986.
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAFOREST, BOYANER, SEPINWALL & LANDRY
6655, Côte-des-Neiges, suite 405
Montréal, Québec
Tél: 731-3234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001180-866
PRÉSENT
JACQUES LAROCHE
et
JULIE BRUNEAU
partie requérante
vs
ALBERT GUEVREMONT
et
GERALD MARTIN
partie intimée
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Albert Guèvremont et Gérald Martin de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est, rue Saint-Antoine, à Montréal, province de Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie de la requête en radiation d'enregistrement selon l'article 805 du Code de Procédure Civile a été remise au greffe à l'intention de Albert Guèvremont et Gérald Martin, parties intimées.
MONTRÉAL, 18 février 1986.
DOMINIQUE DI BERNARDO

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-004466-863
CAISSE POPULAIRE STE-ROSE DE LAVAL
224, boul. St-Rose
Laval, Québec
partie demanderesse
c.
GUY DE CARUFEL
Domicile inconnu
partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à GUY DE CARUFEL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de GUY DE CARUFEL au greffe de cette Honorable Cour.
Lieu: laval
Date: 14 février 1986.
DOMINIQUE DI BERNARDO

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-149517-868
REINE DUBEAU
partie demanderesse
c.
HANS MUNDRY
partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à HANS MUNDRY de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, dans les 40 (quarante) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de l'intimé HANS MUNDRY.
Lieu: Montréal
Date: ce 14 février 1986.
MARCELLE BEAULIEU
LAMARRE LAPORTE & DARVEAU
Me Bernard Laporte
235 boul. Tachereau
suite 202
Greenfield-Park (Québec)
J4V 2H3
676-7064

Prenez avis que Pelissier, Ernest, 19 rue Richard, St-Basile-Le-Grand, J0L 1S0, détentrice du permis M-304622, se prévalant des dispositions de l'article 25, paragraphe 2B) s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer des services de transport pour le compte de: Les transports Montrex Limitée, détentrice du permis M-305155 et ce pour une durée de 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la 2e parution de cet avis.
Première parution: 21 février 1986.
Deuxième parution: 22 février 1986.

PRENEZ AVIS que LA PROVINCE VILLE-MARIE DES SOEURS GRISES présentera à l'Assemblée nationale un projet de loi ayant pour objet d'annuler les clauses et conditions et particulièrement la condition résolutoire affectant le lot 215 du cadastre du Village de Longueuil donné à la Communauté des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal aux termes des actes de donation par Joseph Goguet et le Révérend George Thibault enregistrés au Bureau d'enregistrement de Chambly sous les numéros: 13595 et 13774 ainsi que de ratifier l'autorité de la Fabrique de la Paroisse St-Antoine de Longueuil pour accomplir les conditions des dites donations.
Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation.
LA PROVINCE VILLE-MARIE DES SOEURS GRISES
PAR:
EMILE DESCARY
Notaire et Procureur
3374, Notre-Dame
Lachine, Qué.
H8T 1W7

RECTIFICATIF

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 705-05-000035-868
CARLOS CASTRO,
Requérant
-c-
INTERCITY LAND DEVELOPMENT LTD.
Intimée
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Avis vous est donné qu'une requête en radiation d'enregistrement demandant la radiation des inscriptions hypothécaires, privilèges, hypothèques et tout autres droits réels accessoires résultant d'une hypothèque enregistrée en date du 12 juillet 1968 au bureau de la division d'enregistrement de l'Assomption sous le numéro 126978 sera présentée au Palais de Justice de Joliette, le 25 mars 1986 à 9:15.
Copie de cette requête en radiation d'enregistrement a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure du district de Joliette.
À moins que vous ne vous présentiez le 25 mars 1986, 9:15 au Palais de Justice de Joliette, jugement pourra être rendu par défaut.
Joliette, le 7 février 1986.
Diane Chabot
PACS
LEDUC, LEBEL
1390 ouest, rue Sherbrooke
Suite 260
Montréal, P.Q.
H3G 1J9
Procureurs du requérant

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie Kouri Investments Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Avis est par la présente, donné que Luisella Baschier, domiciliée au 11,608 rue Lepine, Pierrefonds, Québec s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lella Baschier.
Montréal, le 18 février 1986.
LEVINE, STRABUER
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE "Chambre de la Famille"

NO: 500-12-149198-867
PRÉSENT
BOOTA SINGH BASI
Requérant
-c-
DAME JASWINDER CHEEMA KAUR
Intimée
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DAME JASWINDER CHEEMA KAUR de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, dans les QUARANTE (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "LE DEVOIR".
Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de Madame Jaswinder Cheema Kaur.
Montréal, le 19 février 1986.
FRUMKIN FELDMAN & GLAZMAN

PRENEZ AVIS que la requérante-cédante Transport McNeil-McGrath Inc. corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Montréal et détentrice du permis M-305929 qui l'autorise à fournir des services entre Montréal et la frontière Québec-Ontario via le port d'entrée de Rivière-Beaudette de même qu'entre Montréal et la frontière Québec-États-Unis via le port d'entrée de Lacolle s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation requise au transfert dudit permis M 305929 à la requérante-cédante Transport Hamel Inc. corporation légalement constituée ayant également une place d'affaires à Montréal et détentrice du permis Q-300202, laquelle demande d'être elle-même, subséquemment à ce que le permis M-305929 lui eut été transféré, autorisée à transférer ledit permis M 305929 à Transport McNeil Ltée corporation légalement constituée dont la totalité des actions est détenue par Transport Hamel Inc.
Les requérante-conjointes demanderont de plus que les décisions à être rendues en regard des demandes d'autorisation de transfert du permis M-305929 décrites ci-dessus soient exécutoires à compter de la date à laquelle elles auront été rendues, conformément à l'article 85 des Règles de pratique de la C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
ME FRANÇOIS ROUETTE
FLYNN RIVARD & ASSOCIÉS
Procureur des requérantes-conjointes.
1ère parution: 21 février 1986
2ème parution: 22 février 1986

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS QUE la compagnie BROSSARD GOLF & COUNTRY CLUB INC. demandera au Ministre des Insitutions Financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Me JEAN PIERRE FRENETTE
PROCUREUR

Outremont

À l'assemblée spéciale tenue le 17 février 1986, le Conseil de la ville d'Outremont a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro 1148-10 amendant le règlement relatif à la circulation et la sécurité publique numéro 1148 tel qu'amendé, concernant l'exception à la limite de 4 heures, l'addition de sens uniques, d'arrêts interdits, des modifications à certaines autres limites et interdictions de stationnement.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au Bureau du Greffier de la ville d'Outremont.

Donné sous mon seing
à Outremont (Québec)
ce 22e jour de février 1986

Jocelyne Perreault
greffier de la Ville

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1979i du Code Civil qu'il sera procédé par VILLENEUVE, MILLER, au 41 rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, encateur, à la vente aux enchères publiques des items ci-après décrits nantis en faveur de 1641-7362 QUÉBEC INC. par LARBASS INC., en vertu d'un acte de nantissement commercial passé le 27 novembre 1985 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 28 novembre 1985 sous le numéro 3657846.
DESCRIPTION DES BIENS:
—Taqueuse avec table (Brother LK3-B220), Boutonnière avec table (Brother LH4-B814), Pause-bouton avec table (Juki MB372), Pause-ceinture avec table (Kansai spécial DLR-1508), Bras déporté avec table (Brother DT6-B926), Overlock complet (Brother), Double-aiguilles avec table Pfaff 120612B, Elastiqueuse (Rimoldi 066), Plaine avec table (Cansew), Plainte avec table (Cansew), Plaine avec table (Juki), Plaine avec table (Juki), Plaine avec table (Brother), Plaine avec table (Juki), Ourlet avec table (Unions spécial), Table à couper & chariot, Table à couper 6 sections, Presse à vapeur avec fer à repasser, Petite presse Mode sheldon, Machine à couper Wold, Machine à couper Estman 650, poinonneuse Estman 33838-,pause-snapps, Horloge Simplex, Boites porte-tissus, Porte-tissus, Bureau Chaises
PROPRIÉTAIRES DES BIENS:
LABASS INC., au 5333 Chasgrain suite 602 à Montréal.
La vente est fixée pur le 28 février 1986 à 11:00, au 5333 Casgrain, suite 602 à Montréal dit district.
Montréal, le 17 février 1986.
VILLENEUVE, MILLER
ENCANTEURS (288-0211)
MES GAGNÉ, TRUDEL, MACDONALD & ASS. procureurs de 1641-7362 Québec Inc.

Une nouvelle crise à Oxfam Québec ?

Le directeur d'Oxfam Québec affirme avoir été contraint à démissionner

MICHEL ARSENEAULT

Une nouvelle crise se dessine à Oxfam Québec, un des principaux organismes québécois à oeuvrer dans le domaine de la coopération internationale.

Affirmant avoir été forcé de démissionner, un ex-directeur de l'organisation, M. Ghislain Valade, a mis en demeure, hier, Oxfam et le président de son conseil d'administration, M. Jean O'Keefe.

M. Valade, employé d'Oxfam depuis cinq ans, soutient que son ex-employeur l'a obligé, au début janvier, à signer une lettre de démission. « Officiellement, j'ai remis ma démission », nous a déclaré M. Valade. « C'était ça ou un congédiement. »

Dans sa mise en demeure, M. Valade réclame le paiement d'un an de salaire et de $10,000 pour inconvénients moraux.

L'avocat de M. Valade, Me André J. Bélanger, a affirmé que le départ de son client d'Oxfam était en fait un « congédiement déguisé ». Me Bélanger a ajouté qu'il entamerait des procédures judiciaires dans dix jours si le montant réclamé par M. Valade n'était pas payé.

Les démarches entreprises par M. Valade semblent être le reflet d'un conflit entre l'ex-directeur et M. O'Keefe, président du conseil d'administration depuis six ans.

Hier, Oxfam a affirmé ne pas être au courant de la mise en demeure. « Première nouvelle », a déclaré le nouveau directeur d'Oxfam, M. Serge Vallée, à qui LE DEVOIR venait d'apprendre qu'Oxfam allait recevoir une lettre d'avocat. M. O'Keefe ne se trouvait pas hier après-midi aux bureaux de l'organisation.

M. Vallée a démenti que le départ de M. Valade ait été un congédiement déguisé. « Sa lettre de démission était pourtant claire », nous a-t-il dit. « Il a démissionné pour des raisons personnelles. Je me fie à ce qui était écrit sur sa lettre. »

Le différend entre l'ex-directeur et le président du conseil d'administration a pour toile de fond certaines décisions de M. O'Keefe que M. Valade qualifie de « pour le moins curieuses ».

■ Oxfam a procédé le mois dernier à l'embauche de deux employés de Cominter Inc., une compagnie montréalaise dont M. O'Keefe était président. Cominter, qui a fait faillite en mars dernier, est la société qui était chargée d'assurer la sécurité et l'animation au Vieux Port de Montréal. C'est également l'entreprise qui avait été responsable de la recherche de commandites pour Québec 1534-1984.

■ Oxfam a donné en novembre un contrat à la firme montréalaise Progespro (Professionnels en gestion de projets), dont le président est M. Gilles Huot. Ce dernier était, jusqu'au 30 septembre dernier, membre du conseil d'administation d'Oxfam. En principe, les administrateurs d'Oxfam, un organisme à but non lucratif, ne peuvent effectuer un travail rémunéré pour l'organisation.

M. Vallée, le nouveau directeur d'Oxfam, a réfuté les allégations de son prédécesseur. « Il cherche des bibittes », a-t-il estimé.

Au sujet de l'embauche des deux employés de Cominter, M. Vallée a affirmé que le recrutement de ces deux personnes était tout à fait justifié. « Si on les a embauchés, c'est quand même pas pour leurs beaux yeux », a-t-il dit, précisant qu'un des ex-employés de Cominter, M. Gaston Truchon, était chargé de la rédaction d'un rapport « sur la réorganisation de la boîte ».

Quant à l'octroi d'un contrat à Progespro, M. Vallée a souligné que M. Huot avait démissionné du conseil d'administration deux mois auparavant — un délai qu'il estime raisonnable —, et que Progespro avait la capacité d'effectuer ce genre de travail. « C'est quand même des pros », a dit M. Vallée, lui aussi un ancien membre du conseil d'administration d'Oxfam.

LE DEVOIR a appris que le directeur des projets d'Oxfam, M. Jean-Pierre Chicoine, a également remis sa démission le mois dernier. Mais il est impossible d'établir si la démission de M. Chicoine a quelque chose à voir avec celle de M. Valade, M. Chicoine se trouvant présentement en Afrique.

En 1978, une crise à caractère politique avait sérieusement ébranlé Oxfam. La moitié des administrateurs et trois employés avaient claqué la porte dans un conflit qui les opposait à M. Jean Clerk, alors président du conseil d'administration d'Oxfam, et à M. O'Keefe, alors vice-président.

Les « illégaux »: la voie législative aussi examinée

(LE DEVOIR) Le groupe de travail sur « les illégaux » de la loi 101 créé récemment par le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a pour mandat spécifique « d'identifier les diverses catégories d'élèves impliqués ans le problème » ainsi que « les mesures législatives, administratives ou autres nécessaires à la solution du problème. C'est ce que son cabinet a précisé hier.

M. Ryan a annoncé la création de ce groupe il y a deux semaines .Il est présidé par M. Jean-Claude Rondeau du cabinet de M. Ryan, et a pour secrétaire, M. Jeff Polenz également du cabinet et anciennement d'Alliance Québec. En font aussi partie MM. William Cusano, député de Viau, M. Gerald Brown, directeur des services anglophones au MEQ et Michael Macchiagodena, directeur général adjoint à la CECM (secteur anglais).

Le comité se voit confier la tâche d'« examiner » l'application et l'interprétation que font de la loi 101 et de l'article 23 de la Charte canadienne des droits, le Bureau de l'admissibilité à l'enseignement en anglais et la Commission d'appel sur la langue d'enseignement.

M. Ryan veut régler le problème des illégaux avant la prochaine année scolaire.

À son tour, la CEQ s'élève contre les offres

JEAN-PIERRE PROULX

La Centrale de l'enseignement du Québec ne trouve rien qui vaille dans les propositions patronales déposées mercredi par le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil. La CEQ, a indiqué hier son président, n'entend pas moins négocier en toute bonne foi avec le gouvernement sans mettre aucune condition préalable.

De son côté, les syndicats CSN du milieu de l'éducation (employés de soutien, professeurs et professionnels de cégeps), estiment que les offres gouvernementales « ressemblent davantage à l'extension des décrets qu'à une proposition de négociation de convention collective ».

M. Charbonneau a rencontré la presse hier en compagnie des représentants des 17 organismes qui sont réunis sous le parapluie de la CEQ dont, au premier chef, les syndicats d'enseignants qui comptent 94,000 membres mais aussi les 9600 professionnels syndiqués de la fonction publique.

Le gouvernement offre de hausser de 3.5% les salaires des employés de l'Etat. M. Charbonneau juge cette offre « carrément iacceptable ». Elle ne couvre même pas, dit-il, le taux d'inflation et est inférieure aux règlements courants dans le secteur privé. Il estime « nettement abusif » le recours à l'Institut de recherche sur la rémunération pour justifier cette offre compte tenu que celui-ci estime lui-même n'avoir pas eu le temps de s'acquitter pleinement de son mandat.

M. Charbonneau voit dans les propositions patronales « une nouvelle dégradation des services publics ». La situation de l'emploi ne se voit aucunement améliorée en particulier en ce qui a trait aux recours aux personnel occasionnel. On n'observe « aucune sensibilité aux revendications des femmes », notamment en matière l'accès à l'égalité d'emploi, aux garderies.

La CEQ ne voit « aucune volonté réelle d'adaptation aux réalités d'aujourd'hui » en ce qui concerne en particulier les changements technologiques » et qualifie d'« étroite » l'application que fait le gouvernement du régime de négociation du secteur public (loi 37).

Enfin, la CEQ observe « une détérioration des conditions déjà difficiles de certaines catégories de personnels », soit les salariés à statut précaire, les personnes mises en disponibilité, les personnes malades et celles oeuvrant en régions éloignées.

Tout en voulant négocier ferme, la CEQ entend aussi « effectuer au cours des prochaines semaines une tournée d'information et de mobilisation des membres sur la base de ses objectifs qui ne rencontrent nullement les propositions patronales ».

Droits d'auteur

Une victoire pour la SPACQ

ANGÈLE DAGENAIS

La Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ) vient de gagner en Cour Fédérale — contre Radio-Canada qui s'y opposait — d'être entendue directement par la Commission d'appel du droit d'auteur et non plus par les deux sociétés canadiennes perceptrices de droits, la CAPAC et la SDE.

Cette « première » victoire, d'expliquer la vice-présidente de la SPACQ, Diane Juster, peut paraître anodine aux profanes mais s'avèrera très importante pour les auteurs-compositeurs parce qu'elle leur permettra de faire eux-mêmes leurs représentations devant la Commisison d'appel qui fixe annuellement les tarifs de perception des droits d'auteur sur lesquels ils tentent tous maigrement de subsister.

C'est l'ex-ministre des Communications du Canada, Francis Fox, qui a défendu la SPACQ devant la Cour Fédérale. En janvier dernier déjà il obtenait une décision favorable pour les auteurs-compositeurs devant la Commission d'appel elle-même mais c'est cette décision que Radio-Canada a décidé de porter en appel.

La SPACQ s'objecte à ce que Radio-Canada paie si peu de redevances aux auteurs-compositeurs (10% de ce que paient les télévisions privées) pour ses productions de spectacles télévisés et exigera pour la télévision d'État, aux audiences de mars prochain devant la Commission d'appel du droit d'auteur, la parité avec les télévisions privées. Celles-ci versent 2.4% de leurs revenus publicitaires aux auteurs.

La SPACQ cherchera également à obtenir des producteurs de spectacles et concerts les mêmes redevances que les auteurs dramatiques reçoivent lorsque leurs pièces sont produites sur scène, c'est-à-dire 10% à 15% des recettes. Actuellement ces tarifs sont d'à peine 1% et étaient jusqu'à récemment une fraction de 1%. La SPACQ ne vise pas cet objectif cette année (elle exige 6%) mais ne se dira satisfaite que lorsque ses membres pourront atteindre cette équité avec leurs pairs du domaine dramatique.

Depuis sa création en 1981, la SPACQ regroupe la majorité des auteurs compositeurs du Québec. Elle est présidée par Luc Plamondon.

À l'usine Donohue de Clermont

Une explosion fait deux morts

CLERMONT (PC) — Une violente explosion a fait deux morts et trois blessés, hier, au moulin de la compagnie Donohue, à Clermont, dans le comté de Charlevoix. Alain Simard, âgé d'une vingtaine d'années, et Paul-Émile Gagnon, dans la quarantaine, ont trouvé la mort alors qu'il effectuaient des travaux de soudure sur des réservoirs à mazout.

L'explosion, survenue vers 13h45, a été suivie d'un incendie qui a endommagé la centrale thermique du moulin. Les pompiers de l'usine sont intervenus, assistés de leurs collègues des municipalités de Clermont, La Malbaie et Pointe-au-Pic.

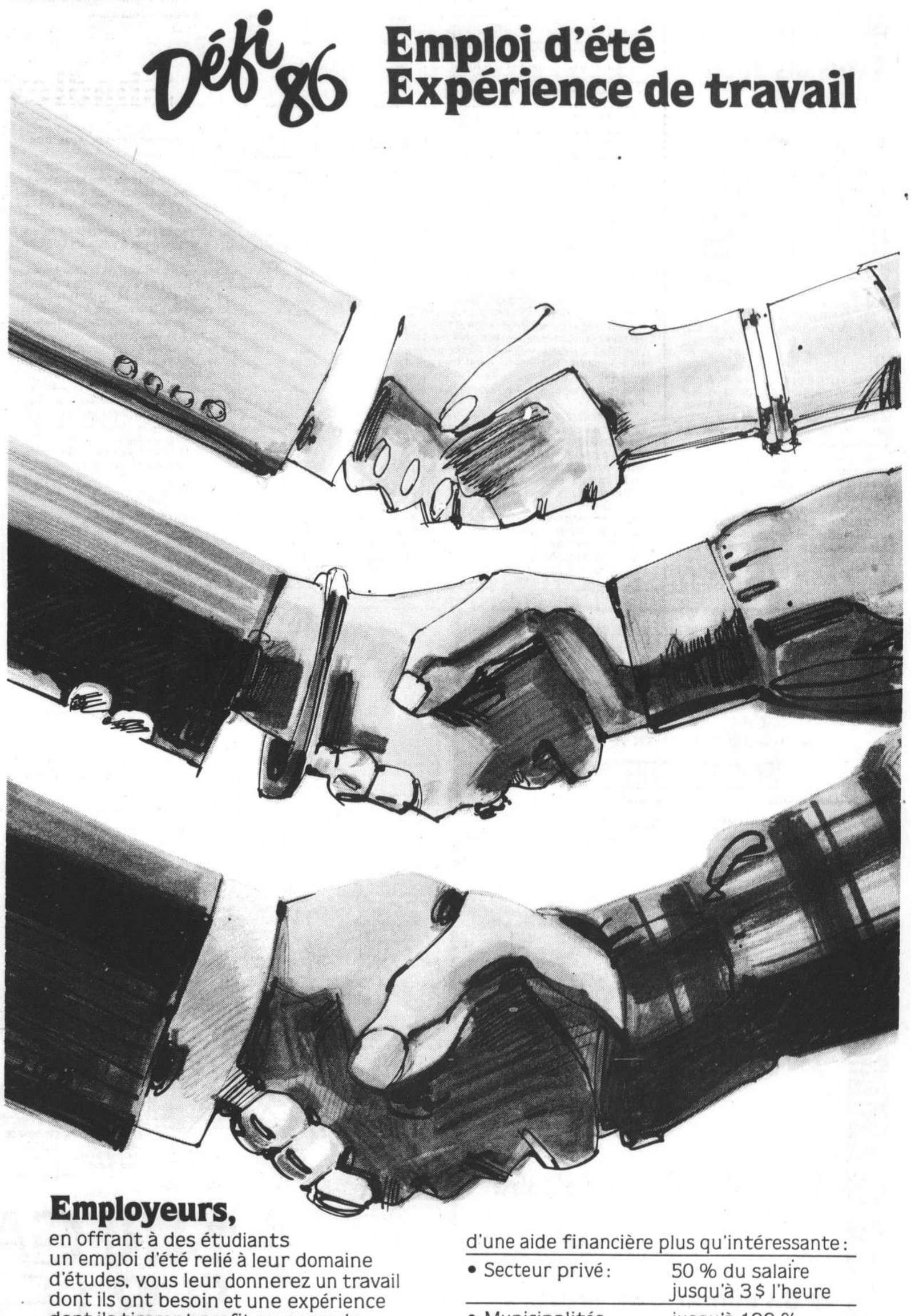
Le réservoir sur lequel les deux soudeurs travaillaient contenait environ 60,000 litres de mazout. Un autre à proximité en contenait presque autant. La force de la déflagration a été telle que le réservoir a été soufflé à plusieurs mètres dans les airs. Il a traversé le toit de l'usine pour ensuite s'effondrer entre deux machines à papier.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de La Malbaie mais leur état n'inspirait aucune crainte.

M. Gagnon a été projeté sur le toit du moulin et on a mis plusieurs heures à le dégager, les secouristes craignant que le toit ne cède.

Défi 86

Emploi d'été
Expérience de travail



Employeurs,
en offrant à des étudiants
un emploi d'été relié à leur domaine
d'études, vous leur donnerez un travail
dont ils ont besoin et une expérience
dont ils tireront profit au cours de
leur future carrière.
En échange, ces étudiants vous donneront
leur détermination, leur goût d'apprendre
et de travailler et leurs connaissances.
De plus, vous pourrez bénéficier, dans
le cadre du volet Emploi d'été/ Expérience
de travail du Programme Défi 86,

d'une aide financière plus qu'intéressante :

• Secteur privé :	50 % du salaire jusqu'à 3 $ l'heure
• Municipalités et institutions d'enseignement :	jusqu'à 100 % du salaire minimum
• Organismes sans but lucratif:	jusqu'à 100 % du salaire minimum plus une partie des frais d'administration

Pour obtenir plus de renseignements,
communiquez avec un
Centre d'Emploi du Canada.
Les demandes devront être postées au plus tard le 8 mars 1986.

Donnant, donnant!

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Canada
Défi 86

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Attentat à Rome

ROME (AP) — Un commando de quatre personnes a ouvert le feu hier sur un haut fonctionnaire qu'ils accusent d'avoir préparé un budget « anti-travailleur », l'atteignant à la jambe et au coude.

Antonio da Empoli, un important conseiller du premier ministre italien, M. Bettino Craxi, se remettait, hier soir, de l'opération qu'il avait dû subir en matinée et son état n'inspirait aucune inquiétude.

Un des quatre attaquants a été tué au cours de l'attentat. Il s'agit de Vilma Monaco, 28 ans, soupçonnée d'appartenance aux Brigades rouges et recherchée par la police.

Cet attentat survient 11 jours après la mort de l'ex-maire de Florence, Lando Conti, aux mains des Brigades rouges, le 10 février.

POLOGNE

Trois dissidents resteront en prison

VARSOVIE (AFP) — La Cour suprême de Pologne a décidé hier de maintenir en prison trois des principaux dirigeants de l'opposition démocratique, MM. Wladyslaw Frasyniuk, 32 ans, Bogdan Lis, 34 ans, et Adam Michnik, 39 ans, en apportant des changements cosmétiques aux condamnations prononcées à Gdansk en juin dernier.

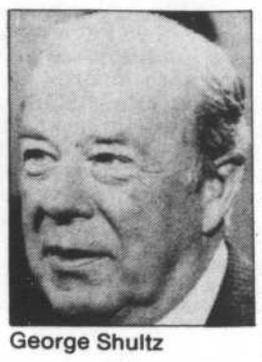
M. Lis, un des signataires des accords de Gdansk d'août 1980, voit sa peine réduite de six mois (deux ans fermes contre deux ans et demi), tout comme M. Michnik, historien et idéologue du Comité d'auto-défense sociale (KOR) (deux ans et demi contre trois ans). La Cour suprême a, en revanche, décidé de maintenir les trois ans et demi de prison infligés à M. Frasyniuk, le dirigeant de *Solidarnosc* à Wroclaw (Sud-Ouest), estimant que, contrairement aux deux autres, il était un « récidiviste » ayant déjà été condamné par la justice polonaise.

Les trois hommes avaient été condamnés en première instance à Gdansk pour « direction d'une organisation illégale », la direction clandestine du syndicat dissous Solidarité (TKK), à l'issue d'un procès houleux.

Différend Weinberger-Shultz au sujet de la politique US aux Philippines



Caspar Weinberger



George Shultz

WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — Des divergences de fond entre le secrétaire d'État, M. George Shultz, et le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, aggravent en ce moment l'indécision du président Ronald Reagan sur la politique à suivre envers le président Ferdinand Marcos aux Philippines.

Le désaccord entre les deux principaux conseillers du président Reagan sur les affaires internationales s'est manifesté toute la semaine à travers les dépositions qu'eux-mêmes et leurs adjoints sont allés faire sur la situation aux Philippines devant diverses commissions du Sénat et de la Chambre des représentants.

Ce débat interne, que le président n'a pas encore tranché, porte sur la priorité relative que, dans leurs relations avec les Philippines, les États-Unis doivent donner à la défense de la démocratie et de la liberté, d'une part, et à l'importance stratégique des bases militaires, d'autre part.

Le secrétaire d'État a lui-même clairement dit que l'attachement des États-Unis à la liberté et à la démocratie devait passer avant leur intérêt pour les bases. Le secrétaire à la Défense estime au contraire, sans le dire ouvertement, que la priorité doit être donnée aux bases qui sont, selon le Pentagone, irremplacables pour assurer la sécurité du Pacifique.

Cela n'a pas empêché les deux ministres d'être d'accord avec la Maison-Blanche pour s'opposer aux initiatives du Congrès destinées à suspendre l'aide économique et militaire américaine au régime Marcos. Mais leurs arguments sont sensiblement différents.

M. Shultz fait valoir que Washington doit garder un contact actif avec Manille pour avoir une chance de « réformer » le régime Marcos et que l'arrêt de l'aide ne ferait que braquer le vieux président philippin. C'est une réédition de la politique « d'engagement constructif » suivie par le gouvernement Reagan envers l'Afrique du Sud. Pour le chef de la diplomatie, le seul moyen d'influer sur les événements est de maintenir le dialogue.

M. Weinberger utilise pour sa part l'argument de la lutte contre les insurgés communistes. Même si l'on condamne les fraudes électorales dont s'est rendu coupable le gouvernement Marcos, il faut garder à l'esprit que l'arrêt de l'aide américaine à son armée ne profiterait qu'aux communistes.

Derrière les deux ténors, une fois de plus rivaux pour obtenir « l'oreille » du président, leurs adjoints et leurs services sont également divisés. Les diplomates du département d'État tendent à penser que le maintien d'un gouvernement impopulaire à Manille est le meilleur atout des communistes et qu'il faut le faire comprendre à M. Marcos. Les stratèges du Pentagone sont avant tout concernés par la « stabilité » des Philippines et font davantage confiance à M. Marcos qu'à sa rivale, Mme Corazon Aquino, pour la maintenir.

D'autre part, Un porte-parole de la Maison-Blanche a annoncé hier que les États-Unis enverraient un représentant pour la cérémonie d'investiture du président Marcos. « Oui, nous serons représentés à cette cérémonie, a déclaré le porte-parole, mais il faut encore fixer le 'niveau' de cette représentation. »

Alors qu'on lui demandait pourquoi Washington enverrait un représentant alors que le président Reagan a exprimé des doutes sur la validité du scrutin, le porte-parole a répondu que la représentation « fait partie des relations diplomatiques avec tout gouvernement ou État ».

Il a également déclaré que l'administration américaine s'oppose à cesser son aide aux Philippines, car cela pourrait aller à l'encontre du peuple philippin. « Nous devons continuer à suivre de très près la situation », a-t-il déclaré.

Quant aux ambassadeurs de la Communauté européenne, ils boycotteront, à l'instar de leur homologue canadien, la cérémonie de prestation de serment du président Marcos, a-t-on appris hier de source diplomatique.

Cette décision est le résultat de consultations intensives menées ces trois derniers jours entre les 12 États membres.

Par ailleurs, à Manille, la coalition de la gauche philippine, Bayan, a annoncé hier lors d'une conférence de presse qu'elle organisera les 25 et 26 février prochain — le jour et le lendemain de l'investiture du président Marcos — une « action nationale coordonnée de protestation » dans tout l'archipel philippin.

Bayan a précisé que ces actions de masse seraient organisées en coordination avec l'opposition électorale modérée, représentée par Mme Aquino.

Au cours de la conférence de presse, le secrétaire général de Bayan, Léan Alejandro, ainsi que l'ex-sénateur Lorenzo Tanada, vieux dirigeant charismatique de la gauche nationaliste et anti-américaine, ont précisé que les quelque 500 organisations membres de la coalition lanceraient de nombreuses actions de masse le 25 février, jour de l'investiture, « pour mobiliser le peuple philippin, oublier la peur et exprimer de façon non violente la protestation populaire contre cette investiture mascarade d'un faux président ».

Ces actions, ont-ils souligné, seront des rassemblements, des manifestations de rues, des grèves scolaires, des arrêts de travail etc., et auront pour objectif d'obtenir le renversement du régime Marcos dans les plus brefs délais.

L'armée israélienne poursuit son ratissage du Sud-Liban

(Dépêche soumise à la censure militaire israélienne)

BRAACHIT (AFP) — Les recherches pour retrouver les deux soldats israéliens capturés lundi au Sud-Liban se poursuivaient hier à partir de l'avant-poste de commande de Braachit, situé à la limite de la « zone de sécurité » contrôlée par Israël au Sud-Liban, ont constaté sur place les journalistes.

Un convoi de journalistes a pénétré au Liban à bord de trois véhicules, escortés par plusieurs camions de ravitaillement et une jeep bondée d'éclaireurs.

Au départ de Braachit et au retour, le reporter du pool a vu deux convois de ravitaillement en eau, aliments et en essence.

Les éclaireurs ont affirmé faire partie intégrante de l'opération, et avoir pour tâche de suivre des pistes relatives au passage des deux soldats disparus. Tous étaient des Bédouins. L'un d'eux a déclaré avoir, avec l'aide de ses hommes, découvert une calotte et des lunettes ayant appartenu à l'un des deux soldats, à une certaine distance de la voiture à bord de laquelle ils se trouvaient lors de l'embuscade. Selon l'éclaireur, les lunettes étaient brisées.

Le commandant de la région nord d'Israël, le général Ori Orr, a affirmé aux journalistes que « l'opération se poursuivrait jusqu'à ce que tous les indices aient été examinés ». Il a indiqué que les effectifs engagés dans les recherches se déplaçaient en fonction des renseignements, mais qu'ils n'élargiraient pas la zone de ratissage.

Le général a souligné qu'Israël n'était pas en conflit avec les villageois : « Nous ne voulons nuire ni aux villageois ni à Amal (chiite). Cette organisation doit comprendre qu'elle doit lutter contre le Hezbollah (parti de Dieu, chiite pro-iranien) et non pas contre nous », a-t-il ajouté.

Le général Orr a affirmé que le terrorisme au Liban n'avait pas été enrayé. « Même si nous avons saisi un important arsenal, les Katioucha continueront à être tirées contre nous », a-t-il ajouté. Il a déclaré ne pas être surpris par la quantité d'armes découvertes, mais a rejeté l'idée qu'Israël se livrerait périodiquement à des incursions dans le Sud-Liban pour y saisir des armes.

Interrogé sur l'attitude de la FINUL (Forces intérimaires des Nations unies au Liban), le général Orr a répondu qu'elle « ne coopérait pas et ne gênait pas ».

« Israël est en train de concentrer le gros de ses efforts à réexaminer des sites déjà ratissés et à approfondir les recherches », a-t-on indiqué de sources militaires. « Nous nous redéployons constamment en fonction des éléments d'information recueillis par les renseignements », a-t-on poursuivi.

« Aucun délai limite n'a été fixé. Pas plus que nous n'avons délimité des lignes au-delà desquelles nous ne nous engagerons pas », a affirmé une autre source militaire israélienne, ajoutant que chaque information était jugée sur pièces.

Un soldat affecté à l'avant-poste de commande a estimé qu'en dépit du prix élevé payé pour retrouver les deux militaires disparus, Israël ne pouvait pas mettre fin aux recherches « parce que nous devons montrer aux Libanais que nous sommes résolus et que nous ne résignerons pas à l'enlèvement de nos soldats ».

L'officier de liaison auprès de l'Armée du Sud-Liban (ASL, milices créées et armées par Israël) le général Danny Rotschild, a déclaré que l'ASL était un partenaire à part entière dans cette opération et qu'elle y contribuait par sa connaissance de la région.

(Par ailleurs, à Beyrouth, l'hebdomadaire du mouvement intégriste pro-iranien Hezbollah, *al-Aahd* (l'Engagement), a fourni hier des détails sur l'opération qui a abouti, lundi dernier, à la capture des deux soldats israéliens, dont il publie la photo.)

(L'hebdomadaire, daté de jeudi et distribué hier, publie en première page une photo représentant deux jeunes gens sous perfusion, étendus sur des lits de camps recouverts de draps blancs. Sur les murs de la chambre, une photo de la ville sainte de Jérusalem, des portraits de dirigeants musulmans, notamment de l'ayatollah Khomeiny, et un slogan : « Le fusil de la Résistance islamique est l'unique réponse et les cohortes des martyrs assurent la victoire ».)

(La légende de la photo précise : « Les deux prisonniers israéliens avant l'exécution de l'un d'eux. »)

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

LE DEVOIR
CAHIER SPÉCIAL

LA DÉFICIENCE MENTALE

■ **un véhicule publicitaire de choix.**

■ **Un cahier à se procurer absolument!**

Date de tombée-publicité: **7 mars 1986**

Contactez **Francine Gingras au (514) 842-9645**

Date de parution: **15 mars 1986**

Commandez vos copies supplémentaires au (514) 844-3361



UN REGARD NEUF SUR LE MONDE

...regard neuf parce qu'il y a du sang neuf au journal Le Devoir! Une nouvelle équipe de journalistes dynamiques et chevronnés qui s'ingénient à tamiser la masse d'information quotidienne pour ne vous en livrer que l'essence. Une substance digne d'intérêt. La meilleure vue d'ensemble des événements dans le monde politique, social et culturel.

Un regard neuf sur les affaires

Avec la récente publication d'un nouveau cahier exceptionnel: Le Devoir Économique, le journal Le Devoir devient le seul quotidien à vous offrir un contenu économique et financier exhaustif. Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligemment structurée, pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Jetez-y un coup d'oeil! Le Devoir pourrait bien être le seul quotidien dont vous ayez besoin désormais...ABONNEZ-VOUS!

LE DEVOIR
ESSENTIEL!

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Managua change de stratégie

■ Tandis que l'administration Reagan revient à la charge, le Nicaragua joue la carte latino-américaine

LUC SIMARD
collaboration spéciale

MANAGUA — Le gouvernement du Nicaragua ne fera pas « d'effort particulier » pour défendre sa cause auprès du Congrès américain, au moment où le président Ronald Reagan s'apprête à soumettre un projet d'aide massive à la *contra*.

En revanche, précise un porte-parole du ministère nicaraguayen des Relations extérieures, « nous soutenons une position latino-américaine » pour amener Washington à abandonner sa politique belliqueuse et à reprendre le dialogue avec Managua.

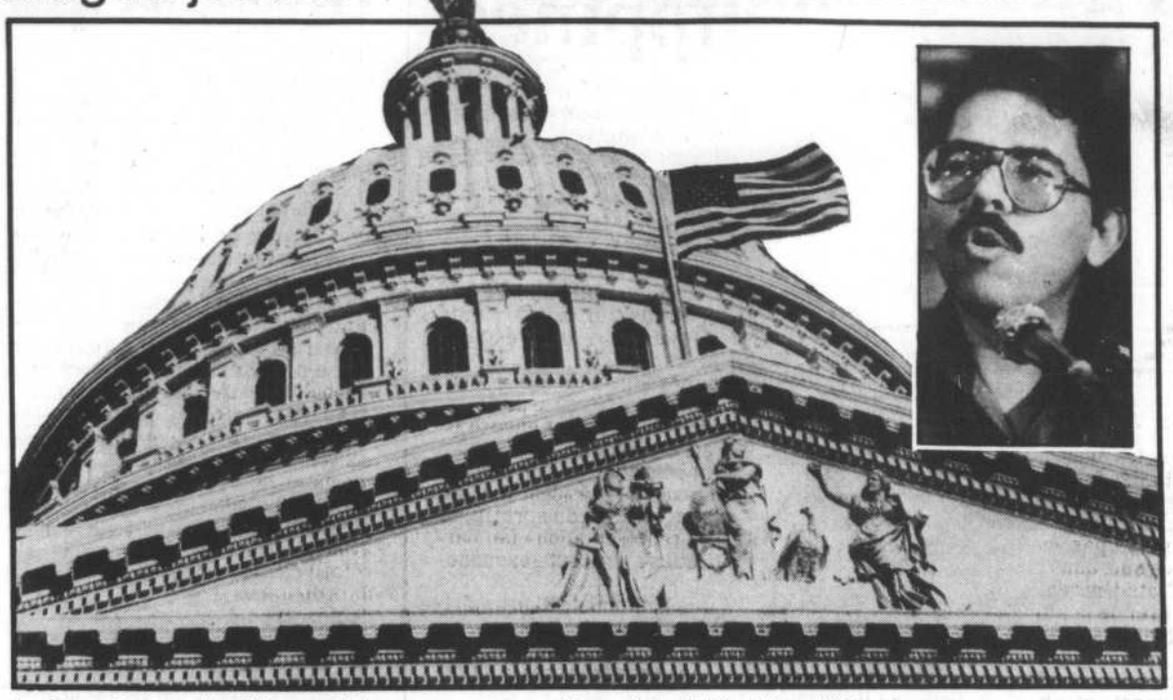
Les rebelles antisandinistes ont reçu officiellement $ 101 millions US du gouvernement des États-Unis depuis 1981. L'administration Reagan compte lui verser $ 90 millions supplémentaires, dont $ 60 millions d'aide « humanitaire » et $ 30 millions d'aide militaire, selon ce qu'a rapporté récemment le *New York Times*.

Les sandinistes croient que seule l'action concertée des nations latino-américaines peut convaincre le Congrès de renoncer à soutenir la *contra*. Leur objectif est de reléguer l'affrontement Washington-Managua à l'arrière-plan et de faire de la défense de la révolution sandiniste une cause latino-américaine.

La stratégie a donné ses premiers fruits la semaine dernière, alors que 115 partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes participaient, dans la capitale nicaraguayenne, à la Conférence sur la paix et la non-intervention en Amérique centrale. « C'est un fait inusité et presque exceptionnel que tant de partis avec des orientations politiques différents se soient réunis pour discuter d'une question politique brûlante comme la crise centraméricaine », a déclaré, lors de la clôture de la conférence, le commandant Bayardo Arce, membre de la direction nationale du Front sandiniste.

Sans adopter de résolutions, l'ensemble des délégués — dont les représentants de sept partis au pouvoir — ont invité Washington à abandonner sa politique agressive en Amérique centrale.

Plusieurs participants ont déploré la froideur de l'accueil que l'administration Reagan a réservé, la semaine dernière, aux émissaires du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela et Panama) et du Groupe d'appui (Pérou, Brésil, Argentine et Uruguay) venus lui présenter leur plus récente initiative de paix, le « message de Caraballeda ».



Le Congrès sera bientôt appelé à se prononcer sur l'octroi de $100 millions US aux *contras*. La dernière fois que le président Reagan a demandé au Congrès d'entériner l'attribution d'une aide aux rebelles antisandinistes, Managua a misé sur le lobbying. Mais sans grand succès. Cette fois-ci, le gouvernement du président Ortega (en mortaise) semble pencher pour une nouvelle stratégie, celle de la solidarité latino-américaine.

Le « message de Caraballeda », du nom d'une ville du Venezuela, exige notamment « l'arrêt de l'appui extérieur aux forces irrégulières qui opèrent dans la région » et « la suspension des manoeuvres militaires inernationales dans l'isthme ».

Les États-Unis, qui soutiennent la *contra* et participent à des exercices militaires au Honduras, sont pointés du doigt. Leur situation est d'autant plus difficile que tous les pays d'Amérique centrale, y compris leurs plus proches alliés, le Honduras et le Salvador, ont endossé le contenu du message en signant le mois dernier la « déclaration de Guatemala ».

Cette concertation centraméricaine est tout à fait nouvelle. Son plus vigoureux défenseur est le nouveau président démocrate-chrétien du Guatemala, M. Vinicio Cerezo, pour qui la paix régionale est une priorité.

Le Nicaragua profite de ce vent nouveau pour tenter un rapprochement avec ses deux voisins, le Honduras et le Costa-Rica, où de nouveaux gouvernements viennent d'être portés au pouvoir.

Contre toute attente, Managua et San José ont annoncé la semaine dernière le « dégel » de leurs relations diplomatiques, réduites au minimum depuis la mort, en mai dernier, de deux gardes civils costariciens dans un incident frontalier.

La diplomatie sandiniste a rivalisé de souplesse avec la visite au Nicaragua, la semaine dernière, de l'ex-président américain Jimmy Carter. Nonobstant les efforts de M. Carter pour empêcher l'arrivée au pouvoir des sandinistes, alors qu'il était encore président, le drapeau des États-Unis a flotté pendant trois jours aux côtés des couleurs rouge et noir du Front sandiniste.

Venu « en simple citoyen », selon ses propres mots, l'ex-président a déclaré à son départ qu'il continuait de s'opposer à toute aide à la *contra*, même s'il n'était « pas satisfait » du gouvernement sandiniste, notamment parce qu'il « exerce une certaine répression contre l'Église catholique ».

À l'instar de l'Église, les signataires du « message de Caraballeda » ont appelé à la « pacification interne ». Mais, ont-ils précisé, la pacification doit se faire « dans le cadre légal en vigueur dans chaque pays ».

Argentine : appel d'Alfonsin pour retrouver les enfants disparus

BUENOS AIRES (AFP) — Le président Raul Alfonsin fera appel au peuple argentin pour l'aider à rechercher les enfants disparus lors de la répression menée par le gouvernement militaire contre la guérilla, afin de les rendre à leurs familles, a déclaré jeudi la responsable des « Grand-mères de la Place de Mai », Mme Isabel de Mariani.

À la suite d'un entretien avec le chef d'État argentin, Mme Mariani a déclaré avoir été reçue cordialement et a précisé que M. Alfonsin avait accédé à toutes les requêtes qui lui avaient été présentées.

Mme Mariani a indiqué que ces requêtes concernaient la convocation du peuple argentin pour qu'il aide à localiser les enfants disparus durant la « guerre sale » menée par le gouvernement militaire entre 1976 et 1983 contre la dissidence.

offre de bourses

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

BOURSES QUÉBEC-ALGÉRIE, 1986-1987

PROGRAMME — Le gouvernement algérien offre aux étudiants et enseignants québécois, dix bourses pour leur permettre d'effectuer en Algérie un stage d'études ou de recherche en langue, littérature, ou civilisation arabes dans des établissements algériens d'enseignement supérieur.
— S'il s'agit d'un stage s'intégrant à un programme d'études en vue d'un diplôme délivré par une université québécoise, le candidat devra s'assurer que l'université en question reconnaîtra les études qu'il a faites en Algérie.

EXIGENCES ET CONDITIONS — Les boursiers choisis devront répondre aux exigences du ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique et à celles de l'établissement fréquenté;
— les boursiers se rendent en Algérie de leur plein gré et doivent être prêts à respecter les lois et décrets promulgués par le gouvernement algérien ainsi que les us et coutumes du pays d'accueil;
— les boursiers s'engagent à fournir au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science **et** au ministère des Relations internationales un rapport faisant le point sur les objectifs et les réalisations concernant le projet qui leur a valu la bourse. Ce rapport sera soumis un mois après la fin de chaque année universitaire et un mois après la fin de l'ensemble du programme d'études.

DURÉE — Dans le cas d'études en vue de l'obtention d'un diplôme algérien, la bourse est annuelle et renouvelable;
— dans le cas d'un stage d'études ou de recherche, la durée est de six mois à un an, non renouvelable.

VALEUR DE LA BOURSE — Le montant de la bourse est celui accordé aux étudiants algériens. Cette bourse s'accompagne du droit au logement à la cité universitaire, au restaurant universitaire, au transport universitaire et aux soins médicaux;
— le ministère des Relations internationales du Québec paye le transport et accorde un complément à la bourse.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ — Être domicilié au Québec, être citoyen canadien ou être résident permanent au sens de la Loi de l'Immigration de 1976 et avoir obtenu un certificat de sélection du Québec;
— être professeur dans une université québécoise ou étudiant inscrit dans un établissement québécois à l'un ou l'autre des cycles d'études universitaires;
— avoir une connaissance suffisante de la langue arabe pour mener à bien les études envisagées.

DOCUMENTS À SOUMETTRE — Les candidats soumettent les documents suivants (aucun formulaire à remplir à cette étale-ci):
— bref curriculum vitae (études, expériences de recherche, publications);
— relevé de notes des cours universitaires suivis et attestation des diplômes;
— lettre explicative indiquant les motifs et la nature du projet;
— deux lettres de recommandation de personnes pouvant témoigner de la valeur de la candidature. Ces lettres étant confidentielles, elles doivent être acheminées directement à l'adresse ci-dessous par les signataires.

N.B.: Le relevé de notes, l'attestation des diplômes et les lettres de recommandation doivent porter la mention "Bourses Québec-Algérie 1986-1987" bien en évidence, indiquant par là qu'il faut les verser à ce concours.

CHOIX DES BOURSIERS — Les candidatures seront évaluées selon les méthodes habituellement utilisées dans les concours. Les personnes répondant aux conditions d'admissibilité et qui auront déposé l'ensemble des documents à soumettre seront convoquées à une entrevue avec un jury québécois qui évaluera leur candidature. Ce jury fera une présélection qui sera soumise à l'Algérie pour une sélection finale.

DATE LIMITE — Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 24 février 1986 à l'adresse suivante:

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
D.G.E.R.U.
Service de la coopération
Att: M. Blaise Datey, Ph.D.
1033, rue De La Chevrotière, 20e étage
Québec G1R 5K9

Les dossiers incomplets à la date de fermeture du concours ne seront pas soumis au jury.

BOURSES QUÉBEC-CHINE, 1986-1987

PROGRAMME — Dans le cadre du programme d'échange de bourses entre le Québec et la Chine, le gouvernement de la République populaire de Chine offre aux étudiants québécois cinq nouvelles bourses de maîtrise et de doctorat à compter de septembre 1986.

DURÉE — Un an, renouvelable une ou deux fois selon la spécialité. Ce renouvellement dépend des résultats obtenus l'année précédente.

VALEUR DE LA BOURSE — Le gouvernement chinois verse une bourse mensuelle destinée à couvrir les dépenses de la vie quotidienne et assume les frais d'études, du logement et des soins médicaux;
— le ministère des Relations internationales du Québec (MRI) paye le billet d'avion aller-retour et verse une allocation mensuelle de 250 $. En effet, la bourse accordée par le gouvernement chinois ne suffit qu'au minimum vital. L'allocation du MRI vise à faciliter la participation des boursiers à des activités extra scolaires et à des événements en rapport avec la spécialité de l'étudiant, nécessitant, occasionnellement, des frais de déplacement et de séjour.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ — Être domicilié au Québec et être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la Loi de l'Immigration de 1976 et avoir obtenu un certificat de sélection du Québec;
— avoir obtenu (avant le 1er mai 1986) un baccalauréat dans une discipline correspondant aux programmes offerts aux étudiants étrangers dans les universités et instituts chinois. La liste des universités et des programmes ouverts auxquels peuvent avoir accès les étudiants étrangers peut être consultée dans n'importe quelle université québécoise ou à l'adresse figurant au dernier paragraphe ci-dessous. La liste s'intitule: "Directory: the Chinese Universities and Colleges Open to Foreign Advanced Students".

N.B. Sans être une condition d'admissibilité, une connaissance de la langue chinoise constituera un avantage dans l'évaluation du dossier. À cet égard, avant d'entreprendre des études dans la discipline choisie, l'étudiant peut être amené à consacrer le temps requis à l'apprentissage de la langue chinoise.

AUTRES CONDITIONS — Les boursiers devront répondre aux exigences du ministère de l'Éducation de Chine;
— les boursiers se rendent en Chine de leur plein consentement et doivent être prêts à respecter les lois et décrets promulgués par le gouvernement chinois, les règlements de l'établissement qu'ils fréquenteront, ainsi que les us et coutumes du pays d'accueil;
— les boursiers s'engagent à fournir au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science **et** au ministère des Relations internationales un rapport faisant le point sur le projet qui leur a valu la bourse en termes d'objectifs et de réalisations. Ce rapport sera soumis un mois après la fin de chaque année universitaire et un mois après la fin de l'ensemble du programme d'études.

N.B.: Il ne semble pas inutile d'attirer l'attention des candidats sur le fait que les conditions matérielles de vie en Chine sont différentes de celles auxquelles ils sont habitués.

DOCUMENTS À SOUMETTRE — Relevé de notes des cours universitaires suivis;
— attestation des diplômes universitaires obtenus;
— lettre explicative indiquant les motifs et objectifs du séjour en Chine;
— deux lettres de recommandation de personnes pouvant témoigner de la valeur du candidat. Étant confidentielles, ces lettres devront être acheminées directement à l'adresse donnée ci-dessous et reçues au plus tard le 24 février 1986.

N.B.: Le relevé de notes, l'attestation des diplômes et les lettres de recommandation doivent porter la mention "Bourses Québec-Chine 1986-1987" bien en évidence, indiquant par là qu'il faut les verser à ce concours.

CHOIX DES BOURSIERS — Les dossiers incomplets à la date de fermeture du consours ne seront pas soumis au jury. Un jury québécois évaluera, selon les critères habituels, les dossiers complets qui lui seront soumis et fera une présélection à partir des dossiers des candidats et d'entrevues avec ces derniers. La sélection définitive se fera en Chine. Les résultats du concours seront annoncés aux candidats en temps et lieu.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
D.G.E.R.U.
Service de la coopération
Att: M. Blaise Datey, Ph.D.
1033, rue De La Chevrotière, 20e étage
Québec G1R 5K9

On peut obtenir les FORMULAIRES ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES dans toute université québécoise ou à l'adresse ci-dessus.

Québec

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Pour renseignements:
Francine Côté
842-9645

CONVERSATION
ANGLAISE
La session débute le 3 mars 86
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
90$
(90 hres — 6 semaines)
Test de classement
Les 26 et 27 février
de 9h à 12hres.
En collaboration avec le Service de L'éducation des adultes de la C.E.C.M.
Halte-garderie disponible sur place
Pour de plus amples renseignements, téléphonez-nous au
277-3323
5550, avenue du Parc
Succursale International
MONTRÉAL

COURS DE NATATION — AVRIL À JUIN 1986
PISCINE DU COLLÈGE AHUNTSIC
825 RUE ÉMILE-JOURNAULT MTL
Inscriptions: À compter du 10 mars 1986 • De 9h à 21h du lundi au vendredi
Début des cours:
• Cours aux adultes en général, le **1er avril '86**
• Conditionnement physique aquatique, le **1er avril '86**
• Cours pré-nataux, le 1er avril à 19h, pré-requis: certificat médical à l'inscription
• Cours pour les jeunes de 6 à 16 ans, le **5 avril '86**
• Cours parent-enfants, le **6 avril '86**
• Cours de moniteur conjoint, le **6 avril '86**
• Cours de sauveteur national, le **3 avril '86**
Plongée sous-marine: Appeler au numéro: **389-1293**
Bain Libre: • Les lundi, mercredi et vendredi de 20h à 21h30 • Le dimanche de 14h à 16h
Informations: — Pour plus d'informations, veuillez appeler aux numeros suivants:
jour: **389-5921** *soirées et fin de semaines:* **389-5930**

Collège de Bois-de-Boulogne

Aux adultes engagés à titre professionnel ou bénévole dans des organismes communautaires et des établissements du réseau des Affaires sociales, le service de l'Éducation des adultes offre un cours de 30 heures:

TECHNIQUE D'ENTREVUE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE SERVICES ET DE SOINS

Centré sur le vécu professionnel des participants et des participantes ce cours veut aider l'intervenant à pouvoir mieux identifier les besoins des bénéficiaires afin d'y répondre plus adéquatement.

Thèmes abordés:
- Les types d'entrevue en fonction des besoins des bénéficiaires
- Les méthodes et les difficultés de l'entrevue
- La communication dans l'entrevue
- Les attitudes de l'interviewer
- Les hypothèses dans l'entrevue
- L'entrevue-diagnostic
- L'injection d'informations dans l'entrevue
- Les mécanismes de résistance

Le cours aura lieu, les samedi et dimanche 8, 9, 22 et 23 mars 1986, de 9 h à 17 h 30.

Le coût est de **20,00$** par participant.

Date limite d'inscription: **le 3 mars 1986**

Renseignements et inscription: **332-3000,** poste 313

10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec H4N 1L4
332-3000

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, rue Fairmont, Montréal
(métro Laurier ou Place des Arts)
Reconnu d'intérêt public (Secondaire-Collégial) • Examens du ministère



3 des pavillons du Collège Français
PENSIONNAT: Primaire 270 places, secondaire 150 places

Inscriptions en SECONDAIRE I
Communiquer avec le secrétariat et solliciter un rendez-vous pour une entrevue individuelle. Étude des bulletins scolaires, admission sur dossier, réponse immédiate. Tests si nécessaires.

Autres inscriptions:
— PRIMAIRE: Cartierville, Longueuil, Montréal.
— SECONDAIRE II, III, IV, V (sur présentation du bulletin)

COLLÉGIAL I & II (session d'automne, sept. '86)
Préparation au DEC (Diplôme d'Études Collégiales)
Cours préparant aux structures d'accueil universitaires
• Sciences de la santé • Sciences pures et appliquées
• Sciences de l'administration • Sciences humaines
• Lettres • Langues

TRANSPORT SCOLAIRE ASSURÉ PAR LE COLLÈGE:
Laval — Basses Laurentides — Repentigny
Boucherville — Longueuil — Rive Sud — West Island

Informatique:
— SECONDAIRE I à SECONDAIRE III; initiation
— SECONDAIRE IV et V options COLLÉGIAL: crédits

POUR RENSEIGNEMENTS
PROSPECTUS ou INSCRIPTIONS **495-2581**

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Bagdad admet avoir abattu l'appareil iranien

Le « rouleau compresseur » irakien poursuit son avance dans le sud du pays

FRONT IRAKIEN, PRESQU'ÎLE DE FAO (AFP) — Les forces irakiennes se trouvaient hier après-midi à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la ville irakienne de Fao occupée par les troupes iraniennes depuis le 9 février dernier, a pu constater l'envoyé spécial de l'AFP.

Les combats se poursuivaient sur trois fronts, à l'est, à l'ouest et au nord, pour prendre les soldats iraniens en tenaille, a affirmé aux journalistes le lieutenant général Hicham Sabah Fakhry, commandant en chef du front sud irakien.

L'officier recevait les journalistes dans son quartier général de campagne établi « quelque part » à quelques kilomètres des premières lignes.

Selon lui, les forces iraniennes se trouvaient à l'interieur d'un cercle de dix kilomètres de rayon environ autour de Fao, mais « par endroits » les troupes de Bagdad ont pu pénétrer ce cercle.

L'officier a fait état d'une attaque iranienne dans la nuit de jeudi à hier, précisant que la bataille s'était poursuivie jusqu'à 11 heure (heure locale).

Le lieutenant général Fakhry invite alors quelques journalistes à visiter les lignes avancées, là où se sont déroulés ces combats, à bord d'une jeep, à huit kilomètres de Fao, d'où s'élèvent des colonnes de fumée noire.

Des dizaines de cadavres iraniens jonchent les marais salants qui s'étendent à perte de vue. « Ici les combats ont eu lieu à l'arme blanche », précise un officier irakien.

Les forces irakiennes pilonnent régulierement les positions adverses. Deux obus tirés du coté iranien tombent au loin. Des hélicoptères irakiens de fabrication soviétique et française (des Gazelle) sillonnent le ciel aprés avoir laché leurs roquettes. Des soldats creusent rapidement des tombes pour ensevelir les cadavres avant la tombée de la nuit comme le prévoit la religion musulmane.

Pour atteindre cette région de marais qui entoure Fao, les journalistes ont été conduits hier matin de Bassorah à Oum Qasr seul port irakien situe sur le chenal maritime du Golfe qui remonte jusqu'à Bassorah. Les forces iraniennes avaient affirmé qu'elles avaient occupé en partie ce port la semaine dernière. Les journalistes n'ont relevé cependant aucune trace des combats qui auraient dû endommager les installations portuaires importantes de Oum Qasr.

Le port grouille de centaines de camions militaires qui transportent des milliers de soldats au front. Ils attendent dans un ordre et une discipline parfaits de traverser sur quatre ou six ferry-boats le bras de mer de 800 mètres de large environ qui les sépare de la route conduisant à Fao, à 48 km de là.

La route Oum Qasr-Fao constitue déjà une zone de combats. Les hélicoptères irakiens sillonnent le ciel surveillé par d'innombrables pièces d'artillerie anti-aérienne.

Des remblais de sable abritent des dizaines de fusées sol-sol soviétiques amenées par des véhicules militaires.

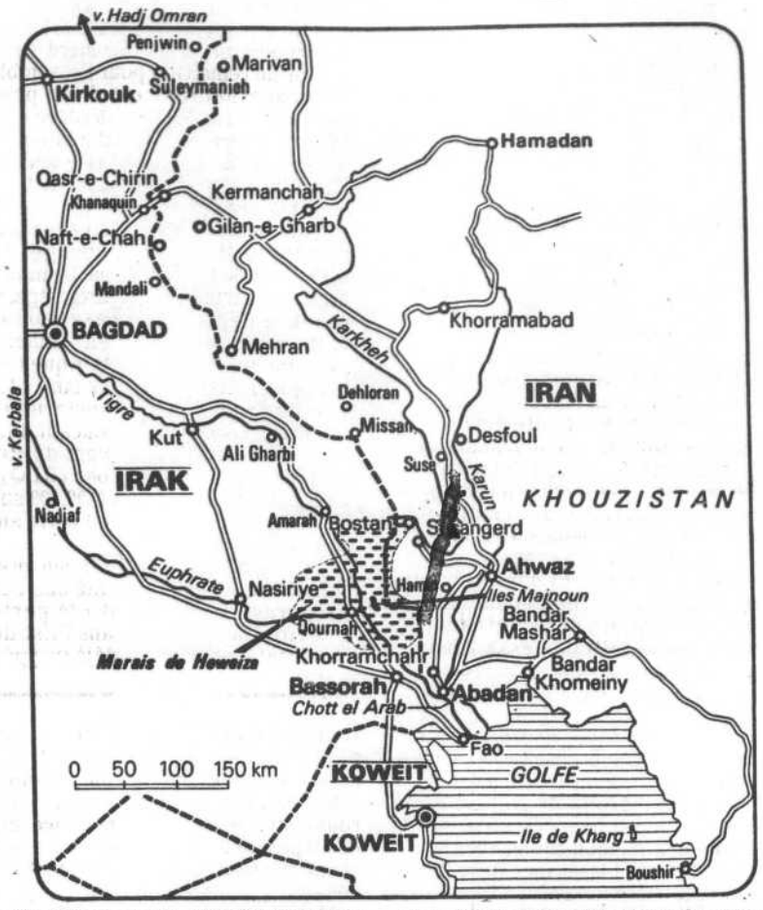
La contre-offensive irakienne en est à son dixième jour mais le commandement général ne paraît pas pressé. Il a adopté la technique du rouleau compresseur : progresser en moyenne de 500 mètres chaque jour, enfoncer les positions ennemies puis attendre avant d'avancer à nouveau.

D'autre part, l'Irak a reconnu hier que ses chasseurs avaient abattu la veille l'avion iranien transportant parmi ses passagers un représentant personnel de l'imam Khomeiny et six députés iraniens.

Cependant l'agence irakienne INA a maintenu que ces personnalités se trouvaient à bord de l'appareil militaire de type C-130 et non pas d'un avion civil de type Fokker, comme l'avait indiqué Téhéran.

Trente-sept personnes, dont le représentant personnel de l'imam Khomeiny auprès du corps des Gardiens de la révolution, l'hodjatoleslam Fazlollah Mahallati, et huit députés du Parlement iranien, sont morts dans la destruction en vol de l'avion, selon un dernier bilan diffusé vendredi par Radio-Téhéran.

Du côté iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, représentant personnel de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de la défense, a affirmé hier que les objectifs de la première étape de l'offensive Aurore-8 avaient été atteints, ajoutant que le but de Téhéran n'était pas de prendre Bassorah, la grande vile du sud de l'Irak.



Un espion sino-américain se suicide


Wu-tai Chin

MANASSAS (AFP) — Un ancien traducteur de la CIA, reconnu coupable d'espionnage au profit de la Chine il y a deux semaines, s'est suicidé hier matin dans une prison de Virginie, a-t-on appris officiellement.

Larry Wu-tai Chin, 63 ans, est mort asphyxié, après avoir placé un sac en plastique autour de sa tête, a précisé un responsable du département de la Justice qui a demandé à garder l'anonymat.

Reconnu coupable, le 7 février dernier, de 17 chefs d'inculpation d'espionnage et d'évasion fiscale, Larry Wu-tai Chin, un Américain d'origine chinoise, était passible d'emprisonnement à vie et d'une amende de $2.5 millions. Sa sentence devait être prononcée le 17 mars prochain.

Lors de son inculpation, son avocat, Me Jacob Stein, avait indiqué que son client avait espionné dans le but de rapprocher les États-Unis de la Chine. Larry Wu-tai Chin avait lui-même reconnu avoir fourni des renseignements secrets à la Chine pendant 36 ans.

Il avait précisé que le vol de documents secrets américains devait, selon ses espérances, permettre de briser la glace entre l'ancien président Richard Nixon et l'ancien premier ministre chinois Chou En Lai. Il avait même ajouté que les dossiers transmis à Pékin ne mettaient pas en danger la sécurité américaine.

Mais, selon M. Joseph Aronica, procureur du tribunal de la petite ville d'Alexandria, près de Washington, Larry Wu-tai Chin avait vécu une vie de mensonges. Il avait, disait-il, reçu $10,000 par an du gouvernement chinois ainsi que d'autres sommes, allant parfois jusqu'à $150,000, après avoir quitté la CIA en 1981.

Chin, le premier Américain reconnu coupable d'espionnage au profit de la Chine, avait été employé comme traducteur au sein de la CIA américaine, où il avait notamment pour tâche de capter les émissions de radio. Ce poste lui avait donné accès à un important matériel secret, dont des rapports émanant des différentes agences du gouvernement ou de la Maison-Blanche.

Né à Pékin, Chin avait quitté son pays pendant la révolution chinoise et avait acquis la nationalité américaine en 1970.

Bien que son salaire n'excédait pas $30,000 par an, il avait amassé une petite fortune dans l'immobilier et louait près d'une trentaine de studios évalués à $700,000 au moment de son arrestation.

L'essentiel de ses gains était apparemment consacré à sa passion pour le jeu.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Taux d'intérêt majoré

À compter du 1er mars 1986, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada des quatre dernières émissions (S 37 émise en 1982, S 38 émise en 1983, S 39 émise en 1984 et S 40 émise en 1985) a été porté à

10 % par année

pour une période de quatre mois se terminant le 30 juin 1986. Les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

Les obligations à intérêt régulier ainsi que les obligations à intérêt composé de ces émissions bénéficieront du nouveau taux de rendement. Par conséquent, au 1er novembre 1986, chaque tranche de $1 000 d'obligations à intérêt régulier rapportera un intérêt de $90.00. La valeur d'une tranche d'obligations à intérêt composé de $1 000 s'établira comme suit:

$1 489.43	pour l'émission S 37 (1982)
$1 329.85	pour l'émission S 38 (1983)
$1 212.63	pour l'émission S 39 (1984)
$1 090.00	pour l'émission S 40 (1985)

LES AUTRES ÉMISSIONS EN COURS

Toutes les autres émissions en cours, non échues, continuent de rapporter un intérêt de 10½% par année. Ce taux de 10½% est également le taux minimum pour les années qui restent à courir jusqu'à leur échéance.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter toute institution financière autorisée: banque, courtier, société de fiducie et caisse populaire.

Canada

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel-commercial-résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont, Montréal

Atelier Singulier
Rénovations personnalisées
Spécialités: Salle d'eau
12,290 O'BRIEN, MONTRÉAL
H4J 1Z4 332-5686

Une approche globale
...des services intégrés
Montréal (514) 871-1515
Laval (514) 668-8910
Longueuil (514) 670-4270
Samson Bélair
Comptables agréés

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

pour les jeunes entrepreneurs. On doublera le nombre de stagiaires qui atteindra maintenant 200 par année. Comme il va de soi, on précise que c'est une mesure capitale qui permettra de tisser des liens pour l'avenir.

Au cours de ses entretiens avec les dirigeants français, M. Mulroney aura par ailleurs fait avancer, mais seulement un peu, un dossier délicat, celui de Saint-Pierre et Miquelon. Depuis des années les deux gouvernements cherchent en vain une solution négociée à l'établissement des limites des eaux territoriales françaises autour de ces deux îles. Alors qu'on était prêt à soumettre le différend à un arbitrage international, on a convenu de reprendre les négociations l'automne prochain. On poursuivra aussi en parallèle des négociations sur les droits de pêche.

Au plan international, le premier ministre Mulroney a dit avoir cherché à sensibiliser M. Mitterrand à la nécessité de permettre au Canada de faire partie du Groupe des cinq. Il s'agit des réunions des cinq pays les plus industrialisés pour discuter des politiques monétaires. Le Canada, tout comme l'Italie, qui participent au sommet des Sept, voudraient être intégrés au Groupe des cinq dont les décisions ont des répercussions importantes.

M. Mitterrand aurait donné son appui à M. Mulroney. Mais on n'a pu vérifier ce qu'il en était. On a pu voir cependant que pour ce qui est de la candidature de Montréal comme siège des prochaines négociations du Gatt prévues pour l'automne prochain, le premier ministre canadien a légèrement exagéré l'appui reçu de M. Mitterrand. Cet appui n'en est un que de second rang, si Bruxelles n'est pas candidate, a confirmé un conseiller de M. Mulroney. L'Uruguay est le seul autre pays à avoir posé sa candidature officiellement.

Le premier ministre, dans sa conférence de presse, a insisté à de nombreuses reprises pour faire valoir que la normalisation des relations Canada-France-Québec était l'étape indispensable à l'accroissement des échanges économiques et commerciaux. Cela étant fait, il croit que toutes sortes de portes s'ouvriront.

La coopération économique et politique avec la France doit conduire par ailleurs à un resserrement des liens du Canada avec l'Europe toute entière. Cela a été fait sur le plan militaire, mais on voudrait trouver un partenaire qui pourrait faire contrepoids aux États—Unis.

« Le Canada veut jouer la carte européenne », dit-il. « L'Europe, ce n'est plus les vieux pays comme on dit à Baie-Comeau », fait-il valoir, précisant toutefois qu'il n'osera faire aucune prévision quant à la possibilité gagner sur ce plan.

Avant M. Mulroney, les premiers ministres Diefenbaker et Trudeau avaient échoué dans cette voie. Les échanges avec l'Europe n'avaient pas augmenté alors que ceux avec les États-Unis eux croissaient.

Ce qu'il faut, expliquent les conseillers du premier ministre, c'est réussir à briser certaines barrières, permettre aux gens d'affaires de se connaître, leur donner l'occasion de parler le même langage. Et on ajoute qu'il ne faut s'attendre à rien de spectaculaire. Notons qu'hier le premier ministre a présidé à une rencontre d'une cinquantaine de dirigeants des plus grandes entreprises canadiennes et françaises.

Le resserrement des liens entre la France et le Canada pourra se poursuivre au plan politique, a noté par ailleurs avec satisfaction hier M. Mulroney, lors d'une visite officielle que le président Mitterand a accepté de faire au Canada. Le moment de ce voyage n'est pas précisé, mais ce pourrait être à l'occasion du Sommet de la francophonie qui aura lieu à l'automne 1987 à Québec. Ce sera la première visite officielle d'un président de la République française au Canada, exception depuis la crise de 1967 suscitée par le général de Gaulle. M. Mitterrand est venu en 1981 à Ottawa, mais c'était pour le Sommet économique de Montebello.

Cette visite et la tenue du sommet seront la démonstration que les nouvelles relations triangulaires sont entrées dans une période de stabilité. On ne cesse de souligner dans l'entourage de M. Mulroney à quel point la France est satisfaite de la décrispation intervenue depuis l'élection de M. Mulroney. Le premier ministre Laurent Fabius l'a d'ailleurs dit publiquement jeudi soir lors d'un toast au dîner donné en l'honneur du premier ministre canadien au Quai d'Orsay. L'objectif que semble se fixer la diplomatie canadienne à l'occasion de ce sommet sera d'amener l'Algérie dans le giron de la francophonie, une chose que la France peut difficilement réaliser seule.

◆ Marois

lement de « redonner un contenu » à ce concept de social-démocratie, aujourd'hui « vide de sens », cela sur la base de principes qu'elle a défendus tout au long de sa campagne au leadership: procéder à une décentralisation du pouvoir, en le redonnant aux communautés locales; réinventer des politiques de sécurité du revenu; utiliser les ressources financières et humaines dans une perspective plus créatrice; donner priorité au développement économique régional; protéger les droits acquis relatifs à la condition des femmes et mettre de l'avant de nouvelles politiques d'accès à l'égalité.

Comment concilier la notion de gauche et le concept de social-démocratie avec le discours plutôt conservateur que le nouveau chef du parti a tenu, aussi bien pendant la campagne au leadership qu'au cours de la campagne électorale? Pauline Marois réplique qu'elle ne tient pas mordicus aux étiquettes et qu'en bout de ligne, une seule chose compte: « reviser le programme du parti, le redynamiser, y faire le ménage, brasser les idées et le projeter vers l'avenir ». Et à l'intention des sceptiques, Mme Marois va plus loin: « J'ai le goût de travailler avec Pierre Marc Johnson ».

Avant de devenir directrice de cabinet de Mme Lise Payette, pour plus tard faire le saut en politique active, Pauline Marois avait obtenu sa maîtrise en administration de l'École des Hautes études commerciales de l'université de Montréal. Et elle eût la chance d'avoir M. Jacques Parizeau comme professeur. Voilà qui peut expliquer que les crises et les défaites qui ont secoué le Parti québécois n'ont pas suffi à ébranler sa profonde conviction qu'il faut continuer à viser la souveraineté politique comme outil essentiel au développement socio-économique du Québec.

« Oui je suis souverainiste, proclame Pauline Marois, parce que ce grand et foutu pays n'a pas de maudit bon sens ». Il n'est donc pas question de retrancher l'article 1 du programme, mais elle juge cependant indispensable de repenser et rafraîchir le discours, d'inventer une pédagogie de remobilisation, un discours « qui colle à la réalité socio-économique de 1986 ». Ayant encore en mémoire le discours que l'ancien premier ministre René Lévesque a prononcé au congrès de revision de janvier 1985, Mme Marois souligne que personne ne sait aujourd'hui ce que devrait être la souveraineté de demain et qu'elle pourrait prendre des « formes inimaginables ». Et en poussant un peu plus loin la curiosité, l'on apprend que Mme Marois serait disposée à se contenter, s'il le fallait, d'une souveraineté « sectorielle », secteur par secteur, ou encore morceau par morceau. « La coupure nette, explique-t-elle, ce n'est pas souhaitable, dans la réalité sociale d'aujourd'hui, et dans une réalité économique qui s'ouvre de plus en plus sur le monde extérieur ».

Ce matin à l'École des Hautes études commerciales, quelque 300 militants péquistes, présidents de comtés, députés, candidats défaits et membres de l'exécutif national, se retrouveront dans le cadre du conseil national, la plus haute instance du parti entre les congrès. Essentiellement, il s'agit de faire le point sur l'état du parti, évaluer la gravité de la situation financière, adopter un plan de redressement budgétaire et le plan d'action de l'année qui débute.

Ces délibérations visent également à porter un diagnostic final sur les causes de la défaite électorale. Encore affectés, sinon traumatisés, par la perte du pouvoir, les péquistes ne semblent pas enclins à reprendre si tôt les querelles de sémantique, non plus que les débats idéologiques. On ne prévoit pas de remous significatifs. Le seul point d'intérêt tient aux candidatures de Pauline Marois et Louise Harel à l'exécutif national. Il sera également intéressant de surveiller la performance du président du parti, dont le leadership est confronté à un premier véritable test depuis la débâcle du 2 décembre. Il réservera sans doute les seules sautes d'humeur de son discours d'ouverture aux libéraux de Robert Bourassa. Puis il lancera un appel à l'unité et à la mobilisation, vers la reconstruction et la relance du parti.

◆ Madagascar

de la nécessité de mettre un peu d'ordre dans l'économie, explique M. Jean Robiarivony, le directeur-général du Plan. C'est la raison pour laquelle, peut-être, nous avons pu trouver rapidement un certain nombre de terrains d'entente avec les organisations internationales ».

Suspension de l'embauche dans le secteur public, limitation des crédits à la Banque Centrale, suppression progressive des subventions à la consommation, libéralisation du commerce du riz dont les Malgaches sont, per capita, les premiers consommateurs au monde : la pilule était amère. « Le plus urgent, pour nous, était d'avoir accès aux droits de tirage spéciaux, aux standbys du FMI, de pouvoir négocier et rééchelonner le paiement de la dette. Il nous fallait accepter certaines contraintes, sans en connaître les conséquences ».

Depuis, le FMI et la Banque Mondiale, qui ont ouvert un bureau à Antananarivo, jouent à fond la carte malgache, appuyés par les donateurs occidentaux qui, en 1985, ont déboursé environ $ 300 US millions à titre de l'aide bilatérale. Leur sollicitude est évidemmnt intéressée : si elle ne représente pas une pièce majeure sur l'échiquier international, Madagascar n'en occupe pas moins une position stratégique sur la route du pétrole de l'Océan Indien. Les événements de ces dernières années, la guerre Iran-Irak au nord et l'intensification de la lutte anti-apartheid au sud, et, tout récemment la destitution sanglante du président Ali Nasser Mohammed, au Sud-Yemen, ont fait et font grimper la tension et les enjeux de quelques crans.

Didier Ratsiraka, qui en tant que ministre des Affaires étrangères avait négocié en 1972 la fermeture des bases militaires françaises de l'île ne cesse depuis son arrivée au pouvoir de réaffirmer sa politique d'ouverture « tous azimuts », et son allégeance au Mouvement des Non Alignés : le 10 janvier dernier, toutefois, l'ambassadeur du Japon, doyen du corps diplomatique, a profité de la cérémonie des voeux pour rappeler aux Malgaches que les marges de manoeuvres dont ils disposent sont en réalité bien étroites.

Après s'être réjoui qu'« entre la route de gauche (. . .) dépourvue malgré les apparences de toutes les commodités » et la route de droite, le socialisme malgache ait finalement choisi « la route du bonheur », « garantie internationalement », qui a permi au pays « de sortir du tunnel » il lançait, à la limite de ses prérogatives, un avertissement sur le sens exact duquel plusieurs s'interrogent encore : Quant au bateau (malgache), il n'y aura pas toujours du soleil. (. . .) Il pourrait y avoir des vents d'Est ou d'Ouest. Les cyclones politiques pourraient l'attaquer dans les deux directions en même temps. »

Faut-il tuer le bon élève ?

Certes, face aux bailleurs de fonds, le gouvernement malgache continue à faire preuve d'une grande souplesse. Dans ses discours, le président continue à stigmatiser le comportement dictatorial des grandes banques et à en appeler à la création d'un « Club des pays endettés ». Mais s'il applaudit la décision de ses homologues nigérien et péruvien de limiter le volume des ressources en devises consacrées au paiement de la dette, il n'est pas en mesure de suivre leur exemple . . . même si le seul service de la dette extérieure, $ 1,9 US milliard, absorbe à lui seul 52 % des recettes d'exportation après rééchelonnement et constitue l'obstacle majeur à l'accélération d'un programme de relance économique.

On sent, dans les propos de ses hauts fonctionnaires, percer une certaine exaspération. « En ce qui concerne le programme du FMI, dit Jean Robiarivony, depuis 1982 tous les critères, à savoir la réduction du déficit de l'État (de 18,4 % du PNB en 1980 à 4,7 % l'an dernier), la création de monnaie et les arriérés de paiements extérieurs, ont été atteints. En termes macro-économiques, on peut dire que nous avons réussi une véritable performance, et nous pensons, comme disent certains, que nous sommes de bons élèves ».

Mais il y a un moment où même le bon élève ne peut pas aller plus loin : faut-il le tuer parce qu'il est, justement, bon élève ? Il y a des contraintes, nous sommes maintenant devant des choix difficiles, et nous sommes obligés de considérer tous les paramètres. Si certaines conditions nous paraissent trop draconiennes par rapport à certains paramètres, ou même pas rapport à un seul paramètre majeur, ce choix, nous serons obligé de le refuser.

L'heure n'est pas encore au bras de fer, et le plan 86-90, qui sera approuvé d'ici quelques mois, devrait être placé davantage sous le signe d'une correction de certaines trajectoires que d'une rupture. Mais pour une large couche de la population, 10 millions d'habitants, la vie est devenue impossible : un peu de disponibilité, de la part des bailleurs de fonds, permettrait d'engiguer une grogne dont le ton, depuis quelques mois, ne cesse de monter . . .

À SUIVRE

◆ Duvalier

férente de celle de ce dernier. « L'histoire appréciera, mais je me rends compte, a-t-il ajouté, que j'ai eu tort de négliger le souci de mon image personnelle à l'étranger. »

« Bébé Doc » a trouvé « surprenant » que les États-Unis aient refusé de l'accueillir, soulignant notamment qu'il n'avait « commis aucun crime ». Le département d'État avait fait savoir dimanche dernier que M. Duvalier était indésirable aux États-Unis, alors que les autorités françaises avaient organisé son départ pour New York.

Son épouse, Mme Michèle Duvalier, a ajouté que la situation était « très dure » à l'abbaye, surtout pour les six enfants, âgés de sept mois à 11 ans. « Nous sommes 13 en tout, dont six enfants et deux gouvernantes », a-t-elle expliqué, « il y a ma belle-mère (Simone Duvalier), ma soeur et son mari, et leurs deux jeunes enfants ».

Mme Duvalier a elle aussi dit espérer rester en France : « C'est le pays qui nous convient à cause de sa langue, de sa culture, de son hospitalité. »

« Oui, on aimerait y rester, c'est le pays qui nous convient. Je ne pense pas qu'on devrait faire une différence entre tel et tel réfugié. Un réfugié, c'est un réfugié », a affirmé l'épouse du président déchu, remerciant au passage le maire de Blotzheim en Alsace qui leur a offert l'hospitalité mardi, offre que « peut-être on prendra en considération ».

Michèle Duvalier s'est attachée à démolir la réputation peu flatteuse que lui avait faite la presse. « Non, je ne porte pas de manteau de fourrure dans un pays tropical, c'est stupide . . . »

Elle a cependant révélé au passage que son mari lui avait accordé le privilège d'assister au conseil des ministres et qu'elle avait l'habitude d'y exprimer son avis, notamment sur les affaires sociales et l'éducation dont elle s'occupait depuis qu'elle était « première dame ».

À Port-au-Prince, par ailleurs, le Conseil national de gouvernement a dénoncé hier pour la première fois la présence dans le pays d'agitateurs « à la solde du communisme international ».

Dans un communiqué, le Conseil affirme que ces agitateurs « se sont donnés pour tâche de provoquer des manifestations » dans le but « de créer du désordre et entretenir un climat d'insécurité incompatible avec le déroulement normal de la vie sociale et économique du pays ».

Le communiqué rappelle les dispositions prises le lendemain du départ de l'ex-président Duvalier, en vertu desquelles « toute réunion sur la voie publique est formellement interdite » et tout « individu surpris à se livrer à un acte quelconque de brigandage ou de vandalisme sera considéré comme un hors-la-loi ».

Le quotidien *Le Matin* (libéral indépendant) annonce de son côté que le président du Conseil national de gouvernement, le général Henri Namphy, a eu mercredi un entretien avec l'ambassadeur des États-Unis en Haïti, M. Clayton McManaway, et les responsables de l'aide américaine en Haïti, dans le cadre du programme économique du gouvernement pour lutter contre le chômage.

◆ Berlin

tentiels et les dilemmes moraux, la division règne à Berlin. Division physique entre l'Est et l'Ouest qui s'abîment chaque jour contre la bétonnière d'un mur absurde, mais aussi division politique et sociale entre les sexes et les générations, et surtout division formelle entre le mode violent des hommes cinéastes et le mode lent et intimiste des femmes cinéastes.

À mesure que le temps avance et que la neige comprimée forme une croûte dure et dangereuse, le compte à rebours bat la mesure en attendant le jugement dernier prévu pour mardi prochain. Dans la rumeur grandissante, il est devenu aussi illusoire de faire des prédictions que de mesurer la charge des applaudissements. Les journalistes comme le public réagissent de façon déroutante sinon navrante, huant les grands maîtres comme Bergman et son court métrage *Le Visage de Karin* pour mieux applaudir les nouveaux venus. Aux films en nuances et en profondeur, ils préfèrent les psycho-drames et les films qui frappent en bas de la ceinture, se refusant la plupart du temps à dépasser le mur étanche du premier degré.

Depuis deux jours pourtant, la sélection s'améliore et se raffine. Les grands films ont été gardés précieusement pour le dessert. Parmi ceux qui méritent un Ours d'or sinon une reconnaissance d'estime, il y a déjà *At Close Range* de l'Américain James Foley. Sean Penn y tient le rôle d'un fils à la recherche de son père sur les plaines de la Pennsylvanie éclairés magistralement à la manière des peintures de Andrew Wyeth. Le film est l'anti-thèse de *Rebel Without a Cause* de Nicholas Ray. Ce n'est plus le fils qui se révolte contre le père mais le père qui se retourne contre son fils. Le thème est fascinant et la mise en scène est d'une grande maîtrise minimaliste. Mais surtout l'émotion silencieuse et crue y prime sur les discours freudiens.

Dans la même suite d'idée, *L'Aube* de Miklos Jancso décrit avec une terrifiante beauté la manipulation d'un fils par son père spirituel. Mouvements de caméras qui balayent l'espace et tourbillonnent dans le temps, cadrages saisissants et images spectaculaires qu'aucun vidéoclip ne saurait imaginer, *L'Aube* marque le retour du cinéaste hongrois révélé par *Psaume rouge*. Campé dans la Palestine de 1947 pendant l'occupation britannique, mais filmé dans un lieu clos habité par des jeunes terroristes israéliens, le film a été perçu par des esprits simplistes comme un film sioniste. C'est ne rien comprendre au cinéma de Jancso et surtout à l'humanisme qui le traverse.

En conférence de presse le cinéaste a répété à ses détracteurs que son film était la quête d'un être humain et qu'il ne fallait pas y faire de lien avec les évènements qui se déroulent présentement en Israël. À la question, un homme peut-il tuer pour libérer son pays ?, Jancso a répondu catégoriquement non. Ce n'est d'ailleurs pas la question de son film. C'est plutôt le constat qu'il tente de dénoncer avec le coeur d'un humaniste et la main d'un grand maître.

Dans un genre différent et presque à contre-courant, l'Italie a sauvé sa réputation, ternie par Liliana Cavani, avec le nouveau film de Nanni Moretti, *La messe est finie*. Scénariste, réalisateur et acteur dans ses propres films, Nanni Moretti est un des espoirs du nouveau cinéma italien. Son film raconte sur un ton finement caustique, les déboires d'un prêtre qui revient à Rome et trouve l'église de sa nouvelle paroisse vide et délabrée, et ses paroissiens complètement dépravés. Mais plutôt que de jouer au missionnaire, le prêtre se fache et envoie tout le monde promener. Devant un monde qui lui échappe, il ne songe pas un instant à défroquer ni à convertir mais préfère s'enfuir sur une île déserte où personne ne pourra le déranger.

La force de Nanni Moretti c'est de marcher en funambule sur le fil ténu du comique et du pathétique sans jamais tomber. En tant qu'acteur, il ne joue pas, il interpelle carrément le spectateur et le défie avec son ironie directe. Mais plus réjouissant encore, il n'essaie jamais de nous séduire avec son personnage mais s'efforce activement à nous le rendre parfaitement insupportable.

Finalement dans la série « Les nazis étaient des monstres mais les Allemands n'étaient pas au courant », l'Allemagne de l'Est a présenté *La Maison au bord du fleuve*, un film intéressant pour un sujet éculé. Séduction des masses contre séduction des patrons sur leurs jolies employées, le film décrit la progressive détérioration d'une famille allemande aussi banale que les Plouffe. Les hommes partent à la guerre en croyant que la guerre est justifiée. Les femmes acceptent des cadeaux du patron nazi parce qu'elles n'ont pas les moyens de se les payer. Tout se termine très mal avec Berlin qui brûle à l'horizon et les nazis qui récoltent amèrement ce qu'ils ont semé.

La Maison au bord du fleuve a été bien accueilli mais moins bien que *Men* de la cinéaste allemande Doris Dörrie. Le film fait courir les Berlinois comme *Trois hommes et un couffin fait courir les Parisiens. Entre deux clins d'oeil Men* raconte la ruse d'un mari trompé. Plutôt que de reconquérir sa femme il s'installe chez l'amant de cette dernière et lui inculque petit à petit ses propres défauts et ses travers. À la fin, l'amant est devenu la copie conforme du mari. À un tel point que la femme volage préfère revenir au modèle original.

Le film est tellement populaire qu'il a fallu rajouter des séances dans les salles surpeuplées du Marché. Les hommes y accourent en grand nombre, applaudissant à tout rompre le premier film réalisé par une femme qui leur accorde la victoire.

Picotte sabre dans les subventions versées à 98 fédérations sportives

PIERRE ROBERGE

(PC) — Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picotte, a annoncé vendredi des coupures d'au moins 6.3 % du subside versé à 98 fédérations sportives et de loisirs; l'enveloppe globale de chacune passerait ainsi de $63,000 à $56,000.

« Nous regardons aussi tous les autres programmes au ministère. Or la norme de réduction pour l'ensemble du gouvernement est de 10 pour cent », a-t-il rappelé vendredi en conférence de presse, faisant allusion au budget de l'État que prépare son collègue Paul Gobeil, président du Conseil du Trésor.

Pour le présent exercice (se terminant le 31 mars), le budget du MLCP est de $192 millions. Le ministère du Tourisme, que dirige également le député de Maskinongé, tourne cette année avec $70 millions.

M. Picotte a aussi révélé que l'Etat cesserait de financer cinq « tables de concertation » sectorielles (plein-air, sports, socio-éducatif, tourisme et culturel) relevant du Regroupement Loisir Québec (RLQ); ceci permet de couper $500,000 sur les $4.1 millions que reçoit cette année le RLQ.

En réaction, Joanne Sarrasin, présidente du RLQ, a affirmé que ces coupures entraîneront « la perte d'environ 50 emplois dans l'Est de Montréal », une région déjà frappée par les fermetures d'usines. Près de 600 employés à plein temps du RLQ et des structures connexes logent en effet au Parc olympique.

Parlant d'un « coup dur pour les organismes et les bénévoles en loisir », Mme Sarrasin trouve « déplorable que M. Picotte s'en prenne à des structures et organismes qui animent et alimentent des réseaux de bénévoles ».

Du côté du ministère du Tourisme, deux « gros morceaux » situés à Montréal devront aussi passer par les coupures; l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Palais des Congrès.

Dans ce dernier cas, il a affirmé que « ça ne devrait pas être difficile pour M. (Yves) Michaud de couper entre $200 et $300,000, au moins. S'il ne le fait pas, je le ferai moi-même et ça fera plus mal encore », a-t-il lancé en guise d'avertissement au président du Palais des Congrès.

Le ministre a exhorté les fédérations sportives et organismes divers à établir leurs priorités et à contrer les coupures par l'auto-financement, « des concours, des bingos, des soirées bénéfice ».

Un examen portant sur les dernières années, a-t-il précisé, l'a amené à « corriger le flux monétaire dirigé trop massivement vers des fonctions administratives au détriment du développement sur le terrain ».

Quant à une trentaine d'autres organismes ne recevant que $5,000 par an (ils n'ont pas la même reconnaissance que les 98 autres), M. Picotte a assuré qu'ils ne subiront pas de coupure.

À propos d'Excellence Québec (organisme consultatif présidé par Jacques Samson, de l'université Laval), M. Picotte a signalé qu'il devra bien choisir les disciplines où il encourage des champions, en privilégiant celles où le Québec a les meilleures chances de retirer de la « visibilité » dans de grandes compétitions nationales et internationales.

Parlant d'harmonisation avec les municipalités et les autorités scolaires, surtout dans les régions, M. Picotte a par ailleurs suggéré que des équipements privés soient « mis à disposition de nos jeunes à frais minimes » lorsqu'ils sont moins achalandés, comme le matin et l'après-midi.

À propos du parc Frontenac, au sud de Thetford-Mines, il a souligné qu'il ne voulait pas voir répéter le cafouillage de la fin de janvier: « Tout était aménagé mais il manquait $125,000 pour le fonctionnement et il a fallu mettre une barrière avec un cadenas. »

Il a dénoncé le précédent gouvernement pour ne pas avoir prévu « un coussin » qui aurait permis d'offrir de nouveaux équipements au public. Il a promis que ce sera un parc de conservation, « pas de chasse, pas d'échappatoire ».

WEEK-END

SAMEDI

La maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal est à la recherche de chanteurs pour l'année scolaire 86-87. Conditions d'admission : que l'enfant soit en troisième année présentement pour entrer en 4e l'an prochain; avoir une voix juste et un bon rendement scolaire. Auditions ce samedi à 10 h, au 4300, chemin Queen-Mary. Appeler Rémi Legault au 733-8211, poste 256.

■

Une invitation est lancée aux anciens scouts et guides. Rencontre à 14 h au secrétariat scout-guide du district de Lanaudière. 756-0756.

■

Dans le cadre de son programme de stages de perfectionnement pour l'entraîneur, le département d'éducation physique de l'Université de Montréal offre, durant cette fin de semaine, le stage traitant des soins d'urgence et des blessures sportives. 343-6256.

■

L'Association québécoise des joueurs de *go*, avec la collaboration du consulat général du Japon, tient un tournoi au Grand Hôtel, salons d'Youville et Victoria (777, rue University). 387-1646 ou 866-3429.

■

Polio-Québec est un groupe d'entraide qui a pour but de promouvoir la recherche médicale sur les effets secondaires que subissent des personnes atteintes de poliomyélite. Les personnes concernées, les parents et amis se réunissent pour s'informer, partager leurs expériences communes. Rendez-vous ce samedi à l'Institut de réadaptation de Montréal (6300, rue Darlington) à 14 h. 744-4897.

■

Il est possible d'aller faire du ski de fond en métro. À 200 mètres du métro Charlevoix, 11 km de pistes vous sont accessibles . . . quand il y a de la neige. Parcs-Canada transforme chaque année la piste cyclable en piste de ski de fond éclairée tous les jours jusqu'à 22 h. 283-6054 ou 637-7433.

■

La bibliothèque Adélard-Berger de Saint-Jean-sur-Richelieu organise pour les jeunes, cette semaine, diverses activités dirigées. À 13 h 30 ce samedi, « Qui vient jouer avec moi ? », une occasion de connaître divers jeux. 346-0054, poste 302.

■

Le cégep Lionel-Groulx présente cette année un super-spectacle étudiant intitulé « Cégep Lionel-Groulx en spectacle ». Rendez-vous à compter de 20 h à l'auditorium du collège (100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse). Entrée : $ 4. 430-3120.

La Société Canada-Chine offre un séminaire intitulé « Croyances et religions en Chine ». Le bureau de la société est situé au 1072, rue Saint-Laurent, 3e étage. 866-4119.

■

Dernière journée pour s'inscrire à la première course populaire de ski de fond organisée par la base de plein air de Longueuil. 646-8666.

DIMANCHE

Si vous aimez pratiquer le ski de fond sans vous soucier du transport, en profitant des services d'un guide et du plaisir de skier en groupe, joignez-vous aux excursions organisées par le centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin. Ce dimanche, on se rend dans la vallée de la Rouge, près d'Huberdeau. 322-6383.

■

Dans le cadre des « vacances d'hiver à LaSalle », la troupe Circus présentera un spectacle à 15 h, à la polyvalente Cavelier-de-LaSalle (9199, rue Centrale). 367-1000, poste 365.

■

Un film documentaire sera présenté à l'Université de Montréal. *Volcans de feu* (série « Ciné-Exploration ») sera présenté par son réalisateur, Jean Chartier. Réservations : 343-6524.

■

Le Centre Immaculée-Conception met à la disposition des personnes que la vie moderne stresse un programme de cours de yoga aquatique. Divers cours de natation sont également offerts. 527-1256.

■

La librairie Hermès vous convie à regarder l'émission de Bernard Pivot, *Apostrophes*, à TVFQ/99. Il y sera question de « femmes enfermées ». Rendez-vous à 14 h au 1120, avenue Laurier ouest, à Outremont. 274-3669.

■

Ciné-Collège offre le film *Le Million tout-puissant*, du réalisateur québécois Michel Moreau. Rendez-vous à 19 h 30 à l'auditorium du cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse (100, rue Duquet). 430-3120.

■

On parle de micro-ondes lors d'une rencontre à la bibliothèque Adélard-Berger, avec Mme Louisette Tremblay. Rendez-vous à 13 h 30 au 180, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. 346-0054, poste 304.

■

La Société Canada-Chine offre plusieurs itinéraires de voyages en Chine. Son siège social est au 1072, boulevard Saint Laurent; on peut s'informer sur ses différentes activités au 866-4119.

22 février

par la PC et l'AP

1984: des extrémistes Sikhs assassinent une dizaine d'Hindous: Mme Indira Gandhi avertit que le gouvernement indien ne tolérera plus que leurs temples servent d'arsenaux et de refuges pour les terroristes.

1982: L'Ile-du-Prince-Edouard et les Iles-de-la-madeleine sont isolées du reste du continent par une série de tempêtes de neige.

1978: l'Egypte rompt ses relations diplomatiques avec Chypre après la mort, à Nicosie, de 15 membres d'un commando égyptien abattus par les forces chypriotes, alors qu'ils tentaient de libérer les otages d'un avion détourné.

1977: le premier ministre Pierre Elliott Trudeau devient le premier canadien à prendre la parole au Congrès américain.

1973: décès de Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec de 1968 à 1970.

1927: Mgr Mélanson devient le premier archevêque de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

1919: imposantes obsèques nationales en hommage à sir Wilfrid Laurier.

1918: naissance de l'homme le plus grand du monde. Robert Wadlow atteindra huit pieds onze pouces et un dixième. Il est mort le 15 juillet 1940.

Ils sont nés un 22 février: le premier président des Etats-Unis, George Washington (1732); le philosophe allemand Arthur Schopenhauer (1788); le compositeur polonais Frederic Chopin (1810); l'acteur américain Robert Young (1907); le sénateur américain Edward Kennedy (1932); l'acteur John Mills (1908); le fondateur des Boy Scouts et des guides feminins, Robert Baden-Powell (1857).

POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
842-9645

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE CHÔMAGE DES JEUNES

ON ne parlera jamais trop de la détresse des quelques 500,000 jeunes chômeurs que compte le Canada. En prenant l'initiative, en avril 1984, d'examiner les « problèmes et les enjeux » auxquels les jeunes font face, le Comité sénatorial spécial sur la jeunesse cherchait, à sa façon, à sensibiliser le public et les gouvernements à l'urgence d'agir. Le rapport qu'il a rendu public avant-hier dénote une ouverture et une sensibilité non équivoque à l'égard de la jeunesse. Les quatorze membres du comité se sont mis à l'écoute des jeunes en les rencontrant dans leur milieu, aux quatre coins du pays. Ils ont reçu plusieurs témoignages individuels ainsi que des mémoires de groupes et d'organismes impliqués dans la vie quotidienne des jeunes.

Toutefois, la lecture des recommandations du rapport laisse l'étrange impression que le comité a été, dans une certaine mesure, victime de sa propre démarche. Il propose pas moins de 26 recommandations, présentées en vrac, sans qu'il soit possible de saisir les liens entre elles et leur intégration à ce que les auteurs appellent par ailleurs — c'est le titre même du rapport — un « plan d'action ». On ne peut faire grief au comité d'avoir exprimé fidèlement les propositions formulées par les jeunes eux-mêmes, ou les spécialistes consultés. Mais on se serait attendu à ce que les problèmes majeurs et les priorités d'action soient plus clairement identifiés. Il aurait été intéressant de connaître, par exemple, les politiques fédérales les plus urgentes que le comité souhaite voir réaliser à court terme. S'agit-il de la création d'un canal jeunesse canadien, ou de la formation d'un Comité sénatorial permanent des affaires autochtones, ou de l'établissement d'un groupe de travail pour uniformiser les critères d'admission et d'obtention des diplômes dans les établissements scolaires ?

Cette lacune en cache une autre plus grave encore : l'absence de liens avec la situation et les politiques macro-économiques. Le taux de chômage des jeunes au pays est incontestablement élevé. À ce chapitre, le Canada n'est devancé, parmi les nations occidentales, que par le Royaume-Uni et les pays méditerranéens. Mais ce taux élevé est lié, d'abord et avant tout, à la pénurie générale d'emplois. Le rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage global, au Canada, est parmi les plus faibles des pays occidentaux. Le Canada se retrouve tout juste après l'Allemagne fédérale, mais devance les États-Unis, le Japon et la Suède. Cela signifie, que c'est en luttant, en priorité, contre l'ensemble du chômage qu'il sera possible de créer des emplois pour les jeunes. Sur la base des chiffres de 1984, alors que la proportion des sans-emplois au pays était de 11.3 %, on a calculé que si le chômage des adultes était ramené à 6.5 %, par exemple, celui des jeunes baisserait deux fois plus vite.

Cette observation est lourde de conséquences sur le plan politique. Elle implique que le moyen le plus efficace de lutter contre le chômage des jeunes, c'est de favoriser la croissance économique et, plus particulièrement, d'accorder la priorité au « plein emploi », avant la stabilité des prix. Pour les jeunes chômeurs en attente de solutions qui les rejoignent directement et personnellement, ce genre de conclusion est bien sûr décevant. Mais on ne saurait l'écarter sans risquer de se réfugier dans le confort des illusions.

Le comité s'est penché sur ce qu'il appelle le passage de l'école au travail. Il soulève avec à propos les difficultés de jonctions entre le système scolaire et le marché du travail. Mais ses recommandations supposent des changements considérables dans les modes actuels de fonctionnement, aussi bien des institutions d'enseignement que des entreprises. Ces transformations peuvent difficilement être envisagées, même à moyen terme. Ne vaudrait-il pas mieux alors exploiter plus à fond, comme le suggère le comité d'ailleurs, les nouveaux mécanismes mis en place et qui permettent aux enseignants et aux employeurs d'échanger des informations sur leurs besoins réciproques ?

Derrière ce problème se profile celui de la sous-scolarisation, que le comité examine avec justesse, mais dont il ne tire pas toutes conséquences dans ses recommandations. Toutes les études concluent dans le même sens : les risques de chômage sont beaucoup plus élevés chez les jeunes qui sont peu scolarisés. Plus encore, les jeunes ont plus de chances de trouver un emploi s'ils possèdent un diplôme. Les chiffres sont connus, mais on a tendance à les oublier : au Québec, 37 % des étudiants n'obtiennent aucun diplôme et 21 % détiennent seulement un diplôme général du niveau secondaire. Une grande partie de ces jeunes sous-scolarisés forme le noyau dur des chômeurs. La situation s'est améliorée au cours de la dernière décennie. En 1976, 46 % des jeunes avaient abandonné l'école secondaire sans avoir de diplôme. Mais il reste encore d'immenses progrès à faire.

On ne peut qu'appuyer le comité quand il recommande de mener une campagne contre l'analphabétisme. Mais il faut aller plus loin. La sous-scolarisation reste pour le Québec et d'autres provinces canadiennes une véritable catastrophe, dont on ne viendra à bout que par une sensibilisation générale. Des efforts louables ont déjà été accomplis, mais ils restent insuffisants.

Malgré les limites de son entreprise, le comité sénatorial peut contribuer à éveiller l'opinion et les gouvernements. Mais son action portera davantage s'il élargit sa vision à l'ensemble de l'économie.

— ALBERT JUNEAU

Entre l'UN et le Soviet . . .

QUÉBEC

GILLES LESAGE

TELLE une équipe de hockey qui vient de perdre la coupe Stanley qu'elle détenait depuis des années, le Parti québécois entreprend aujourd'hui la longue et lente remontée qui, dans quatre ans, le conduira à un nouveau match de championnat.

Pour le parti fondé par René Lévesque il y a 18 ans, qui a connu sa large part d'années glorieuses et largement dominé le discours politique, la situation est loin d'être rose. Sur le plan du membership d'abord. L'on espérait que la campagne au leadership ferait doubler le nombre de membres, mais il n'en est venu que la moitié. Officiellement, le PQ compte encore quelque 150,000 adhérents, mais combien le sont encore de coeur et d'esprit ? On le verra dans quelques mois, à l'issue de la campagne de financement, dont l'objectif de $ 1 million est le plus modeste depuis belle lurette. Le PQ a dû congédier 6 des 17 employés de la permanence nationale, laquelle ne compte plus qu'un seul cadre, M. Alain Marcoux, ancien député de Rimouski et ministre dans les cabinets Lévesque et Johnson.

Autre indice de délabrement. Selon les documents étudiés aujourd'hui par le conseil national, instance suprême du parti entre les congrès, le déficit accumulé était de plus de $ 400,000 au premier janvier. Déjà, diverses mesures ont été prises pour tenter de le faire disparaître en deux ans, notamment en gardant au niveau central des redevances qui, selon les statuts, vont aux régions. Si importantes soient-elles, ces difficultés ne sont pas les plus graves, surtout pour un parti dont le degré de ferveur et de militantisme a presque toujours été plus ardent dans les années de vaches maigres de l'opposition. Plaie d'argent n'est pas mortelle.

Les défis les plus lourds, évidemment, portent sur la reconstruction du parti, la rénovation du programme, la mise à jour d'une idéologie héritée des années soixante. Ils ont aussi trait au partage des responsabilités et des tâches entre l'aile militante — qui doit enfin reprendre la parole — et l'aile parlementaire, qui doit jouer son rôle de surveillance et de contrôle du gouvernement. Ils portent aussi sur le statut du chef — pardon, du président — qui doit enfin accepter de se départir de son double et inconfortable chapeau, laissant le parti voguer librement, comme l'adulte qu'il est devenu.

Des nostalgiques beaucoup plus accrochés au grand rêve passé qu'orientés vers l'avenir refusent de tourner la page écrite par le référendum et le scrutin du 2 décembre. Pour eux, toucher de façon substantielle au programme, c'est un attentat contre la pureté doctrinale de l'indépendance, une déviation dangereuse imposée par les contraintes du pouvoir et un chef charismatique. L'un et l'autre étant partis, il faut vite refaire l'union sacrée des forces vives de la nation, les mobiliser autour de l'objectif initial, sacré et inaliénable comme un texte biblique. Pour ces passéistes, la crainte de « l'unionationalisation », imprécise et indéfinie, devient un mot de passe magique.

Pour leur répondre sans en avoir l'air, M. Pierre Marc Johnson a trouvé cette semaine une autre formule incantatoire, aussi péremptoire que l'autre. Il veut mettre un terme, dit-il sans ambages au journal *Le Soleil*, au « côté un peu soviétique » du programme péquiste, en vertu duquel chaque article devient une vérité intouchable, chaque alinéa un dogme, et l'ensemble, un monument intangible à la gloire d'un idéal.

Au lieu de se lancer corps perdu dans une ronde infernale de retouches et d'ajustements à n'en plus finir — où les fondamentalistes pourraient l'avoir à l'usure — le successeur de M. Lévesque (qui, lui, en faisait à son aise avec le rituel dogmatique) propose plutôt de reprendre l'exercice à zéro, à partir de la réalité d'aujourd'hui et des perspectives de l'an 2,000. Ce en quoi il a raison. Quand un changement de cap radical s'impose, il ne sert à rien de tenter de louvoyer avec le vent, il faut y aller franc et net.

Ce que M. Johnson ne dit pas clairement, toutefois, c'est l'objectif qu'il vise. Un parti politique, c'est un outil de pouvoir, mais pour y arriver, quels sont les accommodements souhaitables, les compromis essentiels ? S'il ne s'agit que de trouver la recette qui fait fortune, il y a des moyens que, de tout temps, les organisateurs rusés finissent par faire triompher avec succès, surtout dans un régime bipartisan. Mais si le pouvoir est un moyen et non une fin en soi, le PQ ne peut devenir un parti d'affaires, comme les autres. Il doit se retremper et se ressourcer, sans perdre son âme et sa flamme. Cela déborde largement du fameux article premier sur la souveraineté et rejoint l'ensemble du projet péquiste, à repenser de fond en comble.

Aussi, on comprend M. Johnson d'exprimer des réticences quant à la lourdeur de l'appareil péquiste, du niveau local au national, en passant par la région et le conseil national. Pour couper court à cette pesanteur — la démocratie a de ces contrepoids aseptisants — le président péquiste propose plutôt de recourir à des colloques et des tables rondes. On le comprend. Ces formules sont à la fois plus larges et moins contraignantes. Mais, en contrepartie, il y a grand risque de téléguidage et de manipulation. Le chef peut bien vouloir court-circuiter la pyramide péquiste, si bon lui semble. Mais, entre le Soviet suprême dont il veut se défaire, et les contraintes d'un parti vraiment populaire, ces dernières sont grandement préférables.

En revanche, M. Johnson a bien raison de vouloir reporter à l'an prochain le congrès d'orientation prévu pour le mois de juin. De toute évidence, anémié, exsangue, le PQ n'est pas prêt à cet exercice aussi important que périlleux. Il a besoin de retrouver de nouvelles racines, d'aller en profondeur, de redevenir un outil de réflexion et de réfection. Cela exige du temps, de l'audace, de l'imagination et de l'originalité. Toutes choses qui ne se font pas en un tournemain. Que les militants finissent d'abord par panser leurs plaies.

M. Johnson veut par ailleurs garder ses deux chapeaux. Il veut jouer pleinement, dit-il, ses rôles de chef de l'opposition et de leader péquiste. C'est fort compréhensible. Mais si le parti veut retrouver l'autonomie et l'indépendance d'esprit qui lui reviennent, il devra prendre ses distances avec l'aile parlementaire. Coalition ou alliance, comme le Parti libéral d'ailleurs, le PQ doit avoir les coudées franches pour aiguillonner et éperonner les députés, les interpeller et les contester au besoin. Autrement, il sera un chien docile et muet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3691
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année, 75$ 6 mois, 39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois, 42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Lise Bissonnette



Spirale en chaire

À gauche comme à droite, l'aveuglement devant une doctrine déterre toujours, hélas, les mécanismes du fascisme ordinaire : mépris pour l'autre qui n'est pas soi, intolérance, dénonciation a priori. On attend cela des sectes et groupuscules propagandistes, qui ne nous touchent guère; mais quand l'exclusion et l'excommunication se font au nom de la liberté, de la culture et du progrès, le spectacle est toujours plus triste.

Ainsi le dernier numéro de *Spirale*, revue qui se veut à l'avant-garde des « arts, lettres, spectacles et sciences humaines » au Québec, se présente en éditorial comme un regroupement de ces « esprits libres » qui « peuvent laisser des traces quand ils disposent d'une petite chaire ». Le groupe se réclame, un peu pompeusement, du Borduas du *Refus global*, avant de s'inquiéter du retour appréhendé du cléricalisme au Québec, de la CÉCM au CLSC de Ste-Thérèse. Mais qui retrouve-t-on dans ce lot portraituré comme une seule et unique armée religieuse montant à notre reconquête ? Nul autre que le nouveau directeur du Musée d'art contemporain, M. Marcel Brisebois. « On n'a rien contre l'homme, écrit le collectif *Spirale*, mais un ecclésiastique en exercice, pour s'occuper d'art contemporain, c'était imprévisible et c'est difficilement acceptable. »

On croit avoir mal lu, mais non, tout est là dans la petite phrase, analogue à la structure du racisme. On n'a jamais rien contre le Juif ou le Noir qu'on connaît ou qui est connu, contre un individu en particulier, mais le groupe auquel il appartient fait problème . . . Et *Spirale* décrète illico que l'abbé aurait dû en rester aux « valeurs spirituelles » de l'émission *Rencontres* qu'il anime à Radio-Canada (ils n'ont pas dû l'écouter souvent pour résumer aussi sommairement la meilleure et la plus large émission culturelle de la télévision publique), avant de se demander ce qu'il vient faire « dans un lieu qui demande une compétence, une clairvoyance peu communes, en plus de qualités d'animateur ». En somme, il est ecclésiastique donc il est incompétent. Ce texte s'est écrit moins de trois mois après la nomination de M. Brisebois, sans le rencontrer et sans autre bilan de ses premières actions et décisions.

La férocité de *Spirale* est heureusement plus corporatiste que terroriste. Animée entre autres par le gourou critique de l'avant-garde de l'art contemporain à Montréal, la revue est plus évangélisante que ne le sera jamais M. Brisebois et s'inquiète sans doute de voir le MAC échapper à sa « chaire ». On comprend, toutefois, pourquoi il n'y a pas foule aux portes pour la direction des musées : ce genre de réactions est typique de l'agitation constante à laquelle ont à faire face ceux qui acceptent une telle charge. Le « milieu » ne tolère que les gens qu'il autorise lui-même, au nom d'une expertise qui n'est pourtant qu'un mythe. Surveillez le grenouillage qui ne manquera pas de se produire autour du remplacement de M. Gaudieri, démissionnaire du Musée des beaux-arts de Montréal.

Un directeur de musée, allègue-t-on, doit d'abord être muséologue. Cela irait bien s'il existait, au Québec, une telle catégorie de personnes. Mais les premiers cours en muséologie commencent à peine à se donner cette année, sous forme de certificat, à l'université. Les « experts » auxquels pense le milieu sont plutôt des historiens d'art, dont aucune composante de la formation, actuellement, n'est muséologique. Quand les musées les engagent, à titre de conservateurs pour l'art d'une époque donnée, il leur reste tout à apprendre, sur le tas, de ce qu'est ce travail pratique, de l'accrochage à la restauration, de la climatisation à la gestion des réserves, de l'accueil du public à la présentation des collections ou des expositions temporaires. Il n'y a donc pas à proprement parler, ici, de muséologues, mais parfois des conservateurs qui ont du talent pour la muséologie, et qui acquièrent une expérience qui vaut bien un diplôme.

L'espèce est donc fort rare, et elle doit faire face à une difficulté supplémentaire : on a vu d'excellents conservateurs se brûler la réputation en assumant la direction de musées, pour la raison qu'un muséologue n'est pas nécessairement gestionnaire. Ce concept est anathème, sinon carrément sale, dans les milieux qui ne jurent que par la supposée expertise et qui ne voient, dans la gestion, pas autre chose qu'une platitude comptable. Or il n'y a pas de leadership sans elle, qui touche les relations avec les pouvoirs publics aussi bien qu'avec le conseil d'administration, avec l'audience du musée aussi bien qu'avec les spécialistes.

Peu de musées, à cet égard, sont plus difficiles à gouverner que les musées canadiens, dont le statut est généralement aussi ambigu qu'impraticable.

Aux États-Unis, la situation des directeurs de musée n'est sans doute pas confortable, mais elle est claire. Les établissements sont privés, leurs fonds de fonctionnement viennent toujours majoritairement du secteur privé. Leurs conseils d'administration, qui en sont issus, ont une influence aussi légitime que déterminante sur la gestion des établissements, leur orientation, leurs acquisitions. Le directeur trouve peut-être ces maîtres encombrants, mais il ne répond qu'à eux.

Au Canada, pour l'ensemble des grands musées, les subventions gouvernementales (fédérale, provinciale, municipale) dépassent presque toujours 75 % des budgets de fonctionnement. Les budgets d'investissement viennent toujours des fonds publics, donc de décisions politiques. La composition des conseils est habituellement mixte, la majorité étant nommée par les membres cotisants du musée, les autres par les gouvernements. Le MAC est une exception où tout le conseil est nommé par Québec, qui a tendance toutefois à choisir loin du secteur public. Car en période de gel ou de diminution des budgets des musées, comme c'est le cas depuis le début des années 80, c'est le secteur « privé » qu'on sollicite aujourd'hui pour faire la différence, notamment pour les fonds d'acquisition et la commandite d'expositions temporaires de prestige.

Le mélange est détonant. Corporation autonome privée, comme le Musée des beaux-arts, ou corporation autonome publique, comme le Musée d'art contemporain, les établissements sont ballottés entre des répondants et subventionnaires de toutes sortes, qui peuvent légitimement demander des comptes. S'ajoute à ce collectif bienfaiteur déjà remuant le problème canadien bien spécifique des deux niveaux de gouvernement, qui se renvoient la balle des subventions ou se font concurrence, selon que les projets génèrent plus ou moins de prestige.

Complexe et biscornue, la situation administrative n'a encore rien de rose quand on songe à l'exiguïté des budgets. Le musée que dirige M. Brisebois a un budget de $ 3.2 millions, et $ 300,000 annuellement pour ses acquisitions. C'est, tout simplement, ridicule. Sachant qu'Ottawa est en train de construire pour le prestige, à 200 kilomètres, un somptueux Musée des beaux-arts du Canada qui va faire une concurrence féroce aux musées montréalais pour les dons de collections et de fonds, l'avenir financier de nos établissements s'annonce désastreux.

Et comme si la coupe n'était pas suffisamment pleine, les directeurs d'établissement font face ici à la contestation constante de groupes pour lesquels le musée doit d'abord répondre à la communauté artistique plutôt qu'à son public. Le réflexe de possession que vient d'étaler si naturellement *Spirale* n'est qu'un exemple du battage constant de cette république des spécialistes qui ne jure que par l'éclatement et la rupture, en matière d'art contemporain, mais qui ne craint pas de réclamer avec autorité des papiers et un diplôme à quiconque prétend oeuvrer dans son champ.

Qui acceptera la direction de pareils établissements, tant que dureront ces conditions chaotiques ? Des inconscients, qui n'y survivront pas, ou des généralistes intelligents, gens de culture en même temps que de gestion, à la fois dynamiques et capables de fermeté, de résistance, de doigté. Le nouveau programme de muséologie, même avec un profil enfin mieux adapté aux besoins, ne donnera peut-être pas souvent de ces phénix, que le diplôme ne garantit pas, dans ce métier comme dans un autre. En attendant, il est encore heureux qu'un abbé de talent, qui connaît bien l'art contemporain quoi qu'en disent ses dénigreurs qui n'en savent rien, accepte de s'atteler à la tâche. Quand il aura fait ses preuves, dans un délai raisonnable qu'on accorderait à n'importe lequel « spécialiste », il sera temps d'évaluer son action.

D'ici là, à moins que Jean-Paul II, qui est de l'école de *Spirale* et qui n'aime pas que les abbés sortent trop de leurs églises, se mêle de rappeler M. Brisebois aux « valeurs spirituelles », vivent le pluralisme et la liberté, qui sont le respir de l'art.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Conséquences de l'avortement*

LE DEVOIR du 30 janvier 1986 a publié un article de Mme Gaétane Payeur sous le titre « L'avortement — Contre des propos hors-contexte ». Elle y a dénoncé la violence des hommes tout en étant, de toute évidence, pour le libre choix en matière d'avortement.

Mais quelle est donc la différence entre les hommes qui tuent à la guerre et les femmes qui optent pour l'avortement ? L'avortement ne fait-il pas plus de victimes que les famines et les guerres ?

« Tous les humains sont égaux en valeur et en droits, sauf les enfants à naître », pensent certains. Autrefois, d'autres pensaient la même chose par rapport aux esclaves, aux juifs (holocauste nazi) ou aux femmes. Comment se fait-il que des personnes qui ont tant lutté pour que l'on reconnaisse la personnalité et les droits des femmes reproduisent envers les enfants à naître un scénario semblable à celui qu'elles ont justement dénoncé ? Deux poids, deux mesures ! Écoutons soeur Teresa : « L'avortement est le plus grand ennemi de la paix parce que, si une mère peut librement tuer son enfant, les hommes qui ont perdu le respect pour la vie peuvent plus facilement se tuer les uns les autres ».

On peut aussi se poser certaines questions par rapport à la qualité de la vie (conditions favorables pour être heureux). La femme est-elle vraiment gagnante quand l'avortement est parfois la cause d'une stérilité, d'une grossesse extra-utérine ou d'une fausse couche ? Sa qualité de vie ne risque-t-elle pas aussi d'être affectée si elle garde le souvenir de l'avortement dans sa conscience ? On peut aussi s'interroger sur la qualité de vie des enfants qui, nés déficients, l'ont été en raison d'une naissance prématurée résultant directement d'un avortement antérieur. Finalement, la qualité de vie du couple (quand il y en a un) ne risque-t-elle pas d'être davantage affectée par l'avortement qu'elle ne l'aurait été par la naissance de l'enfant ?

— MICHEL FILION

Le 2 février.

■ *La nouvelle image de CP Air*

Lettre ouverte au président Don Carty

NOUS AVONS appris avec beaucoup d'intérêt que la compagnie CP Air modifie son image. Ses nouvelles couleurs porteront désormais le nom de Les Lignes aériennes CANADIEN PACIFIQUE en français.

Cela constitue un premier geste hautement visible laissant espérer que CANADIEN PACIFIQUE, maintenant associé à un réseau reliant Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, prendra aussi des mesures pour améliorer ses capacités de servir sa clientèle en français et pour ouvrir ses portes aux francophones compétents faisant carrière dans toutes les sphères du transport aérien au Canada : pilotage, entretien, services en vol, gestion, marketing, avionique, etc.

À l'heure où cette compagnie se prépare à desservir l'ensemble des Canadiens d'un océan à l'autre, nous l'informons que les Gens de l'air du Québec considèrent qu'il convient de rapidement démontrer à sa clientèle francophone une volonté de la servir en français. Dans le contexte d'une balance commerciale équilibrée, il faut aussi qu'au pro rata des revenus escomptés en provenance des marchés francophones, que CANADIEN PACIFIQUE vise au Canada, les régions francophones deviennent pour lui des bassins d'embauchage de personnel qui ne se limitera pas aux emplois subalternes.

Nous sommes convaincus que la clientèle francophone est de plus en plus sensibilisée aux relations qui existent entre la sécurité aérienne, les retombées économiques, l'excellence d'un service de transport aérien et la nécessité de ne pas faire affaire avec un transporteur qui négligerait ses responsabilités linguistiques dans le contexte pan-canadien.

CANADIEN PACIFIQUE a une chance historique de comprendre cette perspective et, à son avantage commercial, de démontrer une volonté de s'améliorer grandement à ce sujet.

Nous sommes prêts à l'aider pour ce faire en mettant des ressources à sa disposition telles celles par exemple d'un Bureau de placement en aviation. Ce BPA est capable de proposer dans tous les domaines du transport aérien des candidats et candidates parmi les meilleurs au moment où CANADIEN PACIFIQUE cherchera du personnel n'importe où dans son réseau. Il ne suffit que d'y recourir d'autant plus facilement que les services de ce BPA sont gratuits pour les employeurs comme pour la main-d'oeuvre.

— HAROLD MORIN
président des Gens de l'air du Québec

Québec, 3 février.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

« La petite fonction publique »



LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

AU SEIN des appareils gouvernementaux et au sommet de la pyramide de l'administration publique, il y a la « grande » fonction publique. Celle des hauts cadres, celle des décideurs et des vrais permanents de l'orientation de l'ensemble du système. Ils font charnière avec le politique.

Au moment où s'amorcent les négociations entre l'État employeur et les quelques centaines de milliers de ceux qui en reçoivent un salaire garanti à vie, cette minorité se replie, épouse à la perfection les contours des exigences politiques et comptables de l'État payeur. Elle ne s'implique pas, elle profitera pour l'essentiel des gains qui auront été faits aux tables de négociations des plus petits sans nécessairement subir les contrecoups et les pertes qui pourraient aussi y être enregistrés.

Mais le temps des négociations, c'est le temps de la « petite » fonction publique. Celle du quotidien, des multiples tâches juxtaposées, rarement concertées ou tellement spécialisées qu'il est impossible de savoir vraiment à quoi tout ce que l'on fait peut bien servir. Elle pousse du papier, du mieux qu'elle peut.

Au moment où s'amorcent ces négociations, l'énorme appareil syndical élève la voix mais il paraît déjà évident qu'il restera cloué à son fauteuil, éparpillé à des multiples tables qui serviront davantage les intérêts du patron que ceux des employés.

J'ai vécu, comme ministre de la Fonction publique, le premier front commun de 1972. Au sortir de cette période particulièrement troublée, le gouvernement du Québec avait laissé sur la table sa chemise et un bout de son pantalon pour acheter la paix. Jamais séjour en prison de chefs syndicaux n'aura été aussi bien payé qu'à l'époque.

Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est que toutes les leçons de ces négociations, depuis 1968, n'ont pas amélioré, bien au contraire, les relations de travail au sein des administrations publiques, que ce soit dans l'enseignement, dans les hôpitaux ou dans les ministères. On recommence toujours dans les mêmes ornières ou presque.

Il semble bien aujourd'hui qu'une majorité de citoyens considère que les fonctionnaires sont trop payés, au-dessus de la moyenne des autres travailleurs québécois et qu'ils bénéficient d'avantages supérieurs à ce qui peut se vérifier ailleurs.

On imagine déjà une belle victoire de l'État comptable qui s'en tirera vraisemblablement, à peu de chose près, en faisant accepter pour l'essentiel l'offre salariale qu'il a déposée. Pour le gouvernement, malgré vingt ans d'expérience où tout lui indique qu'il devrait être autre chose qu'un employeur comme les autres, sa relation avec la fonction publique est malheureusement encore d'abord et avant tout une relation d'argent.

C'est pourquoi la ressource humaine est évaluée par rapport à ses coûts, à peu près jamais par rapport à son rendement, à sa qualité, à sa pertinence, aux attentes qu'elle peut avoir du fait qu'elle soit permanente : recyclage, réorientation, formation, mobilité fonctionnelle, possibilité de développement et de carrière etc.

Pour le négociateur patronal, la petite fonction publique, c'est d'abord et avant tout une masse salariale avant même d'être une masse d'individus. Les faibles moyens qu'il y consacre le confirment encore.

De leur côté, les syndicats arrivent mal à sortir de cette problématique et se laissent sans imagination aller à discuter chiffres et budgets, salaires et avantages plutôt que de négocier de véritables conditions et relations de travail qui leur redonneraient des responsabilités, qui leur permettraient d'avoir des exigences qualitatives quant à la gestion qui les entoure et souvent qui les ravale au rang de simples exécutants présumés sans intelligence et sans opinion.

Les $ 300 millions que le gouvernement se verra obligé d'ajouter à sa masse salariale actuelle n'augmenteront pas d'un millimètre la productivité, la qualité de vie au travail, la motivation, le respect des citoyens par les organisations adminitratives, le droit des fonctionnaires au travail et aux responsabilités véritables plutôt qu'au salaire automatique.



Quelle leçon tirera-t-on des négociations antérieures avec les employés de l'État ?

Au contraire, l'exclusivité de l'approche comptable conduira à l'accroissement de la frustration sourde et sournoise de ceux qui sont effectivement « l'État quotidien », celui avec qui nous sommes en contact et qui prépare les papiers et les potions que nous devons digérer, celui que nous trouvons trop lourd.

Au lendemain des négociations de 1972, ceux qui y furent impliqués étaient tous convaincus qu'il fallait changer les règles du jeu, que l'État devait être plus qu'un gros employeur et que la fonction publique, qui coûtait de plus en plus cher, devait être d'urgence traitée comme la première ressource à mobiliser au bénéfice de la collectivité plutôt que comme une masse docile à faire avancer dans des tâches quotidiennes et aveugles.

Et le temps passe, il passe vite et, la pression de la saison des affrontements disparue, on oublie, on revient au quotidien, on aime croire qu'on a sauvé l'essentiel.

Mais la plupart des budgets pour la formation et le recyclage du personnel stagnent, lorsqu'ils ne diminuent. L'État, premier employeur sur tout le territoire, offrant la sécurité d'emploi après quelques mois d'engagement, n'a jamais eu de véritables politiques de formation spécifique et systématique de son personnel, de recyclage cyclique, d'évaluation positive des personnes en elles-mêmes plutôt que par rapport à leur capacité de se conformer aux caprices du système de gestion comptable.

Aussi l'État québécois, s'il paye bien, est probablement le plus mauvais employeur de sa catégorie, de sa taille, de son poids et à nos frais.

Aussi longtemps qu'il y aura complicité tacite ou inconsciente des syndicats qui devraient représenter les fonctionnaires autrement que pour les questions visant à l'accroissement et à la consolidation de leurs statuts et de leurs privilèges, la fonction publique coûtera de plus en plus cher parce qu'elle sera de moins en moins apte à s'orienter vers les tâches nouvelles auxquelles les gouvernements à venir auront à faire face.

Dans ce domaine, c'est encore la fin d'une époque plutôt que le début d'un temps nouveau.

L'effort comptable est absurde et les retombées politiques ne peuvent être qu'extrêmement éphémères s'il n'est pas accompagné de stratégies forcément coûteuses mais néanmoins essentielles de valorisation de la petite fonction publique qui vaut bien plus que la somme des coûts qu'elles représente et qui vaut mieux que le traitement que lui font à la fois ses employeurs et ses mandataires.

En relisant ce texte, j'ai pensé un moment qu'il était trop sévère et qu'il refusait aux politiciens d'Ottawa comme de Québec la chance au coureur.

Mais la voix frileuse du Sénat canadien décrivant la situation profondément attristante dans laquelle vivent ou vivront près d'un million de jeunes Canadiens alors que nos comptables nationaux cherchent à récupérer ici et là quelques misérables dollars en abolissant des programmes comme Katimavik ou en menaçant de réduire, à Québec, le budget déjà maigre de l'Office franco-québécois pour la jeunesse n'incite certainement pas à penser autrement et me rappelle à la réalité : là aussi, l'argent passe avant la ressource humaine.

L'urgence de trouver les équilibres comptables cache trop commodément l'absence de politiques où la personne devrait avoir la première place. Il faudra y venir un jour.

Un aspect important de la transaction Télé-Métropole-Power Corp.

La Fondation J.A. Desève est un fait unique au Québec

Voici une lettre adressée à M. Paul-André Comeau, rédacteur en chef du DEVOIR, par M. Jean-Pierre Richard sur le testament et la Fondation J. A. Desève.

LE TESTAMENT de J.A. Desève provoque une curiosité bien légitime dans la situation créée par la vente de Télé-Métropole Inc. à Power Corporation du Canada et la nécessité de son approbation par le CRTC.

Ce court texte est un élément fondamental dans le débat. C'est le fondement de l'édifice créé par J.A. Desève à partir de la compagnie France-Film. Reprise par lui vers 1936, France-Film est à l'origine de la fortune personnelle de Desève et de l'actuel groupe d'avoirs qui a été cédé par TM à Power.

J.A. Desève était Québécois et non Français comme beaucoup de gens l'ont cru, sans doute parce qu'il a longtemps été le seul à distribuer des films en français au Québec. France-Film a été le premier accumulateur de capitaux et, sans elle, l'héritage de plus de cent millions de dollars, capitaux qui se trouvent réalisés par la vente, n'existerait peut-être pas.

Il s'est donc écoulé environ 50 ans entre l'achat, pour quelques milliers de dollars, de France-Film au milieu des années 30 par J.A. Desève et la vente à Power de l'essentiel du groupe pour un peu plus de cent millions de dollars. C'est une aventure dans l'ordre économique comme il y en a peu dans notre histoire et qui est certainement unique dans le domaine des communications.

La station CFTM-TV — CANAL 10 fut inaugurée le 19 février 1961 à 19 heures. Les sept requérants pour le permis d'exploitation d'une antenne, accordé le 22 mars 1960 par le CRTC, étaient J.A. Desève, Paul L'Anglais, André Ouimet, Jean-Paul Ladouceur, Marcel Piché, Lionel Leroux et Maurice D. Godbout. C'était sous le gouvernement conservateur de John Diefenbaker. Le chef conservateur avait été élu avec une majorité écrasante, même au Québec. L'appareil duplessiste y avait largement contribué au Québec. Même chose pour les nationalistes-traditionnalistes de l'Ordre de Jacques Cartier — La Patente.

On m'a appris au sein du groupe qu'au moment de fonder TM, J.A. Desève dut rassembler des capitaux qui étaient considérables à l'époque au Canada français — soit environ six millions de dollars. Il y réussit en mettant en garantie tous ses biens, y compris sa maison privée. Au moment où d'habitude on prend sa retraite, J.A. Desève fit une immense gageure. Il décéda le 2 septembre 1968. Les notaires Guy Chatelin et Lucien Morin avaient reçu son testament le 25 avril 1968.

Si je puis introduire ici une note personnelle, je me souviens très bien qu'en mars et avril 1978 le père jésuite Jacques Cousineau m'avait parlé de J.A. Desève et m'avait dit savoir que c'était le notaire Marcel Faribault, du Trust général du Canada, qui avait rédigé le testament de J.A. Desève. Deux choses à noter : Desève conseille à ses légataires fiducaires de confier l'administration de sa succession au Trust général du Canada et c'est cette même maison qui est la dépositaire depuis le 13 septembre 1985 des instruments de paiement pour la vente de TM à Power.

Tous ces hommes formaient une génération dont le pasteur avait été Lionel Groulx. Il leur avait inculqué un sens de la religion, de la nation qu'on a du mal à comprendre aujourd'hui. Il leur avait insufflé un sens frénétique de la responsabilité à l'égard de la « nation canadienne-française ». Mais plus que tout, il leur avait inculqué le sens de l'action et du secret.

Ce testament auquel se référait le père Cousineau comme à une chose familière, voire intime, est aujourd'hui l'élément central du débat. Cet acte règle d'une façon complète et précise ce qui doit être fait des biens de J.A. Desève dans les 50 années qui suivent son décès. Il a, à mon avis, quatre dimensions :

1 — une partie privée qui concerne les legs particuliers, rentes et pensions et dont il ne sera pas question ici;

2 — une partie qui renvoie à un acte passé devant le notaire René Leroux le 7 juin 1966, par lequel était instituée une « fondation charitable sous le vocable de FONDATION J.A. DESÈVE »;

3 — une partie qui définit les droits et les devoirs des légataires-fiducaires et le mode de fonctionnement qui leur est imposé pour l'administration des biens de la succession J.A. Desève;

4 — une partie que l'on pourrait appeler « la dimension nationale » et qui est à la fois implicite et en toutes lettres dans le texte.

Je vois avec inquiétude s'allonger ce texte mais je poursuis en pensant que, avec la vente de TM à Power, la Fondation J.A. Desève risque de devenir la plus importante du genre au Québec et cela est un motif suffisant pour imposer un effort supplémentaire au lecteur.

Sur la deuxième partie, il y a peu de choses à dire. N'ayant pas l'acte du notaire Leroux, je laisse à d'autres le soin d'approfondir le sujet.

Sur la troisième partie, il y a beaucoup plus à dire. Ce qui frappe d'abord, c'est l'esprit d'Alexandre Desève. Il fait de sa succession un organisme souverain et de ses légataires fiduciaires des gens qui n'ont

À L'ÉCRAN DE
CFTM 10
CÂBLE 7

de comptes à rendre qu'à eux-mêmes en tant qu'égaux ainsi qu'à l'impôt. Chacun d'entre eux a « le droit d'exiger, aussi souvent qu'il le désirera, un compte sommaire de l'état des revenus et dépenses de ma succession ».

L'alinéa quatre de l'article sixième du testament mérite d'être cité en entier : « Mes légataires fiduciaires posséderont tous les pouvoirs que j'ai moi-même concernant le placement des capitaux, la vente et la disposition des valeurs mobilières ou immobilières, de quelque nature, formant l'actif de ma succession. Je leur recommande toutefois d'une façon particulière de ne pas morceler l'entreprise COMPAGNIE France-Film, non plus celles de TÉLÉ-MÉTROPOLE CORPORATION, CINÉMONDE CANADIEN LIMITÉE et, à moins que cela ne devienne totalement impossible, les conserver comme un tout, vu la façon dont elles sont dirigées, et dans le cas où ils jugeraient, ce qui j'espère ne devra jamais arriver, qu'il serait préférable pour ma succession de les vendre, d'en disposer au profit de groupements canadiens-français ».

À l'alinéa premier, le testateur, après avoir pourvu aux besoins de ses proches dans les articles précédents, avait écrit : « Je lègue le résidu de tous mes biens, meubles et immeubles, droits et actions quelconques qui composeront ma succession à mon décès, de quelque nature qu'ils soient et quelque lieu qu'ils soient situés, y compris les assurances émises sur ma vie, à mes exécuteurs testamentaires ci-après nommés que j'institue mes légataires résiduaires universels en fiducie ».

La copie que j'ai obtenue ne contient pas les noms des légataires fiduciaires mais, en vendant Télé-Métropole, la succession a dû produire des pièces qui sont désormais du domaine public. Ainsi, l'acte de vente du 13 septembre 1985 dit que M. Léo Lavoie est le président des fiduciaires. Le mémoire de la succession J.A. Desève au CRTC nomme en outre comme fiduciaires MM. Émile Maheu, Gaston W. Bélanger et Robert Trudeau. Ce mémoire désigne le cinquième fiduciaire, Roland Giguère, comme le « représentant autorisé » de la succession. De la masse des pièces et des signatures, on peut raisonnablement déduire que Roland Giguère a une sorte de prééminence parmi les cinq. CAR ILS SONT CINQ.

L'article septième du testament dit « car je veux qu'il y ait toujours cinq exécuteurs testamentaires et légataires fiduciaires conjoints et que cette fiducie existe pour une période d'au moins 50 ans. » Le pouvoir qu'il accorde aux cinq n'est limité que par les lois de l'impôt. Au même article, il dit : « Je les dispense de faire inventaire, la déclaratkon au percepteur provincial des droits sur les successions, qu'ils devront faire par acte notarié portant minute, devant en tenir lieu ». Il ajoute que « chacun de mes exécuteurs testamentaires et légataires fiduciaires aura, en outre, le droit d'exiger aussi souvent qu'il le désirera, un compte sommaire de l'état des revenus et dépenses de ma succession ».

Ils sont cinq et se cooptent. Leur modus opérandi ? la volonté du testateur est clairement exprimée : « Toutes décisions relatives à l'administration ou à la disposition des biens de ma succession ne pourront lier cette dernière qu'à la suite d'une résolution de quatre dé mes cinq légataires fiduciaires et exécuteurs testamentaires ». Les droits de vote sur les actions et autres valeurs sont soumis aux mêmes règles. Les CINQ peuvent-ils être l'objet de poursuites ou de contestations de la part des héritiers ? À l'article dixième, il dit dans un tel cas ils seraient déchus de leur legs, sans autre formalité.

Il faut souligner que le testateur ne fait pas obligation stricte à ses légataires fiduciaires de distribuer les sommes disponibles par le canal de la Fondation J.A. Desève, encore une fois, ils sont souverains; mais obligation leur est faite de les distribuer en oeuvres de charité. On peut penser cependant que l'actuelle fondation devrait être le canal principal de l'oeuvre philanthropique et qu'elle disposera des revenus d'un capital de plus de cent millions de dollars.

La dimension ethnique du testament est toute aussi claire. J.A. Desève dé définit l'action philanthropique de sa fondation et demande aux responsables de la succession de « distribuer dans la province de Québec, suivant leur discrétion, à des oeuvres de charité, de bienfaisance et d'éducation ... »etc., le surplus des capitaux. Il définit le territoire de leur action et le limite à la province de Québec. Lorsqu'il parle de prêts d'honneur, il se réfère à des « étudiants de préférence de nationalité canadienne-française et de la religion catholique ».

Pour J.A. Desève, il y a donc un territoire de l'action de la Fondation et lui accorde un sens national en se référant à une nationalité canadienne-française.

L'apparition d'une nouvelle Fondation J.A. Desève est un fait unique dans la vie de notre collectivité et ce n'est pas l'aspect le moins important de la transaction TM-Power.

— JEAN-PIERRE RICHARD

L'auteur est responsable des informations étrangères aux journaux télévisés de Télé-Métropole et du réseau TVA.

Déjà 20 ans!

À Montréal, de plus en plus, les gens bouquinent le soir. Tôt ou tard...

RENAUD BRAY jusqu'à minuit !

7 soirs par semaine

5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361 ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!



QUÉBEC SCIENCE FÉVRIER 1986

SAVIEZ-VOUS?
- La graphologie intéresse de plus en plus d'employeurs.
- La chimie vient à la rescousse des chefs-d'oeuvres menacés de disparition.

CONNAISSEZ-VOUS?
- Le Québec d'il y a 8000 ans.
- La vie secrète des fromages.

QUÉBEC SCIENCE en vente dans tous les kiosques à journaux et bonnes librairies 2,95$

EN PRIMEUR

Alcan présente au réseau français de Radio-Canada la télé-série intégrale



Une coproduction franco-canadienne réalisée par Gilles Carle et Denys Arcand d'après le roman de Roger Lemelin.

La guerre est chose du passé, la paix a repris ses habitudes et le Québec quitte les années quarante. Ovide et Rita forment un couple mal assorti qui se laisse gagner par l'ennui et la jalousie. Et c'est le drame. Ovide est accusé. La famille Plouffe, solidaire, tente de dénouer cette intrigue pleine de rebondissements. Qui a voulu la mort de Rita?

6 épisodes passionnants d'une heure, tous les mercredis à 20 heures, à compter du 26 février.

À la télévision de **Radio-Canada**

En vedette:

☐ Gabriel Arcand ☐ Juliette Huot

☐ Anne Létourneau ☐ Pierre Curzi

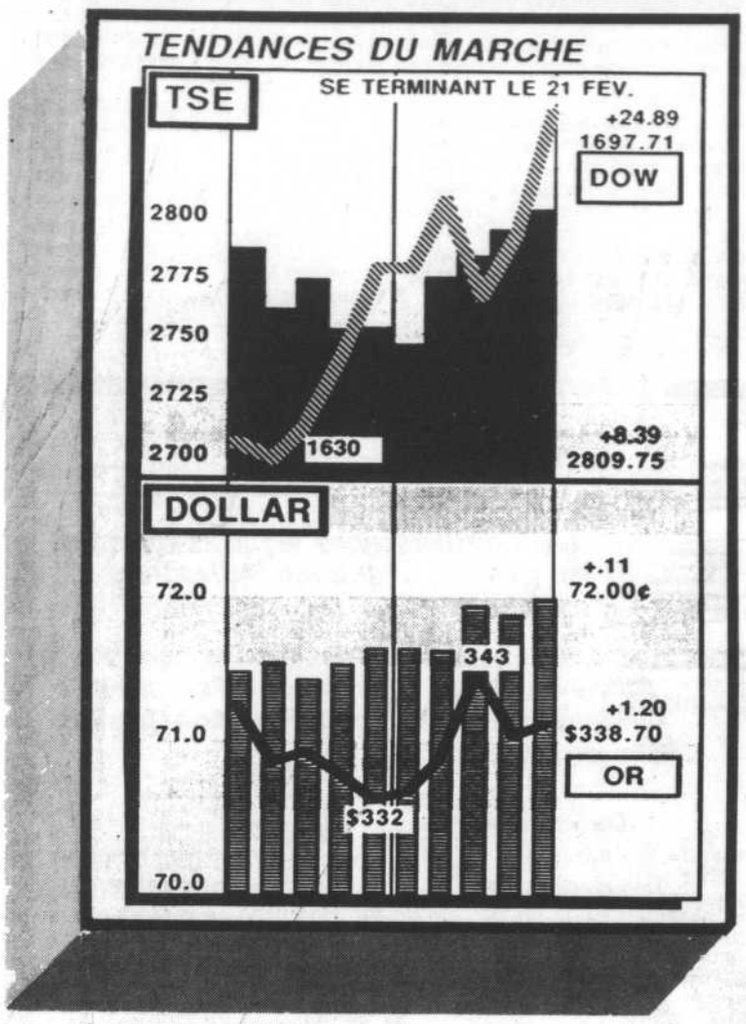
ALCAN

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 22 février 1986

EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *BRITISH TELECOM PREND LE CONTRÔLE DE MITEL*

Le ministère britannique du Commerce et de l'Industrie a fini par approuver le rachat par British Telecommunications PLC de 40 millions d'actions de la société de haute-technologie Mitel, de Kanata en Ontario.

La nouvelle de la transaction évaluée à $ 320 millions a été confirmée hier par des porte-parole de la société Mitel. British Telecom acquiert ainsi le contrôle de l'entreprise avec près de 51 % du capital.

On estime à Ottawa que Investissement Canada, l'organisme fédéral chargé de surveiller les mainmises et acquisitions étrangères, devrait à son tour autoriser l'opération.

La mise de fonds de plus de $ 300 millions survient à point pour Mitel. Le fabricant de systèmes de commutation informatique a subi de lourdes pertes depuis ces dernières années, ses ventes ne suivant pas les projections dans un marché fortement concurrentiel. Des dizaines de salariés ont dû être licenciés et un projet, relatif à l'ouverture d'une installation de fabrication au Nouveau-Brunswick, a en outre été abandonné.

Le président du conseil de British Telecom, Sir George Jefferson, a cependant averti l'entreprise outaouaise qu'elle allait devoir renforcer sa gestion et diminuer ses coûts de production.

■ *Les Papiers Peints Berkley: + 29 %*

Les ventes de la société des Papiers Peints Berkley ont augmenté de 29 % pour s'établir à $ 21.1 millions, au terme de l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Le bénéfice avant poste extraordinaire n'a toutefois pas suivi la même tendance. Celui-ci s'est inscrit à $ 565,000, soit une baisse de 60 % par rapport aux $ 1.4 million déclarés pour 1984.

Le bénéfice après poste extraordinaire n'est que de $ 331,000, soit l'équivalent de 8.1 cents par action ordinaire. La société de Sherbrooke accuse en effet une provision extraordinaire pour perte sur l'investissement dans une co-entreprise de commerce de détail. En 1984, le bénéfice net avait bénéficié au contraire d'un crédit extraordinaire de $ 1.6 million, soit 44.9 cents l'action,

Le président et chef de la direction, M. Dennis Wood a expliqué que les réultats de 1985 tiennent cependant compte des pertes non récurrentes et des dépenses qui n'ont pas été traitées en tant que postes extraordinaires d'environ $ 1.1 million.

■ *Les affaires d'Uni-Select progressent*

La société Uni-Select Inc. a enregistré une hausse de 25 % de son chiffre d'affaires et une amélioration de 66 % de son bénéfice net, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Le distributeur de pièces de rechanges pour véhicules moteurs a dégagé en effet un bénéfice net de $ 932,000, soit l'équivalent de 37 cents par action ordinaire, sur un chiffre daffaires de $ 81 millions.

Le président de l'entreprise de Boucherville, M. Robert Chevrier, a attribué la plus grande partie de l'augmentation constatée du chiffre d'affaires à la nouvelle division de l'Ontario, créée à partir d'une acquisition réalisée l'année dernière. Le progres de la rentabilité est d'autre part imputé aux économies d'échelle procuré par l'entrepôt central et aux systèmes informatiques qui desservent aujourdhui 147 des points de vente.

Les actions ordinaires de la compagnie inscrites le 28 novembre dernier à la Bourse de Montréal selon un prix d'émission de $ 3 pièce, cotaient mercredi à $ 4.90.

■ *Dome Pete vend ses actions de Texaco*

Dome Petroleum Limitée a annoncé hier la réalisation de la vente de ses 719,234 actions de Texaco Inc. au prix de $ US 27.75. La société pétrolière de Calgary a précisé que le produit net de la vente, soit environ $ US 19.9 millions, servira à l'administration générale.

Dome avait fait l'acquisition de ces actions dans le cadre d'une transaction en vertu de laquelle Texaco avait obtenu des propriétés et autres éléments d'actif de Dome aux États-Unis en décembre 1983. La moitié de ces actions avait alors été immédiatement liquidée. La société pétrolière s'était par ailleurs engagée à ne pas vendre l'autre moitié avant le mois de décembre 1985.

■ *Aunore augmente ses réserves*

La société d'exploration Ressources Aunore Inc. considère, avoir augmenté ses réserves de l'ordre de 400,000 tonnes avec l'acquisition du terrain attenant au sud, de sa propriété Aunore en Abitibi, sur laquelle des travaux sont effectués depuis l'été de 1985.

C'est ce qu'a déclaré à titre d'estimation préliminaire, le président, M. Daniel Hadekel, au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier à Montréal. Ce dernier a de plus précisé que la teneur en or était semblable aux réserves déja connues.

La société attend toutefois les études de faisabilité avant de prendre une décision d'entrée en exploitation.

Réseau Pathonic affichera des bénéfices de $ 5.5 millions

Télé-Capitale achète Pathonic par un échange de $ 20 millions en actions

PAUL DURIVAGE

La société Télé-Capitale Inc. de Québec a confirmé hier au DEVOIR son intention d'acquérir Pathonic Communications Inc. de Montréal, par le biais d'un échange d'actions de l'ordre de $ 20 millions.

Télé-Capitale qui exploite les stations de télévision CFCM-TV et CKMI-TV à Québec en plus de CFER-TV et son réémetteur dans le Bas Saint-Laurent, étend ainsi son empire sur les régions de Sherbrooke et Trois-Rivières où opèrent les postes CHLT-TV et CHEM-TV de Pathonic.

Selon les estimés qu'en fait le président du conseil et chef de la direction de Télé-Capitale et de Pathonic, M. Paul Vien, la nouvelle société fusionnée affichera des ventes de l'ordre de $ 50 millions, soit près de la moitié de ce que réalise Télé-Métropole. De ce montant, quelque $ 5.5 millions seraient dégagés à titre de bénéfices.

M. Vien a par ailleurs annoncé au DEVOIR que l'entreprise consolidée sera vraisemblablement rebaptisée *Réseau Pathonic* et aura son siège social à Québec même. Selon l'administrateur, Pathonic jouit d'une image de marque plus forte que celle de Télé-Capitale.

Selon les première estimations, l'acquisition pourrait impliquer un déboursé en actions équivalent à quelques $ 23 millions. Environ $ 3 millions seront immédiatement récupérés, les actions détenus par Télé-Capitale dans Pathonic étant automatiquement annulées à la fusion.

Les actionnaires ordinaires maintiendront somme-toute la même emprise sur la société consolidée. Au contraire, la valeur aux livres de leur titre s'en trouvera accrue.

L'administrateur n'a pas caché que le fait de présider à la fois le conseil d'administration de Pathonic et de Télé-Capitale, le plaçait dans une situation inconfortable. C'est ainsi que l'on a fait appel à un courtier indépendant, la société Gordon Capital, pour faire l'évaluation de la juste valeur marchande de Pathonic, soit le prix à payer par Télé-Capitale.

C'est dans le même soucis d'intégrité que des procédures spéciales ont été prévues pour l'approbation de la proposition. Celle-ci appartiendra en effet aux actionnaires qui seront spécialement convoqués à cet effet. Elle aurait normalement relevée des seuls conseils d'administration.

C'est ainsi que les actionnaires mi-

Voir page 14 : Télé-Capitale

Selon l'ancien directeur de l'Institut C.D. Howe

Ottawa doit assurer un prix plancher aux producteurs de pétrole canadiens

MIVILLE TREMBLAY

MONTRÉAL (PC) — Le gouvernement fédéral doit assurer un prix plancher aux producteurs canadiens de pétrole avant que de plus graves dommages ne soient causés à l'économie albertaine, soutient M. Carl Beggie, directeur et chef économiste chez Dominion Securities Pitfield, la plus importante maison de courtage au Canada.

« À un prix inférieur à $ US 20 le baril, une grande partie de l'activité pétrolière canadienne va s'arrêter brusquement, et il y aura de nombreuses pertes d'emploi », a-t-il déclaré hier, lors d'un colloque organisé par l'Association des économistes québécois.

Déjà, explique-t-il, les producteurs junior sont placés dans une situation très critique par la détérioration de leur ratio d'endettement et les banques ont commencé à rappeler leurs prêts ou à imposer des conditions plus sévères.

Les compagnies intégrées tentent de rétablir leur marge bénéficiaire en accroissant leurs profits dans leurs activités de raffinage et de distribution, mais la concurrence limite cet effort de compensation.

Selon l'ancien directeur de l'Institut C.D. Howe, « il est temps de commencer à penser sérieusement à la possibilité d'instaurer un prix plancher, qui ne serait pas trop élevé », mais qui aiderait l'industrie à passer à travers la crise actuelle. Un prix plancher de $ US 15 est trop faible et un prix de $ US 20 se situerait à la limite supérieure de ce qui est acceptable; le montant précis étant davantage une question politique que purement économique.

Sans ce prix plancher, admet-il, une partie de l'activité pétrolière canadienne reprendra une fois que le cours mondial du pétrole aura remonté, mais cela prendra du temps, avertit l'économiste, et non sans avoir causé des coûts de dislocation extrêmes.

M. Beggie est bien conscient de l'impopularité de sa suggestion, mais dit-il, « il est fondamental pour l'unité canadienne que la région productrice de pétrole se voit accorder une certaine reconnaissance par les régions consommatrices. Quand le prix a été très élevé, on a protégé les régions consommatrices, et maintenant que le prix est très bas, il faut protéger la région productrice ».

Selon l'économiste, le gouvernement doit agir rapidement, car il sera politiquement de plus en plus difficile d'établir un prix plancher pour le pétrole à mesure que celui-ci descend. Le gouvernement doit résister à la tentation d'imposer une taxe sur le pétrole qui aurait pour effet de stabiliser le prix, mais pour objet de diminuer son déficit. Ce sont les producteurs qui ont besoin d'aide, et le gouvernement ne doit pas diminuer son déficit sur leur dos.

Malgré l'urgence, M. Beggie ne croit pas que le gouvernement agira avant que les États-Unis n'aient pris une décision sur la taxation du pétrole importé, une question fort débattue en ce moment.

Pendant longtemps, le prix mondial a été tenu artificiellement trop élevé par rapport aux coûts de production et maintenant une réaction toute aussi artificielle le pousse endeçà de son équilibre à long terme. La solution idéale, estime-t-il, serait que les pays producteurs et les pays consommateurs s'entendent sur un prix stable sur une longue période de temps.

IMMOBILIER

Le plus important centre canadien de design et de décoration ouvre dans le Vieux-Montréal

SERGE TRUFFAUT

Au mois de juin prochain, un nouvel édifice, le Centre international de design et de décoration de Montréal (CIDD) ouvrira ses portes dans le Vieux-Montréal. Alors que l'on étudie et discute haut et fort depuis une bonne dizaine d'années l'avenir de ce quartier, études qui finissent invariablement sur les tablettes, aucun bruit ou battage publicitaire n'ont précédé le recyclage de 93,000 pieds carrés de superficie commerciale.

Des centres déjà existants au Canada, celui de Montréal sera, de par son volume, le plus important au pays puisque celui de Toronto compte 75,000 pieds et celui de Vancouver 60,000. Initiative privée, les améliorations nécessaires à un tel projet auront entraîné un investissement d'environ $ 5 millions, a indiqué M. Gilles Favier, président de l'organisme et promoteur immobilier.

Des consultations auprès des intervenants du milieu, une étude de faisabilité ainsi que des analyses des centres analogues situés aux États-Unis ont précédé la mise en marche du projet. « On s'est alors aperçu, a poursuivi M. Favier, qu'il y avait un manque aigu pour les professionnels d'ici. » D'après ce dernier, la plupart des villes américaines, ayant 30,000 habitants, possèdent de tels immeubles. À New York, le succès et les besoins sont si intenses que l'on recycle présentement un édifice d'un million de pieds carrés qui s'ajouteront aux 700,000 pieds d'un centre déjà existant. Dans les grandes cités américaines, la moyenne est d'environ 150,000 pieds. Incidemment, et vu le succès déjà assuré du futur centre montréalais, M. Favier compte bien élaborer une phase II après l'inauguration du projet actuel.

Situé au coin des rues Saint-Sulpice et Saint-Paul, dans le Cour le Royer, le CIDD comptera parmi ses locataires la Société graphiste du Québec, la Société des décorateurs-ensembliers du Québec, l'Association des architectes ainsi qu'un grand nombre de compagnies dont certaines viendront de France et d'Italie. On a appris qu'il y aura six compagnies italiennes actuellement pas représentées sur le territoire canadien. Si aucun nom n'a été avancé, c'est que fort probablement elles se regrouperont sous une bannière commune. Les travaux ayant commencé à l'automne dernier, l'aménagement sera possible dès le mois de mai. Quant au coût de location, il sera, d'après les documents fournis, « $ 10.50 et plus le pied carré et $ 500 par mois brut le kiosque de présentation ».

Aspect important, il n'y aura pas de locataire majeur ou principal, il ne s'agit pas d'un édifice à bureaux. En fait, cinq des six étages ont été subdivisés en espaces de 1,500 pieds, séparés par des vitres, à l'exception bien entendu des murs déjà existants. « On ne tient pas, a affirmé M. Favier, à louer 6,000 pieds carrés pour se retrouver avec 4,000 pieds de bureaux et 2,000 seulement de showroom. D'autre part, il n'y aura pas de sur-représentation. Par exemple, dans le design de meubles, nous avons suffisamment de locataires pour ne plus en louer à cet effet. Outre la qualité des produits présentés, on tient à conserver une bonne diversité ».

À ce propos, l'échantillon sera le suivant : recouvrement des sols, meubles, murs, finition, c'est-à-dire salle de bain et cuisine, ainsi que le design d'accessoires comme les lampes. Mis à part ces fonctions, il y aura des kiosques d'exposition de huit à 10 pieds carrés pour un total de 10,000, un auditorium de 3,500 pouvant réunir 300 personnes, une bibliothèque de 500 pieds et un restaurant de 2,000. Quant au nombre d'emplois directs créés par le CIDD, on l'estime à une vingtaine.

Cela dit, cette initiative devrait rappeler et confirmer que le Vieux-Montréal est le centre par excellence du design et de la décoration au Québec. Phénomène assez peu connu, on y compte en effet une cinquantaine de bureaux de décorateurs, désigners et architectes, dont celui du CIDD, M. Claude Gagnon, pionnier de la rénovation dans ce quartier. On y compte également près de 30 entreprises de meubles ayant leurs salles d'expositions dans le Vieux-Montréal. « D'ailleurs, a confirmé M. Favier, nous profitons grandement de ce tissu, et je pense que dans quelques mois bien des bureaux viendront se greffer à ce tissu ».

Indépendamment du CIDD, il est bon de rappeler que l'entente de revitalisation du Vieux-Montréal, signée en 1979 par le gouvernement provincial et la Ville de Montréal, a été reconduite l'automne dernier. Jusqu'à présent, plus de $ 45 millions ont été dépensés par les deux paliers gouvernementaux et l'entreprise privée, afin de recycler 100,000 pieds carrés de surfaces non-résidentielles. Pour l'instant, 19 des 44 projets ont été finalisés.



Le Centre international de design et de décoration de Montréal a recyclé 93,000 pieds carrés de superficie commerciale dans le Vieux-Montréal.

Votre R.E.E.R. a-t-il un rendement comparable à celui des Fonds Dynamique? +19.5% PAS DE COMMISSION A PAYER PAR AN*

*Fonds Dynamique du Canada, croissance moy. annuelle sur 10 ans au 31.12.85 1 an: + 28.1%

Fonds Dynamique

VENDUS SANS FRAIS D'ACQUISITION
Obtenez les prospectus gratuits.
MONTRÉAL 842-1416 — 24 heures sur 24.
De partout ailleurs sans frais 1-800-361-5149.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Depuis trois ans

Les petites entreprises ont fait perdre aux banques seulement $2 milliards

BANFF, Alberta (PC) — Contrairement à une idée répandue, les dirigeants des grandes banques ne croient pas que les petites entreprises soient en butte à de sérieux problèmes lorsqu'elles désirent se faire avancer des fonds. Tout au plus constatent-ils un manque de communication.

Les banques sont néanmoins disposées à coopérer avec le groupe de travail fédéral-provincial qui serait chargé d'étudier les relations entre les banques et le secteur de la petite entreprise.

C'est ce qu'ont affirmé jeudi des dirigeants de banques invités à préciser leurs relations avec les petites entreprises devant les ministres de l'Expansion économique et des Petites entreprises qui tiennent une conférence à Banff.

C'est la première fois qu'un secteur privé était invité à soumettre son opinion à une conférence ministérielle fédérale-provinciale.

Les dirigeants des banques se défendent bien de persécuter les petites entreprises, en exigeant des garanties excessives pour des prêts, par exemple. Ce n'est qu'un mythe, affirment-ils.

Selon Mme Marianne Antonak, porte-parole de l'Association canadienne des banquiers, une enquête effectuée en 1985 par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes a permis de constater que 70 % des hommes d'affaires interrogés étaient satisfaits de leurs rapports avec leur banquier.

Mme Antoniak a fait valoir qu'en dépit des pertes de $ 2 milliards encourues par les banques sur les prêts aux petites entreprises, au cours des trois dernières années, les banques ont augmenté de 9 % leurs prêts à cette catégorie de clients l'an dernier.

Le ministre canadien de la Petite entreprise, M. André Bissonnette, a indiqué que si le groupe de travail proposé était mis sur pied, il réunirait des représentants gouvernementaux, du secteur de la petite entreprise et des banques.

Pour sa part, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, s'est dit satisfait du déroulement de la conférence, qui a duré deux jours. La rencontre a permis de recueillir énormément d'information sur les pratiques bancaires dans le secteur de la petite entreprise, et sur les besoins des différentes régions en termes de stimulation économique, a-t-il souligné.

Les transactions domiciliaires ont augmenté de 21.7 % en janvier

TORONTO (PC) — Le marché immobilier canadien a poursuivi, en janvier, sa tendance à la hausse, car le total des transactions domiciliaires a augmenté de 21.7 % par rapport à janvier 1985, d'après l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

Dans son étude mensuelle de 25 grands centres urbains, l'ACI signale que 12,348 propriétés domiciaires ont changé de main en janvier, soit une hausse de plus de 2,200 transactions par rapport au mois correspondant de l'an dernier.

Ces statistiques sont compilées par le Service inter-agences (SIA), système de commercialisation offert par les chambres d'immeubles d'un océan à l'autre.

« Les résultats de janvier font état du niveau de confiance des consommateurs canadiens », a fait remarquer M. David G. Hawkins, président de l'ACI. « Lorsque les familles choisissent la propriété domiciliaire, elles font preuve de confiance dans la vigueur économique du pays », a-t-il ajouté.

Il s'agit du 13e mois consécutif au cours duquel le nombre des transactions domiciliaires a augmenté par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

« Il semble, de noter M. Hawkins, que de plus en plus de Canadiens trouvent les avantages de la propriété domiciliaire trop attrayants pour ne pas en tenir compte ».

La vigueur du marché s'est manifestée dans la plupart des régions du pays, car la majorité des centres urbains ont bénéficié d'une hausse.

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC 75
une affaire d'excellence

M.B.A. la maîtrise en administration des affaires à temps plein ou partiel

Les connaissances les plus récentes en gestion + une spécialisation dans les domaines de l'heure.

Une formation doublement concurrentielle qui vous assure d'un savoir-faire aujourd'hui capital dans la gestion des affaires.

Admission du trimestre d'automne 1986 jusqu'au 7 mars 1986

Conditions d'admission
– détenir un diplôme de 1er cycle universitaire avec une moyenne de 70% ou l'équivalent et posséder une expérience de travail jugée pertinente d'au moins 2 ans.
OU
– occuper un poste de haute responsabilité et posséder une expérience de gestion jugée remarquable par le comité de sélection.

Pour renseignements et formulaires, s'adresser au
Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal, QC
H3T 1V6
Tél.: (514) 340-6136

Options offertes:
- finance
- gestion des ressources humaines
- marketing
- production
- systèmes d'information
- gestion internationale
- gestion de projets
- gestion de PME

– Tests d'admission – obligatoires pour tous les candidats
Les candidats se présentent au test, sans autre convocation, à l'une ou l'autre des dates suivantes:
le samedi 15 mars, de 08:30 à 12:00
OU
le samedi 22 mars, de 08:30 à 12:00

NOUS TRAÇONS LA VOIE pour vous

Molson rend hommage aux *bâtisseurs* de la communauté

(PC) — Dans le cadre des célébrations de son bicentenaire, la Brasserie Molson a annoncé la création du *Cercle des bâtisseurs Molson.*

Il s'agit d'une initiative qui permettra chaque mois jusqu'en novembre de rendre hommage à des personnalités des secteurs sportif, artistique, social et des affaires qui ont contribué au développement et à l'avancement de programmes d'actions au sein de la communauté.

Le président de la Brasserie Molson du Québec, M. Jacques Allard, a déclaré que l'entreprise avait choisi ce moyen pour remercier le public « pour l'appui qu'il nous a apporté au cours des 200 ans d'histoire de Molson au Québec ».

Cette brasserie a été fondée à Montréal en 1786 par un jeune immigrant anglais, John Molson. Au cours de sa première année d'activité, l'entreprise avait produit l'équivalent de 53,000 bouteilles de bière du format actuel. Aujourd'hui, la production annuelle représente deux milliards de bouteilles.

Les *bâtisseurs Molson* seront choisis par un jury, indépendant de la brasserie, composé de M. Jean-Pierre Roy, président du Centre des dirigeants d'entreprises, de M. Jacques Primeau, directeur général de la Société des sports du Québec, de Mme Raymonde Catellier, présidente de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, et de Mme Reine Malo, représentante du milieu artistique.

Le public et les organismes pourront appuyer des mises en candidature et les acheminer à l'agent ou au représentant Molson de leur territoire.

◆ Télé-Capitale

noritaires de Télé-Capitale seront appelés à entériner par une majorité simple la proposition de leurs administrateurs au cours d'une réunion extraordinaire à Québec, le 27 mars prochain. Ceux-ci détiennent environ 40 % des actions de Télé-Capitale, le holding de M. Vien et son associé M. Pierre H. Lessard possédant le reste.

L'accord des actionnaires de Pathonic est d'autre part pratiquement acquis. Le holding de M. Vien détient en effet 58 % des actions et les officiers quelque 8 %. Le solde, soit 34 %, est détenu par Télé-Métropole Inc. dont Power Corporation revendique présentement le contrôle.

Télé-Métropole ne s'est pas encore prononcée sur l'offre. En optant plutôt pour un paiement en argent, M. Desmarais pourrait éventuellement diminuer l'emprise sur le monde de l'information que lui objecte le Conseil de presse du Québec, à l'extérieur de Montréal tout au moins.

Cette possibilité n'est toutefois pas dans les plans de M. Vien qui se plaît plutôt à considérer les avantages d'une affiliation avec Power Corporation. Cette dernière participe en effet dans Pargesa, le principal actionnaire de la Radio-Télévision du Luxembourg. Or, le *Réseau Pathonic* vise à exporter aux États-Unis mais aussi en Europe, les émissions qui seront produites dans ses dix studios.

M. Vien a d'ailleurs insisté sur le fait que l'opération Power-Télé-Métropole n'avait en rien influé sur la décision de fondre Télé-Capitale et Pathonic. Pas plus d'ailleurs que n'a eu d'impact la venue du réseau Quatre-Saisons. « La fusion s'inscrit essentiellement dans une pure logique corporative », a-t-il déclaré.

Il a aussi mit de l'avant le fait que Télé-Métropole n'est jamais intervenu dans les décisions du conseil de Pathonic: « Ils ont injecté moins de $ 1 million dans l'entreprise en 1979. Leur participation leur vaut aujourd'hui près de $ 8 millions. La progression de nos affaires leur a toujours suffit. »

L'ex-financier a expliqué qu'il n'était d'abord pas dans ses vues de fondre les deux compagnies, alors qu'il initiait un habile financement public pour racheter l'entreprise du groupe La Vérendrye, en août 1984: « Il fallait d'abord restructurer son bilan grevé de dettes et faire la preuve de sa rentabilité. Ce n'est qu'alors que la logique de l'opération nous est apparue ».

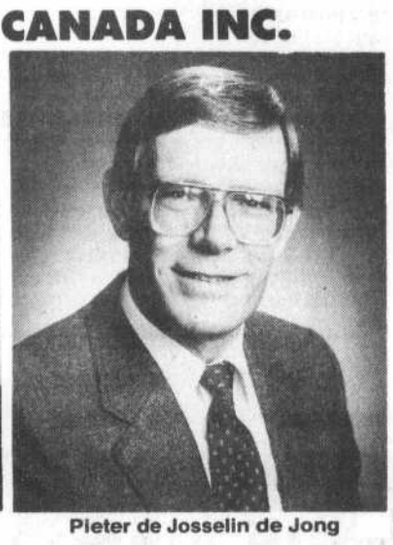
M. Vien n'a pas caché qu'il entendait tirer le maximum de synergie de la fusion. C'est ainsi que l'on prévoit fondre les services de nouvelles des stations de base pour créer un nouveau réseau d'informations nationales et internationales. Des budgets plus importants pourraient par ailleurs être alloués à la production d'émissions.

La décision finale sur la fusion des deux réseaux régionaux de télévision appartiendra en tout dernier lieu, au Conseil de la Radiotélédiffusion et des Télécommunications Canadiennes, le CRTC. Celle-ci a déjà été saisie de la demande et tiendra des audiences à Québec, au cours de la troisième semaine de juin.

HERCULES CANADA INC.



John S. Cowan



Pieter de Josselin de Jong

M. Harold N. Kenton, Président et Chef de la direction de Hercules Canada, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:

John S. Cowan est nommé au poste de Vice-président du développement commercial et de la planification. Gradué de l'Université McGill, M. Cowan s'est joint à Hercules Canada Inc. en 1969, ayant obtenu son diplôme en Génie chimique. Au cours des années, il s'est illustré dans plusieurs postes auprès des services des ventes, de l'analyse et de la finance. Dorénavant, M. Cowan est responsable de coordonner et de développer la stratégie dynamique d'expansion de Hercules Canada.

Pieter de Josselin de Jong est nommé au poste de Vice-président de la finance et de l'administration. Avant de se joindre à Hercules Canada, M. de Josselin de Jong avait occupé plusieurs postes supérieurs en administration financière dans le domaine manufacturier et le secteur des services financiers. En plus de ses fonctions d'administrateur financier principal de la compagnie, il sera responsable des systèmes informatiques et des services corporatifs.

Établie de longue date au Canada comme fournisseur respecté de produits chimiques spécialisés, Hercules maintient l'initiative en se réorientant vers l'innovation, la technologie de pointe et l'expansion dans les diverses industries canadiennes telles les pâtes et papiers, l'emballage, l'alimentation et l'aérospatiale.

CE REER RAPPORTE 20,2% PAR AN DEPUIS 10 ANS

Ces dix dernières années, vous auriez pu obtenir un rendement annuel composé de 20,2% en investissant dans le REER Canadian Security Growth Fund d'AGF. Ce fonds mutuel intelligemment diversifié investit dans les actions de plus de 60 sociétés canadiennes de premier rang versant un dividende. Depuis dix ans, le rendement du CSGF est près du double de celui des certificats de placement garantis ou d'un dépôt à terme dans un REER; ce fonds affiche depuis 12 mois un excellent rendement: 25,5%!
Si, dans le cadre de votre REER, vous placez pendant 20 ans 5 500$ par an dans un fonds d'actions rapportant 20% par an, vous aurez à la retraite 220 000$ de plus que si vous aviez investi ce même montant dans un fonds d'actions rapportant 18%. En outre CSGF est géré par AGF, une importante société de gestion du Canada qui connaît un grand succès. Cette année, pourquoi ne pas investir vos fonds placés auparavant dans un REER à un taux moins rentable dans un REER à 20,2%. N'attendez pas pour en savoir plus sur le REER CANADIAN SECURITY GROWTH FUND.

*Période de 10 ans terminée le 31 octobre 1985
Source: Financial Times

Société de courtage Bache Inc.
James Andreotti, Premier Vice-président
1080 Beaver Hall Hill, 4 ième étage
Montréal, Québec H2Z 1Y8 (514) 879-9600

NOM
ADRESSE
VILLE PROV CODE POSTAL
TÉLÉPHONE
(domicile) (affaires) D/2/22



REER CANADIAN SECURITY GROWTH FUND D'AGF

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Ottawa, le 14 février 1986

AVIS PUBLIC

Compagnie de Téléphone de la Colombie-Britannique Emission de capitaux propres

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est saisi d'une requête déposée par la Compagnie de Téléphone de la Colombie-Britannique (la B.C. Tel, la Compagnie) en vue de l'approbation des modalités et conditions d'une émission de capitaux propres d'une somme maximale totale de cent millions de dollars ($100,000,000). Le justificatif à l'appui de l'émission d'action proposée par la Compagnie figure dans sa requête. En voici un résumé préparé par la Compagnie:

"La Compagnie est tenue d'entretenir et d'améliorer les services actuels de télécommunications et de satisfaire à la demande à la hausse dans la province. Ce projet d'émission de capitaux propres permettra de financer de façon plus permanente les dépenses de construction acquittées pour l'instant par un emprunt à court terme.

La Compagnie cherche a atteindre un meilleur équilibre entre ses actions et ses emprunts dans sa structure financière. En fournissant une infusion de capitaux propres, l'émission proposée réduira l'écart entre les ratios de la structure financière de la Compagnie et lui permettra de se rapprocher de son objectif.

En obtenant actuellement l'approbation en principe de cette requête, la Compagnie sera en mesure de réduire sensiblement le temps nécessaire pour accéder conséquenment aux marchés financiers."

La requête et les documents y afférents peuvent être consultés par tout intéressé pendant les heures ouvrables aux bureaux d'affaires de la B.C. Tel, 3777 Kingsway, Burnaby (Colombie-Britannique), 826, rue Yates, Victoria (Colombie-Britannique) et à la pièce 1500, 275, rue Slater, Ottawa (Ontario), ainsi qu'aux bureaux du CRTC, pièce 1130, 700, rue West Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique) ou bien au 5e étage, Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Hull (Québec).

INTERVENTIONS

Toute personne ou association désirant intervenir dans la présente requête peut le faire en envoyant une lettre au Conseil par courrier ou par porteur, avec copie à la B.C.Tel. Les lettres transmises par porteur peuvent être déposées aux endroits indiqués ci-dessus pour la consultation de la requête, tandis que les lettres envoyées par courrier doivent être adressées comme suite: M. F. Bélisle, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2 et à M. K.D.A. Morrison, Secrétaire, Compagnie de Téléphone de la Colombie-Britannique, 21e étage – 3777 Kingsway, Burnaby (Colombie-Britannique), V5H 3Z7.

La lettre d'intervention doit énoncer clairement la position de l'intervenant et contenir tous les renseignements à l'appui. Elle peut en outre préciser si son auteur désire comparaître à une audience publique éventuelle. Pour qu'elle soit prise en compte, la lettre d'intervention doit parvenir au Conseil et à la B.C.Tel au plus tard le 7 mars 1986.

De même, la B.C.Tel doit faire parvenir au Conseil et à l'intervenant concerné une copie de sa réplique au plus tard le 12 mars 1986.

PROCEDURE A SUIVRE

Selon la nature des interventions et des répliques qu'il recevra dans les délais précités, le Conseil déterminera si une audience publique s'impose pour l'étude de la requête. Si tel n'est pas le cas, il rendra, au plus tard le 26 mars 1986, une décision approuvant la requête en principe.

Si le Conseil détermine qu'une audience publique est nécessaire, celle-ci aura lieu à l'heure et à l'endroit précisés ultérieurement par le Conseil qui en informera toutes les personnes ou associations intéressées.

Cette audience aura pour but d'examiner les modalités de l'émission de capitaux propres prévue, à l'exception des précisions quant au prix, à l'ampleur et aux autres conditions de l'émission que fixera le conseil d'administration de la requérante le 27 mars 1986 ou à une date ultérieure. Le CRTC rendra une décision provisoire dès la fin de l'audience.

Si le Conseil approuve en principe la requête, la requérante doit lui soumettre, le 27 mars 1986 ou à une date ultérieure, l'information exacte quant au prix, à l'ampleur et aux autres conditions de l'émission. S'il n'y a pas de différence significative entre ces précisions et celles énoncées dans la requête, le Conseil donnera son approbation définitive.

Canada

Le Secrétaire général,
F. Bélisle

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'usine de Boisbriand est menacée de fermeture en 1987

Le gouvernement fédéral juge prématuré de s'impliquer dans la modernisation de GM

PIERRE THÉROUX
Collaboration spéciale

Même si le gouvernement fédéral entend suivre le dossier de près au cours des prochaines semaines, il n'est pas dans son intention, pour le moment du moins, d'apporter une aide financière afin de venir en aide à l'usine General Motors de Boisbriand qui est menacée de fermer ses portes à l'été 1987.

Prenant la parole devant la chambre de commerce de Groulx, Mme Monique Landry député de la région et membre du comité de concertation de l'industrie automobile, estime qu'il est prématuré de parler d'une façon concrète de l'implication du gouvernement dans ce dossier. « Je suis intervenue personnellement auprès de mon collègue le ministre de l'expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, afin de le sensibiliser aux enjeux économiques que représente GM au Québec et celui-ci m'a assuré qu'il suivait la question de très près ». Celle-ci précise d'ailleurs qu'une première rencontre entre M. Stevens, les dirigeants de l'usine et le président du syndicat a eu lieu le 24 janvier dernier et que d'autres rencontres sont à prévoir.

Les propos de Mme Landry suivent de quelques semaines ceux du nouveau directeur de l'usine GM à Boisbriand, M. Henson, selon lesquels la maison-mère de Détroit ne prévoit pas de plans pour son usine québécoise au-delà du mois de juin 1987. Cette déclaration alarmante a d'ailleurs été reprise la semaine dernière à Toronto par le nouveau président de GM Canada, M. George Peapples qui affirmait que la surproduction qui caractérise la fabrication des automobiles en Amérique du Nord ne laisse d'autres alternatives à la compagnie que d'envisager la fermeture de certaines usines. De fait, une étude compilée par une firme spécialisée américaine confirme qu'une dizaine d'usines devront fermer leurs portes d'ici 1990, dont une au Canada, soit celle de Boisbriand.

Plusieurs raisons sont évoquées. Au-delà des impératifs du marché, il semble que certains problèmes subsistent à l'intérieur même de l'usine de Boisbriand alors que la qualité du produit est mise en cause et que cette dernière aurait perdu sa marge de compétitivité par rapport à d'autres usines canadiennes. Pour M. Pierre Renaud, président du syndicat local 1163 de l'usine de Boisbriand, s'il est vrai que la surproduction qui s'annonce menace l'avenir de l'usine, celle-ci peut survivre en autant qu'on procède le plus rapidement possible à sa modernisation, lire sa robotisation. « Tant que la modernisation de l'usine ne s'effectue pas, nous ne sommes pas certains d'avoir de nouveaux contrats. Les modèles fabriqués actuellement à Boisbriand sont appelés à disparaître parce que ce sont de grosses voitures à traction arrière, donc, rien d'une voiture du futur ».

Précisons que l'usine de Boisbriand de même que trois autres usines américaines fabriquent actuellement les modèles Pontiac Bonneville et Grand Prix et Oldsmobile Cutlass. Au rythme de 900 par jour, l'usine québécoise vend 85 % de sa production chez nos voisins du sud.

Le spectre de la surproduction des automobiles fabriquées aux États-Unis et au Canada trouve sa signification par l'engouement des consommateurs pour les voitures étrangères notamment les japonaises. Or, selon les dires de Mme Landry, il n'est pas question que le gouvernement restreigne l'arrivée au pays des voitures étrangères. Bien au contraire alors que les dirigeants de GM étudient la possibilité d'étendre leur expérience de co-participation avec une compagnie japonaise actuellement en cours en Californie.

« Les solutions au malaise de GM passent avant tout par des réaménagements à l'intérieur même de l'usine de Boisbriand », souligne Mme Landry qui a tenu à faire remarquer que les perspectives d'avenir de l'industrie automobile au Québec sont beaucoup plus reluisantes maintenant qu'elles ne l'étaient il y a deux ans.

Pour M. Michel Gagné, maire de Boisbriand et membre également du comité régional de concertation de l'industrie automobile, il est par ailleurs primordial de mettre sur pied un comité permanent qui suivrait l'évolution du dossier et qui pourrait même faire office de lobby auprès des grandes têtes dirigeantes.

« Avec la piste d'essai de Blainville et l'institut d'ordinique qui a ouvert ses portes l'an dernier, il est temps de faire valoir la région au niveau de l'expertise acquise concernant le matériel de transport », soutient M. Gagné. Ironiquement, plusieurs observateurs estiment que l'arrivée d'un américain au poste de directeur de l'usine de Boisbriand aura pour effet de défendre plus adéquatement les intérêts de celle-ci auprès de la maison-mère, du moins mieux que GM Canada associé à GM Ontario, qui aurait toujours vu d'un mauvais oeil l'implantation d'une usine au Québec il y a maintenant vingt ans.

Profitant de sa présence devant les membres de la Chambre de commerce de Groulx, Mme Landry a tenu à entretenir les convives sur un autre sujet crucial pour la région, le dossier Mirabel. Blâmant le précédent gouvernement en l'accusant d'avoir « peu ou mal intégré les politiques en matière de développement aéroportuaire montréalais », celle-ci a précisé qu'on en saurait bientôt un peu plus sur l'avenir de l'aéroport alors que le comité consultatif pour l'avenir du système aéroportuaire montréalais rendrait public d'ici un mois son rapport.

Même s'il a été impossible d'obtenir les recommandations que le comité entend soumettre au gouvernement, il semble que l'hypothèse voulant que soit confiée à Dorval la mission de développer le trafic turbopropulsé tandis que Mirabel développerait celui des réactés soit une des options retenues. Il est d'ores et déjà assuré que ni Mirabel ni Dorval ne seront fermées puisque le comité créé il y a un an s'était vu imposer ces balises par le gouvernement.

« Il n'y a pas de solution-miracle. Dorval et Mirabel souffrent d'une trop grande et parfaite complémentarité. Si on avait à décider aujourd'hui de la pertinence de construire Mirabel, la réponse serait non! Mais Mirabel est là et il est urgent de trouver des solutions qui feront en sorte que Montréal redevienne un pivot aéroportuaire nord-américain de haut standard », conclue Mme Landry.

Le Salon de l'alimentation remet des prix à l'innovation

CLAUDE TURCOTTE

L'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA), qui organise le Super salon de l'alimentation du 20 au 22 avril prochain à Montréal, a décidé d'organiser un concours pour stimuler l'innovation dans le commerce alimentaire.

On veut aussi accorder plus de reconnaissance aux entreprises qui lancent des nouveaux produits, qui adoptent de nouveaux équipements ou offrent des services nouveaux. On veut ainsi encourager le développement de ces intervenants et promouvoir l'innovation.

On a en fait dressé une liste de 13 catégories, dans lesquelles on choisira des gagnants, qui recevront des « Oscar ». Les épiciers indépendants, qui font partie de l'ADA, se retrouvent assez souvent, à cause des exigences de leur commerce, dans une situation où il est difficile de voir les nouveautés qui peuvent les intéresser. Le Salon de l'alimentation leur fournit cette occasion. Il y aura du reste dans le cadre du Salon un kiosque qui s'appellera « Le carrefour des produits nouveaux ».

ECONOCOM

L'autre façon d'acheter IBM

Dans notre monde d'aujourd'hui qui progresse continuellement dans le domaine de la technologie et des communications, **ECONOCOM CANADA** est là pour vous aider. Cette société canadienne, filiale d'une compagnie internationale, est l'une des plus importantes dans le domaine de la location à court et à long terme d'ordinateurs et de matériels périphériques couvrant toute la gamme **IBM. ECONOCOM CANADA** est établie à Montréal depuis janvier 1986 et est appelée à tenir une place significative dans son domaine. Pour en savoir plus, vous pouvez appeler au 876-9224.

FÉLICITATIONS
AUX ÉTUDIANTS DU PROGRAMME MBA DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



de gauche à droite: Paul Doucet et Normand Allaire, étudiants au MBA, Yvan Allaire, professeur au département de sciences administratives, Chantal Thériault et Guy Bérard, étudiants au MBA.

Les étudiants au **programme MBA pour cadres** de l'UQAM ont remporté le premier prix au concours annuel de cas MBA, pour la seconde fois en quatre participations, ce qui constitue la **meilleure performance canadienne** à ce jour. Ce concours, organisé chaque année par l'Université Concordia et auquel participaient 16 universités canadiennes, vise à évaluer les habiletés des étudiants en stratégie de gestion.

L'équipe gagnante de l'UQAM était formée des étudiants Paul Doucet, Normand Allaire, Chantal Thériault et Guy Bérard. Ce sont les professeurs Yvan Allaire et Ermina Mihaela Firsirotu, tous deux Ph.D. en administration, qui ont assuré leur préparation en vue de cette épreuve.

Université du Québec à Montréal

Conseil scolaire de l'île de Montréal
500, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7 (514) 384-1830

AVIS DE RACHAT

Obligations à fonds d'amortissement émises par Protestant School Board of Greater Montreal, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal.

Émission de 2 425 000 $ d'obligations 6 5/8 % à fonds d'amortissement remboursables en monnaie américaine échéant le 1er avril 1992 dont le numéro commence par la lettre Y.

Avis public est par les présentes donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal (la dette obligataire du Protestant School Board of Greater Montreal, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, étant devenue, depuis le 1er juillet 1973, la dette obligataire dudit Conseil scolaire en vertu du chapitre 60 des lois du Québec de 1972) se propose de racheter et rachètera, le 1er avril 1986, aux fins du fonds d'amortissement, les obligations suivantes à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date du rachat, à savoir :

Coupures de 1 000 $
YM 188 YM 189 YM 190 YM191 YM 192
YM 193 YM 194 YM 195

Coupures de 5 000 $
YVM 165 YVM 166 YVM 167 YVM 168

Coupures de 25 000 $
YXXV 14 YXXV 15 YXXV 16 YXXV 17

Les obligations devant être ainsi rachetées deviendront dues et payables le 1er avril 1986 et seront payées en monnaie des États-Unis d'Amérique au bureau de la Royal Bank and Trust Company ou de la Bank of Montreal Trust Company, Cité et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus.

Les obligations immatriculées doivent être accompagnées de procurations dûment signées en blanc, pour leur transfert.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement cessera de courir le et après le 1er avril 1986.

Montréal, le 4e jour de février 1986.

Conseil scolaire de l'île de Montréal,
Roger Joannette
Directeur des services financiers

DATE LIMITE: LE 28 FÉVRIER 1986.

L'OUTIL POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS



Des économies d'impôt de 80% en moyenne!

Le Fonds de solidarité est un des meilleurs placements pour économiser de l'impôt. Vous profitez d'abord de crédits d'impôts équivalents à 40% du montant investi, spécialement octroyés pour le Fonds par les deux gouvernements (Québec 20%, Canada 20%). En plus, vous pouvez profiter d'une autre réduction d'impôt de 40% en moyenne en participant au REÉR offert par le Fonds. Au total, l'économie d'impôt peut atteindre et même dépasser 80%, selon votre revenu.

REÉR + 40%

Un placement rentable

En plus de ces économies d'impôt vous permettant de récupérer en moyenne 80% du placement initial, le Fonds vous offre un rendement intéressant de vos épargnes. La valeur des actions du Fonds, réévaluées tous les six mois, est à la hausse. Le Fonds est géré par une équipe de professionnels compétents et expérimentés qui ont fait leurs preuves.

Un outil de progrès économique

Fort d'un actif de près de 25 millions $ et de la participation de plusieurs milliers d'actionnaires, le Fonds a des assises solides. D'ailleurs, les gouvernements du Québec et du Canada y participent.

Le Fonds a déjà contribué à la création et au maintien de plus de 1 500 emplois dans des entreprises québécoises, ce qui lui a valu un «Prix PME 1985».

C'est le temps d'adhérer!

Participez dès maintenant au Fonds de solidarité afin de profiter des économies d'impôt. Nous ferons même votre déclaration d'impôt gratuitement si elle est simple. Vous pouvez adhérer en contribuant par des déductions faites à la source ou en un seul versement. Il n'y a pas de minimum requis.

Communiquez avec nous, de 8 h à 20 h, du lundi au samedi.

Bureau de Montréal
505, rue Sherbrooke Est
Bureau 2440
Montréal (Québec) H2C 1K2 **(514) 285-8700**

Bureau de Québec
4715, avenue des Replats
Charlesbourg (Québec) G2V 1B8 **(418) 622-3258**
à l'extérieur: (sans frais) **1-800-361-5017**

Documentation disponible dans les Caisses d'économie participantes de votre région.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché à la hausse

TORONTO (PC) — Le marché était en hausse hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé sur un gain de 8.39 points, à 2809.75.

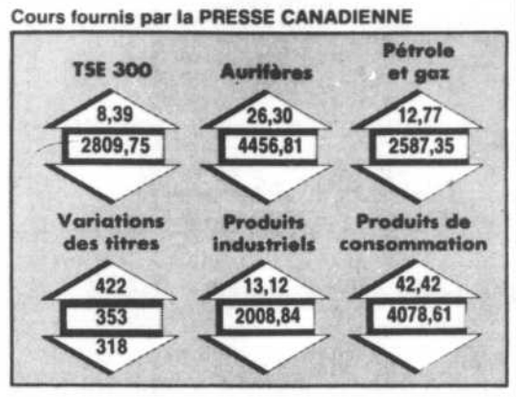
Les échanges ont porté sur 21.62 millions d'actions contre 21.67 millions jeudi.

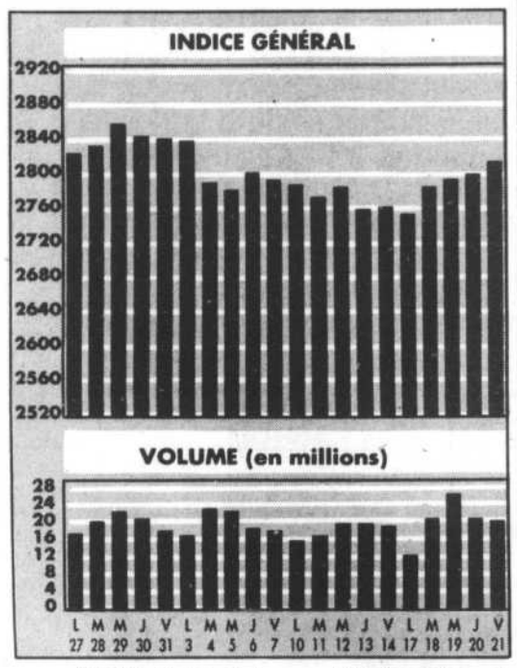
Dans les industrielles, Canadian Pacific Ltd a gagné 1-4 à $17 1-2, Dome Petroleum 5 cents à $1.99 et Alcan Aluminium 1 1-8 à $45 1-4. Toronnto Dominion Bank a perdu 7-8 à $22 3-4, Bell Enterprises 1-8 à $38 3-4 et Canadian Imperial Bank 5-8 à $19 5-8.

Dans les mines, Golden Knight gagne 7-8 à $12 1-8, Lac Minerals 1 1-2 à $37 1-2 et Mascot Gold 1-8 à $5 1-4. Dome Mines cède 1-8 à $13 1-2 et Sherritt Gordon 1-8 à $6 3-4.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 11 cents à $3.85 mais Coho Resources perd 5 cents à $1.65. American Leduc est stable à 26 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	69330	$28¼	28¼	28¼	— ⅛
AHA Auto o	9150	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
AMCA Int	9292	$17	16¼	16¼	— ¾
AMCA p	2750	$25⅜	25¼	25¼	
AMCA 2 p	7150	$27¾	27⅜	27⅜	+ ⅛
AMCA 3 p	1000	$25	25	25	+ ⅛
Abatero o	8500	36	36	36	
Aberford	9400	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Aberford w	10500	40	30	35	+ 7
Abermin o	14800	115	115	115	— 2
Abti Prce	300	$23	23	23	
Abitbi 7½p	250	$45½	45½	45½	
Adanac M o	2000	16	16	16	
Agassiz	40060	280	265	280	+ 5
Agnico E	63000	$23½	23	23¼	
Agra Ind A	10845	$13	12⅝	13	+ ¼
Agra B f	7300	$12	11½	12	
Aiguebel o	1100	350	350	350	—15
Albany o	3024	25	25	25	
Alt Energy	80160	$10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛
Alt Enr A	400	$27¼	27¼	27¼	
Al Enr 775	1840	$23½	23⅛	23¼	
Alta Nat	7700	$14¾	14½	14⅜	+ ⅛
Alcan	207190	$45¼	44¼	45¼	+ 1⅛
Alcn w	164240	$10½	10	10⅜	+ ⅜
Alga Cent	z1	$20½	20½	20½	
Algoma St	1500	$17½	17¼	17¼	
AStel p	3400	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅛
Algma St B	6820	$21	20½	20½	— ½
Altex	2000	60	60	60	— 5
Alum A	2400	$26¾	26¾	26¾	
Alum c p	7200	$25⅜	25	25⅜	+ ⅜
A Barik	107960	$9¾	9½	9½	— ⅛
A Barik w	2000	8	8	8	— 1
A Eagle	108200	100	100	100	+ 20
Am Leduc	55100	26	26	26	
Andrs WA	f z115	$15½	15¼	15½	
Andres W B	z50	$15¼	15¼	15¼	
Ang dGld	o 1300	120	117	120	—10
Anthes	7000	75	73	73	+ 1
Arbor A	z90	$12⅜	12⅜	12⅜	
Args 250 p	100	$31	31	31	+ ½
Args 260 p	100	$30¾	30¾	30¾	+ ¾
Argus B pr	910	$31⅜	31	31⅜	+ 1⅛
Argyll A f	800	101	101	101	—13
Asamera	22660	$9⅜	9¼	9¼	
Asamera 8	2875	$23⅜	23⅛	23⅜	— ⅛
Asbestos	300	375	375	375	
Asoc Porc	o 9965	180	175	175	+ 5
Astral A f	6650	$15	14¾	14¾	— ⅛
Astral B f	4900	$15⅛	14¾	14¾	— ¼
Atco I f	67626	$9½	9	9	— ½
Atco II	300	$9½	9¼	9½	
Atco w	19500	175	160	165	—10
Atl Shop p	4000	$27	27	27	+ ¼
Atlas Yk o	32017	23½	23	23	
Atlas Yk w	z9	2	2	2	
Augmitto o	z400	91	91	91	
Aur Res o	13000	300	292	295	— 5
Avindo o	700	24	24	24	
BC Rail p	11352	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
BC Sugar A	6300	$20⅞	20⅝	20⅝	— ¼
BC Sugar w	6750	255	249	250	+ 10
BGR A	400	$8¼	8⅛	8⅛	+ ⅛
BGR w	7300	30	28	28	
BMB Comp	1700	190	179	190	+ 10
BP Canada	5190	$26⅛	25½	25⅝	— 1
BRISA o f	1135	$9	8½	8½	— ½
Bachelor	2200	310	305	310	—15
Bkrtlc	4000	70	64	64	—11
Bk Alberta	3000	$8¼	8¼	8¼	
Bk B C	138783	495	475	475	—15
Bk BC 228	200	$24¼	24½	24¼	
Bk BC 222	1550	$24¼	24¼	24½	+ ⅛
Bk Mtl	161088	$30⅝	29½	29½	— ⅜
Bk Mtl 285	4495	$35⅜	35	35⅜	+ ⅜
Bk Mtl 250	2000	$27¼	27	27	+ ⅛
Bk Mtl 3p	9800	$26½	26¼	26⅜	+ ⅛
Bk Mtl w	29275	470	450	450	—20
Bk NS	415132	$13¼	12⅞	13	
Bk N S 1p	40800	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Barons Oil	8200	350	345	345	— 5
Baringtn o	6100	170	160	170	+ 5
Baton	1020	$22¼	22	22¼	+ ¼
Battle MA f	550	$18¼	18¼	18¼	— ⅜
Bay Mills	500	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
Beau CA o	2700	46	41	41	— 4
BCE	215067	$39	38⅝	38¾	— ⅛
BCE 1.80 p	700	$27¼	26⅝	27	— ⅛
BCE 2.05 p	400	$38⅝	38⅝	38⅝	— ⅛
BCE 2.70 p	9445	$40⅝	40¼	40⅜	+ ⅛
Belmoral o	73000	360	340	350	+ 10
Belrim w	4850	150	140	150	
Bentall 1 p	200	$26¾	26¾	26¾	
Biltrite Nat	2375	$11	10⅞	11	+ ¼
Biltrite w	9300	198	175	192	+ 18
Biotech	1900	$5¼	5	5	— ¼
Bikdom o	1300	$6¼	6⅛	6¼	
Bluesky	9500	220	216	220	
Bombdr B f	z50	$16⅞	16⅞	16⅞	
Bonanza R	34011	280	275	275	
Bonar	2100	$19	18¾	18¾	— ¼
Bonar w	850	$8½	8¼	8½	
Bow Val	275000	$10⅝	10½	10⅝	— ⅛
Bow Valy	4 391	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ¼
Bow Vly	205 7224	$19⅞	19⅜	19½	+ ⅛
Bow Valy w	1145	79	79	79	— 1
Bow Vly R	10554	220	210	220	+ 5
Bow VR p	4950	$11	10½	11	+ ½
Brcknl dr f	5862	40	39	39	— 1
Bralorne	16520	210	210	210	—10
Bralor 8.75	700	$13½	13⅜	13½	
Bralorn w	4500	13	12	12	— 1
Bramalea	3469	$16½	16¼	16¼	— ¼
Brml p	z30000				
Brscade p	3985	$39½	39⅜	39½	+ ⅛
Brascan A	20830	541	40¼	40⅝	+ ⅜
Brkwater o	10900	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Brenda M	100	58	8	8	— ⅛
Brinco 1 o	7460	40	37	37	— 3
BCFP	24613	$12½	12½	12¼	+ ¼
BC Res	50695	170	163	168	+ 10
BC Res p	2200	$26⅞	26½	26¾	+ ⅜
BC Phone	19770	$26¼	25⅞	25⅞	— ⅜
BCPh 4.84	z40	$15¾	15⅜	15⅜	
BCPh 5¼ p	z20	$68¼	68¼	68¼	
BCPh 6.80	400	$22	22	22	+ ¼
BCP 11.24 p	750	$29⅝	29½	29½	+ ⅛
Broulan	2100	117	116	117	
Bruncor	3564	$17¼	17	17	— ⅜
Brunswk	1200	$13¼	13⅛	13¼	
Budd Can	4140	$36½	35⅜	36	+ ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	51647	$20¼	19⅞	20	
CB Pak	1875	$26	25¼	26	+ ¾
CB Pak w	2325	$12	11⅜	11⅜	+ ⅛
CCL B f	2920	$18¾	18¼	18¾	+ ⅛
CDC Life	26485	$27⅞	27¾	27⅞	
CFCF f	6150	$19⅝	19¾	19⅝	— ⅜
CIL	300	$30½	30½	30½	
CME Res o	14500	28	26	26	+ 1
CSA A f	2900	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Cableshar	800	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Cabre	800	245	240	245	+ 5
Cad Frv	8000	$14¾	14⅜	14½	+ ⅛
Cad Frv A	800	$9⅝	9⅝	9⅝	
Cad 2	204062	$10⅝	10½	10⅝	
Cad F w	100100	$9	8⅞	9	+ ⅜
Calgary 1 p	1100	$26½	26½	26½	+ ⅛
Clfrna	2000	475	470	475	—37
Cambridg	1300	$21	21	21	
Camb 1	9515	$28	27¾	28	+ ⅛
Cmbridg w	1300	$5	5	5	— ⅛
Camco Inc	1900	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
Camndx o	500	83	83	83	— 2
Camp RL	5750	$26⅛	26¼	26½	— ¼
Camp Res	16111	255	250	250	
Camp R w	5053	28	25	25	— 3
Camp Soup	925	$25¼	24⅞	25¼	+ ¼
Campeau f	8700	$22⅞	22¾	22¾	— ⅛
Cmp B	500	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Cmpeau w	500	350	350	350	
Camreco o	500	50	50	50	— 2
CCem ex p	4133	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
CCem 2 p	1400	$15½	15¼	15¼	+ ⅛
CDC f	49932	$9¾	9¾	9¾	
CDC pr B	476	$106¼	106	106	— 1
CDC 1980	23510	$16½	16¼	16¼	
CDC 1983	2475	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Can Malt	500	$20½	20½	20½	+ ¼
C Nor West	7532	$15¼	14½	15	+ ½
CNor Wst B	8669	$25	24¾	25	
CNor Wst w	1180	165	165	165	
C Packrs	8950	$34¾	34	34⅜	+ 1¼
CS Pete f	1300	292	290	290	—10
Can Trust	500	$42¼	42¼	42¼	
C Trsco C	975	$21¼	21¼	21¼	
C Trsco G	150	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
C Tung	10620	8	7⅞	7⅞	— ⅛
Canadex o	40000	22	22	22	
CForms A f	3000	440	440	440	+ 10
C Formst B	1000	435	420	420	
C Im B	273582	$20½	19⅝	19⅝	— ⅝
CIBC 250 p	1000	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
CIBC 35625		5280	$28⅛	28	28	
CIBC 3 p	44750	$100⅜	100¼	100¼	+ ¼
CIBC w	13100	$8¼	7⅞	7⅞	— ⅜
CIBC w A	30200	$9⅜	8¾	8¾	— ⅜
Cdn Jorex	11230	165	140	150	—15
C Manoir	8100	$14¼	14	14¼	+ ⅜
C Marcgni	14600	$22	21¼	22	+ ¾
CNat R	3800	18	16½	16½	— ½
C Nat 8.50	500	80	80	80	
C Nth Star	5348	225	220	220	+ 5
C Ocdental	18330	$17	16⅝	17	
CP Ltd	790707	$17⅜	17¼	17½	+ ¼
CPL Cdn p	16667	$13	106	106	+ 1
Cdn Roxy	6071	460	450	455	+ 5
Cancorn	16900	$8½	8¼	8½	
C Spooner	z4	50	46½	50	
Cdn Tire	1200	$16½	16	16	— ½
CTr A f	186753	$13¾	13⅜	13½	+ ⅛
CUTil A f	35320	$18¼	18	18¼	+ ¼
C Util B	5500	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
C Util 7.30	400	$24½	24	24	+ ¼
CUTil 2nd F	900	$27¼	27¼	27¼	
CUTil 2nd G	925	$28	27⅞	27⅞	
CUTil 2nd H	7400	$23	22⅞	22⅞	
CUTil 2nd I	200	$26½	26½	26½	
CUTil 2nd K	800	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
CUTil A w	4688	370	360	370	
CUTil B w	470	360	360	360	+ 5
C Wrld	3061	205	180	190	—15
CWorld A p	700	$17	17	17	
CWorld 1 p	2125	$8¾	8	8¾	+ ½
Cnamax o	3585	450	430	440	—15
Canrchon	1433	300	300	300	
Canfr Cp 1p	100	$25¼	25¼	25¼	
Cantor	13600	$12	11¾	12	
Cantor pr	500	20	20	20	+ ⅛
Canhorn o	1376	130	125	125	
Canterra	6525	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
Canuc o	1000	11	11	11	— 1
Cara	3020	$19¼	19½	19¾	
Carena	3800	$30½	30	30½	+ ½
Carl OK	6475	$12⅛	11⅞	12	
Carl A p	500	$25½	25½	25½	
Carma A	43900	22	21	22	+ 1
Carolian o	39100	114	105	105	— 5
Carolian w	17500	40	35	35	+ 2
Carolin o	5150	215	206	206	—19
Cartier o	6000	6	6	6	
Cascades	12800	$14¾	14	14⅜	+ ⅛
Cassiar	z695	75	75	75	
Casiar I w	z1365	6	6	6	
Celanese	2707	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Celan 175 p	300	$20	20	20	+ ⅜
CFund A f	3100	$4¼	4	4⅛	
Centri Cp	34127	$16½	15⅞	15⅞	— ⅛
Cntri Tr p	100	$25¾	25¾	25¾	
Chncir	2050	36	36	36	— 2
Charan	3300	$13⅜	13⅛	13⅛	
Chateau A f	9000	$21	21	21	
Chvco A	3500	300	295	300	+ 34
Chiettan	2450	$10	9¾	9¾	
Chiettan B	600	$4⅞	4½	4½	+ ⅛
Chrysler	2907	$54	52	53⅞	+ 1⅞
CHUM	100	$49	49	49	+ 1
CHUM B f	210	$47¼	47¼	47¼	
Cimaron o	11600	220	200	200	
Cineplex	8550	$13½	13¼	13⅜	
Cineplex p	100	$13½	13½	13½	
Circo Crft	12600	$9⅛	8⅞	9	
Coh A	165000	180	145	165	— 5
Coin Lake o	18800	128	126	128	
Colonial o	5200	90	90	90	
Cmplx	12600	179	152	170	+ 25
Cominco	58437	$11¼	10¾	11	— ⅜
Cominco A	800	$24⅛	24⅛	24⅛	
Cominco D	3125	$26⅜	26⅜	26½	— ¼
Cmrcl OG	100	115	115	115	
C Trsco G	150	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Compu H o	12400	240	240	240	+ 10
Compiq	103300	$6½	5¾	5¾	— ¾
Cmp Inv o	15230	268	262	264	— 1
Comstate o	1000	30	30	30	
Comterm	1700	229	225	225	+ 9
Coniagas o	200	450	450	450	—20
Con Bath A	21600	$24¼	24	24¼	+ ¼
C Bath 575	1700	$55¾	55⅝	55⅝	+ ⅛
Con Bath 6	895	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅜
CBth C	800	$25½	25	25½	— ⅜
C Norex	1153	220	216	216	+ 1
Con Prof o	2500	110	105	105	— 5
C Rambler	600	$6½	6½	6½	+ ⅛
C Rexpar o	2000	8	8	8	
C Thomsn o	z14	77	77	77	
Consoltex	6040	$9½	9	9½	+ ½
C Distb A	5300	$6	5⅞	6	+ ⅛
CDistb B f	2800	$6	5¾	6	+ ⅛
Cons Gas	7962	$24¼	24	24¼	+ ¼
C Gas 13½	225	$31	31	31	— ½
C Gas 9¼	700	$27½	27½	27½	+ ¼
Con Glass	1500	$20½	20¼	20½	+ ½
CTL Bank	7550	$9⅝	9½	9¼	— ⅜
CTL A p	600	$21½	21½	21½	
Contrns A f	1400	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
Conwest A	40100	$6½	6¼	6¼	+ ¼
Conwst B f	800	$6⅛	6⅛	6⅛	
Conwst 12	1100	$25	24½	25	
Cooper C	900	475	475	475	
Cooper A f	100	450	450	450	
Co enerco A	9200	330	330	330	
Corby	1128	$18	17½	17½	— ½
Corby B f	250	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Cor Mark f	3325	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Core Mrk w	8700	134	125	133	+ 5
Coro Food	850	$19¼	19½	19½	
C Falcon C	1450	$15½	15⅛	15½	— ⅛
Coseka R	21788	165	160	165	+ 4
Coseka 7 p	4600	460	450	455	— 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Croin RL f	2800	$22	21⅞	21⅞	
Crestbrk	6012	$9⅞	9⅝	9⅝	
Crwn Life	z4	$245	245	245	
Cr Life Ap	2500	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Crownx	2040	$27	26¾	26¾	— ¼
Crownx A	f56120	$26½	25¾	26	+ ¼
Crownx 1 p	8750	$34⅜	34⅜	34⅜	
Crownx 2 p	410	$26¼	26	26¼	+ ⅜
Crnx w	15830	$8⅞	8⅝	8¾	+ ⅛
Curtiss W	z80	$6½	6½	6½	
Czor Res	10350	126	123	126	+ 1
Dor Val o	4356	285	276	276	— 9
Daon Dev	50048	445	425	440	+ 5
Daon A	700	445	445	445	+ 25
Daon 8⅝ p	1100	$7⅛	7	7	— ⅛
Daon 9½ p	2800	$7	7	7	— ⅛
Davidson o	1900	385	380	380	— 5
Deiour o	8000	26	26	26	
D Eldona o	z250	61	61	61	
Delhi Poc o	5000	8	8	8	
Denison A	p24805	$10¾	10⅝	10¾	
Denison B	142905	$10½	10¼	10¼	— ¼
Denison p	1850	$24½	24⅜	24½	
Denison B	p10475	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
Denison w	7340	145	145	145	— 1
Derlan	6600	$15	14⅝	14⅞	+ ¼
Develcon	26350	370	350	370	+ 10
Dexleigh o	9963	400	385	390	
Dexligh w	35313	209	200	200	
Dicknsn A	f 8100	$8	7⅞	7¾	
Dicknsn B	1500	$8	7¾	8	+ ¼
Dicon Sys	11800	$9⅜	9	9¼	+ ¼
Discovry f	7000	165	160	160	— 5
Dofasco	13243	$27⅜	27	27¼	— ⅛
Dfs 260	6500	$35	34¾	34⅞	+ ¼
Doman A	29526	405	390	395	— 5
Doman B	f 15402	380	375	375	
Dome Cda	27232	$5⅞	5⅝	5¾	— ¼
Dome Mine	79100	$13½	13¼	13½	— ⅛
Dome M gw	8000	205	200	205	
Dome M sw	88100	440	415	425	—35
D Pete	421657	200	192	199	+ 5
DPete A p	9297	$10⅞	10½	10⅞	
DPete B p	1226	$10½	10¼	10½	— ¼
D Pete w	52650	17	15	15	— 1
Domego o	6000	28	28	28	+ 1
D Expl fo	12962	27	23	23	— 4
D Textie	2740	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Domtar	83180	$28	27⅝	27⅝	— ⅛
Domtar pr	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
Donohue	2485	$23½	23	23½	+ ⅛
Dorset A o	2000	27	26	27	
Dover Ind	100	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Drm Pete	o12927	10½	10½	10½	— ½
Dmag	1000	405	405	405	— 5
Dunde	2200	32	32	32	
Dunoil A o	500	80	80	80	+ 10
Dunraine o	2000	40	40	40	
Du Pont A	2246	$29½	29¼	29½	+ ¼
Durham f	13796	135	126	126	—14
Durham w	z55	35	30	30	
Dylex Ltd	300	$20⅜	20¼	20¼	
Dylex A	68700	$17⅛	16¾	17	— ¼
Dynamar	5000	46	46	46	
Dynmr 105	900	440	400	400	—65
Dynex A	4500	18	18	18	+ 1

E F

Eaglet o	3700	47	35	35	—17
Echo Bay	56200	$19⅞	19½	19¾	
Echo 1987 w	1110	$6¾	6½	6½	
Echo 1988 w	500	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Echo 1989 w	3270	$7	7	7	
Ego Res o	12500	20	18	20	+ 2
Elcthm X	4615	$10⅞	10⅝	10¾	+ ¼
Elcthm Y	f 56180	$10⅞	10	10¾	+ ¾
Emco	350	$24	23½	24	+ ½
Empire A	f 2910	$14	13⅞	14	
Energx o	2000	85	85	85	
Energy R o	8004	240	240	240	+ 10
Epitek	900	33	33	33	+ 2
Equity Svr	3000	$6	5¾	5⅞	— ⅜
Equity p	1900	$18	17¾	17¾	— ½
Euro o	200	120	120	120	— 5
Evergren o	14250	20	18	20	
Exall o	1750	71	71	71	+ 2
FCA Intl	14400	$29	28	28⅝	+ 1
Fibrdg	34625	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛
Fcnbrdg w	4800	$46	45½	45¾	—1¼
Fardy Res	713	280	280	280	
Fathm Ocn	3800	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
Fed Ind A	92580	$14¾	14½	14⅝	+ ½
Fed Ind II	7100	$40	38½	40	+ 1
Fin Truco	8600	$8¼	8	8	— ½
F Trsco 1p	1300	$9¼	9¼	9¼	
Finning A	1350	$15¼	15	15¼	+ ¼
Finning B	f 850	$14½	14½	14½	
Firan	3800	135	135	135	
FCigry A	o 2150	58	58	58	
F City Fin	400	$11	11	11	— ¼
F Marth A	f 1450	$8	8	8	
F Mrcn A	1075	$7	6¾	6⅞	+ ¼
F Mrcn w	1400	137	135	135	
Flanagan o	5601	170	164	170	+ 2
Fleet Aero	f 1300	$20	19½	19⅞	+ ⅛
FAr A f	300	$18	18	18	
Fleet Aro w	6530	$9⅞	9⅝	9¾	+ ¼
Ford Cnda	795	$192	191	192	+ 1
F Knox o	5000	28	28	28	— 1
FSesn HI	f 16550	$15⅛	15	15	
F Sea A pr	200	$8½	8½	8½	+ ⅜
Franco o	10900	118	115	115	
Fruehauf	450	$22¾	22½	22½	— ½
Futurtek o	83500	56	52	53	— 2

G H

GB Auto	1400	425	420	425	+ 15
GTC TrCan	1000	$15	14¾	15	+ ⅜
GSW B f	900	$13	13	13	+ ¼
Galctic o	1940	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
Galctic L	7900	$6⅞	6¾	6¾	
Galtaco	1300	$12¼	12	12¼	+ ½
Galveston	1500	290	290	290	
Gandalf	470	$8⅞	8⅞	8⅞	
Gane	7000	20	20	20	— 2
Gaz Metr	20250	$11¼	10¾	11¼	+ ½
Geac Comp	3100	$6⅜	6¼	6⅜	— ¼
Gendis A	510	$34	34	34	— ½
G Lease o	1300	$9¼	9¼	9¼	
GMC	6321	$111⅜	110¾	111	+ 2
Gnst f	118937	$38¾	38⅜	38¾	+ ⅜
Gnstar 2.35	39665	$38⅜	38⅛	38½	+ ⅜
Genistr D p	8480	$33	32¾	33	+ ¼
Genstr E p	2000	$26⅛	26	26	
Gesco Ind	900	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Giant Yk	24	$20	20	20	
Gibraltar	1000	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Glamis	6750	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¼
Glamis w	1500	290	285	290	+ 10
Glenayre	6150	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Goldale A	f 20400	370	350	360	+ 10
Gdl r	417080	40	25	32	+ 2
Goldcorp f	10253	$7⅛	7¼	7½	+ ¼
Goldcrp w	22500	18	16	16	— 2
Gld Kn	394075	$12⅛	11	12⅛	+ ⅛
G Rang	4500	50	50	50	— 2
Gld Rul	106735	290	275	289	+ 4
G Sceptr o	4600	$8⅞	8⅝	8⅝	
Gldn Ter o	16000	35	33	33	— 2
Goldnbel o	600	345	345	345	
Goldast o	1092	90	90	90	+ 5
Goliath G o	14200	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Goodyear	470	$41⅛	40¾	40¾	— ¼
Graff G	15300	$14½	14¼	14¼	— ¼
Grafton A f	13510	$15	14¾	14¾	— ⅛
Grandma	5000	57	55	55	— 2
Granges o	62905	$7¾	7⅛	7

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Léger gain de l'indice

MONTREAL (PC) — L'indice général du marché montréalais a enregistré un léger gain de 0.07 point, hier, et marquait 136.39 au terme de la séance.

En tout 4,890,354 actions ont été négociées sur le parquet comparativement à 4,727,215 la veille.

Les bancaires ont cédé 3.16 à 141.04, les industrielles 0.46 à 120.56 et les pétrolières 0.05 à 105.14. Par contre, les forestières ont monté de 1.24 à 176.56, les minières de 0.50 à 122.98 et les services publics de 0.02 à 128.57.

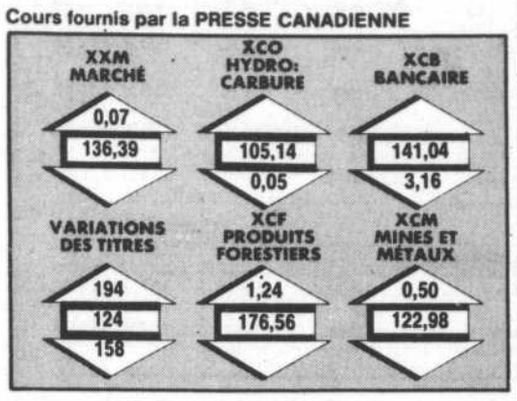
Le titre Banque de Nouvelle-Ecosse, inchangé à $13 s'est traité à 138,921 exemplaires. Balmoral Mines est resté sur sa position à $3.40 et 39,830 actions ont circulé.

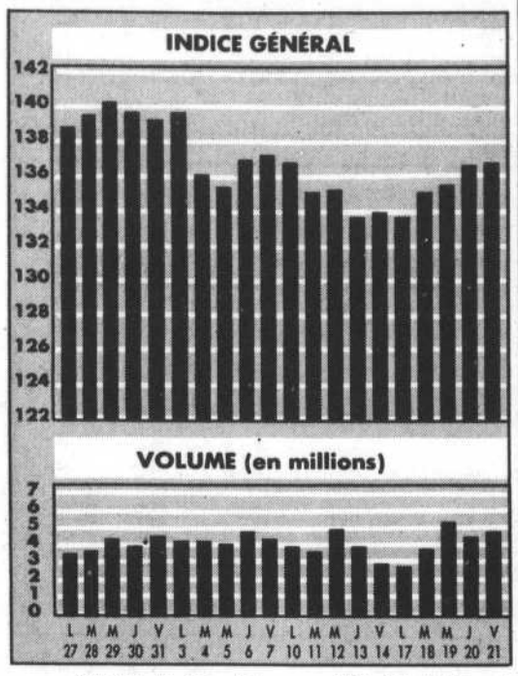
Par ailleurs, Seagram a gagné 1 1-2 à $73 3-8, Lonvest 1 1-8 à $23 1-8, Thomson Newspapers A 1-2 à $26 1-2 et CP Ltd 1-8 à $17 3-8.

BP Canada a perdu 1 1-2 à $25 1-2, Hees International 1 1-2 à $26 et Banque de commerce 3-8 à $19 7-8.

La journée se termine avec 194 titres gagnants, 158 perdants et 124 stationnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1800	$6½	6⅜	6½	+ ¼
AberfrdWt	3500	40	35	40	+ 10
ACSI	3250	385	380	385	
Agnico E	2705	$23⅛	23	23⅛	— ⅛
Aiguebelle	400	350	350	350	—15
Alta energ	1240	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ¼
Alcan Alu	47163	$45¼	44¼	45	+ ¾
Alcan Wt	40700	$10½	10	10⅜	+ ⅜
Algoma St	811	$17½	17⅜	17½	+ ½
Algma2.00	200	$20½	20½	20½	
Aligro	8460	$16⅜	15¾	16¼	+ ⅜
Alum 2.312	200	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Alum 2.00	250	$26	26	26	
Alum.C 84	300	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
AMCA int	6812	$17	16½	16½	— ½
AMCA8.84	200	$25¼	25¼	25¼	
AMCAsr3	350	$24⅞	24⅞	24⅞	
Am.Barric	4350	$9¾	9½	9½	— ⅛
Amer.r	86600	430	390	430	+ 30
Amuse	11300	142	135	135	—15
Artopex	3600	$6¼	6	6¼	
Asamera	200	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Asamera.8	1000	$23¼	23¼	23¼	
fAstral A	2500	$15	14¾	14¾	— ⅛
fAstral B	800	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
fAtco I	1072	$9¾	9	9	— ⅜
Atco II	300	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Atco.wt	4900	172	165	165	—5
BCE	115922	$39	38⅝	38¾	
BCE 2.70p	3025	$40⅝	40⅜	40⅜	
B C Forst	27084	$12½	12⅛	12¼	
BGRpMt.A	150	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ¼
BGRwt	2150	28	28	28	—2
BC Phone	6350	$26¼	26	26	— ¼
BP Can	1300	$26¼	25½	25½	—1½
Bank NS	138921	$13¼	13	13	
Baue Cont	4040	$9½	9⅛	9¼	— ⅜
Baue Mtl	101080	$30½	29½	29½	— ⅞
BMO 2.85	1900	$35¼	35¼	35¼	+ ⅛
BMO $2.50	800	$27¼	27⅛	27¼	+ ¼
BMO Sr3	2000	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
BMO Wts	10500	470	450	450	—20
Bq Eparg	4480	$21	20½	21	+ ½
BqEp 2.62	500	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Baue Nat	117004	$24⅜	24⅛	24⅛	
Bq Royale	61944	$29¾	28¾	28¾	—1
Bq Ry Wt	7100	335	325	325	—5
BqRy 1.45	300	$17¾	17¾	17¾	
BqRy 2.75	3700	$31⅛	31	31	
Belmoral	39830	360	340	340	
Belm.w	15020	150	140	140	
Berkley.pr	2550	470	470	470	+ 10
Biltrite	9555	$11	10¾	11	+ ⅛
Biltrtw	18595	198	175	190	+ 25
Biotech	800	$5¼	5	5	— ¼
fBomb A	475	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅜
fBomb B	33360	$17⅜	16¾	17	+ ⅛
Bow Val	6493	$10⅞	10½	10⅝	
BowVl2.05	600	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Bow.R.2.12	200	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Brascade	104	$3⅜	3⅜	3⅜	
Brascan A	4801	$40¼	40¼	40⅝	+ ⅜
Bruncor	12025	$17⅛	17	17	— ⅜
C D					
CAE Ind	22969	$20¼	19⅞	19⅞	— ¼
CDC Life	600	$27⅝	27⅜	27⅜	— ⅛
CB Pak .	4405	$26	25¼	26	+ ⅛
CB Pak.wt	5925	$12	11½	12	+ ¾
CIL	500	$30⅞	30½	30⅞	+ ⅛
Cad Frvw	300	$14½	14½	14½	
Cad.Fw.wt	250	$8¾	8¾	8¾	
CadFw B	1600	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Cmbdg	1170	$21¼	21	21¼	+ ⅜
CmbrdgWt	500	495	495	495	+ 5
Camb.PrA	100	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Camp R	2296	250	250	250	—25
Cmpbel.Sp	310	$25¼	25⅛	25⅛	+ ⅛
fCampeau	1300	$22⅞	22¾	22¾	— ⅛
Cda Pack	1010	$34½	33¾	34½	+ ⅜
fCDC	4875	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
CDC 1980	7600	$16½	16¼	16⅜	— ⅛
CDC.Rcpts	200	395	395	395	
CdnDollrA	1000	$12	12	12	+ ⅛
C Imp Bk	117734	$20½	19⅞	19⅞	— ⅜
CIBQ 3.562	390	$28	28	28	
CIBC w	3000	$8⅜	7⅞	7⅞	— ⅜
CIBC w.a	3700	$9¼	8¾	8¾	— ¼
CP Ltee	105077	$17⅝	17⅜	17⅜	+ ⅛
Cdn Tire	1000	$15¾	15½	15½	
fC Tire A	23259	$13¾	13⅜	13⅝	+ ¼
fC Utilit A	11927	$18⅛	18⅛	18⅛	
C Util wts	13754	365	360	360	—10
C Util wtb	4534	365	360	365	
CMnac	15216	$27⅞	26½	27⅝	+ ⅛
Canron A	100	$15½	15½	15½	
Canterra	10000	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Carl Ok	3300	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
Cascades	51495	$14⅜	13⅞	14⅜	+ ¼
Cassidys	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Celanese	2808	$13¾	13½	13¾	— ⅛
Cent Dyn	1000	70	70	70	—1
Cent.D.sr1	900	385	380	380	+ 5
Central Tr	4808	$16½	16	16¼	+ ⅜
fCFCF.Inc	7704	$20	19¼	19¼	— ⅜
Charan	13720	$13⅜	13	13¼	— ⅛
Charan.wt	1450	$9¾	9⅝	9¾	+ ¼
fChateau	3030	$21½	21	21⅜	
Circo Crft	6523	$9	8⅞	9	+ ⅛
CimL PrE	5710	$12⅝	12⅜	12¾	+ ⅛
Cim L 1.17	1600	$15¼	15⅛	15⅛	
Cogeco	1095	$7⅛	7	7⅛	
Cominco	2685	$11⅜	10¾	10⅞	— ⅜
Comin3.25	500	$26½	26½	26½	— ⅛
Cmrd.a	28640	$7	6¾	6⅞	
Concom	9500	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Cmp Inv	10700	268	262	267	—1
Comterm	26375	230	220	228	+ 8

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Comt.Wt	5000	125	120	125	+ 6
C Bath A	28195	$24¼	24	24¼	+ ⅛
C Bath B	300	$24	24	24	+ 1
fCDistb B	1000	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Cons Gas	300	$24	24	24	
Con Glass	7900	$20¼	20	20¼	
CPCI.A	2400	430	430	430	+ 10
CPCI.B	2200	430	430	430	+ 10
Corby A	100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
C. life 2.28	400	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ¼
fCrnx.a	29000	$26	26	26	+ ⅜
Daon Dvlp	9800	445	430	445	+ 10
Datagram	8700	360	350	355	
Datamark	2100	400	390	390	—5
Davis Dist	500	450	450	450	
Den9.75	1300	$24½	24⅜	24⅜	— ¼
Denism9.50	900	$24	23⅞	23⅞	
Den.Wt	3900	148	145	148	+ 2
Dofasco	25800	$27⅜	27	27⅜	
Dfs	1800	$34⅞	34¾	34¾	— ¼
Dofor A	5600	$11⅜	11⅛	11⅛	
Dofor pra.	500	$25½	25½	25½	
Domco Ltd	5050	30	29	29½	+ ⅜
Dome Cda	4300	$5⅞	5⅜	5¾	
Dome Mns	22040	$13½	13⅛	13⅜	— ¼
Dome Pet	15994	200	195	200	+ 5
Dome.wt	500	15	15	15	—1
Domtex	11012	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Domtar	20280	$28	27½	27⅝	
Donohue	8555	$23½	23	23⅛	— ⅛
DuPont A	600	$29½	29½	29½	+ ⅜
fDylex Ltd	5210	$17	17	17	
E F					
Echo Bay	4730	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅛
fEnPr A	1000	80	80	80	—7
Epitek Int	4500	33	31	31	—2
Eq. Denis	1800	285	285	285	+ 5
FCA Inter	13375	$28⅞	28¼	28⅞	+ ⅞
Falcn Cop	130	$15½	15½	15½	+ ⅛
FalLtee	1175	$21¼	21⅛	21⅜	+ ⅛
FILteeWts	180	$46	46	46	—1½
F.ax6.5	1850	165	157	157	—1
Forex	1100	89	89	89	+ 4
G H					
GBC.Wts	5000	70	70	70	+ 7
Gaz Metr	48026	$11⅛	10⅝	11	+ ¼
Gaz 15	100	$28	28	28	
Gen Matrs	289	$111¼	111	111¼	+ 1⅞
Genstar	17600	$38¾	38⅜	38¾	+ ½
Genstar c	12050	$38⅜	38¼	38½	+ ⅜
Genst.2.E	3700	$26¼	26	26¼	+ ⅛
fGldcrp.A	3200	$7⅜	7¼	7⅜	
GldcWt	11600	18	16	16	—2
Goodfellw	6910	490	485	490	
Grma Lee	4000	55	55	55	—5
fG.laub	18100	$12	11⅛	11¾	+ ¾
G.lauW	53300	375	345	355	
Gr.T.GTC	7670	$15⅛	14⅝	14⅞	+ ¼
Guardcor	200	$6¼	6¼	6¼	
Gdcor.wt	1600	75	75	75	—5
Gulf Car	4150	$15	14⅜	14⅜	
Gulf.Sr1	8050	475	470	475	
Hartco	1242	440	440	440	
Hawker	1100	$23	22⅝	23	+ ⅜
Hees.Int	10805	$27⅛	25½	26	—1½
Hees.wt	400	$7⅜	7¼	7¼	— ⅜
Helix.Circ	425	475	465	475	—5
Henlys Gr	500	251	251	251	+ 1
Hir Walkr	48453	$28⅛	28	28	
H Wlkr D	600	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅜
H Wlkr E	3600	$26¼	26½	26⅝	— ⅛
H Wlkr f	1100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Wlkr Wts	3000	94	90	90	
H.Wlkwt88	8100	275	270	275	—10
H Bay Co	110	$25	25	25	— ½
H Bay2.25	200	$37½	37½	37½	+ ¾
Husky Oil	16800	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Hypocrat	2500	430	420	430	—5
I J					
Ideal Mtl	16560	$5¼	490	490	—22
IPL INC	7046	$9	8⅝	9	+ ¼
IU Inter	300	$20⅜	20⅜	20⅜	
Imasco ltd	18960	$26	25¼	25¼	+ ⅛
Imp Oil A	37729	$43¼	42½	42⅝	+ ½
Inco Ltd	14100	$19⅝	19	19⅝	+ ⅛
Inind NG	700	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Innopac	5850	$18½	17¾	18⅛	+ ¼
IBM	5372	$222¾	222	222	+ 2¾
Inter Pipe	825	$39¼	39⅛	39⅛	— ⅛
Int Rock	1000	20	20	20	—3
Invern8.75	200	$12¼	11½	11½	—2
Irwin Toy	100	$5½	5½	5½	— ¼
IVaco A	2940	$23¼	22¾	22¾	— ¼
Ivaco.sr1	1200	$31	30¾	31	— ¼
Ivaco.sr2	750	$31⅛	31	31⅛	+ ⅛
Ivaco.sr3	100	$33½	33½	33½	+ ¼
Janock	56304	$24⅛	23½	24	+ ¾
Janck Wts	18450	$16¾	16¼	16¾	+ 1
K L					
Kaufel	10160	$8⅝	7½	8⅛	— ¼
Kiena	200	$23¾	23½	23½	— ½
Labatt	660	$34¼	34¼	34¼	+ ⅛
Lacroix	600	270	265	265	
LaforgeCo	2192	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Laidlaw A	300	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
fLaidlw B	3175	$16⅛	16	16	+ ⅛
LamSo	18350	415	380	415	+ 25
Lanpar T.	1800	330	325	330	+ 10
Laur.Mutl	200	$26¼	26¼	26¼	
Lvltec	2500	370	360	370	+ 10
Lvltec.Wt	2900	85	80	85	—5
fLaVrdy a	8400	205	200	205	+ 15
Loblaw	1500	$24	24	24	— ⅜
Loh's	45900	185	175	180	+ 180
Lonvest	3200	$23⅛	22½	23⅛	+ 1⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
LnvstW	18425	420	390	420	+ 35
Louvem	18600	116	112	114	+ 2
M N					
M Corp	900	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
MICC Inv	5500	325	325	325	—10
MICC Rt	17050	107	105	107	—1
MPA vid	6300	365	320	365	+ 45
McM Bldl	6643	$27	26¼	26½	+ ¼
Mcm10	1000	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
C Marconi	8425	$22⅛	21¾	22	+ ¾
fMarit Tel	3975	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Mrl pr D	125	$9½	9½	9½	+ ⅛
Mark Spen	510	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Mar dmc.a	247	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Mass Fer	608	280	280	280	—3
Matco	2100	225	225	225	—10
McNeil M	9060	$5¾	5⅛	5¾	+ ½
Memotec	4340	$7½	7⅛	7⅛	+ ⅛
Memo.Wt	2850	280	270	270	—15
Merland	2290	234	230	230	—5
Merland a	2100	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
fMeston	1500	145	125	145	+ 20
Min Lac	2354	$37	32¼	32¼	—3¾
Mitel Corp	20410	$8	7¾	7⅞	+ ¼
fMolson A	2265	$23⅝	23½	23⅝	+ ½
Molson B	100	$23	23	23	
fMonenc a	800	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
MTrustco	3950	$17⅜	17¼	17¼	— ⅜
Moore	9160	$31¾	31⅜	31⅜	+ ¼
fMorgn T	2300	310	305	305	—10
Multidev	4910	495	480	490	+ 10
Multi.w	10100	165	157	165	
Multi.A	2110	55¾	53⅜	53½	
Muscocho	2200	345	345	345	
Musco pr	625	$13½	13½	13½	— ½
Nabisco L	210	$31¼	31¼	31¼	+ ¾
Neti Tech	2815	$6⅜	6½	6½	— ⅛
NfldLiht A	900	$18¼	18	18	+ ¼
Nfldl 9p	300	$10	10	10	
Nfldl 9.84	1000	$10½	10½	10½	+ ¼
Nfld 1414	275	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
NewTel	1098	$17	17	17	+ ⅛
Noranda	20372	$15⅝	15¼	15⅜	
Noran pA	248	$97¼	97¼	97¼	— ⅜
Noran pb	500	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Norcen.En	1467	$13½	13½	13½	+ ⅛
fNoreNv	267	$12	12	12	+ ¼
Normick	5600	$9⅞	9⅞	9⅞	
Nbr Tel	28633	$39	38⅝	39	+ ¼
Nor.Tl.2.18	500	$26⅝	26⅝	26⅝	— ¼
Nor.Tl.2.22	500	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
Northgate	500	450	450	450	+ 5
Nortgte.wt	2000	160	160	160	+ 10
fNova Alt	18650	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Nova 638	600	$25½	25	25	— ⅛
Nova 612	100	$19⅝	19⅝	19⅝	
Nova 15	400	$28	28	28	— ⅛
Nova 12	1450	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
O P					
OakwoodA	500	410	410	410	
Oak Pr A	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¾
Oak Pr B	300	$25¼	25¼	25¼	— ½
OE INC	30090	$11½	11⅛	11¼	+ ¼
fOsha A	700	$35½	34½	35½	+ 1
Pancdn Pt	9600	$24¾	24¼	24½	+ ½
Peerless	8400	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Perkins.P	1600	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Pet Sun	1700	245	235	240	
Pet—sun.wt	5950	75	70	75	+ 5
Pt.Sun.sr1	7600	285	245	250	—30
Placer Dv	710	$22⅝	22½	22½	— ¼
PlacerDwt	2000	63	63	63	—7
Placer.wa	100	330	330	330	
Placer R	300	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
fPowr Cr	38418	$26½	25⅞	26	
Pow Sr86	800	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
Power Fin	2150	$31⅞	31½	31½	— ¼
P.cho.a	10800	$8	7½	7¾	+ ¼
Prmatek	3600	330	325	325	
Prooptic	6830	234	226	226	
Provigo	19991	$18½	18⅛	18½	+ ½
Q R					
Que Tel	3675	$42½	42	42	— ⅜
Quebecor	32940	$14⅛	13¾	14	+ ⅛
Redpath	500	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Reed Cll	100	$50½	50½	50½	+ ¼
Reitman	200	$28	28	28	+ 1
fReitmn A	210	$29⅜	29⅜	29⅜	+ 1
Rio Algom	492	$25⅜	25¼	25¼	+ ¼
fRogerC B	8832	$18	17¾	17⅞	
Rogr.Pr.A	1000	$30⅛	30	30⅛	+ ¼
fRolind A	1085	$20¾	20¼	20½	— ¼
Ro—na.pr.1	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	
Ro—na.pr.2	1500	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Rothman	250	$33	33	33	— ½
Ry Trco A	42810	$27¾	27	27⅜	+ ⅜
Rytrc.Wt	500	$14½	14½	14½	+ 1⅜
RTrst G.fl	1150	$25½	25	25½	—1½
S T					
SHL Syst	120	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
fSI CemA	1000	$27¾	27½	27½	— ¼
San Fran	7925	$9⅛	8⅞	9⅛	— ⅛
Sanivan	1500	450	450	450	
Sanivn.Wt	700	100	100	100	
Sceptre	1300	250	245	250	—5
Scept 7p	1300	$11½	11	11¼	— ⅜
Scot Paper	204	$23½	23½	23½	+ ½
Seagram	8063	$73⅜	72⅛	73⅜	+ 1½
Sears Can	3510	$12⅝	12¾	12⅝	
fSelkirk A	30200	$24½	24½	24½	+ 1
Selkirk Wt	6600	$8¼	8⅛	8¼	+ ¾
Sensormat	300	315	315	315	—5
Shell Can	38640	$20⅜	19⅞	20	— ⅛
Sico	22191	$16⅞	16½	16½	— ⅜
Southam	88600	$17⅝	17⅜	17⅜	
fSpar Aer	1050	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
fSparCap	9700	345	330	345	—5
Sportscn	7600	300	285	300	+ 20
Sport.w	17500	95	90	95	+ 8
fSteinb A	5100	$39	38½	38¾	— ¼
Steico A	73350	$26⅜	26	26	— ⅛
Steico Wts	6400	73	70	70	
Stel 1.94	700	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Sulivn.Min	2400	425	415	420	+ 5
Sumabus	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Teck A	200	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
fTeck B	29600	$19¼	19	19⅛	— ⅛
Teck.SerF	1400	$32½	32½	32½	+ ¼
Techmire	1800	380	365	370	+ 5
fTele—Cap	36485	$12½	12⅛	12¼	+ ⅛
fTel Mt B	500	$33⅛	33⅛	33⅛	
Tembec.A	2800	380	380	380	
Texaco	7875	$24¾	24⅜	24½	+ ¼
Thomsn A	102525	$26½	26¼	26½	+ ½
TIE teleco	1200	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Tor Dm Bk	58896	$24	23	23	— ⅜
TDm 1.83	200	$23½	23½	23½	— ⅛
TrDm pc	1300	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅜
Total Pete	700	$21	20⅜	21	— ¼
Total.P.wt	500	150	150	150	
Tot Pet pr	475	$38	37¾	37¾	— ¼
Gr.Totec	3000	295	280	285	+ 5
TAIRs.prB	100	$25	25	25	
TrAlta A	43675	$26¾	26⅜	26¾	+ ⅛
TrAlta wt	7000	465	455	465	+ 15
TrAlta Pq	1000	$28⅜	28⅜	28⅜	
TrnsAlta.9	400	$27	27	27	
TrAlta 8.4	500	$26⅝	26⅝	26⅝	— ½
TrCan Pl	11701	$18⅛	17⅞	18	
TCda rs A	9500	145	135	140	+ 8
Trilon Sr2	215000	$100⅜	100⅛	100⅛	— ⅜
Trimac	2100	260	255	260	+ 10
fTrizec A	600	$30½	30	30½	+ ½
Trizec B	800	$30	30	30	
Trizec.prC	200	$25¾	25¾	25¾	
Trust Gen	15875	$13	12½	12½	— ⅜
U V					
fUAP InA	450	$26½	26½	26½	— ½
UAP Wt	250	$25¼	25¼	25¼	— ¾
Uniges A	300	445	445	445	—20
fUnigs B	23800	455	445	455	+ 10
Uni.Wt	22400	134	131	131	
UnigesprA	1625	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Union.Ent	4175	$12¾	12½	12⅝	
Uni—Select	5000	$5	480	495	
US.Stl.cdn	4000	$26	26	25	—1
Univ Exp	3000	230	225	225	—25
Velcro Ind	200	$44¼	44¼	44¼	+ 4¼
Versa.CIB	500	400	400	400	+ 10
Vidtron	46422	$13¼	12½	13⅛	+ ¾
Viswav	1620	$7	6¾	7	
Volcano	11753	$9	8½	9	+ ½
W X					
Woferbrd	1000	420	420	420	—20
Wjax A	1400	$16¾	16⅝	16¾	
Walwyn	1500	260	260	260	—5
Worgton	9000	63	60	63	+ 1
Westburne	2325	$17	15¾	16⅞	+ 1¼
Wcst Trn	4700	$14¼	14⅛	14⅛	
Wcst TrnB	200	$25⅛	25⅛	25⅛	— ¾
Westmin	900	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Westm 2.12	700	$22⅜	22¼	22¼	— ⅜
Weston	250	$115	115	115	+ 2
Woodward	210	$6¾	6¾	6¾	—1
WorldEq.A	700	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Wrld wt.A	900	53	53	53	
Wrld wt.B	2300	160	155	155	—5
Xerox wt	3850	340	299	335	+ 50
Trust Units					
Can.In.Un	225	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
First tr.un	3000	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Junior Mines Oils					
Abcourt	47262	73	70	73	+ 3
Abcort.p.A	200	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Ab.Met	11000	37	35	35	—2
Ab.Met.W	1000	6	6	6	+ 1
AbitibiRes	4500	26	26	26	+ 1
Ambra	11922	28	25	25	+ 2
Augmitto	4000	95	95	95	
Barexor	15500	99	95	95	—2
Barexor.w	4500	30	30	30	—5
Bateman	7300	26	24	24	
Boralex.A	2843	40	40	40	
Brsnor	2020	55	52	52	—3
BrsWta	7500	6	6	6	
Bruneau	27000	73	70	70	—3
Cache dOr	1000	50	50	50	+ 5
Cache Ex	24500	360	335	360	+ 20
Cogesco	46834	117	100	116	+ 6
Cog.w	29600	23	20½	22	+ 2
D'Or Val	4056	285	275	280	—10
Dufres	19600	28

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

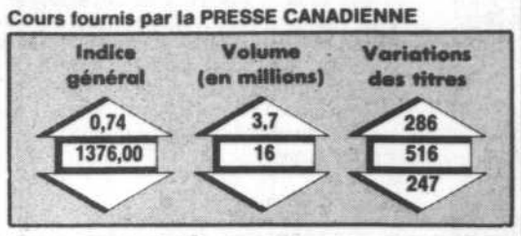
Tendance irrégulière

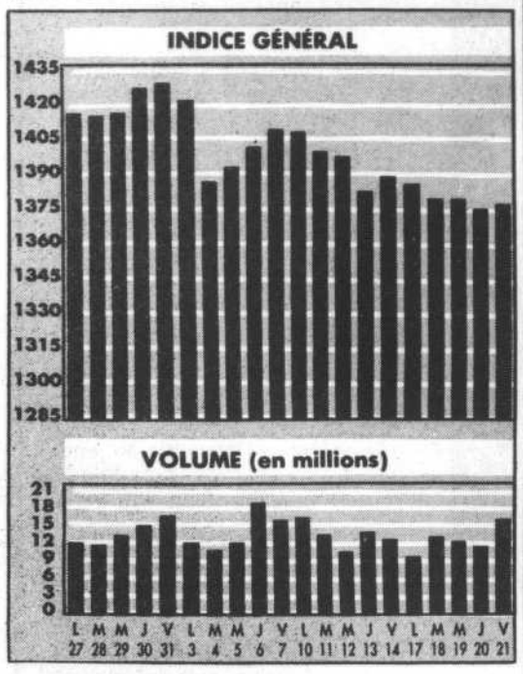
VANCOUVER (PC) — La tendance est demeurée irrégulière hier à la Bourse de Vancouver, et les échanges ont porté sur un total de 15,962,914 actions.

On a dénombré 286 titres en hausse, 247 en baisse et 516 stables.

L'indice global du marché a ini la journée à 1376.00, ce qui constitue un gain de 0.74 point sur la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ABS res i	6000	44	31	31	—4
Aaron Mng	11000	25	22	25	—2
Abaton i	14800	80	71	75	
Aber res i	2500	65	60	60	
Abitibi res	8500	29	25	29	+2
Abo oil	15200	75	71	75	
Acacia mn i	4000	16	16	16	—1
Academy i	6500	40	40	40	—1
Accgrph i	19500	165	155	160	+5
Achates rs i	4000	83	80	83	
Achilles i	56200	88	82	85	—3
Achilles w i	29500	25	21	21	—1
Acorn res i	53500	35	33	33	—2
Ad dome i	1600	95	95	95	—5
Adaptve tc	600	60	60	60	—5
Admiral i	5000	8	8	8	
Adola i	21600	55	51	51	+1
Adola w i	72000	10	7	7	
Adore rs i	8000	85	85	85	
Adriatic rs i	8000	22	20	22	
Adv aero i	2500	50	50	50	
Aegis res i	45500	66	57	60	+5
Aerolift inc	22500	60	60	60	
Airborne i	29400	200	190	200	+50
Alamo dev i	2000	35	35	35	
Alka apal	5250	42	42	42	+2
Alban exp	900	30	30	30	
Algo res i	24500	35	31	31	—3
Alice lake i	1200	25	25	25	
All star i	30500	31	27	30	+2
Allure rs i	97200	119	95	98	—17
Almine res i	500	13	13	13	
Alotta res	23000	130	114	125	—5
Alpha i	50000	33	30	32	
Altar gold i	24000	25	19	25	+4
Amazn pete	2000	30	30	30	+1
Ambraust i	4500	27	27	27	
Amble res i	20000	95	90	95	+3
Amca res	14500	91	87	90	+3
Amer micr i	7000	11	11	11	
Amer tec i	42900	170	162	170	+1
Amer telc i	7900	360	350	350	+10
Am vot i	9000	25	24	24	
Ameritex	9500	40	40	40	
Ameroil i	70500	76	72	75	+2
Amir i	14800	93	90	91	+1
Ampac rs i	1400	190	190	190	
Amstar i	12000	69	60	69	+4
Anchor gld i	5900	68	65	68	—2
Andaurex	18000	40	40	40	+2
Anglo Bom	1000	80	80	80	—8
Angus res	1500	19	19	19	
Ansca bc i	4000	41	40	40	+1
Applied i	171100	150	140	140	—10
Arabesqu i	3000	23	21	21	
Arbor res	23160	380	350	365	+10
Archr mnr i	2000	33	33	33	
Arctic Red	7500	30	29	29	
Argenta i	6000	48	45	45	+2
Argentex i	26300	215	200	200	—15
Argo dev	10000	75	75	75	
Argonaut i	7000	39	36	39	+2
Argyle i	582000	35	35	35	
Aricana i	9790	150	140	140	—15
Aries res i	1500	78	78	78	+18
Arizona svr	3100	45	45	45	—2
Ark egy i	3000	16	16	16	
Ark la tex i	7500	80	74	78	+1
Armeno i	2000	140	135	135	
Armor Dv i	1700	32	31	32	
Ashcroft rs i	3500	20	20	20	—3
Asitka res i	18800	165	149	150	—10
Aspen grv i	1000	68	68	68	
Athena gld	2000	54	50	50	—10
Aurex res i	1822	65	63	65	
Austra res i	800	13	13	13	
Avaln i	14000	15	15	15	
Avanc intl i	7000	25	21	25	
Avino mns	18500	240	215	230	+5
Avino w a	5000	32	30	31	
Aviva i	2500	65	60	60	—5
Award res	z188	8	8	8	
Awesome i	4000	25	25	25	
Axiom int i	1718	370	370	370	—5
Azure res	7500	20	20	20	
BC res	16215	170	163	168	+6
Baden ex i	8000	26	25	25	
Baha res i	18300	60	57	60	
Bahama rs i	5000	35	35	35	
Baica ind	21990	$9¼	9¼	9¼	
Banbury	4600	40	33	40	
Banco res i	700	$8⅜	8⅜	8⅜ + ¼	
Bank BC	12492	490	485	485	—15
Bankit res i	2000	16	16	16	
Banner i	1400	29	29	29	
Bangwest i	5000	25	25	25	
Barsand i	34000	110	95	95	—15
Bart res	3000	50	40	40	—10
Bathurst N	3500	48	45	45	+5
BDC ind i	61200	54	50	54	
Beaufield i	833	175	170	170	—10
Beaver res	17100	150	143	150	+5
Belkin	200	$16	16	16	
Bellabon i	1000	26	26	26	—1
Bellco eng i	2000	26	26	26	
Belmont	4300	90	87	87	—1
Belmoral	4400	360	340	355	+10
Bentley rs i	5600	75	75	75	
Berglyn i	10000	110	105	110	+5
Berkley i	2000	135	135	135	—5
Berle res i	45500	24	24	24	+1
Berm sh i	7500	34	34	34	—5
Beverly i	5600	475	430	475	+10
Big ben i	13500	65	57	65	
Big i dev i	5500	30	30	30	
Big m i	5500	45	45	45	
Bighrn i	46100	120	100	100	—16
Bigstn mnr	z100	17	17	17	
Billikin res i	1500	50	45	50	
Bishop mn	8200	180	125	126	—54
Bitec dev i	9300	72	70	72	+2
Bitterroot i	1000	30	30	30	
Blk diamnd	28500	29	28	28	
Black labi i	1000	25	25	25	
Blac prl i	107800	170	115	170	+30
Blk swan i	5000	51	47	47	—5
Bois creek i	19300	63	60	60	
Bondell rs i	18000	33	31	32	
Bonus pete i	5500	65	65	65	
Bouldr mt i	92080	69	59	65	+1
Bowes ly i	25000	30	27	30	
Brace res	3000	31	31	31	+2
Bramo i	26500	60	53	60	+8
Breakwtr	200	$6⅜	6⅜	6⅜ + ¼	
Brent res	1110	50	50	50	
Brentwd i	1500	30	30	30	
Bresea i	5400	120	105	120	
Brewmstr i	24400	179	150	178	+19
Bricon Res	2500	56	56	56	—3
Brt pac i	11700	64	63	63	—2
BRO res i	27800	78	70	75	+5
Brohm rs i	29100	240	230	236	+6
Brt slbk a	1000	50	50	50	
Buena ex i	4500	30	30	30	+4
Burmac i	1000	16	16	16	
Burndale i	7000	30	30	30	
Butec intl i	2400	32	29	29	—6
Butler mtn i	8500	36	35	36	+1
C D					
CT explnda	12000	38	35	38	+3
Caara i	30500	85	80	85	
Cache d or i	1000	50	50	50	+5
Cactus i	19000	45	44	44	—1
Cactus w i	5000	7	7	7	
Calaveras i	1000	10	10	10	+2
Caldera i	1500	45	45	45	
Caliente i	34000	127	120	120	—5
Calif svr w	52000	2	2	2	+1
Callex ent i	2050	190	184	184	—11
Calnor res	39737	210	190	203	+13
Calnor rs w	33500	145	121	130	
Calpine i	2000	17	17	17	
Calypso dv	500	18	18	18	—3
Cam net i	10500	203	200	200	
Can Ex res	6000	30	30	30	+3
Can tel cm i	2500	18	18	18	+2
Canbec res	39500	27	21	22	—3
Candal dv i	52050	140	135	140	
Candrado i	2000	90	90	90	—4
Caneca aud	47300	245	240	245	+5
Canfic i	1000	11	11	11	
Canguard i	z300	87	87	87	
Canreos i	28000	65	57	65	+1
Canu res i	15700	165	160	160	—5
Canuck rs i	8100	365	355	365	+5
Cape res i	8500	27	25	27	
Capella rs i	91500	40	37	37	—3
Capilano i	5000	39	38	39	+3
Capricorn i	15000	30	25	30	+1
Caprk eng i	2000	12	12	12	
Cap cons i	17100	20	20	20	+5
Caravelle i	500	55	55	55	
Care pnt i	124700	104	100	104	—6
Carlin res	1375	40	40	40	—5
Carlson i	7500	80	79	80	—1
Carrera i	17000	58	55	55	—5
Cascdia i	775	22	22	22	
Casino svr	14000	20	15	20	
Cassidy i	7665	65	65	65	
Cassidy w i	1500	11	11	11	
Catear a i	13000	25	24	24	
Catlow res i	3000	23	23	23	
Caulfield	26000	37	35	35	
Cdn arctic i	9000	26	26	26	
Cdn carib i	500	50	50	50	+5
Cdn conti i	2550	16	16	16	
Cdn eagl i	200	450	450	450	—10
Cdn ferrite	25820	425	390	420	+35
Cdn ovrseo i	2000	15	15	15	
Cdn prem	254475	325	295	310	+10
Celtic res i	11500	23	22	22	
Cntrl crude	2000	34	34	34	
Centurion i	1200	240	240	240	
Chalice i	2500	88	80	85	+5
Channel	1000	60	60	60	
Chapel res i	5000	43	43	43	+3
Charlmgn i	2000	40	40	40	
Charlim ex i	1000	30	30	30	
Chavin cda	4000	12	11	11	
Cheryl res i	7600	63	60	63	+3
Chevy dev i	1500	38	38	38	
Cheyenne	500	17	17	17	
Chisholm i	1333	12	12	12	
Chop cmp i	56223	$18¼	18	18⅛ + ⅛	
Chromex	4000	20	20	20	
Churchill i	8000	35	32	34	+2
Chutine rs i	11000	26	24	24	—4
CIBC	13200	$20⅜	19⅝	19⅝	
Cisco r i	29500	1	1	1	
Cisco res i	675	15	15	15	—2
Claymore	27000	52	48	50	
Coast rang i	500	43	43	43	+3
Cobra ent i	13400	165	150	165	+9
Colby Mns	900	105	101	105	—2
Colfax engy	42500	32	30	32	+2
Collins res i	2500	28	28	28	
Colony pac	9100	140	135	140	+4
Comax i	4000	53	50	51	—2
Computrx	8000	10	10	10	
Condaka i	16000	45	38	41	+1
Conquest i	500	275	275	275	+5
Cons Barier	27200	175	175	175	
Cons bel i	1000	35	35	35	
Cns brx wi	30000	6	6	6	
Cons brx i	9000	30	28	30	+1
Cons cima	z200	48	48	48	
Cons cinola	5800	242	240	242	+2
Cons cso i	3025	260	255	260	+10
Cons csa wi	1000	40	40	40	
Cns expir i	2000	46	46	46	
Con Five Str	z250	38	38	38	
C indescr i	500	95	95	95	
Cons knoby	12500	52	47	52	
Con reactr i	2000	20	20	20	
Cons seo i	3900	39	38	38	
Cons svr std	z50	62	62	62	
Conscot i	12000	24	21	21	
Consort en i	4500	52	50	52	
Contour	9000	170	158	170	+12
Contour w	500	70	70	70	—5
Control i	10000	12	12	12	
Conversn	53650	425	400	415	+15
Copcon vrk	z199	10	10	10	
Copr stac i	8000	50	48	48	—2
Coral eng i	2500	107	100	107	+2
Core enrgy	18000	40	40	40	—5
Core eng w	1500	5	5	5	
Corncpia i	7850	435	410	435	+25
Corolla res i	500	70	70	70	
Coronado i	2000	27	27	27	+1
Coronad wi	6500	3	2	3	
Cosmos res	34000	50	46	50	+5
Cove engy	59500	80	75	80	+3
Crack res i	2000	21	21	21	
Craven res i	2000	36	36	36	
Cream svr	9000	85	85	85	
Crossland	5000	50	50	50	—5
Crowder i	5000	135	130	130	—5
Cruisr mnrl	22200	60	50	50	—5
Crystl mtn i	1000	18	18	18	
Cumbrind i	2000	55	55	55	+5
Currie i	2000	72	72	72	—2
Cusac Ind	83000	120	119	120	
Cutlass res i	5000	345	345	345	+5
CV sports i	2000	70	60	60	—5
DK platm i	9000	27	26	27	+1
Dor Val	5668	285	275	275	—15
Dakota i	16000	17	17	17	
Danstr i	13000	28	27	27	—1
Danstar w i	2000	5	5	5	
Dasher res	7900	102	100	100	
Dassen gld	14500	51	50	50	
David Mnrl	20900	53	48	48	—6
Dawson i	8500	65	60	65	+5
Decker res i	4500	50	49	49	
Del norte i	51500	36	29	35	+6
Delaware i	5500	50	49	50	
Denar mns i	2500	30	30	30	
Dentonia i	2000	20	20	20	
Desprdo i	3500	23	22	22	
Diamond i	2000	70	70	70	
Diana res i	2000	50	50	50	+1
Diepdm mn	2000	40	40	40	
Diplomat i	4000	22	22	22	
Discv gld i	5800	165	150	150	—25
Diversfd wi	45000	25	15	20	—4
Diversifd i	398800	152	145	150	—1
Dolphin i	26500	40	36	40	+4
Draw intl i	4000	131	130	131	+6
Du well i	5000	40	40	40	
Dual Res	16700	265	250	265	+15
Duke mnr i	2000	30	27	30	+3
Duncn gld i	7500	40	35	40	+2
Dunganon	27400	139	135	135	—1
Duration i	3000	75	73	75	
Dusty Mac	7625	85	80	80	
Dyntrncs ls	300	100	100	100	—5
E F					
ELE egv i	21000	27	26	26	—2
ESI ind i	700	210	210	210	
East west i	1600	140	140	140	
Eastn Its i	10500	18	16	18	+2
Eastn mn i	27000	75	70	70	—2
Eden res i	4500	67	65	67	+2
Edgewatr i	10100	145	135	145	+10
El dordo	11000	28	26	28	+1
El paraiso i	500	13	13	13	—2
Eldorado	4000	8	8	8	
ELE eg w i	22000	5	3	4	+1
Electra nw	2000	70	65	70	
Electra i	48500	28	25	25	—5
Elektra pw	45525	34	34	34	—1
Emrl is i	35000	85	75	77	+7
Emrld lk i	3200	240	230	230	—20
Emir oils	625	28	28	28	—6
Enduranc i	3000	70	70	70	
Energex	36500	85	84	85	
Enexco intl	2700	85	84	85	
Enfield i	33800	120	112	116	—2
Epic res i	1100	180	170	170	—10
Epoch cap	750	38	38	38	
Equivest i	4500	360	350	350	—25
Erient res	300	250	245	245	
Eureka res i	1000	63	63	63	
Everest rs i	5000	125	120	120	
Ewing oil i	500	22	22	22	+2
FM res i	5000	70	67	67	
Fairlady i	61200	110	101	101	—9
Ferber i	48600	153	135	153	+19
Fibertech i	6900	150	150	150	—14
Fiberqest i	200	305	305	305	
Field pete i	500	23	23	23	—2
First allied	27814	76	70	75	+4
First cdn i	2000	140	140	140	
First china	22500	31	29	31	
First wstr i	1000	40	40	40	+1
Fleck res	40100	400	365	370	—30
Flow res i	5000	33	30	33	+3
Folkeston i	1500	30	30	30	
Fontana i	7500	52	45	52	—4
Force res i	20350	88	86	88	+3
Forester i	6760	50	49	50	+5
Fort knx wi	22000	12	11	11	—1
Fort knox i	43000	54	50	50	—3
Forum Res	11000	20	20	20	
4 Seasons i	6000	63	60	63	—2
4 Seasns wi	55000	12	10	10	+1
Fox res i	63750	61	46	46	
Franklin i	500	65	65	65	
Freemont i	500	46	46	46	—2
Freeport i	1000	50	50	50	
Freeway	6400	55	55	55	—5
Frontnd i	32000	115	80	115	+40
FTI food i	2100	60	60	60	
Futurtek i	7000	54	54	54	
G H					
Galactic i	1000	$6⅞	6¾	6¾ — ⅛	
Galiln i	62200	60	25	35	
Galit res i	5000	35	32	35	
Gallant i	18742	112	105	110	+3
Galveston	1500	290	290	290	
Gamin i	290000	99	70	95	+24
Gemini tc i	9800	230	205	210	—20
Gen system	z200	77	77	77	
Gen wstrn i	3000	20	18	18	
Genex res i	2000	13	13	13	
Geodome	1100	135	135	135	—1
Geostar i	10000	25	25	25	
Geotech i	1500	145	145	145	+2
Gerle gold i	16000	80	79	80	+2
Gladiatr i	3000	20	20	20	+1
GLE res i	500	10	10	10	
Glenora i	4000	39	36	39	+1
Glitter gld i	16200	35	31	31	—4
Glitter w i	17000	8	8	8	
Glow res i	29000	100	95	98	+6
Gld bridge i	17000	12	12	12	
Gold reef i	5000	35	35	35	+1
Gld seekr i	44000	15	14	14	
Gold std	17500	32	30	30	—5
Gold star i	2000	18	18	18	
Gld texas i	18400	160	143	160	+10
Gld medal i	13200	45	42	45	
Goldbelt	3800	115	110	110	—8
Goldbrae i	5538	90	85	90	
Goldbre w i	19000	7	6	7	
Gldn br i	43300	80	69	80	+17
Gldn chnc i	500	57	57	57	
Gldn cn i	62500	20	18	18	—1
Gldn eve i	1500	51	51	51	
Gldn grp i	25700	365	330	355	+25
Gldn gr wi	81400	145	120	125	+2
Gldn hind i	17000	36	25	35	
Gldn hope i	70700	495	425	470	+45
Gldn key i	23500	46	37	42	+6
Gldn knight	47300	$12¼	11⅛	12¼ + 1⅛	
Gldn lake i	3500	50	50	50	
Gldn lion i	4300	310	300	300	—10
Gldn news i	3000	42	42	42	
Gldn north	2571	215	210	210	—10
Gldn pond i	11500	57	55	55	—5
Gldn p i	107000	39	38	39	+3
Gldn quail i	12500	82	80	82	+1
Gldn qi wi	6000	14	13	13	—3
Gldn rim i	29300	105	90	94	+4
Gldn rule	8000	290	275	290	+5
Gldn scept	200	$8⅝	8⅝	8⅝	
Gldn seal i	5000	27	26	26	—2
Gldn sevil i	7000	50	45	47	—11
G shamrk i	2500	35	35	35	+3
Gldn shld i	24100	203	193	200	+4
Gldn shi wi	8500	56	50	50	—6
Gldn state i	53500	44	38	42	+2
Gldn tag i	13000	32	30	31	—1
Gldn vale i	20000	38	34	35	—4
Gldnbel res	10450	350	345	345	
Goldera i	700	100	95	95	
Goldex rs i	5000	54	53	54	+6
Goldfever i	5000	43	43	43	
Goldfinch i	6500	15	15	15	
Goldrich	10800	21	20	20	
Goldsil i	22900	400	385	400	+15
Goldstack i	600	75	75	75	+5
Goldstone i	100	350	350	350	—15
Goldstrem i	25500	67	60	62	—3
Goldwest i	31000	13	13	13	
Goldwinn	1000	35	35	35	+2
Gonzales i	1000	25	25	25	
Good hope	2500	220	220	220	
Gossan res i	2000	8	8	8	
Granada i	3100	32	30	30	
Granby rs i	5000	30	25	30	
Grd canyn i	8000	17	17	17	
Grnd frk i	z300	52	52	52	
Grand ntl i	5000	22	22	22	
Grandvw i	9985	59	8⅞	9	
G t brew i	7500	22	20	20	—2
Granvill rs i	5000	30	30	30	
Great bear i	7500	9	9	9	
Gt central i	500	21	21	21	
Grt pacific	4000	53	53	53	
Green rvr i	500	40	40	40	
Greenstn i	1500	30	30	30	
Greenwell i	5500	23	21	23	
Greyhawk i	8500	33	30	30	
Grom res i	7700	240	201	240	+25
Groton i	64500	20	20	20	
Groundstr	1570	65	65	65	
Guardian i	2000	40	40	40	
Gulf titan i	700	240	235	235	—10
Gunflint i	1500	53	52	53	—2
HTR ind i	9950	56	5¾	5⅞ + ¼	
Hallicrft i	500	50	50	50	
Hallmark	4500	69	65	69	+4
Hambr i	32000	50	43	44	
Happy res i	65700	245	220	245	+27
Horgor i	3000	60	58	60	
Harlin res	3900	71	70	70	
Haultain i	31500	64	62	64	
Hav info i	50850	104	90	100	—1
Hathorn i	1000	26	26	26	
Heaslan i	4500	36	33	33	—1
Heclor res i	3000	125	125	125	
Helix systm	13500	170	165	169	—1
Hellenic rs i	2900	33	33	33	
Hennessy i	3500	31	31	31	
Herdis i	11250	65	64	65	
Heron res i	64000	15	12	15	+4
Hi tech i	3500	34	29	34	+19
High level i	17500	60	60	60	+4
High rsrv i	1000	40	40	40	
High rise i	48000	97	85	90	
Hiland Crw	7168	290	265	270	—20
Hillside i	3000	15	15	15	
Hoko exp i	3000	15	15	15	+3
Hollycroft i	542	60	60	60	
Hoyle rs i	33000	32	30	32	+2
Humboldt	41500	15	14	15	+1
Hur rescue	1000	67	67	67	—1
Hycroft rs i	3000	265	260	260	
I J					
IBS tech i	5000	87	80	80	
Ican res i	6200	145	140	145	
Ice Station	1000	15	15	15	—1
Imco res i	500	50	50	50	—2
Impact i	2000	19	19	19	
Impala i	370553	30	22	30	+7
Imp Metls	4600	131	130	131	—4
Indian rivr i	9000	100	90	100	+10
Indigo tech	3000	33	33	33	
Inind recov	10700	65	60	65	+1
Inter globe	7500	110	107	109	+1
Intr oceanc	12000	60	50	60	+10
Intraction	13999	27	26	26	—1
Intrcn dta i	1500	65	65	65	
Interlake	6800	80	75	75	—2
Interstrat i	3000	55	54	55	
Intl beivu i	48333	36	32	35	+3
Intl blvu wi	25500	8	7	8	+2
Intl cherok i	26500	35	34	34	+2
Intl corona	400	$14¼	14	14	— ¼
Int crna wi	500	$8½	8⅜	8½	
Intl dmascs	33500	55	52	52	
Int dmas w	30000	16	13	15	
Intl disp i	60800	59	52	53	—1
Intl disp wi	30500	8	8	8	
Intl domst i	24000	60	55	60	+5
Intl flyer i	750	60	60	60	+3
Intl focus i	36000	130	120	130	+4
Int focus wi	2500	10	10	10	+5
Itl geogrpc i	2000	85	75	85	
Intl grvis i	15250	31	30	30	
Intl hrs	1883	$57⅞	57⅞	57⅞	
Intl laser i	21500	87	85	85	
Intl maggie	3250	31	31	31	
Intl mai i	500	28	28	28	—1
Intl march	52480	225	213	215	—10
Intl medicl	15975	70	65	66	—4
Intl megaln	8100	75	70	70	
Intl nutritn	8250	86	80	86	+11
Intl phasor i	z200	8	8	8	
Int phnx en	500	43	43	43	
Intl prism	750	30	30	30	+1
Intl rex i	3500	60	60	60	
Intl rhodes	33000	38	35	36	—2
Intl royaln i	3000	15	15	15	
Intl santana	7500	61	60	60	
Int shasta	3200	33	33	33	—1
Intl Stanrd	2500	55	55	55	—2
Intl tipool i	5100	180	170	180	
Intl telp wi	650	5	5	5	
I thundrwd	2000	28	28	28	
Intl tillex i	9045	$19¾	19½	19⅝ + ⅛	

PORTRAIT

Les meubles design de Roger Rougier Inc., Mercure de l'exportation, font leur marque de Milan à Los Angeles

CLAUDE TURCOTTE

Avec un chiffre d'affaires qui pourrait atteindre $ 15 millions cette année et ses 140 employés, Roger Rougier Inc. est encore une petite entreprise, mais sur le plan international elle est déjà un nom remarqué.

Rougier exporte plus de 80 % de sa production, constituée de meubles de très haute gamme et le fait qu'elle ait remporté récemment le Mercure de l'exportation n'a vraiment étonné personne. Il a fallu 15 ans à Roger Rougier, fils d'ébéniste et ébéniste lui-même, pour s'implanter solidement sur le marché des États-Unis, qui reçoit près de 95 % des exportations de l'entreprise. Aujourd'hui, Rougier a des salles de montre dans une dizaine des plus grandes villes américaines. Sa salle d'exposition de New York est plus grande que celle de Montréal!

Il avait 17 ans, lorsqu'il est arrivé de France avec sa famille pour s'établir à Montréal en 1952. Avec son père et son frère, il travaille au début pour diverses entreprises de meubles. En 1957, il forme une association avec son père pour fabriquer des meubles sur commande, ce qui n'est pas très rentable. En 1960, Roger Rougier forme sa propre entreprise avec un capital de $ 3,000 et deux employés. « Je voyais, raconte-t-il, la possibilité de faire des choses différentes et 18 mois plus tard nous avions près de 20 employés. On se demandait dans l'industrie qui était ce bonhomme avec un nom de produits pharmaceutiques ». Dès le début, il a vendu ses meubles à des commerçants connus, comme Valiquette, Gratton et Yacovelli, qui s'intéressaient à des styles modernes.

Après trois ou quatre ans, M. Rougier avait l'impression d'avoir atteint le marché québécois. Vers 1966, il pouvait dire la même chose du marché canadien. Il fut l'un de ceux qui ont fortement senti l'impact d'Expo 67, qui a ouvert Montréal au monde et qui a été un grand stimulant pour les créateurs. Il sent que le temps est venu de percer le marché américain. Il se trouve un agent à New York et participe à une première expostion dans cette ville.

« Ce fut un succès mitigé. On s'est aperçu qu'il fallait être encore plus différent, ultra moderne et avant-gardiste », explique-t-il. Heureusement, sa clientèle québécoise n'a pas boudé cette évolution. Pendant cinq ans, les ventes canadiennes lui ont permis de « subventionner » son implantation aux États-Unis. Il a continué à rehausser la qualité de ses produits, même au détriment de sa clientèle canadienne, qui en définitive fut essentiellement ramenée à Montréal et un peu à Toronto.

En fait, la réaction américaine aux meubles de Rougier, qui sont très dispendieux, a été nettement meilleure aux États-Unis. Il faut d'abord avoir des moyens financiers hors du commun pour pouvoir les acquérir, en plus d'avoir un goût marqué pour le modernisme, de sorte que le marché cible n'englobe que de 3 % à 5 % de la population, particulièrement dans les milieux les plus sophistiqués et perméables aux nouveautés.

Parmi les gens qui ont acheté des Rougier, il y a un ex-président du Mexique et Charles Aznavour pour sa maison de Los Angeles. M. Rougier a même entrevu de ses meubles dans quatre ou cinq films d'Hollywood. « Depuis deux ans, c'est l'explosion », affirme-t-il. L'usine dans le nord de la ville de Montréal fonctionne à pleine capacité, jour et nuit. Rougier a aussi deux sous-traitants, dont les 50 employés travaillent presque exclusivement pour lui. L'un à Québec fabrique des lampes; l'autre à St-Léonard se spécialise dans le rembourrage.

En 1985, le chiffre d'affaires de Roger Rougier Inc. a franchi le cap des $ 10 millions en augmentant de près de 50 % sur l'année précédente; il pourrait atteindre $ 15 millions cette année. Une grande question se pose maintenant: construire une deuxième usine ou une nouvelle qui engloberait toutes les activités?

M. Rougier aimerait bien que cette construction se fasse au Québec, « mais serait-ce prudent de tout mettre ici, alors qu'on vend surtout aux États-Unis »? Il avoue surveiller de très près le débat sur le libre-échange, mais 1986 reste une année d'études et de décision. « Il faudra bouger en 1987 », dit-il. Il veut voir notamment quels sont les programmes d'aide gouvernementaux dont il pourrait bénéficier. Il envisage un investissement de $ 4 millions, ce qui est considérable pour une petite entreprise comme la sienne, dont il est l'unique actionnaire. Il se demande aussi si le temps ne serait pas venu de procéder à une émission publique.

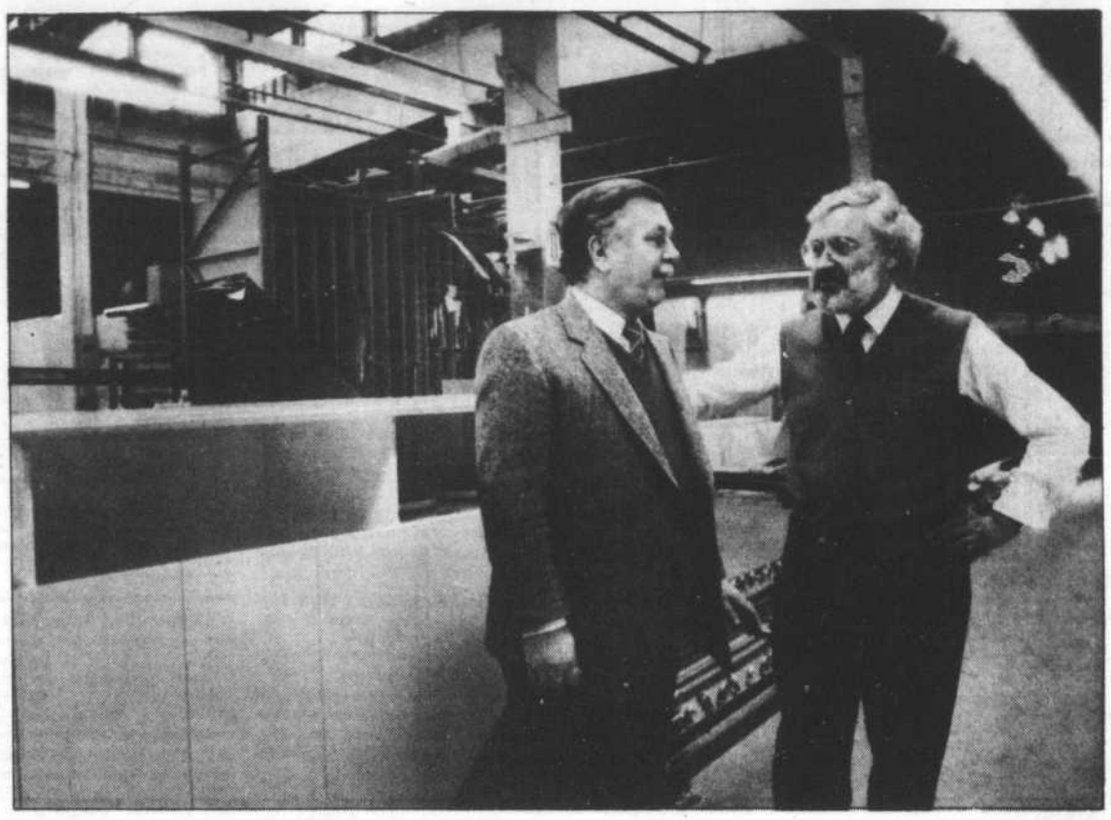


Photo Jacques Grenier

Dans l'ordre habituel, M. Jacques Quevillon, vice-président, s'entretient avec M. Roger Rougier, président et principal actionnaire de l'entreprise qui porte son nom dans l'usine de fabrication de Montréal déjà trop exiguë.

M. Rougier est le principal dirigeant de cette entreprise, mais il s'appuie aussi sur une équipe de quatre autres personnes, dont trois sont là depuis au moins une douzaine d'années. Il profite beaucoup de consultations externes, pour la comptabilité, les problèmes de lois, mais surtout pour le design. Son budget de recherche et de développement, qui dépassera les $ 500,000 cette année, lui permet de recourir aux services quasi permanents de quatres créateurs québécois, qui lui proposent en permance de nouveaux modèles de création.

« Je suis moi-même plus attiré par le design que par l'aspect manufacturier, mais mon rôle est de faire le lien entre les deux », dit-il. Il tient tout de même à consacrer environ 25 % de son temps à la création, mais il ne se sent aucunement enclin à produire des meubles commerciaux.

M. Rougier procède en réalité à la manière des couturiers, qui présentent de nouvelles collections à chaque année, ce qui est une façon pour eux de survivre. Rougier renouvelle au moins 30 % de ses lignes de produits annuellement. Pendant que les meilleures collections de meubles peuvent se vendre pendant cinq ans, on teste les nouvelles. Cette méthode permet en outre de toujours conserver au moins une longueur d'avance sur les copieurs.

Rougier se flatte d'être copié même par les Italiens, qui sont les grands maîtres du design. Le succès de Rougier aux États-Unis ne passe pas inaperçu à Milan et les producteurs italiens qui veulent vendre aux USA empruntent parfois des idées à cette PME de Montréal!

Mais Roger Rougier ne vise pas seulement l'Amérique. En 1980, il avait l'audace de participer à l'Exposition de Milan, qui est la plus grande exposition mondiale du design. « Cela a étonné les Italiens », raconte avec amusement M. Rougier, qui cherchait d'abord à prospecter le marché européen, à voir les réactions à ses produits, à faire un coup de publicité, mais principalement pour « montrer qu'on pouvait soutenir la comparaison ».

Les clients américains ont été impressionnés par cette présence à Milan et c'est ce qui a permis à M. Rougier de constater que de nombreux commerçants connaissaient déjà ses meubles. « Nous sommes une des rares compagnies de meubles d'Amérique du Nord à être connues des négociants européens », déclare-t-il.

Par rapport aux meubles italiens, il définit son style comme « ayant peut-être une approche moins puriste », ce qui convient sans doute mieux au goût de l'Amérique.

Pour le marché européen, Rougier a une entente avec une grande firme française, Gautier, pour la fabrication sous licence de ses meubles. Cette entente, signée au début de 1985, n'a pas donné lieu au démarrage attendu, parce que Gautier a connu de sérieux problèmes et n'a pu remplir les commandes qu'elle recevait pour des meubles Rougier. Mais, tout serait rétabli maintenant.

Rougier a signé plus récemment une entente avec une firme japonaise, qui a la licence pour tout le sud-est asiatique, en incluant Hong Kong, l'Australie et Singapour. La formule des licences convient bien à M. Rougier, ce qui lui permet de concenter sur la création, de conserver un rayonnement international et de retirer des revenus de royauté, qui devraient dans un an ou deux défrayer la moitié des investissements de recherche et de développement, qui doivent augmenter constamment.

La récession de 1982 n'a pas épargné Rougier. « Nous avons été deux ans à travailler pour rien », dit-il. C'était la troisième crise de l'entreprise, les deux premières ayant été un incendie en 1962, parce que « mal assuré » et une tentative de fusion malheureuse en 1970. M. Rougier n'aspire aucunement à faire des acquisitions « qui risqueraient de l'égarer dans des marchés qu'il connait mal ».

Il pense cependant qu'il n'a pas exploré encore plus de 50 % de son créneau spécifique. Il a certaines idées à propos de tissus qui pourraient accompagner ses meubles; il songe aussi au mobilier de bureau et à des « ensembles exécutifs prestigieux ».

Le nouveau magazine de l'ASDEQ prévoit la création de 55,000 emplois

PAUL DURIVAGE

Le Produit intérieur brut du Québec qui devrait osciller autour de 3.1 %, en 1986, amènera la création de quelque 55,000 emplois, mais n'empêchera toutefois pas le taux de chômage de demeurer au-dessus de la barre de 11 %. Par ailleurs, les mises en chantiers dépasseront les 40,000 unités pour une quatrième année consécutive en raison de la relative stabilité des taux d'intérêt.

Tel est le tableau d'ensemble que dressaient en janvier dernier, onze des principaux organismes de prévisions économiques du Québec. Cette synthèse fait l'objet d'un nouveau bulletin d'information conçu et publié par l'Association des économistes québécois (ASDEQ) qui procédait, hier, à son lancement officiel à l'occasion de son colloque annuel.

Le président de la section de Montréal de l'ASDEQ, M. Serge Roy, a précisé au cours d'une présentation à la presse que le bulletin synthèse sera publié deux fois l'an. Un troisième bulletin, sectoriel celui-là, est aussi dans les plans, bien que rien n'ait encore été arrêté à ce sujet. Il pourrait s'agir d'un résumé des prévisions sur l'industrie de l'aluminium, l'exportation, ou différents autres points d'intérêt spécifiques sur lesquels les économistes sont appelés à se prononcer en grand nombre.

« Cette nouvelle publication vient combler une lacune que déploraient les économistes. La plupart reçoivent déjà tous les travaux de leurs collègues. Je n'en connais toutefois aucun qui a le temps de faire la compilation de toutes ces prévisions pour en déduire un seul indicateur moyen », a commenté M. Roy.

Par ailleurs, M. Roy a déploré le fait que les économistes doivent faire eux-mêmes le calcul du produit intérieur brut (PIB) réel. En effet, le Bureau de la stastistique du Québec ne publie qu'un PIB nominal, c'est à dire sans tenir compte de l'inflation. D'ailleurs, cet indicateur n'est présenté qu'avec plusieurs mois de retard. Même chose pour Statistiques Canada où le retard se calcule en terme d'années.

Les sources consultées par *Québec Horizon* sont la Banque de Commerce Canadienne Impériale, la Banque de Montréal, la Banque Nationale, la Banque Royale, la Banque Toronto-Dominion, la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, la Caisse de dépôt et de placement du Québec, la Fiducie du Québec, Gaz Métropolitain, Hydro-Québec et Informetrica Ltd d'Ottawa.

Presque toutes ces sources font déjà l'objet de publications courantes. Certaines comme Informetrica exigent cependant des frais d'abonnement. À terme, le bulletin envisage la collaboration d'environ une quinzaine d'organismes économiques. Les ministères du Gouvernement ont d'ailleurs été consultés et pourraient éventuellement soumettre leurs prévisions.

Synthèse des prévisions de l'A. É. Q.

	1983	1984	1985	Basse	Prévision moyenne 1986	Haute
Taux de chômage	13.9	12.80	11.8	10.9	11.4	11.90
Vente au détail (croissance en %)	9.7	12.50	9.1	5.0	6.7	7.50
Indice des prix à la consommation du Canada (croissance en %)	5.8	4.30	4.0	3.7	4.1	4.60
Taux d'intérêt de base (au 31 déc)	11.0	11.25	10.0	9.0	10.0	11.75
Taux de change $ Can/$ US (en cents can.) (au 31 décembre)	80.4	75.70	71.5	70.0	72.4	74.90

La revue tient jusqu'à maintenant secrète les prévisions des collaborateurs, pris un à un. On espère cependant pouvoir éventuellement les convaincre d'afficher individuellement leurs projections.

La notion de moyenne peut conduire parfois à des aberrations sur le plan statistique. C'est pourquoi *Québec Horizon* introduit également les écarts-types. Ainsi, la croissance prévue du revenu disponible réel doit se lire à l'intérieur d'une fourchette qui varie de 0.3 % à 3.7 %.

Six des onze sources sondées anticipent une baisse du dollar tandis que la moyenne des prévisions demeure haussière, à 72.4 cents US.

Le taux d'inflation demeure à 4.4 %

OTTAWA (PC) — Le taux annuel d'inflation est demeuré stable en janvier à 4.4 % par rapport à celui du mois précédent, mais supérieur au taux moyen de 4.0 % observé en 1985, a annoncé Statistique Canada, hier matin.

Mais il y a des indications que l'inflation va progresser. En effet, l'agence gouvernementale précise que le taux annuel composé, fondé sur le changement des indices désaisonnalisés, au cours de la période de trois mois précédente (octobre 1985 à janvier 1986), s'est établi à 6.4 % et dépasse donc nettement le taux d'une année à l'autre. Cela confirme que les récentes augmentations de prix ont été supérieures à celles observées précédemment en 1985.

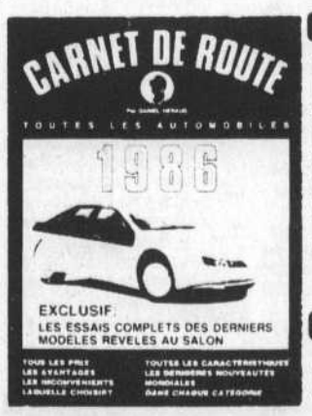
L'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) pour le Canada (100 en 1981) a progressé de cinq dixièmes de point de pourcentage entre décembre 1985 et janvier 1986 pur s'établir à 130.1, ce qui signifie qu'un panier de provisions et de services qui coûtaient $ 100 en 1981, coûtaient $ 130.10 en janvier, ou que le pouvoir d'achat du dollar actuel par rapport à celui de 1981 n'est plus que de 76.9 cents.

L'indice d'ensemble désaisonnalisé a avancé de 0.4 % en janvier 1986, alors qu'il avait augmenté de 0.6 % en décembre 1985.

Voir aussi en page 24

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



CARNET DE ROUTE

Toutes les automobiles 1986 essayées par **Daniel HÉRAUD** le spécialiste du Journal LE DEVOIR et RADIO CANADA.

Le guide le plus complet sur le marché

256 pages plus de 300 photos
Prix régulier: 12,95 $
Prix spécial: seulement **10,00 $**

Commande postale

CARNET DE ROUTE
Case Postale 503
St. Lambert, Québec J4P 3R8

Je désire recevoir **CARNET DE ROUTE 86** que je paierais *COD* au facteur le prix de *10,00 $* plus *2,22 $* de frais d'envoi et de COD.

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Signature: _____

Association canadienne-française de l'Alberta

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'Association canadienne-française de l'Alberta, l'association porte-parole des franco-albertains et des franco-albertaines, est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Comité exécutif de l'Association, il/elle planifie, dirige, organise, et évalue les activités de revendication, de représentation et de développement communautaire de l'Association à son niveau provincial; il/elle est responsable des ressources humaines du secrétariat provincial, ainsi que du fonctionnement démocratique, administratif et financier de l'Association; il/elle veille à assurer l'appui nécessaire au projet de développement communautaire entrepris par les neuf (9) régionales de l'Association.

EXIGENCES:

Connaissance et expérience du milieu francophone minoritaire, habilité à travailler avec des bénévoles et en équipe; bilinguisme, habileté à gérer des ressources humaines et financières; expérience des relations publiques; connaissance du milieu politique fédéral et provincial, des ministères et des agences gouvernementales et de leurs rouages; connaissances en développement communautaire; initiative; disponibilité.

RÉMUNÉRATION: Réflète les exigences du poste.

ENTRÉE EN FONCTION: mi-juillet 1986 (négociable)

*Faire parvenir un curriculum vitae et le nom de trois répondants avant le **31 mars 1986** à:*

Madame Myriam Laberge, présidente générale
A.C.F.A.
#203, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Canadian Music Centre
Centre de musique canadienne

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fondé en 1959, le Centre de Musique Canadienne est une organisation qui vient en aide, surtout aux compositeurs et musiciens de chez-nous. Avec ses quartiers généraux à Toronto et ses centres régionaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, le C.M.C. a récemment développé son image auprès du grand public et du secteur privé grâce à ses contacts dans des campagnes de financement.

En tant que directeur administratif, le Directeur général devra poursuivre ces objectifs et devra faire preuve d'un leadership dynamique pour toutes les activités du Centre incluant des projets tels que: «Centrediscs» et l'Année Internationale de la Musique Canadienne. Le Directeur général doit administrer les sous-corporations du CMC, le CMC Service de Distribution, «CMC Facilities Corporation» et aussi remplir les fonctions de Secrétaire du Conseil de Direction.

Les candidats intéressés et possédant des aptitudes supérieures en administration, une connaissance de la musique contemporaine à l'intérieur de la culture canadienne, des capacités à diriger le travail de plusieurs employés et l'habilité d'administrer le Centre dans les deux langues officielles; sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, le 22 mars 1986, à l'attention du:

Secrétaire
Comité de Sélection
Centre de Musique Canadienne
Chalmers House
20, rue St-Joseph
Toronto, Ont.
M4Y 1J9

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ À louer hors frontières

CONDO FLORIDE, bord mer. 15 au 29 mars. Pompano Beach. 1 500$/Canadien. — 819-569-7660. 24-02-86

DAYTONA BEACH, condo luxueux, bord mer, piscine, 2 chambres, golf, tennis. — 632-4845 — 638-0660. 24-02-86

BAHAMAS, Studio à louer ou à vendre, golf, tennis, piscine, restaurant. Joseph 937-1168 ou 499-3251. 24-02-86

■ Ameublement

VENTE RAPIDE

AMEUBLEMENT complet de salle à manger, sculpté sur chêne foncé, 6 000$.

ARMOIRE Antique XVIII S. en pin, 1 500$.

MOBILIER de salon et fauteuil à oreilles, 500$.

Autres ameublements, articles divers: Argenterie, bibelots, tapis, lampes, climatiseur, Etc...

PRIX ABORDABLES

Tél.: 277-6278 Laissez message

25-02-86

■ Ameublement

MEUBLE POUR SYSTÈME VIDÉO et audio, avec tiroir, 150$. Cuisinière, réfrigérateur, bon état, 500$. — 465-4472. 24-02-86

MOBILIERS salle à dîner, pacanier, 9 morceaux, 2 200$, c.c., acajou 5 morceaux, 600$. Desserte noyer 250$. Nid de table acajou 100$. Table 3/3 acajou 100$. Jour: 873-5793 soir: 465-9089 — 445-8807. 24-02-86

ENSEMBLE salle à dîner, table, vaisselier, 8 chaises, 1 995$, 288-2626. 24-02-86

Table de salle à dîner en marbre italien, de teinte grise, grandeur 7' x 3', prix à discuter. Johanne ou Philippe 277-4131 - 277-3641. 24-02-86

MOBILIER DE SALON de style espagnol, très propre, 500$, 322-5357. 24-02-86

MOBILIER DE SALON, chêne massif, 8 morceaux, excellent état, 2 800$ pour 1 400$ négociable, 626-9909. 24-02-86

MOBILIER de chambre à coucher en chêne, style espagnol, 7 morceaux, 850$. — 1-247-3380. 01-03-86

MOBILIER salle à manger en pin, reproduction impeccable, encoignures vitrées, 6 chaises. 341-4267. 24-02-86

POÊLE CUISINIÈRE COMBUSTION lente, Elmira ovale noir, tout équipé, 2 ans d'usage. 1-346-3316. 24-02-86

DOIT TOUT LIQUIDER. Raison, départ. Oeuvres d'art, Fiat X 1-9. Acheteur sérieux. 341-6259. 24-02-86

TABLE 24 po., 2 chaises aluminium brossé, revêtement rotin plastic, noir, pour intérieur ou terrasse. Valeur 410$, vend 225$. — 842-7067. 24-02-86

TRÈS BELLE BIBLIOTHÈQUE fait main, pin massif, 4 morceaux. 2 200$. — 271-5184. 24-02-86

MOBILIER DE SALLE à dîner, table en verre fumé et 4 chaises modernes, Causeuse et fauteuil modernes. Demandez André. — 523-1137. 24-02-86

BEAU BUREAU et belle bibliothèque. Information: André 523-1137. 24-02-86

■ Ameublement

CANAPÉ style colonial, velour côtelé brun, très bon état, acheté chez Fraser, valeur 1 900$, laisserait à 200$. 272-8910. 24-02-86

■ Animaux

CHATS HIMALAYEN mâles, seal et blue point, enregistrés, pour accouplement. — 581-8843. 24-02-86

LABRADORS NOIR, enregistrés, pur race, nés 16 janvier, beaux chiots, femelle, 4 mâles. — 472-7818. 24-02-86

BASSET HOUND, tricoloré, pure race, enregistré, vacciné, tatoué. Tél.: 272-6956. 24-02-86

BEAUX CHIOTS Doberman, pures races, 8 semaines 150$, informations: 255-4708. 24-02-86

■ Antiquités

GUÉRIDON CHÊNE TIGRÉ, avec griffes, 4 chaises, avec griffes chêne. Période 1900. — 849-9561. 24-02-86

ACAJOU. BUREAU D'HOMME, cabinet de coin, table chinoise, étagère chinoiserie anglaise, toiles, lampes Satsuma, Etc... Hampstead. — 482-8276. 25-02-86

VENTE DE 20 % à 35 %. LA MAISON BERRI, 1029, Berri. Du jeudi au dimanche, entre 11h a.m. à 6h p.m. 24-02-86

ACHETONS ANTIQUITÉS. Meubles, bijoux, sculptures, lampes. Allons à domicile. Albert Antiquités, 3762 St-Laurent, 845-6802. 15-03-86

ENCAN D'ANTIQUITÉS, dimanche le 23 fév. à 1 h. Ensembles salle à diner 9 morceaux, secrétaire Roll Top, armoire pin 12 panneaux creux, horloge grand-père, bureau chêne, bombé. Poêle à tuiles, motifs de roses, lit à baldaquin. Bonnetière en pin, bibliothèque à sections. Vaisselier vitres bombées. 1 buffet sculpté. Collection trains, bols Portneuf. Vaisselle canadienne, dépression, carnaval, limoges. Armes à feu. Peintures à l'huile BIENVENUE À TOUS. Visa, Master C. acceptées. Hotel Sheraton Laval, 2440 Autoroute des Laurentides, Laval. La Belle Epoque Antique 514-562-3946. 24-02-86

ENSEMBLE salle à dîner, antique, chêne blond, table rectangulaire, buffet + vaisselier, 6 chaises, 2,300$. Armoire canadienne pin, couleur bleue, 2 600$. Doit vendre 271-0600 ou 279-7879. 24-02-86

■ Antiquités

RESTAURATION d'antiquités, meubles, finition, "stripping", et réparation. Faisons aussi fenêtres et ébénisterie Etc... S. Burton. — 482-7018. 24-02-86

Mobilier salle à manger 9 morceaux, noyer ambré, Andrew Malcolm, 50 ans, très propre, 585-1771 ou 879-1006. 24-02-86

■ App. à partager

CHERCHE UN OU UNE CO-LOCATAIRE (non-fumeur), pour partager grand 8 pièces, sur Plateau. 225$. Jean, 524-3993. 24-02-86

FEMME PROFESSIONNELLE, désire partager 6 pièces, avec femme. Sherbrooke, près de Ritz-Carlton. — 695-1562. 27-02-86

BAS DE DUPLEX, à partager avec femme, 25 à 35 ans, à bon prix. À St-Hubert, 678-6360. 24-02-86

■ Appareils électro-ménagers

BEAU RÉFRIGÉRATEUR COMME NEUF. Demandez André. 523-1137. 24-02-86

■ App./logements

MTL NORD, logements neufs, promotion 1 mois gratuit ou déménagement payé. Jour: 324-3422, soir: 323-8490. 25-03-86

Plateau Mont-Royal, 5305 Berri, 1½ tout compris, 276-4023. 26-02-86

MÉTRO CRÉMAZIE, 7½, bas, cave, garage, libre 1er mars, 388-4672. 24-02-86

CÔTE ST-PAUL, rue Hamilton, 3½, 3ème étage, refait à neuf, libre immédiatement, 305$, 659-3331. 03-03-86

ROSEMONT, beau 4½, libre 1er avril, électrique, entrée laveuse-sécheuse, 374-4874. 24-02-86

DELORIMIER, près de Rouen, 5½, 2ème étage, refait à neuf, libre immédiatement, 530$/mois, 659-3331. 03-03-86

MONTRÉAL-NORD, grand 4½, 3e étage, libre 1er mai. — 324-2849. 24-02-86

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. 01-04-86

ATWATER, spacieux 4½, excellente condition, 1 chambre, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, 450$, 931-0107. 24-02-86

ILE DES SOEURS, grand 5½, équipé, lave-vaisselle, piscine, garage, 1er mars, 717$, 769-3720. 24-02-86

AHUNTSIC, petit 3½, neuf, sous-sol, non meublé avril, sous-location, 1 mois gratuit, 250$ — 331-8387. 24-02-86

BEAU GRAND STUDIO, bien situé, près Université de Montréal, immeuble paisible, piscine sauna, terrasse, mars, 400$, 342-9068. 24-02-86

CAUSE: transfert à louer ou à vendre, grand condominium 5½, 2 s.b., bord de l'eau (Ile St-Jean). Libre mi-avril. — 492-0303. 24-02-86

OUTREMONT, 6½, rénové, 2ème étage, non-chauffé, 2 balcons, appareils ménagers, 1er avril, 625$. Références demandés. — 274-5003. 24-02-86

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, 6, haut duplex, garage. 525$, non-chauffé. 1er mars 674-7667. 24-02-86

ATTENTION. Pour les meilleurs choix, LOGIS/TECH. 871-2026. FRAIS. 24-02-86

1½ à 10½, meublés, 7210, St-Denis. Renseignez-vous: LOGE INFO. 495-2459. 24-02-86

ROSEMONT, 28ème avenue, 4½, neuf, genre condo, foyer, insonorisé, de 495$ à 525$. Libre mars. — 255-1741. 21-03-86

MONT-ROYAL O., (223) luxueux 4½, disponible, non-chauffé, tout neuf, 845-0783. 28-02-86

DROLET 6252, 5½ complètement rénové avec patio, 525$. 273-7945. 24-02-86

IBERVILLE, métro Frontenac, 4½, chauffé 375$, 2½ tout compris 260$. 484-2120. 27-02-86

NOUVEAU ROSEMONT, récent 5½, 3ème étage, tranquille, 1er mars, bail de 16 mois. 254-9190. 24-02-86

VILLE ST-LAURENT, grand 3½ à sous-louer à compter du 1er avril, 236$ par mois. 748-6588. 27-02-86

OUTREMONT, Av. Willowdale, haut duplex, 7 pièces, 2 salles de bain complètes, chauffé, foyer, garage. Libre 1er juillet. 850$/mois. Après-midi, 733-2128. 24-02-86

ÎLE-DES-SOEURS, sous-location, 4½, cuisinière, réfrigérateur, ensoleillé. Occupation immédiate. — 658-3325, après 19h. 24-02-86

ANJOU, 4½, libre 1er juillet. Entrée laveuse/sécheuse, près transport. Pour inf.: 352-9417. 13-03-86

■ Artisanat

MÉTIERS À TISSER "LECLERC", vaste choix de belles laines, pour tissage et tricot, très bas prix, 935-2900. 07-03-86

■ Associés demandés

CHERCHE ASSOCIÉS pour magasin « fin gourmet », 50 % d'actions, très bien situé, sérieux seulement. Luciano: 721-5171 ou après 20h: 585-4135. 24-02-86

■ Astrologie

MONSIEUR GEORGES, Voyant, tarot, lignes de la main, carte du ciel et graphologie. 932-8224. 24-02-86

■ Automobiles

- **1982 CADILLAC FLEETWOOD** Brought. 2 portes.
- **1985 STELLAR G.S.L.** 17,000 km.
- **1983 BUICK CENTURY** toute équipée.

AUTOMOBILES F. Bouthillier Inc.
3850, Masson, Montréal
Tél.: (514) 725-6461

24-02-86

■ Automobiles

BUICK LESABRE 83, très propre, bonne mécanique, bon équipement. 7 500$. Particulier. — 727-9698. 25-02-86

FIREBIRD 83, automatique, vitres électriques, 6 cylindres. Particulier. — 492-2259, après 18h. 24-02-86

TEMPO GL 84, toute équipée, 32 000 km, garantie 68 000 km, 8 500$. — 766-3725 après 17h. 25-02-86

HYUNDAI PONY blanche GLS 85, 5 vitesses, 4 portes, toit ouvrant, 29 000 km, balance garanti 3 ans, 7 000$. Claire 334-5260, soit: 622-4141. 24-02-86

NISSAN MAXIMA 84, toute équipée, 36 000 km, 12 000$. Benoît jour: 322-9310, soir: 655-1498. 24-02-86

GRAND PRIX LE 84, V-6, "T-Top". 14 700 km, à l'état neuf. Garantie jusqu'à juillet 87. 628-0691. 24-02-86

DATSUN 2005X 1983, achat 84. Toute équipée, 5 vitesses, air, bonne condition. 6 500$, négociable. Jour: 336-8016, soir: 622-8388. 25-02-86

TOYOTA TERCEL SR 5 82, très bonne condition. 5 500$. — 332-6300, soir: 667-6797. 24-02-86

HONDA ACCORD 1980, 5 vitesses, hatchback, 2 800$, 581-9308. 24-02-86

PORSCHE 944 1985, rouge, 8 000 km, 5 vitesses, comme neuve, 1-800-363-1280. 25-02-86

CAMARO 83, 4 cylindres, 2,5 litres, manuelle 70,000 km., 7 800$. Après 18h: 585-9670. 24-02-86

BUICK SKYLARK LTÉE 82, peinture neuve, très bonne condition, 50,000 km., 5 000$. 641-3649, 652-6698. 24-02-86

■ Automobiles

PORSCHE 85 928S bleue, intérieur cuir, 5 000 km, 89 500$. MONSIEUR BAIGNOIRE 336-1133. 24-02-86

HONDA ACCORD 1980, 5 vitesses, pneus et freins neufs, 2 300$, 256-8847. 24-02-86

JEEP WAGONEER LTD 1985, toute équipée, 6 800 km, 19 500$, 288-8519. 24-02-86

VOLKSWAGON, CAMPER WESTFALIA 1979, excellent état. — 787-3267. 24-02-86

PHOENIX 80, 116 000 km, 1 400 justifié, discutable. Pierre 871-1986. 24-02-86

CAMARO Z28 1985, 8 600 km, 14 399$, bien équipée, automatique, rouge, intérieur noir, 1-436-6873. 24-02-86

DART 73, 4 portes, mécanique A-1, très propre, prix à discuter, 643-2731, 384-1628. 24-02-86

AUDI 5000 S 82, toute équipée, très propre, 65 000 milles, 8 950$, 665-0577. 25-02-86

PONTIAC SUNBIRD 84, 2 portes, manuelle, 5 vitesses, 26,500 km., 6 900$. — 364-4039. 24-02-86

CELEBRITY CL 83, 4 portes, air, radio AM-FM, 2 tons, bon état, 622-0871 soir. 24-02-86

CELEBRITY EUROSPORT FAMILIALE CL-V-6, 1985, 30,000 km., très équipée, automatique 11 500$. — 585-0878. 24-02-86

OLDSMOBILE FIRENZA 85, 7,000$. — 645-1308. 24-02-86

CORVETTE 79, 58 000 km, T-Top, miroir, toute équipée, 12 500$, faut voir, 1-293-5113, après 16h. 24-02-86

HONDA ACCORD 84, 40,000 km., 7 900$. 651-7693. 24-02-86

FORD FAIRMONT 1982, tout servo, automatique, air conditionné, immaculée, 3 800$. 620-9896. 24-02-86

FORD ECONOLINE 79, bleue foncé, prix à discuter. Tél.: 691-7099 ou 336-9184. 24-02-86

ROVER 3500, 1982, 99,000 km., toute équipée, noire, 8 700$ négociable. 271-0873. 24-02-86

À ST-EUSTACHE, choix de 200 camions usagés, remis à neuf, bon prix. Garage Bélisle. — 627-2324. 13-03-86

HONDA PRELUDE 82, automatique, 90 000 km., toit ouvrant, radio AM-FM, cassettes, 5 600$. — 353-4979. 24-02-86

RENAULT FUEGO turbo 82, mécanique excellente, 4 Michelins neufs, bas millage, après 17h., 627-5780. 24-02-86

MERCEDES 1983, 380 SEL, millage 64,000 km., (couleur noire). Marchand: 328-2494. 24-02-86

NISSAN STANZA 1983, bonne condition, toute équipée. 270-9519. 24-02-86

COUGAR 1985, très bonne condition, rétroviseur électrique, garantie jusqu'à mai 86, système antivol; Shure-Lock. 270-7006. 24-02-86

CAMION DE VIDANGES, Brigadier 1981, 455-2350 ou 455-5081. 24-02-86

OLDSMOBILE CIERA 1985, toute équipée sauf air, bas millage, femme conducteur. 12 900$. 581-8399. 24-02-86

BUICK RIVIERA 1980, turbo, 6 cylindres, toute équipée, parfaite condition. 682-1381. 24-02-86

OLDSMOBILE OMEGA 80, 4 portes de luxe, 64,000 milles, unique propriétaire, 4 000$ ferme. 844-0770. 24-02-86

PONTIAC ACADIAN 1985, automatique, toute équipée, 11 600 km, garantie transférable, 2 tons, 7 900$. 728-3820. 24-02-86

JAGUAR XJ-6 1980, British Racing green, excellente condition, très très propre, 15 000$, 482-4212, Norman entre 8h. et 18h. 25-02-86

HONDA PRELUDE 1985, 5 vitesses, équipée, 13 000$, discutable: 627-0246. 24-02-86

MERCURY MARQUIS 1977, toute équipée, 300$, 765-0581. 26-02-86

GMC VAN 1979, Ventura, fini intérieur, très luxueux, mécanique A-1, particulier, 525-8636. 24-02-86

CHEVETTE 1984, 25 000 km, automatique, 1 an de garantie 5 100$, 381-7025. 26-02-86

CAMARO 1985, automatique, fuel injection, 14 000 km, 691-1281, 678-1816, demandez Michel. 24-02-86

CHRYSLER LEBARON 83, 4 cylindres, 2.2, 4 portes, 56 500 km, pleine garantie, plan d'or transférable jusqu'au 28 juin 88 ou 80 000 km, après 19h., 325-8891. 24-02-86

SUBARU GL 84, 5 vitesses, 4 portes, 40 000 km, 4 pneus d'hiver, toute équipée, série, cirage, impeccable, 7 300$, 653-1409. 24-02-86

MERCURY TOPAZ 85, toute équipée, 8 800 km., bon prix, Pierre, jour: 843-5567, après 15h: 861-4103. 24-02-86

TOYOTA CELICA GTS 1984, 5 vitesses, 44 000 km., 11 900$ — 492-0175. 24-02-86

TOYOTA TERCEL 82, 4 vitesses, 2 portes, toit ouvrant, très propre, 3 900$, après 17h., 642-4211. 24-02-86

HORIZON 84, 2.2 litres, propre, mécanique A-1. 35 000 km. 6 300$, discutable. 465-2472. 24-02-86

HONDA PRELUDE 1984, condition impeccable. 10 900$, après 18h. 363-9093. 24-02-86

■ Avions

KIT HOME BUILT ZENITH CH-200, à vendre, avec option Fin and Rudder, Vincent, 335-1265 ou 337-2788. 24-02-86

■ Bateaux

J'offre mes services de co-équipière sur un voilier en partance vers le sud. Louise 271-5374. 24-02-86

BENETEAU FIRST 24, 84, "in-bond", genois 150%, moteur 9.9, couche 5, toilette, etc, 381-4143, 522-4216. 24-02-86

■ Bureaux à louer

PORT DE MONTRÉAL

Aire de bureau à louer dans un édifice de prestige avec tous les services, situé à la Cité du Havre.

Disponible immédiatement:
100 M², 214 M² et 314M²
Possibilité de subdivision.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec

Monsieur A. Lavole à

283-7047

24-2-86

■ Bureaux à louer

Île des Soeurs

775 à 2375 pieds carrés, 9 divisions modernes selon vos besoins, air climatisé. *Libre immédiatement.*

766-3504

24-2-86

■ Bureaux à louer

Bureaux individuels, meublés — non-meublés, service secrétariat disponible, stationnement. 4058 Parthenais, 2è, 524-3033 — 351-7396. 22-03-86

BUREAU POUR PROFESSIONNEL Boul. St-Laurent nord Rachel. Réception fournie. — 849-4848. 27-02-86

BUREAUX À LOUER, 1,200 pi.car., ou moins. 10,800 Lajeunesse, face au métro Henri-Bourassa. — 389-8468. 17-03-86

Élégants bureaux à louer à 2 pas du métro. Disponibles 1er juillet, 530 Cherrier. 524-0619. 03-03-86

V.M.R., près Palais de Justice, environ 1 000 pi.car., 282-1420. 03-03-86

SHERBROOKE (St-Denis), petit bureau, salle d'attente, 210$, chauffé, éclairé. — 287-1735. 24-02-86

ONTARIO, Delorimier, 3½ bureaux, attenants à clinique médicale, 600$ / mois. 522-8241, 526-4441. 24-02-86

À LAVAL, édifice GL, 1390 pi.car. Aménagement de 5 bureaux privés, papeterie, salle de travail, réception. 1 092$ mensuel. 381-8029. 24-02-86

BEAUBIEN-ST-HUBERT, 250 à 4,000 pi. carrés, rez-de-chaussée ou étage. — 270-6141. 22-02-86.

■ Chalets à louer

Mont Orford, grande maison campagne, 5 min. centres ski, tout confort, vue magnifique. Week-end semaine. — 489-0956. 24-02-86

À 15 KM. du MONT-TREMBLANT, 4 pièces, foyer Franklin, site calme. Idéal pour ski de fon. Semaine - mois - saison. (1-819) 686-3174. 24-02-86

ORFORD SUR LE LAC, vacances scolaires, superbe chalet 4 chambres à coucher, cheminée, entièrement équipée, à proximité du Mont Orford, dates de location; à compter du dimanche soir 23 février jusqu'au vendredi 14 mars, 1 000$ tout compris, après 18h. 463-3388, 1-297-2095. 24-02-86

LAURENTIDES, à 3 milles de l'hôtel Estérel, chalet suisse neuf, meublé, foyer, 300$ semaine, 649-5225. 24-02-86

SUTTON, chalets pour l'été, 3 et 4 chambres, meublés, foyer, plus piscine intérieure. (514) 538-3736. 24-02-86

■ Chalets à vendre

CANTONS DE L'EST: chalet hivernisé à 25 milles de Sherbrooke, chauffage électrique, Foyer, 2 chambres, superbe vue sur Lac d'Argent. 1-819-887-6778. 24-02-86

FOUTHIERE sur le lac Memphrémagog, chalet hiver/été, à l'état neuf, 2 c.c., chauffage électrique, meublé au complet en neuf, 300 pi. de la plage, disponible fin juin, 58 000$, 651-4143 pas d'agent. 25-02-86

CANTONS DE L'EST près Bromont, bon pour skieur, chalet hiver-été, meublé, tapis, accès piscine et lac, 18 000$. 1-375-2929. 24-02-86

■ Chambres à louer

BROSSARD, MOTEL TRANS-QUÉBEC, chambres 1 et 2 lits, Apt. du Fleuve, 1½, 2½ meubles: 671-6754. 24-02-86

BOISBRIAND, chambre des maitres, comme chez-vous, accès toutes commodités de la maison. Jour: 437-3658, soir: 434-1309. 24-02-86

■ Chambres et pension

CHAMBRES ET PENSION: personnes âgées, 5487, Boul. Rosemont. — 259-4687, 255-2869. 28-02-86

CHAMBRE ET PENSION pensonnes âgées autonomes avec services, médecin, etc... 689-5667. 21-03-86

À LOUER, CHAMBRE pour étudiant, près métro Jean-Talon. — 273-6921. 24-02-86

BOUCHERVILLE, juillet 86, chez nous c'est votre chez vous. Famille d'accueil pour personnes âgées autonomes. Pour renseignement: 524-0353. 24-02-86

BOIS DES FILIONS: chambres disponibles, dans loyer d'hébergement, hommes autonomes 55 ans et plus, très bons soins, surveillance 24 heures, service de barbier, suivi médical. 621-0219. 24-02-86

■ Collectionneurs

ACHÈTE COMPTANT. CARTES POSTALES anciennes ou assimilées. 342-0202. 21-03-86

■ Commerces à louer

MAGASIN À LOUER situé Jean-Talon Est, près Pie IX. 1,000 pi. car., construction neuve. 691-4750. 28-02-86

■ Commerces à vendre

GASPÉ, AUBERGE CENTENAIRE. Construction de pierre, vue sur la Baie de Gaspé, centre-ville, 10 chambres, 2 bars, 1 café-terrasse, salle à dîner 40 personnes, 1 terrain commercial 40,000 p.c. Inf.: 1-418-368-6320. C.P. 1520, Gaspé, G0C 1R0. 24-02-86

COMMERCE DE FOURRURE, bonne opportunité, bon profit 843-7179 — 270-3456. 03-03-86

BIJOUTERIE À VENDRE, dans centre d'Achats. Mobilier neuf, coffre, alarme, caméras. Bail 4 ans, avec ou sans inventaire. Denis, 327-2535. 24-02-86

RESTAURANT avec logement, situé Chutes-St-Philippe, très achalandé. Bon chiffre d'affaires. — 1-819-585-3621. 25-02-86

AGENCE de voyages à vendre. Appeler le jour: 663-2599 après 18h: 628-0846. 24-02-86

DÉPANNEUR À LONGUEUIL, licencié, valideuse, chiffre d'affaires. 450 000$. 679-5927, après 18h. 24-02-86

À VENDRE, salon d'esthétique, tout équipé, petit comptant. Pour inf.: 324-1336. 24-02-86

MOTEL À DORION, 10 unités, grand terrain, 325 000$. 455-1626. 24-02-86

BOUTIQUE DE TISSUS, située dans Ahuntsic. 489-2212. 24-02-86

BROCHETTERIE 100 places, à vendre à Varennes. Bon chiffre d'affaires. Cause maladie. 652-6166. 01-03-86

DIRECTEMENT du propriétaire, à Rimouski, motel 25 unités. Prix 245 000$. 418-723-8585. 24-02-86

VIDÉO ÉLECTRONIQUE, Rive-Sud, 3 000 membres, 1 500 titres VHS seulement. Excellent volume, bonne location. Jour: 465-9105, soir: après 8h p.m. 684-9727. 24-02-86

■ Commerces à vendre

Centre d'hébergement, permis du gouvernement, 62 personnes, ancien hôpital. 1-819-537-7959, soir 1-819-536-2327. 24-02-86

DOMAINE ÉQUESTRE Ste-Foy, résidence, piscine intérieure, vaste écurie, manèges intérieurs, (aréna) cafétéria, chambres d'hébergement, terre 60 arpents, machinerie, autres bâtisses, rivière. Revenus: 145 000$. (418) 872-6443. 24-02-86

ÉPICERIE, BOUCHERIE, 3 000 p.c., centre-ville, 1431 St-Laurent, près métro, peut louer tout ou en partie. 843-5945. 24-02-86

BIJOUTERIE À VENDRE, dans centre d'Achats. Mobilier neuf, coffre, alarme, caméra. Bail 4 ans, avec ou sans inventaire. Denis, 327-2535. 26-02-86

CRÉEZ votre propre emploi, (Search light). Projecteur 60 po. avec génératrice sur camion. Pour fins publicitaires. 435-6891. 25-02-86

FOYER d'accueil privé, situé dans les Laurentides, opération depuis 5 ans, capacité 24 pensionnaires, cause maladie, par propriétaire, 1-819-326-6125. 24-02-86

CLUB VIDÉO 2 000 films, Béta/VHS, 1 200 membres. Rive Sud. 671-4699. 24-02-86

LIBRAIRIE DE LIVRES et disques usagés, photocopies, revues, 35 000$, 737-5076. 01-03-86

MOTEL, 17 unités doubles à Ste-Anne de Beaupré, près de la cathédrale, à vendre, possibilité d'échange, 1-418-827-2484. 24-02-86

DÉPANNEUR ACTON-VILLE, 355 000$ et bâtisse toute rénovée. 5½ adjacent. Valideuse. Vidéos 150 000$ + inventaire. 546-7153. 24-02-86

■ Commerces demandés

ACHETONS COMMERCES, entreprises en difficulté financière. Aussi marchandise neuve de toutes sortes. — 645-2786 (601). 24-02-86

■ Condominiums à louer

DRUMMOND, luxueux condo. 1er, 3 c.c., 2 s.b., patio, 5 appareils, a/c., tapis, rideau, piscine, garage. Concierge. Libre 486-5922. 26-02-86

LE SANCTUAIRE DE MONTRÉAL, neuf, luxueux, 2 grandes chambres, 2 s. de bain. Vue panoramique. Sécurité, garage. — 489-7938. 24-02-86

CÔTE-DES-NEIGES «A.P.P. DESIGN» 5850-54, Place Decelles, rue paisible et paysagée, magnifique 3½, près U. de M., centre d'achats, transport en commun, 48 500$ et plus. Visites libres, samedi et dimanche, de 1h à 4h. 342-0500, 766-2002. M. Langlois. 24-02-86

■ Condominiums à vendre

PLATEAU MONT-ROYAL, grand condo, 3½, demi sous-sol, porte patio, terrasse, stationnement arrière, prêt 9½% — 2 ans, corv. hab. 49 500$. — 527-3021. 24-02-86

ÎLE PATON aux terrasses: 4½, grand, luxueux, premier, à louer ou à vendre. — 669-0599. 25-02-86

CONDO DE LUXE, Christophe-Colomb et Rosemont, neuf, 63 000$, 65 000$, 2 et 3 c.c, salle à dîner, salon, desing special, stationnement, 4 min. métro. 331-7739, 331-5291. 24-02-86

PARTICIPEZ à l'élaboration d'un projet-condo. Équipe expérimentée d'architectes et d'administrateurs. Secteur en développement. Coin McGuire et de Gaspé. Près St-Laurent et Laurier. Prix aux alentours de 60 000$. 931-4277. 24-02-86

■ Condominiums à vendre

AHUNTSIC, joli condo 5½, 1 500 pi. car., sur 2 étages, 2 chambres, 2 salles de bain, garage, privé, finition luxueuse. 334-1932. 24-02-86

OUTREMONT, rue McEschran, copropriété, 3e étage, 8½, garage, cuisine rénovée. 89 000$. — 277-5419. Pas d'agent. 24-02-86

VIEUX-MONTRÉAL, 1 chambre, 1 000 pi. car., foyer. 85 000$, directement propriétaire. Jour 651-9430, 285-4273. Soir: 844-6469, 766-7587. 24-02-86

OUTREMONT. Superbe condo, 3 c.c., foyer, boiserie, vue sur Mont-Royal. T. Labossière, 276-2176, 735-2281. Montréal Trust, courtier. 24-02-86

■ Copropriétés à vendre

À AHUNTSIC, (copropriété indivise 50%), rez-de-chaussée, 5½ pièces, terrasse, jardin, magnifiquement située, au: 1661 Sauriol Est, 68 000$, sur rendez-vous. — 747-2793. A. Thomas, Royal LePage, ctr. 24-02-86

C.D.N. près hôpital Ste-Justine et U. de M., grands 4½ et 5½, entièrement rénovés, 39 000$ à 62 000$. Occupation immédiate ou juillet 86. Carole Besner 277-9789. 24-02-86

ÉDOUARD MONTPETIT, grand 6½, copropriété, face Université, très ensoleillé, vaisselier, boiserie, métro. E. Corneau 337-5480. Le Permanent, courtier. 24-02-86

■ Cours

COURS DE CHANT

René Bergé, tenor canadien, boursier à Rome en 1955, carrière européenne, professeur en province depuis 5 ans et nouvellement installé à Montréal. Pédagogue expérimenté, expert en technique vocale. Aussi cours de théorie musicale et de solfège. Répertoire: opéra, concert et léger.

389-7772

22-02-86

■ Cours

Apprenez l'anglais en dormant par le subliminal. Inf.: 721-6601. 24-02-86

Relations Publiques: cours intensifs débutant le 1er mars C.F.C. 842-0050. 28-02-86

COURS PRIVÉ, math et physique, secondaire et collégial 521-1308. 24-02-86

«CLAM». Apprenez l'espagnol dans un contexte hispano-américain. Début session: 4 mars. — 483-5229 de 9h à 13h. 24-02-86

■ Curriculum vitae

CURRICULUM français et anglais. Service rapide. Prix exceptionnel. 287-1926. 24-02-86

■ Déménagement

A A A AUBAINE 45$/heure, boîte 16 à 24 pi., assurance. Minimum 3h local et longue distance, 721-4951. 22-03-86

À BAS PRIX, gros et petit déménagement. Local et longue distance. Assurance. 524-0244. 24-02-86

PETIT ET GROS déménagement. Urgence acceptée. Estimation gratuite. 523-5513. 24-02-86

GILLES JODOIN TRANSPORT INC., déménagements de tous genres, assurance. — 253-4374. 24-02-86

■ Déménagement

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque... c'est le meilleur déménagement en ville. Estimation gratuite. Fournissons boîtes. Georges, 766-5314. 24-02-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

NORMAND DÉMÉNAGEMENT, tous genres, à prix spécial, assurances comprises. 7:30h. à 22:30h., 374-6625. 07-03-86

DÉMÉNAGEMENTS, local, longue distance, assurance, entreposage, estimation gratuite, boîtes. 525-2092. 25-03-86

■ Divers

MAISON À VENDRE, duplex avec 2 commerces au sous-sol. Cause décès. — 325-4441. 24-02-86

CAMÉRA MINOLTA X700, Zoom Vivitar 35-70 mm et glash, excellent prix. Information: André, 523-1137. 24-02-86

CAMÉRA 35 mm, Fujica ST-901, auto électro plus zoom Soligor 75-260 mm, F4.5, comme neuve. — 342-8634. 24-02-86

SOFA-LIT DOUBLE SIMMONS, lit jamais utilisé. 2 couvre-lits faient sur commande. Bonne condition. 500$. — 932-7589. 24-02-86

CHAISES (2) style Français, de chambre à coucher, velours coupé, excellente condition. — 932-7589. 250$ (paire). 24-02-86

CAMÉRA NIKON F3, "high point" 1985. Objectif NIKKOR 85 1,4 mm, A.I.S. complet. 521-9397. 24-02-86

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez queiqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727; Laval: 661-5210. 24-03-86

TAPIS INDIEN LAINE, 4' x 6', fait à la main. Neuf, bleu-taupe, motif perse. 500$. Particulier. — 861-7683. 24-02-86

SYSTÈME D'ARLAME Radio Shack, pour maison, neuf, parfaite condition, 766-1037, 282-8551. 24-02-86

Poêle à combustion lente, valeur 900$, prix demandé 600$, 679-3477. 24-02-86

ORGUE ACE-TONE, 900$. Electrolux 175$, humidificateur 40$. Excellente condition, 321-4977. 24-02-86

MANTEAU mouton de Mongolie, grandeur 8 ans, long, valeur 800$ pour 300$. — 259-1599. 24-02-86

FAUT VOIR. Robe de mariée conçue par une couturière patronniste, possibilité d'ajustement pour taille d'environ 11 à 13 ans, prix à discuter. — 323-6262. 24-02-86

■ Entretien-Rénovation

À RÉNOVATION Inc: planification pour cuisine, salle de bain, salle de jeu. Informations: 491-3851. 14-03-86

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION, finition de sous-sol, rénovation de cuisine. Nous pouvons bâtir votre maison sur demande avec vos propres plans. Construction Beaulieu et Bourbeau Inc. 669-8060. 13-03-86

SERVICE DE RÉNOVATION: complète, extérieur et intérieur, estimation gratuite. Renobec A.Z. 761-4940. 28-02-86

COUVERTURE APPALACHES, estimation gratuite. 722-6038. 24-02-86

OUVRAGE GÉNÉRALE: peinture, joints de gyproc, menuiserie et tapisserie, 721-3167. 24-02-86

■ Équipements de bureau

LIQUIDATION, Canon, Xerox, Copieur, Olivetti dactylo usagées, remise en état, garantie. FEL LTÉE, 7755 St-Laurent, 270-8519. 24-02-86

■ Espaces commerciaux à louer

AV. DU PARC, près Laurier, 1 500 pi. car. rénové, chauffage électrique. 1 200$/mois. Inf.: 272-1244, 276-0735. 01-03-86

VIEUX MONTRÉAL, près Place d'Armes, 800 pi.car., chauffé, climatisé, gicleur. 849-8601. 28-02-86

PIERREFONDS. Nouveau Centre d'Achats à vendre. 11116 et 11185 au 11211 Boul. Meijhen. Excellent revenu. — 871-0205 Me R. Teitelbaum. 10-02-86

LOCAL 3,000 pi. de plancher, 1er, coin Iberville-Ste-Catherine, chauffé, 355-4993. 26-02-86

PRIX AVANTAGEUX, Ville de Charlemagne, locaux chauffés, espace de stationnement. Idéal pour professionnel ou commerce. — 526-3328. 25-02-86

ESPACE POUR STUDIO, 1 600 pi. car. Mont-Royal, Boul. St-Laurent, à louer, pour danse-aérobique, taychi, yoga et groupes de théâtre. Plancher bois franc. Système de musique. — 282-0576. 24-02-86

NOTRE-DAME-RICHMOND, une rue à l'ouest de Guy, ancien bureau de poste rénové, espace commercial à louer, 2 200 p.c., 6½ pièces, 10$ p.c., 2 toilettes, une cuisine. Entre 9h et 5h. — 931-3821. 24-02-86

LOCAL DE RÉPÉTITIONS, centre ville (théâtre, danse) 19 x 55, à louer informations: 844-5128. 24-02-86

FACE CENTRE PAUL-SAUVÉ, 1 200 pi. car., dans mini-centre d'Achats. — 681-9249. 24-02-86

OPTIONS

Suite de la page 17

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Inco		My	22½P	285	315	240	10
Inco		Ag	15	$5½	$5½	$5⅜	26
Inco		Ag	15 P	20	40	60	7
Inco		Ag	17½	320	345	315	127
Inco		Ag	17½P	50	75	120	32
Inco		Ag	20 P	155	170	175	109
Inco		Ag	22½	75	100	100	106
Inco		Ag	22½P	320	345	$2½	42
IOil	A	Fb	45	1	5	15	136
IOil	A	Fb	45 P	$2	240	230	
IOil	A	Fb	47½	1	5	20	340
IOil	A	Fb	47½P	$4¼	$4¼	490	
IOil	A	Fb	50	1	5	40	502
IOil	A	Fb	50 P	$6⅞	$7⅜	$7⅜	
IOil	A	Fb	52½	1	1	4	527
IOil	A	Fb	52½P	$9⅜	$9⅞	$6	
IOil	A	Fb	55	1	1	5	740
IOil	A	Fb	55 P	$11⅞	$12⅜	$7½	
IOil	A	Fb	57½	3	1		
IOil	A	Fb	57½P	$14⅜	$14⅞	365	
IOil	A	My	40	$3¾	410	420	19
IOil	A	My	47½P	490	$5¼	$5½	239
IOil	A	My	50	35	40	30	350
IOil	A	My	50 P	$7	$7½	$7	128
IOil	A	My	52½	15	30	30	452
IOil	A	My	52½P	$9½	$10	$9¼	5
IOil	A	My	55	5	15	15	332
IOil	A	My	55 P	$12	$12½	$11⅜	3
IOil	A	My	57½	1	15		
IOil	A	My	57½P	$14½	$15		
IOil	A	Ag	40	$4¾	$5¼	$5	32
IOil	A	Ag	42½	335	370	365	48
IOil	A	Ag	45 P	$3½	390	395	69
IOil	A	Ag	47½P	$4¾	$5¼	$4¾	40
IOil	A	Ag	50	85	105	85	150
IOil	A	Ag	50 P	$7	$7½	$6½	100
IOil	A	Ag	52½	45	70	50	82
IOil	A	Ag	52½P	$9½	$10	$6½	
IOil	A	Ag	55	15	30	75	233
IOil	A	Ag	55 P	$12	$12½	$11⅞	
IOil	A	Ag	57½	1	25		
IOil	A	Ag	57½P	$14½	$15		
I-City		Mr	12½	190	240		
I-City		Mr	12½P	5	30		
I-City		Mr	15	20	45	50	89
I-City		Mr	15 P	65	95	65	123
I-City		Mr	17½	1	7	10	228
I-City		Mr	17½P	$3	220	195	56
I-City		Mr	20	1	5	35	10
I-City		Mr	20 P	$5⅛	$5⅝		
I-City		Jn	12½	215	265		
I-City		Jn	12½P	20	45		
I-City		Jn	15	50	70	115	43
I-City		Jn	15 P	110	115	110	100
I-City		Jn	17½	10	25	45	154
I-City		Jn	17½P	280	330		
I-City		Jn	20	1	15	25	6
I-City		Jn	20 P	$5¼	$5¾		
I-City		Sp	12½	240	290		
I-City		Sp	12½P	35	60		
I-City		Sp	15	60	90	$3	58
I-City		Sp	15 P	115	145	90	10
I-City		Sp	17½	40	50	50	49
I-City		Sp	17½P	285	335		

K L

L		Mnr	Mr	25	$12⅜	$12¾	$12	83
L		Mnr	Mr	25 P	5	15	115	
L		Mnr	Mr	27½	$9⅜	$10¼	$6¼	29
L		Mnr	Mr	27½P	5	20	45	30
L		Mnr	Mr	30	$7⅜	$8	$6	48
L		Mnr	Mr	30 P	5	25	60	90
L		Mnr	Mr	32½P	15	40	50	120
L		Mnr	Mr	40	55	80	55	511
L		Mnr	Mr	40 P	$2½	$3	$5	3
L		Mnr	Jn	30	$8½	$9	$8	18
L		Mnr	Jn	32½	$6½	$7	$5½	53
L		Mnr	Jn	40 P	$3	$3½	$4	40
L		Mnr	Sp	35 P	$2	$2¼	$2½	8
L		Mnr	Sp	37½	$8⅝	$5¼	$6⅝	52
L		Mnr	Sp	37½P	$2½	$3	$3½	15
L		Mnr	Sp	40	$6	$4	$3½	107
L		Mnr	Sp	40 P	$3½	$4	$5¼	

M N

Mitel			Mr	6 P	1	10	
Mitel			Mr	7 P	5	25	55	80
Mitel			Mr	8 P	35	60	60	500
Mitel			Mr	9 P	125	145	125	377
Mitel			Mr	10	5	15	10	2200
Mitel			Mr	10 P	210	235	$3	105
Mitel			Mr	12½	1	10	10	304
Mitel			Mr	12½P	460	485		
Mitel			Jn	6	205	230	190	7
Mitel			Jn	6 P	15	30	35	50
Mitel			Jn	9 P	130	155	160	145
Mitel			Jn	10 P	220	245	175	
Mitel			Jn	12½	1	15	25	110
Mitel			Jn	12½P	460	485		
Mitel			Sp	6	$2¼	240	235	10
Mitel			Sp	6 P	15	35		
Mitel			Sp	7	165	185	190	184
Mitel			Sp	7 P	40	60	120	15
Mitel			Sp	9	80	95	80	200
Mitel			Sp	9 P	140	160	160	39
Mitel			Sp	10 P	220	$2½	175	9
Moore			Fb	22½	$8¾	$9¼	$6	
Moore			Fb	22½P	2	5		
Moore			Fb	25	$6¼	$6½	$5¾	
Moore			Fb	25 P	3	5	10	108
Moore			Fb	27½P	1	15	115	94
Moore			Fb	30 P	1	15	$2	8
Moore			My	22½	$8⅞	$9⅜	$7⅜	7
Moore			My	22½P	1	8	5	7
Moore			My	25 P	2	10	6	83
Moore			My	27½	430	455	$3¾	323
Moore			My	27½R	5	20	10	101
Moore			My	32½P	160	230		
Moore			Ag	25	$6⅜	$7⅜	380	16
Moore			Ag	25 P	5	20	75	11
Moore			Ag	30 P	85	135	120	23
Moore			Ag	32½	145	195		
Moore			Ag	32½P	$2	260		
Nat	Bk		Fb	17½	$6½	$6¾	$6¾	5
Nat	Bk		Fb	17½P	5	5	1	103
Nat	Bk		Fb	20 P	1	5	1	978

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option		Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Powr		My	22½	5	538	410	$26
Powr		My	25	170	1568	$2	$26
Powr		My	25 P	5	511	70	$26
Powr		My	27½	23	33	100	$26
Powr		Ag	22½	2	209	$4½	$26
Powr		Ag	25	50	207	$3	$26
Powr		Ag	25 P	28	68	120	$26
Provigo		Mr	15	30	3835	340	$18½
Provigo		Mr	17½	15	110	125	$18½
Provigo		Jn	15	50	163	390	$18½
Provigo		Jn	17½	5	186	180	$18½
Provigo		Sp	17½	30	267	235	$18½
Provigo		Sp	17½P	40	46	100	$18½
Provigo		Sp	20	10	10	110	$18½

Q R

Rang			Ap	5 P	30	553	125	$3¼
Rang			Jy	5	8	1610	25	$3¼
Rang			Jy	5 P	20	375	130	$3¼
Rang			Oc	5	100	947	35	$3¼
Rang			Oc	5 P	100	210	140	$3¼
Roy	Bk		Ap	27½	1	35	270	$28⅛
Roy	Bk		Ap	30	261	1184	75	$28⅛
Roy	Bk		Ap	30 P	22	571	125	$28⅛
Roy	Bk		Ap	32½	65	1703	45	$28⅛
Roy	Bk		Jy	27½P	5	95	90	$28⅛
Roy	Bk		Jy	30	236	1243	160	$28⅛
Roy	Bk		Jy	30 P	18	915	155	$28⅛
Roy	Bk		Jy	32½	60	2047	95	$28⅛
Roy	Bk		Jy	32½P	4	115	$3¼	$28⅛
Roy•	Bk		Jy	35	80	525	40	$28⅛
Roy	Bk		Oc	27½	2	9	335	$28⅛
Roy	Bk•		Oc	27½P	10	27	105	$28⅛
Roy	Bk		Oc	30	62	1664	230	$28⅛
Roy	Bk		Oc	30 P	37	150	$2	$28⅛
Roy	Bk		Oc	32½	97	151	150	$28⅛
Roy	Bk		Oc	35	100	220	60	$28⅛

S T

Segrm			Ap	55	22	120	$19	$73¼
Segrm			Ap	60	90	519	$14⅛	$73¼
Segrm			Ap	62½	10	305	$13⅜	$73¼
Segrm			Ap	62½P	10	393	15	$73¼
Segrm			Ap	67½	10	157	$6½	$73¼
Segrm			Ap	67½P	5	125	50	$73¼
Segrm			Ap	75	10	85	$2½	$73¼
Segrm			Jy	65	8	75	$11	$73¼
Segrm			Jy	67½	4	159	$9	$73¼
Segrm			Jy	70	38	439	$6¾	$73¼
Segrm			Jy	75	10	58	$4	$73¼
Segrm			Oc	60	2	2	$17¼	$73¼
Segrm			Oc	70	49	217	$8⅞	$73¼
Shell	C		Fb	20 P	42	85	10	$19⅛
Shell	C		Fb	22½P	30	8	$2¼	$19⅛
Shell	C		My	17½P	30	30	35	$19⅛
Shell	C		My	20	503	2428	135	$19⅛
Shell	C		My	20 P	545	636	100	$19⅛
Shell	C		My	22½P	3	151	$2½	$19⅛
Shell	C		My	25 P	1	64	$5	$19⅛
Shell	C		Ag	25 P	4	57	$5¼	$19⅛
Spar			Ap	22½P	2	22	50	$24¼
Spar			Ap	25	10	410	125	$24¼
Spar			Ap	25 P	10	25	140	$24¼
Spar			Jy	27½	10	115	105	$24¼
Spar			Oc	27½	5	20	170	$24¼
Stico	A		Fb	22½	20	20	365	$26
Stico	A		Fb	25	61		115	$26
Stico	A		My	25	6	431	150	$26
Stico	A		My	27½	32	149	60	$26
Stico	A		Ag	20	6	87	$6¼	$26
Stico	A		Ag	22½P	10	10	40	$26
Stico	A		Ag	25	2	393	$2¼	$26
Stico	A		Ag	27½	19	205	110	$26
Teck	B		Fb	15	20		410	$19
Teck	B		Fb	17½	50	39	150	$19
Teck	B		Fb	20	60	731	1	$19
Teck	B		My	17½	50	1089	270	$19
Teck	B		My	20	22	827	150	$19
Teck	B		Ag	17½	200	247	$3¼	$19
TIX			Fb	135	47	34	$5½	$140½
TIX			Fb	140	607	540	40	$140½
TIX			Fb	140 P	78	466	2	$140½
TIX			Fb	145 P	10	14	$4¾	$140½
TIX			Mr	135	20	46	$6	$140½
TIX			Mr	135 P	49	327	65	$140½
TIX			Mr	140	518	959	215	$140½
TIX			Mr	140 P	178	369	220	$140½
TIX			Mr	145	93	602	80	$140½
TIX			Mr	145 P	10	39	$5½	$140½
TIX			Mr	150	7	224	30	$140½
TIX			Ap	135	10	58	$6¾	$140½
TIX			Ap	135 P	17	176	110	$140½
TIX			Ap	140	153	181	340	$140½
TIX			Ap	145	58	293	160	$140½
TIX			Ap	145 P	13	13	$5¼	$140½
Total	P		Ap	17½	5	275	$3½	$21
Total	P		Ap	25 P	10	35	$4	$21
Total	P		Jy	20 P	10	102	100	$21
TrC	PL		Ag	17½	10	30	145	$18
TrC	PL		Ag	17½P	5	55	110	$18
TrC	PL		Ag	20	5	443	65	$18
T-D	Bk		Mr	22½	10	70	165	$22¾
T-D	Bk		Mr	25	33	911	20	$22¾
T-D	Bk		Mr	25 P	4	29	150	$22¾
T-D	Bk		Jn	22½	17	796	180	$22¾
T-D	Bk		Jn	25	20	2174	60	$22¾
T-D	Bk		Jn	25 P	5	22	170	$22¾
T-D	Bk		Sp	22½	5	604	235	$22¾
T-D	Bk		Sp	27½	40	100	35	$22¾

W X

Wlkr	R		Mr	27½	87	1169	100	$28
Wlkr	R		Mr	30	5	954	35	$28
Wlkr	R		Jn	27½	606	1486	150	$28
Wlkr	R		Jn	27½P	115	113	120	$28
Wlkr	R		Jn	32½P	10	48	$4¾	$28
Wlkr	R		Sp	27½P	5	81	140	$28
Wlkr	R		Sp	32½	4	151	65	$28
Wlkr	R		Sp	32½P	4	24	460	$28
Total	volume			21098				
Total	open	interest		443734				

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Nat	Bk	Fb	27½P	10	25	75	
Nat	Bk	Fb	25	5	5	5	2018
Nat	Bk	Mr	17½	$4¾	$7⅛	$7⅛	216
Nat	Bk	Mr	17½P	5	30	15	15
Nat	Bk	My	20	440	465	$4¼	444
Nat	Bk	My	20 P	15	30	30	195
Nat	Bk	My	22½P	50	65	70	210
Nat	Bk	My	25 P	120	140	225	29
Nat	Bk	Ag	20 P	25	50	40	75
Nat	Bk	Ag	22½P	80	100	100	70
Nat	Bk	Ag	25 P	160	185	$2¾	30
Nor	Tel	Ap	35	440	460	$4½	123
Nor	Tel	Ap	42½P	355	385	435	101
Nor	Tel	Ap	45 P	$5⅞	$6⅜	$6⅛	4
Nor	Tel	Ap	47½	10	15	10	1229
Nor	Tel	Ap	50	5	10	6	1173
Nor	Tel	Ap	50 P	$10⅞	$11⅛	$13½	3
Nor	Tel	Ap	52½	1	10	5	435
Nor	Tel	Ap	52½P	$13⅜	$13⅞	$8¾	
Nor	Tel	Ap	55	2	10	10	451
Nor	Tel	Ap	55 P	$15⅞	$16¾	$7¼	
Nor	Tel	Jy	35	$5½	$6	$5	71
Nor	Tel	Jy	35 P	65	90	90	202
Nor	Tel	Jy	37½	370	385	390	482
Nor	Tel	Jy	37½P	150	160	155	346
Nor	Tel	Jy	40 P	240	265	265	101
Nor	Tel	Jy	42½P	395	440	460	170
Nor	Tel	Jy	45	80	100	105	568
Nor	Tel	Jy	45 P	$6	$6½	$7⅜	17
Nor	Tel	Jy	47½	45	65	70	450
Nor	Tel	Jy	47½P	$8½	$9	$8½	44
Nor	Tel	Jy	50 P	$11	$11½	$13⅜	5
Nor	Tel	Oc	35	$6½	$6⅞	$6¼	73
Nor	Tel	Oc	40	345	370	220	545
Nor	Tel	Oc	42½P	410	455	420	96
Nor	Tel	Oc	45	155	180	190	159
Nor	Tel	Oc	45 P	$6	$6½	$7¾	5
Nor	Tel	Oc	47½	110	125	95	123
Nor	Tel	Oc	47½P	$8½	$9	$10⅜	
Noran		Fb	12½P	1	5	1	103
Noran		Fb	15 P	1	5	10	667
Noran		Fb	17½	2	5	9	2129
Noran		Fb	20	1	5	5	53
Noran		Fb	20 P	440	465	315	
Noran		My	12½P	5	25	25	40
Noran		My	17½P	205	230	$2¼	255
Noran		My	20	5	15	10	149
Noran		My	20 P	440	465	$4¾	35
Noran		Ag	12½P	10	35	40	36
Noran		Ag	15	160	165	150	1947
Noran		Ag	15 P	65	90	95	227
Noran		Ag	17½P	220	245	235	50
Norcen		Ap	12½	20	45		
Norcen		Ap	12½P	60	85		
Norcen		Ap	15	1	15		
Norcen		Ap	15 P	$3	$3¼	185	
Norcen		Ap	17½	2	5		
Norcen		Ap	17½P	490	$5¼		
Norcen		Jy	12½	40	65		
Norcen		Jy	12½P	75	100		
Norcen		Jy	15	15	40		
Norcen		Jy	15 P	310	335		
Norcen		Jy	17½	1	10	35	1
Norcen		Jy	17½P	490	$5¼		
Norcen		Oc	12½	60	85		
Norcen		Oc	12½P	85	110		
Norcen		Oc	15	35	60		
Norcen		Oc	15 P	320	345		
Norcen		Oc	17½	5	25		
Norcen		Oc	17½P	490	$5¼		
Numac		Fb	10	55	20	270	60
Numac		Fb	12½	5	15	6	26
Numac		Fb	12½P	$3½	$3¾	265	
Numac		Fb	15	1	10	45	4
Numac		Fb	15 P	$5¾	$5⅞	$3¾	
Numac		Fb	17½	1	5	50	70
Numac		Fb	17½P	$8⅞	$9⅛	480	
Numac		My	8	135	160		
Numac		My	8 P	25	50		
Numac		My	9	70	95		
Numac		My	9 P	65	90		
Numac		My	10	30	55		
Numac		My	10 P	125	150	$2	15
Numac		My	12½	1	2	55	50
Numac		My	12½P	380	405	365	20
Numac		My	15	1	20	70	52
Numac		My	15 P	$5¾	$6		
Numac		Ag	8	160	185		
Numac		Ag	8 P	50	75		
Numac		Ag	9	100	125		
Numac		Ag	9 P	85	110		
Numac		Ag	10	60	85		
Numac		Ag	10 P	175	$2		
Numac		Ag	12½	10	35	155	24
Numac		Ag	12½P	$4	$4¼	415	20
Numac		Ag	15	1	25	75	18
Numac		Ag	15 P	$5⅞	$6⅛		
Nva	A	Fb	5 P	110	10	5	59
Nva	A	Fb	6 P	1	10	5	185
Nva	A	Fb	7	1	1	2	5454
Nva	A	My	5	110	130	190	24
Nva	A	My	5 P	1	10		
Nva	A	My	7	40	50	40	1292
Nva	A	My	7 P	80	90	95	115
Nva	A	Ag	6	55	70	75	308
Nva	A	Ag	7	15	20	20	2073
Nva	A	Ag	8	5	10	9	119
Nva	A	Ag	8 P	175	$2	75	

O P

Oba	01	Mr	87½P		5		
Oba	01	Mr	90	$9¾	$9¾	$5¾	22
Oba	01	Mr	92½	$6⅞	$7¼	$7⅛	210
Oba	01	Mr	92½P	1	10	10	757
Oba	01	Jn	90	$9¾	$9¾	$7⅞	35
Oba	01	Jn	90 P	10	20	15	183
Oba	01	Jn	92½	$6⅞	$7¼	$6¼	225
Oba	01	Sp	92½P	50	70	70	327
Oba	01	Sp	95	$5	$5⅜	455	324
Oba	01	Sp	95 P	100	115	115	96
Obc	03	Mr	102½P	1	5	15	44
Obc	03	Mr	105	$7½	$7⅞	$5½	
Obc	03	Mr	105 P	1	10	20	115
Obc	03	Mr	107½	$5	$5⅜	265	54
Obc	03	Mr	107½P	1	15	45	116
Obc	03	Mr	110	265	290	180	520
Obc	03	Mr	110 P	10	25	50	96
Obc	03	Mr	112½	90	115	50	55
Obc	03	Mr	112½P	85	110	170	86
Obc	03	Jn	102½	$10	$10¾	$9½	65
Obc	03	Jn	102½P	5	20	60	180
Obc	03	Jn	105	$7⅜	$8	$6⅜	235
Obc	03	Jn	105 P	20	30	35	295
Obc	03	Jn	107½	$5⅜	$5¾	470	109
Obc	03	Jn	107½P	40	65	130	68
Obc	03	Jn	110	345	370	280	236
Obc	03	Jn	110 P	95	120	130	70
Obc	03	Jn	112½	195	220	140	136
Obc	03	Sp	105	$7⅜	$8¼	$6¼	20
Obc	03	Sp	105 P	35	60	155	20
Obc	03	Sp	107½	$5⅞	$6¼	$5½	245
Obc	03	Sp	107½P	75	100	105	8
Obc	03	Sp	110	405	$4¼	$2½	190
Obc	03	Sp	110 P	145	170	190	26
Obc	03	Sp	112½P	245	270	315	40
Obd	04	Mr	92½	$10⅞	$11⅛	380	
Obd	04	Mr	92½P	5	10	5	32
Obd	04	Mr	95	$8¾	$8¾	390	
Obd	04	Mr	95 P	1	15	35	53
Obd	04	Mr	97½	$5⅞	$6¼	260	51
Obd	04	Mr	97½P	1	20	40	56
Obd	04	Mr	100	365	390	265	258
Obd	04	Mr	102½	155	180	100	13
Obd	04	Mr	102½P	45	70	100	24
Obd	04	Mr	105	15	40	10	50
Obd	04	Mr	105 P	175	$2	$6	8
Obd	04	Jn	92½	$10⅜	$11⅜	$5¼	
Obd	04	Jn	92½P	5	25	50	56
Obd	04	Jn	95	$8¾	$8¾	$7¼	4
Obd	04	Jn	95 P	10	30	35	68
Obd	04	Jn	97½	$5⅞	$6¼	465	170
Obd	04	Jn	97½P	30	55	60	90
Obd	04	Jn	100	410	435	330	133
Obd	04	Jn	100 P	65	90	100	18
Obd	04	Jn	102½	235	260	155	60
Obd	04	Jn	102½P	135	160	175	14
Obd	04	Jn	105	95	120	130	10
Obd	04	Jn	105 P	$2½	$2¾	385	40
Obd	04	Sp	97½P	65	90	85	79
Obd	04	Sp	100	455	480		
Obd	04	Sp	102½P	195	220	430	12
Obd	04	Sp	105 P	310	335	$5⅞	20
Placer		Mr	20	265	285	420	500
Placer		Mr	20 P	1	5	50	40
Placer		Mr	22½	80	95	95	88
Placer		Mr	25 P	235	260	210	293
Placer		Mr	27½	1	5	40	318
Placer		Mr	27½P	485	$5⅛	$4½	5
Placer		Jn	20	335	345	355	4
Placer		Jn	20 P	40	45	40	115
Placer		Jn	22½	170	185	185	35
Placer		Jn	25	80	90	80	428
Placer		Jn	25 P	235	$2½	$2½	105
Placer		Jn	27½	25	35	35	118
Placer		Jn	27½P	485	$5⅛	190	1
Placer		Sp	22½	235	255	315	1
Placer		Sp	22½P	95	110	100	18
Placer		Sp	25	125	140	145	550
Placer		Sp	25 P	240	260		
Placer		Sp	27½P	485	$5⅛		
Powr		Fb	15	$10¾	$11¼	$9⅜	
Powr		Fb	15 P	5	5	30	100
Powr		Fb	16¼	$9½	$10¼	$8⅛	
Powr		Fb	16¼P	1	5	30	134
Powr		Fb	17½	$8¼	$8¾	$6⅜	
Powr		Fb	17½P	10	5	45	58
Powr		Fb	20 P	5	5	20	292
Powr		Fb	22½P	5	15	140	1
Powr		My	15	$11	$11½	$11	
Powr		My	15 P	15	15	20	40
Powr		My	17½	$9	$9⅛	$8½	1419
Powr		My	17½P	10	20	25	33
Powr		My	20 P	15	25	30	65
Powr		My	22½P	10	25	25	40
Powr		My	27½P	160	185		
Powr		Ag	17½	$9	$9¼	$6⅜	7
Powr		Ag	17½P	10	20	40	30
Powr		Ag	20	$7	$7½	$6	1003
Powr		Ag	20 P	10	25	175	20
Powr		Ag	22½P	30	55	105	42
Powr		Ag	27½	165	185	160	16
Powr		Ag	27½P	190	215	40	
Powr		Nv	27½	$6½	$6⅝	$6¾	

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series		Int. en Vol.	cours	Haut	Bas	Ferm.
aug	290p	14	68	1.50	1.50	1.50
Mai	300p	10	1009	1.10	1.10	1.10
Aug	300	2	44	55.00	55.00	55.00
Feb	320	84	274	21.50	19.50	21.00
Mai	320p	89	1065	4.00	4.00	4.00
Aug	320	3	270	38.00	38.00	38.00
Feb	340	1620	2262	2.00	.30	1.50
Feb	340p	272	545	2.00	.50	.50
Mai	340	40	2605	17.00	16.00	16.00
Mai	340p	3	886	10.50	10.50	10.50
Feb	360p	4	58	19.00	19.00	19.00
May	360	121	2362	8.00	7.00	8.00

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. No: 500-02-012718-859. B.C.C.I. -vs- RAYMOND DUGUAY. Le 06-03-86 à 12:00 heures au 1821 Pie IX, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de RAYMOND DUGUAY, savoir: 1 système de son, récepteur AM-FM stéréo lecteur de cassettes incorporé marque Pilot etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-030862-853. G.U.S. CANADA INC. -vs- TAYLOR & MONIQUE JEAN-PIERRE. Le 07-03-86 à 11:00 heures au 851 Prieur, Longueuil, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de TAYLOR & MONIQUE JEAN-PIERRE, savoir: 1 set de salle à dîner en bois cithble & 4 chaises etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-32-005856-846. DENISE COURTOIS -vs- DEPAU CANADA LTÉE. Le 06-03-86 à 10:00 heures au 2336 Sherbrooke Est, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de DEPAU CANADA LTÉE, savoir: 1 dactylo électrique IBM de couleur verte etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-27-009714-850. CLAUDE MEUNIER -vs- ASSURANCES MARTEL INC.. Le 06-03-86 à 10:30 heures au 2275 Sherbrooke Est, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ASSURANCES MARTEL INC., savoir: 1 système d'ordinateur & acc., 1 filière 3 tiroirs etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-32-003675-859. GERMAIN ETHIER -vs- HUGUETTE MARTIN. Le 06-03-86 à 11:00 heures au 5226 Marquette, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de HUGUETTE MARTIN, savoir: 1 table de salle à dîner en bois pieds sculptés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-035962-856. DANSATEK INC. -vs- SERGE COUTU. Le 07-03-86 à 12:00 heures au 580, 25e Avenue #4, Pointe aux Trembles, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de SERGE COUTU, savoir: 1 t.v. couleur 20" Sony etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-003971-845. LYNE FOURNIER -vs- YVAN PAQUET. Le 07-03-86 à 10:00 heures au 46 Ch Senneville, Senneville, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de YVAN PAQUET, savoir: 1 Cadillac série: 60476A9120829, 1 GMC Jimmy série: 1G5CT18B8F0524996. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001187-85-0. VILLE DE VAUDREUIL -vs- DENIS REID. Le 06-03-86 à 14:00 heures au 3515 Fort Rolland, app. 1, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS REID, saisis en cette cause, consistant en: 3 bahus antiques, 2 chaises en bois antiques, 2 étagères en bois antiques etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036233-85-1. ENLEVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. -vs- LES AMÉNAGEMENTS TAILLON INC.. Le 06-03-86 à 13:00 heures au 841 François Demers, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES AMÉNAGEMENTS TAILLON INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Mitida, 1 classeur en métal 4 sections, 1 machine à écrire de marque Olympia etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004841-86-7. 103850 CANADA INC. -vs- ELSIE LUNDI. Le 07-03-86 à 10:30 heures au 2035 Elmhurst, app. 406, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ELSIE LUNDI, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif Magnavoc et acc., 1 bahu en bois etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004331-86-9. 103850 CANADA INC. -vs- MARCEL FRANÇOIS. Le 05-03-86 à 11:00 heures au 11957 Michel Sarrazin, app. 34, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL FRANÇOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 t.v. Quasar, 1 sofa 3 places etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036233-85-1. ENLEVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. -vs- LES AMÉNAGEMENTS TAILLON INC.. Le 06-03-86 à 13:00 heures au 841 François Demers, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES AMÉNAGEMENTS TAILLON INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Mitida, 1 classeur en métal 4 sections, 1 machine à écrire de marque Olympia etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-009476-81-5. JEANNINE DION LUSSIER -vs- DON GUISTINO & ALS. Le 06-03-86 à 13:00 heures au 44 Arvida, Place Bonaventure, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DON PHIL AGENCY INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lave tapis de marque Jiffy Steamer, 1 calculatrice, 1 photocopieur de marque Copyco etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004585-86-0. DAVID BOHBOT CIE INC. -vs- HENRI DELISLE. Le 06-03-86 à 13:15 heures au 245 Camille, app. 2, Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRI DELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Pick-Up 1976, 1 télécouleur cabinet 26" et acc, 1 congélateur Westinghouse etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004586-86-8. DAVID BOHBOT CIE INC. -vs- DEBRA CORBETT. Le 06-03-86 à 13:30 heures au 44, 45e Avenue, app. 6, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DEBRA CORBETT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur cabinet Panasonic et acc., 1 vidéo VHS Telefunken 8300 et acc., 1 système de son Lloyd's et acc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039948-85-1. CAMBRIDGE SHOES LTD -vs- ANDRÉ EDERY. Le 06-03-86 à 11:15 heures au 6000 Cavendish app. 509, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ EDERY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Moniteur Toshiba Blackstripe 20" et acc., 1 système de son complet et acc., 3 unités muraux noirs avec acc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010432-85-9. VILLE DE LAVAL -vs- MARCEL COUILLARD. Le 07-03-86 à 11:00 heures au 7215 D'Aragon, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL COUILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, sécheuse, 1 vidéo VHS Zenith avec commande à distance et acc., 1 télécouleur portatif Admiral etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27001357856. MONIQUE DION -vs- JULIO SANTORO. Le 06-03-86 à 12:00 heures au 5370 Du Domaine app. 502, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JULIO SANTORO, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque, 1 aspirateur de marque Electroluxe, 1 t.v. couleur etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034557-85-5. LES IMMEUBLES STEPHEN ENR. -vs- DAVID SMITH & AL. Le 06-03-86 à 10:30 heures au 550 Sherbrooke Ouest, Ste 920, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISTHMUS, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur de marque Xerox, 1 machine à dactylographier, 1 système d'ordinateur de marque Lanier etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Labelle, COUR PROVINCIALE. No: 560-02-000446-85-5. MARCHÉ CREPEAU INC. -vs- RICHARD LAMBERT. Le 06-03-86 à 11:00 heures au 1529 Des Jonquilles Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD LAMBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 téléviseur couleur de marque Electrohome. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038843-85-5. LES LAMPES DU NORD METROPOLE INC. -vs- LES CAROSSERIES L D R INC.. Le 05-03-86 à 11:30 heures au 69 Ave Legrand, Laval des Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES CAROSSERIES L D R INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur, 1 machine distributrice d'eau de marque Oasis, 1 extincteur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000003-86-1. MAURICE RICHARD -vs- MICHEL DUPONT. Le 07-03-86 à 11:00 heures au 8405 Chartrand Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DUPONT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth et acc., 1 mobilier de salon 5 morceaux, 1 téléviseur couleur Sony et acc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022691-85-6. HYDRO-QUÉBEC -vs- MADELEINE MURPHY ET AL. Le 05-03-86 à 12:00 heures au 460 Rielle app. 1, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADELEINE MURPHY, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 mobilier de salon, 1 table à café. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010432-85-9. VILLE DE LAVAL -vs- MARCEL COUILLARD. Le 07-03-86 à 11:00 heures au 7215 D'Aragon, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL COUILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, sécheuse, 1 vidéo VHS Zenith avec commande à distance et acc., 1 télécouleur portatif Admiral etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028794-85-2. CLAUDE GOUGER -vs- PIERRE BRODEUR. Le 05-03-86 à 10:30 heures au 6480 du Chardonneret Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BRODEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chrysler Daytona, 1 auto Honda Civic, 1 bibliothèque 3 sections etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004585-86-0. DAVID BOHBOT CIE INC. -vs- HENRI DELISLE. Le 06-03-86 à 13:15 heures au 245 Camille, app. 2, Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRI DELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Pick-Up 1976, 1 télécouleur cabinet 26" et acc, 1 congélateur Westinghouse etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 852960780. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LABONTÉ SERGE. Le 05-03-86 à 10:00 heures au 3402 Belair, 25 Montréal (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABONTÉ SERGE, saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur 26" console de marque Quasar, table tournante Technics SL-220, stéréo receiver de marque Yamaha CR-620, deux colonnes de son sans marque approx. 2" de haut. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 446919561, 445653202. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LACHAPELLE CLAUDE. Le 05-03-86 à 13:00 heures au 449 Forest, 37 St-Hilaire (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" console de marque Sylvania et acc., 1 magnétoscope VHS de marque Hitachi et acc., 1 ensemble stéréo de marque Fisher 6 morceaux etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444217874. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LA-POINTE GINETTE. Le 05-03-86 à 10:00 heures au 2271 De La Salle, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPOINTE GINETTE, saisis en cette cause, consistant en: vidéo cassette recorder VHS de marque RCA t.v. console 26" de marque Sanyo, système de son AM-FM, table tournante et cassette Deck de marque Zenith Allegro. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 853308584. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LA-TOUR ROGER. Le 05-03-86 à 11:30 heures au 8807 Aras, St-Léonard Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA-TOUR ROGER, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et accessoires de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 440974833. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LE-BLANC RICHARD. Le 06-03-86 à 12:00 heures au 8199 Marquette, Montréal Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBLANC RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS Granada et acc., 1 t.v. Philco noir et blanc, 1 set de salon 2 morceaux rouge vin, 3 tables de salon brune, 1 Aquarium sur pied avec acc., 1 lessiveuse et 1 sécheuse blanche Inglis avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ARTHUR LAPORTE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 447078671, 447078376, 152105170. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LIZOTTE DANIEL. Le 05-03-86 à 11:00 heures au 4687 Brossard, 37 St-Hubert (interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LIZOTTE DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Datsun model 310GX environ 1979, 2 portes, hatchback, bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 154346743. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MEILLEUR LINDA LOYER. Le 05-03-86 à 10:00 heures au 4431 St-Emilie, 56 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEILLEUR LINDA LOYER, saisis en cette cause, consistant en: une laveuse à linge Frigidaire, une sécheuse Medaillon, un vidéo cassette VHS. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 854188101. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NADEAU ANDRÉ. Le 07-03-86 à 10:15 heures au 5251 Honoré Beaugrand, Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NADEAU ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble Sylvania avec acc., 1 divan et 1 fauteuil rayé beige, brun, et orange avec acc., 1 bibliothèque en bois laminé à 2 tablettes et 3 portes avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 852268900. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NOLIN MICHEL. Le 06-03-86 à 10:00 heures au 5646 De Lorimier, A Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOLIN MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Chevrolet Acadian couleur rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 1045484. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- ATHANASIOS SIOLIS. Le 07-03-86 à 10:30 heures au 747, Décarie, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ATHANASIOS SIOLIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de vaisselles assorties, 3 réfrigérateurs, 36 tables en bois et nappes et acc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 19ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal. No: 500-27-009177-850. CLAUDE MEUNIER -vs- CLAUDE DUBOIS. Le 07-03-86 à 11:00 heures au 2785 Grand Boul, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CLAUDE DUBOIS, savoir: 1 auto Corvette jaune 1974, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-05-006178-857. SIPCO QUÉBEC INC. -vs- LUC NOISEUX ET AL. Le 06-03-86 à 13:00 heures au 2255 Industriel, Chambly, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LUC NOISEUX ET AL, savoir: 1 véhicule Jeep série: J8F93EH123305, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-27-001856-857. MONIQUE DION -vs- GEORGES KARLOZIAN. Le 05-03-86 à 12:00 heures au 4497, 8e Rue, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GEORGES KARLOZIAN, savoir: 1 enregistreuse à bobine de marque Sanyo, 1 orgue électronique de marque Casio de modèle MT-100, 1 canapé velour de couleur bourgogne etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-025393-849. CENTRE DU CAMION T.T.R. INC. -vs- RÉJEAN SAUMURE. Le 05/03/86 à 11:00 heures au 658, 80e Avenue #3, Chomedey, laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN SAUMURE, consistant en: 1 lave-vaisselle Kenmore, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de St-Hyacinthe. No: 750-02-001053-848. CAÏSSE POP ST-MATHIAS DE ROUVILLE, -vs- BERNADETTE DORE ET AL. Le 06/03/86 à 11:00 heures au 583 Bellerive, St-Mathias, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNADETTE DORE ET AL, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux tissus brun, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de St-Hyacinthe. No: 750-02-001053-848. CAÏSSE POP ST-MATHIAS DE ROUVILLE, -vs- BERNADETTE DORE ET AL. Le 06/03/86 à 12:00 heures au 121 des Patriotes, St-Mathias, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNADETTE DORE ET AL, consistant en: 1 lavabo-double Stanless, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-32-003059-856. SOPHIE LOUISE OUIMET, demanderesse, -vs- MARCEL PARÉ, défenderesse. Le 06/03/86 à 14:00 heures au 6374 Papineau #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL PARÉ, consistant en: 1 T.V. couleur 20" Hitachi, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Bedford. No: 455-02-000344-855. RENÉ ROBIN INC. -vs- JAMES MACDOUGALL. Le 05/03/86 à 14:00 heures au 3500 Mountain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAMES MACDOUGALL, consistant en: 1 armoire en pin. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Beauharnois. No: 760-02-000971-858. B.C.C.I., -vs- JEAN-LOUIS FAUBERT. Le 06/03/86 à 11:00 heures au 1709 Ch. de la Rivière, Ste-Clothilde, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-LOUIS FAUBERT, consistant en: 1 auto Dodge Arie 1981 jaune, 2 portes série: 1B3B21B8BC215434, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. MICHEL MAILLET, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-032475-852. J.A. ST-AMOUR LTÉE, -vs- ROBERT ROCHE. Le 05/03/86 à 13:00 heures au 365 Metcalfe, Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ROCHE, consistant en: 1 T.V. couleur RCA XL 100 et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-015296-846. OFFICE CONSTRUCTION QUÉBEC, -vs- DÉCOR POP INC. Le 06/03/86 à 11:00 heures au 2266 St-Germain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DÉCOR POP INC., consistant en: 1 Camion Ford blanche, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 851065644. VILLE DE MONTRÉAL -vs- OUELLET RACHEL. Le 05-03-86 à 10:00 heures au 6744 St-Vallier, 2, Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OUELLET RACHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Toshiba portative et acc., 1 sofa en tissus carrotte et acc., 1 laveuse Admiral blanche et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 854521920. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAQUETTE RENÉ. Le 05-03-86 à 14:00 heures au 100 Boul. Des Hauts Bois, 204, 37 Ste-Julie (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUETTE RENÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Sanyo portatif avec support et acc., 1 magnétoscope Sanyo Ilifi de type Beta et acc., 1 magnéto-cassette de marque Akai, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 442472800. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PETROFF RONALD. Le 05-03-86 à 12:00 heures au 8692 St-Michel, 4, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETROFF RONALD, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et accessoires de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034677-844. OFFICE CONSTRUCTION QUÉBEC, -vs- DÉCOR POP INC. Le06/03/86 à 11:00 heures au 2266 St-Germain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DÉCOR POP INC., consistant en: 1 Camion Ford blanche, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-032958-840. G.U.S. CANADA INC., -vs- SUZANNE MARCOTTE. Le 06/03/86 à 10:00 heures au 2033 Davidson, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUZANNE MARCOTTE, consistant en: 1 laveuse, 1 sécheuse Admiral blanche, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 19/02/86 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 851299116. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POIRIER MARIO. Le 05-03-86 à 10:00 heures au 8790 Maurice Duplessis, 3, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POIRIER MARIO, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et accessoires de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 445375906, 851274502, 152140656. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROY GILLES. Le 06-03-86 à 11:00 heures au 3183 Jean Talon, 2, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROY GILLES, saisis en cette cause, consistant en: une photocopieuse 3m "209" Automatic Copier model 271 type AA série 102641 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 445209122. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAAD SAM. Le 07-03-86 à 11:00 heures au 7691 De La Seine, Ville d'Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAAD SAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative Magnavox avec acc., 1 vidéo cassette VHS Hitachi avec acc., 1 automobile Toyota Celica beige immatriculée APG-517 P.Q.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal, ce 20ième jour de février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 65-515, dossier 700560-00. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ANDRÉ LAVIGNE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 mars 1986 à 12:30 hres. au: 7581, St-Dominique, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue deux claviers de marque Galanti F2, 1 téléviseur couleur 20" Panasonic et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 19 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNIIPALE. No: 64-3033,dossier 173585-00. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- SINGH LAKSHMI, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 mars 1986 à 14 hres.au: 304, Ste-Catherine Ouest, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SINGH LAKSHMI, saisis en c

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-02-024312-857. LA CAISSE POPULAIRE ST-HENRI DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- BERNARD LALONDE, partie défenderesse. Le 12 mars 1986 à 10:00 heures, au 3806 rue Parc Lafontaine, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets BERNARD LALONDE saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises de salon, 1 tape deck Technics, 1 multitracker Fostex, 1 stéréo Alpage, 1 clavier Solina, 1 clavier Arcana, 1 mixer Ritron, 1 récepteur Harmon Kardon, 1 amplificateur stéréo Pioneer et de nombreux autres articles de ménages et d'électroniques. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL GAUCHER, huissier (514) 461-3340. Gaucher & Gaucher, huissiers. 14 rue Davis St-Bruno, Qc. J3V 1C8.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036397-854. WORLD MOSAIC INC., demanderesse -vs- LA MAISON DE REVETEMENT DE VINYL N.G. INC., défenderesse. Le 6 mars 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 462 rue des Laurentides, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 fontaine d'eau, 1 filière etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015042-851. SOCIÉTÉ COMMERCIALE VILLE MARIE INC., demanderesse, -vs- JEAN SERGE GRISÉ, défenderesse. Le 6 mars 1986, à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 827 rue Viger en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur de marque VIKING, 2 fauteuils avec pouf assorti, 1 sofa avec coussins, 1 table antique en bois, 1 table blanche et autes biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 19 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-017291-842. MONIQUE DION, demanderesse, -vs- PIERRE RAIL, défenderesse. Le 6 mars 1986, à 10h00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 642, rue St-Joseph en la cité de Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 apareil vidéo cassettes de marque CANDLE modèle VHS et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002265-855. NORDAN ENTERPRISES LTD., demanderesse -vs- JEAN CLAUDE PAQUETTE, défendeur. Le 6 mars 1986 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 73 rue St-Jean, en la ville de Chateauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Lager série: 1C3-BA54D2EG306541 imm. AMD-062 Qué. 86, 1 t.v. couleur console 26" meuble Zenith et machine à coudre Singer etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-1483-858. LES ENTREPRISES H.P. CARIGNAN INC., demanderesse -vs- REAL ROBERGE, défendeur. Le 6 mars 1986 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2664 rue Paris, en la ville de Mascouche et le district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Electrohome & acc., 1 vidéo Sanyo Beta & acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040907-854. WAWANESA MUTUAL INSURANCE CO., demanderesse -vs- MARC EVENS ABSALON, défendeur. Le 6 mars 1986 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5352 rue Jeanne Mance en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. RCA, 1 piano noir et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-001296-856. SCHNITZER HOWARD, représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demandeur -vs- SCHWARTZ LESLIE, défendeur. Le 6 mars 1986 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 910 rue Emerson Drive, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-000093-866. SIMPSON LISTON, représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demandeur -vs- BASSENDEN ALLAN, défendeur. Le 6 mars 1986 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 8243 rue Querbes en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur module et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-008186-845. BOUCHER SERGE ET AL, représenté par Liliane Pelland, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demandeurs -vs- P.R. BELANGER & ASSOCIÉS INC., défenderesse. Le 6 mars 1986 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2336 rue Sherbrooke est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 photocopieuse avec base, 1 bureau exécutif etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038603-853. ANTONIO D'ACCAMPO, demandeur -vs- LES APPAREILS CLIMATISATION NORDIQUE INC., défenderesse. Le 6 mars 1986 à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3956 rue Arthur Champoux en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 réfrigérateurs G.E., 1 presse drill Craftmaster, 34 moteurs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038676-859. BORDER BROKERS INC., demanderesse — vs — PLAIN WIDE CO. LTD., défenderesse. Le 6 mars 1986, à 13:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No. 2311, rue Guenette, en la cité de Ville-Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, compresseur, équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-020623-821. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — SPIROS ANDRIANOPOULOS, défendeur. Le 4 mars 1986, à 13:00 heures, au domicile du défendeur, au No 751, rue Bonsecours, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur marque Panasonic 20", 1 orgue de marque Culbranson, 1 système de son marque Hitachi avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: BENOÎT PUSKAS, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039597-852. LES INSTALLATIONS FARAH INC. (TAPIS FARAH & FILS), défenderesse. Le 6 mars 1986, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5605 rue Provence, Auteuil, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 photocopieuse avec base, 1 bureau exécutif etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, ce 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-017291-842. MONIQUE DION, demanderesse, -vs- PIERRE RAIL, défenderesse. Le 6 mars 1986, à 10h00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 642, rue St-Joseph en la cité de Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 apareil vidéo cassettes de marque CANDLE modèle VHS et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-011045-855. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Comité paritaire industrie vêtement pour dames), partie demanderesse — vs — CRÉATIONS CONSTANTIN LTÉE, partie défenderesse. Le 4 mars 1986, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No.: 3637, boul. Crémazie est, suite 506, dans les ville et district de Montréal , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine moderne 5 morceaux, 3 classeurs métalliques à 4 tirroirs et 1 à 5 tirroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-001785-858. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur général (Sécurité routière), partie demanderesse — vs — GUY ROBERT, partie défenderesse. Le 4 mars 1986, à 11:30 heures, au domicile du défendeur, au No.: 418, rue Hudon, à Fabreville, Laval, dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Ford Escort L couleur beige no. d'immatriculation 565L195, 1 télécouleur de marque Panasonic, 1 mobilier de salon de couleur rouge vin. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: BENOÎT PUSKAS, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-009703-855. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Ministère du Revenu), partie demanderesse — vs — RICK SEROUKAS, partie défenderesse. Le 6 mars 1986, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 798, rue Liège ouest # 8, dans les ville est district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre et table, 1 télévision couleur console, 1 magnétophone VHS Fisher, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-009661-846. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur général (Sécurité routière), partie demanderesse — vs — YVES ST-PIERRE, partie défenderesse. Le 6 mars 1986, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No.: 549, rue De Roanne, à Laval-des-Rapides, dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur marque Panasonic 20", 1 orgue de marque Culbranson, 1 système de son marque Hitachi avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: BENOÎT PUSKAS, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-006915-852. ÉDOUARD ERTL, demandeur — vs — ROBERT ROCHE, défendeur. Le 6 mars 1986, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 365, rue Metcalfe, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur RCA XL100 et acc., aspirateur Electrolux, vaissellier, 1 auto Chevette rouge licence CPT 908, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-010686-850. LA CAISSE POPULAIRE DU LAC ST-LOUIS, demanderesse — vs — GUY MARCHAND, défendeur. Le 6 mars 1986, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No. 332A, rue Bord du Lac, en la cité de Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: compresseur Webster, lavabo Safety Kleen, chargeur sur roue à batterie, pompe à eau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-033731-857. EMBALLAGES PEERLESS LTÉE, demanderesse — vs — MILTIADIS POLIZOPOULOS, défendeur. Le 4 mars 1986, à 11:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 260, rue Bernard ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: comptoirs, frigidaires, caisse enregistreuse Metro, machine Hobart, mixer, équipement de pâtisserie, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-009840-853. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Ministère du Revenu), partie demanderesse — vs — ANTOINETTA NICOLO., partie défenderesse. Le 6 mars 1986, à 12:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No.: 410, Jean-Talon ouest, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 support motorisé, 1 classeur 3 tirroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

PRENEZ AVIS que la requérante, A.G.P. Couture et Frères Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir en sa faveur le transfert du permis de vrac portant le numéro Q-508078-002, présentement détenu par Munitel Inc., émis par ladite Commission pour déservir la région 03, et ce suite à la convention de vente conditionnelle du camion rattaché l'exploitation dudit permis intervenue entre les parties.
La requérante demande également que la décision à être rendue devienne exécutoire immédiatement conformément à l'art. 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les 5 jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 21 février 1986.
2ème publication: 22 février 1986.
Daid F. Blair
Gané, Letarte, Sirois, Beaudet & Associés
Procureurs de la requérante.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-009597-859. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Normes du travail), partie demanderesse — vs — ÉBÉNISTERIE C.C. INC., partie défenderesse. Le 4 mars 1986, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No.: 3333, boul. Crémazie est, suite 101, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur RCA XL100 et acc., aspirateur Electrolux, vaissellier, 1 auto Chevette rouge licence CPT 908, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-010686-850. LA CAISSE POPULAIRE DU LAC ST-LOUIS, demanderesse — vs — GUY MARCHAND, défendeur. Le 6 mars 1986, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No. 332A, rue Bord du Lac, en la cité de Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: compresseur Webster, lavabo Safety Kleen, chargeur sur roue à batterie, pompe à eau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-033731-857. EMBALLAGES PEERLESS LTÉE, demanderesse — vs — MILTIADIS POLIZOPOULOS, défendeur. Le 4 mars 1986, à 11:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 260, rue Bernard ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: comptoirs, frigidaires, caisse enregistreuse Metro, machine Hobart, mixer, équipement de pâtisserie, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-009840-853. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Ministère du Revenu), partie demanderesse — vs — ANTOINETTA NICOLO., partie défenderesse. Le 6 mars 1986, à 12:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No.: 410, Jean-Talon ouest, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 support motorisé, 1 classeur 3 tirroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

PRENEZ AVIS que la requérante, A.G.P. Couture et Frères Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir en sa faveur le transfert du permis de vrac portant le numéro Q-508078-002, présentement détenu par Munitel Inc., émis par ladite Commission pour déservir la région 03, et ce suite à la convention de vente conditionnelle du camion rattaché l'exploitation dudit permis intervenue entre les parties.
La requérante demande également que la décision à être rendue devienne exécutoire immédiatement conformément à l'art. 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les 5 jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 21 février 1986.
2ème publication: 22 février 1986.
Daid F. Blair
Gané, Letarte, Sirois, Beaudet & Associés
Procureurs de la requérante.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038776-857. W.C.I. CANADA LTÉE, demanderesse — vs — VENTE ET SERVICE D'APPAREILS MÉNAGER KEN WILLIAMS INC., défenderesse. Le 6 mars 1986, à 12:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No. 4644, rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: plusieurs meubles de ménage, appareils électriques neufs (magasin). Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 22 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-003875-866. NORMAND BLOUIN, demandeur — vs — SYLVAIN MÉNARD, défendeur. Le 6 mars 1986, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No. 1200, rue Marquette, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque "Plymouth" modèle "Volare". Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANIEL LYNCH, huissier, 845-2804. Montréal, 20 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-009777-857. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Ministère du Revenu), partie demanderesse — vs — 90771 CANADA LIMITÉE, partie défenderesse. Le 6 mars 1986, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No.: 6991A, rue Alfred de Vigny, à St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 bureau directeur bois beige, 1 calculatrice Sanyo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, 22 février 1986.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que 131159 CANADA INC., par "General Assignment of Book Debts" exécuté le 5 février 1986 et enregistré à Montréal et Laval sous les numéros 3680016 et 596845 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 février, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LA CORPORATION DES ACCOMPLISSEMENTS UNIVERSELLE/UNIVERSAL FULFILLMENT CORPORATON a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le onzième jour de février 1986, sous le numéro 3681487.
Ce quatorzième jour de février, 1986.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

RECTIFICATIF
Prenez avis que Excavation Turcotte Inc. s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis spécial suivant pour 364 jours:
Transport restreint — Longue distance — rayon — contrat.
De Notre-Dame-de-la-Merci à tous points situés dans un rayon de 100 milles pour le transport de bois pour le compte de 131185 CANADA INC. et ce, à l'aide d'un véhicule muni d'un mécanisme spécial pour le changement.
Tout intéressé peut s'opposer dans les 5 jours suivant de la 2ème publication.
1ère publication: 21 février 1986
2ème publication: 22 février 1986

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
LE GROUPE PRO-CULTURE LTÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 89, rue St-Charles Ouest, Longueuil, Québec J4H 1C5
Faillie
AVIS est par les présentes donné que LE GROUPE PRO-CULTURE LTÉE a fait une cession le 11e jour de février 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour de mars 1986, à 10:00 heures, au bureau du syndic.
Ce 18e jour de février 1986.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE:
RONALD CHÉNIER, cultivateur, domicilié et résidant au 212, rue du Marché, Valleyfield, Qué. J6T 1R9 ayant exploité une ferme située au 3269, rang Élie Auclair, St-Polycarpe, Qué. J0P 1X0.
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susidt a fait cession le 13e jour de février 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour de mars 1986, à 10:00 heures, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal,
ce 13e jour de février 1986.
Bureau de:
BLAIS, FORTIER,
TOUCHE, ROSS, LTÉE
1, Place Ville-Marie
Bureau 2240
Montréal (Québec) H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

AVIS est par les présentes donné que VALIN REALTY CORP. fera une demande pur obtenir l'abandon de sa Charte selon les disporitions de la Loi des Compagnies du Québec.
Montréal, ce 19 février 1986.
LEWIS D. BATSHAW
Procureur pour la Compagnie

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
PIERRE FONTAINE,- agriculteur, demeurant et résidant au 378, Rang Beauce, Calixa Lavallée, Québec J0L 1A0
Failli
AVIS est par les présentes donné que PIERRE FONTAINE a fait une cession le 10e jour de février 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de mars 1986, à 14:00 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Ce 17e jour de février 1986.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
LA BOITE A FEU DE LAVAL INC., corps politique légalement constitué ayant sa place d'affaires au 3196, boulevard St-Martin Ouest, Laval, Québec H7T 1A1
Faillie
AVIS est par les présentes donné que LA BOITE A FEU DE LAVAL INC. a fait une cession le 11e jour de février 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de mars 1986, à 14:30 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Ce 18e jour de février 1986.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
SERGE TRUDEAU INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 57, rue D'Auvergne, St-Lambert, Québec J4S 1B5
Faillie
AVIS est par les présentes donné que SERGE TRUDEAU INC. a fait une cession le 11e jour de février 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de mars 1986, à 15:30 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Ce 18e jour de février 1986.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, C.P. — 16) que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par Transport H. Senécal Inc. en faveur de S.D. Steinman devant Louise Langelier, notaire, le 12 décembre 1985, et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Chambly le 18 décembre 1985 sous le numéro 695775 est devenue exécutoire.
DATÉ DE MONTRÉAL, CE 13IÈME JOUR DE FÉVRIER 1986.
Guy Loslier, mandataire
de S.D. Steinman en sa
qualité de fiduciaire pour
les détenteurs d'obligations
de Transport H. Senécal Inc.
Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

Voir aussi en pages 4 et 22

AVIS est donné par la présente conformément à L'Article 5 de la Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, que Sharon Ann McIntyre dactylo, domiciliée et résidant au 114 Langlois, Chateauguay, Province de Québec, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Sharon Ann Makin.
Montréal, ce 10 février 1986.
Raymond G. Ayoup
1255 Carré Phillips
suite 805
Montréal, Qué. H3B 3G1
tél: (514) 861-9955
Procureur de la requérante

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que 85105 CANADA INC. (faisant affaires de temps en temps sous les noms et raisons sociales "ENTREPRISES VWV/VWV ENTERPRISES" et "CHAUSSURES VILLAGER/VILLAGER SHOES" et MAGASINS DE CHAUSSURES VILLAGER/VILLAGER SHOE SHOPPES"), par "General Assignment of Book Debts" exécuté le 5 février 1986 et enregistré à Montréal et Laval sous les numéros 3680252 et 596556 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LABORATOIRES BIO-DIAGNOSTIC C.P.K. INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
À Montréal, ce 20ième jour de février 1986.
JOSÉ VELASCO
Secrétaire de la compagnie

PRENEZ AVIS que MARIE REINE ROSANNE TREMBLAY, sans emploi, résidant et domiciliée au 2085 rue Tupper, appartement 229, dans les ville et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat de changement de nom en celui de MARTINE WILLIAMS.
MONTRÉAL, le 19 février 1986.
Leduc, St-Pierre, Therrien
Procureurs de la requérante.
Mes Leduc, St-Pierre & Therrien
4227 rue St-Jacques, suite 300
Montréal H4C 1J5

AVIS est par les présentes donné que conformément à l'article 216 de la Loi régissant les sociétés commerciales canadiennes, le soussigné es-qualité de liquidateur à la compagnie Gestion Laroche et Tremblay Inc. s'adressera à la Cour Supérieure du District de Montréal, le 10 mars 1986 en la salle 2.16 à 9:30 heures au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec pour faire approuver ses comptes définitifs, demander que soit ordonné au Directeur des corporations de délivrer un certificat de dissolution et libérer le soussigné.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 21e jour de février 1986.
Claude Moquin, C.A.
Liquidateur
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: (514) 875-6215/679-7020

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"
11-000524-864
059920
EN MATIÈRE DE FAILLITE DE:
141131 CANADA INC., Incorporé selon la loi du Canada, ayant déjà opérer un commerce sur le nom de: LE PELICAN RESTAURANT, situé au 16289 boul. Gouin, dans la ville de Ste-Geneviève, dans la province de Québec.
DÉBITRICE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que la compagnie ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 18 février, 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenu le 10 mars, 1986, à 9:30 heures de l'Àvant-midi au bureau du Séquestre Officiel situé au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, Salle 1 ou 2, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DATÉ à Montréal, Québec, ce 20ième jour de février, 1986.
Michael Kovshoff, Administrateur, Syndic de:
KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGNIE INC.,
BUREAU DU SYNDIC
Kovshoff, Kovshoff & Compagnie Inc.,
388, rue St-Jacques,
9e Étage,
Montréal, Québec. H2Y 1S1
Tél: 286-1246

Jacques Franco

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
RICHARD CHEVREFILS, sans emploi, domicilié au 7 rue Campeau, en la cité de Châteauguay, dans la province de Québec J6J 2C7.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que RICHARD CHEVREFILS a déposé une cession le 14ième jour de février 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de mars 1986, à midi (12:00), au bureau du Séquestre Officiel au Complexe Guy Favreau, au 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.
Le 20 février 1986.
JACQUES FRANCO, c.a.
Syndic
2525 boul. Daniel Johnson
Bureau 615
Chomedey, Laval, Québec
H7T 1S9

SYNDIC

Jacques Franco

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION (P.C.I.) CANADA LIMITÉE, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 505, boul. Guimond, en la cité de Longueuil, dans la province de Québec, J4G 1L8.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION (P.C. I.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 19

NOTAIRE

Une étude notariale de grandeur moyenne située au centre de la ville de Sherbrooke avec une pratique intéressante et variée recherche un(e) jeune notaire.

Le (la) candidate(e) devra posséder au moins deux (2) années d'expérience dans le domaine du droit immobilier.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur dossier académique et un curriculum vitae détaillé avant le 1er mars 1986 à:

Dossier 1301
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

Université de Montréal

Professeur à plein temps

La **Section d'enseignement secondaire et collégial** de la Faculté des sciences de l'éducation cherche un professeur spécialisé en didactique des sciences et des technologies.

Fonctions
Enseignement et recherche: poursuite de recherches sur la didactique des sciences et des technologies à l'intérieur d'une équipe pluridisciplinaire: encadrement des étudiants.

Exigences
Ph.D. en génie ou en sciences naturelles: expertise en C.A.O., en F.A.O. ou en robotique: intérêt marqué pour la didactique des sciences au secondaire et au collégial: formation et expérience en éducation serait un avantage.

Traitement
Selon la convention collective.

Entrée en fonction
Le 1er septembre 1986

Date limite de réception des candidatures
Le 15 avril 1986

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:
M. Michel Trahan
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Université de Montréal

Professeur à plein temps

Le Département de nutrition de la Faculté de médecine cherche un professeur en administration des services d'alimentation.

Fonctions
Enseignement et recherche.

Exigences
Ph.D. ou l'équivalent dans un domaine pertinent.

Traitement
Selon la convention collective.

Entrée en fonction
Le 1er juillet 1986

Date limite de réception des candidatures
Le 15 avril 1986

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et le nom et l'adresse de deux répondants à:

Dr Eugenio Rasio
Directeur
Département de nutrition
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

ASSOCIÉ(E) DE RECHERCHE

(Épidémiologiste/Biostatisticien(ne))

Fonction

Dans le cadre du projet IMAGE (Investigations de la Maladie d'Alzheimer: Génétique et Épidémiologie), et au sein d'une équipe multidisciplinaire, le candidat sera appelé par ses connaissances générales à contribuer à la mise en oeuvre de travaux de recherche reliés à l'étude des facteurs de risques impliqués dans l'étiologie et le développement de la maladie d'Alzheimer.

Exigences

Épidémiologiste, ou biostatisticien, détenteur d'un Ph.D.

Lieu de travail

INRS-Santé
7401, rue Hochelaga
Montréal (Québec)

Salaire

Variant de 31 000$ à 42 000$ selon la formation et l'expérience.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours SP 86-04, avant le 15 avril 1986, au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
2700, rue Einstein
Case postale 7500
Sainte-Foy, Québec
G1V 4C7

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

HÔPITAL RÉGIONAL CHALEUR
ON DEMANDE

INHALOTHÉRAPEUTE — (RRT-2)

POUR SOINS INFIRMIERS — SALLE D'OPÉRATION

Recherche Inhalothérapeute pour travailler dans un Hôpital Régional moderne et dûment agrée de 262 lits à Bathurst, Nouveau Brunswick.

CONDITIONS REQUISES:
Avoir complété avec succès un cours reconnu en inhalothérapie.
Doit être membre de l'Association canadienne des inhalothérapeutes.
Doit être bilingue (français et anglais).
Avoir la capacité physique de soulever les patients et de les changer de position.

Salaire varie en fonction de l'expérience et conformément à l'échelle provinciale des salaires.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À: **M. Léo J. Frenette**
Directeur du Personnel
Hôpital Régional Chaleur
Case Postale « S »
Bathurst, Nouveau Brunswick
E2A 4A4

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

AGENTS D'ASSURANCE À L'EXPORTATION

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens, de même que des crédits aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Le groupe de l'Assurance à l'exportation recherche deux analystes de crédit expérimentés, pour évaluer la solvabilité des acheteurs étrangers et faire des recommandations en vue de l'établissement des limites de crédit.

Les candidats retenus auront un diplôme universitaire, de préférence en études commerciales ou être membre en règle d'une association professionnelle de comptable, et au moins deux ans d'expérience en analyse de crédit ou en analyse financière. La maîtrise du français est essentielle pour pouvoir communiquer efficacement avec les nombreux clients francophones.

Traitement concurrentiel selon les titres et l'expérience.
La SEE souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 7 mars 1986, à l'adresse suivante:

Jeanne-Mance Limbos
Division des Ressources humaines
Société pour l'expansion des exportations
151, rue O'Connor
C.P. 655
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9

HÔPITAL RÉGIONAL CHALEUR
ON DEMANDE

INHALOTHÉRAPEUTE — (RRT-2)

SERVICE — INHALOTHÉRAPIE

Recherche Inhalothérapeute pour travailler dans un Hôpital Régional moderne et dûment agrée de 262 lits à Bathurst, Nouveau Brunswick.

CONDITIONS REQUISES:
Avoir complété avec succès un cours reconnu en inhalothérapie.
Doit être membre de l'Association canadienne des inhalothérapeutes.
Doit être bilingue (français et anglais).

Salaire varie en fonction de l'expérience et conformément à l'échelle provinciale des salaires.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À: **M. Léo J. Frenette**
Directeur du Personnel
Hôpital Régional Chaleur
Case Postale « S »
Bathurst, Nouveau Brunswick
E2A 4A4

HÔPITAL RÉGIONAL CHALEUR
ON DEMANDE

PSYCHOLOGUE CLINIQUE — (PCL-2)

Poste disponible immédiatement pour un Psychologue Clinique, pour travailler dans un hôpital de 262 lits répondant aux normes d'agrément et situé à Bathurst, Nouveau-Brunswick.

CONDITIONS REQUISES:
Diplôme universitaire en Psychologie Clinique d'une université reconnue, grande expérience en psychologie clinique et préférablement une expérience administrative. Enregistré comme psychologue au Nouveau-Brunswick selon la Loi sur les Collèges de Psychologues. Doit être bilingue (français et anglais).

Salaire en proportion de l'expérience, selon l'échelle provinciale.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À: **M. Léo J. Frenette**
Directeur du Personnel
Hôpital Régional Chaleur
Case Postal «S»
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 4A4

Université de Moncton

DOYEN/DOYENNE DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION
DOYEN/DOYENNE DE L'ÉCOLE DE DROIT
DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE NUTRITION ET D'ÉTUDES FAMILIALES
DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIÈRES
DIRECTEUR/DIRECTRICE DES AFFAIRES PROFESSORALES
DIRECTEUR/DIRECTRICE DES SERVICES PÉDAGOGIQUES AU CUSLM

Les personnes actuellement en poste peuvent également soumettre leur candidature pour un renouvellement de mandat.

DOYEN/DOYENNE DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Situation:
La Faculté d'admnistration est composée de deux départements: administration et comptabilité. Elle compte environ 530 étudiants à plein temps et offre de nombreux cours à l'Éducation permanente. Outre les programmes de premier cycle en diverses orientations, la Faculté offre une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.).

Qualifications:
Le/la candidat(e) doit être titulaire d'un doctorat ou d'une maîtrise dans un domaine administratif ou dans une discipline connexe. De préférence, il/elle devrait faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, d'intérêt pour le travail de recherche et d'expérience administrative. Le/la candidat(e) doit maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

Date d'entrée en fonction: Le 1er juillet 1986.

DOYEN/DOYENNE DE L'ÉCOLE DE DROIT

Situation:
L'ouverture de l'École de droit de l'Université de Moncton marquait une première mondiale en 1978. Pour la première fois, en effet, le programme d'études complet de Common Law est dispensé en français. Avec l'École est née une nouvelle ère au Canada: celle de la francisation de la Common Law, événement marquant qui fait foi d'un éveil et d'une ouverture sur le respect des droits des francophones de tout le pays. L'École est maintenant bien implantée, accueillant chaque année des étudiants de la grandeur du Canada et englobant, entre autres, un Centre juridique communautaire et un important Centre de traduction et de terminologie juridiques.

Qualifications:
Le/la candidat(e) doit être détenteur d'un doctorat, d'une maîtrise ou d'un bacalauréat avec une expérience substantielle, préférablement en Common Law. Il/elle doit être en mesure de faire preuve d'intérêt pour l'enseignement universitaire et le travail de recherche. Il/elle devra également démontrer des aptitudes pour l'administration universitaire. Le/la candidat(e) doit maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

Date d'entrée en fonction:
Le 1er juillet 1987 pour un mandat régulier de cinq (5) ans se terminant le 30 juin 1992. Les candidatures seront étudiées à compter du 1er octobre 1986.

DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE NUTRITION ET D'ÉTUDES FAMILIALES

Situation:
L'École de nutrition et d'études familiales offre deux programmes de 1er cycle dans les domaines suivants: nutrition (programme accrédité par l'Association canadienne des diététistes) et études familiales. Elle offre aussi un programme de maîtrise, avec des concentrations en organisation et vie familiale, en alimentation et en nutrition de même qu'un programme de mineur en études familiales. D'importants projets de recherche sont en cours tant dans les domaines de vêtements, nutrition et alimentation. L'École est aussi engagée dans un programme de coopération internationale en Amérique centrale.

Qualifications:
Le/la candidat(e) doit posséder le doctorat ou une formation universitaire équivalente dans l'une des disciplines de l'École. De préférence, il/elle devrait faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, la recherche et l'administration. Le/la candidat(e) doit maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

Date d'entrée en fonction: Le 1er juillet 1986.

DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Situation:
L'École des sciences infirmières compte environ 155 étudiants à plein temps et offre aussi des cours à l'Éducation permanente.

Qualifications:
Le/la candidat(e) doit être titulaire d'un doctorat en sciences infirmières. Le/la candidat(e) possédant la maîtrise et une vaste expérience dans le domaine sera également considéré. Le/la candidat(e) doit faire preuve de compétence administrative et d'un intérêt pour la recherche. Le/la candidat(e) doit maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

Date d'entrée en fonction: Le 1er juillet 1986.

Fonctions:
Pour les postes ci-haut mentionnés: Sous l'autorité immédiate du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le titulaire assure le fonctionnement académique et administratif de la faculté/école. Président du Conseil de la faculté/école, il dirige le personnel enseignant, veille à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, analyse et fait connaître les besoins de la faculté/école, travaille au maintien des normes et coordonne les activités d'enseignement et de recherche des professeurs. Il représente la faculté/école au Sénat universitaire ainsi que sur plusieurs comités de l'Université.

Date d'entrée en fonction:
Pour les postes ci-haut mentionnés: Le 1er juillet 1986 (à moins d'indication contraire) pour un mandat régulier de cinq (5) ans se terminant le 30 juin 1991. Les candidatures seront étudiées à compter du 17 mars 1986. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avec le nom de trois (3) répondants au:

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4112

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

La Caisse centrale Desjardins, une institution financière propriété du Mouvement Desjardins et administrant des actifs de plus de deux milliards de dollars, est à la recherche d'une personne qualifiée pour occuper le poste de

Conseiller juridique

À ce titre, vous serez chargé de fournir aux gestionnaires de la Caisse centrale des services-conseils en matière juridique dans tous les domaines d'activité de l'entreprise, particulièrement dans le financement de la moyenne et de la grande entreprise, le placement, les opérations bancaires et la trésorerie. Vous aurez également la responsabilité ultime du secrétariat de l'entreprise.

Membre du Barreau du Québec depuis au moins cinq ans, vous avez acquis une expérience pertinente dans le milieu financier. De plus, vos activités-conseils vous ont permis de vous familiariser avec les éléments juridiques relatifs aux activités des institutions bancaires et vous aimez travailler en étroite collaboration avec les spécialistes de ces disciplines.

Si vous possédez les qualifications requises et si vous désirez oeuvrer au sein d'une entreprise d'envergure nationale et internationale en plein essor, veuillez soumettre votre offre de service en toute confiance avant le 7 mars 1986, en mentionnant le numéro 86-0003-D, à:

La Caisse centrale Desjardins
1, Complexe Desjardins
Bureau 2822
C.P. 220
Montréal (Québec) H5B 1B3

La Caisse centrale Desjardins pratique une politique d'égalité d'accès à l'emploi.

HSL HÔPITAL SAINT-LUC

Centre Hospitalier Universitaire Ultra-Spécialisé de soins de courte durée
recherche un

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES AUXILIAIRES

Sommaire des fonctions:
Sous l'autorité du directeur général, le (la) titulaire du poste planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités relatives aux services auxiliaires de l'établissement, dans le but d'assurer le bien-être des bénéficiaires. Il (elle) est notamment responsable des services et secteurs suivants: installations matérielles, génie biomédical, buanderie-lingerie, entretien ménager, plans et devis. Il (elle) est responsable également de coordonner et contrôler les activités reliées aux travaux de rénovation et de construction réalisés dans l'établissement. À titre d'ingénieur de projets, le (la) titulaire exécute aussi des études fonctionnelles, techniques et financières relatives à son champ de compétence et procède aux recommandations appropriées. Le (la) titulaire est enfin responsable de toutes les activités relatives aux projets visant la conservation d'énergie dans l'établissement.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec avec de préférence une (1) année de formation supplémentaire en administration ou en gestion de projets.
— Posséder au moins six (6) années d'expérience pertinente à la fonction dont trois (3) années dans un poste de gestion.

Rémunération:
Selon les normes du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (classe 20).
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé avant le 14 mars 1986 au soin de la:

Direction Générale Hôpital Saint-Luc
1058, rue Saint-Denis
Montréal, Québec H2X 3J4

University of Regina

Faculté d'Éducation

Professeur-adjoint en éducation française à l'élémentaire

Fonction:
Le poste comprend l'enseignement au premier cycle dans le programme du Baccalauréat en éducation française à l'élémentaire et participation à l'élaboration du programme.

Exigences:
Doctorat ou maîtrise en éducation (primaire ou élémentaire). Une forte compétence en français et en anglais ainsi qu'une expérience pertinente dans l'enseignement en français dans un milieu minoritaire ou dans les classes dites d'immersion. Une spécialisation dans la didactique d'une des disciplines suivantes: sciences naturelles, sciences humaines, mathématiques, éducation physique.

Description de la tâche:
Enseignement des cours dans un programme de formation des maîtres. Participation à la planification du programme et en supervision des stagiaires. Recherche et appui aux écoles.

Éligibilité: Être citoyen(ne) du Canada ou immigrant(e) reçu(e).

Traitement: Selon l'expérience et la qualification.

Entrée en fonction: Le 1er juillet 1986.

Les demandes accompagnées du curriculum vitae et de trois lettres de recommandation doivent être adressées avant le 15 mars 1986 à:

Monsieur R. C. Bryce, Doyen
Faculté d'Éducation
Université de Régina
Régina, Saskatchewan, S4S 0A2

PUBLIC SERVICE ALLIANCE OF CANADA

ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

COORDONNATEUR À LA SYNDICALISATION

DIRECTION DE L'ORGANISATION
(BILINGUE)

FONCTIONS:
Rendre compte au chef de la direction de l'Organisation, s'acquitte de ces fonctions:
— analyser la possibilité de syndicaliser de nouveaux groupes d'employés;
— coordonner les activités de syndicalisation du personnel affecté aux campagnes particulières;
— représenter l'Alliance devant les commissions fédérale et provinciale des relations de travail;
— préparer et dispenser des cours de formation pour le personnel et/ou les membres au sujet des techniques de syndicalisation;

LE(LA) CANDIDAT(E):
Le titulaire de ce poste doit posséder les connaissances et les compétences habituellement acquises au terme d'études universitaires dans un domaine connexe, plus de l'expérience dans l'administration des conventions collectives et dans la représentation devant des commissions judiciaires ou quasi-judiciaires; une bonne connaissance des principes et des pratiques des relations de travail, préférablement dans le secteur public; une bonne connaissance de l'accréditation et des pratiques ouvrières déloyales et des plaintes; de l'expérience en syndicalisation dans un contexte syndical.

TRAITEMENT:
41 703$ à 51 651$, plus la prime de 800$ au bilinguisme. Conditions et avantages négociés entre l'AFPC et le Syndicat des Employés de l'Alliance (unité I).

Les candidats ou les candidates verront à ce que leur demande renferme le plus de détails possible sur leurs antécédents professionnels et sur leurs titres habilitants, puisque la sélection aux fins de l'entrevue sera faite en fonction des renseignements fournis.

*Les demandes seront reçues jusqu'à 15h30, le **3 mars 1986**, adressées à:*

l'agent du personnel,
Alliance de la Fonction publique du Canada,
233, rue Gilmour
Ottawa (Ontario)
K2P 0P1

العمومية



Photo Office national marocain du tourisme

Entrée de la vieille ville de Marrakech.

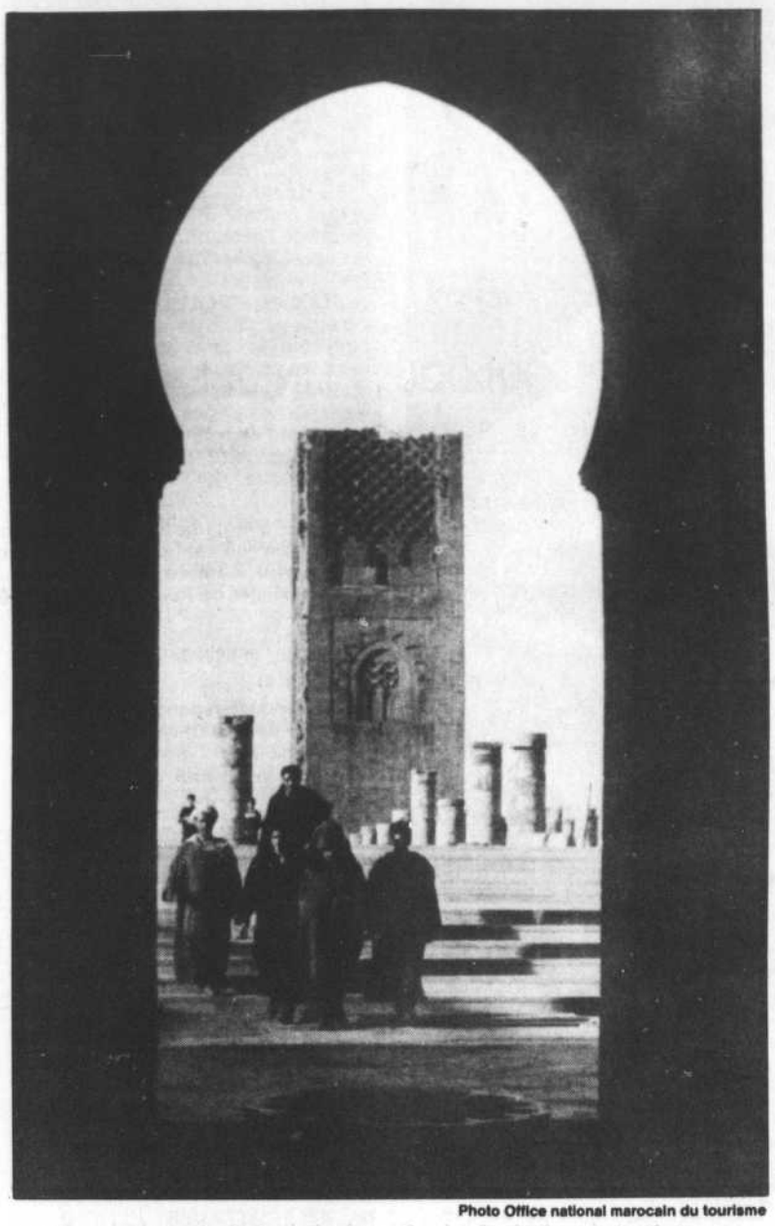


Photo Office national marocain du tourisme

La tour Hassan, symbole de la dynastie almohade il y a huit siècles.



Photo Office national marocain du tourisme

L'entrée du Bab Boujelloud à Fès.

LA MAGNIFICENCE DU MAROC IMPÉRIAL

PAUL DURIVAGE

« TELS sont nos monuments qui attestent de notre grandeur. Admirez-les après nous ».

Cet ancien vers marocain illustre à merveille l'effort manifeste du Maroc à préserver ses réalisations passées, témoins d'une civilisation extrêmement riche.

Le climat plutôt favorable a permis la conservation de plus de 1,000 ans d'histoire qu'évoquent encore aujourd'hui les constructions grandioses qui jalonnent le circuit des villes impériales.

Ce sont tantôt les vestiges de la domination romaine à Volubilis, tantôt les édifices anciens des dynasties berbères ou arabes qui jaillissent au détour d'une rue ou au sommet d'une colline, témoins des mille et une nuits.

Le circuit en autocar offert par Holiday Service — et offerts par plusieurs voyagistes de Montréal (voir fiche technique en page 27) — part de Marrakech. Ville commerçante aux souks légendaires, capitale de la bicyclette et de la motobécane — mais aussi lieu de chômage et de prostitution ! — c'est sûrement la ville la plus colorée d'entre toutes les villes impériales du Maroc.

La « perle du sud », comme on l'a surnommée, abrite dans ses murailles le palais de Dar Si Said, le frère du vizir du sultan Moulay Abdelaziz. Restauré et réaménagé, les chambres et salons du palais sont aujourd'hui accessibles aux visiteurs. C'est l'une des rares occasions d'apprécier l'aménagement intérieur de ces constructions princières. Les pièces nombreuses se présentent comme autant de cubicules ouverts sur des puits centraux de lumière qui transpercent la maison sur ses trois étages. Hormis les mosaïques qui couvrent les planchers, les décorations et ameublements sont toutefois absents.

Non loin de là se trouvent les jardins luxuriants de Majorelle, du nom d'un des plus grands peintres du Maroc qui y trouvait le refuge nécessaire à la pratique de son art. Le couturier français Yves Saint-Laurent est aujourd'hui le propriétaire de cet îlot de verdure dont les murs rejoignent ceux de sa résidence d'été. Arbres et fleurs y poussent dans un désordre faste que circonscrivent difficilement quelques sentiers en étoile.

Le plan d'eau du jardin de la Ménara qui servait jusqu'à récemment à l'irrigation des jardins se trouve aux abords de la ville. On raconte qu'au temps de la guerre de Gibraltar, les fantassins marocains y apprenaient à nager.

Fez « la mystérieuse » est, dit-on, le lieu de résidence préféré des princes. Fondée en 808, on la dit « belle comme Jérusalem ». C'est la capitale intellectuelle du Maroc et le berceau de la littérature arabe. La vue de la montagne est impressionnante. Comme les habitations de Marrakech reflètent la couleur rouge de la terre qui a servi à leur érection, celles de Fez sont blanches et vertes, couleurs de l'Islam.

Le palais impérial de Fez est le plus important du royaume. Le roi Hassan II y séjourne fréquemment. La visite se limite malheureusement à contempler ses gigantesques portes de bronze, les murs sans fenêtres de la façade et les remparts dénudés qui le ceinturent préservant toute l'intimité des lieux.

La mosquée de Karaouine, un des plus beaux joyaux de la médina (vieille ville), est un peu plus accessible, au regard tout au moins. Édifiée à la fin du neuvième siècle, elle a été agrandie et embellie tout au long des siècles. L'accès du lieu de culte est malheureusement interdit aux non-musulmans. On peut néanmoins contempler la décoration du vestibule dont les murs sont recouverts de mosaïques de ton pastel et les planchers d'épais tapis aux motifs géométriques, grâce aux 14 larges portes qui donnent accès aux lieux. Les jours de prières quelque 2,000 croyants s'y pressent.

Les souks à Fez, moins courus que ceux de Marrakech, sont tout aussi exotiques sinon plus. Quelques 22,000 artisans, teinturiers, tanneurs et orfèvres, prennent place dans autant de niches-ateliers rudimentaires le long des innombrables ruelles qui serpentent et gondolent à travers la médina.

Les musulmans ayant la richesse très discrète, il n'est pas rare de découvrir de véritables palais derrière des murs tout à fait anodins au fond de ruelles d'apparence inhospitalière. C'est le cas rue Roserhi. Un écriteau discret sur une porte de bois annonce Dar Tajine, restaurant marocain. À l'intérieur le contraste est saisissant. Un vaste jardin avec au centre une fontaine et tout autour des galeries aux arcades richement parées, accueille les convives qui prendront place sur des coussins confortables autour de tables basses.

Entre Fes et Meknès, aux abords de la ville sainte de Moulay-Idriss, ne manquez pas d'arrêter voir les ruines de la ville romaine de Volubilis. Fondée sous le règne de Caligula, elle abritait au début de l'ère chrétienne une colonie administrative de près de 20,000 âmes.

Suite à la page 27

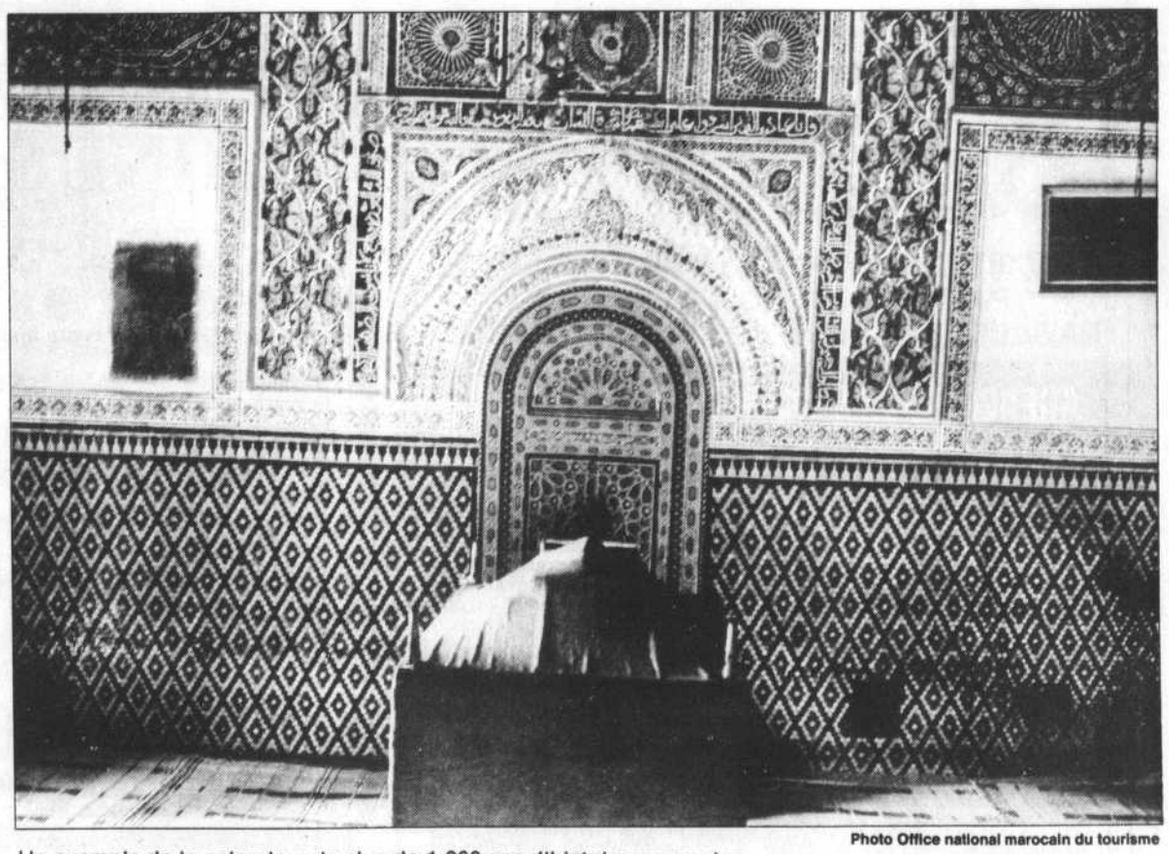


Photo Office national marocain du tourisme

Un exemple de la splendeur de plus de 1,000 ans d'histoire marocaine.

HUMEURS

NDLR: Nathalie Petrowski étant actuellement à Berlin, sa chronique fait relâche cette semaine. Elle reprendra à compter de la semaine prochaine.

Ce Cartier qui n'en est pas un . . .

« JUSTE pour le plaisir des yeux ». C'est la phrase-clé que vous sert le commerçant en voyant votre regard qui s'égare sur son étalage.

Si vous acceptez l'invitation, la conversation s'alignera rapidement sur le classique : « C'est pas cher ; combien tu en veux ». La négociation est entamée, véritable rituel fait de courtoisies et d'astuces.

Héritage des Phéniciens ou d'Ali Baba, les Marocains possèdent indubitablement le sens du négoce. Pour avoir le dessus, ou même seulement pour s'en défiler, il faut un solide entraînement.

Les souks de Marrakech ou de Fès sont à cet égard irrésistibles. Caftans et d'jellabahs voltigent sur des cintres de fortune au dessus des allées étroites. Bijoux berbères, théières de bronze ou d'argent s'empilent sur des tapis au sol. Pour le plaisir des yeux, mais aussi pour celui d'une négociation amicale.

C'est d'abord 200 dirhams (un dirham vaut environ 14 cents), puis 100 et 50. Le vendeur vous consentira rapidement un prix d'ami pour peu que vous lui ayez fait l'honneur d'une négociation pas trop malhabile. Avec un peu plus d'ardeur, le prix peut même descendre à dix dirhams. Il n'est pas rare en effet que le commerçant cède jusqu'à vingt fois du premier prix demandé.

Si la négociation n'est pas pour vous un plaisir en soit, sachez qu'il est toujours possible d'obtenir des prix fermes et contrôlés dans les coopératives mises sur pied par le ministère de l'artisanat. Toutes les facilités de paiement y sont reconnues. Les achats sont livrés à domicile, par le biais de la poste régulière.

C'est le cas de la coopérative de tapis de Fès. Des bouts de papier indiquant la qualité, la grandeur et le prix sont accolés à l'américaine sur chacun des items. Le commerçant vous les exhibera à coup sûr, cherchant sur votre visage l'ébahissement qui s'impose devant cette touche de modernisme dont la transcendance, personnellement, lui échappe encore un peu.

Dans ces magasins spécialisés, on sait à qui on a affaire. Le client, riche touriste, ne s'y fait offrir que des pièces de grande qualité, c'est-à-dire fort coûteuses. Les tapis sont déroulés à ses pieds par un assistant quelconque tandis qu'un autre exhibe fièrementla fameuse liste de prix encadrée sous verre, garantie du plus haut niveau de conscience commerciale. Il est à noter qu'on ne voit jamais aucun Marocain venir faire ses achats dans ces centres à la mode . . .

On suggère qu'il pourrait en coûter le double, sinon le triple, en Amérique. L'investissement n'est cependant pas si certain. Au prix affiché, il faudra ajouter les frais d'envois. À son arrivée au pays, l'objet sera de plus frappé de taxes diverses. Attention aux déceptions. Pensez que l'on vous demande de décider en quelques minutes de ce qui aurait nécessité autrement plusieurs jours de réflexions et probablement plusieurs visites.

Outre les souks irrésistibles de Marrakech et de Fès, ou les pittoresques coopératives réglementées, le touriste-consommateur au Maroc se doit de poursuivre son périple jusqu'aux boutiques chics de Casablanca. Là, il trouvera des articles signés, à des prix dérisoires.

Il n'est pas rare en effet de découvrir au Maroc des porte-monnaie, valises et autres articles de maroquinerie affichant les griffes caractéristiques de Cartier, Gucci, Chanel, Louis Vuiton ou Yves St-Laurent, mais à prix de rabais. Le porte-clef de cuir que m'offre inopinément un commerçant pour que je retienne son adresse porte à l'endos la griffre courue de Cartier.

Les producteurs marocains avouent effectivement s'inspirer grandement des oeuvres des grands designers européens. Mais ce ne sont des copies. Force est cependant de noter que la différence de qualité est à peine perceptible, sinon inexistante.

— PAUL DURIVAGE

Treasure Tours Treasure Tours Treasure Tours Treasure Tours

AVEC DES VOLS QUOTIDIENS DEPUIS DORVAL

ON SAIT MAINTENANT QUI CHOISIR POUR LA...

FLORIDE

Voyages Eaton

VOUS LES OFFRE À PARTIR DE 289$

* Réservez à l'une de nos 6 succursales

Centre-Ville 284-8903
Laval 687-1470
Pointe-Claire 697-6420
Anjou 353-4411
St-Bruno 461-2345
Rockland 738-5152

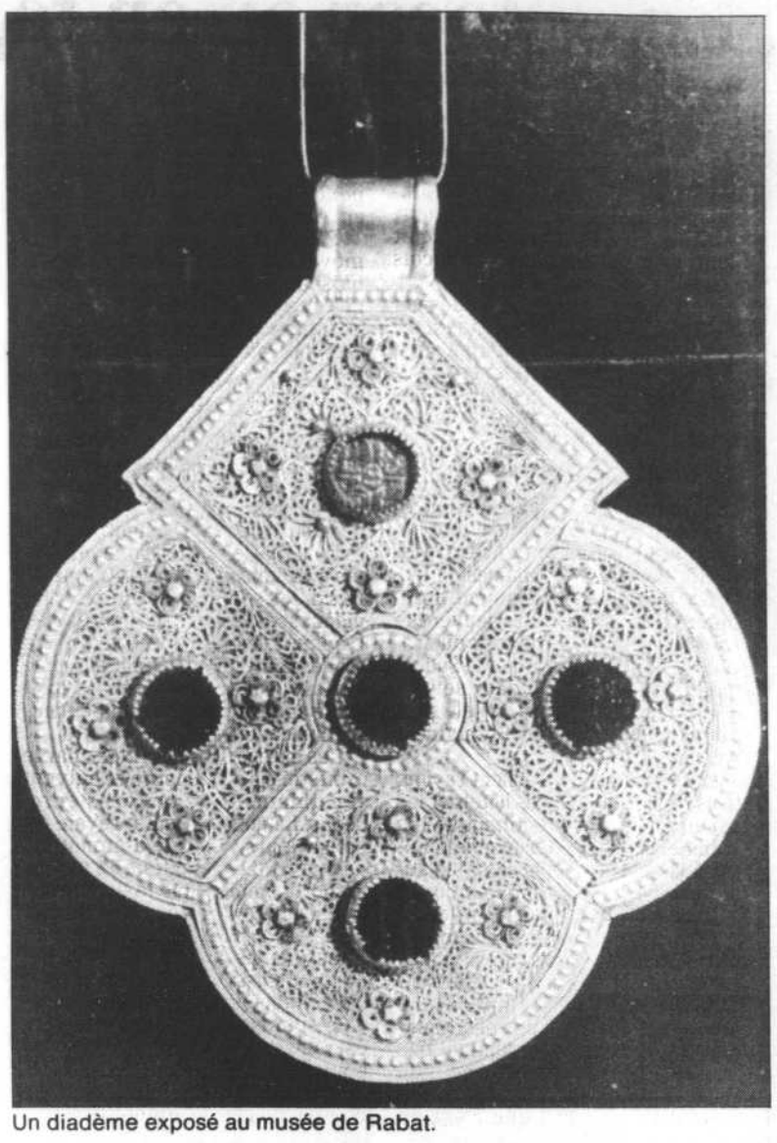
Découvrir la splendeur du Maroc à travers ses musées

NORMAND BIRON

Au seuil de l'année 1986, on pouvait lire, dans le *Matin du Sahara Magazine* (du 29.XII.85 au 5.1.86), ces propos, prêtés au ministre d'État Moulay Ahmed Alaoui : « Un peuple ne vit et ne survit que par sa culture. La culture, c'est aussi l'identité d'un peuple ... Ce qui constitue sa personnalité, son originalité, sa spécificité, en un mot son identité. C'est la culture qui permet aux peuples de survivre aux épreuves, aux crises, aux occupations ».

SM. le Roi Hassan II avait déjà, peu de temps auparavant, ordonné à son ministre de l'Intérieur d'édifier un Centre culturel dans chaque chef-lieu de province; ce qui permettrait que l'on puisse y faire du théâtre, de la musique, de la danse, des expositions, du cinéma ... Bref, faire de « 1986, l'Année de la culture, l'an I de la Renaissance » où une grande place devrait être accordée à l'art moderne. Un haut fonctionnaire de la direction des Musées Nationaux nous confiait, lors de notre récent passage à Rabat, que le Maroc songeait à se doter de deux importants musées — l'un, sis à Rabat, le Musée Royal des Arts qui organiserait le cycle de ses présentations en commençant par la période actuelle pour remonter dans le temps historique; l'autre musée, une Galerie Nationale édifiée à Casablanca, se consacrerait à la célébration de l'art actuel. Dans un pays qui compte déjà 11 musées de diverses importances, voilà un bouquet royal pour les arts dans une des plus vieilles terres de l'Histoire.

Au moment de la *protohistoire*, les Romains nommaient les autochtones de ce pays, faute de noms adéquats, les *barbari*, appellation qui se transforma en *berbères*. Les habitants de cette république de Berbérie constituent encore aujourd'hui le fond de la population marocaine dont témoigne le plus ancien des textes historiques, le *Périple d'Hannon* qui relate le voyage d'un Carthaginois au VIe siècle avant J.C. Il faudra attendre la seconde moitié du VIIe siècle de notre ère, pour que le Maroc connaisse les premiers grands élans de son histoire. Idriss 1er, un descendant du Prophète, se réfugie, en 788, à Volubilis et fonde Moulay-Idriss-du-Zerhoun, tandis que son fils Idriss II construit Fès. Sa mort ravivera des rivalités de tribus pendant deux siècles jusqu'à l'arrivée, au XIe siècle, de moines guerriers les *Almoravides* dont leur chef, Youssouf ben Tachfine fonde Marrakech et occupe le pays.



Un diadème exposé au musée de Rabat.

Abd-al-Moumène, disciple de l'ascète Ibn Toumert qui fut le père spirituel des *Almohades*, conquiert, au XIIe siècle, le Maroc et son petit-fils pousse cette expansion jusqu'en Espagne et laisse d'importants monuments culturels encore présents aujourd'hui tels la Tour Hassan (Rabat), les jardins de l'Aguedal et la Koutoubia (Marakech) ainsi que la Giralda (Séville).

Au XIIIe siècle, des remous politiques secouent à nouveau les jougs du pouvoir jusqu'à ce que les *Mérinides*, une tribu nomade, assure une transition. Les *Saadiens* dont leur plus célèbre représentant est Ahmed el Mansour, prirent le relais et cèderont, au milieu du XVIIe siècle, leur pouvoir à une puissante famille Tafilalet, celle des *Alaouites*. Malgré son caractère légendaire, servi par des goûts raffinés et des sautes d'humeur, le souverain Moulay Ismail va pacifier le pays. Tandis que le XIXe siècle demeure agité par des querelles européennes, le début du XXe siècle voit la France exercer son protectorat sur le Maroc jusqu'en 1956, moment où SM. Mohammed V, père de l'actuel souverain Hassan II, redonne à la nation marocaine sont indépendance.

Sur le plan culturel, que peut-on voir à Rabat, la capitale de ce Royaume ? Le Musée des Oudaïa, créé en 1915, et qui rend hommage aux arts et traditions populaires. Enserré dans de magnifiques murailles crénelées d'ocre rouge, ce petit Palais du XVIIe siècle nous permet de découvrir des céramiques, des poteries rurales, des costumes de toutes les régions, des instruments de musique, des tapis, des bijoux et un somptueux jardin (Ryad).

Au début du XIIIe siècle, à l'époque Almohade, il n'existait pas moins de 180 ateliers de potiers dans la superbe Fès dont le bleu de sa céramique est devenu légendaire. Dans ce déploiement du génie artisanal, la céramique n'utilisait jamais plus que cinq couleurs dont un fond blanc, un brun raisin sec, un jaune crépusculaire, un bleu soutenu ainsi qu'un vert léger. Grâce au perfectionnement du traitement du cobalt, le bleu foncé — du gris au violet — à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, moment où le décor quitte sa sobriété et sa netteté pour s'enhardir d'un fourmillement de dessins géométriques, d'une pluie de motifs floraux. De savantes jongleries sur le cercle et le carré alternent avec des averses de fleurs, des arabesques de feuilles lancéolées, des trèfles à quatre feuilles, des sceaux de Salomon, des oeillets qui se transforment en rosace. Dans la cour intérieure du musée, un *ghottar*, un petit plat creux au motif arborescent accueille des volées d'oiseaux qui nous rappellent les broderies d'Azemmour.

Dans une petite salle adjacente, de magnifiques bijoux nous sont présentés dont des bracelets à charnières *Ouaouzguite*, rehaussées d'émaux et de cabochons en argent, ou encore des frontaux de femme en provenance de l'Anti-Atlas en fils d'argent tressés sur un fond de tissu. Faisant un usage fréquent de la nielle, les bijoux en argent sont souvent décorés de façon très géométrique — on utilise des émaux champlevés aux couleurs vives telles le bleu turquoise, le jaune citron et le vert clair, sans oublier des ajouts de grenat en forme de cabochons et de petites boules d'argent qui sont en fait un emprunt culturel mauritanien.

Et que dire de la salle de musique ? Si ce n'est qu'elle est très riche d'instruments qui ponctuent les rites religieux et les fêtes qui accompagnent les saisons. On peut y admirer le *Rbab* (rebec du Souss), le pipeau, le luth, le *Nfir* (longue trompette en cuivre en usage pendant le ramadan), le hautbois *Ghaïta* qui servent à la musique de cortège, voire le *Bendir*, qui est un grand tambour sur la membrane duquel sont imprimés, au henné ou à la couleur sépian, des motifs qui rappellent l'époque prémycénienne. Un des plus beaux instruments qu'il nous a été donné de voir, fut un superbe *Zmar* qui est une double clarinette, composée de deux branches d'osier terminées par deux cornes, servant de tuyaux résonateurs comme à l'orgue.

Une section est aussi consacrée à la poterie rurale. Peut-être la plus intéressante partie par la beauté des pièces sur lesquelles le décor peint est aussi subtil que le dessin d'une céramique précolombienne. Amphore, jarre, cruche, pot à lait, carafe, couscoussier, brasero en terre tirent leur forme de la terre sur laquelle s'écrivent dans des noir éteints, des rouge sang les motifs millénaires d'une intériorité.

Aux costumes de différentes régions correspond une variété exceptionnelle de tapis. Du costume irheme au tapis Chichaoua, de la gandoura de l'homme bleu à l'étoffe Ouzguit, autant de témoignages d'une tradition exemplaire qui jalonne toute l'histoire d'un peuple dont l'ingéniosité créatrice n'est point le moindre de ses mérites. Et en quittant ces chefs-d'oeuvres artisanaux, vous traverserez un magnifique jardin où la volupté de couleurs, la profusion de fleurs, d'arbres fruitiers ne sont pas loin de rappeler les descriptions du Paradis musulman telles qu'elles apparaissent dans le Coran et les recueils sur la tradition.

Un petit musée archéologique, particulièrement intéressant sur la très longue *préhistoire marocaine*, mérite le déplacement. L'on y découvre, entre autres, les plus anciens vestiges humains. Une riche collection sur l'antiquité phénicienne et romaine permet de voir de nombreuses pièces dont certaines sont uniques. On pense à certains bronzes antiques, découverts à Volubilis, tels le célèbre buste de Caton ou encore, celui de Juba II.

Un des monuments les plus importants de Rabat est, sans contredit, le mausolée Mohammed V qui est devenu un « témoignage actuel de la renaissance de l'art et de l'artisanat marocains ». Plus de quatre cents ouvriers et artisans ont travaillé pendant plus de dix ans à cette oeuvre où l'on retrouve les différents ouvrages de presque tous les corps de métier. L'intérieur du mausolée est un véritable joyau de l'art. On songe ici au mihrab de la mosquée, sculpté sur bois, sur bronze et sur plâtre; on pense au somptueux sarcophage en onyx, placé au centre de la Salle du Tombeau; on se souvient des arcades et des façades du mausolée et du musée en marbre travertin romain, sans oublier les revêtements décoratifs en zellijes polychromes, les travaux de marqueteries et les bas-reliefs en bois ou en stuc. Bref un hymne hasanien au génie créateur du peuple marocain.

Spécialiste en CROISIÈRES

2 ou 3 JOURS À EXPO 86

COMBINÉ D'UNE CROISIÈRE DE 3 JOURS OU PLUS EN ALASKA

CROISIÈRE PLUS INTERNATIONAL INC.

CPL

«Nous prenons le temps de bien vous servir»

2124, rue DRUMMOND, MTL

(514) 842-5154

Permis du Québec

Le monde de exotik tours

Tours de qualité aux meilleurs prix ©

CHINE & ORIENT

CHINE EXOTIQUE (22 jours) Shanghai, Hangzhou, Suzhou, Nanjing, Guilin, Guangzhou, Hong Kong — $3999.* DE VANCOUVER

LES MERVEILLES DE LA CHINE ET DE L'ORIENT (24 jours) Shanghai, Hangzhou, Beijing, Guilin, Guangzhou, Hong Kong, Singapour, Bangkok, Pattaya — $3999.* DE VANCOUVER

LA CHINE À SON MEILLEUR (23 jours) Beijing, Xian, Nanjing, Suzhou, Shanghai, Hangzhou, Guilin, Guangzhou, Hong Kong — $3999. DE MONTRÉAL

LES PERLES DE L'ORIENT (21 jours) Hong Kong, Bangkok, Kuala Lumpur, Bali, Singapour, Kyoto, Tokyo, Kamakura/Hakone — $4299.* DE VANCOUVER

JAPAN AIR LINES

AIR CANADA * Supplément de Montréal $375. CATHAY PACIFIC The Swire Group

YOUGOSLAVIE & L'EUROPE DE L'EST

LA YOUGOSLAVIE À SON MEILLEUR (2 sem.) Sarajevo, Dubrovnik, Split, Lacs de Plitvice, Bled, Zagreb — $1750.

ITALIE & YOUGOSLAVIE (19 jours) Venise, Florence, Rome, Riccione, Plitvice, Split, Sarajevo, Dubrovnik — $2199.

RHAPSODIE DE L'EST (18 jours) Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie — $2150.

EUROPE DE L'EST & AUTRICHE (25 jours) Autriche, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie — $2650.

JAT YUGOSLAV AIRLINES

LES PRIX INDIQUÉS SONT LES PRIX D'APPEL ET COMPRENNENT: transport aérien aller-retour de/à Montréal sauf indication contraire, hôtels de première classe et de luxe, la plupart des repas, visites guidées, et plus.

DÉPARTS FRÉQUENTS POUR TOUS LES PROGRAMMES

CONSULTEZ VOTRE BROCHURE 'LE MONDE D'EXOTIK TOURS'

Pour renseignements et réservations, contactez votre agent de voyages — Permis du Québec

VOYAGES & TOURS BonTemps LTÉE

282-9696

EXPO 86 et CROISIÈRE EN ALASKA

Départ spécial du 5 au 18 juillet accompagné par RODOLPHE CHARTRAND

PRIX à partir de $2879 avion inclus.

VISITEZ VICTORIA ET VANCOUVER
PASSEZ 3 JOURS À L'EXPO 86
NAVIGUEZ 7 JOURS À BORD DU MTS/DAPHNE

AGENCE DE VOYAGES NICOLE LEMAY INC.
Détenteur d'un permis du Québec
1229, rue de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2
514-866-4666

PINE VALLEY CAMP — À STE-AGATHE DES MONTS!

UNE EXPÉRIENCE D'ÉTÉ EN ANGLAIS!



Venez passer un magnifique été avec nous au camp! Ski nautique, planche à voile, canotage, tennis, ordinateurs et plusieurs autres activités très intéressantes tout en apprenant l'anglais! Apprendre, avoir du plaisir, se faire des amis et acquérir des connaissances de l'anglais tout à la fois.

POUR GARÇONS, FILLES, 6-15 ANS.
1986 est notre 38e année.

Pour renseignements et prospectus
Appeler 489-8722

5465 Queen Mary Rd
suite 485
Montréal, Qué. H3X 1V5

VIVA ESPAÑA

UN PLUS VASTE CHOIX AVEC IBERIA

RÉDUCTIONS SPÉCIALES*

ÂGE D'OR — PROVAC accorde une réduction de 2% aux jeunes de plus de 60 ans!!! *Sauf paiement par carte de crédit.



NOUVEAUX MARIÉS — Une réduction de 2% par personne est accordée aux nouveaux mariés. Le voyage de noces doit avoir lieu en dedans le mois qui suit la date du mariage. * Sur présentation d'une attestation.

$ CAD*

COSTA DEL SOL 830
(LOCATION AUTO — SÉJOURS HÔTELS — CLUB — APPARTHÔTELS)
• TORREMOLINOS • FUENJIROLA • MARBELLA

COSTA BLANCA 865
(LOCATION AUTO — SÉJOURS HÔTELS — APPARTHÔTELS)
• BENIDORM • ALICANTE

CANARIES 906
(SÉJOURS HÔTELS — APPARTHÔTELS)
• GRAN CANARIA • TENERIFE

BALÉARES 884
(SÉJOURS HÔTELS — CLUB — APPARTHÔTELS)
• MAJORQUE • IBIZA

CIRCUITS 1082
• ANDALOUSIE
• VILLES IMPÉRIALES (MAROC)

COMBINÉS COSTA DEL SOL / ÎLES CANARIES / COSTA BLANCA / BALÉARES / IBIZA / CIRCUIT

* Prix minimum — Taxes/Services sus

DEMANDEZ NOTRE NOUVELLE BROCHURE À VOTRE AGENT DE VOYAGES

PROVAC TOURS INC. spring-summer 1986
Détenteur d'un permis du Québec

RÉDUCTION 2% SUR FORFAITS RÉSERVÉS EN FÉVRIER

COSTA DEL SOL TRAVELAIDE LTÉE

PRIX PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE
2 SEMAINES Départs les mardis 1040$

Situation: Les Appartements Bajondillo sont situés au premier rang sur l'une des plus belles et plus populaires plages de la Costa del Sol, aux abords de Torremolinos.

Chambres: Les chambres sont confortables et comportent des lits jumeaux, un balcon, une cuisinette et une salle de bains complète. Les appartements à une chambre à coucher sont munis de lits jumeaux dans la chambre et d'une salle de bains complète.

APPT. BAJONDILLO
Appartement-Hôtel situé directement sur la plage de Torremolinos.



PRIX PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE
2 SEMAINES 1125$
Départ: 18 mars
Semaine suppl. 125$ p.p.

FUENGIROLA
Un complexe hôtelier moderne situé au centre de Fuengirola, face à la mer, sur la promenade maritime; 400 studios et appartements avec balcon, chambre de bains complète, cuisinette toute équipée, climatisation et chauffage. Douze appartements de luxe sur le toit. Restaurant, plusieurs salons, boutiques, piscine chauffée durant l'hiver, jardins, coiffeur pour dames, dépanneur. Thermostat, individuel dans chaque studio pour un meilleur chauffage. Moquette partout dans l'hôtel.



COMPLEJO PYR FUENGIROLA COSTA DEL SOL ESPAÑA

IBERIA

EN EXCLUSIVITÉ

MONTRÉAL
4454 St-Denis 845-8225
911 est, rue Beaubien 273-7755
Centre Domaine 254-9969
Galeries Normandie 331-9971
Galeries Dupuis 844-8416

LASALLE
Place Newman 364-6780

LAVAL
Centre Laval 687-0880

FABREVILLE
3522 boul. Dagenais 628-1522

SAINT-EUSTACHE
Place St-Eustache 472-6634

LACHUTE
510 rue Principale 562-3788

LONGUEUIL
Place Longueil 679-3777

BROSSARD
Place Portobello 672-5353

VALLEYFIELD
57 rue Nicholson 377-7470

SAINT-HYACINTHE
565 rue St-Denis 773-8291

GRANBY
2 rue Court 378-2454

ROCK FOREST
Place Mi-Vallon 564-2234

DRUMMONDVILLE
915 boul. St-Joseph 472-3323
RÉGION DE QUÉBEC

SAINTE-FOY
3280 Chemin Ste-Foy 657-2924

NEUFCHATEL
Place L'Ormière 843-9999
NOUVEAU-BRUNSWICK

MONCTON
128 rue Archibald 382-6026

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Les villes impériales du Maroc

Suite de la page 25

Pareil amoncellement de vestiges de l'empirer romain est rare. Ici, les trois bains chauffés d'une riche domus romaine; là, un atrium dont le plancher est constitué d'une riche composition évoquant les douze travaux d'Hercule; les appartements des serviteurs; le vomitorium (dont l'étrange nom trahit admirablement la fonction: au 3e siècle de notre ère, les empoisonnements alimentaires — parfois voulus! — étaient tellement fréquents que les nobles, de retour d'un repas chez des amis, devaient se faire vomir pour éviter de trépasser...)

Se ballader sur cette colline autrefois stratégique, fouler impunément des pieds le temple de Saturne, passer nonchalamment sous l'arc de triomphe millénaire avec, pour seule surveillance, un jeune marocain juché au loin sur un talus, sifflet au bec, est un plaisir indescriptible.

Le promeneur indiscipliné se plaira également à Meknès. Bâtie sur une colline, elle rappelle Marrakesh par ses vastes espaces libres. Le touriste n'y est cependant pas incommodé de la même façon par les commerçants ambulants et les mendiants.

Les installations impériales de Meknès sont à nulle autre comparable et rappelent le souvenir terrifiant de la puissance du sultan tyran Moulay Ismail qui y avait établi ses quartiers généraux au 17e siècle. On estime en effet qu'il a fait exécuter plus de 36,000 personnes.

La prison souterraine où logeaient les 25,000 esclaves, chrétiens et criminels, affectés à la construction des monuments, fut le plateau de plusieurs tournages de films. Les lieux humides au fort écho ne sont éclairés que par quelques brèches pratiqués récemment dans les plafonds voûtés. Autrefois, la lumière n'y pénétrait jamais.

De fait, les chevaux étaient mieux logés que les esclaves. L'écurie de l'armée royale pouvait accueillir jusqu'à 12,000 bêtes cordées méthodiquement quatre par quatre autour des 3,000 arches qui s'alignent avec une parfaite symétrie sur un vaste terrain de sable.

Mégalomane et ami de Louis XIV, Moulay Ismail laissa également au Maroc le bassin de l'Aguedal, une vaste pièce d'eau inspirée par celle de Versailles et où pouvaient s'ébattre ses 200 épouses. On appelle d'ailleurs parfois Meknès, la Versailles marocaine.

Le tombeau du sultan Ismail est le seul sanctuaire du Maroc qui soit ouvert aux touristes, exception faite pour le jour du dimanche. Il faut dire que son culte est pour le moins douteux. Le mausolée souffre par ailleurs de quelques irrégularités. Ancien palais de justice, il n'est en effet pas parfaitement orienté vers la Mecque.

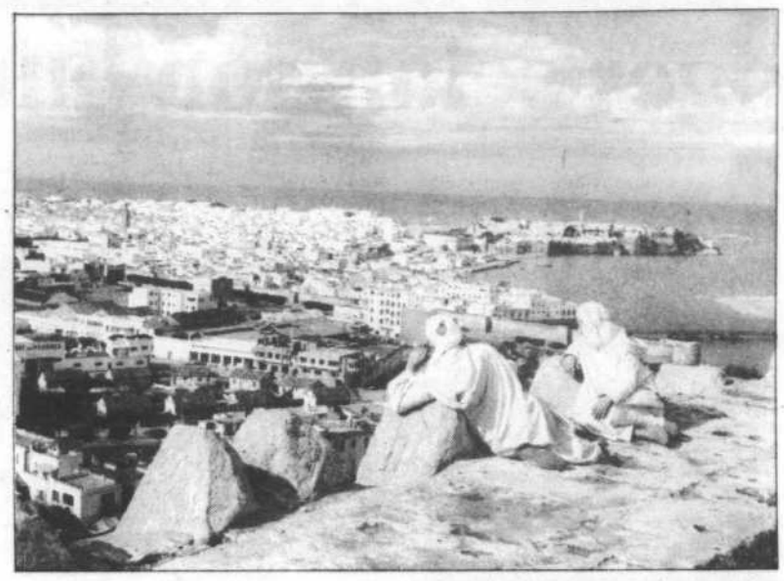
De plus, le faste des ornements contrevient avec la sobriété traditionnelle des lieux saints musulmans. On y trouve en outre des colonnes de marbre blanc subtilisées à Volubilis et quelques éléments d'orfèvrerie provenant du palaisd d'El Bedi que le sultan fit dévaster à Marrakech.

Remontant toujours vers le nord, le circuit des villes impériales prend fin à la ville côtière de Rabat. On dit de Rabat que c'est la ville la plus propre du Maroc. La cité parlementaire rappelle en effet quelque spacieux campus universitaire en saison morte.

Le roi Hassan II y tient ses quartiers généraux en permanence. Les palais ont ici une histoire récente et évoquent plutôt quelque riche et colorée villa californienne.

La casbah, village fortifié construit sur le roc pour défendre l'entrée du fleuve contre les pirates, promet de délicieux après-midi de détente et de rêveries. Un jardin richement fourni prend place au coeur des murs, des étudiants en manque d'espace de travail y circulent livres à la main.

Ici prend fin le tour des villes impériales. Mais il reste encore beaucoup à voir du Maroc, ce pays de contrastes dont la superficie représente près du quart de celle du Québec. Un pays au lourd héritage, au carrefour du présent et du passé. Un pays qu'une seule visite ne permet pas de découvrir pleinement, mais qui permet néanmoins un retour au berceau de l'Islam.



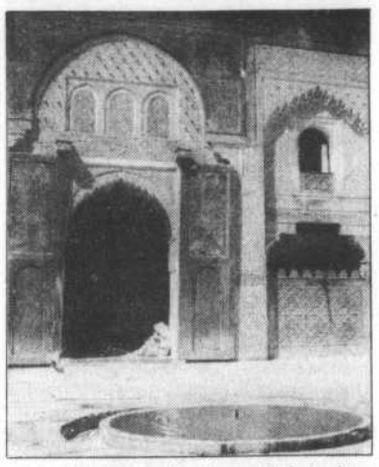


Photo Office national marocain du tourisme

En haut, une vue générale de la médina (vieille ville) de Rabat. En dessous, l'entrée d'un des nombreux monuments musulmans du Maroc.

L'auteur était l'invité de Royal Air Maroc et de Holiday Service. Nous remercions Terratour de leur précieuse collaboration.

FICHE TECHNIQUE

En autocar ou en tapis volant

PAUL DURIVAGE

Si votre tapis volant est en panne, il existe d'autres façons de découvrir le Maroc. De Montréal, plusieurs voyagistes dont Ramtour, Multitour, Terratour, Pro-Vac et Unitour proposent aux Québécois plusieurs options.

Pour effectuer le circuit des villes impériales, il faut s'attendre à débourser $ 1,125. On peut prolonger son séjour d'une semaine à Agadir, avec demi-pension; le cas échéant, la facture totale s'élève à $ 1,375.

Le circuit Grand-Sud, qui comprend notamment la visite de Casablanca, Agadir, Taroundant et Zaghora auquel s'ajoute une semaine à à Agadir coûtera, lui, $ 1,375 pour deux semaines.

Enfin, ceux qui désirent combiner ces deux circuits peuvent le faire grâce au Grand tour du Maroc qui sillonne le Nord et le Sud au coût de $1,485 durant deux semaines. Pour $300 de plus, on peut prolonger son séjour d'une semaine à Agadir.

Ces forfaits comprennent l'avion, trois repas par jour, les hôtels et les services d'un guide ainsi que les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, à l'exception de la semaine additionnelle à Agadir qui fonctionne sur une formule de demi-pension.

L'hiver est surement la meilleure saison pour parcourir le Maroc. Les forfaits y sont en effet fort abordables et la température idéale pour les longues promenades. La saison n'est cependant pas aussi idéale pour des vacances de soleil et de plage à Agadir.

On dit du Maroc que c'est un pays froid où le soleil est chaud. C'est l'impression non désagréable qu'on y a en janvier. Un pull est de rigueur en matinée et en soirée. Le soleil de midi vous rappelera cependant à coup sur que vous êtes en Afrique.

Plus précisément, en hiver, la moyenne des températures ne s'abaisse guère au-dessous de dix degrés celsius la nuit et atteint tout au plus vingt degrés le jour. La neige se maintient en montagne.

Règle générale, le coût de la vie est très peu élevé dans ce pays du tiers-monde. Le salaire minimum n'y est encore que d'environ 1,600 de nos dollars par année. C'est ainsi que les prostituées de Marrakesh offrent leurs services pour moins de cinq dollars par client.

Le dollar canadien recevant encore un bon accueil en Afrique du Nord, les services hôteliers y reviennent à des prix très abordables. Une nuit dans un hôtel de quatre étoiles coûtera entre vingt et trente dollars. On peur s'offrir le luxe d'une suite royale pour un peu plus de cinquante dollars.

Les catégories sont fixées par le ministère du Tourisme et suivent sensiblement les critères européens. La notion de suite royale est par ailleurs variable d'un hôtel à l'autre et il est prudent de visiter d'abord, à moins que le luxe impérial se limite pour vous à bénéficier d'un téléviseur dans la chambre.

Les menus compris dans les circuits touristiques alternent avec plus ou moins de succès, cuisine locale et internationale. Le couscous est inévitable. On le sert avec du poulet, des légumes ou de l'agneau. Un thé parfumé à la menthe accompagne généralement le repas. Les pâtisseries, telles les *cornes de gazelle*, complètent délicieusement le festin.

On prendra garde toutefois de boire l'eau potable. Il est d'ailleurs aisé d'obtenir des bouteilles d'eau minérale. De même, il est recommandé de toujours peler les fruits, dont les célèbres nectarines, avant de les manger.

L'unité monétaire locale est le dirham. On peut compter près de sept dirhams pour un dollar canadien. Notons que les importations et exportations de devises marocaines sont interdites. Aussi faut-il prendre garde de ne pas échanger tous ses dollars canadiens à l'arrivée mais d'en étendre plutôt l'encaissement selon les besoins qui se présenteront. Autrement, les banques ne vous rendraient la moitié seulement de votre argent au moment de votre départ.

Les cartes de crédit recoivent un accueil de plus en plus répandu dans les hôtels et les magasins de luxe. Le traitement des factures se fait d'ailleurs étonnamment rapidement. Notons qu'il est impossible d'obtenir des liquidités en se servant des cartes de crédit dans les banques. Il donc sage de prévoir quelques réserves sous forme de chèques de voyage, afin de pouvoir parer aux imprévus.

Bien que l'arabe soit la langue officielle au Maroc, le français y est d'un usage très répandu depuis le protectorat français. Les langues berbères sont surtout parlées dans les régions montagneuses.

Pour les citoyens canadiens, seul un passeport en cours de validité est exigé pour entrer au Maroc. Aucun vaccin spécifique n'est nécessaire.

PRIX VALIDES JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1986,
QUELLE QUE SOIT LA DATE DE DÉPART

VOTRE AGENT DE VOYAGES VOUS EXPLIQUERA LES CONDITIONS D'UTILISATION, CONSULTEZ-LE.

Paris

TRAFIC ET QUEBECAIR
IMPOSENT LE NIVEAU 85!

498$

DÉPARTS DE MONTRÉAL
PRIX PAR PERSONNE*, SÉJOURS JUSQU'À 4 SEMAINES
SELON LA DATE DE DÉPART — Taxe canadienne de transport non comprise (15$)

Jusqu'au 11 mars	du 18 mars au 19 juin	du 20 juin au 20 juil.	du 21 juil. au 07 sept.	du 08 sept. au 01 nov.
398$	498$	598$	548$	498$

Enfant de 2 à moins de 12 ans: 498$ pour tous les départs
Bébé de moins de 2 ans: gratuit sans garantie de siège
Séjours de plus de 4 à 8 semaines: supplément de 50$ par personne
Séjours de plus de 8 semaines: supplément de 100$ par personne
*Le paiement complet doit être parvenu à Trafic Voyages avant le 28 février 20 heures.

LE PRIX: Trafic Voyages et votre garantie tout azimut!
LA DISPONIBILITÉ: Dans toutes les bonnes agences de voyages
LA FRÉQUENCE: Jusqu'à 5 vols par semaine en été

LE SERVICE: Quebecair, dans la grande tradition des vols transatlantiques nolisés: repas de choix, vins importés, bar ouvert, boutique hors taxe en vol et le sourire des agents de bord de Quebecair, le transporteur régulier au Québec.
LE PRÉACHEMINEMENT: Avec les correspondances-vacances, les passagers venant de l'extérieur bénéficient de 50% de réduction sur le réseau Quebecair.

L'AUBAINE: Réservez avant le 28 février, 20 heures. Payez votre traversée et profitez des prix niveaux 85. Lorsque nos tarifs avion plus auto seront publiés, vous aurez la possibilité de vous en prévaloir si vous le désirez.

Ces vols sont effectués par Québecair et sont régis par les règlements sur les vols A.B.C. de la C.C.T. Tarifs sujets à approbation gouvernementale.

QUEBECAIR
TRAFIC VOYAGES
TRAFIC DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

MULTITOUR®
Lov'express • Multi-chum • Multi-bonus
Le premier choix Vacances!

VANCOUVER EXPRESS ®
VOLS DÉTENTE ®
Départs les vendredis après-midi avec Nationair
Retour le dimanche matin
du 2 mai au 10 octobre 1986

Mini: week-end (3 jours)
Maxi: 1 sem. et plus
à partir de
299 T/S 27

* Sujet à changement et à approbation gouvernementale
Détenteur d'un permis du Québec — Consultez votre agent de voyage — Places limitées

PARIS

AVION SEULEMENT

A. 488$ jusqu'au 15 mai
B. 518$ 28 fév. - 19 juin
C. 548$ 01 juin - 20 juin
D. 588$ 20 juin - 20 juil.
E. 628$ 21 juin - 04 juil.
F. 698$ 05 juil. - 08 août

Tarifs valides si vous réservez avant le 31 mars 1986

... PLAQUE-TOURNANTE DE L'EUROPE!

EUROPE À VOTRE GUISE

3 semaines 899$ p.p.

• Vol aller-retour Air Canada
• 3 nuits Hôtel à Paris***
• Auto Renault 5 3 sem.
• Assurance vacances

Valide jusqu'au 31 mai 1986

01 juin	-20 juin	+ 50$ p.p.	04 sept	-31 oct	+ 75$ p.p.
21 juin	-04 juil	+ 120$ p.p.	Les fins de sem		+ 50$ p.p.
05 juil	-08 août	+ 200$ p.p.	sem. additionelle		60$ p.p.
09 août	-03 sept	+ 120$ p.p.			

EUROPE JEUNESSE

1 mois 899$	2 mois 1 049$
• Vol aller-retour Québecair	• Carte Intl Auberge Jeunesse
• Youth pass (jeunesse) train	• Assurances vacances
• Guide d'Auberge Jeunesse	• Valide jusqu'au 15 mai, 1986
16 mai -19 juin + 50$ p.p.	21 juil -07 sept + 100$ p.p.
20 juin -20 juil + 150$ p.p.	08 sept -01 nov + 50$ p.p.

CARTE INTL AUBERGE JEUNESSE DISPONIBLE CHEZ NOUS!

EXCLUSIVITÉ FUNTASTIQUE
GRAND TOUR DE L'EUROPE
Départ: 16 mai Retour: 6 juin 2399$
Inclus: avion aller-retour Montréal-Paris Air Canada, transferts, accompagnateur, autocar privé, 20 nuits d'Hôtels (très bons 2 et 3 étoiles), 20 petits-déjeuners, 12 dîners, visites guidées — Paris, Versailles, Avignon, Nice, Florence, Rome, Venise, Innsbruck, Munich, Frais d'entrée dans les Châteaux de la Loire et de la Bavière — Tour en gondole à Venise, croisières sur le Rhin, taxes et services.
Ne comprend pas: dépenses personnelles et pourboires suggérés de 2$ par jour à l'accompagnateur et 1$ au chauffeur.

Tarifs valides jusqu'au 31 mars 1986. Le paiement complet doit être effectué avant le 28 février, 1986. Les prix "Europe à votre guise" sont par personne, à raison de deux personnes par chambre/auto.

GARANTIE
Voyages Funtastique vous garantit les meilleurs prix pour PARIS

BONI Réservez avant le 31 mars 1986 et recevez un coupon rabais d'une valeur de 30$ par personne applicable sur l'achat d'un futur voyage à forfait du 10 décembre 86 au 30 avril 1987.

TAXE CANADIENNE DE TRANSPORT: 15,00$ en sus. — Séjours de plus de 4 semaines peuvent avoir des suppléments de 50$ à 100$

Voyages Funtastique (Permis du Québec)

1600, boul. Dorchester ouest, 11e étage, 934-0664
2185, rue Fleury est, 382-8256
8060, rue Saint-Hubert, 270-3186
5497, rue Victoria, Suite 101, 737-2535
Ouverture bientôt d'une autre succursale à Terrebonne

LES TOURS EUROPE À VOTRE GUISE ET GRAND TOUR EUROPE SUR LES AILES
AIR CANADA

LE DEVOIR ...PASSEPORT

CET ÉTÉ, PLACE À EXPO 86

Des forfaits pour plaire à tous

PASCALE WILHELMY



PLUSIEURS voyagistes québécois proposent des forfaits à l'occasion d'Expo 86. Plusieurs de ces forfaits offrent des combinés de circuit dans l'Ouest canadien et Expo 86 ou encore des combinés de croisières en Alaska avec la visite d'Expo 86.

AILES DE L'OUEST

■ **Types de programmes :** Transport aérien seulement

■ **Transporteur :** Nationair, départ et retour les vendredis en soirée.

AMÉRICANA

■ **Types de programmes :** Forfaits, circuits en autocar au départ de Montréal, Circuits, Locations de voitures Tilden, Maisons motorisées Gô Camping, Croisières en Alaska avec le M/T/S Daphné de la compagnie Costa, combinées avec visite d'Expo 86, Visite du Stampede, Locations de péniche sur le lac Shuswao situé à 380 km de l'aéroport de Vancouver

■ **Durée :** 7 jours pour la croisière forfaits de 8, 13, 14 et 15 jours, 24 jours pour le circuit en autocar.

■ **Hôtels :** Plusieurs hôtels à Banff, Calgary, Jasper, Kamloops, Kelowna, Revelstoke et Vernon. Le Château Granville, Holiday Inn, Harbourside, Ming Court Hotel, O'Doul's Hôtel, Sandman Inn (rue Georgia), Sandman Inn (rue Howe), tous à Vancouver. Le Château Victoria, Courtyard Inn, Harbour Towers, Imperial Inn, à Victoria.

■ **Transporteur :** Air Canada

EXPLORATOURS

■ **Types de programmes :** Forfaits Expo 86, Circuit Ouest canadien combiné avec Expo 86, Location de voitures, appartement et cuisinette, circuits en autocar, Combiné Expo 86 et Stampede de Calgary, hébergement en hôtel et condos.

■ **Durée :** 8 jours pour les voyages individuels et en avion, 8, 13, 14, 16 et 23 jours pour le circuits, 8 jours pour la location de voitures

■ **Hôtels :** St. Andres Manors, appartements à Vancouver Nord, Centennial Hôtel à Vancouver.

■ **Transporteur :** Air Canada.

TOURAM

■ **Type de programmes :** Forfaits Expo 86, location de voitures avec Avis, circuits ouest canadien combiné avec Expo 86, croisière en Alaska avec MTS Daphné.

■ **Durée :** 3, 4 et 7 nuits pour les forfaits, 7 et 12 jours pour la location de voitures et 8 et 14 jours pour les circuits, 7 jours pour les croisières.

■ **Hôtels :** Hôtel Dufferin, Ming Court, Hotel Georgia et le Century Plaza tous près du site d'Expo 86.

■ **Transporteur :** Air Canada.

TOURS MAISONS

■ **Type de programmes :** Forfaits de Grayline, portion terrestres, locations de voitures et croisières en Alaska avec Holland America.

■ **Durée :** 3 jours à 7 jours selon les forfaits, 7 jours pour les croisières et 14 jours pour les combinés circuits et croisières.

■ **Transporteur :** Au choix.

TOURS MONT-ROYAL

■ **Types de programmes :** Circuits de l'Ouest canadien en autocar, combinés avec visite d'Expo 86.

■ **Durée :** 12 et 15 jours.

■ **Hôtels :** Les Hôtels Palissade, Sandman et Blue Horizon à Vancouver, le Huntington Manor et le Château Victoria à Victoria, l'Hôtel Westin à Calgary.

■ **Transporteur :** CP Air.

Pour se loger selon son budget

PASCALE WILHELMY



Photo Jean-François Lacerte

Pour les budgets modestes, les chambres d'UBC (University of British Columbia) présentent une solution avantageuse dans un décor enchanteur.

CET été, des millions de touristes séjourneront à Vancouver à l'occasion d'EXPO 86. « Des millions de touristes, c'est merveilleux ! », se sont exclamés en choeur les habitants de Vancouver et les organisateurs de l'événement. Mais une fois l'enthousiasme passé, ceux-ci se sont tout à coup tourmentés... C'est bien beau des millions de touristes, mais où les loger ? Et, pleins de bonne volonté, ministères, organismes publics et privés, gens de Victoria, de Vancouver et des environs, se sont unis et ont décidé de se faire des plus accueillants. Que les touristes aillent sans crainte cet été à Vancouver, un lit chaleureux les attend, alors qu'une infrastructure d'hébergement sans précédent a été mise en place.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a tout d'abord fait sa part en créant une agence provinciale d'hébergement : RestWest. La RestWest propose une liste exhaustive des hôtels, des motels, des terrains de camping, des parcs nationaux, des « Bed and Breakfast », des installations pour véhicules de plaisance, des camps de caravaning et des stations de villégiature qui seront disponibles lors de la tenue d'Expo 86. L'organisme effectue également les réservations d'hébergement, moyennant des frais de $ 5. Pour rejoindre directement RestWest : C.P. 1138, succ. A, Vancouver (C-B), V6C 2T1.

Ceux qui désirent épargner $ 5, et réserver eux-mêmes leur chambre, ont la possibilité de demander à EXPO Info, C.P. 1800, Vancouver (C-B), V6C 3A2, la brochure gratuite intitulée ACCOMODATION 1986, dont la liste des divers sites d'hébergement est encore plus complète que celle de RestWest. Cette brochure contient également plusieurs informations pertinentes sur les tarifs en vigueur chez les diverses compagnies de transport, le code de la route, les règlements douaniers, les compagnies aériennes, les hôpitaux, les traversiers, les autocars et autres.

Il y a également le « Canadian Bed & Breakfast Registry » qui propose dans ses pages plus de 3,000 chambres dans des maisons privées, à Vancouver et Victoria. Il est possible de réserver une chambre pour deux avec le petit déjeuner inclus, pour $ 45. Pour les personnes handicapées et les personnes âgées, ce service inclut les transferts de l'aéroport ou de la gare à leur lieu d'hébergement. Pour $ 10, une suite particulière ou mieux encore, un étage tout entier, est proposé. On peut contacter sans frais le Registry Bed & Breakfast, au 1-800-663-0561. Des lignes téléphoniques directes seront aussi établies à l'Aéroport International de Vancouver pour obtenir des chambres à Vancouver et à Victoria.

Encore moins dispendieux que les « Bed & Breakfast », on trouve le YMCA et le YWCA pour loger à très bon prix. Dans la même ligne et pour le même type de bourse, deux universités — Simon Fraser University et University of British Columbia — ouvriront leurs portes aux touristes et loueront des chambres du mois de mai au mois d'août.

Pour ceux et celles qui auront décidé de se rendre à Vancouver en maison motorisée ou avec leur tente roulotte — on dit qu'ils compteront pour 15 % des visiteurs —, plusieurs accommodations ont été mises en place dans les banlieues de Vancouver tel Richmond, Maple Ridge et Delta. À Survey, les gens de la ville ont mis en place un programme d'accueil : « Park and Share ». Les propriétaires de véhicules récréationnels pourront stationner ceux-ci dans un environnement agréable sur les propriétés des résidents de Survey, participant au programme. D'autres services — accès à la piscine, terrasse, barbecue, etc ... — sont également proposés par les membres de « Park and Share ».

On a également songé aux amateurs de voile. C'est pourquoi la BC Marine Reservation accepte, avant le 1er mai 1986, des réservations pour des groupes de trois bateaux et plus. Des frais de réservations de 10 % sont demandés. Pour plus d'informations, il faut contacter BC Marine Reservations au (604) 687-SHIP — (604) 687-7447.

Enfin, si en dépit des efforts conjugués de ces organismes, le touriste ne peut trouver d'endroit pour loger, inutile qu'il se décourage, « Host of the World » veille sur lui. Cette toute nouvelle association encourage les propriétaires de maisons à partager le confort de leurs douillettes maisons avec les touristes démunis... Sous la responsabilité de ResWest, toutes les maisons doivent être inspectées et enregistrées. Plus de 20,000 maisons dans le « Grand Vancouver » seront disponibles. Que demander de plus ?



Librairie Ulysse

10 000 GUIDES ET CARTES FRANÇAIS ET ANGLAIS

L'Europe à 25$ par jour
avec la Librairie Ulysse...
Non ce n'est pas un rêve! Grâce aux guides et aux cartes de la Librairie Ulysse vous économiserez temps et argent et il n'y aura pas de surprise désagréable.

Téléphonez-nous pour obtenir gratuitement le Guide des Guides '86.
Librairie Ulysse 1208, St-Denis, Montréal, 289-9875
Ouvert le dimanche –Commandes postales et téléphoniques

association pour les voyages éducatifs et culturels
DÉPLIANTS EUROPE 1986

TRANSPORTS
AVION
Vols transatlantiques sur gros porteurs.
Vols domestiques européens.
TRAIN
Eurail-pass — France
Vacances — Britrail-pass.
MÉTRO-BUS
LONDON EXPLORER.
AUTO
Plans de location, locaterme.
HÉBERGEMENTS
LONDRES et PARIS
— Forfaits 5 ou 7 nuits.
Chambres individuelles ou à partager. Petits déjeuners inclus.
avec international (canada)
842-9550

SÉJOURS
13/17 ans — FRANCE-GRANDE-BRETAGNE: Camps de vacances avec ou sans cours de langue.
FRANCE: Séjours en familles sans enseignement — trimestre ou année scolaire.
18 ans et plus — FRANCE et GRANDE-BRETAGNE et ESPAGNE: Séjours linguistiques.
FRANCE: Séjours à la ferme; séjours sportifs, de détente. Vendanges. Année universitaire.
GROUPES: Europe à la carte: circuits pour Âge d'Or, finissants du Secondaire... Tours des vins, circuits gastronomiques...
2115 rue de la Montagne suite 210 - Montréal Québec - H3G 1Z8
permis du Québec

Clubtour
VACANCES ÉTÉ 1986
6-17 ANS



OFFREZ LUI UN ÉTÉ DIFFÉRENT!!
• CIRCUITS DÉCOUVERTE EN CAMPING
Expo 86 — Californie — Nouvelle-Angleterre — Europe Latine ou Germanique
Mini groupe — 12 voyageurs et un animateur
3 semaines tout inclus de Montréal à partir de **1 079$**
• COURS DE LANGUES À L'ÉTRANGER
(10 à 15 heures/sem.) incluant activités et excursions
Au choix: Ontario — Floride — Angleterre — Espagne
— Allemagne 3-4-6 sem. tout inclus de Montréal à partir de **1 320$**
• CAMP D'ÉTÉ «ONONDAGA» — ONTARIO
2 semaines à partir de **500$**
CLUB VOYAGES UNIVERSITÉ
(514) 844-2831
1-800-361-5080
(Permis du Québec)

Ne décidez pas un voyage en Europe sans avoir consulté la brochure des
VOYAGES MALAVOY
22 mai au 12 juin
LA FRANCE DES PEINTRES — 2 390$ plus avion 559$
«La ronde des Provinces de France dans leur environnement culturel».
Direction: Elisabeth Heuzé
8 au 23 mai
L'ALLEMAGNE DES MUSICIENS — 2 197$ plus avion 679$
Les plus beaux paysages et monuments d'Allemagne et d'Autriche, avec concerts et opéras.
Direction: André Malavoy
Également
Juillet: Festivals de Provence
Septembre: France des Peintres, Allemagne des Musiciens, Yougoslavie-Hongrie, Italie Approfondie, Pyrénées, Gastronomie et Vendanges en France
30 ans d'expérience sous le signe de la qualité.
Des milliers de références.
Pour vente exclusive!
Voyages Malavoy Inc.
1255 rue Université, suite 1106
MONTRÉAL H3B 3W7
861-2485
861-2741
Aussi à votre disposition pour tout voyage individuel.

VOYAGES OASIS
LE DÉBUT IDÉAL DE VOS VACANCES

PARIS	à partir de	398 $
MADRID	à partir de	599 $
BRUXELLES	à partir de	539 $
LISBONNE	à partir de	686 $
AMSTERDAM	à partir de	539 $
FRANCFORT	à partir de	568 $
PORTUGAL	(hôtel, avion, voiture)	829 $
COSTA DEL SOL	(avion, hôtel)	883 $
ACAPULCO	(avion, hôtel)	629 $
PUERTO RICO	(avion, hôtel)	779 $
MARGARITA	(avion, hôtel)	599 $

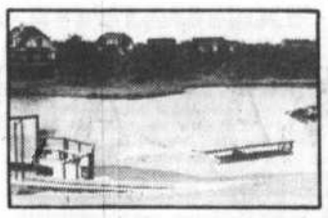
VOYAGES OASIS INC.
TRAVEL
4052 Boul. St-Laurent
Montréal, P.Q. Canada
H2W 1Y8
(Permis du Québec)
845-8173



Une question d'ambiance
Piscine intérieure, bains sauna et tourbillon, cuisine généreuse !!! salons de détente et bars sympathiques viendront ajouter une note plus chaleureuse et détendue à votre rassemblement

Forfait neige 132$
Par personne, occupation double 2 nuits, repas, chambre, taxes et services. Patinoires et sentiers de ski de fond sur place. Promenade en traîneau. Ski alpin à proximité.

Le choix et le confort
200 chambres, suites, villas et condominiums dont certains avec cuisine équipée et foyer. 20 salles de réunion pour groupe de 10 à 350



Mais surtout, une gamme complète d'activités de loisir quatre saisons

Un volet important de Compton village touristique global.

Contactez-nous pour plus d'informations.
HÔTEL +++
Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180, Compton, QC J0B 1L0
(819) 835-5464
Montréal: (514) 397-9667
Bur. d'affaires:
Montréal: (514) 465-6564
Hull: (819) 778-6633
Membre du plus important réseau hôtelier du Québec
1-800-361-6162
Telex: 055-62261

VOYAGES Suzanne Sinclair INC.
223 Place Frontenac, Pointe Claire
694-9855
PARIS VILLE LUMIÈRE
à partir de **559$** *aller/retour*
FRANCE ACCUEIL
Un choix de 150 hôtels à travers la FRANCE
42$ par pers./par nuit occupation double
incluant déjeuner continental et le dîner
ACHAT-RACHAT RENAULT 5 GL
3 semaines **599$** kilométrage illimité
* LAISSEZ-NOUS VOUS CONSEILLEZ ET FAITES-VOUS PLAISIR
VOYAGEZ AVEC Wardair
Détenteur d'un permis du Québec.

CET ÉTÉ, PLACE À EXPO 86

Plus de cinq millions de visiteurs sont attendus

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

PLUS de cinq millions de visiteurs sont attendus aux tourniquets de l'Exposition internationale de Vancouver sur les transports et les communications qui aura lieu du 2 mai au 13 octobre prochain. Ils envahiront l'aéroport, les gares ferroviaire et maritime, les routes, les autobus, le nouveau métro (qui est entré en service au tout début de cette année), les hôtels et restaurants de cette ville au développement déjà saturé. Tout cela pour se coller le nez à la plus grande vitrine du 21e siècle en Amérique du nord, vitrine qui côtoiera une vaste rétrospective de l'histoire et du développement des transports et des communications.

À quelques mois de l'événement, l'idée originale (un seul thème, les transports) et la facture globale (initialement prévue de l'ordre de $80 millions) ont été révisées à la hausse. À la demande des pays européens, les organisateurs de l'exposition ont ajouté le thème des communications. De plus, l'investissement total prévu, qui se chiffre désormais à $1.5 milliard, générera un déficit minimum de $311 millions, si tout va selon le meilleur scénario envisagé... Pis encore: les retombées positives se retrouveront presque exclusivement chez les Américains qui, situés juste au sud de la ville, n'auront rien à payer pour récupérer les excédents de Vancouver.

La situation géographique de cette ville pose en effet un sérieux handicap à la viabilité économique de cette exposition. Porte du Canada sur le Pacifique, la métropole de l'Ouest canadien voit sa superficie vitale fortement limitée par les montagnes Rocheuses sur lesquelles elle est adossée. Au nord, son développement est également interdit par des terres plus hospitalières aux bûcherons qu'aux touristes d'Expo 86. Il ne reste donc plus qu'à développer vers le sud. Mais voilà que la frontière américaine se trouve à peine à 50 Km de là.

Ce problème spécifique à Vancouver ne semble toutefois pas avoir influencé les exposants qui seront nombreux au rendez-vous. Outre la Chine populaire, l'URSS et les États-Unis, réunis pour la première fois dans une exposition en terre nord-américaine, on compte une vingtaine de firmes « sponsorisantes » et plus de 40 pays ou provinces canadiennes sur la liste des participants.


Une vue de la Place du Canada à Expo 86 de Vancouver qui s'ouvre à compter du 2 mai.

Parmi ceux-ci, le Québec a investi $5.5 millions dans un pavillon où les techniques québécoises de transport et de communications seront étalées au grand jour. Le pavillon, situé près d'une entrée importante sur le site, a été construit aux frais des contribuables québécois et abritera des exposants privés et publics. L'Hydro-Québec, Bombardier, Procycle, Manac, Prévost Car, Vidéotron, Logidisque, la STCUM et le Bureau de transport métropolitain ont été parmi les premières firmes à accepter l'offre du gouvernement du Québec à participer à cette exposition.

Tous les exposants québécois invités par le gouvernement du Québec sont directement liés au monde du transport et des communications: Bombardier et Prévost Car présenteront des véhicules d'avenir et des prototypes futuristes. Vidéotron compte à son actif beaucoup de savoir-faire dans le monde de la télévision bidirectionnelle par câble où la fibre optique joue un rôle grandissant dans le développement de cette technologie des années 2000; Procycle figure parmi les plus grands constructeurs et assembleurs de bicyclettes au monde; Hydro-Québec a mis au point, avec la collaboration de l'IREQ, des techniques avancées de transport de l'électricité et de l'information grâce à cette forme d'énergie hyper-abondante ici. Ce sont toutes ces contributions exceptionnelles à l'essor du Québec, et bien d'autres encore qui figureront au programme de ce pavillon.

Au départ de Montréal, les visiteurs pourront utiliser les services de CP Air, d'Air Canada (tous deux transporteurs officiels pour Expo 86) et de quelques autres compagnies privées et charters. (voir article page ci-contre). À l'ère de la déréglementation dans le monde du transport aérien, il aurait été pensable de voir les prix chuter littéralement cet été sur cette destination qui sera fortement en demande. Mais « il n'en est pas question », déclare M. Peter Chettle, responsable du dossier d'Expo 86 chez CP Air. Dans une entrevue qu'il nous accordait l'été dernier à Vancouver, M. Chettle déclarait également que malgré la hausse prévue de la demande, il n'était pas question pour CP Air d'acheter du matériel supplémentaire pour répondre à cette demande temporaire. « Nous augmenterons plutôt la productivité du matériel que nous possédons déjà actuellement », poursuit M. Chettle.

L'affluence qui convergera vers Vancouver sera, dans la mesure du possible, amenée à visiter le site tout au long de la période d'exposition. Pour ce faire, plusieurs « semaines thématiques » ont été prévues par les organisateurs.

Mais cette volonté d'éviter les engorgements aura la vie dure au mois de juillet. Toutefois, grâce à l'entreprise privée et avec l'aide du gouvernement provincial, les difficultés d'hébergement ont été réduites au minimum: il existe dans cette province le réseau *Rest West* qui, d'une part, relie instantanément le centre de réservation (situé au coeur du Gastown, le Vieux-Vancouver) avec tous les hôtels, pensions, terrains de campings, résidences à l'université de Vancouver (UBC) et autres lieux d'hébergement reconnus par le gouvernement d'autre part. La banque de données de *Rest West* compte 34,000 lits dans un rayon d'environ 50 Km de Vancouver.

Vous désirez, par exemple, une chambre dans un hôtel Surrey (en banlieue de Vancouver) avec tennis, piscine, au 3e étage près d'un parc pour quatre nuits sans avoir à payer plus de $100 par jour aux dates qui vous conviennent? Grâce à *Rest West*, pour la modique somme de $5 plus les frais d'interurbain, un seul appel vous suffit pour avoir une confirmation orale à vos demandes. En moins d'une semaine, vous devrez confirmer par écrit et envoyer un dépôt (le montant du dépôt vous sera confirmé par l'agent de réservation). Et le tour est joué!

Les numéros de téléphone pour rejoindre le réseau de réservation hôtellière *Rest West* sont les suivants: 1-604-662-3300 si vous êtes en dehors de la Colombie Britannique; 112-662-3300 si vous êtes dans la province; enfin, le 662-3300 si vous êtes à Vancouver même.

L'auteur s'est rendu à Vancouver l'été dernier grâce à la participation de la compagnie aérienne CP Air.

nouvelles frontières

L'Europe aux PRIX nf VOLS NOLISÉS 1986

DÉPARTS DE MONTRÉAL
Inscriptions avant le 31 mars: (prix/personne)

PARIS

Jusqu'au 18 mars	du 25 mars au 19 juin	du 20 juin au 19 juillet	du 20 juillet au 6 septembre	du 7 septembre au 1er novembre
398$*	489$*	588$*	538$*	489$*

«SPÉCIAUX HAUTE SAISON»: Montréal/Paris/Montréal: 7 et 9 août 489$

* Ces prix sont valables pour les séjours jusqu'à 8 semaines.
Au-delà de 8 semaines et jusqu'à 1 an: 80$ de supplément par personne

AUTRES DESTINATIONS N.F. DISPONIBLES:

LONDRES:	ATHÈNES:	MILAN:
À partir de: 460$*	À partir de: 790$*	À partir de: 750$*

Vols nolisés avec Nationair Taxe canadienne non comprise 15$
Pour connaître tous les autres tarifs N.F. pour Londres, Athènes, Milan: Veuillez nous consulter.

• 1130 ouest, de Maisonneuve 288-4800
• 800 est, de Maisonneuve 842-1450
SANS FRAIS DE L'EXTÉRIEUR 1-800-361-2133
QUÉBEC (418) 525-5255 Permis du Québec

nouvelles frontières

VOYAGES TRAVELAIDE
POUR DES VACANCES RÉUSSIES

CHINE 1986

La SOCIÉTÉ CANADA-CHINE vous invite à découvrir le vrai visage de la Chine.

12 circuits différents accompagnés par des spécialistes qui auront à coeur de bien vous préparer à ce grand périple!

Départs: 5 juin - 3 juillet - 10 juil. - 17 juil. - 31 juil. 4 sept. - 18 sept. - 23 sept. - 2 oct. - 9 oct. 16 oct. - 18 déc.

PRIX À PARTIR DE 3,695$

SOIRÉE D'INFORMATION

le 28 février à 20h00
à l'Hôtel Holiday Inn, Salle E
420 Sherbrooke Ouest

— Description des itinéraires — Mini-conférence
— Présentation des accompagnateurs — Diaporama

INFO: 866-4119

En collaboration avec Exotik Tours — Permis du Québec

NEW YORK PÂQUES
27 et 28 mars
3 jours 2 nuits

choix d'hôtels et départs à partir de 119$ 4/ch.
Hebdomadaire Jeudi à dim. 3 jours 2 nuits 119$ 4/ch.
Quotidien via Greyhound 3 jours 2 nuits 145$ 4/ch.

Seulement les départs du jeudi soir et Pâques incluent un tour de ville de 4 heures, coupons de réduction pour certains spectacles sur Broadway et manutention des bagages.

TRANSPORT INCLUS — BAGAGES INCLUS — HÔTEL INCLUS — REPRÉSENTAT DE SERVICE INCLUS

Permis du Québec
Tours New York
287-1066
1410, rue Stanley #518 MH., PQ H3A 1P8
Consultez votre agent de voyages.

MAROC

AGADIR
Séjour à l'hôtel ALI BABA**** incluant 2 repas/jour
Choix de 6 hôtels
À compter de 1 SEMAINE 858$
À compter de 2 SEMAINES 998$

LES VILLES IMPÉRIALES ET AGADIR
Circuit d'une semaine, tous les repas inclus: Marrakech, Fès, Meknès, Rabat et 1 semaine de séjour à Agadir, incluant 2 repas/jour.
À compter de 2 SEMAINES 1295$

LE GRAND SUD ET AGADIR
Circuit d'une semaine dans le Grand Sud marocain, tous les repas inclus, et 1 semaine de séjour à Agadir incluant 2 repas/jour.
À compter de 2 SEMAINES 1295$

GRAND TOUR DU MAROC
Combiné du circuit des Villes impériales et du Grand Sud.
À compter de 2 SEMAINES 1485$

DÉPARTS TOUS LES SAMEDIS
AVION INCLUS DE MONTRÉAL

OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME
royal air maroc
Consultez votre agent de voyages
terralours
Détenteur d'un permis du Québec

PORTUGAL été 86

Voyages exclusifs pour groupes accompagnés par Y. Lafrenière, géographe.

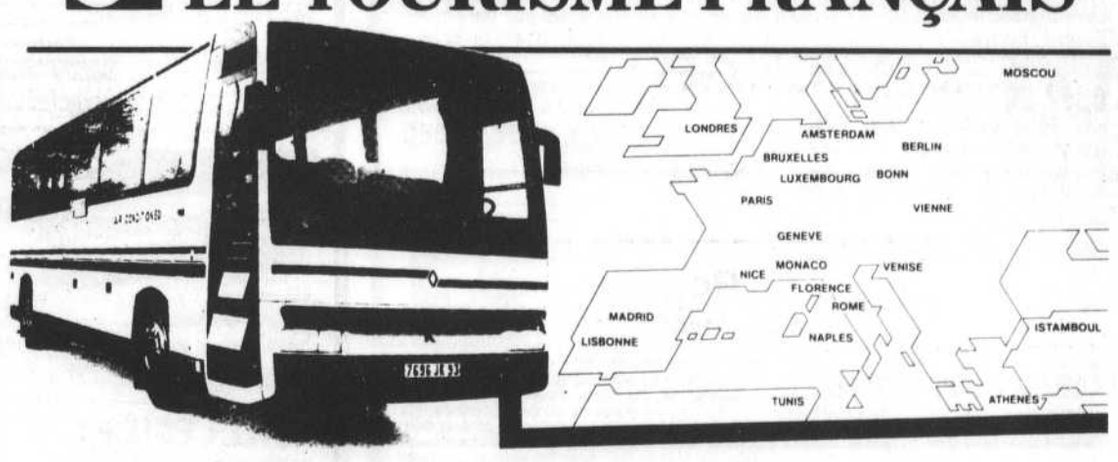
Du 5 au 19 juillet ou du 19 juillet au 2 août

VOL DIRECT par TAP Coût: 1855$ base double
Nombre de places limitées.

Pour renseignements:
VOYAGEL
4888 St-Denis Montréal H2J 2L6
Tél.: 284-3020 ou 486-5131
(métro Laurier)

Diaporama sur le Portugal: le 25 février 19 h 30 à l'agence. Réservez.
Voyagel
Permis du Québec.

INC.
LE TOURISME FRANÇAIS



100 circuits AUTOCARS à travers l'Europe

NE JOUEZ PLUS VOS VACANCES

OBTENEZ QUALITÉ ET SERVICE

AIR FRANCE
PERMIS DU QUEBEC
LE TOURISME FRANÇAIS
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

LE DEVOIR ...PASSEPORT

SUR LE POUCE

ANNE-LOUISE DESPATIE

■ *Voir le comète de Halley au Pérou*

Le voyagiste Ramtour a mis sur pied un forfait spécial pour ceux qui voudront observer le passage de la comète de Halley depuis le Pérou. Puisque la terre des Incas a longtemps été liée à l'astronomie et que la comète sera visible, le voyagiste a cru bon de prévoir un départ de Montréal, le 4 avril prochain. Ce forfait comprend le transport aérien, via Lignes aériennes CP, tous les transferts, les services de guides et représentants, l'hébergement pour 11 nuits et quelques repas. Le tout est disponible à compter de $ 1,859 — plus taxes de $ 115. L'itinéraire couvre les villes et sites de Lima, Arequipa, Cuzco et Machu Pichu.

■ *Pour ceux que la Californie intéresse*

La région de Long Beach en Californie vient de lancer l'édition 1986 de son « Visitor's guide ». Le répertoire comprend les attractions touristiques, hôtels, événements, circuits guidés, croisières disponibles, de même que les services offerts au chapitre des congrès. Ce guide de 60 pages est disponible en anglais seulement. La demande peut être faite auprès du Long Beach Area Convention and Visitors Council, 180 est, Ocean Blvd, suite 150, Long Beach, CA 90802. Tél. : (212) 436-3645.

■ *Escapades . . .*

La nouvelle brochure du voyagiste Tours New York sera disponible dans les agences de voyages sous peu. Outre des départs quotidiens à destination de New York et Atlantic City, le voyagiste proposera des forfaits à Boston et Washington DC. Ces forfaits de durées variables comprennent le transport en autocar vers Boston et en train vers Washington, de même que l'hébergement. Un tarif de $ 175 s'applique au forfait d'une nuit.

■ *Le « new look » du magazine Envol*

Les passagers voyageant à bord de Quebecair retrouveront désormais dans la pochette avant de leur siège une édition améliorée du magazine Envol. Outre sa nouvelle page couverture, le mensuel — qui tire à 45,000 exemplaires — dispose d'un contenu nouveau, bilingue et mieux adapté aux goûts des voyageurs.

■ *Yoga aux Bahamas*

Un forfait d'intérêt « très » spécial s'adresse à ceux qui voudront profiter de leurs vacances pour pratiquer le yoga. Le séjour au Sivanada Ashram Yoga Retreat de Paradise Island se déroule dans la quiétude. En plus de menus végétariens, une foule d'activités sportives et récréatives — tennis, volleyball, excursions, plongée en apnée — figurent au programme. Les coûts varient de $ 30 à $ 40 US par nuit selon le mode d'hébergement choisi, huttes de méditation, chambres doubles, dortoirs et espace de camping étant disponibles. Pour information et réservation, communiquez au Sivanada Ashram Yoga Retreat. P.O. Box N7550, Nassau, Bahamas ou au numéro de téléphone (809) 326-2902.

Le Bal de Neige: une grande fête de famille

CHRISTINE OUVRARD

C'EST sous un soleil radieux, annonciateur du printemps, que s'est terminée la 8e édition du Bal de Neige, dimanche dernier sur le canal Rideau, au coeur même de la capitale nationale, avec une assistance record de 175,000 personnes pour cette seule journée.

Ça faisait longtemps que j'avais envie d'aller patiner sur le canal Rideau, réputé être la plus longue patinoire entretenue au monde avec ses 7.8 km sillonnant le centre-ville d'Ottawa du lac Dow au Centre national des arts. Aujourd'hui, c'est fait . . . je compte maintenant parmi les 700,000 qui ont, à un moment ou l'autre, chaussé leurs patins et profité des quelque 140 différentes activités offertes par les villes d'Ottawa et Hull au cours de ces 10 jours de festivités hivernales.

Essayer de tout voir et de tout faire en une courte fin de semaine, voilà un projet on ne peut plus ambitieux et certainement utopique. Il a fallu donc que je fasse des choix. Mais je vous le dis tout de suite, sans autre préambule . . . j'y retourne l'année prochaine, ça c'est certain . . . et j'y amènerai des amis pour partager mon plaisir !

Plaisir . . . voilà le mot d'ordre du Bal de Neige. Du plaisir docile au plaisir ennivrant de la participation . . . tout est prévu pour que chacun y trouve son compte et facilement.

Dès mon arrivée, le vendredi soir du dernier weekend, je me suis dirigée vers l'un des cinq lieux officiels de Bal de Neige, le Centre national des arts à l'extrémité du canal Rideau. L'ambiance était telle que je n'ai pu résister à l'envie de chausser mes patins et de me plonger, tout de go, dans le coeur de la fête. Car, comme j'ai pu le constater par la suite, il y a peu de temps morts au Bal de Neige. Seulement les petites heures de la nuit, nécessaires d'ailleurs à la récupération.



Le canal Rideau, 7.8 km pour patiner.

Tout au long de cette fameuse patinoire ouverte aux patineurs et aux promeneurs de 8 h du matin à 10 h 30 du soir, la fête bat son plein avec ses activités continues et ses événements ponctuels. Spectacles de patinage artistique (au pied du CNA et à l'Île Pig), le Jardin de Givre Kodak réunissant près de 100 sculptures de neige et de glace créées par des groupes d'artisans, promenades en traîneau et cerfs-volants d'hiver au lac Dow comptent parmi les activités continues.

Au compte des événements ponctuels, des compétitions en tout genre; des plus sérieuses aux plus farfelues et toutes placées sous le signe de la bonne humeur.

Rencontres nationales et internationales pour les ferrés de sports d'hiver . . . le monde est au rendez-vous pour les tournois de hockey en traîneau, la compétition de ski pour handicapés, la « Classique » Molson de trotteurs sur glace et la compétition internationale des raquetteurs, pour n'en nommer que quelques-uns.

Une compétition juste pour rire ? Il ne faut pas manquer la Folle Literie qui met au défi ceux pour qui pousser un lit décoré jusqu'à la ligne d'arrivée sans trop de dégâts est un point d'honneur. Ou encore, la Course Perrier, disputée entre serveurs et serveuses, sur patins et cabaret chargé de bouteilles ouvertes, s'il vous plaît !

Même les parlementaires s'adonnent au Bal de Neige dans une compétition inusitée mais fort connue de tous . . . une partie de hockey. Membres du gouvernement s'opposent (comme toujours) aux membres de l'opposition. Le compte final . . . 6 à 2 pour . . . les Conservateurs. À souligner, la performance de Léo Duguay qui a compté trois buts pour le gouvernement, dont deux sans aide et celle du sénateur Graham qui en a compté un, sans aide, pour l'opposition. Au tableau des pénalités : Ken James, Dean Wald et Stuart McGuiness. Était-ce pour bâton élevé ? Mon espion n'a pu me le confirmer.

Mais il n'y a pas que les plaisirs de la glace au programme des festivités, une part importante a été laissée à ceux de la neige. Le parc Jacques Cartier, du côté de Hull, accueille petits et grands dans son vaste terrain de jeu aménagé à même la neige et surnommé Piruvik. À côté, pas loin, des promenades en traîneaux tirés par des chevaux. Et, gracieuseté de la ville de Hull, des promeandes en kamotiq . . . un traîneau authentique tiré par des chiens. On y a même prévu une petite activité de défoulement . . . la guerre des tuques, mais avec cette nuance cependant que les belles de neige sont fournies et faites de styrofoam ! Comme vous voyez, on a que l'embarras du choix au Bal de Neige et je ne vous ai énuméré que quelques-unes des activités offertes pour le plaisir de toute la famille ! Car il ne faut pas oublier que le parc de la Gatineau est à proximité et que si vous êtes mordus de ski de fond, 200 km de pistes entretenues vous y attendent.

Oh, j'allais oublier de vous parler de quelques-unes des nouveautés du Bal de 1986 : les virées gratuites en montgolfière et le zoo du parc Landsdowne, à mi-chemin entre la CNA et le lac Dow. Pour visiter le zoo, une astuce merveilleuse, vous n'aurez même pas à déchausser vos patins, on a prévu un petit sentier de glace pour y faciliter l'accès ! Peut-être y rencontrez-vous la famille Glamotte, ces marmottes de glace, mascottes du Bal de Neige ?

Je dois souligner absolument l'efficacité des organisateurs. La logistique est impeccable . . . tous les services essentiels sont prévus pour le confort et la sécurité des visiteurs : location de patins, location de minis traîneaux pour emmener bébé patiner avec vous, aires de repos autour d'un feu, gracieuseté des Scouts du Canada, coin des enfants perdus et coin des objets retrouvés, service gratuit de navette « Bus-O-Neige » entre les lieux officiels du Bal, service aux handicapés, cantines, toilettes, et j'en passe.

Que vous y alliez pour passer la fin de semaine ou pour une semaine complète, il ne fait aucun doute que vous ne vous ennuierez pas au Bal de Neige.

Quant à moi, je crois bien que j'ai préféré mon passage à Ottawa au cours de ce Bal de Neige qu'à tout autre moment de l'année. Et vous, si l'aventure vous tente, sachez qu'en vous adressant à l'Office du tourisme et des congrès de la capitale, vous aurez tous les renseignements pertinents à l'hébergement, aux dates du prochain Bal de Neige (généralement à partir du 2e vendredi de février) et au calendrier des activités. Le numéro de téléphone à composer : (613) 237-5150. La majorité des grands hôtels offrent des tarifs spéciaux les fins de semaines.

Un dernier petit mot. Pour une plus grande liberté de mouvement en patinant, prémunissez-vous d'un sac à dos pour y ranger vos bottes. Moi, j'en avais pas !

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

ESTRIE

AUBERGE DOMAINE MONTJOYE: Authentique auberge traditionnelle donnant sur la vallée de la Massawippi, entourée de 800 acres de nature inviolée. Région de lacs et de montagnes où tous les sports sont à l'honneur. Célèbre collection Gaby d'objets d'art, sculptures, bas-reliefs. 20 chambres pour accueillir couples, conventions, groupes organisés. Souper à la chandelle auprès de l'âtre. Banquet 200 couverts. Théâtre 160 places. Ski alpin, ski de randonnée, chalets avec foyers. North Hatley — Autoroute 10 — Sortie 21. 819-842-8309.

CENTRE DE SANTÉ D'EASTMAN: Magnifique domaine face au Mont Orford. Détente, sports, repas gastronomiques végétariens. 40$ par jour, par pers., occ. double (hébergement, repas). AU CHOIX: programme de remise en forme physique et psychologique (massage, gymnastique douce, rebirth, focusing, journal de Progoff). Eastman 514-297-3009.

AUBERGE HATLEY: Ski et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne **RELAIS ET CHÂTEAUX.** Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, avec ses poutres massives, ses feux de cheminées et ses antiquités québécoises. 22 chambres dont certaines avec foyers. Site idéal pour ski de fond (100 km de pistes) et ski alpin (Orford et Owl's Head). Forfait week-end à partir de 155$ p.p. occ. double. — C.P. 330 North Hatley J0B 2C0 819-842-2451.

AUBERGE LA PAIMPOLAISE: «Où l'hospitalité est un art». Une auberge charmante et unique située au pied du Mont Sutton. 28 chambres luxueuses, une suite, salle de conférence. Forfaits pour semaine de ski disponible: 275$ par pers., occ. double. Forfaits fin de semaine: 110$ par pers., occ. double. 514-538-3213.

CHEZ SUZANNE PIUZE: Venez refaire vos forces. bon gîte, 3 bons repas complets. 7 pistes de ski de fond à la porte. Profitez de notre forfait 10 jours: 400$. Tous les jours: activités physiques, ateliers socio-culturels et psychopédagogiques. (5 animateurs) Formation de professeurs (Libère-action). Rayons UVA, bains tourbillons et sauna. Cure alimentaire sur demande. Service d'autobus privé. **(514) 297-2453 C.P. 74, Eastman, Qc J0E 1P0.**

AUBERGE AU RELAIS
Knowlton
Spécialités: Steak et fruits de mer
514-243-6136

AUBERGE RIPPLECOVE: **Une vraie auberge de campagne, nichée sur les rives du Lac Massawipi, au coeur d'une région bien reconnue pour le ski.** 15 minutes du Mont Orford; 125 kms de pistes de ski de randonnée à la porte. 11 chambres avec un décor d'autrefois pour les romantiques, 4 suites ou chalets dont certains avec foyer pour la famille. Cuisine française raffinée: gagnant d'une médaille d'or au concours culinaire provincial 84. Patinoire éclairée. Votre escapade d'hiver vous attend! C.P. 246 Ayer's Cliff J0B 1C0 **819-838-4296.**

MANOIR HOVEY: Anciennement un domaine privé, cette auberge historique offre un cachet romantique sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. **REPRÉSENTÉ DANS "COUNTRY INNS & BACK ROADS".** Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck **(CLASSIFIÉ 4 FOURCHETTES)** Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyers, et bains tourbillon. De notre porte, 75 Kms de pistes de ski de randonnée balisées. 20 min. du Mont Orford. Accès à un club sportif de tennis, squash et racquetball. Forfaits à partir de 63$ par jour p.p. tout compris. 1-819-842-2421 — C.P. 60D, North Hatley, Québec, J0B 2C0.

VILLAGE ARCHIMÈDE: « Tranquilité et confort en font son charme ». 40 résidences entièrement meublées, situées au pied du Mont Sutton, logeant confortablement de 4 à 6 personnes chacune, certaines avec foyer et sauna. Forfait pour semaine de ski (5 nuits) 550$ et 650$. Forfait fin de semaine: 240$ à 280$. 514-538-3440.

Auberge LA DÉTENTE
229 Boulevard Bromont, BROMONT
Venez découvrir l'ambiance chaleureuse, le service personnalisé ainsi que la table accueillante à prix populaire. 20 unités de motel.
FORFAIT SKI
Salle à manger, bar et foyer, ambiance détendue
Pour informations et réservations, appelez immédiatement **514-534-2651**

AUBERGE ORFORD: vous offre 12 chambres accueillantes dans une maison d'un demi-siècle, une table au «Ristorante Da Leonardo», fine cuisine italienne, pâtes maison, bon vin, un après-ski au «Club de ski».
PAM 5 nuits **175$** p.p. occ. double
3 nuits **115$** p.p. occ. double
2 nuits **80$** p.p. occ. double
Vos hôtes Thérèse Benoît et Bob Martimbault
20 Merry Sud, Magog J1X 3K9
819-843-9361

L'AUBERGE LE FALOT: Un décor enchanteur vous attend à notre auberge située face au lac d'Argent, avec vue superbe sur le mont Orford dont les pistes ne sont qu'à 10 minutes. La nouvelle administration vous offre des forfaits de 5 jours à 150$ p.p. occ. double P.A.M. et la fin de semaine à 70$ p.p., occ. double, P.A.M. Nos chefs Jean Nicol et Jean Fortin vous convient tout particulièrement au brunch du dimanche. (514) 297-3566.

MOTEL LE CAMPAGNARD: Route 104. Situé près des centres de ski Glenn, Sutton, Bromont et Owl's Head. Chambres modernes et confortables, salle de bain privée (bain et douche), télévision-couleurs, radio AM-FM. Plusieurs unités avec réfrigérateur. 35$ pour 2 personnes. **514-243-5597.**

LAURENTIDES

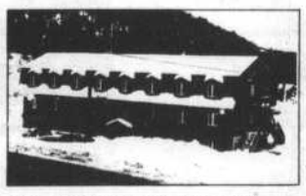
MANOIR PINOTEAU: Merveilleux site en bordure du Lac Tremblant. 60 chambres: suites, condos, motels, chalets. Bonne table. À moins de 90 minutes de Montréal. Forfaits de ski, école de ski Jacques Gratton. À 3 minutes des pentes de ski du Mont Tremblant, 90 kms de pistes de ski de fond. Salles de conférence pour réunions d'affaires. 819-425-2795

AUBERGE MOTEL CHALET DES CHUTES, MONT TREMBLANT
À moins de 900 mètres des pentes, une auberge accueillante et des accommodations confortables. Fins de semaines de ski à compter de $124. par personne incluant 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers et le billet de remonte-pente pour 2 jours. Semaines complètes aussi disponibles à partir de $300. et plus. Réservez maintenant 1-819-425-2738

AUBERGE CHEZ FANTACCI: À St-Hippolyte, seulement à 40 milles de Montréal, petite auberge accueillante. À notre porte, ski de randonnée et à proximité ski alpin et patinage. Fine cuisine italienne. Ambiance chaleureuse. De 44$/jour (occ.d.) avec 2 repas. (514) 563-2790.

L'AUBERGE VAL-DES-LACS **Centre de plein air familial**
Près de Ste-Agathe. Week-end: Adultes Forfait (2 nuits, 5 repas) 50$. Enfants jusqu'à 12 ans 40$. Notre auberge est toute neuve et il y a 29 km de pistes de ski de fond patrouillées à notre porte. Autres activités sur place. Réservations: 514-284-3020 ou 1-819-326-2148.

MOTEL DU LAC DORÉ: Un cadre enchanteur, niché au coeur des montagnes et au bord du Lac Doré, chambres spacieuses et suites, toutes avec cuisinettes. Forfait: $74 par pers., par jour, occ. double, incluant déjeuner, souper gastronomique, ski alpin et de randonnée, sleighrides, patinoire. Taxes et frais de service inclus. Charme et tranquillité font notre réputation. Pour réservations: 1-819-322-7299.



SKI MONT-TREMBLANT
Auberge ESCAPADE
Prix pour groupe de 8 personnes minimum
250$ TOUT COMPRIS
6 jours de ski + 5 nuits + 5 déjeuners + 5 soupers
98$ **2 jours de ski + 2 nuits + 2 déjeuners + 2 soupers**
Réservation: 819-425-7311 ou 425-7535

HÔTEL L'ESTÉREL Les rénovations sont terminées (chambres, bar, hall d'entrée, centre sportif). L'endroit par excellence pour un séjour rempli d'activités beau temps mauvais temps (piscine intérieure, bain tourbillon, raquetball, volleyball, salle d'exercice, sauna, patin, raquette, moto-neige, quatre roues, ski de fond, ski alpin, location d'équipement, programme social) n'oubliez pas, sa cuisine renommée, ses vins fins et son orchestre en soirée. **Tél.: Mtl 866-8224**

MOTEL DES PENTES: **A SAINT-SAUVEUR,** à quelques minutes des monts St-Sauveur — Habitant — Avila — Morin Heights. Forfaits: 5 jours dim. au ven. à compter de 160$ par pers. — occ. double comprenant: ski, leçons, hébergement dans motel spacieux. — Chalets de 2, 3, 5 chambres à compter de 550$ / semaine. 20 à 30% de rabais sur billets de remonte-pente. Autoroute 15 N — sortie Chemin de la Vallée — Coin Lanning 514-227-5351.

AUBERGE LE RUCHER: À Val David, un petit coin du Nord, où depuis plus de vingt ans on prend le temps de vivre. Prix: 51$ à 56$ par personne, par jour, souper et petit déjeuner inclus. Choix de 4 plats. Week-end: minimum 2 nuits. **819-322-2507.**



THE CARRIAGE HOUSE HOTEL
RTE 329, MORIN HEIGHTS, P.Q. J0R 1H0
SEMAINE DE SKI — 5 JOURS
Ski alpin 229$ par personne
Plan M.A.P. billets de remonte-pente et leçons (Ski Morin Heights)
Ski de fond 179$ par personne Plan M.A.P.
1 (514) 226-3031

ST-GABRIEL DE BRANDON

PENSION PROVOST: Hébergement et pension près du Lac Maskinongé. Chambre privée ou semi-privée. Endroit tranquille tout confort. Bonne nourriture. Atmosphère familial pour vacances, convalescence ou résidents permanents. **1-835-4994.**

RICHELIEU / RIVE-SUD

AUBERGE HANDFIELD: Dans un cadre enchanteur, nichée au coeur de la vallée du Richelieu, auberge accueillante avec vue sur la rivière. Membre du «Country Inns and Back Roads». Charme et tranquillité font notre réputation. Réunion d'affaires et Plan Américain pour groupes. 32 chambres et 7 salles de conférence. Chambre à partir de 45$ pour 2 personnes. Tous les dimanches de 10h à 4h. Brunch Québécois: adultes 12$, enfants 7$. De 4h à la fermeture, buffet du dimanche soir au coin du feu: adultes 14,75$, enfants 8,75$. Ouverture de notre érablière début mars (groupes ou individuels) Saint-Marc-sur-Richelieu J0L 2E0. (514) 584-2226.

OUTAOUAIS

HÔTEL LA PINERAIE: Lac Simon (à 30 min. de Montebello). Havre de paix et de tranquilité. Excellente cuisine, (végétarienne ou thérapeutique sur demande), 3 salles de séjour avec foyer, chambres avec douche. Salle de conférence. Sports de saison. Forfait fin de semaine: 58$ par personne incluant repas.
1-819-428-3311.

QUÉBEC

AUBERGE LA FORÊT NOIRE: À 15 minutes de Québec, petite auberge paisible, endroit relaxant situé en face du centre de ski Le Relais au lac Beauport. 11 chambres modernes, cuisine française et italienne. Bar dansant ("Happy Hour"), restaurant bar-terrasse. Pour réservations: 418-849-7136. 3, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport, Québec. G0A 2C0

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 kms. au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, raquette, glissade avec remontée mécanique, descentes en pneumatique, salle de jeux. FORFAITS NEIGE: 59$ par personne, par jour en occupation double, incluant petit déjeuner, repas du soir, activités sportives, taxes et service. FORFAITS SKI: 73$ par personne, par jour en occ. double incluant petit déjeuner, repas du soir, transport au centre de ski, remontées, taxes et service. (Forfaits de 2, 3 ou 5 jours) 1-800-463-2841 ou (418) 848-2551.

AUBERGE LOUIS HÉBERT: Auberge avec salle à manger, 10 chambres, $40. pour 2 personnes, petit déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. SPÉCIALITÉS: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 est, Grande Allée — Québec G1R 2K5 418-525-7812

AUBERGE DU TRÉSOR: En face du Château Frontenac, près de tout à Québec. Toutes nos chambres ont salle de bain privée et téléviseur-couleurs. 35$ par nuit pour 2 personnes. 2 restaurants à votre disposition: cuisine continentale et salle à manger offrant cuisine française, italienne et fruits de mer. 20 rue Ste-Anne, Québec G1R 3X2. 418-694-1876.

SKI FORFAITS
25 min. du Mont Ste-Anne, 5 min. du centre-ville, chambres spacieuses, piscine int. chauffée, salon bar, restaurant.
Prix incl. petits déjeuners et remontées
Prix par pers., 4 par ch.
176$ 5 nuits — 72,25$ 2 nuits
2250 boul. Ste-Anne, Québec
G1J 1Y2 (418) 661-7701
SANS FRAIS QUÉ. ONT. MAR.
1-800-463-5568
HÔTEL MOTEL VOYAGEUR
Classe ++++

CHARLEVOIX

AUBERGE DES PEUPLIERS: Une ambiance des plus chaleureuses où il fait bon vivre. Salle de jeux, bain tourbillon et sauna. Forfait de ski alpin et de ski de randonnée aussi activités pour les sports d'hiver à proximité. 21 chambres tout confort, fine cuisine, décor enchanteur où l'accueil est notre renommée. Votre hôte: Ferdinand Tremblay. Cap à l'Aigle (418) 665-4423

AUBERGE LA PINSONNIÈRE: Entre les montagnes et le St-Laurent, La Pinsonnière membre des **RELAIS & CHÂTEAUX,** vous offre le confort, calme et gastronomie. (4 fourchettes et 5 lys). NOUVEAU: piscine intérieure. **FORFAITS:** Ski alpin & de rendonnée. Rés. 418-665-4431 S.F. 1-800-463-3368.

MAISON LAROCHELLE: Située face au fleuve, cette spacieuse résidence des premiers notables du comté de Charlevoix vous offre en outre du charme de l'époque, confort et détente. Salon avec foyer, à 5 minutes d'une patinoire et glissade, à 15 minutes du Mont Grand Fond et à proximité de bonnes tables. Formule B & B. Taux à partir de 35$ par jour pour 2 personnes. Petit déjeuner inclus. 68 rue Principale, Pointe-au-Pic. Réservations: 418-665-6633.

AUBERGE LA ROSE AU BOIS ***«Charmante, Gourmande, et Sportive»***
OUVERT À L'ANNÉE
Plan européen modifié 35$ à 50$ pour 2 personnes incluant le petit déjeuner. Table d'Hôte le soir à 13,75$ par personne (taxes et frais de service en sus). Tarif forfaitaire à la semaine. 169 des Falaises Pointe-au-Pic **418-665-6796.**

MAISON SOUS LES PINS: « Small is beautiful »: ça nous permet de faire les choses en grand. Une belle maison bourgeoise de 6 chambres pour regrouper des amis ou s'isoler en amoureux. Fine cuisine. Forfait week-end: 42,50$ à 62,50$ — par personne — P.A.M. Forfait groupe: 8 à 12 personnes: 5$ de réduction par chambre/par jour (non-fumeurs). St-Joseph-de-la-Rive
418-635-2583.

MANICOUAGAN

Un accueil chaleureux pour un séjour de rêve!
LE MANOIR DE BAIE COMEAU
52 chambres, situé sur le bord du fleuve St-Laurent qui prolonge la tranquilité de ce site enchanteur. Nous sommes fiers d'offrir les services d'une bonne table. Venez prendre le temps de relaxer. **418-296-3391 1-800-361-6162**
8 rue Cabot, Baie Comeau G4Z 1L8
hôte ★★★★★ ↑↑↑↑

ATTENTION

Vous désirez annoncer dans cette section?
Contactez sans tarder Louise Hébert au:
514-842-9645

QUELQUES HEURES À... BRUXELLES

PAUL-ANDRÉ COMEAU

POUR le touriste pressé, Bruxelles, c'est souvent une étape entre deux arrêts plus prolongés. Et pourtant, la capitale du royaume belge mérite plus qu'un détour, selon l'expression consacrée d'un célèbre guide.

De la rue Haute, en plein quartier populaire des Marolles où se trouve toujours la maison de Rubens, jusqu'aux quartiers huppés de Kraainem, Bruxelles, c'est un ensemble de villages qui se sont agglutinés au cours des âges. Devenue capitale toujours provisoire de l'Europe des Communautés, Bruxelles s'est donnée une vocation internationale qui en fait un carrefour majeur.

Aller au hasard des quartiers de Bruxelles, c'est renouer avec des siècles d'histoire plus ou moins oubliée. Les Belges n'ont pas développé le culte de l'Histoire et des grands hommes, comme leurs voisins de France. Guide en main, il faut solliciter les adresses rares qui vous apprennent le séjour de Victor Hugo ou de quelque autre exilé politique des époques révolutionnaires.

Pour le visiteur du Québec, cette ville offre le charme d'un affichage bilingue, avec une nette propension à recourir à l'anglais pour éviter de donner dans le panneau des querelles linguistiques ou communautaires, comme on préfère dire là-bas.

Le coeur de cette bourgade devenue capitale d'un royaume, c'est évidemment la Grand-Place. Les maisons des corporations, l'Hôtel de ville et la Maison du Roi composent un ensemble d'un baroque qui respire l'influence flamande. Impossible de séjourner à Bruxelles, sans flâner le jour et la nuit venue sur cette place unique au monde. Pour imaginer ce que devait être la vie de cette ville aux siècles derniers, il faut, hiver comme été, déguster une bière ou prendre un vin chaud dans l'un des deux ou trois grands cafés qui y font fortune.

Et si le coeur vous en dit et si vous disposez de quelques heures, on peut facilement arpenter les quelques places qui retrouvent vie et intérêt depuis quelques années: à commencer par la Place du Sablon, où boutiques et restaurants se multiplient régulièrement.

Les hôtels: Bruxelles ne dispose pas d'un vaste réseau d'hôtels, analogue à Paris, par exemple. Toutes les grandes chaînes hôtelières y sont évidemment installées: ces grands hôtels vivent essentiellement de la clientèle des diplomates et hauts fonctionnaires qui participent aux multiples sessions de la CEE ou de l'OTAN. Sans parler des lobbyistes du monde entier qui gravitent autour de ces mêmes institutions.

Deux choix très personnels: d'abord, le prestigieux Amigo, à cinq pas de la Grand'Place. Un hôtel construits dans les années 20 avec un bon goût remarquable qui fait oublier la fadeur uniforme des chaînes modernes. Prix des chambres: de





En déambulant dans Bruxelles, le touriste peut rencontrer une marchande fleurs au hasard de ses promenades qui le mèneront peut-être à la Grand-Place (ci-contre) ou encore à l'église Notre-Dame du Sablon (en dessous).

3500 à 4950 francs belges. 2, rue de l'Amigo. Tel: 511.59.10.

Le Chambord, un tout nouvel hôtel, situé à la Porte de Namur, quartier des cinémas et voisin des boutiques de luxe de l'Avenue Louise. Les prix s'échelonnent entre 2575 et 3200 francs belges. 82, rue de Namur. Tel: 513.41.19.

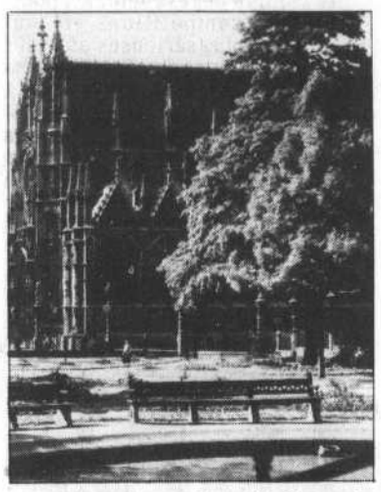
Mes restaurants

Bruxelles est une ville où l'on mange très bien. Il suffit de parcourir les grands guides gastronomiques pour s'en convaincre: on y compte des trois étoiles, des cinq coqs, bref tout ce qu'il faut pour satisfaire les gourmets les plus exigeants.

Voici mes trois restaurants préférés.

Chez Patrick Dupont: un tout jeune chef et son épouse qui servent une vingtaine de couverts tout au plus. Une cuisine pleine d'imagination, une carte qui se renouvelle régulièrement, une cave qui réserve des surprises avec notamment des vins du terroir qu'il faut savoir dénicher. C'est à mon avis l'une des tables les plus originales que l'on puisse imaginer. 6, Place du Chatelain. Tel: 537.52.26.

À la Pointe du vert galant: là aussi, un jeune couple qui ont établi leurs pénates à Bruxelles. Beaucoup d'imagination pour rajeunir et alléger une cuisine du terroir. Situé dans un quartier qui ne paie pas de mine, ce restaurant réserve des surprises. Une cave où les Cahors oc-



cupent une bonne place. 82, Chaussée de Wavre, 511.25.49.

Quelques suggestions particulières

Bruxelles a inauguré, voilà bientôt deux ans, son nouveau musée d'Art moderne. L'architecture qui marie un avant-gardisme bien réussi et les richesses de l'art flamand justifie à elle seule la visite. Quant aux chefs d'oeuvre qui y ont trouvé refuge, il faut parler d'enchantement.

On connait la réputation des chocolats de Bruxelles, pardon, des pralines, me corrigeront mes amis belges. C'est évidemment le cadeau de dernière minute qui s'impose. Mais, avant tout si vous devez penser à l'anniversaire d'un bébé ou d'un enfant, il faut absolument visiter la maison Dujardin: c'est vraisemblablement le temple des vêtements pour enfants. Une qualité exceptionelle, des prix qui le sont aussi, mais des vêtements à faire se pâmer toutes les jeunes mamans. 8-10, Avenue Louise,

Et puis, si vous en avez le temps et si vous pouvez décrocher des billets, une soirée à l'Opéra royal comblera les mélomanes les plus difficiles. L'Opéra de Bruxelles est à l'Europe ce que l'Orchestre symphonique de Montréal est au Canada: une maison qui se taille une place enviable auprès des institutions bien en place.

PLUS LOIN C'EST ENCORE TOURBEC



Bangkok..... 1299$
Singapour..... 1299$
Hong Kong..... 1049$
Tokyo..... 1049$
Paris..... 398$
Amsterdam..... 489$
Athènes..... 779$
Delhi..... 1399$
Lima..... 659$

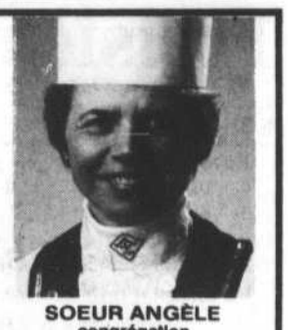
Taxe d'aéroport en sus: 15$
Tarifs sujets à changements.
Conditions de réservation et d'annulation, consultez Tourbec.

Tourbec Montréal
535, rue Ontario Est
288-4455
3506, avenue Lacombe
342-2961
Tourbec Sherbrooke
563-4474
Tourbec Québec
522-2791
Détenteur d'un permis du Québec.

Soeur Angèle
VOUS INVITE À VISITER AVEC ELLE
LA YOUGOSLAVIE
avec un séjour à ROME.
Du 26 avril au 10 mai 1985

L'OCCASION D'UN PÈLERINAGE ET LA DÉCOUVERTE DE LIEUX HISTORIQUES ET SPIRITUELS.

VISITE DE MEDJUGORJE
où tous les soirs depuis 4 ans la VIERGE MARIE apparaîtrait à des jeunes du pays.



SOEUR ANGÈLE
congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Comprend: transport aérien / autocar / hébergement / hôtel 4 étoiles / demi-pension / taxe aéroport / accompagnatrice de Montréal.

Voyages Anik
EN COLLABORATION AVEC SOLAIR
CIAO TOURS

1999$ PAR PERSONNE (OCC. DOUBLE)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:
VOYAGES ANIK
(Affiliés au Centre Immaculée-Conception)
4265 rue Papineau, Montréal H2H 1T3
521-4041

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
COURS À L'ÉTRANGER

L'ESPAGNOL EN ESPAGNE
À
Cuenca, Madrid et Tolède
3 ou 5 semaines en juillet et août 1986
COURS: Espagnol, élémentaire, intermédiaire et avancé, et civilisation espagnole.
Logement en résidence dans les 3 villes.
PRIX: à partir de
1 275$

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
À
Bournemouth, Cambridge, Hastings, Londres et Oxford
4 semaines en avril, mai, juin, juillet et août 1986.
COURS: Anglais élémentaire, intermédiaire et avancé.
Logement en familles.
PRIX: à partir de
1 400$

Incluant: cours, transports aériens et terrestres, logement, nourriture, excursions, assurances, encadrement, etc.
Tous les services techniques non pédagogiques sont assurés par AVEC INTERNATIONAL ET VOYABEC, détenteurs d'un permis du Québec.

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT

Collège de Maisonneuve
Cours à l'étranger
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué. H1X 2A2
Tél.: (514) 254-7131, poste 146

je m'inscris!

TOURS VOGUE

SPÉCIAUX DE MARS
SUPER CLUBS JAMAÏQUE
Départs les 2, 9, 16, 23 et 30 mars

RÉDUCTION de 100$ par personne
pour les Super Clubs
JAMAICA JAMAICA
HEDONISM II Jamaica
et
COUPLES Jamaica

à partir de 1469$ taxes et frais de service inclus

Réservez tôt! Sièges limités
Contactez votre agent de voyages
(Permis du Québec)

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique

Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 387$ — Tél.: 281-1040
MADRID ALLER SIMPLE 369$ NY

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"

Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe. Permis international. Assurances-Auto internationales.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroën 2CV 207$ — Citroën Visa 347$ — Citroën BX 487$ — BXRSA 743$ — Renault 5 Super 387$ — Renault 5A 667$ — Renault 9 et 11 495$ — Peugeot Datsun Honda VW Mercedes Ford Camping Car sur demande etc... Choix de 37 modèles automatiques.
Tél.: 281-1041

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION-BATEAU-CROISIÈRES-TRAINS EURAILPASS pour l'Europe — TOURS HAWAII-CUBA-MEXIQUE — les ANTILLES FRANÇAISES — les Îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE — SKI, Studio — NICE, CÔTE D'AZUR, Location studios/appart. à partir de: 161$/sem.

PARIS ALLER SIMPLE à partir de 250$
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 499$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Au service des québécois depuis 75 ANS
LES VOYAGES HONE

américanada
En groupe avec accompagnateur

CALIFORNIE/ARIZONA/NEVADA
28 juin - 12 juillet - 2 août - 6, 13 et 20 septembre.
15 jours en double
incluant tarif d'avion
1 799$

LA LOUISIANE FRANÇAISE
12 juil. - 13 et 27 septembre,
en autocar
16 jours en double
1 299$

OUEST CANADIEN et EXPO 86 à Vancouver
choix de départs en juillet, août et septembre.
circuits de 13, 14 et 15 jours
en double, à partir de
(tarif aérien non inclus)
1 149$

GRÈCE terratours

NAUSSICA — Athènes, circuit classique, croisière de 4 jours, séjour-plage.
15 jours à partir de 2 098$

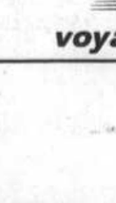
APHRODITE — Athènes, circuit classique, croisière de 4 jours, séjour à MYCONOS.
16 jours à partir de 2 258$

ICAROS — Athènes, circuit classique et les Météores, croisière de 7 jours, séjour-plage.
22 jours à partir de 2 868$

MEGALOS — Athènes, grand tour de 9 jours en Grèce, croisière de 7 jours, séjour-plage.
22 jours à partir de 2 998$

nouvelle adresse
666, Sherbrooke ouest
suite 004, Montréal H3A 1E7
(514) 845-8221
Permis du Québec
Métro station McGill sortie Université

VOYAGES EXCLUSIFS



FRANCE, ITALIE, SUISSE
22 jours
Départs: 1er mai 86 et 18 sept. 86
Incluant: avion, hôtel et 2 repas par jour
PRIX: 2 480$CAN.

GRAND TOUR D'EUROPE
21 jours
Départs: 11 mai 86 et 18 mai 86 et 17 sept. 86
Incluant: avion, hôtel et 2 repas par jour
PRIX: 2 580$CAN.

Votre accompagnateur L'ARTISTE BIEN CONNU GUY BOUCHER

ISRAËL, ROME
15 jours
Départ: 2 mai 86
Incluant: avion, hôtel et 25 repas
PRIX: 2 449$CAN.

GRÈCE (CRÊTE)
28 jours
Départ: 2 mars 86
Incluant: avion, hôtel et 2 repas par jour en Crète
PRIX: 1 599$CAN.

PORTUGAL, ESPAGNE, MADÈRE
22 jours
Départs: 3 mai 86 et 20 sept. 86
Incluant: avion, hôtel et 28 repas
PRIX: 1 999$CAN.

TCHÉCOSLOVAQUIE, AUTRICHE, HONGRIE
21 jours
Départs: 16 mai 86 et 22 août 86
Incluant: avion, hôtel et 2 repas par jour
PRIX: 2 495$CAN.

LES BEAUX JARDINS D'EUROPE
Départ: 26 avril 86 pour 15 jours à travers l'Angleterre, la France, la Belgique et la Hollande
Incluant: avion, hôtel, transferts, visites, petits déjeuners et souper d'adieu.
PRIX: 1 549$CAN.

DEMANDEZ NOS BROCHURES GRATUITES

voyages loisirs
4545, av. Pierre-de-Coubertin
Montréal, (Québec) H1V 3R2
Tél.: (514) 252-3129

EXPO 86
SI L'EXPO 67 VOUS A SÉDUIT
EXPO 86 VOUS ÉMERVEILLERA...

N'ATTENDEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE POUR FAIRE VOTRE RÉSERVATION
DU 2 MAI au 13 OCTOBRE
DÉPARTS TOUS LES VENDREDIS
MONTRÉAL • VANCOUVER • MONTRÉAL
VOL SEULEMENT À PARTIR DE tarif YCE7 268$*
*PLUSIEURS VOLS À CE TARIF SONT DÉJÀ COMPLETS

CONSULTEZ NOTRE BROCHURE DISPONIBLE CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Si vous réservez avant le 30 mars et effectuez votre paiement dans les 7 jours suivants vous bénéficiez de 50$ sur les tarifs YCE21 et YCE30

les Ailes de l'Ouest
Voir Nationale — Permis du Québec — Sujet à approbation gouvernementale

SPORTS

Impliqué dans un grave accident lors d'essais en Angleterre

Bertrand Fabi entre la vie et la mort

YVES D'AVIGNON

MONTREAL (PC) — Le pilote automobile Bertrand Fabi repose dans un état critique dans un hôpital britannique, à la suite d'un grave accident survenu lors d'essais privés de formule 3, hier.

Fabi, champion au classement des pilotes des circuits britannique et européen de Formule 2000 l'an dernier, souffrirait de plusieurs fractures aux jambes, et de blessures à la tête et à l'abdomen.

Originaire de Rock Forest, Fabi repose dans un état « extrêmement critique » dans une salle des soins intensifs, selon une porte-parole de l'hôpital Royal West Sussex, à Chichester, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Londres.

Selon les dernières indications recueillies auprès du porte-parole de l'hôpital britannique, vers 18 heures, Fabi aurait visité en premier lieu une salle opératoire, pour qu'on évalue l'étendue de ses blessures. Plus tard, Fabi aurait à nouveau été admis en salle opératoire, mais cette fois pour y être opéré.

Un peu avant 20 heures hier soir, soit six heures après le début de sa première visite en bloc opératoire, Fabi quittait cette dernière pour la salle des soins intensifs.

A ce moment, le porte-parole de l'institut britannique a indiqué qu'il était beaucoup trop tôt pour évaluer les chances de survie du pilote québécois.

Le chef de l'écurie pour laquelle Fabi concourait cette saison en sol britannique, Dick Bennett, présent à l'hôpital, n'a pas voulu émettre de commentaires sur l'accident de son protégé.

Hier soir, les proches parents de Fabi, son amie et son agent d'affaires et conseiller, Raymond David, quittaient Mirabel pour se rendre au chevet du pilote.

Fabi était récemment passé à la Formule-3 à la suite d'une saison où il avait remporté sa grande part de fleurons.

Champion du circuit britannique et européen de Formule 2000, Fabi gravissait rapidement les échelons de la course automobile, pour se rendre irrémédiablement dans les prochaines années au sein de la Formule 1, où il aurait été en quelque sorte le successeur de Gilles Villeneuve.

D'ailleurs, le chroniqueur de course Christian Tortora admettait récemment que « Fabi avait un volant pour la prochaine saison britannique et européenne de Formule 3 et qu'il participera notamment au championnat d'Angletterre et à la finale d'Europe ».

Dernièrement, Fabi était décoré du Grovewood Award, devenant ainsi le premier non-britannique à recevoir pareil mérite.

Fabi avait d'autre part remporté le championnat des conducteurs du Bénélux bien qu'il n'ait participé qu'à la moitié des épreuves seulement.

En décembre, Fabi et son conseiller David avaient conclu une entente de commandite avec la Brasserie Labatt pour ses épreuves en Formule 3 cette saison.

Finaliste au titre d'athlète par excellence du Mérite sportif québécois, il avait également été choisi l'athlète de l'année de la Fédération québécoise de sports automobiles.

Minnesota l'emporte 5 à 2

Troisième revers d'affilée pour les Nordiques

RICHARD MILO

BLOOMINGTON (PC) — Visiblement fatigués, les Nordiques n'ont pas patiné au même rythme que les North Stars du Minnesota et ils ont subi, hier soir, une troisième défaite d'affilée (5-2) devant 12,171 personnes au Met Center.

Les North Stars ont profité de deux erreurs défensives de Robert Picard et Claude Julien pour réussir deux buts en l'espace de 64 secondes au deuxième engagement et ce n'était plus qu'une question de temps avant que la défensive des Nordiques s'effondre de fatigue.

Neil Broten (25e) à 6:01 et Brian Lawton (13e) à 7:44 ont assuré la victoire aux North Stars qui n'ont subi que deux défaites en neuf matches depuis la pause du match des Etoiles.

L'entraîneur Michel Bergeron a choisi d'utiliser quatre lignes d'attaque et six défenseurs dans le but de ménager ses hommes, mais la stratégie n'a pas porté fruit car Julien et Gord Donnely n'ont impressionné personne, hier.

En perdant, les Nordiques sont demeurés sur un pied d'égalité avec le Canadien en tête de la section Adams avec 70 points.

Ils termineront leur voyage de trois matches en quatre jours en rendant visite aux Jets de Winnipeg demain.

Les North Stars ont profité de deux maladresses défensives de Robert Picard et Claude Julien pour prendre l'avance 2-1 en l'espace de 64 secondes au deuxième engagement.

Scott Bjugstad (32e) à 6:50, puis Dennis Maruk (13e) à 7:54 ont déjoué Richard Sévigny pour lancer les North Stars sur le chemin de la victoire.

Posté derrière son filet, Robert Picard a effectué une passe que le défenseur Bob Rouse a saisi le long de la rampe pour amorcer une stratégie à trois (Rouse-Ciccarelli-Bjugstad). Quant à Claude Julien, il a glissé à la ligne bleue des North Stars et Maruk a profité de l'occasion pour faire une sortie de zone sans être ennuyé.

Il a décoché un tir qui a touché la cible dans la partie supérieure du filet.

Les North Stars ont porté le compte à 3-1 grâce à un but de Craig Hartsburg (8e) à 11:07 qui a saisi une passe de Brian Lawton devant le filet des Nordiques.

Lawton a surpris la défensive en utilisant son patin pour relayer la rondelle à Hartsburg.

Peter Stastny (32e) a réduit l'avance des North Stars à un but en déjouant Don Beaupré pendant un avantage numérique à 13:25. Mais ce ne fut pas suffisant pour relancer les Nordiques.

Minnesota 5, Québec 2

Première période

1—**Québec, Gillis 15**
Eagles, Mann **0:47**
Pénalités — Malone, Québec 14:18, Delorme, Québec 17:43.

Deuxième période

2—Minnesota, Bjugstad 32
Ciccarelli, Rouse 6:50
3—Minnesota, Maruk 13
Graham, Langevin 7:54
4—Minnesota, Hartsburg 8
Lawton, Maruk 11:07
5—**Québec, P. Stastny 32**
Anderson, Sauvé **13:25**
Pénalités — Roberts, Minnesota 11:48, Sévigny, Québec 17:30.

Troisième période

6— Minnesota, Broten 25
Bjugstad, Ciccarelli 6:01
7—Minnesota, Lawton 13
Bellows, Maruk ..... 7:44.
Pénalités — McKegney, Minnesota 14:56.

Tirs au but

Québec ..... 8 9 5 — 22
Minnesota ..... 8 12 7 — 27
Gardiens — Québec, Sévigny; Minnesota, Beaupré
Assistance 12,171.

Tremblay souhaite que le Canadien adopte un style de jeu plus agressif d'ici la fin de la saison

MARC DELBÈS

MONTREAL (PC) — Tous les joueurs du Canadien savent très bien qu'il ne pourront se permettre aucun relâchement d'ici la fin de la saison s'ils veulent remporter pour une deuxième année d'affilée le championnat de la section Adams. Mais plus important encore, ils devront progresser dans plusieurs domaines d'ici le début des séries. C'est un impératif aux yeux de l'instructeur Jean Perron.

Perron désire en premier lieu une équipe plus physique, surtout en zone offensive, au cours des 20 derniers matches du calendrier régulier. L'ailier droit Mario Tremblay partage le souhait de son pilote.

« Je pense que l'instructeur veut nous voir pratiquer un meilleur échec-avant et c'est effectivement souhaitable. Nous avons une lacune dans ce domaine. Si nos quatre trios jouent plus physiquement, ce sera une excellente préparation pour les séries ».

Son coéquipier Guy Carbonneau admet que c'est dans le dernier droit de la saison qu'on sépare les enfants des adultes mais il fait toutefois la part des choses.

« On ne peut demander à des gars comme Mats (Naslund) ou Kjell (Dahlin) de se soucier de cet aspect du jeu mais il faut reconnaître que nous avons des joueurs qui peuvent s'en occuper. Il faudra que tout le monde s'implique et que chacun exécute son travail ».

Le style qu'entend préconiser Perron n'est pas le plus facile qui soit. Il demande une implication constante tant physique que mentale durant les matches. À ce jeu, l'équipe pourrait s'exténuer avant même le début des séries.

« Lorsque vous jouez physiquement, il est nécessaire de faire des présences plus courtes sur la patinoire, ajoute Tremblay. L'instructeur doit faire des changements rapides ».

Si Perron exige beaucoup de ses joueurs lors des matches, il entend compenser en donnant à l'occasion des congés salutaires à ses vétérans lors des entraînements.

Mais les joueurs se soucient peu de se ménager à ce stade-ci. Même si l'on clame à chaque année que la saison régulière ne veut rien dire, tout joueur qui se respecte se fait un point d'honneur de viser le championnat.

La situation dans la section Adams est toujours aussi énigmatique même s'il reste 20 rencontres à disputer. Le Canadien et les Nordiques se sont légèrement détachés du peloton dans leur division mais rien n'est encore joué.

Jean Perron redoute d'ailleurs une série d'insuccès prolongée de son équipe. Les meneurs n'ont qu'une avance de 12 points sur les Whalers de Hartford.

« La fin de saison ne sera pas facile, ajoute Carbonneau. Les cinq équipes de notre section aspirent au premier rang. C'est une question d'avantage de la patinoire pour les séries mais aussi, et surtout, une question de fierté ».

HORS-JEU

De l'Olympe à la terre ferme

JEAN-LUC DUGUAY

Il y a dix ans, j'étais à l'emploi du COJO, une organisation qui, entre deux notes de service sur l'usage rationnel des stylos de feutre, tentait de mettre sur pied à coups de millions une compétition appelée Jeux olympiques.

Mon service était celui de l'Information. Mon job consistait notamment à rédiger des communiqués tout ce qu'il y avait de plus officiel, donc à embellir la vérité. Rue Notre-Dame, les grands patrons avaient des principes. Du haut de l'Olympe, ils regardaient s'agiter le bon peuple. Eux vivaient dans un monde à part, nourris de slogans piqués à la sauvette dans quelques livres empoussiérés.

Ce qu'on s'est fait casser les pieds à l'Information ! Tout ça par la faute d'un bonhomme, appelé Pierre de Coubertin, baron en bonne et due forme, fondateur du mouvement olympique. Nous, le baron, on s'en foutait éperdument mais les grands patrons, eux, s'en servaient journellement. Et c'est ainsi que j'en suis venu à détester cet aristocrate même s'il était mort en 1937 sans jamais faire de prison.

Je lui reprochais surtout une phrase au cher baron. Une phrase que je cite de mémoire : « L'important n'est pas de gagner mais de participer car l'essentiel dans la vie n'est pas tant de conquérir que de bien lutter ». Au COJO, c'était la citation fétiche. Impossible de rédiger l'allocution d'un boss sans au moins y faire allusion. J'ai même travaillé avec un qui m'a pompeusement ordonné de mentionner dans son texte la falaise d'Etretat d'où le baron, paraît-il, avait conçu l'olympisme. Le problème c'est que le cadre en question a fait mention de la falaise des États. Vrai comme je suis.

À force d'écrire des âneries pareilles, j'en suis venu non seulement à haïr le baron mais aussi le mouvement lui-même. Le mensonge était par trop évident. Le fameux « esprit olympique » dont on rebattait les oreilles de tout le monde n'existait pas, n'avait peut-être jamais existé. Le mouvement du baron, né d'un sentiment fort noble sans doute, avait perdu tout contact avec la réalité; il faisait simplement semblant de refléter un idéal de grandeur, d'humanité, de justice, de coopération. Le mouvement olympique était devenu un gigantesque écran de fumée, un lieu de fausses batailles idéologiques.

Il jouait aux purs, le mouvement olympique. Il était contre l'argent, le professionnalisme, la commercialisation. Pendant ce temps, il acceptait dans ses rangs des athlètes qui n'avaient d'amateur que le nom, qui s'entraînaient aux frais de l'État, qui concouraient aux quatre coins du monde aux frais de l'État et habitaient des appartements défrayés par l'État. Le mensonge érigé en système et avalisé à Lausanne par une bande de vieux bonzes élus à vie qui avaient presque été les copains de récréation du petit Pierre.

Je ne suis donc pas fâché d'avoir lu cette semaine que le mouvement olympique s'apprêtait à « ouvrir » les Jeux à tous les athlètes, amateurs ou professionnels. De cette façon, les Jeux pourront devenir ce qu'ils avaient cessé d'être, c'est-à-dire un rassemblement des meilleurs sportifs au monde. Ils pourront aussi se regénérer en accueillant de nouvelles disciplines, comme le tennis ou le baseball. Et, surtout, ils pourront se commercialiser sans honte et, par conséquent, cesser d'être un insupportable fardeau financier pour la ville d'accueil.

Ce vent de renouveau qui souffle sur l'Olympe, on le doit en bonne partie à un Canadien; Dick Pound, l'un des membres les plus influents du Comité international olympique, un homme encore jeune capable d'énoncer la vérité crûment, sans les faux-fuyant de mise depuis une cinquantaine d'années. Le rêve du baron aura duré 90 ans, ce qui, heureusement, n'est plus l'âge moyen des membres du CIO.

Par ailleurs, la semaine dernière, je terminais mon papier en soulignant comment des gars comme Pierre Larouche sont devenus denrée rare dans la LNH et le sport professionnel en général. La consigne est de parler le moins possible, de se fondre dans la grisaille ambiante, de se faire impersonnel. Larouche, lui, comme Lafleur, est toujours resté lui-même pour le meilleur et pour le pire. Le pire il l'a vécu à New Haven, dans la Ligue américaine, où on l'a mis en pénitence. Jusqu'à ce que, mal pris, les Rangers de New York lui envoient un billet de retour. Résultat : le beau Pierre a marqué neuf buts en 10 matches et les dirigeants des Rangers ont l'air d'une bande d'imbéciles. Tant pis pour eux et tant mieux pour Larouche. Mais ne te laisse pas endormir, Pierre : continue à dire ce que tu penses, ta race est en voie de disparition.

Les Expos amorcent leur camp d'entraînement demain

Terry Francona risque de perdre son poste

BERNARD CYR

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal inaugureront le 18e camp d'entraînement de leur histoire, demain matin à West Palm Beach.

Il y aura peu de postes à gagner à ce camp d'entraînement, si ce n'est que ceux de 10e lanceur et de réserviste à l'avant-champ et au champ extérieur.

Il sera toutefois intéressant de surveiller qui de Mitch Webster ou Herman Winningham méritera le poste de voltigeur de centre.

Ce poste est un des trois points d'interrogation soulevé par le gérant Buck Rodgers cet hiver.

Les autres seront le poste de premier but et celui de receveur.

Au premier but, « Andres Galarraga aura toutes les chances de gagner », a dit Buck Rodgers.

Les chances de Galarraga de mériter le poste, quelque soit son rendement, sont devenues encore meilleures la semaine dernière, quand Terry Francona a été victime d'une blessure au genou droit qui a nécessité une intervention arthroscopique.

Même si on prétend qu'il sera prêt pour le début de la saison, Francona ne pourra probablement pas compétionner pour le poste de premier but au camp d'entraînement.

Enfin, le pilote espère revoir le Mike Fitzgerald des six premières semaines de 1985, derrière le marbre.

On considère lui avoir dénicher un adjoint de qualité en Dann Bilardello, excellent en défensive dit-on.

Cependant, en 1985, Fitzgerald a conservé une moyenne en attaque de .207 et Bilardello a fait pire encore avec .167.

Mais posséder un receveur aux qualités offensives n'est pas nécessairement un gage de succès dans le baseball majeur.

L'an dernier, les Cards de St. Louis ont remporté le plus de victoires dans le baseball majeur et sont venus à un gain près de remporter la Série mondiale avec Tom Nieto (.225, aucun circuit, 34 points produits) et Darrell Porter (.221, 10, 36).

Les gagnants de la Série mondiale, les Royals de Kansas City, ne comptaient pas non plus sur un Gary Carter derrière le marbre. Jim Sundberg a conservé une moyenne de .245, cogné 10 circuits et produit 35 points, en 1985.

Des équipes qui ont atteint les séries de championnat la saison dernière, les Blue Jays de Toronto et les Dodgers de Los Angeles possédaient les meilleurs receveurs.

Et Ernie Whitt (.245, 19 cir., 64 p.p.) et Mike Scioscia (.296, 7, 53) n'ont certes pas connu des saisons qu'on pourrait qualifier d'exceptionnelles.

Il existe cependant une constante pour expliquer la présence de ces quatre équipes au sommet de leur division en 1985: le personnel de lanceurs.

Toronto et Kansas City ont respectivement terminé premier et deuxième l'an dernier dans la Ligue américaine, pour la moyenne de points mérités collective. Il en fut de même pour Los Angeles et St. Louis, dans la Nationale.

C'est sans doute ce qui a incité les Expos à chercher du renfort au monticule au cours de l'inter-saison.

Pour ce faire, il se sont départis d'un de leurs meilleurs lanceurs, Bill Gullickson. En retour, ils ont obtenu Jay Tibbs, Andy McGaffigan et John Stuper.

Seul l'avenir dira si les Expos ont bien agi. Ce qu'on sait pour l'instant est que ces trois lanceurs auront pour tâche de remplacer Gullickson, David Palmer et Gary Lucas dans le personnel des Expos.

Ce qui a incité les Expos à chercher du renfort au monticule est que l'an dernier, à pareille époque, ils considéraient Charlie Lea et Steve Rogers comme des pièces maîtresses de ce personnel.

Rogers a pris sa retraite récemment et Lea n'est même pas certain de pouvoir lancer en 1986.

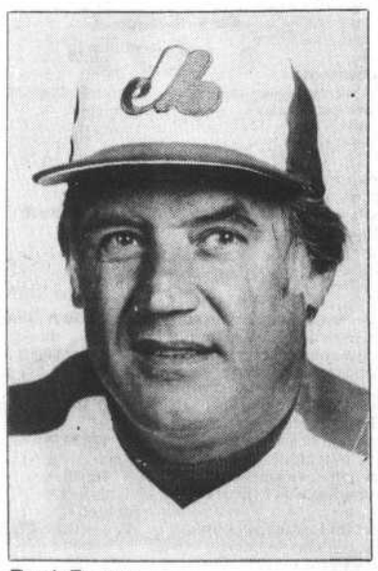
Les Expos avaient choisi d'échanger Andre Dawson ou Gullickson pour améliorer leur sort.

Ils se sont rapidement rendu compte que la valeur marchande du premier n'était pas très bonne pour diverses raisons: son âge (31 ans), l'état de ses genoux et le fait qu'il pourra devenir joueur autonome à la fin de la saison 1986.

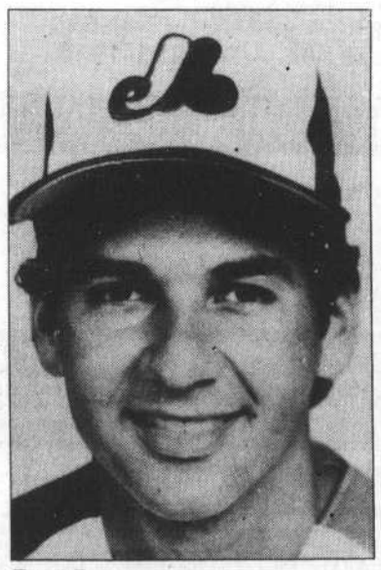
Dawson, au courant des démarches des Expos, avait par ailleurs déclaré, cet hiver: « Si je dois revenir avec les Expos, en 1986, je continuerai à donner ma pleine mesure, mais le coeur n'y sera plus ».

Le départ de Gullickson, entre autres, a quelque peu soulagé la masse salariale des Expos. Les quatre joueurs obtenus dans l'échange ont touché $300,000 de moins que l'artilleur droitier, en 1985.

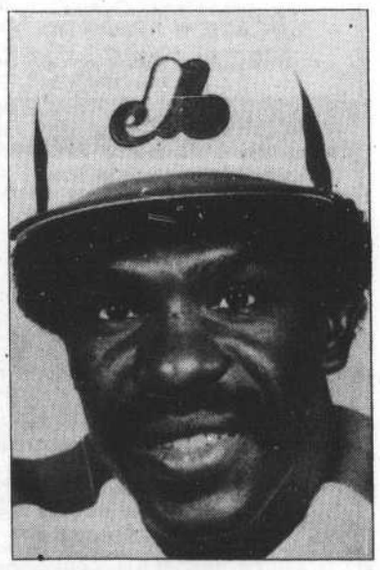
Des chiffres publiés cet hiver indiquaient que les Expos possédaient la 22e masse salariale des ligues majeures, l'an dernier. Ils occupaient le 11e rang à cet égard, en 1984.



Buck Rodgers



Terry Francona



André Dawson

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	**61**	**33**	**24**	**4**	**250**	**217**	**70**
MONTRÉAL	**60**	**32**	**22**	**6**	**256**	**202**	**70**
BUFFALO	60	28	26	6	228	215	62
BOSTON	59	27	25	7	230	219	61
HARTFORD	59	28	29	2	239	228	58

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	60	40	16	4	258	182	84
WASHINGTON	57	35	17	5	227	202	75
ISLANDERS NY	59	28	21	10	239	214	66
PITTSBURGH	59	28	24	7	238	207	63
RANGERS NY	58	28	26	4	205	197	60
NEW JERSEY	58	18	37	3	215	274	39

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	60	29	23	8	265	258	66
ST-LOUIS	58	26	24	8	221	219	60
MINNESOTA	60	25	26	9	246	237	59
TORONTO	59	17	36	6	231	294	40
DETROIT	59	12	42	5	195	309	29

Section Connie Smythe

EDMONTON	60	41	13	6	318	242	88
CALGARY	58	27	24	7	255	230	61
LOS ANGELES	59	19	34	6	212	289	44
VANCOUVER	57	17	31	9	209	239	43
WINNIPEG	60	18	36	6	216	281	42

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Mardi
Longueuil 6, St-Jean 6
Hull 13, Shawinigan 2
T-Rivières 4, Verdun 2
Jeudi
Laval 9, Granby 3
Hull 7, Chicoutimi 5
Hier
T-Rivières 4, Drum'ville 3
Laval 6, Granby 4
Longueuil 5, Chicoutimi 2
Hull 7, Shawinigan 2
Verdun 3, St-Jean 3
Dimanche
Drum'ville à Longueuil
Shawinigan à Granby
T-Rivières à Hull
St-Jean à Verdun

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	61	45	16	0	345	219	90
VERDUN	61	33	25	3	310	304	69
DRUMMONDVILLE	60	30	26	4	275	269	64
LAVAL	60	31	28	1	328	314	63
T-RIVIÈRES	60	30	28	2	289	273	62
CHICOUTIMI	60	28	28	4	328	285	60
ST-JEAN	60	28	28	4	281	317	60
SHAWINIGAN	60	28	30	2	282	287	58
GRANBY	60	18	39	3	271	363	39
LONGUEUIL	60	17	40	3	255	332	37

Ligue nationale

Mercredi
Hartford 6, Buffalo 4
Washington 4, **Montréal 4**
Pittsburgh 5, Winnipeg 2
Minnesota 6, Chicago 5
Edmonton 9, Toronto 5
Jeudi
New Jersey 4, **Québec 3**
Rangers 3, St. Louis 2
Phil'phie 5, L. Angeles 3
Toronto 7, Calgary 6
Hier
Buffalo 5, Islanders 1
Pittsburgh 7, Detroit 3
Minnesota 5, **Québec 2**
Chicago à Winnipeg
Calgary à Vancouver
Ce soir
Los Angeles à New Jersey
Detroit à Islanders
St. Louis à Pittsburgh
Washington à Philadelphie
Hartford à **Montréal**
Dimanche
St. Louis à Hartford
Toronto à Minnesota
Calgary à Chicago
Québec à Winnipeg
Washington à Buffalo
Boston à Vancouver
Lundi
Minnesota à Rangers
Los Angeles à Pittsburgh
Canadien à Edmonton

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	41	121	162
Lemieux, Pit	36	69	105
Coffey, Edm	35	67	102
Kurri, Edm	45	48	93
Savard Chi	39	54	93
Bossy, Isl	43	48	91
Naslund, Can.	**37**	**53**	**90**
Stastny P,Qué	**31**	**59**	**90**
Anderson,Edm	42	38	80
Goulet, Qué	**38**	**40**	**78**
Propp, Phi	32	46	78
Broten, Min	24	53	77
Haw'chuck,Win.	37	39	76
Dionne, LA	31	43	74
Murray, Chi	36	36	72
Trottier, Isl	30	42	72
Federko, St.L	24	48	72
Smith, Can	**25**	**46**	**71**
Robinson,Can	**16**	**53**	**69**

Internationaux de Boca West

Lendl accède à la finale

BOCA WEST, Floride (AFP) — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tête de série no 1, s'est qualifié hier pour la finale des Internationaux de Boca West de tennis, comptant pour le Nabisco Grand Prix, en battant l'Américain Jimmy Connors (no 3) en cinq sets, 1-6, 6-1, 6-2, 2-6, 5-2 et disqualification.

L'incident qui a causé la disqualification de Connors s'est situé dans le 6ème jeu, alors que Lendl menait 30-0. Après deux échanges entre les deux hommes, la seconde balle de revers croisé de Lendl semblait avoir pris indiscutablement en défaut Connors et l'arbitre britannique Jeremy Shales annonça péremptoirement 40-0. C'est alors que Connors, déchaîné, commença à protester, arguant que la balle de Lendl était à l'extérieur.

Comme Shales refusait de revenir sur sa décision, Connors a alors réclamé l'intervention de Ken Farrar, superviseur en chef du Conseil professionnel du tennis. Ce dernier a débouté Connors de sa plainte.

Finalement, l'arbitre pénalisa une première fois Connors d'un point dans le 6ème jeu (4-2 Lendl), puis, comme Connors persistait dans sa décision de ne pas continuer, Shales et Farrar attribuèrent dans un premier temps le 7ème jeu à Lendl (5-2) et, dans un second temps, décidèrent de disqualifier l'Américain.

Hong Kong, au-delà des clichés commerciaux

ANNE-LOUISE DESPATIE



Les jonques ne s'aventurent que rarement dans le port de Hong Kong. On les retrouve surtout dans les îles périphériques.

LES « rickshaws » attendent des clients indifférents au débarcadère du traversier « South Ferry » qui déverse un flot dense et régulier de passagers. Les vieillards fatigués et leur pousse-pousse n'attirent plus que la lentille des caméras et les pellicules avides cherchant à croquer les témoins d'une époque révolue. Si les « rickshaws » ne fendent plus la foule, les enseignes colorées qui pendent au-dessus des rues encombrées sont fidèles aux images de cartes postales que nous renvoient cinéma et télévision.

Hong Kong et les district de Kowloon ne déçoivent pas non plus celui qui s'attend à consacrer un certain temps à explorer boutiques et grands magasins. L'abondance de marchandises — produits traditionnels de Chine, électronique et prêt-à-porter à bons prix — de même que la qualité accrue des produits « made in Hong Kong », en font le plus grand centre d'achat du monde.

En plus d'un marché d'affaires, d'amateurs de « shopping » et de bonne bouffe, Hong Kong a intérêt à se mieux faire connaître auprès des touristes « classiques ». En dépit des apparences, ce morceau de Chine que l'Occident croit avoir apprivoisé, reste fidèle à ses sources. Très « chinois », l'île de Hong Kong et tout le territoire comptent de nombreux attraits que boudent trop souvent les visiteurs. Hong Kong n'est pas tout à fait l'endroit indiqué pour s'adonner au farniente.

En dépit d'une bonne préparation, une visite au Hong Kong Tourist Association est très recommandable. Le HKTA est concerné par toute forme de promotion touristique et regroupe plus de 1,000 boutiquiers dont les prix et pratiques sont approuvés. Ils sont tous identifiés par le symbole de la petite jonque rouge. Le bureau d'information du KHTA situé à deux pas du débarcadère de South Ferry offre une documentation complète et propose des circuits visant à faire connaître non seulement l'île de Hong Kong mais les alentours.

Pour ceux que les visites guidées horripilent, l'utilisation des moyens de transport en commun reste une excellente alternative. Le traversier « South Ferry » qui relie l'île de Hong Kong à Kowloon ne coûte qu'une vingtaine de nos sous. Pour une somme minime, le tramway circule d'est en ouest et permet aux passagers de l'étage supérieur de croquer les scènes de la rue. Le tramway effecture un circuit complet, permettant de revenir au point de départ. Pour avoir une vue sur Hong Kong, Kowloon et les montages qui mènent jusqu'à la frontière chinoise au nord, un autre tramway effectue l'ascension de Victoria Peak, jusqu'à l'observatoire. Pour les déplacements rapides, du centre-ville à Kowloon par exemple, le métro « MTR » effectue la traversée en quelques minutes.

L'autobus permettra de faire « lentement » le tour de l'île pour visiter, au sud, la plage de Repulse Bay, Ocean Park et le marché de Stanley — où se trouvent les meilleures aubaines vestimentaires. Toutefois, les autobus sont bondés à l'heure de pointe et circulent lentement.

Sur la côte sud toujours, le village d'Aberdeen abrite 22,000 pêcheurs vivant à bord de leurs embarcations, les « sampans ». Des « sampans » spécialement conçus sillonnent les eaux couleur de jade, permettant un coup d'oeil « touristique » sur la vie des habitants d'Aberdeen. Ces excursions ont lieu tous les jours, de 8h00 à 18h00, à raison de $ 35 KH (près de $ 7 can.) par personne avec huit passagers à bord.

Une sortie dans les « nouveaux territoires » donne une vision de la campagne traditionnelle chinois avec ses élevages de canards et ses paysans aux grands chapeaux, courbés dans les champs. Les « nouveaux territoires » font connaître également les complexes industriels, tel Tsuen Wan et les tours d'habitation de plus de 70 étages qui l'entourent. Un circuit organisé est alors recommandable. Le HKTA en propose un nouveau couvrant les « nouveaux territoires », ces terres qui s'étendent sur les 25 kilomètres séparant Kowloon de la frontière chinoise. À raison de $ 180 HK par adulte et $ 140 HK par enfant de moins de 12 ans, ce circuit de six heures, comprend un repas sur la terrasse du restaurant Yucca de Lac — vue panoramique comprise, la visite d'un temple bouddhiste et d'un poste d'observation orienté vers le sud et donnant sur Kowloon et l'île de Hong Kong, de même qu'un arrêt au marché de Fanling.

C'est dans les îles périphériques que l'on retrouve les jonques qui ne s'aventurent que rarement dans le port de Hong Kong. Les îles de Lantau, Peng Chau, Cheung Chau, Tsuen Wan et Tun Mun sont facilement accessibles par bateau, depuis l'embarcadère de l'île de Hong Kong. Des sorties d'un jour dans les îles permettent d'y découvrir le Hong Kong traditionnel et ses pêcheurs, de même que des plages pour la détente.

Après tout cela, après les visites de Macao et Canton — un jour pour chacune —, après la flânerie et après la bonne bouffe, il ne restera plus que le temps de réaliser qu'un séjour d'une semaine à Hong Kong est à peine suffisant...

L'auteur était l'invitée de Japan Airlines et de Holiday Inn International Asia.

Les agences de voyage de l'avenir

(PC) — Quelles structures aura adoptées l'industrie du voyage, dans dix ans d'ici?

Probablement que votre agence de voyages aura fait place à une boutique spécialisée où vous pourrez visionner des films et vidéos sur la destination dont vous rêvez. Un peu partout, des terminaux d'ordinateur — que vous pourrez utiliser gratuitement, va sans dire — vous permettront de faire vos réservations et d'acheter vos billets d'avions, de trains ou d'autobus.

Nombreux seront également les voyageurs qui feront leurs réservations d'avions ou de trains à même leur ordinateur personnel branché sur des banques de données. Quant aux clients des compagnies aériennes, ils obtiendront leurs billets, leurs passes d'embarquement et même leurs reçus de bagages de guichets automatiques mis en place dans les aérogares.

L'ère de l'industrie informatisée des voyages a déjà débuté. Ainsi, plusieurs propriétaires d'ordinateurs personnels peuvent déjà se brancher sur des banques de données et procéder à des réservations d'avion ou d'hôtel. Ces personnes doivent toutefois verser une rémunération à la banque de données.

Les guichets automatiques où l'on peut obtenir ses billets ont commencé à essaimer dans plusieurs aéroports américains et Nordair en a testé un à l'aéroport de Dorval, l'été dernier. Air Canada mettra en place un de ces guichets, en 1987, et fera l'essai d'un service automatique de classement des bagages dès cette année.

Il est déjà possible, à l'heure actuelle, d'obtenir ses billets de trains et d'autobus à des guichets automatiques mis en place dans des hôtels et centres touristiques.

Dans une société qui réclame constamment une réduction des coûts de transport, seule l'automatisation des services permettra de trancher dans les prix.

Pierre Laforest, directeur du programme des services automatisés d'Air Canada, affirme que pour s'enregistrer lui-même à l'aéroport, un voyageur ne doit être muni que de son billet d'avion et d'une carte de crédit que l'ordinateur de la compagnie peut lire.

Vous vous présenterez à l'aéroport avec votre billet et votre carte de crédit que vous insérez dans un lecteur qui vous remettra le numéro de votre siège, une passe d'embarquement et les étiquettes d'identification de vos bagages.

Si vous voyagez avec des amis ou des parents, la machine verra à ce que vous soyez regroupés. Vous voulez être dans la section fumeur ou non-fumeur? Un siège près de l'hublot ou de l'allée? Aucun problème, vous n'avez qu'à presser un bouton pour être servi.

En 1987, Air Canada testera certains mini-ordinateurs susceptibles de permettre à des hommes d'affaires de faire eux-mêmes leurs réservations en se branchant sur l'ordinateur central de la compagnie.

Selon M. Laforest, ces transactions se traduiraient par des échanges très simples entre le mini-ordinateur et le computeur central.

Pour ce faire, il faut éliminer le jargon spécialisé et les codes nombreux utilisés actuellement par les compagnies aériennes.

Afin de lancer ce programme de réservations automatisées, appelé Prismac, Air Canada est actuellement à réviser tout son système de réservations par ordinateur.

Un peu plus tard, cette année, certains agents de voyages utiliseront un nouveau type de terminaux conçu pour simplifier les transactions les plus complexes. Cette simplification des opérations est d'autant plus importante que les agents de voyages doivent parfois, à l'heure actuelle, passer de très longues minutes au téléphone pour tenter de décoder toutes les possibilités et options qui s'offrent au voyageur désireux de se rendre vers une destination populaire.

Prismac innovera également en créant des boutiques vidéo, une sorte d'agence de voyages informatisée où un ordinateur central sera couplé avec plusieurs écrans permettant aux voyageurs de visionner certaines images choisies des pays dont ils rêvent.

Ces boutiques seront gérées par un ou deux employés qui ne seront toutefois appelés qu'à conseiller les voyageurs. À ce niveau, l'automatisation est inévitable et plusieurs compagnies aériennes oeuvrent déjà en collaboration avec certaines agences désireuses de ne pas manquer ce virage technologique.

RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Samedi 22 février 1986

12h00 Les Jeunes Artistes
Manon Doré, fl., et Marc Fournier, p.: Sonate (Dvorak) et «Aria» (Hétu). - Andrée Vachon, p.: Sonate no 16, K. 570 (Mozart). - Ross Edward, cl., et Stéphane Lemelin, p.: Morceaux de fantaisie, op. 73 (Schumann).

13h00 Des musiques en mémoire
Passion: tango! (2e de 3). Les grands maîtres du tango: compositeurs, arrangeurs, bandonéonistes, chanteurs. Anim. Élizabeth Gagnon.

14h00 L'Opéra du Metropolitan
«Francesca da Rimini» (Zandonai): Renata Scotto, Ermanno Mauro, Cornell MacNeil,William Lewis, Choeur et Orch., dir. Nello Santi. Anim. Janine Paquet et Jean Deschamps.

18h00 Concert intime
Jean-François Rivest, vl., Leslie Sneider, vc., Douglas McNabney, alto, et Michel Koslowski, p.: Quatuor, op. 57 (Schumann).

18h30 Musique de table
Oeuvres de Chopin, Paganini, Mendelssohn, Sor, Mozart et Debussy. Anim. Jean-Paul Nolet.

20h00 Orchestres américains
Orch. philh. de New York, dir. Erich Leinsdorf, New York Choral Artists et Quatuor Juilliard: «Music For the Theatre» (Copland); Concerto grosso, op. 6 no 7 (Handel/Schoenberg); extr. «Roméo et Juliette» (Berlioz); Trois Nocturnes (Debussy).

22h00 Jazz sur le vif
De Québec. Inv. Groupe Ignition (Nena Dunn, chanteuse, Denis Perron, b., Daniel Martel, sax., Anthony Garbish, gui., Michel Bernard, batt., Pierre Belisle, p.): «Boogie Down», «Bad Habits», «Swing Medley», «Let the Good Times Roll», «God Bless the Child», «As Time Goes By», «Nobody Until Somebody Loves You», «The Days of Wine and Roses», «The Lady Is a Tramp».

23h00 Musique de chambre
Sonatine pour violon et piano, op. 137 no 3 (Schubert) et Trois Pièces brèves (Ibert).

23h30 Le Voyage intérieur
«Gymnosphere» (Jordan de la Sierra). Anim. Yvon Leblanc.

Dimanche 23 février 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Sylvia L'Ecuyer.

5h55 Méditation
«L'Utopie» (Thomas More).

6h00 La Grande Fugue
Oeuvres de Tartini, Beethoven, Visée, Couperin, J.S. Bach, Schubert et Mozart. Anim. Gilles Dupûis.

9h00 Musique sacrée
«Sonate Saint-Polycarpe» (Biber): Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt; Messe «Pange Lingua»; Motets: «Illibata Dei Virgo» et «Stabat Mater»; extr. messe «Gaudeamus» (Josquin des Prez): Choeur du King's College, dir. Stephen Cleobury.

10h00 Récital
Luis Grinhauz, vl., et Berta Rosenohl-Grinhauz, p.

10h30 Les Goûts réunis
«L'itinéraire musical d'un mélomane allemand du XVIIIe siècle» (8e de 13). - Séjour à Berlin chez l'ambassadeur de Saxe de 1751 à 1755. Sonate pour flûte et b.c. en si min. (Frédéric II); Sonate pour clavecin et flûte en sol (Benda); Concerto pour violon, alto, cordes et b.c. en do min. (Graun); Sonate pour flûte et clavier obligé no 4, W. 86 (C.P.E. Bach). Lect. Jean Deschamps. Anim. Jean Perreault.

11h30 Mélodies
Edith Tremblay-Gallenne, sop., et Rachel Martel, p.

12h00 Pour le clavier
Yves Nat, pianiste (7e de 12). Sonate, op. 31 no 3 (Beethoven); «Études symphoniques», op. 13 (Schumann). Anim. Jean Perreault.

13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. Gérard Devos, chef d'orchestre. Anim. Renée Larochelle.

14h30 Concert dimanche
Orch. symph. de Jérusalem, dir. Yuri Ahronovitch, Shlomo Mintz, vl.: Concerto, op. 35 (Tchaikovksy) et Symphonie no 6 (Dvorak). - Ens. du Festival Tibor-Varga: Sextuor à cordes no 2, op. 36 (Brahms). Anim. Jean Deschamps.

16h30 Les Grandes Religions
«L'Église orthodoxe» (18e de 45). L'iconographie (dern.). Inv. père Nicolas Osoline, recteur de la paroisse Saint-Nicolas à Boulogne-Billancourt. Int. Pierre Gariépy. Prés. Jean Deschamps.

17h00 Tribune de l'orgue
Chaconne en sol min., Sarabande en canon en ré min., Passacaille en sol min., «Les Carillons de Paris» (Couperin); Étude en forme de canon no 4 et «Esquisse» no 2, op. 58 (Schumann); «Spirituals» (Werner): Georges Delvallée. - Rencontre avec Alan Belkin qui présente sa «Fantaisie et fugue» pour orgue. Anim. Jean Perreault.

18h00 À travers chants
De Québec. Les Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec, dir. Claude Gosselin.

18h30 Musique de table
Oeuvres de Moussorgsky/Jones, Liszt, Mozart, Schubert, Schumann. Anim. Jean-Paul Nolet.

20h00 Musiques actuelles
Concert de la Société de musique contemporaine du Québec du 13 février 1986. Oeuvres de Micheline Coulombe-Saint-Marcoux. Quatuor: Quatuor Morency; «Mandala II»: Louise Bessette, p.; «Trakadie» pour bande et percussion: Robert M. Leroux, perc.; «Ishuma» pour synthétiseur, bande, voix et 8 exécutants: Pauline Vaillancourt et Ens. S.M.C.Q., dir. Serge Garant; «Zones» pour bande seule; «Genesis»: Quintette à vent du Québec; «Regards» pour bande et exécutants: Ens. S.M.C.Q., dir. Serge Garant. Anim. Janine Paquet.

22h00 Jazz sur le vif
De Vancouver. Inv. Taste Brothers.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et piano, op. 12 no 1 (Beethoven).

23h30 Le Voyage intérieur
«Rainbow Ray of the Masters» (Schawkie Roth). Anim. Yvon Leblanc.

Lundi 24 février 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Colette Mersy.

5h55 Méditation
«Mépris pour les richesses» (Thomas More).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Concerto pour piano no 16, K. 451 (Mozart); Nocturnes pour 2 voix et harpe (Cherubini); Sonate II en sol min. (Muffat). - **2e h.**: «The Snow», op. 26 no 1 (Elgar); extr. «Danses et airs antiques» (Respighi); Concerto pour 2 violons, R. 522 (Vivaldi); extr. «Tableaux de l'enfance», op. 27 (Kabalevsky). - **3e h.**: Quintette, op. 45 no 5 (Boccherini); Sonatine pour flûte et piano (Dutilleux); «Humoresque» (Dvorak); Samba et Choro (Gnattali); Concerto grosso, op. 7 no 3 (Geminiani); «Vienna Burghers», op. 149 (Ziehrer). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
Le bicentenaire des frères Jacob et Wilhelm Grimm, philologues et écrivains allemands. Lieder (Weber); Introduction et variations sur «Trocken Blumen», op. 160 (Schubert); extr. «Hansel et Gretel» (Humperdinck); Musique des minnesingers; extr. «La Belle au bois dormant» (Tchaikovsky); extr. «Le Cor merveilleux de l'enfant» (Mahler). Anim. Renée Larochelle.

11h30 Les Jeunes Artistes
Manon Grenon, vc., et Normande Doyon, p.: Sonate, op. 69 (Beethoven).

12h00 L'Art vocal
Sopranos de notre temps. Extr. «Piramo e Tisbe» (Hasse): 1er enrg. par l'Ens. Capella Clementica et Suzanne Gari, sop. canadien, de l'Opéra de Düsseldorf. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Tour du monde en musique: l'Iran. Également le concours-énigme hebdomadaire. Anim. Ginette Bellavance.

16h00 En continuité •
«Blaise Cendrars, poète intercontinental» par Emmanuelle Weisz (14e de 18). «L'écran d'argent et la voix sans écran». - «Du cinéma à la radio». Prod. Radio France.

16h30 Documents •
«L'hiver et la culture québécoise».

17h00 Libre parcours •
Magazine culturel. Anim. François Ricard, Richard Gay et Gilles Archambault.

17h30 Présent-musique
Magazine d'actualité musicale. Anim. André Vigeant.

18h30 Libre échange •

19h00 Raconte-moi une histoire d'amour •
6e de 13. «Juliette et Roméo ou l'amour interdit» de Jacques Folch-Ribas. Lect. Jean-Louis Paris, Cassandre Fournier, Christine Lamer, Luis de Cespedès, Jacques Lavallée et René Gagnon.

20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1985. Orch. symph. de Vienne, dir. Wolfgang Sawallisch, Oleg Kagan, vl., et Natalia Gutman, vc.: Concerto pour violon, violoncelle et cordes, R. 547 (Vivaldi); Double concerto pour violon et violoncelle, op. 13 (Bischof); Symphonie no 1 (Bruckner).

Extr. Concert du Festival de Lugano. Orch. du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur: «Variations et fugue sur un thème de Mozart», op. 132 (Reger).

22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Toshiko Akiyoski/Lew Tabackin, Stanley Turrentine/Milt Jackson, George Shearing/Brian Torf, Sonny Stitt, Bobby Enriquez et Art Blakey. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et piano, op. 12 no 2 et Trio no 7 en si bém., op. 97 (Beethoven).

23h30 Le Voyage intérieur
«Golden Voyage» Vol. 4 (Ron Dexter/Robert Bearns). Anim. Yvon Leblanc.

Mardi 25 février 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.

5h55 Méditation
«Vivre selon la nature» (Thomas More).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Concerto pour violon et clavecin, H. XVIII/6 (Haydn); Suite pour théorbe en ré (Visée); «The Nightingale, the Organ of Delight» et «Cruel Behold My Heavy Ending» (Weelkes); Pastorale et Allegro (Orbeck). - **2e h.**: extr. «Les Folies d'Espagne» (Marais); «Salve Regina» (Cavalli); 12 Valses, D. 145 (Schubert); Concerto pour clavecin en do (Galuppi). - **3e h.**: Sonate en trio, W. 145 (C.P.E. Bach); «La Valse des fleurs» (Tchaikovsky); «Adagio con espressione» pour bandoura (Bortniansky); «Asturias» et «Castilla» (Albeniz); «Le Papillon», op. 18 et «Ellinger Polka», op. 8 (Lavallée); Symphonie, op. 8 no 4 (J.C. Bach). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
Anniversaire du compositeur français Marc-Antoine Charpentier. «Magnificat» (Charpentier); «Jephté» (Carissimi); extr. «Antiennes «O» de l'Avent» (Charpentier); extr. «Te Deum» (Lully); «Concert à deux violes esgales» (Sainte-Colombe); extr. «Médée» (Charpentier); Concert pour flûte à bec no 2 (Montéclair); «Leçons des ténèbres» (Charpentier). Anim. Renée Larochelle.

11h30 Concert intime
Gilbert Blais, trp., Michel Gingras, cor, Evelin Auger, trb.: «Five Pieces For Brass Trio» (Beckwith); «Brass Trio» (Frankenpohl).

12h00 L'Art vocal
Sopranos de notre temps, disques récents. Chants d'Auvergne (Canteloube): Kiri Te Kanawa et English Chamber Orch.; extr. «Les Contes d'Hoffmann» (Offenbach): Léopold Simoneau, Pierrette Alarie, George London, Choeur et Orch. Radio italienne. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Concert en direct du Studio 12. Guy Pelletier, fl., Marjorie Tanaka, p., et Michel Langevin, gui.: oeuvres de Messiaen, Muczynski, Reich, Winiarz et Scholsberg. Pour y assister, se présenter au Studio 12 de la Maison de Radio-Canada à Montréal à 12h45. Entrée libre. Anim. Ginette Bellavance.

16h00 Journalisme au Québec (1960-1985) •
Dern. Les magazines. Inv. Françoise Guénette et Jean Paré. Prés. Richard Joubert. Rech., texte et int. Jacques Benjamin.

16h30 À la rencontre de l'humain •
7e de 11. Anim. Laurent Laplante.

17h00 Libre parcours •
Magazine culturel. Anim. François Ricard, Richard Gay et Gilles Archambault.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Présence de l'art •
Trois spécialistes font le point sur l'art actuel. Christiane Charette, Michel Vais et Gilles Daigneault.

19h00 En toutes lettres •
Magazine consacré exclusivement à la littérature québécoise. Chroniqueurs: Gabrielle Poulin, Richard Giguère, Jean-Marie Poupart, Gilbert David, André Carpentier et Marie-Claude Trépanier. Anim. Réjane Bougé.

20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1985. Alfred Brendel, p.: Sonate, H. XVI/52 (Haydn); Fantaisie, D. 760 «Wanderer» (Schubert); «Sonnet de Pétrarque» no 104 et Paraphrase sur «Tristan et Isolde» de Wagner (Liszt); «Tableaux d'une exposition» (Moussorgsky). - Enrg. de la RAI. Orch. symph. de la RAI à Milan, dir. Armando Krieger, Omar Zoboli, htb.: Morceaux lyriques pour hautbois et orch. (Castiglioni).

22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Eric Dolphy, Anthony Williams, Cedar Walton, Dexter Gordon, Freddie Hubbard et Benny Goodman. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et piano, op. 12 no 3 (Beethoven).

23h30 Le Voyage intérieur
Musique Zen et musique ancienne japonaise (trad.). Anim. Yvon Leblanc.

Mercredi 26 février 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Des plaisirs qui ne contribuent pas au bonheur» (Thomas More).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: «Minuetto Gracioso», op. 2 no 1 (Exaudet); Sérénade (Wolf-Ferrari); «Mon cuer chante», «Triste plaisir» et «Amoreux suy» (Binchois); Sonate pour violon et piano, K. 302 (Mozart). - **2e h.**: Concerto en sol pour mandoline (Hummel); Sonate pour flûte à bec no 3 (Rebel); «John, Come, Kiss Me Now» (Byrd); «Allegro appassionnato», op. 43 (Saint-Saëns); «Happy Birthday dans le style de Beethoven» pour piano (Bayless); 3 Valses, WoO 17 nos 3, 10 et 11 Saxe-Weimar, Bochsa et Henichen. - (Beethoven). - **3e h.**: 5 Bagatelles pour clarinette et piano (Finzi); «'Tis Wine Was Made to Rule the Day» (Purcell); Concerto pour cordes en do (Durante); Variations «Ye Banks and Braes», op. 40 (Sor); extr. «Lieutenant Kijé» (Prokofiev). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
Anniversaire du pianiste soviétique Lazar Berman. Prélude, op. 37 et «Variations sur un thème de Corelli» (Rachmaninov); Concerto no 1 (Tchaikovsky); Sonate no 18, op. 31 no 3 (Beethoven); Concerto no 1 (Liszt); extr. «Roméo et Juliette» (Prokofiev); «Études», op. 8 (Scriabine). Anim. Renée Larochelle.

11h30 Récital d'orgue
Jacques Montgrain, église Saint-Germain de Rimouski. Oeuvres d'Alain. «Scherzo», «Monodie», «Le Jardin suspendu», «Variations sur un thème de Clément Janequin» et «Litanies». Anim. Jean Perreault.

12h00 L'Art vocal
«Louis Riel» (Somers): 1er enrg. (1975) d'un opéra canadien complet avec Bernard Turgeon, bar., solistes et orch. - Reprise de l'émission **Mélodies** (voir dimanche, 11h30). Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
«Les versions à scandale»: des versions originales d'oeuvres connues du répertoire classique qui ont suscité des polémiques ou peut-être même de véritables scandales dans le monde de la musique. Anim. Ginette Bellavance.

16h00 Inédits •
«La Panne» de Pierre Zimmer, lue par l'auteur.

16h30 Questions de notre temps •
«La ville idéale» (dern. de 2). Inv. des citoyens et enfants de Montréal, Robert Pétrelli, Aurèle Cardinal, Christophe Caron et Serge Carreau. Rech. et int. Roberte Auclair.

17h00 Libre parcours •
Magazine culturel. Anim. François Ricard, Richard Gay et Gilles Archambault.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Progrès et perspectives •
«La préhistoire» (3e de 5). Inv. Henry de Lumley, directeur du Musée de l'homme à Paris. Prod. Radio France.

19h00 Premières •
«Des femmes dépareillées» (dern. de 2) de Sandy Wasserstein. Trad. et adap. Clair Dé.

20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1985. Gächinger Kantorei, Bach-Collegium de Stuttgart, dir. Helmuth Rilling; Arleen Auger, sop., Julia Hamari, alto, Aldo Baldin, t., Andreas Schmidt, b.: Messe en si min., BWV 232 (J.S. Bach). - Enrg. de la RAI. Groupe instr. «Musica d'oggi»: Angelo Degl'Innocenti, t., Giancarlo Montanaro, bar., Alessandro Valentini, b.: «Lohengrin» (Sciarrino).
Exceptionnellement aujourd'hui, l'émission **Jazz-soliloque** débutera à 22h30.

22h30 Jazz-soliloque
En vedette: Charlie Parker, Milt Jackson, Buck Clayton et Art Tatum. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et piano, op. 23 (Beethoven).

23h30 Le Voyage intérieur
«The Sound of Spirit» (Georgia Kelly). Anim. Yvon Leblanc.

Jeudi 27 février 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Pas d'avocats en Utopie» (Thomas More).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Oeuvres d'Handel, Klengel, Schumann et Scarlatti. **2e h.**: Oeuvres de Telemann, Beethoven, Duchesse de Saxe-Weimar, Bochsa et Heinichen. **3e h**: «Sinfonia di Bologna» (Rossini); «Sonata nona» (Fontana); «Horch, horch die Lerch» et «Auf dem Wasser zu singen» pour piano (Liszt); Rhapsodie pour saxophone (Debussy); Mélodies françaises (Poulenc); extr. «Les Paladins» (Rameau). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
Anniversaire du compositeur et théoricien Anton Reicha. Sonate, op. 2 no 1 (Beethoven); Quintette, op. 91 no 1 et Symphonie, op. 41.(Reicha); Variations, H. XVII/6 (Haydn); extr. «Symphonie fantastique» (Berlioz); Sonate pour violon et piano en la (Franck). Anim. Renée Larochelle.

11h30 Récital
De Moncton. Blair Milton, vl., et Frances Gray, p.: Sonate en si bém., K. 454 (Mozart) et «Danse Slave» (Dvorak/Kreisler).

12h00 L'Art vocal
Sopranos de notre temps. Margaret Price et l'English Chamber Orch.: airs d'opéras de Mozart. - Extr. «La Flûte enchantée» (Mozart): Léopold Simoneau, solistes, Choeur et Orch. philh. de Vienne, dir. Karl Böhm. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Anim. Ginette Bellavance.

16h00 D'un expressionnisme à l'autre •
9e de 13. De l'expressionnisme abstrait au néo-expressionnisme. «La Vidéo». Inv. Jean Tourangeau. Rech. et int. Gilles Daigneault.

16h30 Les Bâtisseurs de dictionnaires •
6e de 9. «Léandre Bergeron et son Dictionnaire de la langue québécoise». Inv. Léandre Bergeron, auteur, et Victor-Lévy Beaulieu, éditeur. Lect. Jacques Houde. Conception et anim. Rober Racine.

17h00 Libre parcours •
Magazine culturel. Anim. François Ricard, Richard Gay et Gilles Archambault.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Du monde entier au coeur du monde •

19h00 Sous le regard des sociologues •
6e de 19. «Durkheim et Weber: enfin, de vrais sociologues!». Inv. Raymond Boudon et Michel Maffesoli, prof. à l'Université de Paris, et Marcel Fournier, prof. à l'Université de Montréal. Texte et anim. Pierre Villon.

19h30 Littératures: le roman entre deux cultures •
8e de 10. «L'avenir, c'était hier: le cas du roman latino-américain». Inv. Javier Garcia Mendez, critique littéraire et spécialiste de la littérature latino-américaine. Rech., texte et int.: Eva Le Grand. Lect. Diane Giguère.

20h00 Orchestres canadiens
Orch. du CNA, dir. Franco Mannino, Uto Ughi, vl.: Dernière oeuvre (Wagner/Mannino); «La Nuit transfigurée» (Schoenberg); Concerto, op. 77 (Brahms).

22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Paul Gonsalves/Ray Nance, Shelly Manne, Helen Merrill et Charles Mingus. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et piano, op. 30 no 1 (Beethoven).

23h30 Le Voyage intérieur
«Chariots of Fire» (Vangelis). Anim. Yvon Leblanc.

Vendredi 28 février 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«La liberté religieuse en Utopie» (Thomas More).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Oeuvres de Beethoven, Mouton et Vivaldi. - **2e h.**: Oeuvres de Stamitz, Bruckner et L. Mozart. - **3e h.**: Oeuvres d'Aubert, Coste, Ravel et Picchi. Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
À la recherche du Proust américain, Henry James. Extr. Sonate no 2 «Concord» (Ives); «Washington Square» (Baker); «Souvenir d'Italie» (Saint-Saëns); «L'Esprit des eaux», op. 107 (Dvorak; Quatuor, op. 80 (Mendelssohn); ouv. «Don Giovanni» (Mozart); extr. «Woodland Sketches» (MacDowell). Anim. Renée Larochelle.

11h30 Orchestre de chambre de Québec
Dir. Marc Bélanger, Marie-Claude Sirois, p.: Concerto no 23, K. 488 (Mozart).

12h00 L'Art vocal
Chants d'Auvergne (Canteloube) par la créatrice Madeleine Grey. - Ninon Vallin à l'opérette, avec André Baugé: Lehar, Lecocq, Massé. - Récital de Michel Dens, baryton: Fauré, Berlioz, Chabrier. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Hélène Fleury, rédactrice-adjointe à la revue Croc, nous parle de la musique qu'elle aime. Anim. Gilles Dupuis.

16h00 L'Homme et la vérité dans la philosophie contemporaine •
8e de 22. «Bataille: à la limite de la philosophie». Inv. Francis Marmande, prof. de philosophie à l'Université de Lyon. Rech., texte et anim. Claude Lévesque.

16h30 Gourmandises •
7e de 18. «L'Honorable Cuisine». Inv. Georges Charles, auteur de «L'Honorable Cuisine» - Éditions Encre. Rech. Isabelle Leduc. Texte et int. René Viau. Lect. Jean Perreault.

17h00 Libre parcours •
Magazine culturel. Anim. François Ricard, Richard Gay et Gilles Archambault.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 C.R.P.L.F. •
Prod. Radio France.

19h30 La Feuillaison •

20h00 Les Grands Concerts
En direct de l'église du Sacré-Coeur. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude: «Nos autem» (chant grégorien); «Stabat Mater» (Palestrina); «In monte Oliveti» et extr. «Lagrime di san Pietro» (Lassus); «Virga Jesse floruit», «Os justi» et «Christus factus est» (Bruckner); «Resurrexi» (chant grégorien); Messe en sol et «Exultate Deo» (Poulenc); «Pâques» - création (Patenaude). Prés. Michel Keable. Les mélomanes qui désirent assister à ce Grand Concert n'ont qu'à se présenter à l'église, angle des rues Ontario et Alexandre-de-Sève, Montréal. Les portes ouvriront à 19h00 et fermeront à 19h50.

22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Johnny Griffin, Harold Land, Art Blakey, Charlie Parker et Kim Parker. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et piano, op. 30 no 3 et Trio no 14 en mi bém. (Beethoven).

23h30 Le Voyage intérieur
«Kitaro in Person» (Kitaro). Anim. Yvon Leblanc.

Samedi 1er mars 1986

0h00 Musiques de nuit
Anim. Sylvia L'Ecuyer.

5h55 Méditation
«Tout appartient à tous en Utopie» (Thomas More).

6h00 La Grande Fugue

10h00 Chronique du disque
Inv. Henry-Louis de La Grange, musicien, musicologue, critique musical et spécialiste de Mahler, et Jean-Jacques Nattiez, musicologue. Anim. Normand Séguin.

• Émission culturelle

CBJ-FM 100.9 Chicoutimi · CBAF-FM 98.3 Moncton · CBOF-FM 102.5 Ottawa-Hull · **CBF-FM 100.7 Montréal** · CBV-FM 95.3 Québec · CJBR-FM 101.5 Rimouski · CBF-FM-1 104.3 Trois-Rivières

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"À double tranchant"** 6 h, 8 h, 10 h.— **"Les schtroumphs"** 1 h, 2 h 45, 4 h 20
ASTRE II: — **"Le mariage du siècle"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
ASTRE III: — **"Rocky 4"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
ASTRE IV: — **"Vampire...vous avez dit vampire"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30
BERRI I: (288-2115) — **"La cage aux folles 3"** 12 h , 2 h , 4 h , 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: — **"Le mariage du siècle"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: **"Trois hommes et un couffin"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 35
BERRI IV: — **"L'année des méduses"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BERRI V: — **"L'effrontée"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"F.X."** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Quicksilver"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"À double tranchant"** 3 h, 5 h, 7 h , 9 h 20— **"Opération beurre de pinottes"** 12 h, 1 h 35
BROSSARD II: (465-5906) — "Vampire...vous avez dit vampire' 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
BROSSARD III: **"Souvenirs d'Afrique"** sam 4 h, 7 h, 10 h dim 4 h 30, 8 h.— **"V'la les schtroumphs"** sam 12 h 15, 2 h 15 dim 12 h 30, 2 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"L'honneur de Prizzi"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Diamant du Nil"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h , 9 h 15
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"À double tranchant"** 7 h 15, 9 h 15— **"V'la les schtroumphs"** 10 h 30, 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Trois hommes et un couffin"** 2 h, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 20
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Vampire...vous avez dit vampire"** 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— **"V'la les schtroumphs"** 12 h 15, 1 h 45
CHAMPLAIN II: — **"À double tranchant'** 3 h 10, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 10— **"Opération beurre de pinottes"** 12 h, 1 h 35
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **sam "Le bal"** 7 h.— **"The party"** 7 h 15— **"Moscow does not believe in tears"** 9 h 15— **"Sugarbaby"** 9 h 30— **"Café flesh"** 11 h 45— **"Beneath the valley of the ultravixens"** 24 h.— dim **"The dark crystal"** 1 h.— **"From Mao to Mozart"** 1 h 15— **"A star is born"** 3 h.— **"Le bal"** 3 h.— **"From Mao to Mozart"** 5 h.— **"Sugarbaby"** 7 h.— **"From Mao to Mozart"** 7 h 15— **"Ghostbusters"** 9 h 15— **"The party"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "Iron eagle" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Class reunion"** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"7e Festival International du film super 8 du Québec"** du 18 au 23 fév.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"La cage aux folles 3"** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX II: — "Moi vouloir toi' 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — **"Padre Nuestro'** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX IV: — **"To live and die in L.A."** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX V: — **"Back to the future"** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Kiss of the Spider Woman"** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"Best of times"** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — **"White nights"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — **"Chorus line'** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"V'la les schtroumphs"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
CINEMA MONTRÉAL II: — **"Les goonies"** 12 h, 4 h, 7 h 50— **"Histoire sans fin"** 2 h 10, 6 h 05, 10 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"La clé"** 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Rocky 4"** 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Jeune veuve en extase"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35— **"Femme impudique"** 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 50
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Agnes de Dieu"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"Une âme à voile"** **"Une guerre dans mon jardin"** sam. dim. 7 h, 9 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **sam "Passion"** 19 h.— **"A star is born"** 21 h.— dim **"Stardust memories"** 19 h.— **"The stunt man"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Souvenirs d'Afrique" sam 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45— dim 2 h, 5 h, 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Brazil"** sam 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim 2 h, 5 h, 8 h.
DAUPHIN II: **"Trois hommes et un couffin"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 15
DORVAL I: (631-8587) — **"The color purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h.
DORVAL II: **"Youngblood"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
DORVAL III: **"Joshua then and now"** 7 h 10, 9 h 20— **"101 dalmatians"** 12 h 30, 2 h, 3 h 30
DÉCARIE I: (341-3190) — **"F.X."** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h , 9 h 15
DÉCARIE II: — **"Out of Africa"** sam 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim 2 h, 5 h, 8 h 30
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"On ne meurt que deux fois"** **"Péril en la demeure"** **"Subway"** vérifier horaire avec cinéma
ÉLYSÉE II: — **"Papa est en voyage d'affaire"** 1 h 30, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 10
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Wild cats"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h , 9 h 10
FAIRVIEW II: — **"Down and out in Beverly Hills"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le diamant du Nil"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 2: — **"Youngblood"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h , 9 h 15
GREENFIELD 3: — **"Rendez-vous des plaisirs"** 2 h 05, 4 h 45, 7 h 20, 10 h.— **"Prend moi et laisse toi faire'** 12 h 45, 3 h 20, 6 h, 8 h 35
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Clan of the cave bear"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Retour vers le futur"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
KENT I:(489-9707) — **"Down and out in Beverly Hills"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
KENT II:— **"Ran"** 2 h, 5 h 15, 8 h 30
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Le matou"** 6 h 30.— **"Jonathan Livingstone le goéland"** 7 h 30— **"La guerre"** 9 h 15— **"Boy meets girl"** 9 h 30 (21 au 24 fév.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Diamant du Nil'** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 15
LAVAL II:— **"Down and out in Beverly Hills"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
LAVAL III: — **"Taram et chaudron magique"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h.
LAVAL IV:— **"Youngblood"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25
LAVAL V:— **"Wild cats"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50. 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Souvenirs d'Afrique"** sam 4 h, 7 h, 10 h dim 5 h, 8 h.— **"V'la les schtroumphs"** sam 12 h, 2 h, dim 1 h, 3 h.
LAVAL-ODÉON II:— "Vampire...vous avez dit vampire" 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— **"Opération beurre de pinottes"** 12 h, 1 h 45
LOEW'S I:(861-7437) — **"Down and out in Beverly Hills'** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S II:— **"The Color Purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h sam. dern. spect. 11 h 50
LOEW'S III:— **"Jewel of the Nile"** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 20
LOEW'S IV:— **"Young Sherlock Holmes"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 10
LOEW'S V:— **"After Hours"** 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15— **"101 dalmatians"** 12 h 30, 2 h, 3 h 30
MERCIER:(255-6224)— **"Souvenirs d'Afrique"** sam 4 h, 7 h, 10 h. dim 4 h 45, 7 h 45— **"V'la les schtroumphs"** 12 h 15, 2 h.
LE MILIEU: (277-5789)— **"Passiflora"** sam 16 h, 17 h 30, 22 h 30, 24 h. dim. 17 h 30, 19 h, 20 h 40
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **sam "Recherche Susan, désespérément"** 7 h 15, 9 h 30.— **"Papa est en voyage d'affaires"** 6 h 45, 9 h 15— dim **"Police"** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30— **"Astérix et la surprise de César"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
OUTREMONT:(277-4145)— **sam "Les cailloux"** 1 h.— **"Astérix et la surprise de César"** 3 h.— **"La flûte à 6 schtroumpfs"** 5 h.— **"La forêt d'émeraude"** 7 h —**"Les 400 coups"** 9 h 30— dim **"Les câlinours"** 1 h.— **"Astérix et la surprise de César"** 3 h.— **"La flûte à 6 schtroumpfs"** 5 h.— **"Partir, revenir"** 7 h.— **"Les 400 coups"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Wild cats"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE II:— **"Youngblood"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 35
PALACE III:— **"Prizzi's honor'** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect, 11 h 40
PALACE IV:— **"Rocky 4"** 12 h , 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE V:— **"Lady Jane"** 12 h 40, 3 h 25, 6 h 10, 8 h 55 sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE VI:— **"Fever Pitch'** 12 h 20, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 15
PARADIS I: — **"Vampire...vous avez dit vampire"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30
PARADIS II:— **"Soleil de nuit"** 1 h 15, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 45
PARADIS III:— **"Retour vers le future"** 1 h 20, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 50, 10 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Face à la caméra"** **"Ô Picasso"** 19 h 30 — **"Jeanne et Jeanne"** **"Celui qui voit les heures"** 21 h 30 (21 au 27 fév.)
PARISIEN I:(866-3856) — **"Le diamant du Nil"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN II:— **"Anne Trister"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN III:— **"Taram et chaudron magique"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h.
PARISIEN IV:— **"Ran"** 2 h, 5 h 15, 8 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN V:— **"Youngblood'** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Retour vers le futur"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II:— **"Rocky 4"** 1 h 20, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Brazil"** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Out of Africa"** sam 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim 2 h, 6 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Quicksilver"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Murphy's romance"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
PLACE DU PARC 1: 844-9470)— **"Aphrodite"** 12 h 50, 2 h 25, 4 h, 5 h 40, 7 h 25, 9 h 10
PLACE DU PARC 11: **"Urgence"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU PARC 111: **"L'amour en douce"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 30
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Le maître du jeu"** 14 h 50, 18 h, 21 h 15— **"Les aventuriers du cobra d'or"** 13 h 05, 16 h 15, 19 h 30
SAINT-DENIS III:— "Maniaque" 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30— **"L'arbalète"** 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le diamant du Nil"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 10
VERSAILLES II:— **"Taram et chaudron magique'** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20
VERSAILLES III:— **"Youngblood"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Soleil de nuit"** 2 h, 5 h, 8 h.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) **"Joshua then and now"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
YORK:(937-8978) — **"The black cauldron"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.

EXPOSITIONS

ART 45: 1460 ouest rue Sherbrooke, Mtl (843-5024)— Peintures de Michael Smith, sculptures de Andrew Stonyer, du 22 fév. au 22 mars
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Exposition des oeuvres de Claire Beaulieu et de Marc Leduc, du 19 fév. au 9 mars, du mer. au dim. de 12h. à 17h.
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est rue Sherbrooke, Mtl (286-0331)— Estampes de Miro, Palazuelo, Tapies— Peintures de C.E. Barrette, J.P. Jérôme, R. Piché, Jacques Tremblay, du jeu. au dim.
AUBES 3935: 3935 St-Denis, Montréal (845-5078)— Travaux de Marcial Grenon, du 20 fév. au 16 mars, du mer. au dim. de 13h. à 18h. et sur rendez-vous
AXE NÉO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— « Des serpents...des jaguars...des...et des temples » Peintures et objets imaginaire d'Helga Schlitter, du 23 fév. au 16 mars
BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE PIERREFONDS-DOLLARD-DES-ORMEAUX: 13,555 Boul. Pierrefonds, Pierrefonds (620-4181)— Exposition collective d'artistes locaux, jusqu'au 28 fév. tous les jours
BIBLIOTHÈQUE DE WESTMOUNT: 4574 ouest rue Sherbrooke, Mtl— Dessins à la plume et aquarelles de P.H. Bélanger, du 17 fév. au 2 mars
CAFÉ-GALERIE L'EMBUSCADE: 1571 St-Philippe, Trois-Rivières— « Recherche en dessin » exposition des oeuvres récentes de Jean Rheault, du 19 fév. au 17 mars
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Mtl (739-2301)— Tableaux multimédias de Ross Racine, du 4 fév. au 6 mars— Rétrospective des oeuvres photographiques de Michel Lambeth, du 4 fév. au 6 mars
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: 200 ouest rue Sherbrooke, Mtl (282-3395)— Francfort, construire en contexte historique, aperçu sur les activités d'architecture municipale de 1978 à 1984, du 20 fév. au 23 mars, du mer. au dim.
CENTRE DE DIFFUSION DES CRÉATEURS DE VAL-DAVID: 2495 rue de l'Eglise, Val-David (322-2043)— Exposition des photographies d'Antoine Désilets, du 25 janv. au 25 fév., tous les jours de 11h. à 18h.
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Duvernay (384-1600)— Oeuvres de Suzanne Brunet, peintre-graveur, du 2 au 25 fév. tous les jours de 10h. à 21h.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 est Boul. Charest, Québec (529-2715)— « L'aile ou les rêves de Stadaconné » résidence d'artiste de Guy Perron, du 14 janv. au 2 mars— « Céramique » oeuvres récentes de quatre artistes québécois, du 13 fév. au 16 mars
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie 1X et Sherbrooke, Mtl (259-2575)— Exposition permanente, du jeu. au dim. de 12h. à 17h.— Rétrospective de l'oeuvre d'Eva Zeisel, céramiste et désigner pour l'industrie, jusqu'au 6 avril
CHÂTEAU RAMEZAY: 280 est rue Notre-Dame, Mtl— Exposition des oeuvres de André L'Archevêque, à compter du 13 nov.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
COMPLEXE GUY FAVREAU: 200 ouest Boul. Dorchester, tour est, niveau 00, Mtl— « Canada, mon amour » huiles sur toile des artistes peintres, Julian Kolesar, Ionela Manoiesco, et Monique Perron, du 14 au 28 fév., lun. au ven. de 8h.30 à 17h.30
DAZIBAO: 4060 St-Laurent, Mtl (845-0063)— « El Salvador » travaux de 30 photographes, du 5 fév. au 2 mars, du mer. au dim.
ESPACE GLOBAL: 4297 St-Laurent, Mtl (289-9725)— « Sens unique » exposition de Paul Grégoire, du 20 fév. au 9 mars, du mar. au dim. de 14h. à 20h.
ESPACE SEGAL-STEINBERG: 400 Dowd, 5e étage, Mtl (395-2435)— Oeuvres récentes de Jim Dine, Eric Fischl, Colin Lee, Susan Rothenberg et Terry Winters, du 1 au 28 fév., du mer. au sam. de 14h. à 17h.
EXPOSITION: 575 Richelieu, St-Marc-sur-Richelieu— « Les nuances de la mer » Exposition des oeuvres de Sylvie Bernadette Laporte, peintre sur soie, les 22 et 23 fév. de 10h.30 à 20h.
FORT CHAMBLY: Chambly— Exposition illustrant la traite des fourrures en Amérique du Nord, jusqu'au 20 avril
LA GALERIE: 1256 St-Mathieu, Mtl (932-4550)— Oeuvres de Robert Genn et de G. Ross
GALERIE ALEXANDRE: 105 de la Géronde, St-Lambert (465-2603)— Exposition d'artistes canadiens, du 15 au 22 fév.— Exposition des oeuvres de Richard Hétu, Claude Le Sauteur et William Showell, du 22 fév. au 1 mars
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke, Mtl (284-3768)— Travaux récents de Mme A. Clavet-Fournier, du 6 au 28 fév., lun. au sam. de 11h. à 17h.
GALERIE ART FRANÇAIS: 372 ouest rue Laurier, Mtl— Oeuvres de M.A. Fortin, A. Pellan, R. Richard, J. Rhéaume, J.P. Lemieux, J.P. Riopelle et autres
GALERIE D'ART DE MATANE: 616 St-Rédempteur, Matane— Exposition collective, 17 artistes invités, du 20 mars au 13 avril, du mar. au dim.
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis, Mtl (273-7088)— Paysages et scènes de rues de Montréal, exposition de Yvon Breton, du 18 fév. au 9 mars
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest rue Sherbrooke, Mtl (484-3184)— Oeuvres de Pauline Bressan, Hélène Corriveau, René Richard et A. Rousseau, du 20 fév. au 24 mars, du mar. au sam. 9h.30 à 17h.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures d'Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h à 18h, ven. de 12h à 20h.
GALERIE D'ART DU COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT: 945 chemin Chambly, Longueuil— Pierre Ouvrard, reliure de livres d'art, du 4 fév. au 28 mars
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. de Maisonneuve, Mtl (848-4750)— Betty Goodwin: Passages— Acquisitions récentes, oeuvres de la collection de M. et Mme H. Arnold Steinberg— Josef Albers: Interaction of color, du 5 fév. au 15 mars
GALERIE L'ART VIVANT: 3804 rue St-Denis, Mtl (849-9690)— Exposition des aquarellistes de la galerie, plus de 20 artistes, du mer. au dim.
GALERIE LE BALCON D'ARTS: 583 rue Notre-Dame, St-Lambert (672-1016)— Petits formats de Bertounesque, Buscio, Champagne, Der, LeCor, Del Signore, Horik, Hudon, Kirouac, Langevin, Mercier, Muneret, Paquin, Picher, Rebry et Soulikias, du mar. au dim.
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke, Mtl (483-2607)— Oeuvres de Miuki Tanobé, Yvette Boulanger, Claude LeSauteur, Anna Noeh, Marcella Maltais, Helmut Grandsow, Armand Tatossian, Serge Fablo, Thomas DeSouza, et Marc-Aurèle Fortin, du 2 fév. au 1 mars, du mer. au dim.
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa— Galeries A et B: Calère Boudreau, peintures— Galerie C: Murray Kropf, peintures— Galerie D: Martine Gaudet, sculptures, du 4 au 26 fév.
GALERIE DU CENTRE: 250 St-Laurent, St-Lambert (672-4772)— « Figuration hyperréaliste » exposition des oeuvres de Jean Gaudet, du 19 fév. au 9 mars, du mar. au dim.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Westmount— « Des perles rare » colliers uniques de Elisabeth Lang, du 4 fév. au 1 mars
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres de Fortin, Beaulieu, Bellefleur, Suzor-Côté, du jeu. au dim
GALERIE CONVERGENCE: 1285 Visitation, Mtl (524-4060)— Exposition des oeuvres de Andrew Lui, Georges Dyens et Evergon, du 26 fév. au 19 mars, du mer. au sam. de 13h. à 18h.
GALERIE CULTART: 2016 est rue Sherbrooke, Mtl (525-7460)— Exposition des artistes internationaux P. Alechinsky, K. Appel, F. Bacon, G. Braque, A. Tapies, et B. Van Velde, du 7 fév. au 9 mars, du mer. au dim.
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— « Salon d'automne » exposition de peintres européens dont Brasilier, Defossez, Gendron, Menguy, Valadie, Verdier— sculptures de Lorain
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Marie-Victorin, Longueuil— Exposition des oeuvres de Loretta Fasan, peintre-sculpteur, et Manon Otis, peintre-graveur, du 9 au 25 fév.
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay, Mtl (844-4434)— « Sculptures » exposition collective de 18 sculpteurs, du 20 fév. au 8 mars
GALERIE DARE DARE: 1320 est rue Laurier, Mtl— Gravures sur bois, Edith Ricard, du 18 fév. au 2 mars, du mer. au dim.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— « Choix du collectionneur », artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DE-LA-SALLE: 501 ancienne rue St-Patrick, Ottawa— René Derouin, graveur, du 16 au 28 fév.
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— « Mémoire du temps » acryliques et techniques mixtes de Lili Richard, du 13 fév. au 2 mars, ouvert du jeu. au dim. 13h. à 17h.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest rue Sherbrooke, Mtl (931-3646)— Oeuvres récentes de Hollis Jeffcoat, Michèle Drouin, Harold Feist, et Joseph Drapell— Grande sélection de sculptures et gravures inuit, du mar. au sam.
GALERIE L'ÉMERGENCE PLUS: 807 est rue Laurier, Mtl (274-7948)— Photographies de André St-Arnault et de Jean-Jacques Huot, du 19 fév. au 2 mars, du mer. au dim.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay, Mtl (933-6455)— Sculptures de bronze, et oeuvres sur toile de Cecco Bonanotte— bijoux-sculptures et dessins de Mariantonietta De Mitrio
GALERIE GRAFF: 963 est rue Rachel, Mtl (526-2616)— « Ptéryx » exposition des oeuvres récentes de Cozic, du 13 fév. au 15 mars, du mer. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 King ouest, Sherbrooke— Salle 1: Arnaud Gosselin, peinture-installation— Salle 2: Michel Gaboury, photo-peinture installation, du 7 au 28 fév.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
LA GALERIE: 75 rue St-Antoine, Trois-Rivières (373-1980)— « Linceulitude » exposition de Guy Langevin, du 7 fév. au 2 mars, du mar. au dim.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1446 ouest Sherbrooke, Mtl (288-7718)— Nouvelles acquisitions, Borduas, Fortin, Krieghoff, Lemieux, Morrice et Riopelle
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest rue Sherbrooke, Mtl (935-5455)— Exposition des aquarelles et des acryliques de Paul Jenkins, du 15 fév. au 8 mars, du mar. au sam. de 10h. à 18h.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis, Mtl (843-3585)— Sculptures de Denise Bouchard-Wolfe, du 23 fév. au 16 mars, du mer. au dim.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 rue Stanley, Mtl (842-3639)— Gravures originales de maîtres contemporains japonais et européens: Avati, Saito, Kuroda, Sawada, Bongibault, Dussau, Weisbuch, Folon, Matta, Miro et autres, lun. au ven. 10h. à 18h., sam. 12h. à 17h.
GALERIE LIPPEL: 1324 ouest rue Sherbrooke, Mtl (842-6369)— Anciennes sculptures et masques africains de la Côte d'ivoire, Zaire, et Nigeria de collections particulières— Figurines pré-Colombiennes, tout fév.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest rue Sherbrooke, Mtl (931-3646)— Oeuvres récentes de Hollis Jeffcoat, Michèle Drouin, Harold Feist et Joseph Drapell— Grande sélection de sculptures et gravures inuit, du mar. au sam.
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, A. Rousseau, M. Poissant, L. Chapdelaine, J. Lamoureux, N. Hudon, A. Bertounesque, G. Hrabe, et N. Poirier
GALERIE X MACHINA: 3740 St-Dominique, Mtl (844-9147)— Peintures, dessins et sculptures de Madhuri Honeyman et Viviane White, du 17 au 29 fév.
GALERIE LISETTE MARTEL: 467 Notre-Dame, Montebello (819-423-6361)— Exposition des oeuvres de L. Archambault, Cosgrove, Piché, Rebry, Delsignore, St-Marc-Moutillet, Soulidas, LeCor, Hudon et autres, tous les jours, de 10h. à 18h.
GALERIE FRANCE MARTIN: Complexe Desjardins, Mtl (843-6852)— Oeuvres de Fortin, Bruni, Breton, Constantineau, Lapierre, Ricard, Ravary, Richard, Poissant, Lapointe, Gagnon, et Thomas
GALERIE J. YAHOUDA MEIR: 3575 ave du Parc, espace 5302, Mtl (845-3974)— « Perceptions » photographies/médias mixtes de Ariane Thézé, du 29 janv. au 22 fév.— « La chasse » peinture/sculpture de Ilana Isehayek, du 26 fév. au 22 mars
GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281)— Oeuvres du peintre Fleurimond Constantineau, du 9 au 22 fév. du mer. au dim. de 11h. à 18h.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains, mar. au sam. 12h à 17h.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest rue Sherbrooke, Mtl (932-4554)— 1er étage: Exposition des oeuvres récentes de Ken Danby, Tom Anley et Henri Masson— 2e étage: Artistes de la galerie, jusqu'au 28 fév.
GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull (777-4341)— « Etats pigmentaires » grands formats de Denis Juneau, du 23 fév. au 30 mars
GALERIE DU MUSÉE: 24 Boul. Champlain, Québec— Hologrammes et dessins de Dieter Jung, du 17 janv. au 2 mars, du mer. au dim.
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine, ste 555, Mtl (845-5555)— Exposition des oeuvres de Yves Louis-Seize, sculptures récentes, du 1 au 23 fév.
GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent, ste 499, Mtl (844-3250)— « Sélection naturelle » exposition des oeuvres de Richard Purdy, du 19 fév. au 9 mars
GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501, Mtl (287-1574)— Pierre Fournier, sculpture performance du 15 fév. au 15 mars
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— La galerie offre un service de vente et de location, service d'évaluation d'oeuvre d'art et un service de restauration, mar. au ven. de 11h. à 17h., sam. et dim. 13h. à 17h.
GALERIE PETITS FORMATS: 422 Bienville, Mtl (845-9311)— Oeuvres récentes d'Alain Savoie, du 16 fév. au 1 mars, du jeu. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE PINK: 1456 ouest rue Notre-Dame, Mtl (935-9851)— Oeuvres de Terry Coady, du 30 janv. au 23 fév.— Tableaux et dessins de Manon Morin, sculptures de Louise Page, dessins de Alice Zwarts, du 26 fév. au 23 mars, du mar. au dim.
GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique, ste 203, Mtl (844-3489)— Galerie 1 et 11: « Eclats multiples » exposition de Adèle

LE DEVOIR ...PASSEPORT

Une île menacée par la mer

NAIROBI (AFP) — Île magique plantée sous l'Équateur à quelques encâblures de la côte du Kenya, Lamu, bercée depuis des siècles par le lent clapotis de l'océan Indien, est menacée par les vagues salées qui dévorent ses rives.

Pendant des siècles au coeur d'un riche commerce entre les côtes d'Afrique orientale, l'Arabie, les Indes et l'Europe, Lamu court aujourd'hui le risque d'être dévorée par la mer, source de sa richesse passée et de son charme touristique présent. La ville est en état de siège, affirme le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) dans une étude qu'il vient de publier à Nairobi, son quartier général.

Monument vivant de l'histoire riche et variée du pays, selon le Musée national du Kenya, la cité de Lamu, un îlot d'Orient semblant égaré en Afrique, est soumise aux attaques redoublées de la mer et à la faiblesse des défenses que lui ont accordées les hommes, relève le PNUE.

La ville, à l'apparence et à la population plus maure qu'africaine, s'étire sur près de 1,600 mètres au bord de l'océan. Elle est, de temps immémoriaux, protégée des assauts de la mer par un mur de pierres qui sert également de système de drainage: un mur, fatigué et usé, qui se révèle désormais incapable de contenir plus longtemps l'érosion, selon le PNUE.

L'usure de ce mur séculaire a rendu plutôt incertaines les conditions de vie des habitants du port, soulignent encore les Nations-Unies et de larges portions du remblai de pierres se sont déjà effondrées, entraînant avec elles terre et chemin.

L'action conjuguée du vent et de la marée, qui s'ajoute aux effets dévastateurs des eaux salées sur les ciments posés à la hâte en renfort, aggrave à un rythme croissant un travail de sape naturel qui risque avant longtemps de détruire complètement l'ultime protection de la ville, notent les experts du PNUE et du Musée national.

Soulignant la nécessité d'une action d'urgence pour mettre un terme à ce processus, le PNUE et les services du Musée ont mis sur pied un plan de sauvetage et de réhabilitation de l'ouvrage. Cette opération est le prélude d'une étape ultérieure de développement à long terme.

Il s'agit de permettre un retour à l'équilibre du fragile écosystème côtier de la vénérable cité, note le PNUE. Plus important encore, selon l'organisation, la réussite d'une telle réhabilitation à Lamu constituerait un test de ce qu'il est possible de faire pour les autres zones côtières en butte aux mêmes périls.

Certaines des parties les plus détériorées du mur seront entièrement reconstruites depuis leurs fondations, selon le projet. D'autres moins abîmées bénéficieront d'injections de mortiers de renfort tandis que des dispositifs de drainage des eaux stagnantes seront mis en place.

Lamu aura peut-être ainsi la chance d'être l'une des premières cités menacées du continent à bénéficier d'une telle entreprise. Lieu de pèlerinage fameux pour les musulmans — un proverbe arabe stipule qu'il est, à l'instar de celui de La Mecque, une des actions les meilleures aux yeux d'Allah — Lamu n'aura plus à craindre pour la sauvegarde de Liwali Seif, une de ses très nombreuses mosquées, située sur le bord de l'océan et protégée à présent de ses assauts par un pauvre rempart écroulé.

Une réparation sommaire du mur de protection doit, selon le PNUE, coûter environ $18,000, la reconstruction totale, jugée souhaitable, de ce mur coûterait beaucoup plus cher, environ $172,000 selon des estimations préliminaires.

Un coût qui ne semble pas si élevé si l'on mesure l'impact de la ville et de ses plages, dans un pays où l'industrie du tourisme constitue la seconde source de devises et avait rapporté, en 1984, plus de $180 millions.

Le feu perpétuel de la cuisine berbère

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

SUITE de déconvenues, de déveines et de malchances, la cuisine antillaise ne défraiera pas cette chronique comme prévu, pas plus que la cuisine France-Laos, non plus que la tambouille mexicaine américanisée, ingurgitée en vain dans l'espoir d'être dépaysée.

Le restaurant antillais, sur la rue Monkland, fermait ses portes pour quelques mois, animé d'une flamme soudaine pour la décoration et la rénovation si ce n'est pour capituler en douce ? Le restaurant français aux accents laotiens était la proie des pompiers mais non des flammes le soir où, rue de La Montagne, nous y avions jeté notre dévolu. Nous repasserons, c'est plus prudent.

En dernier lieu, nous aboutissons rue Crescent dans un restaurant mexicain tellement conscient de la frontière américaine que même nos dollars canadiens en pâlissaient d'horreur sous le choc ... culturel ? Je vous épargne les propos biliaires qui ne manquèrent pas de ponctuer ce parcours hasardeux puisque le hasard, justement, a bien voulu mettre « Rites Berbères » sur notre chemin.

Après ce périple barbare, rien de plus indiqué qu'un couscous berbère plein de tempérament. Et ce-lui-ci allait nous réconcilier avec l'existence en moins de temps qu'il n'en faut pour crier « kouskous ». Plusieurs versions s'arrachent les origines du mot mais retenons celle, plus loufoque, du bruit que fait la vapeur qui s'infiltre par les trous du couscoussier pour gonfler les grains de semoule de blé. Kouskouskouskous ...

Rue de Bullion, un jeune ingénieur repu de ses études est à présent rompu au difficile exercice qui consiste à rouler la semoule entre les doigts sans la faire coller. Mohand Yahiaoui a extirpé de ses bagages toutes les recettes de sa vieille mère (ce sont toujours les meilleures) pour en faire une carte de restaurant diversifiée. S'y ajoutent quelques plats dont la paternité est indiscutable et les créations de ce chef improvisé viennent compléter la cuisine de Madame mère au menu.

On y retrouve la traditionnelle *soupe Chorba*, faite de légumes et de coriandre, qui vient parfumer un bouillon de poulet maison. Le *Brick à l'oeuf* figure également au nombre des entrées populaires, bien que Mohand insiste pour que l'oeuf reste crû à l'intérieur de cette pâte fine farcie au thon et aux câpres. L'enveloppe est saisie dans l'huile et le blanc de l'oeuf doit rester incolore selon les rites prescrits par la tradition.

Le couscous est roi sur le menu et on le retrouve dans une dizaine de variantes. Le méchoui est également offert pour les groupes de six personnes et plus et il faut prévenir le chef une bonne journée d'avance pour se prévaloir de ce repas champêtre ($ 15/pers.). Une bonne chose à savoir : Mohand n'utilise que l'agneau frais du Québec et prépare lui-même ses merquez avec la chair d'agneau hachée et épicée.

Le *couscous Kabyle* à l'agneau et aux merquez était présenté dans les récipients de terre cuite rustiques; un pour le bouillon aux légumes, un autre pour la semoule et une assiette pour les viandes. Deux sortes de harissa (sauce pimentée) sont disponibles. La plus forte, appelée « maison », se différencie bien de l'autre harissa française au rouge moins saignant et moins cuisant surtout. La semoule importée d'Algérie est parmi les plus fines et légère comme le vent. On y discerne un arrière-goût de beurre très délicat. Le bouillon, riche en morceaux de légumes divers, est enrichi de pois chiches et, avant d'en arroser la viande, il convient de délayer la quantité de harissa nécessaire afin de répartir la chaleur dans l'assiette. À beau mentir qui vient de loin; mais ce couscous-là ne nous ferait pas mentir si nous vous disions qu'il est un des meilleurs servis à Montréal.

Le *poulet aux olives* était aussi au menu à titre de plat typique. Deux pilons de poulet garnissaient l'assiette, servis avec un riz nappé d'une sauce aux oignons, aux olives vertes et noires et à l'écorce d'orange. Le mariage des saveurs donnait du tonus au poulet qui manquait toutefois de chair dans cette partie osseuse.

Si ce n'était déjà dit, Mohand Yahiaoui prépare toute sa cuisine lui-même et ce souci de perfection se prolonge jusqu'à la confection de desserts succulents parce que très frais. Le *Coeur aux amandes* est un gâteau fait de poudre d'amande, de beurre clarifié (ghee), arrosé d'un sirop à la fleur d'oranger. Il se marie particulièrement bien aux *Oranges canelle*, simplement détaillées à la verticale, capuchons ôtés, humectées d'eau de fleur d'oranger et de canelle.

Le thé à la menthe est servi dans de jolis verres ouvragés, sans sucre, le seul compromis qui soit fait à nos coutumes nord-américaines.

Comme le souligne ce patron plutôt accueillant avec la clientèle et très porté sur la conversation, on ne vient pas chez lui pour les fleurs du tapis. Le décor est propret, la salle petite avec vue imprenable sur la cuisine, le service efficace et les tables rapprochées. De plus, on y apporte la bouteille de son choix. Nadim algérien ou Bordeaux corsés, choisissez un vin bien vertébré et plus arrogant que délicat pour soutenir le feu perpétuel de la cuisine berbère.

POUR : La qualité des aliments et les prix qui n'ont rien d'assassins.

CONTRE : Le manque d'aération du petit local. Les fumées de cuisine tentent de s'échapper en vain.

Un repas complet pour deux personnes vous coûtera environ $ 30 avant le vin, la taxe et le service.

RITES BERBÈRES
4697 de Bullion, coin Villeneuve
844-7863
Fermé le lundi soir

Restaurant Le Piémontais
Cuisines italienne et français
Fermé le dimanche
1145A, rue de Bullion
Angle Dorchester, Montréal
Réservations: 861-8122

«Pour ceux qui s'y connaissent»
RISTORANTE ANTICO MARTINI
METS ITALIENS & FRUITS DE MER DE CHOIX
TABLE D'HÔTE TOUS LES JOURS
SALLE DE RÉCEPTION POUVANT ACCUEILLIR JUSQU'À 130 PERSONNES
6450 SOMERLED, N.D.G. (coin Cavendish) 489-6804

SALLE À MANGER LES FILLES DU ROY
RESTAURANT LES FILLES DU ROY
AUTHENTIQUEMENT QUÉBÉCOIS
DINERS D'AFFAIRES À PARTIR DE 4,75$
LE DIMANCHE: SUPER BRUNCH QUÉBÉCOIS AVEC MUSIQUE ET CHANSONS
415 Bonsecours, Vx-Mtl. 849-3535

Chablis Cuisine Française et Espagnole
TABLE D'HÔTE
REPAS COMPLET À PARTIR DE 5,50$
À SURVEILLER: FESTIVAL DE FONDUE
Licence complète et cartes de crédit acceptées
1639, St-Hubert
Rés.: 523-0053
Mètro Berri-De Montigny

La p'tite bouffe
Cuisine Française et Espagnole
FRUITS DE MER
("PARTY" DE BUREAU)
APPORTEZ VOTRE VIN
536, Duluth Est, Montréal
Tel: 843-5777

La télévision du samedi en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	2h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Téléjournal 18h05 : Impact		Samedi de rire !		La soirée du Hockey — Hartford à Montréal					Le téléjournal	23h05 : La politique fédérale 23h15 : Télé-sélection		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		Star Search		Airwolf		Movie : *Welcome Home Bobby* — É.-U. 1986 Avec Tony Lobianco et Timothy Williams				News	Movie : *Born to be sold* É.-U. 1981—Avec Linda Carter	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Solid Gold		Gimme a break	The Facts of life	The Golden Girls	227	Remington Steele		News	Saturday Night Live Anim.: Jay Leno	
6 CBMT (CBC) Montréal	News Parliament	This Week in West	Country Challenge	Front Page	Hockey Night in Canada : Hartford vs Montréal Newswatch						The National Rock	23h45 : Romantic	
8 WMTW (ABC) Auburn	TV-8 News	ABC News	Star Search		The Redd Foxx Show	Benson	Fortune Dane		The Love Boat		TV-8 News ABC News	The Benny Hill Show	Solid Gold
10 CFTM (TVA) Montréal	Pop express		*V*		Mini-séries (1ère de 3) *Célébrités*					Sur la colline	Nouvelles TVA	Cinéma : *La cigale* Italie 1979 — Avec Virna Lisi	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse	Hockey Magazine	Grammys Preview	Check it Out !	Tina Turner : *Private Dancer Tour 1985* (Avec Bryan Adams et David Bowie)		Movie : *Manhunter* — É.-U. 1974 Avec Ken Howard et Gary Lookwood				23h20 : Loto 6/49	23h25 : Pulse	Cinema 12 *Raging Bull*
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout	Maya L'abeille	Pinocchio	À plein temps	Parler pour parler		Cinéma : *Un avocat allemand* All. 1984 — Avec Max Schell et Lena Stolze				La vie sur la terre		
22 WVNY (ABC) Burlington	ABC News	The Millionnaire Maker	Lifestyle of the Rich and Famous		The Redd Foxx Show	Benson	Fortune Dane		The Millionnaire Maker (*The Loveboat* retiré)		ABC News Newscenter 22	23h25 : The Benny Hill Show (1h)	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Profiles of Nature	Doctor Who	Nat'al Geographic Explorer	Movie : *Pride and Prejudice* — É.-U. 1940: Avec Greer Garson et Laurence Oliver					Movie : *Design for Living* — É.-U. 1933 : Avec Gary Cooper			
33 VERMONT ETV (PBS)	Open Studio (inf.)	Cats and Dogs	All Creatures Great and Small		This Old House	Hockey : Catamounts vs Big Green					Movie : *Virgin Island* — G.B. 1958 Avec J. Cassavetes et V. Maskell		
99 TVFQ (télévision française)	30 millions d'amis	Des chiffres et des lettres	18h50 : L'enjeu		Les jeux de 20 heures	La chance aux chansons	Champs Élysées — Anim. :Michel Drucker			Téléfilm : *un jour à Nice*	Cocori-cocoboy	23h45 : Le journal	
Télévision Payante													
Super-écran	Cinéma : *Le gang des BMX*				Cinéma : *Christine*				Cinéma : *Ninja III : la domination*		23h 45 : Cinéma *Star Treck III*		
First-Choice	17h 30 : Movie : *Hysterical*		Movie : *Protocol*				Movie : *Impulse*			Movie : *Children of the Corn*			Movie : *Lust in the Dust*

La télévision du dimanche en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	2h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Science-réalité	Écran-témoin	La clé des champs	Céline Dion en concert		Téléjournal sports :23h 05	20h 50 : Les grands esprits			22h 30 : Pour faire un film	22h 40:Les contes cruels	23h 25 : Ciné-club *Le dictateur* — É.-U. 1940	
3 WCAX (CBS) Burlington	News	Benson	60 Minutes		Murder, She Wrote		Émission spéciale (1ère de 2) : *Blood And Orchids*				*News*	*23h 15 : Star Treck Avec Linda Carter*	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	Focus 86 (information)	Puttin on the Hits	Wheel of Fortune	Jeopardy	Movie : *The Fifth Missile* — É.-U. 1986 : Avec Robert Conrad et Davis Soul Avec Robert Conrad, David Soul						Movie : *Scanners* — Can. 1980 Avec Stephen Lack, Michael Ironside		
6 CBMT (CBC) Montréal	Disney Movie		Fraggle Rock	The Beach-combers	Seeing Things		Special Delivery		News	22h 25 : Venture	Newswatch	23h 25 : The Alfred Hitchcock Hour	
8 WMTW (ABC) Auburn	TV-8 News	ABC News	The Disney Sunday Movie : *The Girl who Spelled Freedom*				Crossings				TV-8 News ABC News	Movie : *The Invasion of* Johnson County — É.-U. 1976	
10 CFTM (TVA) Montréal	Le village de Nathalie	La belle vie	Cinéma : *A vec les compliments de l'auteur* É.-U. 1982 — Avec Al Pacino				Gala du 25e anniversaire de Télé-Métropole *25 ans : réussir son avenir*				Les nou-*velles TVA*	Cinéma : *L'invasion des piranhas It. 1978 — Avec Lee Majors*	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse	As It Is	Knight Riders		W5 - Information		Crossings (émission spéciale)				Pulse	23h20:Entertainement This Week (30 min.)	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau		Plein son : Ray Charles à Mtl Retransmission à CKOI-MF		Visage J.-P. Coallier	Téléfilms : *Starflight un* — É.U. 1983 Avec Lee Majors, Hal Lindon et Lauren Hutton						
22 WVNY (ABC) Burlington	ABC News p	Omaha's Wild Kingdom	The Disney Sunday Movie : *The Girl who Spelled Freedom*				Crossings (1ère de 3)				ABC News Newscenter 22	23h 25 : Jim and Tammy (religion)	
24 CICO (TVO) Ontario	Les Robin-sons Suisses	La société *National Geographic* La vie de l'alpiniste E. Hillary		À votre service		C'est ton droit	Cinéma : *Tchao Pantin* — France 1983 Avec Coluche, Richard Anconia et Agnès Soral				À votre service		
33 VERMONT ETV (PBS)	Firing Line		The Nature of Things		Nature		Masterpiece Theatre :Mount-Mountbatten : The Last Viceroy		Boswell for the Defence		Masterpiece Theatre (reprise de 21h)		
99 TVFQ (télévision française)	L'école des fans		18h 45 : À nous deux	Télé-série : Les amours des années grises		Les habits du dimanche	Eau de source de vie (21h 10)	Apostrophe		22h 45 : Projection privée (Magazine)		Le journal	
Télévision Payante													
Super-écran		Film : *Le soldat*			Film : *Porté disparu*				21h 40 : Film : *Le retour de l'étalon noir*				Film : *The Naked Face*
First-Choice	Movie : *Starman*				Movie : *The Empire Strikes Back*				Movie : *2010*				Movie

TOURISME

La Catalogne, pour voir l'âme espagnole

JEAN-PHILIPPE TASTET

LA Catalogne pour beaucoup de gens, c'est d'abord et avant tout la Costa Brava. Des Pyrénées au nord, jusqu'à l'embouchure de la Sena au sud, le littoral méditerranéen est le lieu de prédilection des vacanciers européens.

De mai à octobre, les hordes d'Europe du nord descendent prendre possession des plages dorées de la Catalogne. Depuis plus d'un quart de siècle, les Anglais, les Hollandais, les Français et les Alllemands ont investi leurs économies dans de longs séjours sur cette belle côte. Des villages entiers ont été achetés. L'envahisseur du nord a pris d'assaut avec méthode ce pays traversé autrefois dans l'autre sens par les Maures,

Ce n'est d'ailleurs pas un choix fait au hasard. La petite ville de Sitgès ne peut que séduire; à une situation géographique exceptionnelle, elle a su ajouter une série d'éléments susceptibles de retenir le touriste qui s'y aventure. On y trouve d'excellents restaurants et le musée de la « Cau Ferrat » est à visiter pour sa collection inestimable d'art sacré que l'artiste catalan Santiago Rusinol y a amassé au cours de sa vie. Quartier général des Britanniques en goguette estivale, la ville a tout de même su conserver son identité et son charme initial. À signaler également la présence d'un très beau terrain de golf installé par les adeptes de ce sport, descendus spécialement de St Andrews en Écosse, La Mecque des golfeurs.

De Salou, d'où partit au XIIIème siècle la flotte du roi d'Aragon Jacques Ier à la conquête de Majorque, il ne reste plus grand chose. Mais le paysage du littoral ressemble un peu à certains coins de la côte de la Floride. Y manquent juste les Québécois en mal d'ultraviolets. La situation est la même à Lloret de Mar, petite ville de la Costa Brava qui compte aujourd'hui presque autant d'hôtels que la capitale espagnole.

Bien sûr quelques oasis subsistent, que l'on découvre au détour du chemin, et qui se cachent dans de petites criques, discrètes et oubliées. Cadaquès est de ces endroits; malgré la présence du célébrissime Salvador Dali qui y habite. Aux XVIIIème et XIXème siècles, le village était un des points de départ des navires espagnols en partance pour l'Amérique. L'église qui domine les petites maisons de pêcheurs regroupées autour d'elle abrite un très beau rétable sculpté en 1727 par Pau Costa. Aveec ses murs blanchis à la chaux, le village n'est pas sans évoquer certains paysages de Grèce. À noter



La statue de Christophe Colomb, dans le port de Barcelone.

pour les admirateurs du très vénéré maître que le musée Dali se trouve non pas à Cadaquès, mais à Figuerès, le village natal de l'artiste. À 81 ans, le maître est sans nul doute l'un des peintres les plus connus au monde et son génie, même si l'on n'est pas un de ses admirateurs inconditionnels, vaut que l'on fasse les quelques kilomètres de détour.

Mais la Catalogne c'est loin d'être seulement le littoral. De Montserrat à Gerone en passant par Tarragone, le pays catalan s'est forgé au cours des siècles une identité et une âme.

Que dire de Barcelone si ce n'est qu'à l'heure actuelle c'est peut-être une des métropoles les plus vivantes d'Europe. Barcelone, la vieille adversaire de Madrid, condense dans son histoire toutes les luttes qui ont opposé la région au centralisme castillan. Elle qui avait été choisie par les républicains comme centre de la résistance au régime franquiste aura dû attendre longtemps avant que lui soit accordée le rang de choix qu'elle occupe aujourd'hui en Espagne.

Barcelone avec ses places, la Plaça Reial et la Plaça del Rei, à voir pour leurs églises, leurs musées et leurs tours fortifiées. Pour des raisons un peu différentes, il y a à Barcelone deux monuments religieux à ne pas manquer: pour s'étonner, la Sagrada Familia, probablement l'ouvrage architectural religieux le plus fou des XIXème et XXème siècles. Conçue par Gaudi y Cornet, qui poursuivait l'oeuvre de Villar, autre architecte catalan ayant posé la première pierre en 1882, elle devrait être achevée vers la fin de notre siècle. Huit des douze clochers prévus sont déjà construits et, dès à présent, elle constitue un tour de force. On peut voir d'autres oeuvres du grand architecte catalan dans la ville.

L'oeuvre architecturale la plus représentative du Modernisme est sans doute la maison Mila, « La Pedrera », située dans le centre-ville sur le Passeig de Gràcia. Le second édifice religieux à voir absolument est l'église Santa Maria del Mar. Construite au XIVème siècle, elle est du plus pur gothique catalan et il y règne une paix qui sied à la méditation et à l'élévation de soi. Ici, point de dorures, de marbres ou de bois précieux mais une atmosphère d'une incomparable richesse.



La Sagrada Familia.

Barcelone et son Gran Teatro del Liceu, salle de concert ouverte à l'année longue où les plus grands ont chanté, son musée Picasso installé dans l'ancien palais de Berenguer de Aguilar, son stade immense où 120,000 spectateurs peuvent venir encourager le F.C. Barcelona; et surtout Barcelone et ses « ramblas ».

Artères dans tous les sens du mot, c'est ici que la vie de Barcelone devient palpable. On y trouve de tout, des oiseaux aux écussons vendus par les nostalgiques de Franco, en passant par des milliers de fleurs et de fruits. À l'ombre des platanes centenaires, c'est le lieu de promenade préféré des barcelonais. Ici, comme partout ailleurs en Espagne, des cohortes de landaus glissent au milieu des fleurs. Sur les ramblas on boit, on mange, on flâne, on rit, on vit.

C'est sur les ramblas que la mutation de l'Espagne au cours des dernières années est la plus évidente. Il y flotte un air de liberté, de jeunesse et de créativité qui, voilà une dizaine d'années, semblait avoir disparu à jamais de l'âme espagnole. Aujourd'hui sur les ramblas, des punks inoffensifs côtoient la bourgeoisie en tailleurs de chez Chanel, et les couvertures des magazines « érotiques » surprennent qui a connu l'Espagne à l'époque du Caudillo.

La Catalogne c'est aussi Montserrat, la montagne et le sanctuaire de la Vierge noire, patronne du pays. S'y trouve également une abbaye bénédictine dont les origines remontent au XIème siècle et qui est célèbre pour sa bibliothèque et sa manécanterie d'où sortent des chants grégoriens qui sont parmi les plus beaux en Europe.

C'est le pays du violoncelliste Pau Casals, qui toute sa vie, lutta pour aider le peuple catalan à s'affirmer à travers le monde mais aussi à l'intérieur des frontières espagnoles. En 1979, soit six ans après la mort du grand musicien et quatre après la disparition de Francisco Franco, la Catalogne devait retrouver pleinement son autonomie.

C'est aussi en Catalogne que se trouve l'un des plus beaux « paradores » d'Espagne. Ces paradores sont des hôtels que le gouvernement espagnol installe très souvent dans de vieux châteaux rénovés, et qui sont gérés par le ministère du Tourisme. Le parador de Cardona se trouve dans un château construit entre le Xème et le XVIIème siècle. Pour une cinquantaine de dollars canadiens on peut y passer une nuit au calme dans une chambre meublée en confortables antiquités, y déambuler dans des coridors où veillent d'authentiques armures du Moyen-Âge, et découvrir de ses fenêtres au matin, un spectacle que le seigneur du coin avait voulu grandiose avec ses montagnes et ses longues vallées s'étendant à perte de vue.

Pour ajouter une note pétillante, on peut suggérer une visite à San Sadurni de Noya, fief des Codorniu, Freixenet et autres vins mousseux. La maison Codorniu qui exporte ses produits dans 86 pays, y a ses caves fort intéressantes à visiter. On y fabrique depuis 1872 des « Cavas », ces vins espagnols fabriqués selon la méthode champenoise. On peut les trouver à Montréal, et l'un d'eux mérite d'être mentionné car il est d'une qualité tout à fait remarquable; Il s'agit du « Gran Codorniu » qui coûte dans les Régies des Alcools une quinzaine de dollars.

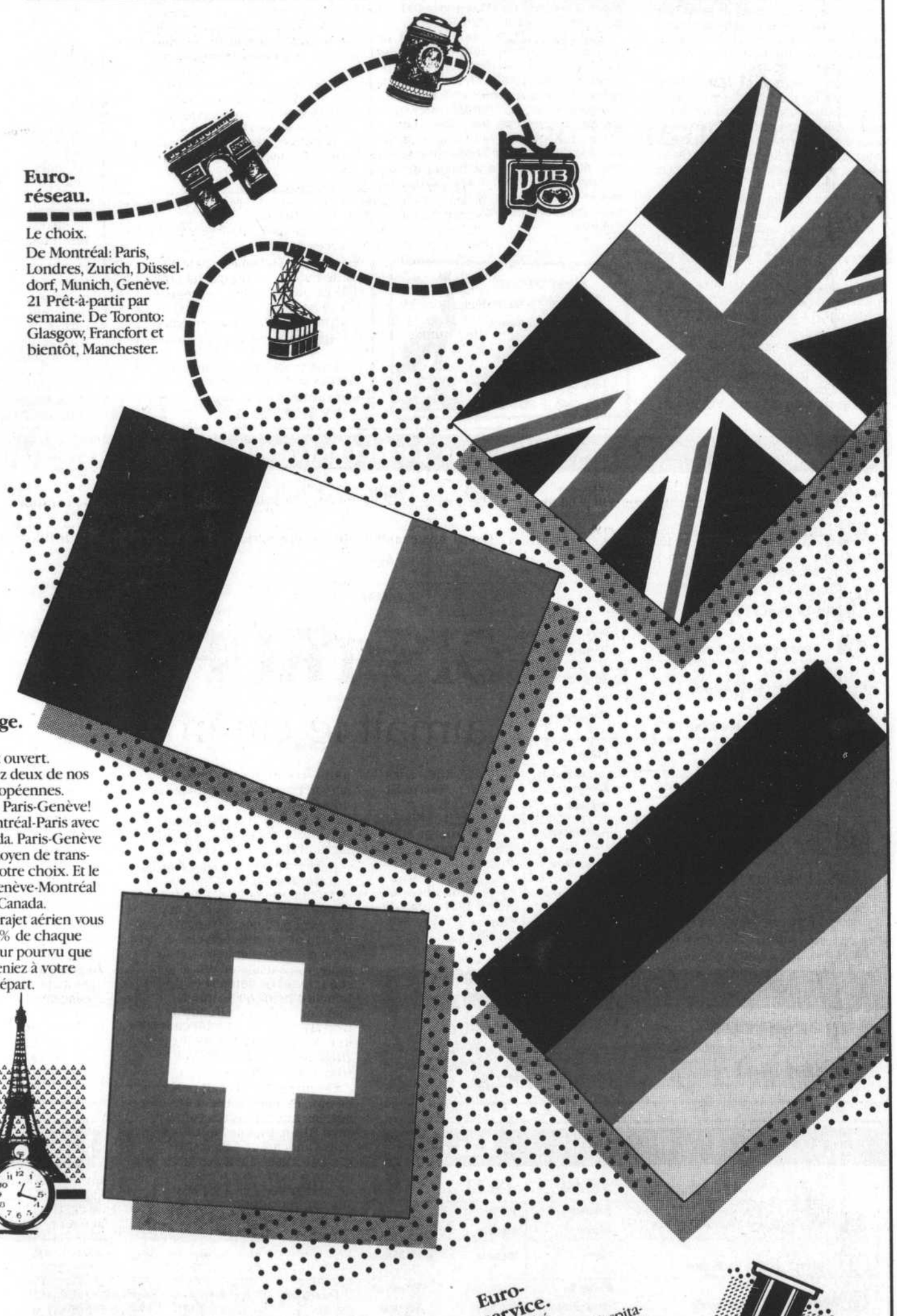
Le dernier cri à Barcelone s'appelle « xampanerias » (prononcez champagnérias). Cafés, bistrots où l'on sert exclusivement du champagne et du mousseux à la flûte, sur fond musical de Brahms ou de Eurythmics. À voir pour les bulles de la soixantaine de vins que l'on y sert et aussi pour le tout-Barcelone qui s'y presse.

Et bien sûr il y a la cuisine, qui ici aussi fait partie intégrale du pays. On aime en parler, la faire, la contempler, la déguster et la faire déguster. De la « xarzuela » à la «merluza » en passant par le « rape » l'éventail est large qui saura satisfaire les palais les plus délicats. En fait de restaurant catalan, il en est un dans le quartier gothique de Barcelone, que l'on doit absolument essayer: « Los Caracoles » situé au 14, Calle Escudellers. On est certain d'y prendre un repas inoubliable. Imaginez un restaurant situé dans un château, des murs de pierre dignes d'une église, des tonneaux vieux de plusieurs siècles, des tables pesant plusieurs centaines de livres, des dizaines de jambons pendant des plafonds. Et par-desus tout cela, une cuisine d'une qualité extraordinaire.

L'auteur était l'invité d'Iberia

Partez Euro

Air Canada s'envole vers une toute nouvelle destination:
l'Europe toute entière! 9 grandes villes
enfin reliées entre elles par la magie du voyage.
Seul l'Euro-réseau d'Air Canada multiplie pour vous
les différents visages de l'Europe.
Êtes-vous Euro en voyage? Lisez-nous
tous les samedis à partir de la semaine prochaine.
Notre Euro-rubrique vous fera redécouvrir un continent.



Euro-réseau.
Le choix.
De Montréal: Paris, Londres, Zurich, Düsseldorf, Munich, Genève. 21 Prêt-à-partir par semaine. De Toronto: Glasgow, Francfort et bientôt, Manchester.

Euro-jumelage.
L'astuce.
Le circuit ouvert. Choisissez deux de nos villes européennes. Exemple: Paris-Genève! Aller Montréal-Paris avec Air Canada. Paris-Genève avec le moyen de transport de votre choix. Et le retour Genève-Montréal avec Air Canada. Chaque trajet aérien vous coûte 50% de chaque aller-retour pourvu que vous reveniez à votre ville de départ.

Euro-service.
La qualité.
C'est le service Hospitalité de l'Intercontinental. Air Canada a reçu le "prix d'excellence — meilleur service aux passagers" 1985 décerné par le prestigieux magazine international Air Transport World.

Euro-vacances.
La souplesse.
À votre guise, à votre goût. L'avion, l'hôtel, l'auto, l'autobus, le train. Au choix. Séjours organisés ou vacances en liberté.

Pour de plus amples renseignements sur votre Prêt-à-partir, communiquez avec votre agent de voyages ou Air Canada au 931-4411. Mentionnez le DRF 714.

AIR CANADA

PAULINE JULIEN



Photo Jacques Grenier

☐ Vive la retraite libre!

PAUL CAUCHON

APRÈS 25 ANS de métier, Pauline Julien, « chanteuse de fond » qui possède maturité, expérience, endurance, souffle et profondeur (tel le coureur de fond), décide de mettre un terme à sa carrière de chanteuse solo.

Certains ont vu dans cette nouvelle une autre preuve de la difficulté de la chanson québécoise à conserver une base solide. Pauline Julien relie-t-elle sa décision au bulletin de santé de notre chanson ? « J'ai envie de faire autre chose, dit-elle simplement. Je ne veux plus faire de récital de chansons solo. Cela ne veut pas dire que je quitte le métier artistique. Je peux fomenter d'autres projets, en accepter, je suis disponible à moi-même et aux autres. Mais, après presque 25 ans, c'est un peu comme si j'avais fait le tour du terrain, que j'avais donné ce que j'avais à donner. J'en ai retiré énormément de joies et de plaisirs, mais j'ai une immense curiosité d'aller explorer autre chose.

« C'est un métier qui te demande toutes tes énergies, continue-t-elle. J'ai encore vu venir tout le lot de problèmes habituels — l'organisation, la production, faire plaisir à tout le monde — et je n'ai plus eu le goût. On ne peut pas se reposer sur ce qui a été fait parce qu'il faut se renouveler sans cesse. Comme l'écrivain qui, content de tourner la dernière page du manuscrit, s'inquiète déjà s'il saura écrire encore.

« Et puis, tout repose entièrement sur tes épaules, on parle peu de tous ceux qui t'entourent, c'est toi qui es en avant et prends tout. J'ai eu envie, tout à coup, de respirer plus large, de ne plus sentir cette charge-là. Peut-être que, dans ce métier-là, il y en a d'autres qui ressentent moins cet état de tension permanent mais moi je ne veux plus avoir à *performer*, à prouver quelque chose. Je veux juste avoir à me prouver à moi, j'ai le goût de prendre mon temps. Après 25 ans, tout à coup que ça ne me ferait rien de ne pas être aimée par tout le monde ? »

Personne ne contestera à Pauline Julien le désir de faire autre chose. Lorsque je lui ai demandé si la « responsabilité » envers le public était une notion dont il fallait tenir compte, elle a souri : « Non, moi je fais ce que j'ai à faire. De toute façon, je chante aussi pour me faire plaisir, je voulais apporter quelque chose aux gens, installer un dialogue avec eux mais, au départ, c'était moi qui voulait m'exprimer. »

Un désir d'expression qui nous a donné une de nos plus grandes artistes. Parcourir sa discographie, c'est déjà une aventure : plus de 20 disques de 1962 à 1985, deux prix Charles-Cros de l'Académie du disque en France, l'un en 68 pour *Suite québécoise*, l'autre l'année dernière pour *Où peut-on vous toucher ?* Elle a beaucoup chanté les écrivains, de Vigneault à Boris Vian, de Gilbert Langevin à Michel Tremblay, de Madeleine Gagnon à Denyse Boucher. Elle a même chanté Pasolini et Moravia, des chansons oubliées. Brecht aussi, dont elle a présenté un grand récital dans les années 1970. Ses propres chansons, souvent magnifiques, celles de ses « amies de fille » à partir de 77. Un fameux répertoire. Qu'on entend rarement à la radio. Comme on entend rarement des textes véritablement structurés et forts.

« C'est vrai que les médias font moins jouer ce genre de chansons, admet-elle. C'est la même chose avec la littérature : qu'apprend-on exactement dans les écoles ? Bon, tout passe, on est rendu, ces temps-ci, à Ding et Dong, mais je ne porte pas de jugement. Le public consomme vite, est curieux de tout, et on a un très petit bassin de population. »

Mais est-ce possible d'intéresser en 86 des jeunes de 20 ans aux chansons « littéraires » ? « Tout dépend de ce qu'il y a autour d'eux : plus tu leur en parles, plus ils vont apprécier. Si les radios ne permettent pas à l'auditeur moyen d'y avoir accès, ça sera plus difficile. »

Elle répond avec sérénité. On a tellement parlé de la flamme et de la fougue de Pauline Julien qu'en la rencontrant je m'attendais inconsciemment à quelques déclarations à l'emporte-pièce. Elle semble vouloir retrouver un rythme personnel qui la satisfait mieux, et elle s'amuse à affirmer que c'est son côté Gémeaux qui lui fait voir les deux côtés de la médaille.

A-t-elle changé ? Sa décision est survenue au retour d'un voyage de deux mois en Inde et au Népal qui a été très important. « C'était la première fois que je prenais vraiment mon temps en voyage. J'ai beaucoup marché, j'ai été confrontée à des choses essentielles, primitives, primaires, des choses auxquelles je ressemblais, parce que je suis très physique. À mon retour, tout est devenu tellement clair, c'était impossible de recommencer encore toutes ces tensions du métier, ces attentes, ces dilemmes, ces pourparlers. »

Dans son dernier spectacle, au Club-Soda, au printemps, elle chantait « Je suis une agricole » qui aime

Suite à la page 45

WILFRID LEMOINE

■ À la recherche du temps perdu

JEAN ROYER

DEVANT MOI, un homme heureux : « Aujourd'hui, je lis pour mon propre plaisir. » Wilfrid Lemoine vient de prendre sa retraite. Après trente ans de journalisme politique et littéraire. Il a quitté Radio-Canada sur la pointe des pieds, en décembre dernier. On ne pouvait pas laisser partir en silence celui qui a été avec tant d'élégance et de civilité un journaliste exemplaire aux affaires publiques de la télévision durant vingt ans puis animateur et commentateur d'émissions littéraires au réseau MF de Radio-Canada ces dix dernières années. Wilfrid Lemoine a donc accepté notre invitation d'oublier durant quelques heures sa *retraite* des Cantons de l'Est pour parler de sa nouvelle vie aux lecteurs du DEVOIR.

J'ai toujours connu Wilfrid Lemoine comme un homme affable et joyeux, délicat autant que chaleureux dans ses propos. On l'a reconnu aussi durant trente ans comme un journaliste généreux, accueillant et curieux de connaître les faits et les êtres qui ont occupé sa vie professionnelle. Aujourd'hui, à 58 ans et dans une étape de sa vie qui lui appartient entièrement, Wilfrid Lemoine n'a pas changé. Il se déclare plus heureux que jamais.

La retraite, il y pensait depuis la quarantaine et s'y préparait depuis quatre ou cinq ans. Après avoir bâti sa maison de campagne, il a fait le saut le plus tôt possible. « J'aurais pu continuer de travailler jusqu'à 65 ans, encore huit ans. J'étais heureux à Radio-Canada. J'étais bien traité. Ces dix dernières années, aux émissions littéraires du réseau MF, étaient extrordinaires. Mais pourquoi rester attaché le fil à la patte ? Ces deux ou trois dernières années, je sentais qu'avec l'expérience que j'avais acquise et les goûts que j'avais développés, je la prendrais drôlement bien, la retraite ! »

Depuis deux mois, Wilfrid Lemoine s'adapte joyeusement à son nouvel état où il peut désormais prendre la clé des champs. « Je ne voyage pas, dit-il. Au lieu de fuir ma nouvelle vie, je veux m'y intégrer. Je veux sentir ma nouvelle liberté sur tous les plans. Je réorganise ma bibliothèque en fonction de mes lectures. Je m'installe chez moi. Je revois mes vieux papiers, mes esquisses de poèmes et de nouvelles. Il y a toujours quelque chose qui m'occupe, l'écriture, la lecture, la littérature. J'ai commencé à jeter toutes sortes de notes sur papier. Il se pourrait bien que je sois rouillé et ne puisse plus jamais recommencer à écrire, comme je l'ai dit à mon ami Jacques Brault. Mais je pense que si la machine à écrire redémarre, ce pourrait bien être un texte de nouvelle. »

Wilfrid Lemoine n'a pas beaucoup publié, ces dernières années, accaparé par son métier de journaliste. On connaît de lui quatre recueils de poèmes, dont *Saufconduits* aux éditions d'Orphée en 1963, et deux romans : *Le Funambule* au Cerle du livre de France en 1965 et *Le Déroulement*, un bilan de ses quarante ans, aux éditions Leméac en 1976. Il a aussi publié, en collaboration avec des amis et sous le pseudonyme de Camille Bilodeau, un drôle de roman chez Quinze éditeur en 1979 : *Un ombre derrière le coeur*. (Il nous laisse deviner qui sont les autres auteurs de ce livre !)



Photo Jacques Grenier

Quand il a quitté l'émission *Carrefour*, en décembre, il n'a pas voulu faire ses adieux en ondes. À cause de l'émotion. « J'étais très attaché à tous les collaborateurs. C'était dur à quitter sur le plan humain et du compagnonnage intellectuel. Mon ami, le réalisateur Gilles Archambault, a été extraordinaire. Il a accepté d'annoncer mon départ lors de l'émission suivante en janvier. »

Désormais, Wilfrid Lemoine fréquente les livres pour son seul plaisir. « Mon métier de commentateur m'a toujours donné du plaisir mais, aujourd'hui, je jouis d'une lecture en liberté. Je n'ai pas de rapport à faire aux auditeurs et je ne suis plus un technicien qui dois justifier mon appréciation. Je peux me laisser posséder par le livre, par un écrivain qui est en train de créer un univers. Je me laisse posséder comme par une musique.

« Dans ma nouvelle vie, ajoute Lemoine, je relis Proust, le grand écrivain de ma vie, qui a écrit une oeuvre ouverte éternellement qui te confronte à toi-même et à ton évolution autant qu'à tes propres livres. Je relis Saint-Simon, Flaubert, Thomas Mann, Lawrence Durrell, René Char et d'autres. Je choisis mes auteurs. À 58 ans, je vais moins en lire que j'en ai lu, je pense. La relecture est fascinante. »

Quand le directeur du service des émissions culturelles de Radio-Canada, Jean-Guy Pilon, engagea Wilfrid Lemoine à la radio MF, en 1975, c'était, entre autres, pour animer *Littérature au pluriel*. Lemoine interviewait alors chaque semaine deux ou trois écrivains québécois dont il lisait forcément les livres, en

Suite à la page 45

FRANÇOIS TRUFFAUT

■ L'homme qui aimait le cinéma

FRANCINE LAURENDEAU

« L'HOMME qui aimait le cinéma » : c'est le titre de l'importante rétro spective que consacrent l'Outremont et l'Autre Cinéma à François Truffaut. Truffaut qui mourait à l'âge de 52 ans, en octobre 1984, d'un cancer au cerveau. La rétrospective est importante parce qu'elle présente 16 des 21 longs métrages de l'auteur du *Dernier Métro*. Et quelques courts métrages.

Truffaut a toujour écrit sur le cinéma. Ses contemporains se souviennent, avec un mélange d'admiration et d'effroi, de ses premiers textes publiés dans les *Cahiers du cinéma* et dans l'hebdomadaire *Arts* où, de 1954 à 1959, il s'attaquait à « une certaine tendance du cinéma français », au cinéma traditionnel, au cinéma de scénaristes (par opposition au cinéma d'auteurs). La force explosive de ces articles fut très certainement un élément déclencheur de la Nouvelle Vague.



Après son premier long métrage, *Les Quatre Cents Coups*, qui en fit immédiatement un réalisateur réputé et, par conséquent, partie intégrante du cinéma français et solidaire de ce milieu, il cessa, bien entendu, d'exercer le métier de critique. Mais il n'interrompit jamais son travail de défense et illustration du cinéma qu'il aimait, notamment celui de Jean Renoir et d'Alfred Hitchcock auquel il consacra une incomparable anthologie, *Hitchcock-Truffaut, édition définitive*, chez Ramsay..

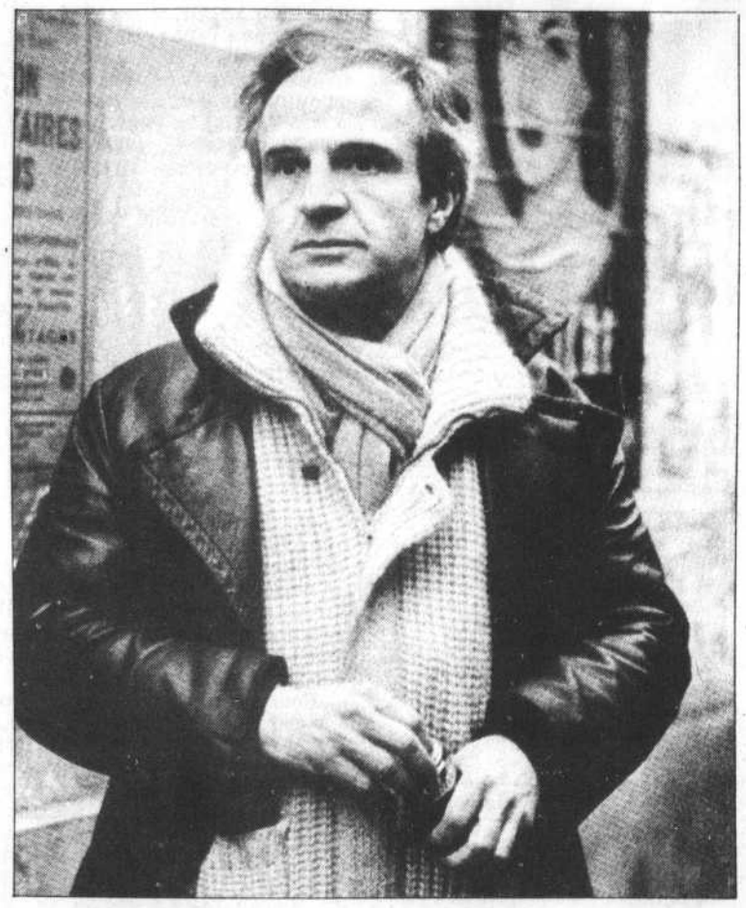
Ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de voler au secours de cinéastes moins illustres comme Gérard Blain, Claude Sautet ou Jacques Doillon. Sur ses propres films, il s'est aussi abondamment exprimé à l'occasion d'entrevues ou de textes rédigés à l'intention de ses collaborateurs ou des cahiers de presse.

Laissons-lui donc la parole. Sur *Les Quatre Cents Coups* : « Dans mon film, il y a eu — ce que tout le monde a vu — l'influence de Jean Vigo, qui est évidente, mais il y en a eu une autre, et personne n'y a pensé, c'est celle d'*Allemagne année zéro* (de Rossellini) qui était le seul film où un enfant était suivi d'une façon documentaire et était montré plus grave que les adultes qui sont autour de lui. C'était la première fois que c'était fait sur ce principe que la gravité se trouve chez les enfants et la frivolité chez les adultes. »

Il aimait d'amour ses comédiennes. Jeanne Moreau, qui faisait déjà une apparition dans *Les Quatre Cents Coups*, joue dans *Jules et Jim* et *La Mariée était en noir*. « La femme est passionnée, l'actrice est passionnante. Si je l'imagine à distance, je ne la vois pas lisant un journal mais un livre. Jeanne Moreau ne fait pas penser au flirt mais à l'amour.

« À l'opposé de tant d'acteurs et d'actrices qui ne parviennent à jouer qu'à travers conflits et tensions au point de confondre parfois la concentration et les camps de sinistre mémoire, Jeanne Moreau est à son meilleur dans une ambiance de travail rieuse et tendre qu'elle contribue à créer et qu'elle aide à préserver même quand il s'agit de projeter des émotions fortes. Générosité, ardeur, complicité, compréhension de la fragilité humaine, tout cela peut se lire sur l'écran quand Jeanne Moreau joue. »

Françoise Dorléac, soeur de Catherine Deneuve, devait périr tragiquement en 1967, après un début de carrière particulièrement prometteur. Qu'elle était émouvante dans *La Peau douce* ! « Françoise Dorléac est morte dans un accident de voiture, en route vers l'aéroport de Nice. Pour le public, c'était un fait divers, d'autant plus cruel qu'il frappait une très belle fille de vingt-cinq ans, une actrice qui n'avait pas encore eu le temps de devenir une vedette. Pour tous ceux qui l'ont connue, Françoise Dorléac représentait davantage, une jeune femme incomparable que son charme, sa féminité, sa grâce, son incroyable force morale rendaient inoubliable à quiconque avait parlé une heure avec elle.



François Truffaut en 1980. Ci-dessous : la regrettée Françoise Dorléac avec Jean Desailly dans *La Peau douce*.

« Personnalité forte, éventuellement autoritaire, contrastant avec un physique fragile et romantique du type algue marine ou lévrier, Françoise Dorléac, actrice selon moi insuffisamment appréciée, aurait certainement trouvé avec la trentaine le vrai contact avec le grand public qui l'aurait adorée comme l'ont adorée tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec elle. »

Les actrices. Les acteurs aussi, Jean-Pierre Léaud en particulier. Dans *Baisers volés*, on retrouve Antoine Doinel (Jean-Pierre Léaud) cinq ans après *Les Quatre Cents Coups* alors qu'il sort du service militaire et tente de s'adapter à la vie civile. « Le pivot du film, sa raison d'être, c'est évidemment Jean-Pierre Léaud. Si d'un film interprété par lui on attend un témoignage sur la jeunesse moderne, on

Suite à la page 45

L'ARTISTE PIERRE BERTRAND



positions philosophiques

L'HEXAGONE

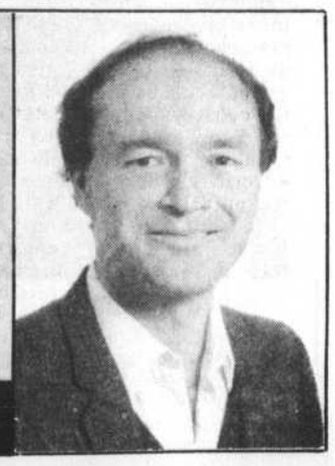
198 pages — 14,95$

L'ARTISTE / PIERRE BERTRAND

• Un essai attendu.

• L'auteur nous entretient de sa conception très particulière de l'artiste comme force et flux impersonnels et de la création comme corps à corps sans sujet ni objet. • Une analyse fouillée du processus de la création artistique de Spinoza, Kleist, Hölderlin, Nietzsche à Lawrence, Miller, Deleuze, Krishnamurti. • Seul le corps total, vivant, peut percevoir le devenir comme tel, c'est-à-dire dépasser le cliché. • Dans le processus artistique, l'individu-artiste perd l'identité au profit du processus même qui crée un champ d'immanence entre les sujets et les objets. • C'est dans une telle position que l'inconscient devient conscient, l'imperceptible est perçu, dans une dimension qui n'est plus temporelle, mais qui est celle de l'éternel présent du processus vivant ou artistique.

• Un livre remarquable *qu'il faut lire.*



l'Hexagone Collection *Positions philosophiques*

Diffusion Québec Livres

LE DEVOIR CULTUREL

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

Se faire passer un Paris ? — Les éditeurs québécois se sont-ils fait « passer un Paris » — comme on dit « se faire passer un Québec » ? C'est ce que nous laisse croire l'attribution récente du prix Paris-Québec au roman de Robert Lalonde, *Une belle journée d'avance*, publié aux éditions du Seuil à Paris.

Ce roman, imprimé et lancé en janvier 1986, a mérité, en fait, le prix Paris-Québec 1985, volant ainsi leur chance à des livres édités en 1985. D'ailleurs, les éditeurs avaient jusqu'au début de septembre, comme le stipulent les règlements du prix, pour soumettre leurs titres. Et il était étonnant de voir figurer, cet automne, sur la liste des finalistes, le roman de Lalonde, qui était pourtant encore à l'état de manuscrit. Le roman édité au Seuil avait plus qu'« une journée d'avance » !

Indépendamment de la qualité du livre de Robert Lalonde, son roman n'était pas recevable cette année. De plus, de nombreux autres ouvrages publiés en 1985 au Québec dans les domaines de l'essai, de la poésie et du roman étaient de grande qualité et dignes du prix Paris-Québec 1985. Alors, pourquoi attribuer le prix à un ouvrage édité en 1986 ? Le fait de mettre en lice un roman publié en 1986 enlevait leur chance à tous les autres livres parus depuis l'attribution du prix à Michel Tremblay au printemps 1984 et même à des ouvrages publiés après septembre 1985 et qui n'ont pas été soumis au concours par leurs éditeurs.

D'où vient l'« erreur » d'attribution ? De la gestion du prix par les services culturels du Québec à Paris ? De la composition exclusivement française d'un jury choisi dans le milieu de l'édition parisienne ? Ou de pressions des éditions du Seuil ?

Car il faut savoir que les éditeurs parisiens Albin Michel, Grasset et Le Seuil (ces deux derniers étant représentés parmi le jury) se partagent les quatre derniers prix Paris-Québec. Roger Fournier et Michel Tremblay, qui ont respectivement mérité le prix en 1982 et 1984, sont édités chez Albin Michel et Grasset. De leur côté, Suzanne Jacob et Robert Lalonde, lauréats pour 1983 et 1985, sont édités au Seuil.

Vaut-il alors la peine de soumettre à ce concours des ouvrages publiés au Québec ? Surtout quand les règles du jeu ne sont même pas respectées, comme dans le cas du prix 1985 décerné à un ouvrage édité en 1986 ?

★ ★ ★

Un sommet de Bombardier — L'émission *En tête* et Denise Bombardier ignorent sans doute que les écrivains québécois sont concernés par la langue française. Pour souligner le sommet de la francophonie, on est allé rencontrer à Paris des écrivains français : Jorge Semprun, Françoise Xénakis, Michel Tournier. Très bien. Mais pour témoigner de la littérature québécoise ? Personne. Ah oui ! j'oubliais : on avait invité Luc Plamondon, parolier de chansons. Son propos était loin de la conscience du français comme outil littéraire. D'ailleurs, Plamondon s'est surtout empressé de compter le nombre de ses chansons vendues ! Pourquoi Mme Bombardier et les producteurs de l'émission dite « culturelle » de Radio-Canada ne donnent-ils pas aux écrivains du Québec le même traitement qu'aux écrivains français ? Par ignorance ou par snobisme ? Le reportage de ce vendredi 14 février était, en tout cas, le sommet du mépris envers les écrivains québécois. Ce n'est pas en travaillant dans cet esprit que Mme Bombardier améliore sa crédibilité pour animer une éventuelle émission littéraire à Radio-Canada !

★ ★ ★

La Rencontre des écrivains — La quatorzième Rencontre québécoise internationale des écrivains aura lieu du 18 au 22 avril à Québec. Le thème en sera « la tentation autobiographique ». Se joindront aux écrivains québécois invités près d'une vingtaine d'écrivains étrangers, dont Vassilis Alexakis (Grèce), Marguerite Andersen (Canada), Alain Borer et Jean-Jacques Brochier (France), Jean-Claude Charles (Haïti), Andrée Chédid (Égypte/France), Alain Demouzon (France), Édith Habersaat (Suisse), Serge Koster (France), Mario Muñoz (Mexique), Jean-Claude Pirotte (Belgique), Juan José Saer (Argentine), Leila Sebbar (Algérie), Béatrice Shalit (Lituanie-/France), Marcio Souza (Brésil), Frédéric-Jacques Temple (France) et Susan Ludvigson (États-Unis).

★ ★ ★

Denis Vanier — Un communiqué anonyme nous apprend que Denis Vanier, ayant reçu une bourse du ministère des Affaires culturelles, « poursuit la rédaction d'un nouveau recueil intitulé *Un cartable d'autres produits* », qui serait composé d'un livre et d'une cassette. Rappelons que Vanier a publié *Cette langue dont nul ne parle*, récemment chez VLB éditeur.

★ ★ ★

Un seul choix — Le choix du libraire pour le mois de mars se réduit à un seul titre : *L'Alphabet* de Roger Paré aux éditions La Courte Échelle.

★ ★ ★

Les ondes littéraires — Demain à 21 h 30 à TVFQ, Bernard Pivot présente *Apostrophes* à l'enseigne du « désordre de l'amour ». Ses invités : Karine Berriot, qui vient de publier au Seuil une biographie de Louise Labé, Patrick Grainville, Rauda Jamis et François Nourissier. D'autre part, à ne pas rater, en reprise demain à 14 h, l'émission sous le thème « Femmes enfermées ».

À la radio AM de Radio-Canada, aux *Belles Heures*, le réalisateur André Hamelin et l'animatrice Suzanne Giguère reçoivent cette semaine le romancier Jean-Paul Fugère (lundi), la traductrice Suzanne Saint-Jacques-Mineau, le chanteur Marc Ogeret parlant d'Aragon (mercredi) et le romancier Réal-Gabriel Bujold (vendredi).

Sur les ondes de la radio communautaire CIBL-MF (104,5), chaque dimanche à 19 h 30, Yves Boisvert anime l'émission *Textes*, consacrée à la poésie québécoise. Demain, Boisvert lira des pages de Claude Beausoleil.

Au réseau MF de Radio-Canada, on peut entendre, chaque jour à 17 h, l'émission *Libre Parcours* présentée par Gilles Archambault. Le mardi à 19 h, André Major réalise *En toutes lettres*, le magazine de l'actualité littéraire québécoise. Signalons que le service de publicité de Radio-Canada ne nous informe jamais du contenu de ces émissions.

LA LANGUE AU CHAT

MARC MORIN

Frank O'Phile chez Frank O'Phone

CE VILAIN virus américain de l'influenza (la grippe du libre-échange ?) m'ayant réduit à la franc-aphonie, j'ai ressorti mon vieux téléviseur pour tenter de suivre le déroulement de cette francofolie si longtemps rêvée et enfin réalisée grâce aux ultimes efforts d'un chef d'État qui se prépare à la cohabitation (François Mitterrand), d'un premier ministre recyclé... en premier ministre (Robert Bourassa) et d'un chef de gouvernement allé à Paris se faire l'orifice de l'Irlande française (brave Brian, va !) Outre une sibylline tentative de M. Bourassa pour écouler au tiers monde des surplus alimentaires qui ne lui appartiennent pas et son obsession à mettre des barrages partout (que l'Hydro-Québec se débrouille pour adapter la technologie de l'Ungava aux ondulantes dunes du Sahara); outre cette drôle d'idée que de refiler à des pays en voie de développement des logiciels de *Pac-Man* traduits de l'américain, je n'aurai appris qu'une chose de ce sommet : au Canada, nous parlons... anglais. Pernicieux exemple qu'a donné là notre Brian binational. Dans deux ans, ce sera notre francofête. Elle risque de durer des semaines si, imitant M. Mulroney, M. Diouf s'avise de parler ouolof, M. Ratsiraka malgache, M. Bourguiba arabe, le Suisse allemand, italien et romanche, le Mauritanien peul, le Nigérien berbère, le Tchadien haoussa, etc., etc. etc.

LA VITRINE DU LIVRE

GUY FERLAND

HISTOIRE

Martin Broszat, **L'État hitlérien. L'origine et l'évolution des structures du troisième Reich**, Fayard, coll. « L'espace du politique », 625 pages. Dans cet ouvrage capital, l'auteur élabore une analyse structurelle du régime de l'État du Führer en s'opposant à la tendance générale de faire d'Hitler le centre d'un histoire du troisième Reich.

POLITIQUE

Constantin Melnik, **La 3e Rome, expansion ou déclin de l'empire communiste**, Grasset, 447 pages. Après trois années de recherches sur l'expansion de l'empire communiste, cet ancien membre du Deuxième Bureau du maréchal Juin lance un cri d'alarme : « L'Union soviétique et le communisme ont fondé une nouvelle religion universelle, temporelle et païenne, établi un nouvel art de la guerre et une diplomatie de type original pour remplacer sur terre notre vieille civilisation d'Occident ». C'est à suivre.

BIOGRAPHIE

Raffaello Uboldi, **Juan Carlos**, Flammarion, coll. « Grandes figures politiques », 276 pages. Cette biographie retrace, sur le ton de la conversation, les grandes étapes de la carrière politique d'une des personnalités les plus appréciées en Europe. Une préface d'André Fontaine souligne l'importance de Juan Carlos dans la démocratisation de l'Espagne.

LITTÉRATURE

Joyce Carol Oates, **Eux**, Stock, coll. « Nouveau cabinet cosmopolite », 535 pages. Ce roman est le récit sans fard des aventures cauchemardesques qu'a vécues, dans les taudis de Détroit, une étudiante de l'auteur de *La Légende de Bloodsmoor*. Comme quoi, encore une fois, la réalité dépasse la fiction...



Thomas Mann, **Questions et réponses, conversations et entretiens 1913-1955**, Belfond, 242 pages. Dans ces entretiens, le grand écrivain allemand parle des questions politiques de son époque (le nazisme, la guerre, les rapports Est-Ouest, etc.), de la genèse de ses oeuvres maîtresses (*La Montagne magique*, *Le Docteur Faustus*, *La Mort à Venise*, etc.) et de sa vie privée. Une manière privilégiée d'aborder l'un des plus importants auteurs de ce siècle.

ÉTHIQUE

Jean-Marie Guyau, **Esquisse d'une morale sans obligation, ni sanction**, Fayard, coll. « Corpus des oeuvres de philosophie en langue française », 224 pages. Il y a maintenant 100 ans, Jean-Marie Guyau faisait paraître cet essai « pour déterminer la portée, l'étendue, et aussi les limites d'une morale exclusivement scientifique ». La présente édition poursuit le projet élaboré par Michel Serres de sortir de l'oubli les textes marginaux et originaux de la philosophie française.

SCHIZO-ANALYSE

Félix Guattari, **Les Années d'hiver, 1980-1985**, Barrault, 300 pages. Ce livre rassemble une série de textes, d'articles et d'entretiens que le célèbre psychanalyste a publiés depuis cinq ans. Après une courte hibernation, le co-auteur de *L'Anti-Oedipe* nous convie à secouer le joug du capitalisme et du socialisme pour retrouver un sens à la vie. Un glossaire de schizo-analyse complète l'ouvrage.

L'ANTHOLOGIE (6)

CHAMBERLAND

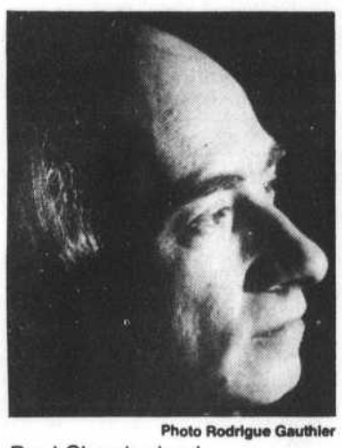


Photo Rodrigue Gauthier

Paul Chamberland.

Depuis la parution de ses premiers recueils dans les années 1960, Paul Chamberland est devenu un poète-philosophe, chef de file des « compagnons-chercheurs », questionnant les lieux de la culture actuelle et même les tabous qui hantent la société des années 1980. Ces derniers jours, viennent de paraître deux livres de Chamberland. Dans la collection de poche « Typo » de l'Hexagone, sont réunis *Terre Québec*, *L'Afficheur hurle* et *L'Inavouable* ainsi que des inédits des années 1960. Aux éditions Le Préambule, paraît *L'Inceste et le génocide, ouverture pour un livre de morale*, dont voici un extrait.

— JEAN ROYER

Walkman

le rush de rêve gelé sur cassettes
t'as l'impression que l'évolution part en fusée
mais quand tu regardes les gens en face
tout ce que tu vois sur l'écran des yeux
c'est neiger le réel en cendres

— PAUL CHAMBERLAND

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Robert Lévesque

CARON LIBRAIRE
LIVRES RÉCENT ET ANCIENS
Achat et vente
la plus grande librairie
251 Ste-Catherine E.

Le Livre de Poche
Vient de paraître en Livre de Poche



OLIVIER TODD
JACQUES BREL UNE VIE
Jacques Brel. L'homme, le poète, le comédien, le metteur en scène, le pilote, le navigateur. Avec les siens, sans les siens, avec ses fidélités et ses infidélités.
En grand format chez les Éditions Robert Laffont.
En vente chez votre libraire

POURQUOI TOUT VA MAL
VOUS LE SAUREZ EN LISANT LE DERNIER LIVRE DU Prof. PETER auteur du célèbre "PRINCIPE de PETER"
chez Stanké



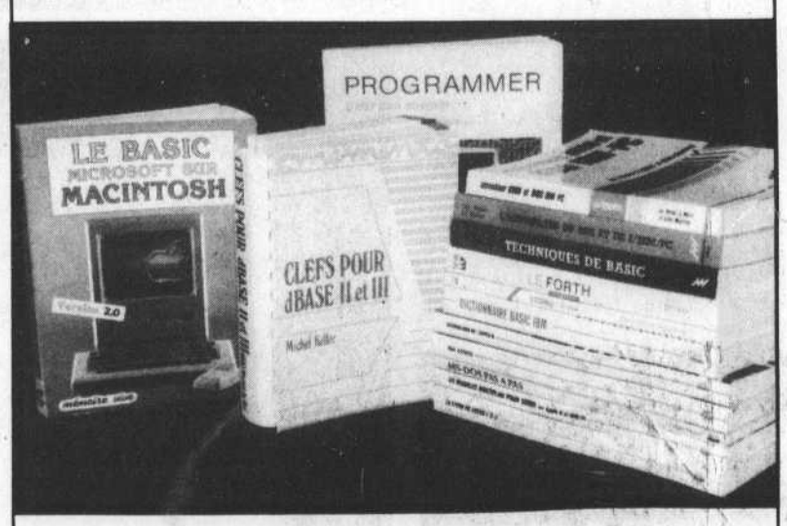
Fiction & Cie
Margarete Buber-Neumann
Milena
Seuil

«Une extraordinaire amitié, une tendresse désespérée... Justice est enfin rendue à Milena. Milena vit.» *Nicole Zand/Le Monde*
«Un très beau livre, une très belle histoire, sans concessions, dans laquelle l'émotion est toujours retenue, bridée. Naturelle.» *Jacques Folch Ribas/La Presse*
«Plus qu'un récit comme il s'en est écrit et publié des centaines, sur l'horreur de l'univers concentrationnaire, *Milena* est une biographie, sérieusement étayée de documents précis dont l'auteur ne cache pas qu'elle les a obtenus «des nombreux amis de Milena.» *Lisette Morin/Le Devoir*

SEUIL

Découvrez chez flammarion-université
TOUTE LA COLLECTION
Psychologie et sciences humaines
150 titres publiés chez
Pierre Mardaga
librairie flammarion
1243, University – 866-6381

MODULO P.S.I. mémoire vive
DES LIVRES D'INFORMATIQUE pour le bureau, l'école et la maison.



Disponibles chez les librairies et boutiques suivantes:

MONTRÉAL
Champigny
Coop H.E.C.
Coop U.Q.A.M.
Demarc (Comp. Desjardins)
Demarc (Fleury)
Flammarion (St-Denis)
Flammarion (Université)
Guérin (St-Denis)
Leméac
Maison de la Presse (Ste-Catherine)
Micro-Boutique Éducative
Parchemin (Métro Berri)
Raffin (St-Hubert)
Raffin (Repentigny)
Scorpion (Anjou)
RIVE SUD
Guérin (Longueuil)
Scorpion (Mail Champlain)
LAVAL
Demarc (Duvernay)
Maison de l'Ordinateur
Scorpion (C/A Laval)
RIVIÈRE DU LOUP
J.A. Boucher
CHICOUTIMI
Bouquiniste
Gameau
SHERBROOKE
Biblairie (Université)
Biblairie (Cegep)
Biblairie (Belvédère)
TROIS-RIVIÈRES
Clément Morin
ST-HYACINTHE
Comptoir du Livre
VALLEYFIELD
Boyer
JOLIETTE
René Martin
ST-GEORGES BEAUCE
Sélect
OTTAWA
Capitale
Trillium
Université d'Ottawa
QUÉBEC
A l'Enseigne du Livre
Action (Laurier)
Boutique du Livre
Du Beau Port
Gameau (Halles Ste-Foy)
Gameau (Pl. Laurier)
Gameau (Capitale)
Gameau (Lévis)
Laliberté

Diffusion pour le Canada: DIFFUSION Prologue Inc.

LE DEVOIR CULTUREL

Des mécréants devant le roi

LES ESSAIS

GÉRALD GAUDET

★ Jacques Ferron, **Les Lettres aux journaux**, colligées et annotées par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis. Préface de Robert Millet. Montréal, VLB éditeur, 1985, 586 pages.
★ Donald Smith, **Gilbert La Rocque / l'écriture du rêve**, avec la collaboration de Gilles Dorion, Réjean Robidoux et André Vanasse. Montréal, éditions Québec/Amérique, 1985, 138 pages.



PEUT-ON imaginer le malaise qui s'emparerait d'un auditoire face à un conteur qui dévierait un peu de son rôle en empruntant la voix du polémiste ? Prenons Louis XIV, par exemple, pour qui le conte est une façon de se rappeler d'une époque plus fastueuse, mode d'insertion dans un réel devenu insoutenable, rassurant comme l'histoire que l'on raconte à l'enfant pour chasser les monstres de la nuit. Essayons d'imaginer son étonnement lorsque « le fou sympathique » lève ironiquement le ton dans un discours bref et incisif et se met à lui enlever la poudre qu'il avait aux yeux.

Cet inconfort, c'est celui que devait ressentir toute personne critiquée par Jacques Ferron dans ses lettres, qui devient aujourd'hui le nôtre devant l'actualité des colères de l'auteur, surtout quand sont pris à partie des personnages qui ont façonné notre histoire et qui ont jusqu'à laissé en nous des marques indélébiles de peurs, d'illusions, de blocages et de mystifications organisées. Car l'auteur de ces *Lettres aux journaux*, écrites entre mars 1948 et août 1982, prend des airs de mécréant au pays des conteurs. Il parlera souvent d'illusions théâtrales, d'incantations et d'artifices comme pour mieux souligner la menace qui pèse sur tout peuple qui se laisse prendre aux machinations des pouvoirs (médicaux, littéraires, politiques . . .) et qui ne sait pas voir les dangers qui mettent en cause la vie, la justice, la liberté.

Curieusement, de la part d'un conteur, au nom d'une passion du réel et de la vérité des faits, même si cela l'oblige à se méfier du pouvoir qu'il exerce sur les corps comme médecin. C'est que le mécréant voit loin : il prévoit et se souvient. Il sait bien que la logique de tout système (syndical, fédéraliste, médical . . .) est fondée sur la recherche du pouvoir. Devant les médecins qui veulent devenir des médecins d'État, il dit : « On savait mourir avant eux et se soigner. » Devant tous ces gens qui tirent de grandes leçons des propos de l'abbé Lionel Groulx, il constate : « Le dos à l'avenir, penché sur un passé de bagatelle qui n'est pas celui de l'histoire, l'abbé Groulx est l'homme de nulle part. Il n'aurait jamais existé que je n'en serais pas surpris. »

Toute lettre, puisqu'elle est essentiellement un procès des circonstances, est éphémère, mais Jacques Ferron, parce qu'il est un grand écrivain, qu'il fait de la polémique comme du conte, a élevé la lettre aux journaux au rang de genre littéraire. Et à tous ceux qui pourraient croire que le phénomène du métissage des genres est récent devront se reprendre. « Le pays sans nos contes retourne à la confusion », a déjà écrit Jacques Ferron. Que devient-il quand l'incohérence du monde reprend le chemin du conte ? Que devient le détail circonstanciel de la réalité lorsque l'ironie lorgne du côté de la fiction ? De la littérature et de l'histoire, serais-je tenté de répondre.

S'il est vrai que toute pensée qui s'ébauche doit d'abord résoudre le conflit qu'elle mène avec le monde au moment même où elle s'élabore et se vérifie comme activité de l'intelligence, ces deux cents lettres sont des pages d'histoire d'un Québec passionné, sévère, qui cherche à se libérer des mystifications qui l'ont empêché d'agir et de voir démesurément. Toute pensée de Jacques Ferron tient au langage, et par là à la vie : chaque détail, s'il concentre du réel, le globalise en même temps dans et comme l'écriture. Il devient un moment de l'histoire à même un récit qui, comme toute fiction, prend de l'amplitude, précise l'angle de sa visée, et par là même aggrave la charge, annule et accuse les naïvetés. Du manifeste du *Refus global* à la Crise d'octobre en passant par la Révolution tranquille, la loi du Cadenas et les luttes du parti Rhinocéros, Jacques Ferron ajoute des pages importantes à ses *Contes du pays incertain*.

★★★

Qui, à la lecture des romans de Gilbert La Rocque, ne s'est pas senti gêné comme témoin de toutes ces « vies interrompues » avant le temps, qui se mesurent de façon douloureusement insistante à la mémoire et à la pourriture du monde ? Et pourtant, la complicité troublante et précaire qui nous lie à cet univers affectif et sensuel, même si elle nous force à nous confronter bien avant l'heure à l'instant fatal, à la limite de l'angoisse, de la violence et du dégoût d'exister, ne se dément pas si nous pouvons accepter avec lui de démasquer le réel sans concessions. Et puisqu'il y a l'écriture d'une voix personnelle, émouvante jusque dans la tristesse de l'amour, posée là dans son flot comme un défi à l'enfance, à l'impossible. Touchante jusque dans la violence puisque jamais gratuite, toujours absolument inévitable, nécessaire.

« À chaque fois, écrit André Vanasse, c'est le même scénario : chacun se retrouve face à lui-même, face à ce qu'il est, mais surtout à ce qu'il fut, c'est-à-dire obligé par les événements de déterrer son passé, de débusquer les images hideuses refoulées depuis toujours et qu'il lui faut dorénavant affronter de face au risque d'y laisser sa peau. À chaque fois donc les masques tombent et le carnaval de la vie livre alors son vrai visage : y apparaît le spectre absolument terrifiant de la mort entrevue pour la première fois sous les traits combien tendus du désir. »

Ce sont ces « traits combien tendus du désir » qu'explorent avec beaucoup d'attachement et de rigueur Donald Smith et ses collaborateurs Gilles Dorion, Réjean Robidoux et André Vanasse dans un livre juste intitulé *Gilbert La Rocque ou l'écriture du rêve*. Il s'agit, en fait, de diverses analyses, écrites comme sous le signe de la mémoire et du désir, qui s'efforcent de raconter et de comprendre comment la mort et le silence agitent la pulsion chez Gilbert La Rocque. On y montre, entre autres, que l'homme blessé, victime de son enfance, de ses sens et de son écriture, est là depuis le début (*Le Nombril*, 1970), et qu'il ne cesse de rêver au « frémissement tiède et doux de l'existence ».

Écriture enfiévrée, voyageant entre rêve et réalité comme nous tous, dit Donald Smith, qui en explorant la fabulation intérieure nous resitue face à notre lutte contre la mort et à notre besoin impérieux d'écrire. Écriture originale, remarque Gilles Dorion, « constituée d'incessantes remontées dans le souvenir disposées selon l'ordre éminemment capricieux des réminiscences ». Écriture féconde, soutient Réjean Robidoux dans son « Gérard Bessette, lecteur de Gilbert La Rocque », qui invente « le lieu d'un incroyable "rendez-vous érotique" ».

Livre troublant, inconfortable, cet essai, qui plonge au coeur des fantasmes et de l'écriture de Gilbert La Rocque, est un travail de compréhension de l'aventure humaine dans ce qu'elle a de fébrile et de tragique. Une invitation à la lucidité et à la lecture.

LE FEUILLETON

Tournier et l'enfant qui venait du désert

LISETTE MORIN

★ Michel Tournier, **La Goutte d'or**, roman, Paris, Gallimard, 261 pages.



Michel Tournier.

DANS *Le Vagabond immobile* (Gallimard, 1984), Michel Tournier confessait : « J'ai horreur de voyager, mais c'est une médication indispensable à mon équilibre. » Sans doute, mais comme souvent chez les écrivains, c'était là un aveu incomplet : l'auteur, aujourd'hui, de *La Goutte d'or* pourrait le compléter en ajoutant que voyager est également indispensable au souci de se ressourcer d'un romancier. En tout cas, l'histoire d'Idriss paraît indissociable d'un retour au Sahara pour Michel Tournier, d'une re-connaissance de l'Afrique où il a beaucoup voyagé pendant les années 50. Il a donc refait, pour les fins de son dernier roman, le même périple qu'effectue son jeune héros, cet adolescent berbère qui quitte une oasis au nord-ouest du désert parce qu'un jour une femme blonde, descendue d'une *Land Rover*, l'a photographié au milieu de son troupeau, lui a promis de lui envoyer « un jour » sa photo mais qu'elle n'a pas tenu sa promesse.

Michel Tournier n'est pas de ceux qui fuient les médias. Chaque livre est le prétexte d'un nombre surprenant d'entrevues, de commentaires, d'explications sur ses « sources », d'un nouveau passage chez Pivot — évidemment ! — mais, surtout, d'une affirmation de soi, de sa valeur comme « l'un des meilleurs écrivains français de notre temps »; un écrivain qui ne s'embarrasse pas de fausse modestie. Comment, d'ailleurs, l'en blâmer quand chaque nouveau roman est, pour un nombre très important de fidèles lecteurs, une occasion de plus d'admirer celui qu'un critique parisien (Jérôme Garcin) qualifiait, l'autre jour, de « disciple orgueilleux de Flaubert et Zola réunis », affirmant qu'il voulait « à lui seul, dans son presbytère blanc de la vallée de Chevreuse, assumer la récréation du monde : pas moins ! »

Moins ambitieux, cependant, que les grandes fresques que furent *Le Roi des aulnes*, *Les Météores*, ou même autrefois sa réécriture de Robinson (*Vendredi ou les limbes du Pacifique*), le récit de *La Goutte d'or* est tout ensemble un excellent reportage très contemporain sur le thème de l'immigration et une belle histoire où les légendes et les superstitions arabes s'entremêlent avec art. Car il ne faut pas qu'un écrivain débutant s'illusionne, ouvrant pour la première fois un livre de Tournier : *La Goutte d'or* est une construction littéraire très raffinée; la langue, pour être classique, élégamment amaigrie selon le voeu de l'auteur, n'en est pas moins l'une des plus séduisantes que l'on puisse lire dans la France actuelle. Une France qui nous offre, plus souvent qu'autrement, des bouquins « non écrits », rassemblant des épisodes hâtivement ficelés sans préoccupation autre, pour l'auteur, que l'effet de choc, l'impact de la violence verbale.

Tout étant politique, même la littérature, on ne doit pas s'étonner que l'histoire d'Idriss ait donné lieu à des débats sur le nombre d'étrangers que la France ne cesse d'accueillir. De là à supposer que *La Goutte d'or* soit un pamphlet contre le racisme, il n'y avait qu'un pas. Qu'ont allégrement franchi les chroniqueurs de certains journaux, obnubilés qu'ils sont par l'imminence des élections législatives en France.

Grâce au ciel, les francophones hors de l'Hexagone ne tenteront pas de « décoder » le dernier roman de Michel Tournier. Ils seront des lecteurs plus « innocents » de l'aventure d'Idriss, quittant sa petite oasis de Tabelbala, d'abord pour Marseille, où il perd sa « goutte d'or », ce bijou qui est « le signe pur et la forme absolue », sorte de précieux gri-gri qu'Idriss abandonne aux mains d'une respectueuse, ensuite pour Paris où l'attendent mille aventures, de celles qui surviennent aux petits Africains quand ils débarquent dans une grande ville européenne.

Le pouvoir d'évocation de Tournier est toujours aussi grand. Des scènes de *La Goutte d'or* s'impriment, et sans doute pour longtemps, dans la mémoire du lecteur. Idriss, assistant impuissant et horrifié à la mort de son grand ami, le jeune borgne Ibrahim, après le dépeçage sanglant d'une chamelle tombée dans un puits; Idriss, réquisitionné pour le moulage de mannequins de vitrine aux corps d'adolescent comme le sien; Idriss, figurant de pub pour le cinéma, chargé de conduire le chameau, son compagnon de figuration, jusqu'à l'abattoir, traversant tout Paris, du studio jusqu'au Jardin d'acclimatation; Idriss, aboutissant finalement, armé d'un marteau piqueur, place Vendôme où l'on creuse un *parking* souterrain, et retrouvant « sa goutte d'or », sur fond de velours noir, dans la vitrine prestigieuse d'un joaillier. La boucle est bouclée et l'on ne saurait — sans risque de défiorer ce livre d'images fantasmatiques comme sait les écrire Tournier — résumer plus longuement l'histoire d'Idriss, le jeune homme venu du désert, et le récit de sa première éducation européenne.

LIBRAIRIE HERMÈS
1120, av. laurier ouest, outremont, montréal • 274-3669
de 9 à 9
362 jours par année

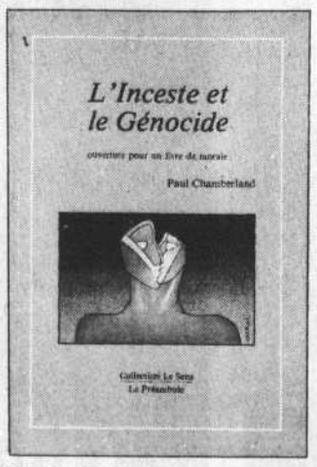
POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
LE LIVRE DE LA CONNAISSANCE
De Moïse Maïmonide
Peut-on à la fois aimer et craindre Dieu?
Une oeuvre maîtresse du grand médecin, théologien et philosophe juif Moïse Maïmonide.
Collection Quadrige. 428 pages. 11,55$
puf
Distributeur exclusif: Les Éditions Françaises inc., 1411, rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5 • Tél.: (514) 641-0514, 871-0111

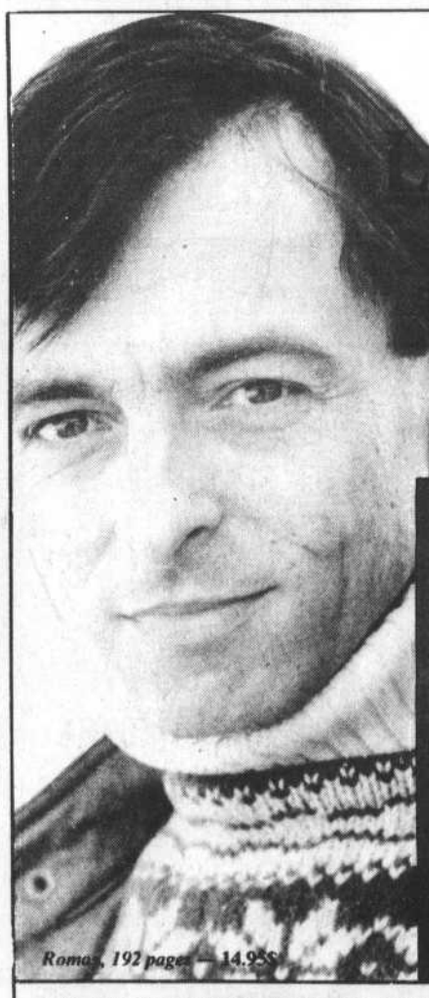
VIENT DE PARAITRE
Estuaire
FRANCE THÉORET
L'IMAGINAIRE DU RÉEL
NUMÉRO 38
en vente chez votre libraire

POURQUOI TOUT VA MAL

Les Belles Rencontres de la librairie HERMÈS
Vendredi le 28 février
de 17h à 19h
Hélène PELLETIER-BAILLARGEON
auteure de *Marie Gérin-Lajoie*
aux éd. Boréal Express
Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous "APOSTROPHES" à 14h à TVFQ-99 avec Bernard Pivot
1120, av. laurier ouest outremont, montréal tél.: 274-3669

Éditions le Préambule
Tél.: (514) 651-3646
VIENT DE PARAÎTRE
L'Inceste et le Génocide
par Paul Chamberland


Pourquoi l'inceste, et pourquoi le génocide? Parce que l'espèce humaine ne forme plus désormais qu'une seule famille, et la terre qu'une seule patrie. Et que, dans ces conditions, le défi du futur imminent tient dans cette alternative: périr ou s'unir — l'autodestruction généralisée, physique et psychique, ou la fusion, lucide et responsable, et une véritable civilisation planétaire.
Et ce livre de morale, ici annoncé en son ouverture? Le sort de l'individu ne peut être désormais dissocié de celui de l'espèce. Provocation est faite à chacun d'affronter un destin de vie ou de mort, qui met radicalement en cause les buts, les choix, les valeurs, le sens et la vérité du réel humain. Plus aucune dimension de l'existence qui ne soit épargnée par l'épreuve de la néantisation. «Vivre le nihilisme jusqu'à son terme» (Nietzche), c'est la voie inévitable, la seule, qui puisse conduire authentiquement au saut de la grande transformation.
ISBN 2-89133-064-1 — **104 pages — 11,00$**
En vente dans les librairies
Diffusion: Messageries Prologue
2975 Sartelon, Montréal H4R 1E6 — Tél.: 332-5860

ROBERT ALONDE

Prix Québec-Paris 1985


Roman, 192 pages — 14,95$
« Au plus dur de l'hiver, un livre apparaît parfois qui, plus sûrement que tout autre signe, annonce le printemps. Le voici, *Une belle journée d'avance*, dont je sors ébloui.» *Réginald Martel, La Presse*
« Troisième roman d'une qualité exceptionnelle. Un très beau petit livre qui ne fait même pas 200 pages. Mais qu'est-il besoin de 500 ou 600 pages (comme c'est la mode) pour faire une oeuvre d'art? Parce qu'il s'agit bien de cela: une oeuvre d'art.» *André Gaudreault, Le Nouvelliste*
...«quelle splendide écriture!» *Régis Tremblay, Le Soleil*
SEUIL

Lettre à ce Quelqu'un qui n'est pas

LETTRES QUÉBÉCOISES

STÉPHANE LÉPINE

★ Louise Bouchard, **Les Images**, Les Herbes rouges, 1985, 125 pages.

DES *Liaisons dangereuses* de Laclos à la *Lettre d'une inconnue* de Stefan Zweig, en passant par les *Lettres de la religieuse portugaise*, le récit épistolaire a pris, au cours des siècles, différentes formes. Qu'il soit tantôt le lieu d'un échange intellectuel ou mondain ou tantôt celui d'un appel désespéré à l'Autre absent, ce type de texte intéresse aujourd'hui encore de nombreux lecteurs. On peut toutefois constater que, depuis le début du siècle, la correspondance, comme genre littéraire, s'est faite plus rare. De moyen de communication qu'elle était, la lettre est devenue le lieu où s'exprime l'absence de communication, la solitude de l'être qui, par la lettre, appelle l'Autre.

Certains diront que l'écriture n'est jamais qu'un moyen de combler l'absence et ils auront sans doute raison. Mais alors, il faudrait ajouter que cette absence n'est jamais comblée, que la lettre demeure toujours sans réponse. Ceux qui ont lu Marcel Proust ont certainement encore en mémoire cette scène de *Du côté de chez Swann* où le narrateur, désireux d'obtenir son baiser du soir, envoie, par Françoise, une lettre à sa mère. « Il n'y a pas de réponse », lui fit-elle savoir, abolissant ainsi l'espoir qu'il avait de *réaliser* son désir et rendant, bien sûr, ce désir encore plus vif, encore plus nécessaire. Cette mise en scène du désir accorde à la lettre une valeur symbolique que plusieurs écrivains ont introduite dans leurs oeuvres.

Ainsi, le texte de Louise Bouchard, qui prend la forme d'une lettre à ce « Quelqu'un » qui n'est pas, à l'Autre qui se fait attendre, est marqué du signe de l'absence. La narratrice, qui n'a pas de nom (ce qui nie toute possibilité de réponse), souffre d'un manque d'amour, d'une solitude et d'une peur constantes qui la broient et la paralysent. Du fond de sa chambre noire, cette femme élabore des scénarios, fait apparaître des images qui, sublimées, purement fantasmatiques, font écran entre elle et le monde, forment « comme une barrière entre les mots et » elle. Prisonnière de son rêve, de mots qui n'ont de sens que pour elle, elle s'éloigne progressivement de la réalité jusqu'à ne plus pouvoir parler, jusqu'à ne plus pouvoir lire (et alimenter par le fait même ses rêves d'amour) ni démêler les fils de la fiction dans laquelle elle est engagée.

C'est alors que survient la lettre : « Je t'envoie quelques feuillets écrits en désespoir de cause. Ne va pas croire surtout qu'ils te sont destinés. Ne te mets pas en colère. C'est toujours à Quelqu'un derrière toi que je parle, ne l'oublie pas. » Voulant retrouver cette présence à elle-même et aux autres aujourd'hui disparue (« *Je suis* c'est l'autre nom de Quelqu'un »), elle écrit donc à Théodore. Mais cette lettre, qui porte l'inscription d'un désir intenable auquel elle a finalement succombé, est comme une balle lancée dans un territoire ennemi et dont le retour est improbable. Il s'agirait, pour reprendre les mots de Jacques Brault, d'« un vagissement idiot, à peine soufflé, sitôt étouffé ». « Rédigée dans le livre des rêves », du creux de la solitude, cette lettre n'a rien à voir avec la réalité de l'être recherché. Elle appelle l'Autre en même temps qu'elle le met à distance. C'est qu'au désir correspond, pour la narratrice, la peur du désir qui, violent et indomptable, ne peut être maîtrisé. « Lorsque je succombe au désir, écrit-elle, j'aborde à



la folie, son port, j'y entre. »

La lassitude ou l'épreuve de la solitude empêchent donc le coeur d'être franc. Ainsi, sur le chemin qui mène hors d'elle-même, la lettre apparaît comme un faux-semblant qui ne supporte pas (et repousse) l'épreuve du réel. En même temps qu'elle écrit, cette femme se repose de sa peur et trouve refuge auprès de Dorothée/Rose. Mais là encore, elle se sent happée par le réel, brutalement exposée à l'intolérable violence du dehors : « J'étais expulsée de la douce noirceur, livrée nue au soleil implacable. » Alors qu'elle croyait trouver en Dorothée/Rose un « giron », un refuge, une « chambre à soi », celle-ci se révèle trop « humaine » sans doute pour être vraiment rassurante. « L'être de Dorothée, sa présence, je ne pouvais pas l'enrober d'imaginaire. [...] Dorothée me tirait, m'appelait hors du livre, hors des fictions où j'avais été enfermée jusque-là. Elle me donnait le jour. » La présence de cette femme, d'abord réconfortante, devient vite insupportable, difficilement conciliable avec son fragile univers intérieur.

Les Images de Louise Bouchard décrit donc l'itinéraire douloureux d'une femme qui veut venir à bout de son histoire, abolir les cadres de sa prison psychique et connaître enfin l'abandon. Histoire de mensonges à soi-même, de méprises et de lâchetés, ce récit exprime les soubresauts d'une âme désespérée qui se débat. Mais, en témoignant d'une impossibilité à voir et à dire la vérité, cette lettre trop alanguie, trop longue malgré sa brièveté, n'évite pas les pièges du mélodrame et de la complaisance. En voulant montrer une femme aux prises avec l'incompréhensible et qui se cache derrière son discours intellectuel et ses livres, l'auteur a reproduit dans son texte ce même comportement défensif.

Ceux qui aiment les phrases sinueuses, retorses et elliptiques retrouveront dans *Les Images* le style propre à Hélène Cixous, à Chantal Chawaf et à Carole Massé aussi, tout en regrettant sans doute que Louise Bouchard ne se soit pas tenue mieux en garde contre les écueils d'une modernité filandreuse. En fait, quoique mis en face d'un sujet troublant (la folie d'une femme, son intériorité envahissante qui lui fait perdre toute coïncidence avec le monde comme avec elle-même et ses désirs), j'y suis resté le plus souvent insensible. Trop consciente de ses effets, Louise Bouchard alourdit son texte d'un tissu de références envahissantes (Freud, Lispector, Plath, Dante, Kirkegaard, Shakespeare, etc.), voile la vérité du sujet derrière une inflation mélodramatique de la souffrance et une barrière formelle difficile à décrypter.

Voyant venir la fin de son parcours, la narratrice dit : « L'incompréhensible, c'est ça le plus difficile. Nous ne le supportons pas. Nous avons peur de l'inexplicable comme du vide. La raison a horreur du mystère. Elle le couvre de ses fils. Elle se hâte de le cacher sous un faisceau de fils qu'elle tend rapidement, furieusement, pour ne pas le voir. [...] Parfois, quand j'écris, je nourris encore ce fol espoir : "Quelqu'un surgit et m'arrête au milieu de ma phrase; il ne me laisse pas achever mon travail, ma consolation; il vient me chercher pour m'amener dans le vivre." »

Volontairement ou non, le texte de Louise Bouchard reproduit donc ce réflexe qu'on accorde souvent à l'intellectuel de se réfugier derrière les mots pour regretter ensuite de ne pas être happé par la vie. Il est probable que cette barrière formelle est là pour traduire l'impossibilité de la narratrice à vivre l'abandon, à parler librement. Mais cela a aussi pour effet de détourner le lecteur de la souffrance réelle qui, traduite en ces termes larmoyants ou intellectuels, ne l'atteint qu'en de très rares moments. Si la narratrice découvre peu à peu que la connaissance de soi n'est pas une connaissance intellectuelle, l'auteur, pour sa part, a écrit son cheminement avec intelligence et maîtrise mais m'a semblé refouler la vie comme un envahisseur malvenu.

Un rapport d'hainamoration

STÉPHANE LÉPINE

★ François Perrier, **Voyages extraordinaires en Translacanie**, Lieu commun, 1985, 190 pages.

DE SON VIVANT, Jacques Lacan a suscité des dévouements absolus et des haines inexpiables. Fondateur de l'École freudienne de Paris (1964-1980) et directeur de nombreux autres groupes et associations, il a, comme le dit Philippe Sollers, « brisé, ou déformé, ce qui probablement devait l'être de toute façon ». Ces mouvements, ces « cartels » ne survivaient parfois que quelques années mais « il s'en foutait, il continuait... Ça ressemblait beaucoup, dans la forme, aux controverses ecclésiales, orthodoxie, réforme, contre-réforme et, plus encore, aux explosions périodiques du train marxiste et communiste ».

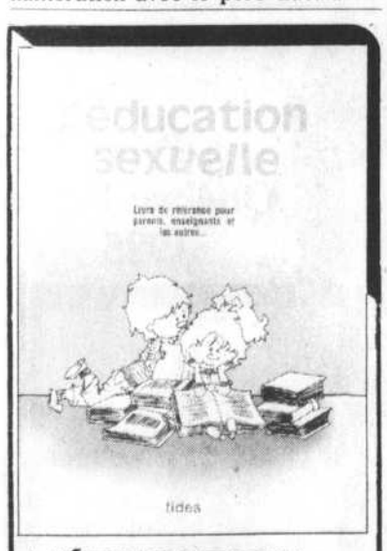
Statufié, mythifié, Lacan siège aujourd'hui au glorieux panthéon de la psychanalyse française. Tel le Commandeur des tragédies moliéresque et mozartienne, il défie toujours les vivants et son regard de pierre continue à pétrifier ceux qui osent l'affronter. Figure terrifiante du père toujours présent, de ce Père immortel et masqué que l'on respecte tout en voulant secrètement le tuer, Jacques Lacan est la proie de ses fils dissidents. Ces derniers, qui se nomment tantôt François Roustang, tantôt François Perrier ou autrement, procèdent du mieux qu'ils le peuvent à l'érosion du socle de la statue lacanienne. Comme le faisait Mlle de Vinteuil, ils souillent la mémoire de ce père dont ils ne cessent pourtant de se réclamer, chacun disant être le seul à avoir compris ce qu'il disait, vivant tous dans un rapport d'hainamoration avec le père Lacan.

Dans *Voyages extraordinaires en Translacanie*, le lecteur, par l'entremise d'un voyageur prénommé Pacha, fait la découverte de François Perrier, abandonné dans « l'île des Rescapés ». Après avoir guidé ses visiteurs dans l'archipel de la Translacanie, profitant de la compagnie de ce Pacha, notre rescapé du lacanisme s'engage dans un long monologue de nature analytique où, dans la fumée bleue du cigare de Pacha, il fait le bilan de sa vie (premières armes de médecin, années de formation, analyse didactique, vies analytique et amoureuse, adhésion à différentes écoles, ruptures, calomnies...) et reprend les mêmes vieilles accusations portées depuis toujours envers Lacan.

Dans « ce texte en forme d'*odyssée* » (je souligne), François Perrier, à partir de ses souvenirs d'enfance jusqu'au témoignage de son récent internement, dresse le portrait de ses rêves anéantis et de ses frustrations, dont Lacan serait en grande partie responsable. Moussaillon sur le bateau d'Ulysse-Lacan, il a participé à toutes les étapes de la quête lacanienne, à tous les moments de cette odyssée aujourd'hui mythique, mais n'a jamais réussi à affirmer sa propre personnalité. Éternel dissident, défenseur d'une pensée ab sconse qu'il a toujours eu du mal à formuler, il se retrouve aujourd'hui à la même case de départ, insatisfait, amer et nostalgique, conscient d'avoir vécu à l'ombre d'un maître-père qu'il aimait mais dont il ne respectait pas tous les principes.

La tristesse ressentie devant un tel constat d'échec n'excuse pas pour autant le ton mi-pleurnichard mi-hargneux avec lequel Perrier, en iconoclaste don-quichottesque, tente de démolir le prestige de Lacan. Lacan a laissé une oeuvre. Contestable ? Tendancieuse ? Révolutionnaire ? Là n'est pas la question. Son oeuvre est là, forte de ses manques, de ses hardiesses et de ses contradictions, et vaut certainement mieux que les petites récriminations fallacieuses de ce monsieur Perrier, qui ne sont rien d'autres que du verbiage inintéressant, dépourvu d'une réelle argumentation théorique et entaché d'un subjectivisme invalide.

La disparition de Jacques Lacan en 1981 marqua l'éclatement de son école en de multiples îlots dissidents. Le témoignage de son ancien élève et collègue François Perrier qui, en un moment d'humeur, décide de régler ses comptes, apparaît d'une totale futilité et, n'étant appuyé par aucune contre-proposition franche et valable, se retourne contre son signataire pour mieux renforcer l'autorité du maître.



L'ÉDUCATION SEXUELLE

Guy Durand, Michel Lemieux

280 pages, **14,95$**

Cet ouvrage vise à expliquer la philosophie du Programme d'éducation sexuelle du Ministère de l'Éducation et à déployer les valeurs liées à la sexualité dans notre civilisation. Les parents et enseignants y trouveront maints éléments de réflexion et d'action pédagogique.

les éditions fides
5710, avenue Decelles
Montréal H3S 2C5
(514) 735-6406

LES REVUES S'AFFICHENT

À QUÉBEC, DU 24 AU 28 FÉVRIER 1986

Du 25 au 28 février
L'EXPO/VENTE
À la librairie **Pantoute**,
1100, rue Saint-Jean, de 10 h à 22 h.
Une occasion de « magaziner » culturellement tout en visitant l'exposition de photographies, « Le portrait », présentée par Le magazine OVO.

Mardi le 25
PIANISSIMO !
À l'Institut canadien, 42 Saint-Stanislas.
Artiste invité : **Gérald Lévesque**
Au programme : **des oeuvres de Ludwig van Beethoven, Joseph Haydn, Franz Liszt et Serghei Prokofiev.** Heure : **20 h 30** ; Entrée : **libre**

Mercredi le 26
LES REVUES CULTURELLES : UNE NÉCESSITÉ POLITIQUE ?
Au Théâtre du Grand Dérangement, 30 Saint-Stanislas.
Tout un débat en perspective...
Heure : **20 h 30** ; Entrée : **libre**

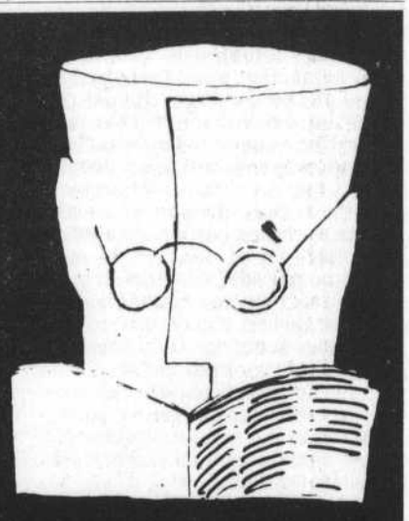
Jeudi le 27
LA GRANDE REVUE DES REVUES
Au Théâtre du Grand Dérangement, 30 Saint-Stanislas.
Les revues culturelles montent sur la scène : un spectacle de « variétés » tout à fait actuel !
Heure : **20 h 30** ; Entrée : **2 $**

Cet événement a été rendu possible grâce à l'aide financière du ministère des Affaires culturelles et du Conseil des arts du Canada.

Pour tout renseignement, composez le (418) 694-9748 à Québec et le (514) 523-9401 à Montréal.

L'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois

les revues s'affichent



chez les libraires participants suivants :

à QUÉBEC

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE
10 Côte de la Fabrique

LIBRAIRIE LALIBERTÉ
2360 Ch. Ste-Foy (la Pyramide)

LIBRAIRIE PANTOUTE
1100 St-Jean est

LIBRAIRIE ST-SACREMENT
1360 Ch. Ste-Foy

TABAGIE NADUC
2900 Ch. St-Louis

TABAGIE ST-JEAN
620 St-Jean

à MONTRÉAL

AGENCE DU LIVRE FRANÇAIS
1246 St-Denis

BOUTIQUE PUFF
Carrefour Laval

EN REVUE
406 Gilford

LIBRAIRIE CHAMPIGNY
4474 St-Denis

LIBRAIRIE D'OUTREMONT
1284 Bernard ouest

LIBRAIRIE DU SQUARE
3453 St-Denis

LIBRAIRIE L'ENCRIER
1499 Laurier est

LIBRAIRIE LETTRE SON
1005 Laurier ouest

LIBRAIRIE OLIVIERI
3527 Lacombe

LIBRAIRIE RENAUD BRAY
5219 Côte des Neiges

LIBRAIRIE ZÔNE LIBRE
262 Ste-Catherine est

MAGS s/ PARC
4816 b ave du Parc

TABAGIE AU TABASSOIR
425 Mont-Royal est

diffusion Parallèle inc
(514) 525-2513

le spécialiste des revues et magazines en arts visuels, littérature, sciences sociales... plus de 70 titres au catalogue.

Légitimes inquiétudes

LES REVUES

CAROLE DAVID

DEPUIS le numéro 50 (mars 1985), le mensuel *Spirale* a présenté à ses lecteurs des constats sur des sujets aussi différents que le féminisme, la modernité, les arts plastiques, la pornographie. Ces états de fait sont parvenus à traduire, d'une certaine façon, des traits significatfis de notre époque.

Ce mois-ci, on passe du constat à l'éditorial. Le comité de rédaction reflète une tendance généralisée vers l'inquiétude. Ce pessimisme tisse la trame du quotidien de notre culture caractérisée par « la dégringolade, la complaisance charmante des sourires Colgate pour faire passer la fadeur des propos ».

Au moment même où la plupart des intervenants culturels attendent l'impossible de Mme Bacon et de M. Masse, qui, eux, tardent à faire connaître les priorités de leurs gouvernements respectifs en matière de culture, *Spirale* remet d'abord en cause son existence : avec ses moyens limités, ce périodique ne peut rivaliser avec les grandes institutions culturelles : les ondes de Radio-Canada, *La Presse*, *L'Actualité* qui, elles, ne reculent devant rien pour impressionner leur public par le jeu des apparences, les clichés sensationnels, etc. C'est surtout dans le domaine de l'information que les « modestes moyens » empêchent des revues comme *Spirale* d'aller au-delà des attentes de leurs lecteurs. Le journalisme d'enquête n'est pas à la portée de toutes les bourses et, mise à part *La Vie en rose* qui tente quelques expériences de ce côté, la plupart des périodiques culturels doivent parfois se limiter, faute de ressources financières, à des activités précises ou se spécialiser à outrance.

Spirale, entêté, a tout de même décidé de continuer. Cependant, cette remise en question nous force à nous interroger sur l'avenir et la survie des périodiques culturels québécois.

Dans son éditorial, intitulé « Légitimes inquiétudes », le comité de rédaction insiste sur certains événements survenus dans différents milieux : l'infiltration des CLSC par les membres de Pro-Vie, la promotion des valeurs chrétiennes par la CÉCM, la nomination du nouveau directeur du Musée d'art contemporain. Quels rapports avec la culture ? *Spirale* a raison de souligner la place centrale qu'occupent ces faits divers dans notre paysage culturel car ils sont les signes d'une transformation sociale qui s'opère.

D'autres signes, peut-être moins visibles, témoignent d'une certaine *décadence* morale et esthétique : « Au moment même où l'on tente de convaincre des jeunes de devenir surcompétents dans leur matière [...] à la télévision de Radio-Canada et à Radio-Québec, la critique littéraire est régulièrement tenue par des cinéastes, des sociologues, de gentils animateurs et d'accortes demoiselles. Ce qui nous permet d'entendre les résumés des romans dont on aurait bien aimé suivre l'intrigue sans personne interposée. »

Ainsi, ce numéro nous exhorte à la résistance culturelle et convie les autres revues, par le fait même, à exercer plus que jamais leur fonction critique.

Les articles de cette publication nous proposent, comme à l'habitude, des analyses plutôt que des comptes-rendus ou des apologies. Ce périodique gardera son caractère singulier dans la mesure où il sera capable de nous livrer des points de vue critiques que nous ne pouvons retrouver dans les autres médias, de choisir un titre plutôt qu'un autre, ou encore de privilégier certains types de pratiques.

Dans le numéro de février, signalons l'article d'Andrée Yanacopoulo sur le livre *La Paternité usurpée* d'Azâdée Azâd, celui de Régine Robin sur *Sous le signe du Phénix* de Fulvio Caccia. Ces textes ont le mérite de déborder le cadre strict de l'analyse et de montrer l'impact d'une publication dans les milieux concernés. Andrée Yanacopoulo et Régine Robin connaissent manifestement leur sujet et n'ont pas peur d'établir des liens avec d'autres parutions ou des lectures récentes.

Quant à Maryse Pellerin, elle n'a pas succombé à l'effet Scarpetta même si elle a assisté à la conférence du nouveau prophète. Ce qu'elle a retenu, lors du passage de la star, c'est non seulement son anti-féminisme notoire mais aussi la grande discrétion de l'auditoire féminin. Inquiétude tout à fait légitime qui aurait pu faire l'objet d'une réflexion beaucoup plus élaborée.

André Roy continue avec une fidélité exemplaire de questionner *amoralement* le cinéma : *La Tentation* de Jacques Doillon et *Sans toit ni loi* sont au programme. Par ailleurs, l'entretien réalisé avec Annie Cohen-Solal, même s'il est mené avec intelligence et finesse, ne réussit pas à produire l'effet voulu. Depuis le passage de cet auteur au Salon du livre de Montréal, en novembre dernier, on n'en finit plus de lire les nombreuses entrevues qu'elle a accordées à gauche et à droite. Mme Cohen-Solal n'a décidément pas été boudée par l'ensemble des médias. L'événement Annie Cohen-Solal/Sartre est aussi une vaste opération de *marketing* qu'il faudrait analyser.

À *Spirale*, comme dans d'autres publications, on souhaiterait que le procès humoristique investit davantage le discours critique. Déjà, dans les titres et les intertitres de la revue et dans certains articles — ceux de Jean-François Chassay —, le lecteur est sollicité par des jeux de mots, des expressions-clichés qui font sourire. Cette nouvelle attitude pourrait définir davantage l'état des moeurs et de la culture.

★

Si l'éditorial de *Spirale* vous donne envie de passer à l'action, pourquoi ne pas assister au débat qu'a organisé l'Association des éditeurs de périodiques culturels dans le cadre de la semaine « Les revues s'affichent » ? Cette année, l'événement-promotion s'est déplacé à Québec et aura lieu du 24 au 28 février.

La soirée-débat du 26 février sera animée par René Payant. Mme Lise Bacon a refusé, nous dit-on, de participer à la discussion parce qu'elle ne maîtrise pas encore parfaitement ses dossiers. Elle a délégué M. Michel Côté, de la direction des programmes au ministère des Affaires culturelles. Aucun représentant de l'État fédéral n'a encore confirmé sa présence. Des représentants de différents périodiques seront aussi présents : Mme Andrée Paradis, directrice de *Vie des arts*; Mme Ariane Émond, membre du comité de rédaction de *La Vie en rose*; M. Jean-Yves Collette, membre du comité de rédaction de *La NBJ*, et M. André Thibault, de la revue *Possibles*.

Des livres d'une autre époque

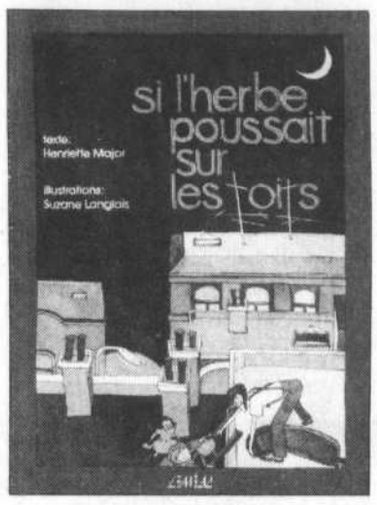
LITTÉRATURE JEUNESSE

DOMINIQUE DEMERS

★ **Non, je ne suis pas né**, texte et illustrations de Rita Scalabrini, éditions Leméac.

★ **Si l'herbe poussait sur les toits**, texte d'Henriette Major, illustrations de Suzanne Langlois, éditions Leméac.





APRÈS l'euphorie du temps des Fêtes, alors que des tas de beaux et bons livres pour enfants nous réclament de toutes parts, c'est la déprime, le creux de la vague. On découvre alors, sous les piles d'albums qui se disputaient notre attention, de tristes récits qui ne font que prétendre s'adresser aux enfants. Malgré tout le travail d'avant-garde mené par des illustrateurs, des auteurs et des éditeurs aussi talentueux qu'enthousiastes, il en reste encore qui vivent dans une autre époque.

Avec *Non, je ne suis pas né*, les enfants sont invités à écouter les divagations philosophico-poétiques d'un épouvantail qui trompe son ennui en cogitant sur le destin et la vie. C'est bourré d'images surannées et de métaphores empruntées, et truffé de gentils oiseaux, de petites fleurs et de jolis nuages. Comme on peut s'y attendre, une hirondelle viendra faire la causette avec l'épouvantail solitaire. Et, bien sûr, un enfant sera introduit dans le paysage.

Le pauvre mannequin de paille confiera qu'il regrette d'ignorer la tendresse parce que c'est elle qui fait pousser les fleurs. Il expliquera au petit homme qu'il rêve de devenir humain. Le sage enfant lui enseignera alors qu'en devenant un homme, on hérite aussi des chagrins qui sont comme la pluie d'automne. À la fin de l'album, l'enfant proposera à l'épouvantail : « Viens avec moi, on s'arrêtera tous les deux de grandir pour regarder pousser les chagrins au-dedans des hommes. Ensuite, on décidera s'il vaut mieux rester là ou continuer. »

Il y a dix ans, ce conte philosophico-poétique aurait peut-être été mieux reçu. On a longtemps entretenu une image idyllique de l'enfance selon laquelle ces petits êtres sont purs, comme les fous et les poètes ou comme les fleurs et les petits oiseaux. La littérature enfantine avait pour mission d'aider les enfants à conserver leur pureté originelle en leur servant quelques leçons sur les choses de la vie. Peu de quotidien, peu de réalisme, peu d'humour aussi, dans ces livres qui tenaient les enfants en marge de la société dans un nuage bleu et rose parfumé de bons sentiments et enrobé de poésie. Aujourd'hui, les beaux livres pour enfants ressemblent plus à l'enfant réel et moins à la représentation édulcorée que trop d'adultes rêveurs conservent de l'enfance.

Même au-delà ces considérations, *Non, je ne suis pas né*, de Rita Scalabrini, a l'horrible défaut de ne s'adresser à personne. Sous le couvert d'un album géant garni d'illustrations à saveur poétique où quelques personnages, animaux ou humains, se laissent deviner dans des brouillards de couleurs, le texte exige l'attention d'un bon lecteur de près d'une dizaine d'années. Un lecteur qui, justement, se désintéresse de l'album. Quant au thème choisi, cette quête de l'épouvantail, il aurait sans doute pu, en étant bien adapté, s'adresser à des tout-petits. À 9-10 ans, les hirondelles parlantes et les épouvantails en pleine crise existentielle risquent peu d'émouvoir.

★

Si l'herbe poussait sur les toits, un texte d'Henriette Major illustré par Suzanne Langlois, trouvera sans doute plus facilement preneur. Mais la parution de cet album ne mérite pas pour autant d'être applaudie puisque, encore une fois, on tombe à pic dans le récit facile, les personnages stéréotypés et les visions nostalgiques. C'est l'histoire d'un certain M. Chlorophylle, un savant forcément distrait, qui, aidé d'un groupe d'enfants (littérature-jeunesse oblige), sèmera de précieuses supergraines à gazon, sa plus récente découverte, pour faire pousser de l'herbe sur les toits afin que les habitants de Bétonville et les pauvres petits animaux qui tentent d'y vivre soient plus heureux.

Un semblant de suspense est amorcé mais il s'affaisse dans une intrigue simplette. Peu d'humour comme de surprises dans ce texte à saveur écologique où les erreurs de la société moderne se corrigent en criant « ciseau » par quelque tour de passe-passe. Henriette Major n'en est pas à ses premières armes et son histoire se déroule sans heurts mais, malheureusement, sans grands moments non plus.

Même Suzanne Langlois, une illustratrice qui nous a offert plusieurs belles pages dans d'autres albums, déçoit ici. Quelques-unes de ses images laissent deviner une pointe de tendresse et d'espièglerie dans des mises en scène intéressantes, mais d'autres sont bâclées et vides. Quant à la mise en page, elle ne réussit qu'à distraire l'oeil sans être véritablement efficace.

POURQUOI

Éditions le Préambule
Tél.: (514) 651-3646

VIENT DE PARAÎTRE

Formes urbaines et pratique sociale

par Gilles Ritchot et Claude Feltz



La pensée urbanistique doit-elle continuer à être seulement interventionniste, normative, technicienne..., alimentant sans discontinuer de nouveaux «modèles», se souciant peu de savoir quels effets ils vont produire, pas plus qu'elle ne s'en est préoccupée précédemment.

Cette attitude «consommatoire» d'idées, d'énergie, de ville... reflète l'utopie, la quête mythique du mieux (-être, -vivre...), idéal qui implique le renouvellement des formes urbaines comme processus. Mais parfois, c'est l'échec...!

Ne faut-il pas alors tenter de comprendre certaines interrelations entre la ville et la société?

C'est l'attitude — «théorique» — que nous propose cet ouvrage: les formes urbaines y sont analysées comme des faits et non comme des projets, comme du vécu et pas seulement comme des idées. Leur articulation à des pratiques sociales y est l'élément central de leur compréhension comme processus.

Ce livre mobilise aménageurs, architectes, géographes, sociologues, urbanistes pour appeler leurs disciplines à considérer l'objet — forme urbaine — comme en attente de connaissance.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la ville:
— architectes et urbanistes s'interrogeant sur leur intervention dans un milieu bâti qui éclate en formes nouvelles: banlieue, lotissement, «rurbanisation»...

— géographes qui s'intéressent à nouveau à la ville et à ses formes, en recherche de nouvelles catégories de lecture et d'analyse des faits urbains,

— sociologues qui enfin, au-delà de son fonctionnement social, veulent comprendre les formes matérielles du milieu bâti,

— et à nous tous, les «habitants» des espaces urbains ou ruraux, les «utilisateurs» des formes bâties, produites par nous, ou par d'autres... pour nous (?).

ISBN-2-89133-063-3 — 304 pages — **29,00$**

En vente dans les librairies

Diffusion: Messageries Prologue
2975, Sartelon, Montréal H4R 1E6 — Tél.: 332-5860

LA RECHERCHE

en janvier :

L'EMPIRE MARITIME DES CRÉTOIS
par Robin Hägg

COMMENT CHANTENT LES OISEAUX
par Michel Delsaut

LA CATARACTE
par Otto Hockwin

LES ANNEAUX DES PLANÈTES
par André Brahic

L'EXAFS : VOIR L'ENVIRONNEMENT DES ATOMES
par Pierre Lagarde

DOSSIER : LA CAO DANS L'AUTOMOBILE
par Hervé Le Tellier



N° 173
3,95$
EN VENTE PARTOUT

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT • Un an: 36,00$
Je souscris un abonnement d'un an (11 mois) à la RECHERCHE, au prix de **36,00$**
Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
Nom_____ Profession_____
Adresse_____ Code postal_____
À retourner accompagné de votre règlement à: **Diffusion Dimédia, 539, Boul. Lebeau Saint-Laurent H4N 1S2**

GRAND SOLDE
ça m'intéresse!

Jusqu'à 70%!

Se termine samedi 1er mars!

Profitez de ce solde exceptionnel dès maintenant.
Les quantités sont limitées... hâtez-vous!

Québec

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Hull: Place du Centre
Montréal: Complexe Desjardins
Québec: Complexe «G»
Galeries de la Capitale
Sainte-Foy: Place Laurier, (3e étage)

BERNARD CLAVEL
■ *Écrire jusqu'au bout*

JEAN ROYER

BERNARD CLAVEL était de passage à Montréal cette semaine, arrivant de l'Abitibi où il était allé saluer les personnages de *Miserere*, le troisième tome de son épopée *Le Royaume du Nord*. En effet, après *Harricana* et *L'Or de la terre*, voici que le romancier jurassien publie, aux éditions Québec/Amérique, la suite des aventures des pionniers d'un « royaume » dérisoire au pays du Québec.

C'est en 1977 que Bernard Clavel est tombé amoureux du Québec. Non seulement y a-t-il rencontré sa compagne, Josette Pratte, qui est aussi écrivain, mais encore a-t-il découvert l'immensité du Nord québécois et connu l'histoire de ces personnages qui ont fondé l'Abitibi.

« L'immensité du Nord, cela ne s'imagine pas, me dit Clavel. On a beau avoir lu des histoires, on a beau avoir vu des films sur le sujet, l'immensité du Nord, avec ses forêts et sa succession de lacs, c'est difficile à imaginer tant qu'on ne l'a pas traversée. »

Pour un Européen qui a lu Jack London dans son enfance, certes, le Nord est un mythe qu'il faut apprivoiser un jour ou l'autre. Pour Clavel, la découverte de l'Abitibi a été « la porte ouverte à l'aventure humaine quotidienne et terre à terre, un demi-siècle d'histoire de la construction d'un coin de pays, qu'on ignore ou qu'on oublie trop souvent au Québec ».

Surtout, avoue Bernard Clavel, cette épopée québécoise méconnue a été pour l'écrivain une sorte de « recommencement », tant de sa vie que de son oeuvre. Aujourd'hui installé en Irlande « pour la paix et la solitude », il ne cesse d'écrire et, plutôt que de penser à écrire ses mémoires, il veut consacrer son temps aux autres romans qui le sollicitent.

Pourtant, Bernard Clavel, écrivain populaire, pourrait se reposer. Lui qui a publié plus d'une quarantaine de titres dont la moitié se retrouve en poche dans la collection « J'ai lu » et atteint un tirage d'au moins six millions d'exemplaires. Il pourrait aussi se contenter du succès de *Harricana*, qui en arrive à plus d'un million d'exemplaires en France.

Depuis le Goncourt, obtenu en 1968 avec *Les Fruits de l'hiver*, Bernard Clavel avait écrit des suites de romans d'aventures et des épopées à grand déployement. La série de « La grande patience » racontait, en cinq tomes, le monde de son enfance. Puis, la série « Les colonnes du ciel » faisait défiler les aventures et les sentiments de ses personnages jusqu'au Nouveau Monde.



Bernard Clavel. Photo M. Rougemont

Justement, c'est de ce Nouveau Monde que Bernard Clavel allait faire ensuite sa pâture littéraire. D'abord dans des contes et légendes adaptés du patrimoine québécois (*L'Iroquoise, La Bourrelle, L'Homme du Labrador*). *Ensuite, dans cette chronique du « Royaume du Nord » inspirée de l'héroïsme des pionniers de l'Abitibi.*

Ces drames d'un royaume dérisoire peuvent nous sembler un sujet quelque peu banal mais disons que Bernard Clavel nous y intéresse surtout par la qualité de son style et sa façon de raconter un pays à même ses paysages et ses gens.

L'écrivain populaire a trouvé dans le « Royaume du Nord » une inspiration qui semble renouveler son écriture. Il compte d'ailleurs donner une suite à Miserere. La chronique de l'Abitibi est loin d'être terminée.

Écrire, c'est la vie de Bernard Clavel. « J'ai une oeuvre à faire et c'est tout ce qui compte, dit-il. Tant qu'on n'est pas mort, elle n'est pas terminée. J'espère bien pouvoir écrire jusqu'au bout. Dorgelès, avant de mourir, a écrit un livre extraordinaire de jeunesse et de dynamisme. Mais il fallait lui mettre son porte-plume entre les doigts parce qu'il ne pouvait plus l'empoigner lui-même. C'était pathétique mais il n'avait pas fini son oeuvre. Et son oeuvre s'est achevée au moment où il est mort. Écrire, c'est jusqu'au bout de ses forces.

« Mais écrire, continue Clavel, n'empêche pas de vivre à côté. J'ai la chance de vivre avec une femme qui écrit elle aussi. Nous avons le même besoin de nous exprimer, nous menons la même vie avec les mêmes horaires. Nous travaillons beaucoup et c'est notre vie, écrire. Chacun de nous est exigeant pour les textes de l'autre. Et j'ai tellement de sujets en tête que je me dis que je n'ai pas de temps à perdre si je veux avoir la chance d'aller au bout de mon oeuvre. »

Bernard Clavel est une sorte de géant de la littérature, aux prises avec l'incessant besoin d'écrire comme il respire. C'est bien l'homme des quarante romans et essais qui ont occupé sa vie depuis qu'il a commencé à publier il y a trente ans.

Cet homme, on peut aussi mieux le connaître à travers ses entretiens chaleureux avec Adeline Rivard, publiés en poche dans la collection « J'ai lu » sous le titre *Bernard Clavel, qui êtes-vous ?*.

« Je suis l'homme qui écrit pour se refaire une enfance », répond en somme Bernard Clavel.

Bette Davis à la conquête de Paris

PARIS (AFP) — « J'adorerais t'embrasser, mais je viens de me laver la tête » : Bette Davis, grande dame de Hollywood, a choisi de clore par cette réplique — sa préférée — la conférence de presse qu'elle donnait, jeudi à la Cinémathèque, devant un public complètement charmé par son humour acide.

Dans une robe bleu électrique, une cigarette coincée entre ses doigts gantés de noir, Bette Davis, qui fêtera ses 80 printemps dans deux ans, a vite conquis son auditoire. Rapide, toujours pressée de s'exprimer, elle coupe son interprète, interrompt une question. « Excusez-moi, j'ai toujours été trop rapide. Je pense trop vite. À Hollywood, j'avais toujours fini ma scène avant que le metteur en scène ait fini de me l'expliquer. »

Certes, Bette Davis n'aime pas qu'on l'assimile aux rôles de femmes dures qui l'ont rendue célèbre, et ça lui ferait chaud à l'âme de brûler le film *La Garce* qui ne l'encourage pas à se montrer vraiment douce. Pour celle qui fut l'insoumise, la vipère, et envoya le pauvre Essex à la mort dans la vie privée d'Élisabeth d'Angleterre, être une jolie fille est un handicap : on n'imagine pas qu'elles peuvent être de bonnes comédiennes. Y-a-t-il encore de vrais hommes, comme Gary Cooper ou Charles Boyer ? Non . . . peut-être Burt Reynolds, ou — rappelez-moi son nom — Paul Newman : ce sont de beaux acteurs, mais ils ne sont pas vraiment *sexy*, ou alors peut-être quand on les connaît bien.

Quelle est la différence entre une star et une comédienne ? Miss Davis prend l'air désemparé : « De toute ma carrière, c'est bien la première fois qu'on me pose la question. »

Bette Davis conserve une grande nostalgie pour la grande époque des studios de Hollywood, même si elle a autrefois perdu un procès contre la Warner : « J'ai travaillé sous contrat pour eux pendant 18 ans. Ça donnait plus de continuité dans le travail. » Elle est très heureuse aussi d'avoir travaillé à l'époque du noir et blanc. Dans *Of Human Bondage*, on a cherché pendant longtemps un tissu qui donnerait l'impression du rouge. On a choisi un satin noir. Sur l'écran en noir et blanc, ma robe donnait l'impression d'être rouge. « C'est fabuleux. Alors que la couleur, c'est trop . . . mignon. » Elle regrette aussi que le temps du romanesque ait disparu : « Aujourd'hui, on est là-haut dans l'espace. Dieu sait quand on redescendra. »

En revanche, la comédienne est très flattée que la chanteuse Kim Carnes ait rendu hommage à son regard dans son « tube », *Bette Davis Eyes*. « C'est pas mal de faire ses débuts dans le *rock'n'roll* à 70 ans. Mon petit-fils était très impressionné. »

Alors, Bette Davis est-elle une légende vivante ?

LE DEVOIR ciel 98,5

INVITENT 200 COUPLES
À LA PREMIÈRE DU LONG-MÉTRAGE

TANGOS
L'EXIL DE GARDEL



EN PRÉSENCE DE LA COMÉDIENNE
MARIE LAFORÊT
MERCREDI LE 26 FÉVRIER À 20 HRES. AU CINÉMA BERRI

Un film de FERNANDO SOLANAS avec
MARIE LAFORÊT PHILIPPE LÉOTARD
Musique de ASTOR PIAZZOLLA

● Le concours débute le 14 février pour se terminer le 22 février 1986.
● Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible aux bureaux des Films René Malo.
● La valeur des prix offerts est d'environ $1 000.

CONCOURS TANGOS
CIEL MF
C.P. 98,5
Long. J4H 3Z3

Nom
Adresse
Ville
Code postal Tel

6 Nominations pour les CÉSARS!
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
MEILLEUR RÉALISATEUR



PRIMA FILM PRÉSENTE
ROLAND GIRAUD — MICHEL BOUJENAH — ANDRÉ DUSSOLIER
le NOUVEAU film de Coline Serreau
3 HOMMES et un couffin
distribué par LES FILMS SMC
OU LES AVENTURES DE 3 PLAYBOYS ET LEUR BÉBÉ

Berri, tous les jours: 12.15, 2.35, 4.55, 7.20, 9.35.
Dauphin, lun. à ven.: 7.00, 9.00. Sam.-dim.: 12.30, 2.30, 4.30, 7.15, 9.15.
Cartier, lun. à ven.: 7.10, 9.20. Sam.-dim.: 2.00, 4.15, 7.10, 9.20.
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 | LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 | CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124



"Une comédie noire... un très beau film... plein d'un humour rafraîchissant..."
— Louis-Guy Lemieux, LE SOLEIL
14 ANS

PADRE NUESTRO
VERSION FRANÇAISE
Avec FERNANDO REY, FRANCISCO RABAL, VICTORIA ABRIL

GRAND PRIX DES AMÉRIQUES FESTIVAL DES FILMS DU MONDE MONTRÉAL 1985
10e SEM.
2001 UNIVERSITE COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
Tous les jours: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.35.

8 Nominations pour les CÉSARS!
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
MEILLEUR RÉALISATEUR

CHARLOTTE GAINSBOURG
G VISA GÉNÉRAL
l'effrontée
avec BERNADETTE LAFONT et JEAN-CLAUDE BRIALY



un film de CLAUDE MILLER

La critique est unanime!
Un Miracle de film...
— Marc Esposito (Première)
Il faut absolument voir "L'EFFRONTÉE".
— Francine Laurendeau (Le Devoir)
Le film est une pure merveille. Il est formidable .
— François Forestier (L'Express)
"L'EFFRONTÉE", est le plus joli film sur le passage de l'enfance à l'adolescence qui ait jamais été fait.
— Monique Pantel (France Soir)

10e SEM.
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40.

MICHEL SERRAULT / UN FILM DE GEORGES LAUTNER / UGO TOGNAZZI

CKAC 73 et LE DEVOIR présentent
G VISA GÉNÉRAL
LA CAGE AUX FOLLES III
"ELLES" se marient



2e SEM.
Berri, tous les jours: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
2001 UNIVERSITE COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
2001 Université (avec sous-titres anglais). Tous les jours: 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 9.00.

LE DEVOIR CULTUREL

Au septième Festival du super-8

Une compétition nationale de bon niveau

MARCEL JEAN

CONTRAIREMENT à ce que la rumeur laissait entendre, le niveau général de la compétition nationale du septième Festival international du film super-8 est plus élevé que les années passées.

C'est François Dunn, avec son hilarant *Coconut Barf* (ou le *rock* en procès) qui devrait remporter le premier prix. *Coconut Barf* est un faux documentaire sur le *rock* satanique où le cinéaste stigmatise joyeusement les chasseurs de sorcières. Un bon scénario, une photographie lumineuse, un montage serré et de très bons interprètes (ce qui est rare en super-8) font de ce film un produit de qualité professionnelle.

Derrière *Coconut Barf*, on retrouve *Deux oeufs bacon*, un autre film amusant, signé Robert Larivière. Il s'agit de l'histoire d'une femme qui décide de vider l'appartement pendant que son ami macho prend sa douche. C'est un peu long mais on remarque un effort de mise en scène intéressant, l'idée brillante du cinéaste étant de faire en sorte que l'histoire se déroule sur les airs de *Carmen* de Bizet.

On remarque aussi des qualités d'ordre pictural dans *Faire sang blanc* de Manon Briand, *Will We ?* de Jean Gosselin, *The Eagle and the Cat* d'Ollivier Dyens et *Onirisme* d'Alain Simard (même si, pour ce dernier, l'ensemble est plutôt indigeste). Quant à *La Main lumineuse* de Simon Goulet, il s'agit du film le plus décevant de la sélection puisqu'à partir de ce qui aurait pu (dû) être un bon sujet, le réalisateur n'arrive pas à rendre attachant (ou à tout le moins intéressant) le personnage de Philippe Harel, opérateur aveugle d'une radio pirate en France. Un montage approximatif doublé de l'absence totale de soins apportés à l'image, de même qu'un parti pris de provocation mal mesuré, affectent l'intérêt que le spectateur devrait avoir pour *La Main lumineuse*.

Rappelons que la compétition nationale sera présentée ce soir à 21 h 30 à la Cinémathèque.

★

La programmation du festival compte un seul long métrage, celui de Joseph Morder : *Mémoires d'un juif tropical*. Le cinéma de Morder en est un à la première personne, cinéma-journal où la fiction semble naître du quotidien en un mouvement ascendant. Morder, se restreignant au départ à la banalité de ses débuts de vacances, a tôt fait de rencontrer une femme (Liza) et de s'embarquer dans une histoire d'amour qui le projette dans le Guayaquil qui dort au fond de ses souvenirs d'enfance.

Le tour de force de Morder en est un d'évocation ; c'est celui de nous faire sentir Guayaquil en plein Paris, de nous faire croire en cet enfant qu'il a été, ce petit juif des tropiques fasciné par monsieur le Diable, monsieur Jésus et par une amie de sa mère qui ressemblait à une star de cinéma.

Proche de la complaisance, le cinéma de Morder n'en est pas moins intéressant. Il est la preuve que de véritables oeuvres se construisent en super-8.

Ceux qui ont apprécié le *Cinématon* de Gérard Courant, lors du plus récent Festival du nouveau cinéma, auront la chance d'entrer en contact avec cette étonnante oeuvre-concept demain à 18 h. Courant est de retour pour présenter 17 *cinématons* tournés à Montréal en octobre dernier. Vous pourrez voir, entres autres, Claude Jutra et Minou Petrowski.

Présentés lors d'une séance spéciale (et gratuite), les *cinématons* seront accompagnés de trois films de l'amusante série des *Rosette*, films interprétés et réalisés par Rosette. Ces courts métrages (tous durent 13 minutes) rappellent la vivacité et la légèreté des premiers essais de Rohmer, Godard et Truffaut (pensons au style de *Tous les garçons s'appellent Patrick*). Pas étonnant : Rosette a été actrice pour Rohmer (la vendeuse de bonbons de *Pauline à la plage*) et c'est lui qui tient la caméra de ses films.

L'intérêt des *Rosette* réside dans le ton enjoué de l'ensemble ainsi que dans la naïveté assumée des historiettes que racontent les films. Et, fait non négligeable, le tout-Paris y figure, de Virginie Thévenet à Pascal Greggory, en passant par Benjamin Baltimore et Arielle Dombasle.

★

À 17 h aujourd'hui, on peut voir le programme *Spécial Suisse et France*. À 13 h, ce sera la première partie de la section « Un certain regard », composée d'une sélection de films sud-africains. La deuxième partie sera présentée demain à 13 h et comprendra des films des Philippines, de Papouasie/Nouvelle-Guinée, de Belgique, de même qu'un documentaire français sur la lutte révolutionnaire au Nicaragua. La remise des prix se fera demain à 20 h 30, et la présentation des films gagnants devrait débuter vers 22 h.



Rosette de Rosette . . . avec Rosette.

La Guerre d'un seul homme

Ah Dieu ! que la guerre est jolie !

MARCEL JEAN

D'EDGARDO Cozarinsky, on avait déjà vu le splendide *Jean Cocteau : autoportrait d'un inconnu*. La finesse et l'intelligence de ce film étaient tels que Cozarinsky s'était du coup affirmé comme le maître du film d'archives. Aujourd'hui, ce cinéaste argentin installé en France nous revient avec *La Guerre d'un seul homme*, un autre film où Cozarinsky se révèle l'orfèvre par excellence du cinéma d'archives.

La guerre dont il est question dans ce film, c'est la Deuxième, celle de l'holocauste et de l'occupation de la France par les Allemands. Quant au « seul homme » du titre, il s'agit de l'écrivain Ernst Jünger, officier de la Wehrmacht en poste à Paris. L'occupation permet à l'aristocrate Jünger de faire la belle vie dans la capitale française, en rencontrant tour à tour les Guitry, Cocteau et Picasso.

En guise de principale activité intellectuelle, Jünger écrit un *Journal parisien* où il analyse ses moindres états d'âme, où il parle de Paris, de ses rencontres et de la guerre avec une distance et une impassibilité surprenantes. C'est ce journal qui est la porte d'entrée de l'écrivain officier à l'intérieur du film de Cozarinsky, puisque le cinéaste a demandé au comédien Niels Arestrup d'en lire des extraits de sa voix superbe d'intensité.

Pendant qu'on entend Jünger, le film donne à voir des actualités filmées et des bouts de films de propagande. Jamais Cozarinsky ne tombe dans le pléonasme, jamais il n'illustre le commentaire par une image correspondante. Il préfère plutôt instaurer un dialogue entre images et voix, multipliant ainsi la portée de l'ensemble et jouant avec grand art sur les ambiguïtés du discours de Jünger.

Parallèlement, lorsque Jünger se tait, ce sont les voix des commentateurs d'actualités de l'époque qui s'élèvent pour décrire un Paris volage et futile qui fait de son mieux pour ignorer la guerre. Un Paris où les « élégantes » ne ménagent pas les efforts pour le rester et où la vie mondaine se fait sous le signe de la débrouillardise et de l'évasion.

La Guerre d'un seul homme est un document troublant où prennent place les contradictions et les ambiguïtés qui font l'Histoire, où rien n'est donné comme étant la vérité mais d'où celle-ci ressort, comme par enchantement, comme par magie. (À l'**Autre cinéma**.)

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

EN NOMINATION POUR 4 PRIX DE L'ACADÉMIE
incluant meilleur réalisateur Akira Kurosawa
2 NOMINATIONS POUR LES CÉSARS
dont meilleur film étranger
MEILLEUR FILM ÉTRANGER DE L'ANNÉE
—SOCIÉTÉ NATIONALE DES CRITIQUES DE CINÉMA AMÉRICAIN
—L.A. FILM CRITICS CIRCLE —NATIONAL BOARD OF REVIEW
MEILLEUR RÉALISATEUR —NATIONAL BOARD OF REVIEW
GAGNANT DE 3 PRIX DONT MEILLEURE MUSIQUE —L.A. FILM CRITICS CIRCLE
G VISA GÉNÉRAL
DIMA FILMS présente
RAN
UN FILM DE AKIRA KUROSAWA
5e semaine triomphale!
Produit par SERGE SILBERMAN et MASATO HARA
Avec TATSUYA NAKADAI, AKIRA TERAO, JINPACHI NEZU, DAISUKE RYU
Version française — Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 — AUCUN LAISSEZ-PASSER — KENT 6100 SHERBROOKE O. 489-9703 — Version originale japonaise sous-titres français
KENT 2 Sam Dim 2:00-5:15-8:30 Sem 8:30
PARISIEN 4 2:00-5:15-8:30 Sam Couche Tard 11:30

Sélection Officielle Festival International du film de Berlin
G VISA GÉNÉRAL
LOUISE MARLEAU ALBANE GUILHE
Anne Trister
Un film de LÉA POOL
DOLBY STEREO
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
en collaboration avec CFGL FM 105,7
PARISIEN 2 1:10-3:15-5:20-7:25-9:30
Sam Couche Tard 11:30

3 SALLES SOMPTUEUSES PRIMEURS FRANÇAISES en collaboration avec CKOI 97 AU CINÉMA PLACE DU PARC
Situé au 3575, avenue du Parc près de Sherbrooke
Stationnement intérieur pour les clients du cinéma 3 heures 1,50$ (faites valider votre billet au cinéma)
tél.: 844-9470
Salle 1 — Le chef d'oeuvre de la littérature érotique de PIERRE LOUYS — APHRODITE — VALÉRIE KAPRISKY — 18 ANS (INDICATIF) — 12:50-2:25-4:00-5:40-7:25-9:10
Salle 2 — "URGENCE... étourdissant, fascinant, chavirant." — "Entre DIVA et SUBWAY, URGENCE restera dans la mémoire." — "La cinquième colonne existe en Europe et aux USA. Il faut voir URGENCE pour le croire." — 14 ANS (INDICATIF) — URGENCE — 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
Salle 3 — N'ALLEZ PAS VOIR L'AMOUR "en douce" ALLEZ-Y FRANCHEMENT ! IL LE MÉRITE. G — EMMANUELLE BEART DANIEL AUTEUIL — Après "La cage aux folles" le dernier film de MOLINARO — L'AMOUR en douce — 1:30-3:30-5:30-7:35-9:30
OUVERT TOUS LES JOURS EN APRÈS-MIDI

29 NOMINATIONS
les grands favoris aux césars
G VISA GÉNÉRAL
SUBWAY
IL Y A DES MÉTROS QU'IL NE FAUT PAS RATER
ISABELLE ADJANI CHRISTOPHE LAMBERT RICHARD BOHRINGER
14 ANS (INDICATIF)
PÉRIL EN LA DEMEURE
UN FILM DE MICHEL DEVILLE
CHARLOTTE RAMPLING MICHEL SERRAULT
on ne MEURT que DEUX FOIS
un film de JACQUES DERAY
dialogue MICHEL AUDIARD
À L'AFFICHE AU CINÉMA
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
vérifiez l'horaire de chaque film tél.: 842-6053

EN NOMINATION POUR LE PRIX DE L'ACADÉMIE
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
14 ANS (INDICATIF)
CINÉMAS UNIS
PALME D'OR CANNES 1985
DIMA FILMS présente
Un film de EMIR KUSTURICA
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES
MORENO D'E BARTOLLI, MIKI MANOJLOVIĆ, MIRJANA KARANOVIĆ
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
ELYSEE 2 Sam Dim 1:30-4:10-6:45-9:10 Sem 6:45-9:10

Une Production JOHN FOREMAN
JACK NICHOLSON KATHLEEN TURNER
14 ANS (INDICATIF)
EN NOMINATION POUR 8 PRIX DE L'ACADEMIE
L'HONNEUR DES PRIZZI
•PRIZZI'S HONOR•
Musique de ALEX NORTH
Directeur de la photographie ANDRZEJ BARTKOWIAK
Scénario de RICHARD CONDON et JANET ROACH
D'après le roman de RICHARD CONDON
Produit par JOHN FOREMAN Réalisé par JOHN HUSTON
20th Century Fox
VERSION FRANÇAISE
DOLBY STEREO
CAPITOL 858 STE-CATHERINE E. 849-0041
12:00-2:20-4:40-7:10-9:30 Sam Couche Tard 11:45
VERSION ANGLAISE
PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6991
12:00-2:20-4:40-7:00-9:20 Sam Couche Tard 11:40

BILL VAZAN

■ *Géographe de l'espace intérieur*


Bill Vazan à Machupicchu, dans les Andes, en décembre 1984.

NORMAND BIRON

SI, comme le prétendait Oscar Wilde, « la nature imite l'art », Bill Vazan est sûrement un grand visionnaire, car il nous permet de retrouver, à travers les terres des origines, les sentiers de l'essentiel. S'il nous ramène à la nature, c'est bel et bien en géographe de l'espace intérieur. Et s'il emploie la couleur, c'est la nature qui lui donne les ocres rouges qui écrivent le papier et dessine les passés de la Terre. Bill Vazan tient une double exposition (jusqu'au 9 mars) que l'on peut voir à la **galerie Gilles Gheerbrant** (4060, boulevard Saint-Laurent, bureau 605, à Montréal) ainsi qu'à la **Galerie 13** (3772, rue Saint-Denis, Montréal).

Q. — *Comment êtes-vous venu à l'art ?*

R. — D'abord par des études traditionnelles qui m'ont conduit, à cette époque, à un silence de dix ans en art... Ensuite, j'ai cherché, à travers divers champs de l'art, ma voie propre... Je me suis vite découvert une sensibilité vive pour les textures telles le papier (encres, collages, dessins à la mine...), la terre...

Q. — *Et le*land art ?

R. — Je me suis engagé jusqu'à intervenir dans le paysage, la nature, l'environnement... Au lieu de doubler la nature, d'en faire la reproduction sur une toile, j'ai utilisé directement la nature dans son lieu naturel... Il va de soi qu'avant ces réalisations, il faut élaborer ses idées, les inscrire souvent sur papier à travers un dessin, une maquette, un collage... Si l'on me connaît par le *land art* et la *photographie* qui est une extension naturelle de mon travail en *land art*, l'exposition actuelle montre les esquisses qui ont précédé ces réalisations et que je n'avais jamais montrées au public...

Ici, j'ai réuni plusieurs projets — particulièrement des dessins — dans deux galeries et j'ai accompagné ce geste de la publication d'un livre. Bref, des témoins conceptuels de projets de *land art*. Vers 1982, j'ai fait de larges dessins afin d'explorer à la fois le dessin dans le dessein de faire du *land art* — une création dans la création.

Q. — *Votre oeuvre est habitée par une géographie intérieure... D'un côté, il y a la morphologie physique de la Terre; de l'autre, on sent un monde cellulaire qui s'y greffe...*

R. — Les *primitifs* croyaient que leur environnement était animé par des esprits — on n'était point surpris de reconnaître partout des formes anthropomorphiques... À partir du moment où l'on a abandonné cette idée de la nature vivante, on a fini par s'apercevoir que le silence des choses objectives n'était point un absolu, mais qu'elles étaient inventées par l'Homme...

Dans notre siècle, lorsqu'on fait une incursion dans l'infiniment petit, on aboutit toujours à des possibilités mathématiques. Là encore, ce sont des créations de l'homme et non point une réalité certaine...

Q. — *L'homme a inventé la science, mais on redécouvre maintenant que les choses existent au-delà de cette science créée par lui et que l'homme ne peut pas longuement oublier la nature...*

R. — La science ? L'art ? Des outils pour comprendre l'homme et son environnement... On a déjà fait un pas intéressant en reconnaissant que le monde n'existe pas, si l'on exclut l'Homme qui l'observe et le crée...

La présence de la géographie dans mon travail est un moyen de réintroduire l'être humain dans le paysage. Une théorie, une idée juste est celle de Heisenberg en 1927 sur le *principe de l'incertitude* où il démontre que les absolus sont impossibles, bien que l'homme aime les imaginer...

Q. — *Les origines de l'Homme vous interrogent...*

R. — En s'occupant de *land art*, on se rend compte que les évidences qu'on a sont celles des anciennes civilisations. En travaillant avec la nature, elles deviennent encore plus convaincantes — les cimetières, les tumulus...

Q. — *En regardant le travail que vous effectuez sur/dans la pierre, on se rend compte que l'image de la spirale revient fréquemment...*

R. — Dans ma démarche face à la nature, j'ai beaucoup travaillé avec la pierre en faisant des installations, des labyrinthes, des dolmens..., voire graver directement dans la pierre.

La spirale est une forme que j'utilise depuis longtemps pour rappeler l'éternité, les événements cycliques comme le jour et la nuit, le retour des saisons, l'éphémérité des fleurs qui meurent et renaissent... C'est une image essentielle pour de nombreux phénomènes... Utilisant des images très primaires, la forme de la spirale surgit...

Q. — *La beauté ?*

R. — Retrouver dans la vie, la pensée et l'oeuvre un peu d'harmonie — un équilibre entre l'homme et la nature. Quand vous travaillez sur le terrain, vous devenez conscient que la nature est en train de disparaître et d'être remplacée par la nature de l'homme. Si cela devait se produire plus complètement, l'homme risquerait de disparaître aussi, car il n'y aurait plus assez de *vraie nature* pour nous protéger. Donner une forme grâce au *land art* crée une symbiose, un équilibre entre l'artiste et la nature.

Q. — *La lumière ?*

R. — La lumière est un moyen de *VOIR*. Le lever et le coucher du soleil, l'équinoxe, le solstice ont eu beaucoup d'importance dans de nombreuses civilisations et sont essentiels dans ma démarche (*land art* et *photographie*)...

Q. — *Que pensez-vous du monde actuel ?*

R. — J'ai l'impression que nous sommes sur deux chemins : l'un pourrait se nommer le « mieux vivre », l'autre, celui de la violence destructrice. Cette double oscillation représente l'Homme. Il faut espérer qu'un dynamisme positif primera...

Q. — *Le temps, la mort...*

R. — Le passé, le présent, l'avenir ? Le passé et l'avenir n'existent pas; il n'y a que le *présent*. Le présent fabrique le passé selon nos besoins actuels et invente l'avenir. La seule chose qui est là, est le présent. L'*avenir* n'arrive jamais, car le jour où il *est* là, il devient un *présent*.

Nous créons notre être... Il faut faire des choses pour être vivant, sinon nous devenons des *morts-vivants*, et moi je veux être un *vivant-vivant*... La mort la plus terrifiante est de se savoir vivant sans utiliser toutes ses capacités...

Q. — *Le spirituel...*

R. — Le spirituel est souvent une projection de l'homme dans des objects extérieurs qui l'aident à vivre. Par exemple, les tableaux, les pierres gravées... deviennent des outils pour nous expliquer, voire accommoder notre cosmos, notre nature, notre environnement.

Q. — *Pourquoi la photographie ?*

R. — Lorsque j'ai fait mes premières oeuvres de *land art*, particulièrement les travaux réalisés dans l'île du Prince-Édouard sur les rives de la mer, la photographie devenait un témoin par-delà l'éphémérité de ce moment. Et, progressivement, la photo a acquis la dimension d'oeuvre d'art, en prolongeant la sculpture.

Q. — *La durée...*

R. — Un élément naturel... J'accepte la fragilité temporelle d'une oeuvre... Bien que les grandes toiles de la Renaissance aient près de quatre siècles, elles disparaîtront aussi un jour... On peut même dire que le fait humain sur la Terre est très mince, comparativement aux autres espèces vivantes. La culture inventée par l'homme date de deux ou trois mille ans, ce qui n'est presque rien sur la ligne du temps. Toute oeuvre est vouée à disparaître, car c'est la nature de notre existence... Mon silence en art, à un moment de ma vie, était aussi une réponse à l'idée de la disparition inévitable des choses...

Q. — *L'art, un engagement social ?*

R. — Nous vivons dans un cocon technologique qui nous fait occulter ce qui en est extérieur, c'est-à-dire la *vraie nature* — le temps réel, la lumière solaire, la vie, la mort qui deviennent souvent un ailleurs caché. Avec le *land art*, j'ai voulu retrouver, rappeler, non point de façon romantique ou édénique, des valeurs primaires que l'on a oubliées. Dans un monde de robotisation, il me semble nécessaire de se tourner parfois vers les commencements, les origines...

Le musée « de l'Homme » se cherche un nom

ANGÈLE DAGENAIS

LE MUSÉE national de l'Homme, à Ottawa, se cherche un nouveau nom avant d'emménager dans ses nouveaux locaux du parc Laurier, à Hull, le 1er juillet 1988.

Pour ce faire, il lance un vaste concours ouvert au public jusqu'au 7 mars et offre, en guise de prix de participation, un week-end pour deux personnes, toutes dépenses payées, dans la capitale du Canada. Des publications de prestige du musée de l'Homme seront également offertes comme prix secondaires aux participants du concours « Notre héritage ». Tous ceux que l'idée intéresse sont priés de faire parvenir leurs suggestions au musée de l'Homme, Ottawa, K1A 0M8.

Le secrétaire général des Musées nationaux du Canada, M. Léo-A. Dorais, a annoncé récemment la composition du jury d'experts qui départagera toutes les suggestions reçues pour recommander au ministre des Communications du Canada, M. Marcel Masse, le nom le plus approprié pour décrire les collections d'histoire et d'ethnologie que regroupe ce musée.

Il s'agit de M. Pierre Berton, historien et journaliste; de Mme Lise Bissonnette, rédactrice en chef adjointe du DEVOIR; de M. Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint; de M. Richard Lee, professeur à l'Université de Toronto, et de M. Jean-Pierre Wallot, archiviste fédéral. M. Dorais et M. George MacDonald, directeur du musée de l'Homme, seront membres d'office du jury.

En construction depuis deux ans, le nouvel édifice, sur la rive de la rivière des Outaouais, devrait être livré aux responsables du musée à la fin de l'année 1987. De formes sinueuses et arrondies, le *design* « futuriste » du nouveau musée se veut néanmoins un rappel des grands éléments qui ont « sculpté » notre continent — le vent, les rivières et les glaciers — comme l'affirme l'architecte de ce projet de $ 80 millions, M. Douglas Cardinal, qui doublera la superficie actuelle du musée tout en quadruplant ses aires d'exposition.


Le futur musée de l'Homme vu de la colline parlementaire à Ottawa.

LE DEVOIR
VOUS OFFRE
LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET
PROFESSIONS
842-9645

TRUFFAUT
au cinéma
à l'OUTREMONT
Jusqu'au 20 mars

danse lab pilobolus
EXPRESSION CONTEMPORAINE AUTOCHTONE
22 FÉVRIER '86
PAVILLON LAFONTAINE
1301 SHERBROOKE EST
20h30 U.Q.U.A.M. 8$

2e semaine
la clé
18 ans
Un film de
TINTO BRASS (réalisateur de CALIGULA)
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
12.15 - 14.24 - 16.35
18.45 - 20.55.

LES FILMS DU CRÉPUSCULE présente
Un film de PIERRE GOUPIL
CELUI QUI VOIT LES HEURES
G VISA GÉNÉRAL
La révélation québecoise au Festival du Nouveau Cinéma 1985
Dernière semaine
Jusqu'au 27 février
Au Cinéma Parallèle 19h30 - 21h30
3682 Boul. St-Laurent — 843-6001

HANNAH AND HER SISTERS
Pré-publicité film en attente de classement
WOODY ALLEN MICHAEL CAINE
MIA FARROW CARRIE FISHER
BARBARA HERSHEY LLOYD NOLAN
MAUREEN O'SULLIVAN DANIEL STERN
MAX VON SYDOW DIANNE WIEST
A JACK ROLLINS and CHARLES H. JOFFE Production
Editor SUSAN E. MORSE A.C.E.
Director of Photography CARLO DI PALMA A.I.C.
Executive Producers JACK ROLLINS and CHARLES H. JOFFE
Produced by ROBERT GREENHUT
Written and Directed by WOODY ALLEN
An ORION PICTURES Release
CINÉMAS CINEPLEX ODÉON
Dès le 28 février
dans un cinéma Cinéplex Odéon
près de chez-vous!

«Une critique décapante du discours officiel et du rôle des mass-media.»
— Marcel Jean, *Le Devoir*
14 ANS (INDICATIF)
PASSIFLORA
EN MARGE DE LA VISITE DU PAPE ET DE MICHAEL JACKSON, UN FILM-CANTIQUE POUR DISSIDENTS!
AU CINÉMA MILIEU
5380, boulevard Saint-Laurent Téléphone : 277-5789
UN FILM DE FERNAND BÉLANGER ET DE DAGMAR GUEISSAZ TEUFEL
PRODUIT PAR
L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Sam. : 16 h, 17 h 30, 22 h 30, 24 h
Dim. : 17 h 30, 19 h, 20 h 40
Lun. à jeu. : 19 h 35, 21 h 15
Ven. : 19 h 05, 20 h 35, 22 h 15, 24 h
DOLBY STEREO
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

POUR TOUTE LA FAMILLE EN CONGÉ SCOLAIRE...
1h00:
LES CALINOURS (G)
3h00:
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (G)
5h00:
LA FLÛTE À SIX SCHTROUMPFS (G)
$1.50 chacun des films (moins de 14 ans)
$3.25 (adultes)
CINÉMA OUTREMONT
1248, rue Bernard Ouest
tél.: 277-4145

LE DEVOIR CULTUREL

PAULINE JULIEN

Suite de la page 37

les animaux et les fleurs, qui aime bouger et prendre son temps. Elle chantait aussi, dans une pièce magnifique, « Les feuilles tombent, est-ce la peine, nous n'avons plus beaucoup de temps, je veux que tu me prennes, prends-moi par les sentiments », comme un désir d'équilibre et une recherche d'émotion avant toute chose.

Je lui fais remarquer qu'elle a défendu des causes précises, qu'elle a été identifiée à des idées fortes. Elle répond avec une certaine lassitude, parce qu'on ne cesse de lui poser encore des questions sur les « causes » : « J'ai toujours dit que c'était faux. Ce que j'ai semblé défendre, c'était toujours adéquat à ma vie. La vraie responsabilité, c'est d'être un créateur à part entière. »

En Europe, elle a creusé un chemin important. Elle a sûrement été la plus grande ambassadrice de la chanson québécoise, parcourant durant 15 ans la francophonie. « Ma génération a ouvert la porte, ce qui permet à d'autres d'entrer plus facilement aujourd'hui. Les Québécois en France sont maintenant perçus comme des individus, et les Français au Québec sont mieux perçus pour ce qu'ils sont, on sait mieux faire face à leur parole, le préjugé du "maudit Français" s'amenuise, probablement parce que les Québécois s'aiment mieux. Mais un point important demeure : il faut toujours faire son chemin individuellement, se battre pour se faire entendre. »

Ces temps-ci, Pauline Julien anime un atelier de chanson à l'École nationale de théâtre. Elle rêve d'un projet de spectacle avec Anne Sylvestre, elle parle de peut-être déménager du carré Saint-Louis, et elle consacre plus de temps à ses amis et à ses loisirs : « C'est extraordinaire, je n'avais jamais connu ça de ma vie », lance-t-elle.

Elle tient à ce que ne subsiste aucune ambiguïté : elle ne part pas en retraite, et toute son attitude est positive. Quelques jours après l'entrevue, elle appellera même chez moi ! « Écoute, dit-elle, je viens de penser à une image : je ne veux plus être un oiseau en cage, une cage qui pourrait être tout le système de production du spectacle. Je veux être un oiseau libre. »

Je lui ai promis de conserver l'image parce que l'oiseau continue à chanter...

WILFRID LEMOINE

Suite de la page 37

plus de commenter une oeuvre de littérature étrangère. Ce travail de journaliste et critique littéraire, Wilfrid Lemoine appelle cela avec humour « parasiter une oeuvre ».

« J'ai passé ma vie à parasiter des oeuvres. C'est ce que font tous les journalistes littéraires. Nous sommes des parasites essentiels. Comme dans l'écologie des animaux, ces parasites qui se nourrissent des requins et des baleines, comme ces oiseaux qui parasitent les gros quadrupèdes d'Afrique. »

Son métier de commentateur, Wilfrid Lemoine en parle encore avec la même passion qui l'anime pour la littérature. Il était, entre autres, un interviewer exemplaire qui aimait rencontrer les écrivains. « Quand tu interviewes un écrivain, il faut que tu saisisses l'essentiel de ce qu'il a voulu faire. Cette attitude commande une lecture exigeante de son livre. Dans l'interview, on n'est pas là pour juger l'écrivain mais pour essayer de comprendre sa réalité de romancier, de poète ou d'essayiste. Pour cela, il faut le faire s'exprimer. Il faut poser des jalons à partir de notre lecture de son oeuvre. Il faut tirer sur les fils d'une trame qui doit ensuite se dérouler d'elle-même. »

Wilfrid Lemoine n'a jamais perdu de vue que la littérature est un art. Il se méfie donc des sciences de la littérature et de ceux qui prétendent l'expliquer ou l'interpréter à travers des grilles rigoureuses. Il se souvient en riant des nombreuses modes et théories qui ont défilé devant nous depuis quinze ans.

« Je ne suis pas contre la science mais je sais que l'art est un mouvement qui vient de ton être tout entier et non pas seulement de ta logique ou de ta raison raisonnante. L'univers de l'écrivain, ce sont autant les harmoniques qu'il joue que les notes elles-mêmes. » Contrairement à d'autres comme son ami François Ricard, Lemoine n'est pas exaspéré par la « modernité » actuelle. « De la recherche, il en faut, il y en aura toujours, dit-il. C'est normal que des gens en fassent. Mais ce que je reproche à tous ces gens-là, c'est de s'arrêter à la théorie et de faire comme les thomistes ont fait en philosophie : s'arrêter à Thomas d'Aquin durant des siècles ! »

Un de ses écrivains préférés reste cependant Roland Barthes, « qui avait une sensibilité de poète ». Il admire aussi, sans en être dupe, le monumental Jean-Paul Sartre, « le libérateur, pour les gens de mon âge, dit-il. Mais j'ai eu de la peine quand, à la fin de sa vie, il a épousé toutes les causes, même celles de la violence contestataire ».

Journaliste politique durant vingt ans à la télévision, Wilfrid Lemoine a trouvé « très dur » ce métier qu'il évoque sans cynisme mais avec une grande lucidité.

« Après dix ans de journalisme politique, je m'ennuyais. J'ai fini par m'apercevoir que l'opposition et le pouvoir en arrivent à dire les mêmes choses. Ce sont les têtes qui changent de discours. Au fond, les hommes politiques font ce qu'ils peuvent faire, tout simplement. Il n'y a pas de gros méchants ni de grands saints, en politique. Arrivés au pouvoir, ils s'en vont si ce sont des idéologues très stricts, ou bien ils restent et ils essaient d'administrer décemment, avec les moyens du bord et selon les volontés de la population.

« Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi la politique est devenue le sport national des Québécois. À mes yeux, les politiciens sont des joueurs de hockey qui se font des passes plus ou moins précises. Je ne les méprise pas mais je trouve qu'on accorde à leurs propos une importance qui n'a rien à voir avec la réalité. »

Les personnes qui ont le plus impressionné Wilfrid Lemoine au cours de sa carrière ? Ce sont des artistes. L'image de Simone Signoret lui vient tout de suite à l'esprit. Il l'a interviewée au moment où elle ramenait de Hollywood Yves Montand qu'elle avait tiré des bras de Marilyn Monroe. C'était aussi l'époque où le couple, sympathisant communiste, avait été ébranlé devant l'occupation de la Hongrie par les Soviétiques. « Simone Signoret parlait encore la langue de bois en même temps qu'elle se sentait bien d'avoir rompu avec un régime totalitaire. J'ai vu la lutte intellectuelle qui se livrait chez cette femme intelligente et cultivée. Ce n'était pas une star mais un être humain d'une qualité extraordinaire. »

Wilfrid Lemoine n'oublie pas, non plus, le trac qu'il avait eu avant de rencontrer son idole, Lawrence Durrell, dont il se faisait un mythe littéraire mais avec qui il avait vite fraternisé par la suite. Un autre souvenir ému étreint encore la voix de Wilfrid Lemoine : celui de sa rencontre avec Céleste, la gardienne du Musée Ravel, près de Paris. Céleste, c'était l'ancienne bonne de Gide et de Proust, devenue d'ailleurs un personnage d'*À la recherche du temps perdu*.

À la fin de notre entretien, Wilfrid Lemoine évoque l'idée qu'il se fait de la mort. Il se souvient du plus fort moment de sa vie : celui où sa vieille mère s'est éteinte doucement dans ses bras.

« Ce n'est pas la mort qui me fait peur, c'est le passage », dit Wilfrid Lemoine, en me parlant de son admiration pour un livre de Michel Serres, *Le Passage du Nord-Ouest*, où le philosophe démontre que la quête de l'homme ne doit pas être soumise à un système. « On ne peut jamais prétendre tout connaître par la seule raison, précise Lemoine. C'est l'artiste qui est toujours le plus près du fond des choses. Les plus grandes découvertes scientifiques viennent toujours d'une intuition. De même, l'art produit des émotions qui te mettent en contact avec le réel presque indicible. »

C'est la quête que poursuit Wilfrid Lemoine dans sa vie d'homme libre. Heureux au milieu de la grande nature. « Je suis un contemplatif, content d'aimer les fleurs. La nature me relativise et m'enlève mes angoisses. Je suis un homme de l'espace et mon espace c'est ici, dans le réel. D'ailleurs, je crois que c'est un poète, un musicien ou un peintre qu'on devrait envoyer en orbite dans l'espace. Il nous rappellerait combien la Terre est petite dans le cosmos, bleue par endroits et d'une atmosphère fragile. Nous sommes chanceux, aujourd'hui, d'être sur la Terre dans les meilleures années de son évolution. Dans x milliers d'années, elle ne sera plus habitable. Nous avons de la chance de faire partie de l'étoffe du cosmos et surtout de savoir qu'on existe.

« À partir de cette conscience, que devient l'importance de mes oeuvres complètes ou de mes angoisses ? Je sais que quand je n'y serai plus, des milliards d'autres petites fourmis vont continuer de travailler. Cela relativise mon angoisse métaphysique. Il est splendide de pouvoir se réfléchir. Et puis, conclut Wilfrid Lemoine, n'oublions pas que si des extraterrestres nous découvrent un jour, ce sera nous, *l'homme de l'espace*, ce sera nous, le *monstre*. »

Conservatoire ravagé par le feu

QUÉBEC (PC) — Un incendie a ravagé, dans la nuit de jeudi à vendredi, l'édifice abritant le Conservatoire d'art dramatique de Québec.

L'incendie s'est déclaré vers 23 h 30 jeudi. L'eau et la fumée ont causé des dommages aux édifices avoisinants. Le Conservatoire de Québec était notamment doté d'une bibliothèque contenant de nombreux ouvrages sur le théâtre.

L'édifice de trois étages, situé rue Saint-Stanislas, dans le Vieux-Québec, datait de 1860.

FRANÇOIS TRUFFAUT

Suite de la page 37

sera déçu, car Jean-Pierre m'intéresse justement par son anachronisme et son romantisme, il est un jeune homme du XIXe siècle. »

Le titre de *Baisers volés* est emprunté à la chanson de Charles Trenet, *Que reste-t-il de nos amours ?* dont on entend le refrain pendant le générique. « Je pense que c'est Trenet qui a trouvé le plus juste équilibre poétique, qui a su le mieux mêler la gravité et la légèreté dans la chanson. *Baisers volés* est justement un film qui espère ressembler à une chanson. »

Jules et Jim et *Les Deux Anglaises et le continent* sont deux adaptations du même romancier, Henri-Pierre Roché. « Un jour de 1955, j'ai acheté son premier roman, *Jules et Jim*, enveloppé de cellophane, parmi tout un lot de livres d'"occasion" à l'étalage d'une librairie, place du Palais-Royal. Ce qui m'a attiré, c'était le titre, la jolie musique que faisaient les deux J. Quand j'ai lu, au dos du livre, qu'il s'agissait du premier roman d'un homme de soixante-quatorze ans, ma curiosité était à son comble.

« La lecture de *Jules et Jim* m'a enthousiasmé et j'ai compris qu'il s'agissait d'un faux roman, composé de souvenirs reconstitués avec cinquante ans de recul d'où ce mélange tellement rare de folie et de sagesse. J'aime les histoires vraies, les récits vécus, les mémoires, les souvenirs, j'aime les gens qui racontent leur vie.

« Trois ans après *Jules et Jim*, Henri-Pierre Roché, avec qui j'étais en correspondance, m'a envoyé son second roman, *Deux Anglaises et le continent*, dans lequel j'ai retrouvé le caractère presque scabreux des situations, purifié par l'innocence des personnages. Henri-Pierre Roché est mort en 1959 au moment où je tournais mon premier film, *Les Quatre Cents Coups*. »

Jules et Jim est l'histoire de deux amis qui aiment la même femme pendant une grande partie de leur vie, *Les Deux Anglaises et le continent* est celle de deux soeurs anglaises qui aiment le même homme (français) pendant une vingtaine d'années. Pour la première fois au Québec, si je ne m'abuse, nous verrons la version originale rétablie par l'auteur et sa monteuse, Martine Barraqué.

Les mauvaises critiques qui ont accueilli *Les Deux Anglaises*... à sa sortie, en novembre 1971, ont rendu le public méfiant au point que, poussé par les distributeurs, Truffaut acceptait de raccourcir sensiblement le film qui faisait deux heures 12 minutes. On a fait les coupes en une journée, me racontait pour Radio-Canada Martine Barraqué, de sorte que le film n'est pas sorti des salles d'exclusivité. Du jour au lendemain, les spectateurs n'ont pas eu le même film mais les exploitants, eux, avaient une séance supplémentaire.

Après *Vivement dimanche*, c'est-à-dire peu avant sa mort, Truffaut a quand même eu le temps de réaliser un projet qui lui tenait à coeur : revenir au montage original des *Deux Anglaises*.... Il aurait voulu, cependant, en retirer sa voix *off* et faire dire le commentaire par un comédien. Fort heureusement pour nous, les éléments nécessaires à ce remixage ayant été perdus par le laboratoire, le film nous est revenu dans son intégralité, avec la voix de son auteur.

Si vous voulez vous lancer à fond dans une découverte de Truffaut, je vous invite à lire l'indispensable *Truffaut par Truffaut* (éditions du Chêne) où j'ai largement puisé dans les textes et documents réunis par Dominique Rabourdin. On y retrouve, entre autres, de nombreux extraits des entretiens accordés en 1971 à Aline Desjardins pour Radio-Canada. Truffaut renvoyait d'ailleurs volontiers à ces entretiens ceux qui s'intéressaient à son enfance et à son adolescence.

La rétrospective se poursuivra, à l'Outremont, jusqu'au 20 mars et à l'Autre Cinéma jusqu'au 24 avril. Il est regrettable, cependant, que seulement six des seize longs métrages soient présentés à l'Outremont, c'est-à-dire dans les meilleures conditions de projection et de confort.

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction yvette brind'amour mercedes palomino
2 DERNIÈRES aujourd'hui 17h et 21h
Du mardi au vendredi 20h. samedi 17h, 21h, dimanche 15h.
Le Ruban de Feydeau
En collaboration avec le théâtre français du Centre national des Arts
Mise en scène: André Brassard
• Luc Durand • Françoise Faucher • Louise Naubert • André Montmorency • René Gagnon • Sylvie Ferlatte • Alain Zouvi • Elise Guilbault • Eric Cabana • André-Jean Grenier • François Sasseville
Décor: François Séguin Costumes: François Barbeau Éclairages: Louis Sarraillon
4664, rue St-Denis Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h 844-1793

début PRÉSENTE
JULIAN ARMOUR, violoncelliste au piano: Michael Woytiuk
MICHÈLE GINGRAS, clarinettiste au piano: Lorraine Prieur
Oeuvres de: Coulthard, Franck, Schubert, Brahms, Mann and Cahuzac
Samedi, le 1er mars 1986 à 20:00
Salle Pollack, 555 ouest Sherbrooke
Billets: $7 (étudiants $5)
Renseignements: 878-9680 392-8224

VERTIGO DANSE
Mise en scène de Ginette Laurin
Du 12 au 30 mars à 20h30
(Relâche les lundis et mardis)
Au Théâtre de la Veillée PRÉSENTE
1371, rue Ontario E. (Métro Beaudry)
Réservations: 526-7288
«Un des événements en danse les plus exictants de l'année.» — Globe and Mail, Toronto
«Les danseurs nous éclaboussent de leur énergie, nous étonnent de leurs performances physiques.» — La Libre Belgique, Bruxelles
«Leurs mouvements ne répondent plus qu'à l'attrait irrésistible du vertige.» — Reflex, Montreal
«Une forme d'athlétisme triomphant, teinté de néo-expressionnisme.» — The Sun, Vancouver
«Un divertissement formidable!» — Dancemagazine, New York
TIMBER

LES CONCERTS GALA
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Lundi - Mardi 24 - 25 février, 20h
CHARLES DUTOIT ISAAC STERN, violon
SCHUBERT Symphonie no 3
DUTILLEUX Concerto pour violon (Première nord-américaine)
TCHAÏKOVSKY Symphonie no 4
Prix des billets: 24$, 18$, 13$, 10$
Commanditaires: le 24, Seagram Québec le 25, IBM Canada Ltée
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, une heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Réservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $.

LES GRANDS CONCERTS
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Mardi - Mercredi 4 - 5 mars, 20h
CHARLES DUTOIT ALICIA DE LARROCHA, piano REBERT VEREBES, alto
KLEIN Concerto Sacro
BEETHOVEN Concerto pour piano no 1
DEBUSSY Iberia
RAVEL Daphnis et Chloé, suite no 2
Prix des billets: 24$, 18$, 13$, 10$
Commanditaires: le 4, Lavalin Inc. le 5, Northern Telecom Canada Ltée
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, une heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Réservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $.

Voici LES ROGERS
journal de montréal CKAC 73 présentent
L'Homme nouveau genre...
EN VENTE LUNDI
UNE COMÉDIE de et par ROBERT MARINIER, JEAN-MARC DALPÉ et ROBERT BELLEFEUILLE
Une production du Théâtre du Nouvel-Ontario et du Théâtre de la Vieille 17 en collaboration avec le Théâtre Français du C.N.A.
MILIEU 5380, Saint-Laurent, Montréal 277-5789
13 au 29 MARS
Billetterie Jour et Nuit au LUX (TKTEL 274-2622) (Frais de service en sus)
5220 Boul. St-Laurent

impertinence
PROLONGATION jusqu'au 5 mars
"Avec IMPERTINENCE, L'Avant-Pays atteint la plus parfaite maîtrise de l'art de la marionette." R. Bernatchez, La Presse
"C'est un spectacle différent... une expérience extrêmement intéressante." D. Guérard, Bon Dimanche
Le Théâtre de L'AVANT-PAYS
présente Impertinence
spectacle de manipulation conçu pour marionnettes espace musique mouvement
du 11 au 23 février 1986
mar. au sam. 20h30 dim. 15h
Studio-théâtre Alfred Laliberté
Université du Québec à Montréal
1455 St-Denis Métro Berri
Rés. 844 6084
mise en scène: Michel Frechette
scénario: Denise Chartrand
composition musicale: Pierre Moreau
scénographie: Marc-André Coulombe
conseiller en mouvement: Jean-Pierre Perreault
conception des éclairages: Jean Gervais
marionnettistes: Marthe Adam, Alain Francoeur, Claire Gonthier, André Meunier, Sébastien Provencher, Michel P. Ranger

Cabaret politique au Petit à petit

■ *Rire ou ne pas rire*

PAUL LEFEBVRE

CELA SE PASSE devant un mur de pots de cornichons. Cela met en scène 98 personnages. Cela se compose de 54 numéros de moins de deux minutes. Cela rigole de choses sérieuses comme la violence, la peur du nucléaire, la vieillesse, le sida, le féminisme, le nouvel homme, les nouveaux rapports, le racisme, la sexualité . . . Cela s'intitule *Bain public* et c'est un cabaret politique que présente à la Licorne, depuis mercredi, le théâtre Petit à petit.

René-Richard Cyr, qui signe la mise en scène, et François Camirand, qui a fait la sélection des textes, s'entendent pour dire qu'un cabaret politique, c'est moins un genre de spectacle — ceux qui veulent renifler le parfum vénéreux du Berlin des années trente seront déçus — qu'une méthode de travail. « Le projet, raconte René-Richard Cyr, nous a été présenté par Geneviève Notebaert qui avait travaillé avec le metteur en scène berlinois Wofgang Kolneder quand il a monté avec les finissants anglophones de l'École nationale de théâtre un cabaret politique.

« C'est elle qui a animé les ateliers dramaturgiques, d'octobre à décembre, qui ont servi de base au spectacle. Les neuf participants au cabaret ont dégagé des thèmes, tant privés que politiques — de toutes façons, c'est lié — qui semblaient importants. Puis, sujet par sujet, nous faisions des séances de discussion, documents, articles de revues et de journaux à l'appui, qui duraient une heure et demie. C'était immédiatement suivi d'une autre heure et demie d'écriture, où les participants devaient pondre un texte comique sur le sujet en question, textes qui étaient lus tout de suite. Ce qui fait qu'à la fin décembre, nous avions retenu près de 200 textes; une équipe a fait un premier tri, puis François Camirand a établi une sélection définitive. »

Ce n'est pas que le Petit à petit songe à abandonner le théâtre pour suivre les traces du grand Karl Valentin, mais cette compagnie, une des plus dynamiques issues du mouvement du jeune théâtre, avait le désir d'employer cette forme séduisante et exigeante. On sent aussi chez eux le désir de faire un spectacle politique et, comme ils le précisent, ne pas faire « un spectacle sur *la* politique, mais un spectacle sur *le* politique ».

François Camirand précise : « Nous parlons de choses graves, controversées. Et le spectacle est justement fondé sur le choc entre le rire et des sujets qui ne portent pas au comique. Dans le spectacle, l'humour ne provient pas toujours du fait qu'on "rit de", mais souvent uniquement de la forme. Chaque sketch amène une problématique, une question. Il s'agit, par le rire, de provoquer des malaises, que le spectateur en vienne à se sentir mal de rire, par exemple, des vieillards. Il s'agit de diviser le public, d'arriver à ce qu'un spectateur regarde, dégoûté, son voisin de table hilare en lui disant : "Vous trouvez ça drôle, vous ?" Il s'agit d'amener chacun à préciser, à travers le rire, ses valeurs, ses positions. On peut résumer notre défi en une phrase : faire quelque chose de drôle sur la torture. »

« Le spectacle, poursuit René Richard Cyr, est davantage l'expression de ce qui nous mêle dans notre vie et dans nos opinions, que l'assertion de certitudes. Je rencontre des gens de mon âge qui disent ne plus lire les journaux à cause du sentiment d'impuissance qui s'accroche immédiatement au fait d'être conscient. Je crois qu'il est nécessaire de rire, parce que cela définit des positions individuelles et qu'avant de changer le monde, il faut avoir la conscience nécessaire pour se changer soi-même. Nous n'amenons pas de solution, nous exposons des problèmes et, souvent, nous indiquons *notre* position. »

François Camirand ajoute : « Je crois que ça s'appelle *Bain public* parce qu'il nous faut plonger dans un spectacle comme celui-là : nous n'avons pas le choix. Il faut établir, dans un spectacle de cabaret, un rapport direct avec la salle. Si un gag ne marche pas, le comédien peut se permettre de dire en scène qu'on aurait dû le couper. On doit être prêt à insérer des allusions à l'actualité. C'est difficile à jouer pour les acteurs : ce n'est pas le spectacle pour chercher son identité, mais pour chercher à être drôle. Un point, c'est tout. Il faut travailler à l'américaine : il faut laisser tomber le crémage et y aller directement pour coller au contenu. Pas de costumes : uniquement des perruques, des lunettes, des pipes, etc. Il faut que les acteurs se fassent la tête de l'emploi dans le temps de le dire. »

Bain public, qui met en scène Louise Bombardier, Anne Caron, René-Richard Cyr, André Lacoste, Claude Poissant et Denis Roy, dans une scénographie de Danièle Lévesque, se poursuit jusqu'au 22 mars. Et René-Richard Cyr de conclure : « Pouvoir rire de ce qui nous est *vraiment* douloureux, c'est le signe d'une certaine santé sociale. »



Photo Martin L'Abbé

L'équipe du *Bain public* : de gauche à droite, Denis Roy, Anne Caron, André Lacoste, Louise Bombardier, René-Richard Cyr et Claude Poissant.

ÉLISABETH GALLAT-MORIN

□ *Le livre d'orgue d'un musicien berruyer, une découverte majeure*

MARIE LAURIER

LA FONDATION Lionel-Groulx, de l'avenue Bloomfield à Outremont, recèle des trésors d'histoire, du patrimoine religieux et culturel de l'Amérique française, dont un manuscrit de 540 pages de courtes pièces d'orgue datant de l'époque de Louis XIV. Selon la musicologue Élisabeth Gallat-Morin, il s'agirait du plus volumineux répertoire d'orgue français de l'époque de Louis XIV à avoir survécu dans le monde.

Depuis déjà cinq ans, Mme Gallat-Morin poursuit des recherches qui l'ont conduite à retracer l'historique de ce précieux document tout en en faisant ressortir sa valeur artistique en ce qui a trait à la musique religieuse de la Nouvelle-France. En collaboration avec le claveciniste Kenneth Gilbert, elle a préparé une édition moderne du manuscrit dont le premier volume est paru chez l'éditeur Jacques Ostiguy, à Saint-Hyacinthe. Deux autres volumes sont à venir.

Le manuscrit fut découvert dans les papiers de Jean-Joseph Girouard (1795-1855), notaire et l'un des Patriotes de 1837. Sa famille a légué ces documents à la Fondation Lionel-Groulx. « Jean Girard était un clerc sulpicien, originaire de Bourges, qui vécut de 1696 à 1765, raconte Mme Gallat-Morin que LE DEVOIR a rencontrée dans la maison où venait travailler le chanoine Groulx. Je ne crois pas me tromper en affirmant que Girard fut le premier musicien professionnel de Montréal où il arriva en 1724. Il fut organiste à l'église Notre-Dame pendant 40 ans, tout en étant instituteur à la petite école des garçons en face du séminaire. Sa musique témoigne de l'activité qui régnait à cette époque où les grandioses célébrations liturgiques constituaient les événements importants et courus de l'époque. »



Photo Jacques Grenier

Mme Élisabeth Gallat-Morin.

Mme Gallat-Morin s'est rendue à Bourges, une ville du centre de la France, et elle y a fait d'importantes découvertes. C'est dans ce milieu que le jeune Berruyer du nom de Girard, assurément doué pour la musique, commença sa carrière musicale. Il entra chez les sulpiciens en 1720 pour devenir, quatre ans plus tard, maître de chant de cette communauté à Paris. Il aurait manifesté son talent d'organiste et étudié vraisemblablement avec des spécialistes dont Clérambault, successeur de Nivers à la paroisse Saint-Sulpice. Ces renseignements incomplets mais fort plausibles, la recherchiste les a puisés en consultant inlassablement les registres paroissiaux de Bourges, les archives de la Bibliothèque nationale de Paris et de l'église Notre-Dame de Montréal, les papiers du légataire du manuscrit, pour en reconstituer le plus fidèlement possible la trajectoire historique et musicale. Ce travail, Mme Gallat-Morin le résume dans la préface du *Livre d'orgue de Montréal*. Elle rappelle, entre autres, que le nom de Jean Girard « apparaît pour 150 livres sur l'état général des billets d'ordonnance en 1763 » : « Sa signature, bien modifiée par les années, apparaît une dernière fois, en novembre 1764, au bas de l'acte de fondation de la compagnie de Saint-Sulpice de Montréal. »

Une inconnue demeure quant aux maîtres de Girard qu'on présume toutefois avoir été Jean-Baptiste Torin, neveu et héritier de Nivers dont il apporta deux ouvrages en Nouvelle-France, ou encore Nicolas Andrieux, organiste aux Grands-Augustins et neveu et héritier de la musique de Nicolas Lebègue dont quinze pièces apparaissent dans le manuscrit de Jean Girard. « Si nous avions la réponse à cette question, commente Mme Gallat-Morin dans la préface de son ouvrage, nous saurions sans doute aussi comment il (Jean Girard) est entré en possession des livres de musique et particulièrement du manuscrit, sur les origines duquel on aurait alors quelques éclarcissements. »

En ce qui a trait à la qualité des pièces d'orgue retrouvées, Mme Gallat-Morin écrit : « On peut se demander si Jean Girard disposait d'un orgue suffisamment complet pour jouer toute la musique qu'il avait apportée avec lui. » Car l'instrument de Notre-Dame « à un clavier simple » était bien modeste en comparaison des orgues de Paris ou de Bourges. Cependant, Jean Girard pouvait y jouer la majeure partie du répertoire contenu dans ses deux livres d'orgue. Pour suppléer à l'absence d'un deuxième clavier sur les petites orgues, un ou plusieurs jeux étaient coupés permettant ainsi de jouer, sur le même clavier, la voix soliste d'une main et l'accompagnement de l'autre.

« Les pièces retrouvées, souligne la musicologue, témoignent d'une musique d'orgue française des 17e siècle et début du 18e d'inspiration essentiellement liturgique. *Le Livre d'orgue de Montréal* contient donc une musique appropriée à tous les genres de célébrations : plusieurs messes dont les principales parties — *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus Dei* — commencent par un *plein jeu* solennel, lequel s'appuie souvent sur une basse de plain-chant, et se terminent par une brillante pièce en

Suite à la page 47

TPG présente le chef-d'oeuvre de MICHEL TREMBLAY
ALBERTINE EN CINQ TEMPS
Une coproduction du théâtre français du Centre national des Arts et du théâtre du Rideau Vert.
mise en scène d'André Brassard
avec Rita Lafontaine, Murielle Dutil, Huguette Oligny, Gisèle Schmidt, Paule Marier et Marie-Hélène Gagnon.
décor: Guy Neveu, costumes: François Barbeau, éclairages: Michel Beaulieu
LA TOURNÉE

22 fév.	BELOEIL	464-4772
23 fév.	SAINT-JOVITE	425-8531
25 fév.	SAINT-LAURENT	744-7300, poste 2452
26 fév.	SHERBROOKE	821-7742
27 fév.	LAC-MÉGANTIC	583-3303
1er mars	SAINT-GEORGES	228-8896
2 mars	LA POCATIÈRE	856-3499
3 mars	QUÉBEC	692-2136
5 mars	RIVIÈRE-DU-LOUP	862-6903
6 mars	RIMOUSKI	723-1880
7 mars	MATANE	566-2328
8 mars	CHANDLER	689-5155
9 mars	CARLETON	364-3287
11 mars	BAIE-COMEAU	589-5707
12 mars	SEPT-ÎLES	968-2070
13 mars	FORESTVILLE	587-2212
14 mars	CHICOUTIMI	549-3970
15 mars	DOLBEAU	276-5101
16 mars	CHIBOUGAMAU	748-2688
18 mars	LEBEL-SUR-QUÉVILLON	755-4826
19 mars	AMOS	732-6541
20 mars	VAL-D'OR	825-3060
21 mars	ROUYN	762-0777
22 mars	LA SARRE	333-6904

Le choeur de l'église St. Andrew et St. Paul
Andrée de Repentigny, *soprano*
Michael Donovan, *baryton*
sous la direction de Wayne Riddell
JOHANNES BRAHMS
LE REQUIEM ALLEMAND
le dimanche 23 février 1986 à 20h00
L'Église St. Andrew et St. Paul à l'angle des rues Sherbrooke et Redpath
Bienvenue à tous; offrande volontaire

La Société de concerts alternatifs du Québec en collaboration avec le Service d'animation culturelle de l'Université de Montréal présente
AVEC OU SANS MASQUE
Concert de musique contemporaine regroupant des oeuvres de compositeurs du Conservatoire de Montréal, de l'Université McGill, et de l'Université de Montréal : Frenette, Hyland, Oliver, Pelletier, Perron, Radford.
Vendredi 28 février, 20h30
Bibliothèque nationale,
1700 St-Denis (métro Berri-de-Montigny)
Étudiants, âge d'or : 3$ Autres : 6$
343-6524
Université de Montréal
Services aux étudiants
Service d'animation culturelle

Collaboration de QUEBECOR et de CONSOLIDATED-BATHURST inc.
PRO MUSICA présente les
NEW YORK CHAMBER SOLOISTS
violon, alto, vcelle, hautbois
LUNDI - 3 MARS - 20h
Schubert: Trio D 471
Britten: Phantasy Quartet
Bach: L'Offrande musicale (extraits)
Beethoven: Trio op. 9 no 1
Mozart: Quatuor K 370

Collaboration de la BANQUE NATIONALE DU CANADA
JAIME LAREDO et SHARON ROBINSON
violon et violoncelle
LUNDI - 24 MARS - 20h
Programme: Haendel - Gliere - Ravel Bartok - Saint-Saëns
Billets: 10$, 8$, 6$ - Étudiants: 5$
PRO MUSICA, 1410 Stanley #408 — 845-0532
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Réservations téléphoniques : 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $.

L'an dernier, ils ont joué à guichet fermé! Cette année, ne manquez pas le rendez-vous de la fantaisie
MUMMENSCHANZ
Le nouveau spectacle va encore plus loin. C'est une féérie optique. Et ça fait rire aussi, oh oui! Pour l'enfance ou les adultes qui veulent y revenir.
La Presse janvier 85
CREATEURS ORIGINAUX
ckoi 97 fm
Une production SPECDICI — Une présentation I.C.M. ARTISTS LTD.
MARDI 4 AU SAMEDI 8 MARS — 20h00
BILLETS: 15,50$, 16,50$, 18,50$
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Réservations téléphoniques : 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $.

ROCK ET BELLES OREILLES
BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT!
EN SPECTACLE
DANS UNE MISE EN SCÈNE DE LOUIS SAIA
VENDREDI 28 FÉVRIER, 20H30
SAMEDI 1er MARS, 20H30,
MATINÉE POUR TOUS 14H30,
PRÉSENTATION ckoi 97 fm
PRODUCTION SPECTRA SCÈNE
spectrum
ÉCOUTEZ ROCK & BELLES OREILLES À LA RADIO À CKOI-FM
LE DIMANCHE DE 9H00 À 10H00 ET TOUS LES SOIRS DU LUNDI AU VENDREDI DE 19H45 À 20H00 À L'ANTENNE DE ckoi 97 fm

ANONYMUS
MUSIQUE MÉDIÉVALE & RENAISSANTE • MEDIÆVAL & RENAISSANCE MUSIC
LI JUS DE ROBIN & MARION
DE ADAM DE LA HALLE
DIT LE BOSSU 1237-1286
du 11 au 23 février ..... à 20h00
matinées 16 et 23 février à 15h00
à Espace Libre,
1945 rue Fullum, métro Frontenac
Billets en vente chez:
Archambault musique, 500 est rue Ste-Catherine, métro Berry
et à Espace Libre, 1h. avant la représentation
réservation: 521-4191
PRÉSENTÉ PAR OMNIBUS ET ANONYMUS
DERNIÈRE CHANCE!

CARBONE 14
Mise en scène: Gilles Maheux, Lorne Brass
TITANIC
de Jean-Pierre Ronfard
ESPACE LIBRE
1945 rue Fulum
métro Frontenac
« Un show monumentalement flyé, follement grandiose ». — *Raymond Bernatchez*
« TITANIC, vous ne vous ennuierez pas » — *Carmen Montessuit*
« TITANIC, the hit of the Festival of the Americas » — *Lucinda Chodam*
du 5 au 23 mars
mardi au samedi 20h30
dimanche 15h00
information et réservations: 521-4191

LE DEVOIR CULTUREL

LA NOTE BLEUE

GILLES ARCHAMBAULT

Du côté de chez Polygram

SI VOUS possédez un lecteur au laser, j'imagine que vous comprendrez facilement la fascination qu'exerce sur moi le disque *compact*. Bien sûr, je chéris toujours le vénérable disque noir mais, lorsque j'entre chez un disquaire, je vais tout droit au rayon *CD*, le microsillon prenant de plus en plus figure à mes yeux d'un objet de (douce) antiquité.

Fort de cet engouement, il m'a semblé normal de tâter le pouls « laséristique » de cette multinationale qu'est Polygram. On sait que ce géant européen est le leader en ce qui a trait au disque *compact*. Léo-M. Da Silva, vice-président du service de commercialisation du *CD* de cette firme, est pleinement convaincu du passé, du présent et de l'avenir du petit disque en aluminium. Il prévoit que, dans quatre ans, les ventes de *CD* auront dépassé celles du microsillon et que dans cinq, elles surpasseront celles de la cassette.

Il ajoute, sur un ton qui laisse place à une forte dose de conviction, que le disque *compact* — chez Polygram, en tout cas — est venu en aide au jazz. Depuis qu'on a introduit la nouvelle technique, les ventes de jazz, qui ne comptaient que pour 2 % du chiffre de ventes de Polygram au Canada, s'approchent maintenant du 4 %. Mais qu'on ne se réjouisse pas trop vite. Seuls les *best-sellers*, ou peu s'en faut, trouvent leur compte à l'heure actuelle. Si vous êtes un *fan* d'Ella Fitzgerald ou de Stan Getz, pas de problème : on songe à vous. Mais si vos goûts sont plus éclectiques, si vous rêvez de posséder en *compact* les disques Verve de Tal Farlow, de Jimmy Giuffre ou de Lee Konitz, préparez-vous à attendre. Car le *CD* est victime de son succès.

Personne n'avait prévu chez Polygram, par exemple, que cette année la demande dépasserait l'offre de cinq millions de disques *CD*. Dans ces conditions, et obéissant tout naturellement aux lois du commerce, on maintient au catalogue des titres qui se vendent à 50,000 exemplaires plutôt que d'y introduire des références dont la vente serait aléatoire. L'enjeu commercial est tel, les coûts de production si élevés qu'on joue très sûr. Si, donc, vos vieux microsillons de Lester Young et de Charlie Parker (oui, même eux) vous agacent par leurs tocs, leurs bruits de surface, continuez à les traiter amoureusement, ce n'est pas demain que vous pourrez les remplacer par un *CD* tout neuf dans son coffret de plastique.

Je m'empresse de dire que partout au monde on construit ou on projette de construire des usines de production. Polygram ajoutera en 1987 une usine d'une capacité de cinquante millions de *CD* à celle qui existe déjà à Hanovre et dont on attend cette année une production de 44 millions de ces mignonnes plaquettes qui coûtent la peau des fesses, comme vous diront même les plus ardents propagandistes de nouveau support technologique.

Et cela n'est pas prêt de changer. On pourrait même s'étonner de ce qu'en Amérique du Nord on se serve, chez les disquaires, du disque *compact* comme appât pour le client en l'offrant à des prix frôlant parfois le prix coûtant. Pratique à peu près inconnue en Europe où l'on tient le *CD* pour un produit de semi-luxe s'adressant à un public plus fortuné.

Même si personne ne peut prédire de façon certaine ce que nous réserve l'avenir, et M. Da Silva se garde bien de le faire, il semble qu'il faudra attendre encore deux ans avant que les prix baissent vraiment. Encore là, il ne faudra pas espérer des miracles, les coûts de production étant relativement élevés. En Amérique, la conquête du marché par le *compact* a été plus lente qu'en Europe et au Japon, selon M. Da Silva, parce que les compagnies américaines n'ont jamais accepté en quelque sorte de ne pas avoir inventé le *CD*. CBS, qui avait introduit le microsillon en 1948, n'a pas facilement consenti à verser à Philips des redevances chaque fois qu'elle avait recours au disque *compact*. Mais il est évident que les USA se sont ralliés et qu'ils ne poursuivront pas plus longtemps un combat d'arrière-garde perdu d'avance. Donc, de ce côté, un petit espoir en ce qui a trait à une baisse éventuelle du coût des disques.

Polygram, la seule multinationale à avoir choisi Montréal de préférence à Toronto, réalise maintenant 20 % de son chiffre d'affaires avec le *compact*. Et, comme la résistance obstinée des audiophiles vis-à-vis de cette nouvelle merveille de reproduction de la musique fond comme neige au soleil, on peut s'attendre de ce côté à des lendemains qui chantent. Souhaitons tout simplement qu'on puisse (et que l'on souhaite) penser le plus rapidement possible à des questions de rentabilité moins obsédantes.

Du 2 au 8 mars à Lévis

La semaine de la musique par ordinateur

QUÉBEC (PC) — La semaine internationale de musique par ordinateur, du 2 au 8 mars, sera l'occasion de jeter un regard sur la musique d'aujourd'hui et de demain. C'est au Centre d'art de Lévis, sur la rive sud de Québec, que revient cette première initiative québécoise.

Le monde de la musique a bénéficié, ces dernières années, d'une grande révolution : l'arrivée de l'ordinateur. Même si elle est encore l'apanage de spécialistes, la musique par ordinateur n'est pas moins présente dans bon nombre de pièces musicales, films publicitaires, *vidéoclips*, indicatifs et autres.

L'événement permettra au public de se sensibiliser à ce phénomène qui a déjà conquis des mucisiens de calibre international, tels Frank Zappa, Stevie Wonder, Laurie Anderson ou, plus près de nous, Uzeb et Gilles Valiquette.

La plupart des aspects reliés à la musique par ordinateur seront abordés par le biais de spectacles, d'ateliers, d'auditions et d'expositions. La programmation va de la recherche et de l'éducation musicales à l'aide de l'ordinateur, à la relation *jingle*-ordinateur, spectacles multi-médias et démonstrations d'appareils.

Des artistes et des chercheurs québécois, canadiens, américains et français seront au rendez-vous pour présenter leur spectacle ou, dans le cadre d'ateliers, pour présenter et décrire leur nouvel instrument et leur façon d'y travailler.

Livre d'orgue

Suite de la page 46

dialogue : des *Magnificat* et un *Pange lingua (Tantum ergo)* pour le dimanche à Vêpres, enfin des *Te Deum* pour les offices particuliers d'action de grâce. »

Dans l'avant-propos de l'ouvrage, le claveciniste Kenneth Gilbert fait remarquer que « c'est le rêve de tout chercheur en musique ancienne de pouvoir découvrir un jour un manu scrit inconnu ». À cet égard, « Mme Élisabeth Gallat-Morin aura vu ses recherches sur le patrimoine musical de la Nouvelle-France formidablement récompensées ». Selon l'artiste, « le manuscrit d'orgue de Montréal se situe d'emblée au premier rang des sources manuscrites de musique d'orgue française du Grand Siècle ». Il rend alors hommage à la Fondation Lionel-Groulx qui a favorisé et encouragé cette précieuse mise à jour.

Le Livre d'orgue de Montréal est disponible sur demande chez l'éditeur Jacques Ostiguy, 12790, rue Yamaska, Saint-Hyacinthe, J2T 1B3; et il coûte $45.

POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645





LES CONCERTS Grand Marnier



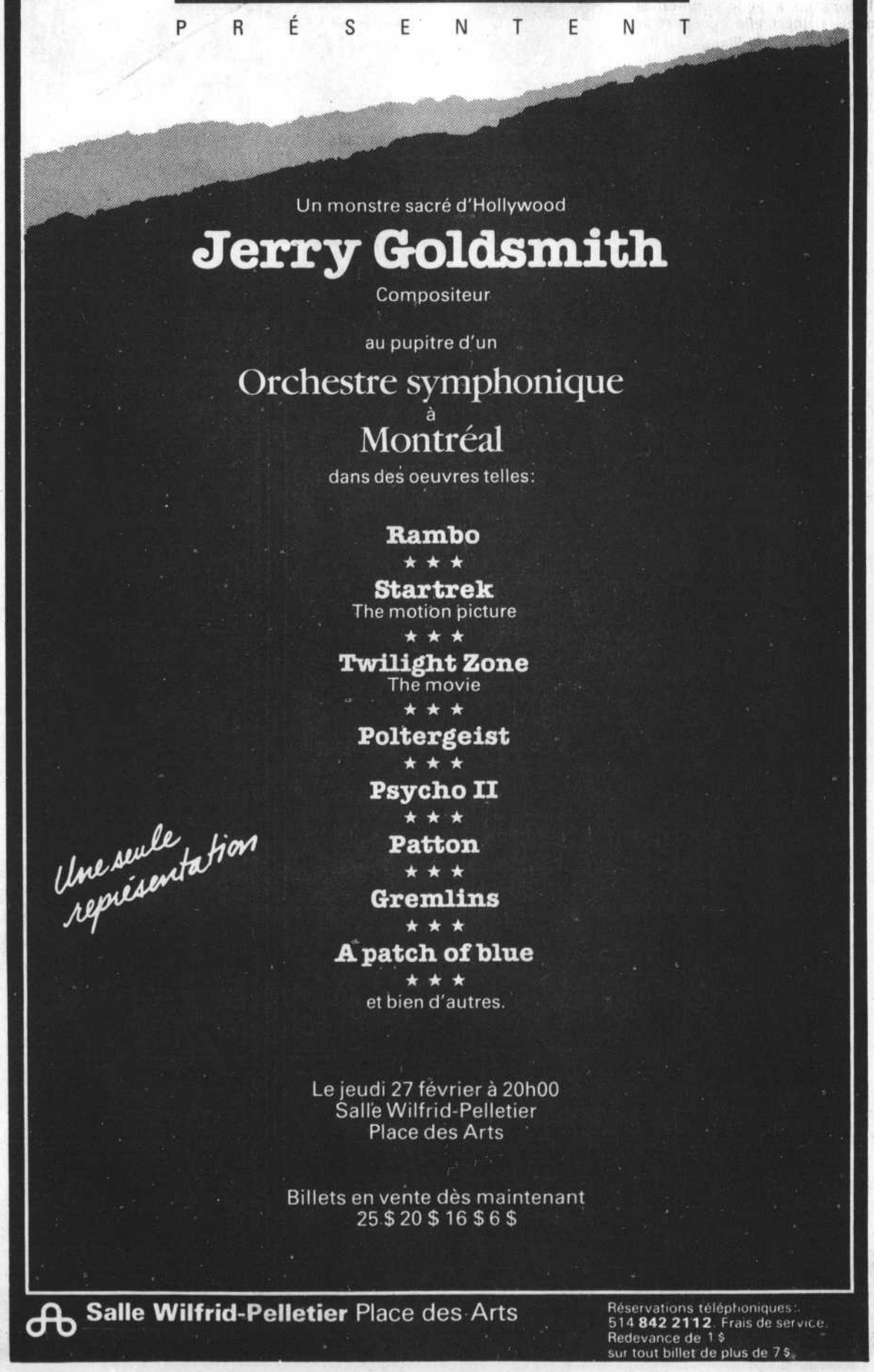
9 mars
KURT Masur
chef d'orchestre
ORCHESTRE DU GEWANDHAUS DE LEIPZIG
BEETHOVEN: Ouverture «Egmont», opus 84
SCHUMANN: Symphonie no 2, opus 61
DVORAK: Symphonie no 9, «du Nouveau Monde», opus 95
Prix des billets: 22,50$, 16$, 11$
Une présentation de l'OSM
842-9951
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

LES CONCERTS Grand Marnier



9 mars
KURT Masur
chef d'orchestre
ORCHESTRE DU GEWANDHAUS DE LEIPZIG
BEETHOVEN: Ouverture «Egmont», opus 84
SCHUMANN: Symphonie no 2, opus 61
DVORAK: Symphonie no 9, «du Nouveau Monde», opus 95
Prix des billets: 22,50$, 16$, 11$
Une présentation de l'OSM
842-9951
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts





LE DEVOIR CULTUREL

À la galerie Graff

Le retour de Cozic, peintre-plumassier

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

DU CÔTÉ de chez Graff (963, rue Rachel est), on a décidément de drôles de conceptions de la pratique picturale. Par exemple, Alain Laframboise et Lucio de Heusch peignent (dans) des boites, Michel Leclair et Georges Rousse utilisent un appareil-photo, Pierre Ayot mime le procédé d'impression par séparation de couleurs, et Cozic — un nom qui désigne deux artistes — a toujours été sensible aux sollicitations des étranges matériaux qui constituent sa palette : plumes, peluche, vinyle, cuir, bois, papier de soie, acétate, etc.

Avec le temps, bien sûr, ce « matériel d'artiste » inusité a perdu son pouvoir subversif, et on est maintenant sensible à l'usage particulier qu'en fait Cozic plutôt qu'au fait même de son utilisation. Et d'autant que le peintre est devenu orfèvre dans l'art de l'intégrer dans des propositions plastiques où il remplit les mêmes fonctions que les gestes et les matériaux les plus « nobles ».

Ainsi la série « Ptéryx », qui occupe actuellement l'espace capricieux de Graff, a-t-elle d'emblée toutes les apparences d'une exposition de peinture « classique ». En effet, ces objets qu'on dirait « de parure », dont la configuration rappelle de grands oiseaux ou des cerfs-volants, sont épinglés au mur juste à la bonne hauteur et à parfaite distance l'un de l'autre, de telle sorte que le visiteur est naturellement porté à les lire comme des tableaux, s'attachant tantôt à la cohérence de leur structure, tantôt à la liberté et à l'inventivité de leurs jeux colorés.

Il faut dire que le geste même de peindre revient ici en force, comme on le pressentait il y a deux ans, et met une sourdine à tout le reste, maquille en quelque sorte l'important travail de bricolage auquel Cozic nous avait habitués. En même temps, la présence d'une série de petites oeuvres — des « paysages » magnifiques — où les interventions picturales sont réduites au minimum, pourrait rétablir l'équilibre et inciter le visiteur à considérer avec la même attention le jeu de la peinture et celui des supports de cette peinture.

Enfin, malgré ce qui vient d'être dit, il ne sera évidemment jamais possible de faire abstraction de l'imaginaire merveilleux que proposent les seules plumes de Cozic. Et c'est très bien ainsi. Somme toute, « Ptéryx » est probablement la série la plus achevée réalisée à ce jour par cet artiste original à plus d'un titre. (Jusqu'au 15 mars.)

★

Sur papier, l'idée de présenter dans un même espace des échantillons de ce qui se passe (ou de ce qui se passera bientôt) dans une quinzaine de galeries appartenant à la nouvelle Association des galeries d'art contemporain de Montréal (l'AGACM) était déjà excellente, et, dans l'ensemble, j'avoue avoir été très agréablement surpris par la qualité de ces « prélèvements » qui sont visibles à la **galerie de l'UQAM** (1400, rue Berri, salle J-R120).

L'exposition, qu'on souhaiterait presque permanente, intéressera autant les familiers des galeries (à qui elle permettra de faire, plus commodément que jamais, d'utiles comparaisons entre les différentes esthétiques qui sont soutenues par « le commerce ») que ceux qui n'y entrent à peu près jamais (pour qui elle constituera un *briefing* solide et économique). Outre les valeurs sûres habituelles, on verra avec plaisir le retour dans les galeries montréalaises de Guy Bailey (Samuel Lallouz), Louis Comtois (John A. Schweitzer) et Yves Gaucher (Esperanza). À noter que, les jeudis 27 février et 6 mars à 20 h, deux tables rondes réuniront plusieurs intervenants du milieu à propos des (innombrables !) problèmes de diffusion que connaît l'art contemporain québécois; pour renseignements : 282-8401. (Jusqu'au 16 mars.)

★

Mine de rien, l'installation de **Julie Bernier** à la galerie **Skol** (3981, boulevard Saint-Laurent) propose une réflexion efficace sur la mise en scène de la peinture tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un espace orthodoxe. Une oeuvre intelligente et un peu espiègle dont il vaut la peine de faire l'expérience. (Jusqu'au 2 mars.)

★

Pour souligner la Saint-Valentin, la direction de la galerie **Frédéric Palardy** (1170, rue Victoria, à Saint-Lambert) avait demandé à ses artistes de produire une pièce nouvelle à partir d'une oeuvre d'un créateur de leur choix et portant, bien sûr, sur l'amour. À voir les résultats heureux obtenus par la plupart des artistes qui ont accepté le jeu, on regrette que ceux-ci n'aient pas été plus nombreux. Signalons, parmi les bons morceaux, les envois de Bussières, Giguère, Jérôme, Livernois et Trudeau. (Jusqu'au 2 mars.)

À la **Galerie du 22 mars** (1333, avenue Van-Horne), les toiles de **Lili Richard**, qui constituent la série « Mémoire du temps », montrent comment le passage à la figuration a permis à cette écriture, naguère assez impersonnelle, de préciser ses enjeux tout en conservant le meilleur de son ancienne manière. Dans l'ensemble, du travail honnête qui semble se soucier assez peu d'être à la page. (Jusqu'au 2 mars.)

★

Sous le titre d'« Éclats multiples », la galerie **Powerhouse** (3738, rue Saint-Dominique) a regroupé des tableaux de six jeunes artistes qui montrent à la fois les constantes et les variantes de la nouvelle peinture figurative. Dominé par l'oeuvre de **Céline Surprenant**, l'accrochage ne manque pas d'énergie, même s'il s'agit d'une énergie assez répandue par le temps qui court. (Jusqu'au 8 mars.)

★

Les oeuvres récentes du peintre français **Jean-Alain Raffalli**, présentées chez **Waddington & Gorce** (1504, rue Sherbrooke ouest), offrent un curieux syncrétisme de Cobra, d'art brut et d'*action painting*, le tout mâtiné de couleurs et de motifs évoquant un Mexique folklorique. En dépit d'un savoir-faire certain, on en sort un peu sceptique. (Jusqu'au 24 février.)

★

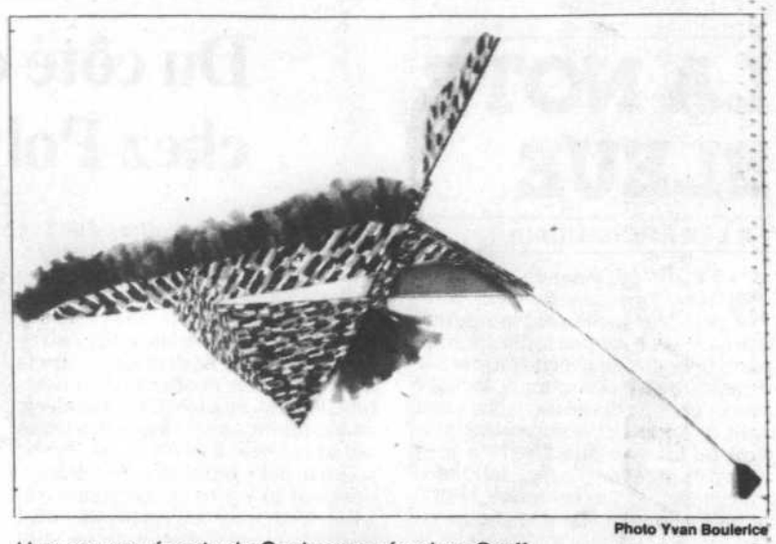


Photo Yvan Boulerice

Une oeuvre récente de Cozic exposée chez Graff.

Autour d'un grand tableau ancien de Bram van Velde, une « curiosité » de 1915, la galerie **Cultart** (360, rue Roy est) a réuni des oeuvres sur papier d'artistes européens, soi-disant pour évoquer les origines du mouvement Cobra. En réalité, il s'agit d'une sélection passablement étriquée, bigarrée et arbitraire qui rappelle que, dans ce domaine comme ailleurs, la bonne volonté d'un directeur ne suffit pas. Souhaitons que la rétrospective de Cobra, que la maison nous promet pour l'été prochain, soit d'une autre tenue. (Jusqu'au 9 mars.)

Exposition organisée par le Musée d'art contemporain de Montréal et subventionnée par le Conseil des Arts du Canada

Quatrefoil
Installation

Jusqu'au 16 mars

Murray MacDonald

Cité du Havre
Montréal (Québec)
H3C 3R4
(514) 873-2878

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Le Musée d'art contemporain est subventionné par le Ministère des Affaires culturelles du Québec et les Musées nationaux du Canada.

LE CLUB DES ARTS
aquarelles de
MEL-SHIA LEW
du 26 février au 1er mars 1986
Vernissage: Mercredi le 26 février à 19h30
Ouvert: Jeu. et ven. 10h à 20h. Sam. 12h à 17h.
1410 rue Guy, suite 15 (coin Ste-Catherine)
933-6405

GALERIE DANIEL
SCULPTURES
jusqu'au 8 mars
2159 RUE MACKAY 844-4434

Cette exposition présente un ensemble d'oeuvres tirées de la collection permanente et illustre l'évolution des préoccupations formelles dans l'art depuis le début du siècle.

Jusqu'au 16 mars

Point, Ligne, Plan

Cité du Havre
Montréal (Québec)
H3C 3R4
(514) 873-2878

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Le Musée d'art contemporain est subventionné par le Ministère des Affaires culturelles du Québec et les Musées nationaux du Canada.

ElcaLondon
HOLLIS JEFFCOAT
Peintures récentes
1616 Sherbrooke O.,
Montréal (514) 931-3646
Membre de l'Association Professionnelles des Galeries d'Art du Canada Inc.

JEAN ALAIN RAFFALLI
Dernier jour
RUSSELL T. GORDON
oeuvres récentes
du 27 février au 20 mars
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest
934-0413 — 933-3653
fermé le dimanche et lundi

galerie frédéric palardy
« L'AMOUR INSPIRÉ »
avec les peintres de la galerie
D'APRÈS...
jusqu'au 2 mars
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
Du mar. au ven. de 11h à 17h
Sam. Dim. de 13h à 17h

Sonde
Concert de sculpture sonore
Pierre Dostie
Charles deMestral
Andrew Culver
Le dimanche 23 février à 15 heures
Entrée: 2,00$
Réservations: 873-2878

L'art vivant



Cité du Havre
Montréal (Québec)
H3C 3R4
(514) 873-2878

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Le Musée d'art contemporain est subventionné par le Ministère des Affaires culturelles du Québec et les Musées nationaux du Canada.

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2J 2K8, (514) 843-5487
Jennifer MACKLEM
Kevin KELLY
oeuvres récentes
jusqu'au 16 mars
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

Denise Bouchard-Wolfe
vernissage
le dimanche 23 février
jusqu'au 16 mars
Deux sculptures sont en exposition simultanée à la Galerie de l'UQAM
Pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal
1400 rue Berri
Salle J-R120
Montréal, Québec
galerie a malvas
3859 st-denis montréal que h2w 2m4 843-3585
merc. au ven. 13 h à 18 h sam. et dim. 13 h à 17 h et sur rendez-vous.

Une exposition d'oeuvres de la collection permanente:
Robin Collyer
Andrew Dutkewich
Murray MacDonald
Gunter Nolte
Roland Poulin
David Rabinowitch
Royden Rabinowitch
Yana Sterbak
Mia Westerlund
Jusqu'au 16 mars
Sculpteurs canadiens

Cité du Havre
Montréal (Québec)
H3C 3R4
(514) 873-2878

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Le Musée d'art contemporain est subventionné par le Ministère des Affaires culturelles du Québec et les Musées nationaux du Canada.

trois expositions!
DU 14 FÉVRIER AU 23 MARS

OZIAS LEDUC, LIEUX DE MÉDITATION
Ozias Leduc
L'heure mauve
huile sur papier, collé sur toile
1921
don
de Mme Samuel Bronfman
Collection
du Musée des beaux-arts de Montréal

MONTRÉAL 1912: UN MUSÉE DE STYLE "BEAUX-ARTS"
Edward et W.S. Maxwell
Détail d'une colonne de la façade de l'Art Association of Montreal
dessin d'exécution, 1911
Collection de la Canadian Architecture, Blackader — Lauterman Library, Université McGill

JUNGLE CANADIENNE: LA PÉRIODE MÉCONNUE D'ARTHUR LISMER
Arthur Lismer
Anse, Baie Georgienne
huile sur toile
1948
don
de M. Murray G. Ballantyne
Collection
du Musée des beaux-arts de Montréal

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Renseignements: 285-1600

Du mardi au dimanche, de 11h à 17h
et le jeudi jusqu'à 21h
Le Musée est fermé le lundi.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL